

# ISLAM ET CHRISTIANISME

DIYĀ AL-QULŪB

Ishāq Efendi de Harput

Préparé par  
Hüseyn Hilmi Işık

Première édition



**Hakikat Verlagshaus GmbH**  
Am Kühlturm 4, 44536 Lünen  
Tel : 0231-98627148 Fax : 0231-98627168  
E-Mail : [info@serhendkitabevi.com](mailto:info@serhendkitabevi.com)

– 2026 –

## SOMMAIRE

1 - Préface .....	3
2 - Préface à la première édition .....	8
3 - Diyā al-Qulūb (La lumière des cœurs) .....	21
4 - Analyses approfondies des quatre Évangiles .....	45
L'Évangile de Matthieu .....	59
L'Évangile de Marc .....	60
L'Évangile de Luc.....	62
L'Évangile de Jean .....	64
5 - Contradictions et différences dans les quatre Évangiles.....	67
6 - Un examen plus approfondi des épîtres .....	91
7 - Réponses au livre « Ghadā al-mulāhazāt » .....	94
8 - Le noble Coran et les Évangiles d'aujourd'hui .....	129
9 - La Trinité et son aspect erroné.....	178
10 - La réfutation de la Trinité à partir des déclarations de Jésus, paix sur lui .....	189
11 - Les attaques des ecclésiastiques contre les actes d'adoration en islam et réponses à celles-ci.....	227
12 - Réponses aux calomnies d'un ecclésiastique .....	267
13 - Allah le tout-puissant existe et est unique .....	335
14 - A propos de la connaissance .....	348
15 - A propos de la puissance .....	353
16 - Jésus, paix sur lui, était humain et ne doit pas être adoré .....	358
17 - Jésus, paix sur lui, est un prophète et ne doit pas être adoré.....	361
18 - À propos des quatre Évangiles.....	365
19 - Le judaïsme, la Torah et le Talmud.....	368
20 - Le Talmud.....	376
21 - Lettres du noble Muhammad Ma'sūm al-Fārūqī .....	386
22 - Le poème de l'ahl al-sunna .....	415

---

Dans de nombreux passages de ce livre, il est écrit que les écrits religieux entre les mains des juifs et des chrétiens sont falsifiés. Il ne faut pas croire à ces écrits et à ceux qui les suivent, et il faut apprendre la religion, la foi, dans les livres des érudits de l'ahl al-sunna.

Pour en savoir plus sur les tortures et les atrocités inimaginables que les chrétiens ont commises les uns envers les autres et envers les juifs et les musulmans, lisez les pages 111 et suivantes, ainsi que la page 285 !

## PRÉFACE

Toutes les louanges vont à Allah le tout-puissant. Que nos salutations de paix et nos prières soient avec notre prophète Muhammad, le plus éminent des prophètes, ainsi qu'avec les membres de sa famille et tous ceux qui ont été honorés par sa compagnie.

Allah le tout-puissant a révélé aux êtres humains, depuis l'époque d'Adam, paix sur lui, le premier être humain et prophète, toutes les mille années, des religions qu'il a envoyées avec les prophètes. A travers eux, Il a annoncé aux êtres humains les voies et les modes de vie qui leur permettraient d'atteindre le bien-être ici-bas et la félicité éternelle dans l'au-delà. Les prophètes envoyés avec une nouvelle religion sont appelés « **rasūl** » (messenger ; pl. *ru-sul*). Les plus éminents des messagers sont appelés « **ulul-azm** » (littéralement « les déterminés »). Il s'agit des prophètes Ādam (Adam), Nūh (Noé), Ibrāhīm (Abraham), Mūsā (Moïse), Īsā (Jésus) et Muhammad, paix sur eux.

A notre époque, il existe encore trois religions qui possèdent un livre révélé : Le **judaïsme**, le **christianisme** et l'**islam**. La Torah (Tawrāt) a été révélée au prophète Moïse, paix sur lui, l'Évangile (Injīl) a été révélé à Jésus, paix sur lui. Les juifs sont convaincus de suivre Moïse, paix sur lui, et les chrétiens de suivre Jésus, paix sur lui.

Le noble Coran a été révélé à notre prophète Muhammad, le dernier des prophètes, paix sur lui. Le noble Coran a abrogé tous les livres précédents, c'est-à-dire qu'il a annulé la validité de leurs dispositions et les a rassemblées dans son corpus. À notre époque, il est nécessaire que tous les êtres humains reconnaissent le noble Coran et le suivent. Aujourd'hui, il n'existe nulle part une version inaltérée de la Torah ou de l'Évangile, car leur forme originale a été déformée, c'est-à-dire modifiée par la main de l'homme.

D'Adam à Muhammad, paix sur eux, tous les prophètes ont toujours appelé à une seule et même foi (iman) et ont demandé à leurs communautés de croire aux mêmes principes. Les juifs croient en Moïse, paix sur lui, mais rejettent Jésus et Muhammad, paix sur eux. Les chrétiens croient également en Jésus, paix sur lui, mais rejettent Muhammad, paix sur lui. Les musulmans, en revanche, croient en tous les prophètes et savent que les prophètes possèdent certaines caractéristiques qui les distinguent des autres

êtres humains.

La véritable religion de Jésus, paix sur lui, a été sournoisement déformée par ses ennemis en très peu de temps. Un juif du nom de Paul a éliminé l'Évangile révélé par Allah, tout en prétendant croire en Jésus, paix sur lui, et en prétendant vouloir répandre le christianisme originel. Plus tard, la croyance en la Trinité (Tathlith) a été ajoutée au christianisme primitif. C'est ainsi qu'est né le schéma de foi triple du « Père, Fils et Saint-Esprit », qui contredit à la fois la raison et la logique. Comme le véritable Évangile s'est perdu, certains êtres humains ont rédigé après coup différents Évangiles. Lors du premier concile de Nicée (325 apr. J.-C.), 50 des 54 Évangiles existants ont été déclarés invalides. Il ne restait donc plus que quatre Évangiles. Il s'agit des Évangiles selon Matthieu, Marc, Luc et Jean. On y trouve également les mensonges de Paul et les idées de Platon sur la Trinité. Le disciple Barnabé a certes écrit de manière véridique ce qu'il a entendu et vu de Jésus, paix sur lui, mais cet Évangile de Barnabé a été éliminé.

Constantin le Grand a embrassé le christianisme en 313 apr. J.-C., alors qu'il était encore païen. En 325, il réunit 318 évêques à Nicée et leur ordonna d'unifier les Évangiles existants afin qu'il n'en reste qu'un seul. Cependant, les évêques n'ont pu se mettre d'accord que sur quatre d'entre eux. De nombreuses croyances issues du paganisme y ont été ajoutées. Il a fait de Noël le début du nouvel an et le christianisme a été reconnu comme religion officielle. [Dans l'Évangile de Jésus, paix sur lui, et dans l'Évangile mis par écrit par Barnabé, il était écrit qu'Allah le tout-puissant est unique]. Athanase le Grand, qui était l'évêque de Constantinople, croyait en la Trinité. Le prêtre Arius était d'avis que les quatre Évangiles étaient faux, que Dieu était Un et que Jésus n'était pas Son fils mais Son serviteur et prophète. Cependant, ses opinions n'ont pas été entendues. Au lieu de cela, il a même été excommunié. Même si Arius s'est efforcé de répandre le monothéisme (croyance en un seul Dieu), celui-ci n'a pas duré très longtemps. Pendant de nombreuses années, les partisans d'Athanase et ceux d'Arius se sont affrontés. Au fil du temps, plusieurs conciles se sont tenus, au cours desquels des modifications ont été apportées aux quatre Évangiles.

En 446 de l'Hégire [1054 apr. J.-C.], l'Église orientale s'est séparée de l'Église romaine. Alors que les adeptes de l'Église romaine étaient appelés « **catholiques** », les adeptes de l'Église orientale [c'est-à-dire l'Église de Constantinople] étaient appelés « **orthodoxes** ».

Plus tard, le prêtre allemand Martin Luther [1483-1546 apr. J.-C.] s'est rebellé contre le pape Léon X, qui résidait au Vatican, et a ensuite fondé le « **protestantisme** » en 923 [1517 apr. J.-C.]. Il s'est également attaqué à l'islam de manière très infâme. Martin Luther et Jean Calvin ont encore plus déformé les Évangiles. C'est ainsi qu'est née une religion éloignée de la raison et de la vérité.

C'est grâce à l'apport intellectuel des musulmans andalous que les débuts de la Renaissance ont commencé en Europe. La jeune génération d'Européens, qui a hérité des sciences rationnelles des musulmans, s'est opposée aux enseignements illogiques et déraisonnables du christianisme. Les attaques dirigées contre le christianisme ne pouvaient cependant pas être retournées contre l'islam. En effet, depuis sa révélation, l'islam a été conservé sous une forme parfaitement pure. Il ne contient rien qui soit contraire à la raison, à la logique ou à la science. Le noble Coran a été préservé depuis sa révélation sans qu'un seul point n'ait été modifié.

Les Européens, et en premier lieu les Britanniques, ont fondé des organisations missionnaires afin de pouvoir répandre la foi chrétienne et christianiser d'autres peuples. L'Église et les autres institutions missionnaires sont devenues les institutions les plus puissantes sur le plan économique et ont entrepris des choses inimaginables.

Dans le but de répandre le christianisme dans les pays musulmans, ils se sont lancés dans une propagande insaisissable et hostile à l'islam. Les missionnaires ont envoyé des milliers de livres, de revues et d'espions faisant l'apologie du christianisme dans les régions musulmanes. Aujourd'hui encore, ils continuent à distribuer et à envoyer partout des livres, des magazines et des brochures qui parlent du christianisme. De cette manière, ils tentent de manipuler les pensées intactes des musulmans et de déformer leur foi.

Les savants de l'islam ont répondu à toutes les opinions, pensées, philosophies et croyances qui s'opposent à la religion islamique. Ils ont également mis en évidence les erreurs du christianisme falsifié et ont souligné qu'il n'est pas permis de suivre une révélation qui a été falsifiée et dont les dispositions ont été abrogées. Ils ont expliqué que pour vivre dans le confort et la tranquillité dans ce monde, et pour atteindre la félicité éternelle dans l'au-delà, il est nécessaire d'être musulman. Les prêtres n'ont pas pu répondre aux livres des savants islamiques. Les érudits islamiques ont publié de nombreux livres pour réfuter les religions déformées. Parmi les ouvrages les plus célèbres de ce type, écrits et traduits dans différentes langues telles que l'arabe, le turc, le persan, l'an-

glais, l'allemand et le français, on trouve : **Tuhfat al-arīb, Confessions d'un espion britannique, Diyā al-qulūb, Izhār al-haqq, al-Sirāt al-mustaqīm, Chams al-haqīqa, Īdāh al-marām, Mizān al-mawāzīn, Irchād al-hiyārā et al-Radd al-jamīl.** L'ouvrage **Diyā al-qulūb**, rédigé par Harputlu Ishāq Efendi<sup>[1]</sup>, constitue à cet égard notamment une réponse aux calomnies proférées par des ecclésiastiques protestants, qui visaient l'islam de manière infondée. Nous avons publié en 1987 une version révisée de cet ouvrage, dont la première édition a été publiée à Istanbul en 1293 [1876 apr. J.-C.], et nous l'avons présenté au lecteur. Les compléments tirés d'autres livres sont indiqués entre crochets [ ]. Comme on peut le constater dans de nombreux passages de ce livre, les prêtres ont été incapables de répondre aux questions qui leur étaient posées. Les textes contraires à la science, à la raison et à l'éthique présents dans la version actuelle des « Saintes Ecritures » (Bible) sont évidents. En revanche, les ouvrages des savants de l'islam, qui montrent la voie à la raison, à la science et à la civilisation, remplissent des bibliothèques entières dans le monde entier. Ne pas voir ou ne pas reconnaître ce fait est inexcusable pour un être humain de notre époque. Celui qui aspire aujourd'hui à une autre religion que l'islam proclamé par Muhammad, paix sur lui, ne pourra pas se sauver dans l'au-delà d'un châtement éternel. Dans notre livre, lorsque nous donnons les significations des versets, nous mentionnons également la mention « par le sens interprétatif ». Par « par le sens interprétatif », il faut entendre « tel que les exégètes du Coran (savants du tafsir) l'ont transmis ». En effet, seul le Messenger d'Allah, paix sur lui, a compris le véritable sens des versets coraniques et les a communiqués à ses compagnons. [Ces déclarations du Messenger d'Allah sont appelées « hadiths ».] Les savants du tafsir ont séparé ces hadiths des récits mensongers des hypocrites, des hérétiques et des apostats et, dans le cas où ils ne trouvaient pas de hadiths pour les versets coraniques, ils ont interprété ces versets en utilisant les méthodes de la science du tafsir. La compréhension de ceux qui ne connaissent pas la religion, qui ont des connaissances en arabe mais pas en science du tafsir, n'est pas considérée comme une « interprétation du Coran » (tafsir). C'est pourquoi il est également dit dans un hadith : « **Celui qui interprète le noble Coran selon sa propre conception devient un mécréant (kāfir).** »

Qu'Allah le tout-puissant nous permette à tous de suivre Mu-

---

[1] Ishāq Efendi de Harput est décédé en 1309 de l'Hégire [1891 apr. J.-C.]. Sa tombe se trouve dans le cimetière de la mosquée de Fatih à Istanbul.

hammad, paix sur lui, l'être humain le plus éminent dans ce monde et dans l'au-delà ! Qu'Il nous empêche de tomber dans le piège des fausses croyances et de la propagande des missionnaires, en particulier du groupe égaré appelé « Témoins de Jéhovah » ! Āmīn.

Les musulmans du monde entier sont aujourd'hui divisés en trois groupes. Le premier groupe est celui des vrais musulmans qui suivent la voie des nobles compagnons. Ils sont appelés « **ahl al-sunna** » (adeptes de la sunna) ou « **sunnites** » et la « **firqa nājiyya** » (groupe sauvé), c'est-à-dire le groupe sauvé de l'Enfer. Le deuxième groupe est constitué de ceux qui sont hostiles aux nobles compagnons. Ils sont appelés « **chiïtes** » ou « **firqa dālla** » (groupe égaré). Le troisième groupe est celui des ennemis des sunnites et des chiïtes. Ils sont appelés « **wahhabites** » ou « **najdis** », car ils sont apparus en premier lieu dans la région d'Arabie appelée « Najd ». Ils sont également appelés « **firqa mal'ūna** » (groupe maudit), car ils traitent les musulmans d'idolâtres (muchrikūn), comme expliqué dans nos livres **La Résurrection et l'au-delà** et **Se'âdet-i Ebediyye** (La félicité éternelle). Notre prophète a maudit ceux qui traitent les musulmans de mécréants.

Quel que soit le groupe auquel on appartient, celui qui suit son nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal) et dont le cœur (qalb) est corrompu, ira en Enfer. Chaque musulman doit à tout moment, pour purifier son nafs, c'est-à-dire le débarrasser de la mécréance (kufr) et des péchés inhérents à sa nature, « **Lā ilāha illallāh** » (« Il n'y a de dieu qu'Allah ») et pour purifier son cœur, c'est-à-dire le purifier des traces de mécréance et des péchés causés par le nafs, le diable (chaytan), les mauvais amis et les livres nuisibles et erronés, réciter à plusieurs reprises « **Astaghfirullāh** » (« J'implore le pardon d'Allah »). Celui qui suit les commandements et les interdictions de l'islam verra certainement ses invocations exaucées. Mais celui qui s'abstient de prier, mange et boit des choses interdites (harām) et regarde les nudités des autres, il est clair qu'il ne suit pas l'islam. Les invocations de ces personnes ne sont pas exaucées.

(Grégorien)

**2001**

(Hégire solaire)

**1380**

(Hégire lunaire)

**1422**

## PRÉFACE À LA PREMIÈRE ÉDITION

Tout remerciement et toute louange reviennent uniquement à Allah, l'Être nécessaire (wājibul-wujūd). L'ordre et la beauté de l'univers ne sont qu'une petite étincelle de l'œuvre de Sa toute-puissance. Sa connaissance et sa puissance infinies se manifestent dans les objets selon leurs caractéristiques. Tout ce qui existe n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de Son omniscience et de Son omnipotence. Il est Un et n'a pas d'associé ni d'égal. Il est « al-Samad », c'est-à-dire l'Être unique dont dépendent toutes les créatures et auprès duquel elles cherchent refuge. Il est exempt d'être père ou fils. Dans le verset 23 de la sourate al-Hachr, il est dit par le sens interprétatif : **« Allah le tout-puissant n'a pas d'associé dans la divinité, ni d'égal. Il est le souverain dont les biens ne diminuent jamais. Il est exempt de tout défaut, loin des erreurs et de l'impuissance. Il met les croyants à l'abri du châtiment éternel. Il est le gardien et le maître de toutes choses. Son jugement est au-dessus de tous les autres. [Quand les êtres humains veulent faire quelque chose, Allah le tout-puissant crée cette chose, si Lui aussi le veut. Le Créateur est Lui seul. En dehors de Lui, personne n'a la capacité de créer quoi que ce soit. Personne d'autre ne peut être qualifié de « Créateur ». Il a montré aux êtres humains la voie du salut, qui leur permet d'atteindre le bien-être ici-bas et la félicité éternelle dans l'au-delà, et leur a ordonné de suivre cette voie. La véritable grandeur et la sublimité Lui appartiennent exclusivement]. Allah est loin des associés que Lui attribuent les idolâtres et de leurs calomnies. »**

Que la paix et les bénédictions soient orientées vers la tombe de notre glorieux prophète Muhammad Mustafā, qui est un jardin du Paradis, plein d'amour. Il est certes celui qui a été envoyé avec le noble Coran pour libérer le monde des ténèbres de l'ignorance et pour assurer le fondement du monothéisme (tawhīd) et de la foi (iman). Le verset 64 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : **« Ô mon bien-aimé ! Dis aux juifs et aux chrétiens, détracteurs du Livre : Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous, sur laquelle il n'y a pas de désaccord dans les Écritures révélées et parmi les messagers, à savoir que nous n'adorons personne d'autre qu'Allah le tout-puissant, sans rien Lui associer. »** Le messenger d'Allah, paix sur lui, a été chargé de se confor-

mer à cet appel divin.

Que les salutations de paix et les invocations soient un cadeau de notre part aux cœurs bénis de la famille et des compagnons de notre Prophète, paix sur lui. Chacun d'entre eux est une étoile de la guidance qui mène au chemin du bonheur et du salut dont Allah le tout-puissant est satisfait. Ils ont tous sacrifié leurs biens et leurs vies pour la propagation de l'islam. Ce faisant, ils ont apporté la parole de l'unicité (kalimat al-tawhīd) dans tous les coins du monde et l'ont fait connaître.

Tout être humain doué de raison qui considère le monde comme rempli d'enseignements, voit clairement que tous les événements et processus dans le monde suivent un ordre et sont soumis à des lois immuables. Le bon sens reconnaît immédiatement qu'il doit y avoir un Créateur qui a établi ces lois et qui les préserve. Ce Créateur, dont l'existence est nécessaire, est Allah le tout-puissant. Il est à l'origine de toute existence, dont la vraie nature ne peut jamais être saisie par la raison, et Il est le Créateur absolu, éternel et infini. Il rassemble en Lui toutes les perfections et les supériorités. Il est « al-Ahad », c'est-à-dire Celui qui est unique en ce qui concerne Son essence, Ses attributs et Ses actes. Rien ni personne ne Lui ressemble.

Allah le tout-puissant est Un, Son existence est éternelle, infinie et sans commencement. Il est au-dessus de toute forme de changement. Tout, en dehors de Lui, est soumis à la transformation et vieillit avec le passage du temps, jusqu'à disparaître. Allah le tout-puissant est exempt de tout changement et ne change en rien. Tout comme l'équation « un et un font deux » ne changera jamais avec le temps, de même l'unité, la connaissance et la puissance d'Allah le tout-puissant ne changeront jamais avec l'avancée du temps.

L'être humain, qui a reçu la distinction parmi tous les êtres vivants grâce au bienfait de la raison (aql), comprend depuis le début de sa création sur Terre qu'Allah le tout-puissant existe. Cette vérité a été exposée différemment dans toutes les religions et tous les courants et est présente en eux d'une manière ou d'une autre. Mais comme la raison des êtres humains est différente et que les capacités rationnelles varient d'un être humain à l'autre, chacun, dans sa quête du Créateur, l'a perçu selon ses propres dispositions, ses propres coutumes, son propre niveau de connaissance et sa propre capacité de compréhension, et l'a donc décrit en conséquence. Enfin, l'être humain associe à des choses qu'il ne comprend pas et ne connaît pas en raison de son intelligence limitée et

imparfaite, des choses qui lui sont familières. La plupart de ceux qui pensaient avoir trouvé la vérité se sont retrouvés au milieu d'erreurs et de fausses croyances comme le zoroastrisme ou l'idolâtrie. C'est donc à cause de leur erreur qu'ils sont tombés dans le polythéisme et l'incrédulité.

Parce que l'être humain, avec son intelligence limitée, ne peut pas comprendre le Créateur absolu, Allah, le plus miséricordieux des miséricordieux, a envoyé des prophètes à chaque époque à chaque peuple. C'est ainsi qu'Il a enseigné à l'humanité le droit chemin. Les bienheureux ont accepté la foi et ont ainsi atteint la félicité ici-bas et dans l'au-delà. Les malheureux, quant à eux, ont nié le message et s'y sont opposés, n'obtenant que tristesse et perte.

Les circonstances, les coutumes et les traditions de chaque époque à laquelle vivait un prophète, de l'endroit où il se trouvait et du peuple auquel il était messager, étaient différentes. Chaque prophète appelait à la croyance en l'existence et l'unicité d'Allah le tout-puissant, tout en annonçant aux êtres humains quelques dispositions (ahkām) et actes d'adoration (ibādāt) permettant d'atteindre la félicité ici-bas et dans l'au-delà. Selon les historiens, Allah le tout-puissant a envoyé Moïse (Mūsā), paix sur lui, environ 1650 ans avant Jésus-Christ en tant que prophète. Moïse, paix sur lui, a enseigné à son peuple, les enfants d'Israël (Israélites, Banū Isrā'īl), tout comme les prophètes avant lui, tels qu'Adam, Noé (Nūh), Hénoch (Idrīs), Abraham (Ibrāhīm), Isaac (Ishāq) et Jacob (Ya'qūb), paix sur eux, à leur peuple respectif à leur époque respective, la croyance en l'existence d'Allah le tout-puissant, Son unicité et autres éléments de la foi. Il leur enseigna les actes d'adoration obligatoires (ibādāt) et les règles concernant les relations humaines (mu'āmalāt), essayant ainsi d'éloigner les Israélites de l'idolâtrie. Après le décès de Moïse, paix sur lui, les Israélites furent frappés par diverses catastrophes et troubles. En effet, ils se sont détournés des croyances que Moïse, paix sur lui, leur avait enseignées et se sont ainsi égarés. Allah le tout-puissant envoya alors le prophète Jésus (Īsā), paix sur lui, aux Israélites. Celui-ci appela à nouveau à croire en l'existence d'Allah le tout-puissant et en Son unité, enseigna le monothéisme et d'autres principes de la foi, s'efforça de guider les égarés et renforça ainsi la foi déjà proclamée par Moïse, paix sur lui.

Mais tout comme les Israélites se sont détournés des enseignements authentiques de Moïse, paix sur lui, les disciples de Jésus, paix sur lui, se sont également détournés de la foi correcte qu'il

avait proclamée. Peu à peu, les Évangiles ont été réécrits et les épîtres relatives au christianisme ont été rédigées. Différents conciles (assemblées de clercs) ont été convoqués en divers endroits et ont pris des décisions contradictoires. Cela a donné naissance à 72 groupes/croyances totalement différents. Ils se sont complètement séparés du monothéisme (tawhīd) et de la croyance que Jésus, paix sur lui, leur avait enseignée, et la plupart d'entre eux tombèrent dans la mécréance et l'idolâtrie. C'est alors qu'Allah le tout-puissant envoya son bien-aimé et le plus éminent des prophètes, Muhammad, paix sur lui, comme prophète de la fin des temps sur terre [pour les êtres humains].

Alors que la plupart des commandements de la religion proclamée par Moïse, paix sur lui, se rapportent à des actions extérieures et sensorielles, la plupart des commandements avec lesquels Jésus, paix sur lui, a été envoyé concernent la connaissance du cœur, c'est-à-dire une connaissance intérieure et suprasensible. Allah le tout-puissant a révélé l'islam et son livre, le noble Coran, à notre prophète Muhammad, paix sur lui, comme la religion la plus parfaite, la plus ultime et la plus élevée, qui réunit ces deux niveaux.

C'est ainsi qu'Allah le tout-puissant a révélé à notre glorieux Prophète, par l'intermédiaire de Ses anges, et a ainsi annoncé à tous les êtres humains l'islam parfait, qui réunit les commandements concernant les actions extérieures de la religion de Moïse, paix sur lui, et les commandements concernant les actions surnaturelles de la religion de Jésus, paix sur lui, de manière harmonieuse et contemporaine, tout en y ajoutant de nombreuses vérités extérieures et intérieures.

La croyance en l'unicité d'Allah le tout-puissant est identique dans toutes les religions révélées, qui sont toutes fondées sur la foi en un Dieu unique (monothéisme). Ce qui distingue les religions les unes des autres, c'est la connaissance des actes d'adoration. Au cours des 80 premières années qui ont suivi l'ascension de Jésus, paix sur lui, au ciel, il n'y avait aucune divergence ni dispute concernant l'existence et l'unicité de Dieu. Tous les apôtres, leurs successeurs et à nouveau leurs successeurs ont cru jusqu'à leur mort à l'unicité de Dieu, clairement annoncée dans l'Évangile, et sont morts dans cet état. Dans les trois premiers Évangiles [c'est-à-dire les Évangiles selon Matthieu, Marc et Luc], il n'y avait pas la moindre trace de la foi en la Trinité (c'est-à-dire la foi en le Père, le Fils et le Saint-Esprit). Ce n'est que plus tard qu'apparut en grec le quatrième Évangile, attribué à Jean. On y trouve des formulations telles que l'idée des trois hypostases (entités), qui renvoient

à la pensée du philosophe grec Platon. À cette époque, il existait encore un débat animé dans les écoles philosophiques d'Alexandrie sur les philosophies des stoïciens (rawāqiyyūn) et des pythagoriciens (ichrāqiyyūn). [La Stoa est une école de pensée philosophique fondée à Athènes 3 siècles avant Jésus-Christ par le philosophe grec Zénon. Le courant des pythagoriciens a quant à lui été fondé par le philosophe Pythagore. Nous reviendrons plus en détail sur ces deux philosophies dans des chapitres ultérieurs.] Les partisans de l'école platonicienne voulaient que l'Évangile de Jean ait une plus grande acceptation. Mais comme la Trinité était encore étrangère au christianisme à cette époque, les premiers chrétiens ont d'abord rejeté cette doctrine avec véhémence. C'est ainsi que les partisans de Jésus, paix sur lui, se sont divisés en deux camps, se sont violemment opposés et se sont même fait la guerre. En 325 apr. J.-C., à l'époque de Constantin Ier, un concile a été convoqué à Nicée, au cours duquel la foi monothéiste, qui constituait la base de la religion de Jésus, paix sur lui, a été abandonnée. Sous l'influence de Constantin le Grand, qui appartenait à l'école platonicienne, la doctrine des trois hypostases sous forme de Père, Fils et Saint-Esprit a été introduite dans le christianisme. C'est à partir de ce moment-là que la doctrine de la Trinité a commencé à se répandre partout. Les véritables croyants, qui restaient fidèles à la religion originelle de Jésus, paix sur lui, se dispersèrent ici et là. C'est ainsi que la philosophie platonicienne a émergé et que la religion de Jésus, paix sur lui, a été repoussée. Les véritables croyants, quant à eux, se cachèrent. C'est ainsi que la foi trinitaire prit le dessus sur la foi monothéiste, et que ces chrétiens qui croyaient en l'unicité d'Allah le tout-puissant et qui étaient de moins en moins nombreux, furent excommuniés, persécutés et exécutés par les églises trinitaires, jusqu'à ce qu'ils disparaissent peu après.

En 446 [1054 apr. J.-C.], le patriarche de Constantinople (Istanbul), Michel Ier Cérulaire, s'est révolté contre les repréailles intolérables de l'Église romaine occidentale, dont le centre était Rome. Il refusa que le pape soit à Rome le représentant de Jésus, paix sur lui, et le successeur de l'apôtre Pierre [considéré comme le premier pape]. Il s'opposa également à certains principes fondamentaux de l'Église romaine, comme l'idée que le pape devait vivre séparé du peuple.

Lors des réunions du clergé, qu'ils appelaient conciles, ils prenaient à chaque fois des décisions totalement différentes en ce qui concerne les fondements de la foi. Ils se sont éloignés de ceux qui

s'opposaient à leurs décisions, et ainsi, 72 groupes distincts ont fini par émerger. Malgré cela, l'Église romaine n'a pas renoncé à la voie qu'elle avait suivie jusqu'alors. A cette époque, les souverains européens étaient encore totalement ignorants de ces événements. Ils dépouillaient leurs sujets, leur infligeaient diverses injustices et les traitaient comme un troupeau de moutons qu'ils pouvaient traiter comme ils le voulaient. Pour que personne ne s'oppose à ce pillage et à ces injustices, les souverains utilisaient l'influence des prêtres sur le peuple inculte à leur propre profit. C'était comme si les souverains étaient sous l'autorité des prêtres. D'un autre côté, les prêtres, qui étaient au courant de l'ignorance, des intentions et des faiblesses des souverains, utilisaient à leur tour leur autorité pour servir leurs propres intérêts au service de l'Église. Même si, en apparence, les souverains dirigeaient l'Europe, en réalité, c'était uniquement les prêtres qui le faisaient. Au début, les papes du christianisme primitif avaient encore besoin de la confirmation et de l'autorisation des rois italiens pour mener à bien leur mission. Par la suite, leur influence s'est accrue à tel point qu'ils pouvaient nommer empereur celui qu'ils voulaient et destituer celui qu'ils ne voulaient pas. En raison de leur ignorance, les gens ordinaires étaient littéralement écrasés entre l'oppression et la souffrance des souverains et l'avidité des prêtres. Ils ont ainsi connu toutes sortes de souffrances et de difficultés. Cependant, comme ils considéraient leur situation comme le destin de Dieu, ils se taisaient et enduraient cette situation avec patience. Ainsi, le continent européen tout entier a été dévasté par les ténèbres de l'ignorance et par le fanatisme.

Pendant ce temps, dans les pays islamiques, un tout autre modèle de gouvernance existait. L'Arabie, l'Irak, l'Iran, l'Égypte et le Turkestan avaient connu une multitude de développements matériels et intellectuels sous les règnes des Omeyyades et des Abbassides. [Les musulmans de cette époque vivaient dans la prospérité matérielle et spirituelle.] Sous le règne des sultans omeyyades en Andalousie, les musulmans ont construit l'Espagne de la plus belle des manières et ont atteint l'apogée de la civilisation. On accordait une grande importance à la science, aux métiers, au commerce, à l'agriculture et à l'éthique. Alors que l'Espagne avait été laissée à l'abandon par les Goths, elle s'est transformée en un véritable jardin du Paradis sous le règne des musulmans. Les scientifiques et les industriels d'Europe seront toujours redevables à l'islam. En réalité, ils devraient être éternellement reconnaissants aux musulmans, car l'étincelle de la science et de l'éthique est arrivée pour la

première fois en Europe par le biais des musulmans d'Andalousie.

Au cours du Moyen Âge, la civilisation islamique née en Andalousie s'est répandue au-delà des frontières et a atteint l'Europe. Certains Européens talentueux ont remarqué la valeur de la culture intellectuelle andalouse et ont traduit dans leurs langues de nombreux ouvrages de savants islamiques. Grâce à ces traductions et à leurs propres œuvres basées sur celles-ci, l'Europe a commencé à se réveiller du sommeil de l'ignorance. En 923 [1517 apr. J.-C.], Martin Luther apparut en Allemagne avec pour objectif de réformer le christianisme. Luther rejeta de nombreux principes fondamentaux de l'Église romaine qui étaient contraires à la raison. [Martin Luther est un théologien allemand et le fondateur du protestantisme. Les chrétiens qui suivent le pape sont appelés catholiques. Luther est né en 888 [1483 apr. J.-C.] et est mort en 953 [1546 apr. J.-C.]. Il a publié de nombreux ouvrages. Tout comme il était hostile au pape, il était également un ennemi acharné de l'islam. Les catholiques et les protestants sont également ennemis les uns des autres.] Après lui, Calvin est apparu. Bien qu'il confirmait certaines thèses de Luther, il le contredisait sur d'autres. Luther et Calvin rejetèrent tous deux les formes du culte et de la foi de l'Église romaine. Ils ne croyaient pas non plus que le pape était le successeur de Pierre et le représentant de Jésus, paix sur lui. Les chrétiens qui se sont ralliés à Luther et Calvin sont appelés « **protestants** ».

L'Église romaine, qui avait déjà perdu un tiers de ses fidèles suite à la séparation de l'Église orientale, en perdit un autre tiers avec l'émergence du protestantisme. Cet événement fut un coup dur pour les papes. Avec l'aide de la puissance militaire des souverains catholiques, ils ont eu recours à des mesures malveillantes, comme le massacre des protestants, pour les vaincre. Comme la foi et les convictions ne peuvent être changées par la violence, ces tentatives ont eu l'effet inverse : le protestantisme s'est ainsi répandu en Grande-Bretagne et en Amérique. L'Église romaine a alors commencé à renforcer son influence en christianisant les membres d'autres religions et les peuples non civilisés. Pour ce faire, des écoles privées catholiques ont été fondées dans le monde entier. Afin de faire connaître et de propager la foi catholique, ils ont formé des prêtres extrêmement fanatiques qu'ils ont appelés « **missionnaires** ». Ceux-ci ont été envoyés par groupes en Amérique, au Japon, en Chine, en Abyssinie et dans d'autres pays islamiques. Dans les endroits où ils se rendaient, les missionnaires ne pouvaient que tromper quelques personnes ignorantes par di-

verses promesses et tentations. Dans les peuples ignorants, ils ont provoqué des conflits familiaux, incitant les filles à se dresser contre leurs mères et les fils contre leurs pères. Dans les pays où ils sont allés, ils ont provoqué diverses révoltes et troubles. Lorsque le peuple et les gouvernements en eurent assez de supporter les troubles causés par les missionnaires, ceux-ci furent expulsés de leurs pays. Dans certains pays, ils ont cependant subi des sanctions plus graves, allant jusqu'à être exécutés. Sous prétexte de répandre le christianisme, ces missionnaires ont infligé tant de souffrances à l'humanité que le christianisme est tombé en disgrâce dans le monde entier. Quiconque lit les livres d'histoire relatant les atrocités commises par l'Église romaine catholique, des actes que le monde n'avait jamais vus ni entendus auparavant, et qui sont le résultat du fanatisme catholique et de sa soif de richesse, comme le massacre de la Saint-Barthélemy ou les meurtres commis au nom de l'Inquisition, ne peut que frémir d'horreur.

Pendant que l'Église catholique formait des missionnaires pour répandre le catholicisme, les protestants ne sont pas restés inactifs. En formant des communautés dans les endroits les plus divers, ils ont réussi à rassembler une grande fortune. [Sous la surveillance du ministère des Colonies, fondé en Angleterre pour éradiquer l'islam], des livres sur le protestantisme, des espions et des missionnaires ont été envoyés dans le monde entier. Comme l'ont révélé des registres comptables publiés ultérieurement, l'institution protestante « Bible House » fondée en 1219 [1804 apr. J.-C.] en Angleterre, avait fait traduire la Bible en 204 langues différentes. Le nombre de livres chrétiens imprimés et distribués par cette institution jusqu'à la fin de l'année 1287 [1872 apr. J.-C.] s'élève à près de 70 millions. Cette même institution a dépensé 205 313 livres anglaises en 1872 pour la propagation du protestantisme. [Aujourd'hui encore, cette institution est active sous la supervision du ministère britannique des Colonies et continue de fonder dans de nombreux endroits du monde des cliniques, des hôpitaux, des salles de conférence, des bibliothèques, des écoles et des centres de loisirs telles que des cinémas et des centres sportifs. Ils n'épargnent aucun effort pour diffuser le protestantisme auprès de ceux qui viennent régulièrement dans ces lieux. Les catholiques s'efforcent de manière similaire. Ils sont tous actifs dans la recherche de travail pour les jeunes dans les pays pauvres, dans la distribution de nourriture à la population et dans l'encouragement à l'acceptation du christianisme.] Malgré toutes ces activités, les Européens sont plus éveillés qu'auparavant et ont compris, après diverses ex-

périences, quels fauteurs de troubles et quels semeurs de discorde étaient en réalité ces missionnaires et ces espions. C'est la raison pour laquelle les missionnaires ne jouissent d'aucune considération auprès des Européens. Les missionnaires qui publient et distribuent gratuitement [un nombre incalculable] de livres ne le font pas dans leur propre pays en Europe, mais les envoient dans d'autres pays. Tant qu'ils ne se soumettaient pas aux lois de leur propre pays, ils ne pouvaient pas se rendre dans d'autres pays européens, et encore moins y répandre leur propre religion. [Il n'a jamais été permis aux missionnaires catholiques de répandre leur foi dans les pays protestants ou aux missionnaires protestants de répandre leur foi dans les pays catholiques.] Lorsque de telles activités étaient remarquées, les missionnaires étaient immédiatement expulsés du pays par les forces de police. Dans chaque pays européen où ils se rendaient, ils étaient méprisés et humiliés.

Les missionnaires [ainsi que les espions du ministère britannique des Colonies] ont su tirer profit de la liberté que l'Empire ottoman accordait aux non-musulmans. Au cours des 40 ou 50 dernières années, ils se sont installés dans les pays sous domination ottomane. Ils y ont établi des écoles en divers endroits, prétendant rendre service à l'humanité en offrant des cours gratuits aux enfants. Ce faisant, ils ont trompé certains ignorants. Les personnes peu instruites de tous les pays, manquant de connaissances suffisantes sur les préceptes et les obligations de leur religion, ont notamment été la cible des protestants, qui disposaient de budgets plus importants. Ces derniers leur accordaient des aides financières mensuelles et annuelles en échange de leur conversion au protestantisme. Mais ce n'est pas tout : ils les ont aussi aidés à obtenir des postes au sein de l'État, par le biais des ambassades et des consulats. En Anatolie et en Roumélie, ils ont réussi à convaincre et à s'attacher des chrétiens naïfs appartenant au peuple ottoman. Toutefois, ils n'ont pas pu exploiter ces gens comme ils le souhaitent, car ils les ont simplement trompés et liés à eux avec de l'or et de l'argent. Alhamdulillah, ils n'ont pas réussi à convaincre [à égarer et à christianiser] ne serait-ce qu'un seul musulman connu.

Pour tromper les musulmans, les missionnaires ajoutèrent à la fin de la traduction turque de la Bible qu'ils firent imprimer en 1282 [1866 apr. J.-C.] à Istanbul, l'annexe suivante : « Ce livre est, par la traduction d'Ali Beg et l'aide de Tûrabi Efendi, une version révisée et corrigée de l'édition précédemment publiée. » Par cette déclaration, ils ont fait savoir qu'ils avaient prétendument trompé certains musulmans. Nous savons qu'une personne a traduit la Bi-

ble en échange de plusieurs centaines de pièces d'or, mais il reste incertain si cette personne a effectivement adopté le protestantisme. Étant donné qu'il n'existe pas de personne compétente et connue du nom d'Ali Beg qui aurait pu se charger d'une telle traduction, il est fort probable que le nom ait été inventé de toutes pièces, car s'il s'agissait d'une personne connue, on aurait écrit le nom sous lequel il était connu. Comme Tūrabi Efendi vivait en Égypte et était marié à une protestante, il n'est pas surprenant qu'il ait effectivement apporté son aide. Cependant, personne n'a encore entendu dire qu'il avait pris goût aux rites protestants et qu'il les avait appréciés. Il est même inimaginable qu'il ait changé de religion après avoir mis en lumière toutes les fausses croyances des protestants. Même si c'était le cas, Tūrabi Efendi n'est pas une personne connue de tous. En effet, enfant, il a été envoyé par l'Etat égyptien en Grande-Bretagne où il a appris des langues étrangères dans une école de prêtres. Cela signifierait qu'il était enclin au protestantisme avant même d'avoir appris véritablement l'islam.

Aucun chrétien ne peut présenter un musulman raisonnable qui a embrassé le protestantisme après avoir appris l'islam, reçu une éducation islamique, fait l'expérience de la réalité de l'islam, bénéficié du plaisir spirituel de la parole de l'unicité (kalimat al-tawhīd) et entendu son parfum spirituel. S'il en a été capable, il faut examiner de près si l'argent, le patronage ou les fonctions ont joué un rôle dans cette situation. Il est très difficile, voire impossible, d'expliquer à une personne qui dit : « **Allah le tout-puissant n'a pas d'associé, rien et personne ne Lui ressemble. Je Le déclare exempt de tout défaut !** », de lui faire dire : « Dieu est un mais aussi trois ou Dieu est trois mais aussi un. » Si un musulman qui connaît les fondements de la foi s'occupe trop de la philosophie, il est peut-être concevable qu'il penche vers la voie des philosophes. Mais il n'est jamais possible qu'il se tourne vers le christianisme. Parce que le véritable protecteur de l'islam est Allah le tout-puissant, les activités surnoises et néfastes des missionnaires ne constituent pas un danger sérieux pour les musulmans. L'idée même qu'ils puissent constituer un danger est, selon nous, une forme de dévalorisation. Cependant, les prêtres qui sont arrivés dans notre pays ont commencé à écrire et à distribuer gratuitement des livres sur la prétendue fausseté de l'islam et la supériorité du christianisme, conformément à la mission qui leur avait été confiée par le ministère britannique des Colonies. Par le mensonge et la tromperie, ils ont essayé de présenter le faux comme la vérité. Répondre à ces

mensonges et calomnies des missionnaires est un devoir collectif (fard kifāya) pour les musulmans érudits. Leur véritable objectif est de dénaturer l'islam et de semer ainsi, comme ils l'ont fait dans d'autres pays, les graines de l'inimitié entre l'homme et la femme et entre les frères et les proches. [Car ces gens considèrent que les Évangiles d'aujourd'hui sont la parole de Dieu et affirment qu'ils obéiront aux ordres qu'ils contiennent], car il est dit dans l'Évangile de Matthieu : « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. » [Mt 10 : 34-36] Les prêtres missionnaires se sont basés sur ce verset lorsqu'ils ont trompé les incultes et les ont montés contre leurs pays. Leur véritable objectif était de mener l'islam et son gardien actuel, l'Empire ottoman, à leur perte. Ce faisant, ils ont semé les graines de l'hypocrisie et de l'hostilité au sein de la population chrétienne, qui menait une vie des plus confortables sous la bienveillance et la domination ottomanes. Depuis l'époque des nobles compagnons du Prophète jusqu'à la nôtre, les empires islamiques n'ont jamais traité injustement les membres d'autres religions qui vivaient sous leur règne en raison de leurs religions, ni même interféré dans leurs affaires religieuses. En particulier, depuis 600 ans, l'Empire ottoman a non seulement permis à sa population non musulmane de pratiquer librement sa religion, mais il lui a également fourni toutes les aides nécessaires à l'exercice de son culte et a fait preuve de bienveillance à son égard. Ce soutien et cette justice font partie des préceptes de l'islam. Les ordres de notre Prophète à ce sujet sont écrits dans les livres islamiques, comme par exemple le livre **Foi et islam**. C'est pourquoi l'Empire ottoman s'est engagé à ne jamais rabaisser ou traiter injustement un groupe de population en raison de ses convictions religieuses. Il est inconcevable que l'on soit invité chez quelqu'un et que l'on rabaisse ou diffame en même temps ses croyances, qu'il considère comme sacrées. Un tel comportement ne se retrouve nulle part ailleurs dans le monde. Ce qui est important dans ce contexte, ce sont les paroles déstructurées, les écrits et les livres [médiés] dans lesquels les ennemis de l'islam rendent publiques leurs calomnies contre l'islam. Il est également important d'attirer l'attention sur ces mensonges et ces calomnies [de leur offrir une réfutation] et de montrer au monde entier à quel point leurs publications, qu'ils considèrent comme correctes, reposent sur des bases erronées. Entre autres, mon livre Chams al-

haqīqa, que j'ai publié en turc, a déjà répondu de manière excellente aux attaques des missionnaires contre l'islam. Dans ce livre, j'ai expliqué en détail de nombreux thèmes du christianisme et formulé de nombreuses questions problématiques. Malgré cela, les prêtres continuent à publier de nouveaux livres et traités mensongers, en faisant semblant de ne pas avoir lu les questions de mon livre ni l'excellent livre du grand érudit indien Rahmatullah Efendi intitulé **Izhār al-haqq**, qu'il a publié en arabe et qui a ensuite été traduit en turc. Dans leurs nouvelles publications, ils ne font rien d'autre que de répéter leurs anciennes accusations. Ils ont été incapables de répondre à une seule des questions que nous leur avons posées dans les livres **Chams al-haqīqa** et **Izhār al-haqq**.

A la 390<sup>e</sup> page du livre persan **Maqāmāt-i akhyār**, on peut lire : « L'ecclésiastique protestant Fander était très célèbre parmi les chrétiens. L'organisation missionnaire protestante envoya Fander en Inde avec une sélection d'ecclésiastiques. Ils devaient y travailler à la propagation du christianisme. Au mois de Rabī'ul-ākhir et le 11 Rajab de l'année 1270 [1854 apr. J.-C.], une discussion [confrontation scientifique] a eu lieu entre ce groupe de missionnaires et des personnalités choisies, dont le grand savant islamique de Delhi, Rahmatullah Efendi. Après de longues discussions, Fander et ses compagnons sont arrivés à un point où ils ne pouvaient plus fournir de réponses. Quatre ans plus tard, lorsque le gouvernement britannique occupa l'Inde [et opprima les musulmans, en particulier le sultan et les érudits], Rahmatullah Efendi émigra à la Mecque. En 1295 [1878 apr. J.-C.], cette délégation de missionnaires arriva à Istanbul et commença à y propager le christianisme. Le grand vizir Khayruddin Pacha [mort en 1307 (1889 apr. J.-C.)] invita alors Rahmatullah Efendi à Istanbul. Lorsque les missionnaires virent Rahmatullah Efendi devant eux, ils furent pris d'une violente frayeur. Ils ne purent répondre aux questions qui leur étaient posées et prirent la fuite. Le pacha fit alors un cadeau généreux à ce grand érudit de l'islam. Il lui demanda également d'écrire comment il avait réussi à réfuter les chrétiens et à les mettre en fuite. Il écrivit alors son œuvre en arabe **Izhār al-haqq** du 16 Rajab jusqu'à la fin du mois de Dhul-Hijja et retourna ensuite à la Mecque. Khayruddin Pacha fit traduire ce livre en turc et imprima les deux. L'ouvrage fut également traduit dans des langues européennes et diffusé partout. Les journaux britanniques ont même déclaré que si ce livre se répandait, le christianisme subirait d'énormes dommages. Le calife de tous les musulmans, le sultan Abdülhamid II, miséricorde sur lui, l'invita à nouveau au mois de

Ramadan de l'année 1304 et l'honora et lui offrit des cadeaux dans son palais. Rahmatullah Efendi décéda à la Mecque au mois de Ramadan 1308 [1890 apr. J.-C.]. »

Nous avons donné le titre **Diyā al-Qulūb** à ce livre que nous commençons à écrire avec l'aide d'Allah le tout-puissant. Nous tenons à préciser que ce livre n'a pour but que de répondre aux livres et brochures hostiles à l'islam des missionnaires protestants et de leur opposer ainsi une réplique. Nos citoyens chrétiens, qui veulent préserver leur religion et leur bien-être, se sentent également importunés par les missionnaires et sont d'accord avec nous pour vouloir éviter leur préjudice.

**Ishāq Efendi de Harput**

### **ALLAH EST L'UNIQUE**

*Le Créateur de la terre et du ciel est Allah, l'Unique,  
Celui qui pare les arbres et fait éclore les fleurs, c'est Allah, l'Unique.  
Allah sait, voit et entend tout ce que tu fais et dis, toutes les choses,  
Il existe, Il est le seul Dieu, Il est grand.  
Nous aimons Allah le tout-puissant, nous accomplissons tous Ses  
commandements,  
nous accomplissons les cinq prières, nous ne nous rebellons pas contre Lui,  
Il nous a donné la raison et nous a montré le droit chemin.  
Il a dit à ce sujet : « Celui qui ne suit pas l'islam brûlera dans le feu. » Celui  
qui croit au Coran, suit le Prophète,  
trouve le bonheur dans ce monde et le salut de l'Enfer.  
Le musulman a certainement un bon caractère, et, au-delà, tout le monde  
est satisfait de lui, de lui, aucune injustice n'émane envers autrui,  
Il est heureux dans son cœur et rayonne de cette joie.  
Ô mon Seigneur ! Pardonne-moi ainsi qu'à mes parents !  
Protège les musulmans du mal des mécréants !*

## DIYĀ AL-QULŪB (LA LUMIÈRE DES CŒURS)

Allah le tout-puissant existe et Il est Un. Le nombre de Ses attributs de perfection (al-sifāt al-thubūtiyya) est de huit. Le premier d'entre eux est l'attribut de la vie (Hayāt).

Dans l'un des traités publiés par les religieux protestants d'Istanbul contre l'islam, on peut lire ceci :

*« La prééminence et la supériorité du christianisme se reconnaissent au fait qu'il se répand très rapidement parmi les êtres humains, et ce parce qu'il a un impact qui convient aussi bien à la vie quotidienne qu'à la domination mondiale. Dieu a distingué le christianisme des autres religions et l'a révélé comme la véritable religion pour l'humanité. Le fait que les juifs aient subi un déclin et divers fléaux, et qu'ils aient finalement connu la diaspora, est une punition évidente de Dieu pour avoir renié le christianisme.*

*Si l'on prétend que le christianisme a été aboli par l'apparition de l'islam, il convient alors de se demander si l'islam surpasse le christianisme en matière de vitalité et de mode de vie, et s'il est capable d'attirer les cœurs des êtres humains aussi efficacement que le christianisme. Il faut également s'interroger sur le fait que, avec l'apparition de l'islam, les chrétiens n'aient pas connu de terribles fléaux, comme ce fut le cas des juifs à leur époque. Le christianisme s'est diffusé durant ses 300 premières années sans adopter de structures étatiques. L'islam, en revanche, est passé d'une structure religieuse à une structure étatique directement après l'Hégire. Pour cette raison, il est difficile de déterminer la véritable relation entre l'islam et le christianisme en ce qui concerne les effets psychiques et spirituels sur le cœur des êtres humains. Toutefois, Jésus a appelé les êtres humains à sa religion pendant trois ans. Durant cette période, il a gagné un grand nombre de disciples, parmi lesquels il a choisi 12 apôtres. À un autre moment, il a choisi 70 autres personnes pour servir de "messagers de la joie de l'Évangile", qu'il a envoyées pour montrer aux êtres humains la voie véritable. Plus tard, il a rassemblé 120 personnes en un même lieu. Selon aux récits des apôtres, les lettres de Paul rapportent que, dans les quarante jours précédant son exécution, il a envoyé 500 autres de ses disciples pour prêcher sa religion aux êtres humains. »*

Plus loin, on peut lire dans ce traité publié à Istanbul : « Selon

les historiens arabes Ibn Ishāq [décédé en 151 (768 apr. J.-C.) à Bagdad], Wāqidī, Tabarī, Ibn Sa'd Muhammad al-Basrī [décédé en 230 (845 apr. J.-C.) à Bagdad] et d'autres, les premiers à croire en Muhammad furent sa femme Khadija, son fils adoptif et serviteur Zayd ibn Hāritha, son cousin Alī ibn Abī Tālib, son fidèle ami et compagnon de grotte Abū Bakr al-Siddīq, ainsi que ses serviteurs qu'il avait l'habitude de traiter avec bienveillance. Jusqu'au moment où Umar embrassa l'islam, c'est-à-dire jusqu'à la sixième année de sa nomination à la prophétie (bi'tha), seulement 50 personnes s'étaient converties à l'islam. Selon une tradition, il s'agissait de 40 ou 45 hommes et de 10 ou 11 femmes. La dixième année de la nomination à la prophétie, en raison de la torture et de l'hostilité des polythéistes mecquois, les musulmans émigrèrent pour la deuxième fois en Abyssinie, et le nombre de musulmans ayant émigré en Abyssinie s'élevait alors à 101, comprenant 83 hommes et 18 femmes. Muhammad al-Wāqidī [décédé en 207 (822 apr. J.-C.)] rapporte que lors de la bataille de Badr, qui eut lieu 19 mois après l'émigration (Hégire), le nombre de musulmans émigrés (muhājirūn) était de 83. Il en résulte que le nombre de personnes ayant cru en Muhammad pendant les treize années précédant l'Hégire n'était que d'une centaine. Les livres d'histoire indiquent également que le nombre d'êtres humains qui ont embrassé l'islam pendant l'émigration était de 75, dont 73 hommes et 2 femmes. Cette comparaison montre clairement quelle religion, entre l'islam et le christianisme, a eu une influence plus profonde sur les cœurs des êtres humains. Si l'on compare donc entre Muhammad et Jésus le nombre de personnes qui ont embrassé la foi sans contrainte extérieure, c'est-à-dire uniquement par la proclamation de la religion (tabligh), on constate ce qui suit : Après 13 ans de prédication de Muhammad, 180 personnes ont cru en lui. Mais en trois ans, plus de 500 personnes ont cru en Jésus. C'est à partir de là que l'islam et le christianisme ont commencé à se répandre différemment. Cette différence repose uniquement sur les moyens employés. Le plus important ici sont les moyens militaires utilisés par la communauté de Muhammad. En remportant des victoires dans les guerres, les musulmans se sont rapidement renforcés et se sont propagés soudainement. Contrairement au christianisme, l'islam ne s'est donc pas répandu grâce à une forte influence sur les cœurs des êtres humains. Les premiers chrétiens ont souffert patiemment pendant 300 ans sous la domination des Perses. Malgré les nombreux obstacles, ils se sont répandus si rapidement qu'à l'époque où Constantin Ier a adopté le christianisme en 313 apr. J.-C., le

nombre de chrétiens s'élevait déjà à plusieurs millions. Quant aux peuples conquis par les musulmans, ils ne furent apparemment pas contraints directement de se convertir à l'islam. Cependant, diverses provocations les ont éloignés de leurs traditions et coutumes. Outre le fait que les êtres humains ont dû subir diverses hostilités, certains moyens nécessaires à la pratique de leurs rites religieux ont été interdits. Mais comme ils étaient impuissants, ils ont dû supporter ces représailles. Cela signifie qu'ils ont finalement été contraints d'adopter l'islam d'une manière spirituelle. On rapporte par exemple que 4000 églises ont été détruites à l'époque du calife Umar. Il n'est donc pas surprenant qu'à cette époque, des milliers de personnes ignorantes, préoccupées par le monde et sans défense aient embrassé l'islam afin d'obtenir des biens et des fonctions au milieu de la confusion qui régnait alors. La propagation de l'islam de cette manière est comparable à l'apparition de conquérants comme Alexandre le Grand. Les grandes victoires des musulmans n'indiquent en aucun cas que le Coran est un livre révélé par Dieu. Même les chrétiens vivant sous domination musulmane n'appréciaient guère les conquêtes et les efforts des musulmans. Pourtant, la propagation du christianisme a été bien plus efficace parmi les Perses. Aujourd'hui, il n'existe même pas de petits groupes païens en Europe, alors qu'il existe encore de nombreux chrétiens dans les pays islamiques.

Les juifs ont subi la colère de Dieu parce qu'ils ont nié le christianisme. Ils sont devenus un peuple méprisé, expulsé d'abord de sa patrie, puis de tous les autres pays du monde. Peut-on dire que les chrétiens, après avoir renié l'islam, ont subi plus de malheurs et de fléaux que les juifs, ou du moins dans la même mesure ? Alors que le monde compte aujourd'hui 150 millions de musulmans, il y a plus de 300 millions de chrétiens. Une religion révélée par Dieu et véridique impose certainement la justice et la miséricorde. Elle offre à l'être humain le bonheur de se rapprocher de son Créateur par une foi parfaite et des actes d'adoration. Une telle religion permettrait à ses fidèles d'atteindre les plus hauts niveaux et de vivre dans la prospérité matérielle et immatérielle. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Si l'avènement de l'islam avait invalidé la validité du christianisme, les pays islamiques devraient pouvoir offrir un niveau de richesse et de bonheur bien supérieur à celui des autres. Or, il se trouve que l'islam est né en Arabie et que cette région est passée sous le contrôle des musulmans du vivant de Muhammad, paix sur lui. Au cours des règnes des premiers califes, les musulmans ont conquis et contrôlé de nombreux pays riches. Cepen-

*dant, ils ont perdu leur richesse aussi vite qu'ils l'ont acquise. Même aujourd'hui, les Arabes vivent dans la pauvreté. La plupart des régions musulmanes sont laissées à l'abandon et les terres ne rapportent rien. Les musulmans qui y vivent sont éloignés de la richesse, du développement et de la civilisation. Ils sont même devenus dépendants de l'Europe en matière de science et de formation professionnelle. Lorsqu'ils ont besoin d'un ingénieur, par exemple, ils le font venir d'Europe. Dans la marine et l'armée, les jeunes sont formés par des instructeurs chrétiens. Les armes utilisées par les soldats musulmans lors des guerres, le papier des savants et des secrétaires, les vêtements des jeunes et des anciens et divers objets d'usage courant sont en grande partie fabriqués dans des pays chrétiens. Quelqu'un peut-il nier que ces biens sont importés de pays chrétiens ? Même les armes des soldats musulmans sont importées d'Europe. Grâce au christianisme, l'Europe a connu un grand essor en termes de population, d'éducation, de gouvernement et d'économie. Ils ont fondé d'excellents hôpitaux, des écoles structurées et des hospices. Ils essaient à présent de répandre le christianisme dans d'autres pays en fondant des hôpitaux et en leur envoyant des enseignants et des livres. Les musulmans, en revanche, ne s'efforcent pas de proclamer leur foi aux païens et aux chrétiens en distribuant des millions de traductions du Coran ou en envoyant des érudits et des missionnaires. Si l'avènement de l'islam avait réellement aboli le christianisme, la situation serait tout autre... »*

**Réponse :** Si l'on résume les idées avancées dans de tels traités par les missionnaires chrétiens, on constate qu'ils considèrent le christianisme comme supérieur, plus juste et non abrogé par rapport à l'islam, en se basant sur les arguments suivants : La propagation rapide du christianisme ; le fait que le christianisme ait été épargné par les grands fléaux qui ont frappé les juifs ; le fait que l'islam se soit répandu par l'épée (par la guerre), alors que le christianisme se serait répandu par le bon conseil, la beauté et la miséricorde envers les êtres humains ; la supériorité en nombre des chrétiens par rapport aux musulmans ; la puissance des pays chrétiens ; la supériorité des pays chrétiens en matière d'industrie, de richesse et de développement ; les efforts plus importants des chrétiens pour réaliser des projets de bienfaisance ; et le fait qu'il n'y a plus de païens en Europe, alors qu'il y a encore dans les pays musulmans, de nombreux chrétiens et juifs.

En réponse au premier argument, selon lequel « *le christianisme s'est répandu très rapidement* », il suffit de se pencher sur

les paroles de Sale, historien et prêtre chrétien qui a également traduit le noble Coran en anglais. [George Sale est mort en 1149 (1736 apr. J.-C.). C'était un orientaliste anglais. En 1147 (1734 apr. J.-C.), il a traduit le noble Coran en anglais. Dans la préface de sa traduction, il a également donné des informations détaillées sur l'islam. Son œuvre est la première traduction du noble Coran dans une langue européenne.] Dans sa traduction du Coran publiée en 1266 [1850 apr. J.-C.], il écrit : « A Médine, même avant l'émigration (Hégire), il n'y avait pas une maison où ne vivaient pas des musulmans. Cela signifie que l'islam était entré dans chaque maison de Médine. Si quelqu'un prétendait que *“l'islam ne s'est propagé dans les différentes régions que par l'épée”*, ce serait une accusation sans fondement et une pure ignorance, car il y a bien eu des régions où les êtres humains ont embrassé l'islam sans même avoir entendu parler de l'épée. Ils sont devenus musulmans en entendant le Coran, d'une éloquence incomparable, qui agit sur le cœur des êtres humains. »

Il existe de nombreux exemples qui illustrent le fait que l'islam ne s'est pas propagé par l'épée. Citons par exemple Abū Dharr al-Ghifārī, son frère Unays et leur noble mère Umm Dharr, qu'Allah les agréa, qui sont parmi les premiers à avoir embrassé l'islam. Grâce à l'invitation d'Abū Dharr al-Ghifārī, la moitié de la tribu Banū Ghifār a adopté l'islam. Le nombre des compagnons du Prophète, qu'Allah les agréa, qui émigrèrent de la Mecque vers l'Abyssinie en la dixième année de la nomination à la prophétie (bi'tha) s'élevait à 101, dont 83 hommes et 18 femmes. En dehors de ces émigrés, de nombreux nobles compagnons sont restés à la Mecque. Entre-temps, 20 chrétiens originaires de Najran embrassèrent l'islam. Dimād al-Azdī se convertit à l'islam avant même la dixième année de la nomination à la prophétie. Tufayl ibn Amr, qu'Allah l'agréa, embrassa également l'islam avec ses parents et toute sa tribu avant l'Hégire. A Médine, la tribu des Banū Sahl embrassa l'islam avant l'Hégire, grâce aux conseils de Mus'ab ibn Umayr, qu'Allah l'agréa. A l'exception d'Amr ibn Thābit, tout le monde à Médine avait déjà embrassé l'islam avant l'Hégire. Amr, qu'Allah l'agréa, a embrassé la foi après la bataille d'Uhud. Les Bédouins des villages près de Najd et du Yémen avaient également déjà embrassé l'islam. Après l'Hégire, Burayda al-Aslamī, qu'Allah l'agréa, arriva avec 70 personnes et embrassa l'islam. Le négus, c'est-à-dire le roi d'Abyssinie, avait déjà embrassé l'islam avant l'Hégire. [Les rois d'Abyssinie sont appelés négus (najāchī). Le négus qui vivait à l'époque du Messager d'Allah, paix sur lui,

s'appelait Ashama. Alors qu'il était d'abord chrétien, il s'est ensuite converti à l'islam.] Abū Hind et ses proches, Tamīm et Na'im, accompagnés de quatre autres personnes, adoptèrent également l'islam et envoyèrent des cadeaux en signe de confirmation au Prophète, paix sur lui. Le nombre de personnes qui embrassèrent l'islam avant même la bataille de Badr, grâce aux sermons et conseils de notre Prophète, paix sur lui, qui étaient pleins de bonté et de miséricorde, et grâce à l'écoute du noble Coran qui, selon le consensus des rhétoriciens arabes, laisse les gens étonnés et admiratifs et sans voix, s'élevait à plusieurs milliers à Médine et dans ses environs. Le nombre d'adeptes du noble Jésus du vivant de ce dernier étaient, selon les données bibliques, au nombre de 202. Selon la foi chrétienne, seuls 500 individus ont accepté sa religion après avoir été témoins d'événements miraculeux prétendument survenus après sa crucifixion. [En réalité, Jésus, paix sur lui, n'a ni été exécuté ni crucifié. Allah le tout-puissant l'a élevé vivant au ciel.]

De plus, dans le livre **Qisas-i Anbiyā**<sup>[1]</sup>, il est rapporté que la 8<sup>e</sup> année de l'Hégire, le nombre de musulmans partis à la conquête de La Mecque était de 12.000, que la 9<sup>e</sup> année. Lors de l'expédition de Tabouk, dans la 9<sup>e</sup> année, plus de 30.000 musulmans y ont participé. Enfin, au cours de la 10<sup>e</sup> année, plus de 100.000 musulmans ont accompli le pèlerinage d'adieu (hajj al-wadā').

Il est écrit dans tous les livres qu'avant la disparition du Messager d'Allah, paix sur lui, le nombre de nobles compagnons honorés par l'islam atteignait 124.000. Après la disparition du Messager d'Allah, paix sur lui, la bataille contre Musaylama al-Kadhdhāb eut lieu. Le premier calife Abū Bakr al-Siddīq, qu'Allah l'agrée, envoya plus de 12.000 guerriers musulmans contre Musaylama al-Kadhdhāb. Lors de cette bataille, plus de 70 personnes ayant mémorisé l'intégralité du Coran (huffāz) sont tombées en martyrs. Si un calife peut envoyer 12.000 guerriers à un endroit situé à quelques jours de route de Médine, combien de musulmans, hommes et femmes, auront vécu sous son autorité ? Le christianisme ou l'islam, lequel s'est répandu de manière plus efficace et rapide ? Que celui qui a de la raison fasse cette comparaison !

Trois à quatre ans après la disparition du Messager d'Allah, paix sur lui, le deuxième calife Umar al-Fārūq, qu'Allah l'agrée, a conquis avec une armée de 40.000 guerriers musulmans l'actuel

---

[1] Ahmad Cevdet Pacha, l'auteur du **Qisas-i Anbiyā**, est décédé en 1312 [1894 apr. J.-C.].

Iran jusqu'à l'Inde, l'Anatolie jusqu'à Konya, ainsi que la Syrie, la Palestine et l'Égypte. La plupart des habitants locaux de ces pays ont adopté l'islam après avoir été témoins de la justice et de la bonne moralité de l'islam. Seuls quelques-uns sont restés fidèles à leurs anciennes religions superstitieuses, à savoir le christianisme, le judaïsme et le zoroastrisme. Selon le consensus des historiens, le nombre de musulmans vivant dans les pays islamiques a atteint 20 à 30 millions en l'espace d'une dizaine d'années. Mais selon les missionnaires chrétiens, Constantin Ier a adopté le christianisme 300 ans après Jésus, paix sur lui. Avec son soutien et grâce à des mesures coercitives, le nombre de chrétiens n'a atteint que six millions. Si l'on compare le nombre de musulmans qui a atteint 20 à 30 millions en dix ans et le nombre de chrétiens qui n'a atteint que six millions en 300 ans, il est facile de voir laquelle des deux religions s'est propagée le plus rapidement.

De même, l'affirmation selon laquelle « *l'islam ne s'est répandu que par l'épée (par la guerre)* » est totalement infondée. En réalité, voici ce qu'il en est : Lorsque Umar al-Fārūq, qu'Allah l'agrée, conquiert les terres, il laisse aux habitants le choix d'embrasser l'islam ou de rester chrétiens et de payer l'impôt de protection (jizya). Ils ont alors décidé librement. Si l'on compare le taux maximum de l'impôt de protection à notre monnaie actuelle [au XIXe siècle dans l'Empire ottoman], il correspondrait à peine à 40-50 kuruş. Les personnes aisées n'avaient pas la moindre raison ou contrainte d'abandonner leur propre religion pour une somme aussi minime. La propriété, la dignité et la liberté de pratiquer la religion de ceux qui payaient l'impôt de protection ressemblaient ici à la propriété et à la dignité des musulmans. Tout le monde était traité avec équité. Est-il concevable qu'une personne abandonne la religion de ses ancêtres simplement pour éviter de payer un impôt annuel unique de quelques kuruş, en échange duquel elle bénéficie de la protection de sa liberté religieuse, de ses biens, de sa vie et de ses droits ?

[Dans le livre **Foi et islam**, on peut lire : « Le président du conseil "Nadwat al-Ulamā" en Inde et l'auteur du célèbre livre **al-In-tiqād**, le professeur d'histoire, Chiblī Nu'mānī, est mort en 1332 [1914 apr. J.-C]. Son livre **al-Fārūq**, écrit en ourdou, a été traduit en persan par la mère du commandant en chef Asadullah Khan et la sœur du roi d'Afghanistan, Nadir Chah, et imprimé à Lahore en 1352 [1933 apr. J.-C.] sur ordre de Nadir Chah. On peut lire à la page 180 de ce livre : "Le commandant en chef des soldats musulmans qui vainquirent piteusement les armées de l'empereur by-

zantin Héraclius, Abū Ubayda ibn al-Jarrāh, faisait proclamer à haute voix dans chaque ville qu'il conquérait les ordres du calife Umar, qu'Allah l'agrée, aux Byzantins. Lorsqu'il prit la ville syrienne de Homs, il fit crier : 'Ô Byzantins ! Par le secours d'Allah le tout-puissant et sous l'ordre de notre calife Umar, nous avons pris cette ville aussi. Vous y êtes tous libres d'exercer votre commerce, votre profession et votre culte. Nul ne portera atteinte à vos biens, vos vies ou votre honneur. La justice de l'islam s'appliquera également à vous et tous vos droits seront préservés. Tout comme nous défendons les musulmans contre les ennemis de l'extérieur, nous vous protégerons également. En échange de ce service, nous vous demandons, comme nous demandons aux musulmans l'aumône (zakat) sur le bétail et la dîme (uchr), que vous acquittiez une fois par an l'impôt de protection (jizya). Vous servir et vous réclamer l'impôt de protection est un commandement d'Allah le tout-puissant.' [Le montant de l'impôt de protection est de 40 g d'argent pour les pauvres, de 80 g d'argent pour les classes moyennes et de 160 g d'argent pour les riches, ou l'équivalent en marchandises ou en céréales. Les femmes, les enfants, les malades, les indigents, les personnes âgées et le clergé n'ont pas à payer d'impôt de protection.] Les Byzantins de Homs apportèrent leur impôt de protection de bonne grâce et le remirent à l'administrateur de la trésorerie (bayt al-māl), Habīb ibn Muslim. Lorsqu'on apprit que l'empereur byzantin Héraclius [mort en 20 (641 apr. J.-C.)] avait rassemblé des soldats de toutes les régions de son pays pour se rendre à Antioche (Antakya) avec une grande armée de croisés, il fut décidé que les soldats de Homs rejoindraient les forces de Yarmouk. Par conséquent, Abū Ubayda, qu'Allah l'agrée, fit annoncer à ses hommes dans la ville :

'Ô chrétiens ! Je vous avais promis de vous servir et de vous protéger. En échange, je vous avais demandé de payer l'impôt de protection. Mais maintenant, sur ordre du calife, je dois venir en aide à mes frères qui vont affronter Héraclius dans la bataille. Je ne serai donc pas en mesure de tenir ma promesse envers vous. Venez donc tous à la trésorerie et reprenez votre impôt de protection ! Vos noms et ce qui vous a été pris sont inscrits dans nos registres.' C'est ce qui s'est passé dans la plupart des villes syriennes. Lorsque les chrétiens virent cette justice et cette clémence des musulmans, ils célébrèrent le fait qu'ils étaient désormais libérés des repréailles et des tortures des souverains byzantins qu'ils avaient dû endurer pendant de nombreuses années. Ils ont pleuré de joie et beaucoup d'entre eux ont accepté l'islam. Ils se portèrent volon-

taires pour servir d'éclaireurs aux soldats musulmans contre les armées byzantines. Grâce à cela, Abū Ubayda, qu'Allah l'agrée, apprenait chaque jour le moindre mouvement des armées d'Héraclius. Ces éclaireurs byzantins contribuèrent largement à la grande victoire de Yarmouk. La fondation et l'expansion des empires islamiques ne se sont pas du tout faites par des attaques et des massacres de population. La grande force qui a maintenu ces empires sur pied et en vie était principalement la force de la foi, de la justice, de l'honnêteté et du sacrifice. » »]

Les Russes, eux, prélevaient une pièce d'or par personne et par an aux musulmans des régions de Kazan, d'Ouzbékistan, de Crimée, du Daghestan et du Turkestan qu'ils occupent depuis cent ans, qu'il s'agisse d'enfants ou de personnes âgées. Malgré les oppressions et les contraintes, comme le fait de devoir servir dans l'armée, de ne pas pouvoir parler turc à l'école et d'être contraints d'apprendre le russe, rares sont les musulmans de Russie qui se sont convertis au christianisme au cours de ces années. Suite aux négociations de paix après la guerre de Crimée, les chrétiens de l'Empire ottoman ont été autorisés à émigrer en Russie et les musulmans de Russie ont été autorisés à émigrer dans l'Empire ottoman. C'est ainsi que plus de deux millions de musulmans de Russie sont arrivés dans l'Empire ottoman. Mais les chrétiens de l'Empire ottoman, qui s'étaient habitués à une vie agréable, ne se sont pas fiés aux promesses des Russes et ont préféré les droits et les libertés que leur accordait l'islam, et ils sont restés, bien que les Russes leur aient promis 20 roubles par personne pour les frais de voyage.

L'affirmation selon laquelle « *le noble Umar, qu'Allah l'agrée, a fait démolir 4000 églises* » est une accusation évidente qui est en contradiction avec tous les faits historiques. Selon les historiens chrétiens, après la conquête de Jérusalem, les chrétiens offrirent au noble Umar la chose suivante : « Vous pouvez choisir une des églises et l'utiliser comme votre lieu de culte. » Mais Umar, qu'Allah l'agrée, refusa catégoriquement cette offre. Il fit sa première prière en dehors d'une église. Il fit d'abord nettoyer un endroit délaissé depuis de nombreuses années, appelé « la Maison sacrée » [Bayt al-maqdis], et y construisit ensuite une grande et belle mosquée.

La manière dont les musulmans doivent se comporter avec les chrétiens et les juifs, le Messager d'Allah, paix sur lui, l'a manifestement annoncée dans une lettre qu'il a fait mettre par écrit et adressée à tous les musulmans. Le texte original de la lettre se trouve dans l'ouvrage **Majmū'a-i Muncha'āt al-Salāfīn** de Feridun

Beg<sup>[1]</sup> dans le premier volume à la page 30. La traduction en est la suivante :

**« Ce document est rédigé afin d'enregistrer la promesse que Muhammad, fils d'Abdullah, a faite à tous les chrétiens. Allah le tout-puissant a certes annoncé la bonne nouvelle de l'avoir envoyé en tant que miséricorde, a fait de lui un avertisseur de Son châtiement et un protecteur de ce qu'Il a confié aux êtres humains. Muhammad a fait rédiger ce document comme preuve de la promesse qu'il a faite à tous les non-musulmans. Quiconque agit à l'encontre de cette promesse, qu'il s'agisse d'un sultan ou d'un autre, est considéré comme quelqu'un qui se rebelle contre Allah le tout-puissant et se moque de Sa religion, et mérite ainsi la malédiction d'Allah. Si un moine chrétien ou un moine itinérant se retire sur une montagne, près d'un ruisseau, dans un désert, dans un espace vert, dans des vallées ou sur le sable pour vivre en ascèse, je l'absous, ainsi que mes amis, mes compagnons et tous les membres de ma foi, de toute obligation. Ils sont sous ma protection. Je les exempte de tous les impôts que les autres chrétiens doivent payer conformément à nos accords. Ils ne paieront pas d'impôt foncier (kharāj) ou ne paieront que ce qu'ils veulent volontairement. Ne leur faites pas subir de contrainte ou de violence. Ne privez pas leurs chefs religieux de leurs fonctions. Ne les éloignez pas des lieux où ils pratiquent leur culte. Quiconque est un voyageur parmi eux ne doit pas être empêché de se déplacer. N'endommagez pas et ne détruisez pas leurs monastères [églises]. N'enlevez pas de biens de leurs églises pour les utiliser dans les mosquées. Quiconque ne se conforme pas à cela désobéit à Allah le tout-puissant et à Son Messager et commet un péché. N'exigez pas de ceux qui ne font pas de commerce, mais qui se consacrent uniquement à l'adoration, où qu'ils se trouvent, de payer des taxes comme l'impôt de protection ou des amendes. En mer comme sur terre, en Orient comme en Occident, je garderai leurs dettes. Ils sont sous ma protection et je leur ai donné la sécurité [la permission]. N'exigez pas de ceux qui vivent dans les montagnes et qui s'adonnent au culte un impôt foncier sur leurs récoltes. Ne prenez pas sur leurs récoltes une part pour la trésorerie, car l'agriculture de ces gens ne sert qu'à leur propre subsistance et non à un profit. Si des hommes sont nécessaires pour le djihad, qu'ils ne soient pas sollicités pour cela. Mais si des circonstances surviennent qui nécessitent de leur**

---

[1] Ahmed Feridun Beg est décédé en 991 [1583 apr. J.-C.]. Sa tombe se trouve à Eyüp (Istanbul).

**demander l'impôt de protection, celui-ci ne doit pas dépasser 12 dirhams [40 g d'argent] par an, quelle que soit leur richesse, leur fortune et leurs biens. Vous ne devez pas leur imposer de charges ni les exposer à la fatigue. Si vous devez négocier avec eux, faites-le exclusivement avec miséricorde, bonté et compassion. Protégez-les toujours sous les ailes de la miséricorde et de la compassion. Où qu'elles soient, ne maltraitez jamais les femmes chrétiennes mariées à des musulmans. Ne les empêchez pas de se rendre dans leurs églises et d'y pratiquer leur culte. Quiconque ne respecte pas ce commandement d'Allah le tout-puissant et le contrevient, s'oppose ainsi aux ordres d'Allah le tout-puissant et de Son Messager. On doit les aider à restaurer leurs églises. Ce traité durera jusqu'au jour dernier, ne changera pas jusqu'à la fin du monde, et personne ne doit s'y opposer. »**

Ce traité a été dicté la 10<sup>e</sup> année de l'Hégire, le 3<sup>e</sup> jour du mois de Muharram, à Médine, dans la mosquée du Prophète Alī, qu'Allah l'agrée. Il a été signé par :

Muhammad ibn Abdullah, Messager d'Allah, paix sur lui.

Abū Bakr ibn Abī Quhāfa, Umar ibn al-Khattāb, Uthmān ibn Affān, Alī ibn Abī Tālib, Abū Hurayra, Abdullāh ibn Mas'ūd, Abbās ibn Abdulmuttalib, Fadl ibn Abbās, Zubayr ibn Awwām, Talha ibn Ubaydullah, Sa'd ibn Mu'ādh, Sa'd ibn Ubāda, Thābit ibn Qays, Zayd ibn Thābit, Hārith ibn Thābit, Abdullāh ibn Umar et Ammār ibn Yāsir, qu'Allah le tout-puissant les agrée.

[Comme on peut le voir, notre Prophète, paix sur lui, ordonne que les membres des autres religions soient traités avec une extrême miséricorde et compassion, et qu'on ne touche pas aux églises des chrétiens, et encore moins qu'on les détruise.]

Nous présentons ci-dessous la traduction de la « garantie » qu'Umar, qu'Allah l'agrée, dont on prétend qu'il a détruit 4.000 églises, a adressée aux habitants d'« Ilya » durant son califat. [Les chrétiens appellent Ilyās, paix sur lui, « Ilya/Elia (Élie) » et ils appellent également Jérusalem « Ilya ».]

« Cette lettre est une garantie de paix et de protection de la part d'Abdullah Umar, le commandant des musulmans, aux habitants d'Ilya, et concerne leur existence, leur vie, leurs églises, leurs enfants, leurs malades et leurs bien-portants, ainsi que les membres de tous les autres peuples : selon ce texte, les musulmans ne doivent pas accéder à leurs églises par la force, ne doivent pas démolir ou endommager leurs églises, ne doivent pas prendre une once de leurs biens, et ne doivent pas utiliser la contrainte pour

qu'ils changent de religion et de mode d'adoration, ou qu'ils se convertissent à l'islam.

Qu'ils ne subissent pas le moindre préjudice de la part d'un seul musulman. S'ils souhaitent quitter leur pays, leur vie, leurs biens et leur dignité doivent être protégés jusqu'à leur destination. S'ils souhaitent rester ici, ils bénéficieront d'une protection complète. Cependant, ils devront payer une taxe de protection équivalente à celle de la population d'Ilya. Si certains habitants d'Ilya souhaitent partir avec les Byzantins, avec leur famille et leurs biens, et évacuer leurs églises et leurs lieux de culte, leurs églises et, jusqu'à ce qu'ils atteignent leur destination, leurs vies, leurs frais de voyage et leurs biens seront sous notre garantie. Ceux qui ne sont pas originaires de la région peuvent continuer à y vivre ou partir. Aucun impôt ne leur sera demandé jusqu'au moment de la prochaine récolte.

Les ordres d'Allah le tout-puissant et de Son Messager, paix sur lui, ainsi que les déclarations de tous les califes et des musulmans sont identiques à ce qui est écrit dans cette lettre. »

Signé par : Umar ibn al-Khattāb, calife des musulmans.

Témoins : Khālid ibn al-Walīd, Abdurrahmān ibn Awf, Amr ibn al-Ās et Mu'āwiyā ibn Abī Sufyān.

Umar, qu'Allah l'agrée, était présent en personne lors du siège de Jérusalem. Après l'entrée d'Umar, qu'Allah l'agrée, à Jérusalem, les chrétiens ont remis personnellement les clés de Jérusalem au noble Umar, ont accepté de payer l'impôt de protection et se sont placés sous le patronage des musulmans. Ils furent ainsi libérés des lourdes taxes et des injustices, des oppressions et des tortures des Byzantins, leur propre peuple. En très peu de temps, ils ont été témoins de la justice et de la miséricorde des musulmans, qu'ils croyaient jusqu'alors être des ennemis. Ils comprirent que l'islam est une religion qui ordonne la bonté et la miséricorde et qui conduit les êtres humains au bonheur dans ce monde et dans l'au-delà. Sans la moindre contrainte, ils ont peu à peu accepté l'islam, quartier par quartier. Vous pouvez en déduire comment, dans d'autres pays, les êtres humains sont devenus musulmans.

Le fait que l'islam se soit répandu partout en l'espace de dix ans et que le nombre de musulmans ait dépassé le million n'est nullement dû à la contrainte ou à la menace de l'épée. Au contraire, cela s'est produit grâce à des facteurs tels que l'équité et l'appréciation des droits de l'homme dans l'islam, ainsi que le caractère miraculeux du noble Coran, révélé par Allah le tout-puissant, qui

possède une supériorité sur tous les autres textes révélés.

Dans le troisième volume de l'ouvrage historique de Muhammad al-Tabarī [décédé en 310 (923 apr. J.-C.) à Bagdad], on peut lire à la page 67 : « Pendant le califat d'Umar, qu'Allah l'agrée, le noble compagnon Muthannā ibn Hāritha, qu'Allah l'agrée, fut envoyé en Iran comme commandant en chef de l'armée musulmane. Lorsque les musulmans arrivèrent à l'endroit appelé Buwayd et firent face à l'armée iranienne, ils étaient inférieurs en nombre et en équipement aux Iraniens. En effet, de nombreux soldats musulmans étaient morts en martyrs au cours des batailles précédentes. Les Iraniens étaient cependant plus nombreux et avaient même des éléphants de guerre avec eux. Suite à cela, Muthannā, qu'Allah l'agrée, alla voir les chrétiens qui vivaient à proximité et leur demanda leur soutien. Ceux-ci acceptèrent volontiers d'apporter leur soutien. Il arriva même que parmi eux, un jeune homme courageux du nom de Hāmūs dit : “Montrez-moi le commandant de l'armée iranienne.” Quand on désigna Mihrān, le chef des Perses, il l'attaqua et lui décocha une flèche. La flèche atteignit Mihrān au ventre et ressortit par son dos, le laissant inanimé sur le sol. Les forces iraniennes se sont alors dispersées.” » Il ressort également de ce texte que les chrétiens de l'époque n'éprouvaient aucune haine envers les musulmans, car ils n'ont jamais subi d'hostilité, de contrainte ou de représailles de leur part. Encore moins de les haïr, ils ont toujours été satisfaits des musulmans. Sans qu'il y ait eu de rémunération, ils ont volontairement aidé les musulmans et risqué leur vie. Il arrivait même souvent que des chrétiens s'associent aux musulmans et fassent la guerre à d'autres chrétiens. Cela s'est produit lors de nombreuses guerres entre l'Empire ottoman et l'Empire byzantin. Tous ceux qui étudient l'histoire en profondeur le savent.

Un autre argument fallacieux utilisé par les chrétiens protestants pour exprimer la prétendue supériorité du christianisme sur l'islam est le suivant : « *Lorsque le christianisme est apparu, les juifs se sont opposés et ont opprimé les personnes qui adoptaient la religion de Jésus. En conséquence, de nombreux fléaux s'abattirent sur eux. Ils sont devenus un peuple inférieur et méprisé et n'ont pas pu devenir une véritable nation. Après l'avènement de l'islam, cependant, aucun de ces fléaux ne s'est abattu sur les chrétiens qui ont attaqué les musulmans.* »

Cet argument est lui aussi en totale contradiction avec les faits historiques, car les souffrances que les juifs ont connues n'ont en aucun cas commencé avec l'avènement du christianisme primitif.

Comme cela est également écrit dans l'Ancien Testament et dans les livres d'histoire, les Juifs ont vécu jour après jour, même avant la mission prophétique de Jésus, paix sur lui, diverses calamités. Depuis l'époque du prophète Joseph (Yūsuf) jusqu'à celle de Moïse, paix sur lui, ils étaient prisonniers aux mains des coptes païens en Égypte. Après y avoir subi de nombreuses humiliations, Moïse, paix sur lui, vint les libérer des mains des coptes. Après l'époque de David (Dāwud) et de Salomon (Sulaymān), paix sur eux, ils furent à nouveau exposés à diverses épreuves et troubles et devinrent misérables. Parmi celles-ci, la prise de Jérusalem par le souverain babylonien Nabuchodonosor II, qui a commis un grand massacre tuant des milliers de Juifs. Les Juifs restants, ainsi que certains prophètes envoyés auprès des Israélites, furent capturés et emmenés à Babylon. Pendant ces troubles, tous les exemplaires de la Torah furent déchirés jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul. Tout le monde sait quels fléaux les Juifs ont dû endurer sous l'oppression des Babyloniens et combien de Juifs ont perdu la vie pendant les révoltes des Maccabées. [Les Maccabées sont les chefs juifs qui se sont opposés à la paganisation des Juifs par le roi de l'empire syrien séleucide Antiochos IV Épiphane. Bien qu'ils aient vaincu l'armée d'Antiochos et conquis Jérusalem, ils ont perdu la ville par la suite. Ils ont toutefois obtenu la liberté de culte pour les Juifs. De nombreux juifs moururent au cours de ces combats.] Finalement, 70 ans avant Jésus-Christ, le général romain Pompée a conquis la Palestine et l'a soumise à son contrôle. Les Juifs ont vécu ces catastrophes parce qu'ils ont nié les prophètes et ont même tué nombre d'entre eux. Le fait que ces catastrophes se soient produites avant l'annonce de la prophétie du noble Jésus est évident dans les ouvrages historiques.

Si l'on veut savoir pourquoi, 70 ans après l'ascension de Jésus, paix sur lui, au ciel, l'empereur romain Titus, en entrant dans Jérusalem, a mis la ville à feu et à sang et fait tuer tous les Juifs, il faut consulter les ouvrages d'histoire. La situation d'infériorité et de bassesse dans laquelle se trouvaient les Juifs, après Jésus, paix sur lui, n'était pas globale, mais limitée à certaines régions. À l'époque de notre Prophète, paix sur lui, les chefs de lieux comme la forteresse de Khaybar, située entre Médine et Damas, étaient des Juifs comme Ka'b ibn Achraf, Marhab et Ismā'il [Samuel]. Puis, lorsqu'ils s'opposèrent au dernier et suprême prophète Muhammad, paix sur lui, et le trahirent, ils succombèrent à la colère divine. Le verset 61 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **L'humiliation et la misère s'abattirent sur eux.** » Comme il

est également suggéré dans ce verset, ils devinrent misérables. Ils ne réussirent pas à fonder un autre État.

Est-il vraiment nécessaire que, lorsque Allah le tout-puissant révèle une nouvelle religion, les adeptes des fausses religions connaissent de grands fléaux ? Si c'était nécessaire, les zoroastriens, extrêmement faibles mais nombreux, auraient dû subir tant de calamités pendant les milliers d'années où les juifs pratiquaient la religion de Moïse, paix sur lui, et auraient été complètement humiliés. Pourtant, les habitants de la Chine, de l'Inde, du Turkestan et de l'Amérique n'ont subi aucun changement dans leur condition. [Ils n'ont pas été frappés par des fléaux, comme le prétendent les protestants.]

Un autre argument fallacieux utilisé par les protestants pour démontrer la véracité du christianisme est que « *le nombre de chrétiens est très élevé* ». Cette affirmation ne constitue pas non plus une preuve solide. Même si les statistiques publiées en Europe indiquent que le nombre de chrétiens est très élevé, elles ne sont pas exemptes de contradictions. Les différences entre les statistiques se chiffrent en millions. En effet, à cette époque, l'appartenance religieuse des êtres humains dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique n'avait pas encore été complètement déterminée. Les personnes qui établissaient les statistiques estimaient le nombre d'habitants en fonction de la taille du pays. Dans un ouvrage de géographie traduit par Sayyid Rufā'a et imprimé en Égypte, on peut même lire que le nombre total de la population mondiale est estimé à 900 millions, que la moitié est zoroastrienne, un quart païenne et un quart musulmane, chrétienne et juive. Les gens du Livre (ahl al-kitāb) seraient pour un tiers des musulmans, pour un tiers des chrétiens et pour un tiers des juifs. Mais comme il ne s'agit là que d'une estimation, elle ne peut pas être présentée comme une preuve. De plus, même si nous acceptons que le nombre de chrétiens est très élevé, nous ne pouvons pas en déduire que le christianisme est vrai. En effet, si une religion devait être vraie en raison du nombre élevé de ses membres, alors le christianisme et le zoroastrisme devraient être des religions vraies. En effet, il y a aujourd'hui dans le monde plus de païens/idolâtres et de zoroastriens que de chrétiens.

Au cours des 300 années qui ont suivi l'ascension de Jésus, paix sur lui, au ciel, les païens et les juifs ont perpétré de nombreux massacres contre les chrétiens. Ils ont détruit les livres et les lettres que les chrétiens possédaient, en les déchirant et en les brûlant. Ils se sont de plus en plus moqués des chrétiens qui vivaient sous leur

domination et les ont opprimés. Selon l'argument avancé par les chrétiens, selon lequel le nombre de chrétiens est déterminant pour la véracité du christianisme, le christianisme devrait être faux et le paganisme vrai.

Un autre argument fallacieux utilisé par les protestants pour affirmer que le christianisme est supérieur à l'islam est que « *les chrétiens sont très en avance sur les musulmans dans le domaine des sciences et de la technologie* ».

Ce sujet doit également être étudié de près, car le développement de l'Europe dans les domaines de la science, de la technique et de l'industrie a commencé au cours des 300 dernières années. Il est de notoriété publique que les Européens ont vécu dans la sauvagerie, l'ignorance et la saleté jusqu'en l'an 900 [1494 apr. J.-C.]. Alors que les chrétiens vivaient dans cet état, les musulmans d'Asie, d'Irak, du Hejaz, d'Égypte et d'Andalousie atteignaient le sommet de l'époque en matière de science, de technologie et d'industrie. Il est même vrai que les sources des lois civiles aujourd'hui en vigueur en Europe sont les ouvrages des savants islamiques conservés dans les bibliothèques andalouses et égyptiennes. Il est même historiquement établi que le pape Sylvestre II a étudié dans des universités andalouses avec des professeurs musulmans. Les chiffres romains utilisés en Europe ne se prêtaient pas aux calculs mathématiques, qui sont à la base de toutes les sciences. Lorsqu'ils ont vu, en étudiant dans des écoles musulmanes, que les calculs étaient beaucoup plus faciles à effectuer avec des chiffres arabes, ils ont commencé à les utiliser également. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils ont pu progresser dans les sciences naturelles. Lorsque l'on considère tout cela, on voit l'influence de la religion sur le progrès des sciences. Mais les musulmans en profitent davantage que les chrétiens, car dans les quatre Évangiles actuels, il n'y a aucune phrase qui ordonne certains moyens de civilisation, comme par exemple le droit international, la profession, le commerce ou l'agriculture. Bien au contraire, ils sont même rejetés avec véhémence. En revanche, l'islam impose la recherche de la connaissance, la profession, le commerce, l'agriculture et la justice. Comme les pays islamiques sont gouvernés sur la base de ces principes, la véritable civilisation n'existe que dans les pays islamiques et c'est pourquoi ceux-ci sont les plus cultivés. [Pour que les chrétiens puissent accéder à cette richesse des pays islamiques, ils ont planifié des vagues de croisades contre les musulmans. La raison principale des croisades était, outre la propagation du christianisme, le pillage des richesses des pays islamiques.] Cependant à

notre époque, la situation des musulmans et des chrétiens est contraire aux préceptes de leur religion. Lorsque l'on cherche une raison à cela, c'est que les musulmans et les chrétiens ne respectent pas les préceptes de leur religion. Ils ne satisfont donc pas aux exigences de leur religion. Un philosophe européen écrit même dans l'une de ses publications : « Le fait que l'islam soit une vraie religion et le christianisme une fausse religion est établi par leurs œuvres dans le monde, car lorsque les musulmans ont montré des lacunes dans l'observance de leur religion, ils sont devenus faibles et ont pris du retard dans les sciences. En ce qui concerne les chrétiens, plus ils ont négligé les préceptes religieux et plus ils se sont distanciés du christianisme, plus ils sont devenus forts et avancés dans les sciences. La voie que les pays chrétiens suivent depuis peu est exactement l'inverse de celle que la Bible leur indique. Ceci est connu de tous. »

Un autre argument fallacieux utilisé par les protestants pour prouver la véracité du christianisme est le suivant :

*« Alors qu'il n'y a plus de païens en Europe, il y a de nombreux juifs et chrétiens dans les pays islamiques. »* Ils veulent dire par là que le christianisme a un impact plus fort sur les êtres humains. Cette affirmation ne prouve pas la véracité du christianisme, mais plutôt l'étonnant sens de la justice de l'islam. En effet, partout dans les pays islamiques, chaque être humain, indépendamment de son appartenance religieuse, possède les mêmes droits et est traité avec la même justice que les musulmans. Les non-musulmans ont toujours vécu de manière très agréable sous le patronage musulman. Leur religion n'était pas entravée et leurs pratiques culturelles n'étaient pas empêchées. Ils exerçaient leur profession ou leur commerce en toute liberté. En revanche, dans de nombreux endroits d'Europe, à l'exception des protestants, les chrétiens des pays de confession chrétienne différente n'avaient aucune protection pour leur vie ou leurs biens, et ne pouvaient donc pas vivre très confortablement. Les Arméniens et les Byzantins (Romains orientaux) ont vécu partout dans les pays islamiques, mais ne se sont jamais installés dans les pays européens. Ni en Grèce ni dans les autres îles méditerranéennes où se trouvaient les Byzantins, on ne peut trouver ne serait-ce que cinq à dix familles arméniennes (apostoliques), catholiques ou protestantes. [Dans les pays catholiques comme la France, l'Italie et l'Espagne, il n'était absolument pas concevable que des ecclésiastiques protestants puissent construire des écoles, des églises ou des monastères. Ils n'avaient pas le droit de publier des livres qui parlaient contre la religion

d'État du catholicisme. Il en allait de même pour les prêtres catholiques dans les lieux peuplés de protestants ou d'orthodoxes. Aucun pays islamique n'a jamais connu des atrocités comme la nuit de la Saint-Barthélemy ou l'Inquisition. [Le pogrom de la Saint-Barthélemy s'est déroulé le 24 août 1572 (jour de la Saint-Barthélemy) et désigne l'assassinat de 60.000 protestants à Paris et dans ses environs, uniquement en raison de leur appartenance religieuse, et ce sur ordre du roi Charles IX et de la reine Catherine.] A aucun moment de l'histoire, les peuples musulmans n'ont commis des actions équivalentes aux croisades en termes d'effusion de sang et de cruauté. Lors de chaque croisade, le sang de centaines de milliers de musulmans innocents, de protestants, de juifs et même de catholiques aux opinions différentes, qui étaient leurs propres parents, a été versé et des massacres d'une cruauté inouïe ont été perpétrés. En l'espace de 250 ans, les croisades ont laissé l'Europe à l'abandon. Il est difficile d'exprimer les détails des atrocités et des inquisitions commises par les croisés fanatiques dans leur propre pays au nom de Jésus, paix sur lui, qui a donné le conseil suivant « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre » [Mt. 5 : 39]. Les livres d'histoire relatent comment le sang de plusieurs millions d'êtres humains a été injustement versé en Europe et en Asie au cours des croisades et combien de terres ont été impitoyablement réduites en cendres. Tout le monde sait ce que les Juifs impuissants ont subi en Valachie, en Moldavie et à Odessa, et dans quelles conditions difficiles vivent les musulmans dans les pays sous la domination des Britanniques, des chrétiens et des Russes, et même dans quelles conditions ils subissent diverses représailles.

En revanche, il suffit d'observer les chrétiens qui vivent aujourd'hui dans les pays musulmans, dans la prospérité, le bien-être et la liberté. Ensuite, il convient de juger impartialement sous quelle domination - musulmane ou chrétienne - les habitants bénéficient davantage de justice et de bien-être, et quels dirigeants accordent plus d'importance à l'humanité et à la civilisation.

Il est également absurde de vouloir démontrer que le christianisme est supérieur à l'islam en affirmant que « *la science, la civilisation et l'industrie sont très développées en Europe ; la richesse augmente ; il y a de nombreuses écoles, hôpitaux et institutions caritatives.* » Comme l'Europe était entièrement liée au christianisme jusqu'au Moyen-Âge et qu'ils suivaient les Évangiles, leur état était très arriéré et négligé. Les moyens de civilisation utilisés comme preuve, à savoir le progrès de la science et de l'industrie, la

construction d'écoles et d'hôpitaux, n'existaient pas d'une part et d'autre part, les restes de la civilisation romaine se perdaient jusqu'à ce que même ses œuvres et ses constructions disparaissent complètement. Parce que les Européens s'en tenaient aux instructions de la Bible, en particulier à ce qui est écrit dans le chapitre 12 de l'Évangile de Luc, et n'accordaient donc aucune importance à la production, au commerce et à l'agriculture, mangeaient ce qu'ils trouvaient comme des oiseaux volants et s'installaient là où ils se trouvaient, l'Europe se trouvait entièrement au milieu de l'ignorance, de la violence et du fanatisme. Ils n'avaient même pas connaissance de l'existence d'hôpitaux, d'écoles et de maisons pour les pauvres. Le noble Coran, quant à lui, accorde une grande importance aux affaires d'ici-bas et ordonne la science, la profession, le commerce et l'agriculture, tout en mettant en garde contre les dangers. Le verset 9 de la sourate al-Zumar dit par le sens interprétatif : « **Ceux qui savent et ceux qui ne savent pas sont-ils égaux ?** [Ceux qui savent sont certainement plus excellents.] » Dans le verset 29 de la sourate al-Nisā il est dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, ne dévorez pas vos biens les uns les autres injustement** [c'est-à-dire ne consommez pas vos biens par des actes interdits par l'islam, tels que l'intérêt, le jeu de hasard, le vol et la rapine], **à moins qu'il ne s'agisse d'un commerce par consentement mutuel.** » Dans le 275<sup>e</sup> verset de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant a rendu licite le commerce et interdit l'intérêt.** » Et le verset 36 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Adorez Allah et ne Lui associez rien. Soyez bienfaisants envers vos parents** [par la parole et l'action], **et de même envers les proches** [en entretenant les liens de parenté], **les orphelins** [en les réjouissant], **les pauvres** [en faisant des dons], **vos voisins proches** [en faisant preuve de compassion et de miséricorde], **vos voisins** [en leur prodiguant des bienfaits et en les empêchant de nuire], **vos compagnons et amis** [en préservant leurs droits et en leur témoignant de l'affection], **les voyageurs et vos invités** [en les nourrissant et en leur offrant à boire], **et vos esclaves** [en les habillant et en les traitant avec douceur]. » Dans de nombreux versets coraniques et hadiths de ce type, Allah le tout-puissant et le Prophète, paix sur lui, ordonnent l'acquisition du savoir ainsi que l'exercice des professions et du commerce. Ils ordonnent également de faire preuve de charité et de bonté envers les parents, les proches, les orphelins, les faibles, ceux qui n'ont personne, les voisins, les voyageurs et les serviteurs, et de préserver leurs droits, ainsi que de ne pas se révolter contre

les lois et les gouvernements. Alors que les ancêtres des Européens d'aujourd'hui n'avaient aucune connaissance de ces moyens de civilisation, il existait partout dans les pays islamiques des écoles organisées, des madrasas, des maisons des pauvres, des cuisines populaires, des auberges, des bains et bien d'autres institutions caritatives. De plus, afin de financer ces institutions et d'assurer leur pérennité, les musulmans ont fondé des fondations qui sont des organisations caritatives spécifiques. [Des fondations ont même été fondées pour réparer les dommages causés par les serviteurs et les esclaves, ainsi que pour éliminer les causes de maladies.] Partout dans les pays islamiques, l'artisanat était très réputé. Alors que les montres à percussion étaient encore totalement inconnues en Europe, le calife musulman Hārūn al-Rachīd envoya en cadeau au roi français Charlemagne une montre à percussion fonctionnant à l'eau. Le pape Sylvestre II [mort en 394 (1003 apr. J.-C.)] étudia dans des universités islamiques en Andalousie, où il entendit parler des horloges à pendule. Le roi d'Espagne Sancho s'est rendu chez des médecins musulmans en Andalousie, car il était atteint d'hydropisie [qui ne pouvait pas encore être traitée en Europe à l'époque], et a été guéri en peu de temps. Dans le noble Coran, il existe de nombreux versets qui parlent d'aider les pauvres, les nécessiteux et les voyageurs. Ainsi, aider les pauvres, les voyageurs et les faibles est devenu une tradition parmi les musulmans. L'accomplissement de cette tâche était perçu comme une mission importante chez les musulmans. Il n'arrivait jamais qu'un voyageur [même s'il était d'une autre religion] qui entrait dans un village musulman, même s'il ne comportait que deux ou trois maisons, ait faim ou reste sans abri. En cohabitant avec les musulmans, cette belle coutume est devenue une tradition pour les non-musulmans dans les régions sous domination musulmane. Mais pendant ce temps, en Europe, bien qu'il y ait eu récemment beaucoup d'êtres humains riches et que de nombreux hôpitaux et maisons pour les pauvres aient été construits, de nombreux êtres humains meurent néanmoins de faim. En Angleterre et en Allemagne, 300.000 à 400.000 personnes dans le besoin ont émigré vers l'Amérique et vers l'Inde parce qu'elles étaient confrontées à de nombreuses difficultés dues au manque de nourriture et qu'elles n'en pouvaient plus.

[Dans un rapport du 3 février 1988, publié dans le quotidien « Türkiye », on peut lire, en s'appuyant sur des informations du journal français « Figaro », qu'en France, 2,5 millions d'êtres humains vivent dans des conditions de pauvreté grave et que parmi

eux, 1,5 million n'ont même pas d'adresse connue et vivent dans la rue. Dans le même journal, on peut lire : « En France, 10 millions d'êtres humains ont plus de 60 ans. 2,5 millions d'entre eux n'ont pas de domicile connu, ils sont marqués par la misère et la solitude. Parmi ces personnes âgées, 7 % des femmes et 14 % des hommes se suicident. Le nombre total de ceux qui se suicident est de 500.000 ». L'ecclésiastique Joseph Wresinski, qui a fondé le mouvement des droits de l'homme ATD en France pour soutenir ces personnes misérables et vivant dans la misère, a déclaré : « Aujourd'hui, 2,5 millions d'êtres humains vivent en France sans pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux. Il n'y a aucune source d'aide pour ces êtres humains. L'Europe, qui parle tous les jours des droits de l'homme, ne doit pas seulement chercher des réponses aux questions économiques et militaires, mais aussi trouver une solution à la pauvreté, qui va augmenter considérablement dans les prochaines années. Pour aider les habitants de la France, il faut un projet commun et national. » Comme on peut le voir, l'ecclésiastique admet donc ouvertement ce fait]. Si les progrès de la science, de la technique, de l'industrie et de la civilisation étaient un argument en faveur de la véracité d'une religion, cela ne plaiderait pas en faveur du christianisme, mais plutôt en faveur de l'islam. [Car lorsque les musulmans adhéraient encore à l'islam, ils connaissaient un essor et progressaient, mais lorsque leur lien avec l'islam s'est affaibli et qu'ils ont imité les chrétiens à la place, ils sont devenus plus arriérés et ont subi un déclin écrasant.]

La richesse d'un peuple ne peut pas non plus être un argument suffisant pour la véracité de sa religion, car comme le prétendent les protestants, les juifs ont subi de nombreuses persécutions parce qu'ils ne croyaient pas au christianisme. Le juif Rothschild est pourtant l'homme le plus riche du monde. Bien que le député britannique Lord Disraeli soit juif, il fait partie des hommes les plus riches du monde. Il est d'ores et déjà évident que la bourse de l'or européenne sera dans un avenir proche entre les mains des juifs. Selon les critères des chrétiens, la religion juive devrait donc être plus excellente que le christianisme. Par conséquent, la religion des pauvres chrétiens qui n'ont aucune connaissance du métier, du commerce et de la fortune, comme c'est le cas dans de nombreux endroits en Europe et partout en Russie, devrait également être nulle. En effet, selon les chrétiens, la véracité d'une religion ne se mesure qu'à la richesse et à la prospérité de ses adeptes. Mais cela ne renforcerait pas l'affirmation des chrétiens à l'égard de l'islam [bien au contraire, cela invaliderait complètement leur affirma-

tion].

Lorsque l'on observe les écoles européennes, on constate qu'il y en a deux types :

Alors que les unes sont gérées par les églises, les autres sont sous le contrôle du peuple et du gouvernement. Dans les écoles ecclésiastiques, seule la foi chrétienne est enseignée. C'est pourquoi des réunions du conseil des députés ont été organisées dans le but de retirer aux églises le contrôle de ces écoles. Il est déjà prévisible que dans un avenir proche, l'éducation des enfants chrétiens ne sera plus sous le contrôle des prêtres, mais sera également dirigée par le peuple et le gouvernement. Aucune école en Europe sous l'administration du gouvernement et du peuple n'enseigne de contenus religieux, mais uniquement les sciences naturelles. C'est pourquoi de nombreux jeunes diplômés de ces écoles se positionnent contre le christianisme. Le nombre de ces diplômés augmente de jour en jour et ils fondent diverses associations et publient des journaux et des revues spécialisées. Ils tentent également d'y faire connaître au monde la fausseté du christianisme. Ainsi, ces mêmes écoles, mentionnées par l'ecclésiastique comme argument en faveur de la véracité du christianisme, seront sans aucun doute un jour la cause de la disparition du christianisme.

Dans le passé, certains gouvernements musulmans ont disparu parce que leurs dirigeants n'accordaient pas une grande importance à la science et ne la plaçaient pas au-dessus de tout le reste. En dehors de cela, il est juste d'examiner les nombreuses écoles et madrasas, ainsi que leurs fondations et institutions, qui existent dans les pays musulmans. Si l'on ne considère que les statuts des fondations des madrasas d'Istanbul, on constate qu'ils régissent l'argent mensuel des élèves et les salaires des enseignants, des portiers et autres employés, et même les tapis sur lesquels s'assoient les étudiants. Dans quelle école européenne trouve-t-on ce type d'encouragement et de simplification ? Si l'on se demande pourquoi les écoles et les madrasas d'aujourd'hui ont perdu leur éclat et leur discipline d'antan, on ne trouvera pas les raisons dans la religion. Nous constatons malheureusement que les fondations établies pour de bonnes causes n'ont plus de direction compétente depuis que des personnes incompetentes et ignorantes de la religion ainsi que des francs-maçons hypocrites occupent les postes de direction. De plus, contrairement aux étudiants européens, les étudiants des madrasas n'apprennent pas seulement les sciences dans leurs établissements d'enseignement, mais ils étudient également de nombreuses sciences religieuses telles que le kalām (doctrine de

la foi), le fiqh (jurisprudence) et le tafsīr (exégèse du Coran). C'est la raison pour laquelle, contrairement aux Européens, on ne voit pas apparaître d'ennemis de la religion parmi ces étudiants. En effet, les progrès dans les sciences naturelles aident visiblement l'être humain à comprendre la véracité des commandements de l'islam. En d'autres termes, plus un être humain apprend les sciences naturelles, plus sa foi en l'islam sera forte. Dans le cas du christianisme, c'est exactement le contraire. Tant qu'une personne n'adopte pas de manière non critique la base de la foi chrétienne de la Trinité, elle n'est pas considérée comme un chrétien à part entière.

Venons-en maintenant à l'affirmation : « *Les chrétiens essaient de répandre la foi chrétienne partout, en envoyant des missionnaires et différents livres dans différents endroits, et tentent d'éliminer l'islam, raison pour laquelle ils ont créé le ministère des Colonies en Grande-Bretagne. Pendant ce temps, les musulmans ne font aucun effort pour appeler les païens et les chrétiens à l'islam, pour distribuer des traductions du Coran et pour envoyer des érudits dans différents endroits du monde dans le but de répandre l'islam.* » Comme nous l'avons déjà mentionné, il est du devoir des musulmans de s'acquitter de cet important service religieux. A l'époque du Messenger d'Allah, paix sur lui, on accordait une très grande importance à cette tâche et cet esprit a perduré pendant plusieurs siècles. Si l'islam s'est répandu en très peu de temps dans presque la moitié du monde, c'est parce que l'islam accordait une grande importance à la justice, à la bonne moralité et aux sciences. Mais lorsque, plus tard, des égarés [ainsi que des francs-maçons et des espions britanniques] se sont immiscés dans les affaires gouvernementales et ont pris le dessus, on a négligé l'ordre d'ordonner le bien (amr bil-ma'rūf), qui constitue le commandement le plus important de l'islam. Ainsi, l'aspiration à répandre l'islam dans le monde a également disparu. Ces ennemis cachés de l'islam parlent maintenant : « *Entre-temps, l'islam s'est répandu dans de nombreux pays. Quiconque possède la raison, est prévoyant et aspire au bonheur et au salut, doit dorénavant chercher et trouver lui-même. L'islam est aussi évident que le soleil.* » C'est pourquoi ils ne s'efforcèrent plus d'appeler à l'islam. Ils ont également dit des choses illogiques telles que : « *Lorsqu'un marchand possède un diamant pur, il n'a pas besoin de visiter chaque magasin pour trouver un acheteur. Mais lorsque sa marchandise est défectueuse, il doit, pour la vendre, faire du porte-à-porte et mentir, par exemple en disant : "cette marchandise est de très bonne qualité et rare à*

*trouver”, ce qui permet de tromper les ignorants.* » Il faut leur dire qu’il n’est certes pas nécessaire de chercher un acheteur pour un diamant. Cependant, il est essentiel de présenter et de faire connaître le diamant à l’acheteur. Si le client reconnaît le diamant, il le désirera sans aucun doute. En revanche, personne ne demande un diamant qui n’est ni exposé ni présenté.

Pour finir, nous aimerions dire ceci à cet ecclésiastique protestant : Il faut lire attentivement les livres d’une religion ou d’une croyance. On ne peut pas se contenter de critiquer une religion ou une croyance en partant de son propre dépit ou avec un minimum de connaissances que l’on croit correctes. Dans l’islam, il existe la science du kalām, qui expose les croyances islamiques, les protège et élimine les contestations. Lorsque l’islam jouissait encore de sa splendeur et se répandait partout, il y avait de nombreux érudits profonds de la science du kalām. Ces savants écrivirent de nombreux et précieux livres dans lesquels ils réfutaient les arguments fallacieux et les contestations contre l’islam. Ils les ont diffusés dans tous les pays. Outre les preuves traditionnelles (al-adilla al-naqliyya), c’est-à-dire les versets coraniques, les hadiths et les déclarations des grands savants, ils ont également présenté des preuves rationnelles (al-adilla al-aqliyya), prouvant ainsi la véracité et la vérité de l’islam. Ils ont réfuté non seulement les juifs et les chrétiens, ceux qui défendent les opinions des philosophes grecs et les théologiens égarés [ainsi que les hérétiques et les francs-maçons], car dans l’islam, Allah le tout-puissant n’ordonne pas aux êtres humains ce que le bon sens rejetterait. [Mais pour comprendre la sagesse et l’utilité des commandements divins, il faut avoir une raison saine. Les discours de ces ignorants et de ces insensés qui se présentent comme des êtres doués de raison, des philosophes et des scientifiques, ne proviennent que de leur nafs (une force en l’être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal) et n’ont aucun rapport avec la réalité et les critères scientifiques. Toute personne dotée d’une raison saine ne prête aucune attention à leurs paroles et à leurs écrits corrompus. Ils n’ont aucun effet, si ce n’est celui de tromper certains insensés qui partagent leurs idées. Il y a beaucoup de choses dans l’islam que la raison ne peut pas saisir. Mais il n’y a rien qui soit en contradiction avec la raison. Les catégories de la raison et leur interprétation sont exposées en détail dans le livre **Tariq al-najāt** en arabe et dans le livre **Se’âdet-i Ebediyye** en turc. Pour pouvoir faire des déclarations rationnelles sur l’islam, il faut lire attentivement et bien comprendre le livre **Maktûbât** d’Imâm

al-Rabbānī, qui est une figure éminente dans la science du kalām, et des livres comme **Charh al-mawāqif** et **Charh al-maqāsīd**. Mais si, au lieu de preuves tangibles, on se contente, comme les chrétiens, de dire des choses comme : « Paul a dit ceci », « L'Évangile d'Untel dit cela » ou « Ce sujet fait partie des mystères divins, il suffit d'y croire », on ne peut pas prouver un seul fait avec cela. Celui qui ne maîtrise pas la science du kalām ne sera guère en mesure d'exposer la véracité de l'islam à des chrétiens intelligents. Nous expliquerons cela plus en détail plus tard.]

— 4 —

## ANALYSES APPROFONDIES DES QUATRE ÉVANGILES

Un ecclésiastique protestant a écrit dans un traité : « *Les musulmans, qui n'ont aucune connaissance de l'histoire des Évangiles, prétendent que les Évangiles d'aujourd'hui n'ont aucun fondement entre les mains des chrétiens et que les chrétiens ont falsifié la Bible pour cacher certains versets bibliques qui annonçaient la venue de Muhammad. Voici ce qu'il faut répondre à cela : Imām al-Bukhārī, Chah Waliyyullah al-Dahlawī, Fakhruddīn al-Rāzī, l'érudit indien Sayyid Ahmad et d'autres érudits ont indiqué que les Évangiles en usage aujourd'hui sont exactement les mêmes que ceux qui circulaient avant le prophète Muhammad et qu'ils n'ont pas été falsifiés. Les versions très anciennes de la Bible conservées dans certaines bibliothèques célèbres d'Europe confirment également ce fait. Par conséquent, s'il existe des indices dans les Bibles que les musulmans possèdent et dans les Évangiles qui ont été traduits en différentes langues avant l'époque de Muhammad, qui indiquent que la Bible a été falsifiée, nous demandons et exigeons des musulmans qu'ils présentent ces preuves.* »

Nous, musulmans, acceptons volontiers cette demande et fournirons les preuves demandées au fur et à mesure.

Comme nous le savons, les « **Saintes Écritures** » (Bible), qui constituent le fondement de la foi chrétienne, se divisent en deux parties : L'« **Ancien Testament** » et le « **Nouveau Testament** ». L'Ancien Testament se compose de parties de la Torah, qui est un écrit de révélation, et de récits attribués à certains des prophètes des enfants d'Israël. Le Nouveau Testament, quant à lui, se compose de quatre livres : les Évangiles, les Actes des Apôtres, les lettres que certains apôtres et Paul auraient envoyées à des lieux de leur entourage, et l'Apocalypse de Jean. Le fait que les livres de

l'Ancien Testament aient été falsifiés est également confirmé par les chrétiens. Ceux qui souhaitent obtenir de plus amples informations à ce sujet peuvent se tourner vers le livre en arabe **Izhār al-haqq** de Rahmatullah Efendi, miséricorde sur lui, et sa traduction en turc **Ibrāz al-haqq**. Nous ne parlerons pas ici de l'Ancien Testament de manière détaillée et exhaustive. [Les juifs intensifièrent les agressions et les tortures infligées aux chrétiens. Comme si ces oppressions ne suffisaient pas, ils calomnièrent Jésus (Īsā), paix sur lui, et sa mère Marie (Maryam) de manière très grave. Ils sont même allés jusqu'à qualifier ce grand Prophète d'enfant illégitime et sa mère bénie de prostituée. Pour prouver que la Torah ne contient pas de tels termes dégradants et laids, les chrétiens l'ont traduite en latin. Nous apporterons des informations plus détaillées sur le vrai visage du judaïsme et sur leurs calomnies et hostilités contre les musulmans et les chrétiens à la fin de ce livre, sous le titre « Le judaïsme, la Torah et le Talmud ».]

L'historien protestant Strauss<sup>[1]</sup> a déclaré : « Dans les premières années de la propagation du christianisme, les chrétiens ont traduit en grec l'Ancien Testament, que les juifs ont modifié plusieurs fois au cours de l'histoire. Comme cette traduction n'était pas compatible à l'époque avec les textes israélites des enfants d'Israël, les juifs étaient opposés à ces traductions. Pour faire taire les juifs dans le discours, les chrétiens ont procédé à quelques ajouts dans la traduction grecque de l'Ancien Testament. Par exemple, certains noms ont été insérés dans le livre des Psaumes en tant qu'ancêtres de Jésus. Le passage sur l'entrée de Jésus en Enfer a été ajouté au livre de Jérémie. Lorsque les juifs remarquèrent ces modifications, ils dirent furieux aux chrétiens « Cela ne figure pas dans nos livres ! » Les prêtres chrétiens répliquèrent alors avec véhémence : « Vous, les imposteurs, n'avez aucune crainte de Dieu ! Vous osez falsifier les livres sacrés ! » Plus tard, la dispute entre les chrétiens et les juifs s'est intensifiée. Certains prêtres chrétiens sont tombés dans le doute et ont été tiraillés. De ce fait, les chrétiens se sont divisés en plusieurs courants/confessions. Ces divergences d'opinion ont été à l'origine de nombreuses guerres. 325 ans après Jésus, 319 évêques se sont réunis à Nicée sur ordre de l'empereur byzantin Constantin le Grand. Ils ont commencé à se concerter et à contrôler les versions des Écritures, qui conte-

---

[1] David Friedrich Strauss est un historien allemand mort en 1291 [1874 apr. J.-C.]. Il est l'auteur d'ouvrages tels que « La vie de Jésus », « La doctrine chrétienne » et « La vie de Jésus, adaptée pour le peuple allemand ».

naient toutes de nombreuses déclarations douteuses et contradictions. Lors de ce concile, ceux qui croyaient en la divinité de Jésus, paix sur lui, ont pris le dessus. En ajoutant des parties traduites de certains textes israélites, ils ont donné une nouvelle forme aux Saintes Écritures. Après s'être mis d'accord sur une version, ils ont déclaré que les autres versions étaient douteuses. Jérôme mentionne ce fait dans son introduction à cette version. [Jérôme (en anglais St. Jerome) est appelé Irunimus par les Arabes. Il resta trois ans à Constantinople (Istanbul) et partit en 382 pour Rome, où il devint secrétaire du pape. Il a traduit la Bible en latin. Le 30 septembre, on célèbre sa mémoire. Sa traduction est devenue la version qui fait autorité dans l'Église.]

En 364, un autre concile fut convoqué à Laodicée. Après avoir accepté les livres de l'Ancien Testament, on s'accorda sur l'authenticité et la validité du livre d'Esther, qui avait été rejeté lors du Concile de Nicée, ainsi que sur les six épîtres attribuées aux apôtres, également rejetées lors du même concile. Il s'agit de : L'épître de Jacques, la deuxième épître de Pierre, la deuxième et la troisième épître de Jean, l'épître de Judas et l'épître de Paul aux juifs. Après le concile, il a été proclamé partout que ces textes étaient authentiques. L'Apocalypse de Jean n'a été reconnue par aucun des deux conciles des années 325 et 364 et est donc restée douteuse. En 397, 126 personnes se sont réunies lors du troisième synode de Carthage. Lors de ce synode, plusieurs autres livres ont été acceptés comme authentiques, alors qu'ils avaient été considérés comme inauthentiques et rejetés lors des deux synodes précédents. Il s'agit de : Le livre de Tobie, le livre de Baruch, le livre de l'Ecclésiaste, le livre des Maccabées et le livre de l'Apocalypse de Jean. Après la reconnaissance de ces livres par le synode de Carthage, ces livres, considérés jusqu'alors comme douteux, ont été acceptés par tous les chrétiens. Cette situation a duré 1200 ans. Mais lorsque le protestantisme est apparu, de grands doutes sont apparus concernant le livre de Tobie, le livre de Baruch, le livre de Judith, le Cantique des Cantiques de Salomon, le livre de l'Ecclésiaste ainsi que le premier et le deuxième livre des Maccabées. Alors que les premiers chrétiens avaient reconnu ces livres comme canoniques, les protestants ne les acceptaient pas et considéraient leur rejet comme une nécessité. Ils ont rejeté certains chapitres du livre d'Esther et accepté les autres. Ils le faisaient en justifiant leur décision par divers arguments. L'un des arguments était que ces livres avaient été traduits à l'origine de l'hébreu et du chaldéen, mais qu'ils n'étaient plus disponibles aujourd'hui dans leur langue

d'origine. L'ecclésiastique et historien chrétien Juan Luis Vives mentionne dans le 22<sup>e</sup> chapitre du quatrième volume de son ouvrage que c'est surtout le deuxième livre des Maccabées qui a été falsifié parmi les livres que nous avons mentionnés. »

Ainsi, les protestants admettent que les consensus des conciles, c'est-à-dire les réunions antérieures des ecclésiastiques que tous les chrétiens supposaient depuis 1200 ans être inspirés par le Saint-Esprit et dont ils considéraient les décisions comme le fondement du christianisme, étaient en réalité basés sur des hypothèses fausses et erronées. Cependant, malgré cela, ils ont eux-mêmes accepté de nombreuses décisions de ces conciles, qui étaient bien éloignées de la raison et de l'acceptation. Ainsi, les protestants se sont engagés dans une voie jusqu'alors inconnue dans le monde, basée sur des fondements contradictoires. Comment est-il possible qu'une religion gagne autant de cœurs de chrétiens intelligents et soit considérée comme une voie de salut par ses adeptes chrétiens, alors que ses fondements sont complètement recouverts de suppositions douteuses ? Celui qui voit cette situation ne peut qu'être extrêmement étonné.

Les chrétiens fondent leurs convictions religieuses sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Ces livres ne sont pas exempts de doutes et d'incertitudes. Pour aucun des deux, on ne peut affirmer qu'ils ont été transmis jusqu'à notre époque par une chaîne de transmission authentique. Cela signifie que depuis Jésus, paix sur lui, jusqu'à notre époque, ils n'ont pas été transmis par des personnes dignes de confiance. Comme on le sait, l'acceptation du fait qu'un livre est correct et céleste, c'est-à-dire révélé par Dieu, dépend du fait que l'on puisse dire : « Ce livre a été mis par écrit par un prophète et il a ensuite été transmis jusqu'à notre époque sans être modifié ni altéré, avec une chaîne de transmission ininterrompue par des transmetteurs dignes de confiance. » Tant que les êtres humains raisonnables ne pourront pas prouver ce fait avec des preuves tangibles, l'incertitude et le doute concernant ce livre ne pourront pas être levés, car le simple fait d'attribuer un livre à une personne dont on suppose qu'elle a reçu une révélation ne suffit en aucun cas à prouver que cette personne a effectivement écrit ce livre elle-même. De plus, le fait qu'un ou plusieurs courants chrétiens affirment, par fanatisme et par zèle, l'authenticité de certains livres ne suffit en aucun cas à prouver leur véracité. Les ecclésiastiques chrétiens n'ont d'ailleurs pas d'autre preuve pour prouver la véracité de la Bible que de l'attribuer aux prophètes précédents ou aux apôtres. Cette affirmation (attribution) ne fait cependant pas

partie des preuves convaincantes qui établissent les fondements de la foi et qui, en ce qui concerne sa véracité, peuvent éliminer les doutes des cœurs. Aucune personne raisonnable ne peut fonder sa religion, qui doit lui assurer la paix et la tranquillité ici-bas ainsi que la félicité éternelle et la protection contre le châtement dans l'au-delà, sur de faibles hypothèses et se reposer en toute quiétude avec un sentiment de sécurité. Ce faisant, les chrétiens rejettent de nombreux livres de l'Ancien Testament et plus de soixante-dix livres du Nouveau Testament qui parlent du noble Jésus, de la noble Marie ou d'événements de leur époque, ainsi que des livres dont certains sont encore présents à notre époque, et les qualifient de mensonges inventés. Le livre **Izhār al-haqq** contient des informations détaillées sur ce sujet.

Tant les premiers clercs chrétiens que les suivants indiquent unanimement que l'Évangile de Matthieu était à l'origine en hébreu. En raison des divisions au sein du christianisme en différents courants, l'original de cet Évangile a été perdu. L'Évangile de Matthieu qui existe aujourd'hui est une traduction de la version originale en hébreu. On ne sait toutefois pas qui était le traducteur. Le fait que le traducteur soit inconnu jusqu'à présent est également admis par le Père de l'Église Jérôme.

Le catholique Thomas Ward a déclaré : « Jérôme a écrit dans l'un de ses traités que certains des premiers théologiens chrétiens avaient des doutes sur l'authenticité du dernier chapitre de l'Évangile de Marc, d'autres sur certains versets du 22<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Luc et d'autres encore sur les deux premiers chapitres de l'Évangile de Luc. Dans la version biblique des marcionites, ces deux chapitres ne sont pas présents. » Norton écrit à la 70<sup>e</sup> page de son livre imprimé à Boston en 1253 [1837 apr. J.-C.] ce qui suit à propos de l'Évangile de Marc : « Il existe dans cet Évangile des expressions qui doivent être examinées de plus près. Il s'agit des versets à partir du 9<sup>e</sup> verset du chapitre 16 jusqu'à la fin. » Bien qu'il ne relève aucune indication suspecte dans le texte, Norton écrit dans son commentaire sur les versets, que ceux-ci auraient été ajoutés après coup à l'Évangile, arguments à l'appui. Après avoir fait part de son étonnement, il commente : « Si l'on examine les habitudes des scribes qui reproduisaient les livres, on constate qu'au lieu de comprendre et de transcrire le texte, ils s'efforçaient plutôt d'y intégrer leurs propres pensées. Si l'on intègre ce fait, il n'est pas surprenant que les expressions de cet Évangile laissent planer le doute. »

[Andrews Norton était un bibliste et un enseignant américain.

Il est né en 1786 [1201 de l'Hégire] et est mort le 18 septembre 1853. Il a obtenu son diplôme à Harvard en 1804. Après des études de théologie, il commence à enseigner au Bowdoin College en 1809. En 1811, il retourna à Harvard en tant que tuteur en mathématiques et en 1813, il devint bibliothécaire de l'université et professeur de critique et d'exégèse biblique. Entre 1819 et 1830, il a été professeur de littérature des textes sacrés. Il fut le principal représentant de l'unitarisme. [Les unitaristes rejettent la Trinité et défendent la foi en un seul Dieu.] Il s'opposa avec véhémence au calvinisme et à la théologie naturaliste défendue par Theodore Parker. En 1833, il publia son ouvrage « A Statement of Reasons for not believing the Doctrines of Trinitarians » (Une déclaration de raisons rationnelles pour ne pas croire aux doctrines des trinitaires). (The Encyclopedia Americana, vol. 20, p. 434).]

Il n'existe pas non plus de chaîne de transmission sûre pour l'Évangile attribué à Jean. Tout comme pour l'Évangile de Marc, il existe ici aussi des expressions qui nécessitent un examen plus approfondi et qui se contredisent même entre elles. Exemples :

1. Il n'y a pas d'indication claire que Jean ait écrit ce qu'il a vu lui-même. Tant que le contraire n'a pas été prouvé, on juge d'un état de fait selon l'exactitude de l'état initial.

2. Dans l'Évangile de Jean, il est dit : « C'est ce disciple [Jean] qui rend témoignage de ces choses [de l'Évangile de Jean], et qui les a écrites. Et nous savons que son témoignage est vrai. » [Jn 21: 24] Comme on peut le voir, cette déclaration concernant Jean est faite par la personne qui est l'auteur de l'Évangile de Jean. Dans ce verset, le pronom personnel de la troisième personne (il) est utilisé pour désigner Jean, alors que l'auteur (inventeur) du livre utilise pour lui-même le pronom de la première personne (nous). On peut donc comprendre que l'Évangile de Jean n'a pas été écrit par Jean lui-même, mais par quelqu'un d'autre. Ce quelqu'un prétendait savoir que le témoignage de Jean était conforme à la vérité. On peut donc en déduire que l'auteur de cet Évangile est entré en possession de quelques lettres de Jean, qu'il en a retiré certains passages et en a ajouté d'autres, et qu'il a ainsi composé l'Évangile.

3. Au deuxième siècle apr. J.-C., lorsque des doutes et des divergences d'opinion sont apparus au sujet de l'Évangile de Jean, Irénée [en arabe *Īrīnī'ūs*], qui était un disciple de Polycarpe, lequel avait lui-même été un disciple de Jean, était encore en vie. On peut se demander pourquoi il ne s'est pas opposé aux contestataires de l'Évangile, pourquoi il n'a pas corrigé l'Évangile qu'il a transmis et pourquoi il n'a pas prouvé par ses preuves qu'il était juste et au-

thentique. Si sa transmission de l'Évangile avait été correcte, il ne serait certainement pas resté silencieux, mais aurait dit : « Ma transmission est vraie ! » Il serait en outre très éloigné de la réalité d'affirmer que le thème de l'authenticité n'a pas été évoqué dans la relation maître-élève entre Polycarpe et Irénée. Est-il en effet possible qu'Irénée ait posé à son maître d'innombrables questions sans importance, mais qu'il ne lui soit jamais venu à l'idée de lui demander si cet Évangile était de Jean ? Dire qu'il l'a oublié est beaucoup moins probable. On sait en effet qu'Irénée connaissait très bien la voie et les habitudes de son maître et qu'il a très bien retenu ses propos. Eusèbe rapporte à la 219<sup>e</sup> page du chapitre 20 dans le 5<sup>e</sup> volume de son Histoire de l'Église, publiée en 1263 [1847 apr. J.-C.], le témoignage suivant d'Irénée concernant les langues dans lesquelles l'Évangile de Jean a été transmis : « Par la grâce de Dieu qui m'a été accordée, j'ai alors reçu ses paroles avec empressement ; je les ai inscrites non pas sur du papier, mais dans mon cœur. Par la grâce de Dieu, je m'en souviens aussi toujours exactement. » On peut en déduire que même au deuxième siècle, il y avait des gens qui niaient l'Évangile, mais qu'on ne pouvait pas opposer aux négateurs des preuves de sa véracité. Le savant chrétien Celse, au deuxième siècle après Jésus-Christ, a fait part de son mécontentement en ces termes : « Les chrétiens ont modifié trois à quatre fois, voire plus, les Évangiles de manière à en déformer le sens. » Faustus, l'un des principaux érudits du manichéisme, a écrit ce qui suit au quatrième siècle apr. J.-C. : « Les Évangiles ont été modifiés. C'est vrai. Ni Jésus ni ses disciples n'ont écrit le Nouveau Testament. Il a plutôt été écrit par des êtres humains dont on ne sait rien de la condition. Mais pour le rendre plus crédible aux yeux des êtres humains, on l'a attribué aux disciples ou à leurs proches. En écrivant des livres contenant de nombreuses erreurs et contradictions, ils ont porté préjudice aux chrétiens. »

4. À la page 250 du septième volume de son ouvrage, publié en 1844, le catholique Herald cite un auteur du nom d'Estadlen et indique qu'il n'y a aucun doute sur le fait que l'Évangile de Jean a été écrit par quelqu'un de l'école alexandrine.

5. Bretschneider a déclaré que l'ensemble de l'Évangile de Jean, ainsi que toutes les épîtres de Jean, ne sont pas de Jean lui-même et ont probablement été écrits par une personne inconnue au deuxième siècle. [Bretschneider (1776-1848) était un théologien protestant allemand. Il a écrit un livre dans lequel il critiquait la Bible.]

6. Grotius a déclaré : « L'Évangile de Jean comportait initiale-

ment 20 chapitres. Plus tard, l'Église d'Éphèse a ajouté un 21<sup>e</sup> chapitre. »

7. L'Évangile de Jean et tous les autres écrits attribués à Jean ont été rejetés par les alogiens.

8. Les 11 premiers versets du chapitre 8 de l'Évangile de Jean sont rejetés par tous les biblistes. Dans la traduction japonaise de la Bible, ces versets n'ont même pas été inclus.

9. Lorsque les quatre Évangiles ont été rédigés, de nombreuses traditions sans fondement y ont été mêlées. Même avec ces traditions, ils ne peuvent pas fournir de preuves de l'authenticité des quatre Évangiles. Thomas Hartwell écrit dans le deuxième chapitre du quatrième volume de son exégèse biblique, publié en 1237 [1822 apr. J.-C.] : « Les récits et les traditions qui nous sont parvenus concernant l'époque de la rédaction des Évangiles sont absolument lacunaires et ne mènent à aucun résultat. Ils ne nous aident en aucun cas à nous prononcer sur l'authenticité des Évangiles. Les premiers érudits chrétiens ont recueilli et retranscrit sans esprit critique des traditions erronées. Les érudits ultérieurs, par respect pour les premiers, ont unanimement accepté leurs écrits sans les examiner de plus près. C'est ainsi que les traditions fausses et inventées sont passées d'un scribe à l'autre et ont été transmises jusqu'à notre époque. Maintenant que des siècles se sont écoulés, il n'est plus guère possible de purger les Évangiles des fausses traditions. » Dans le même volume, il mentionne également : « Le premier Évangile, c'est-à-dire l'Évangile de Matthieu, a été écrit en 37, 38, 41, 47, 61, 62, 63, 64 ou 65 apr. J.-C. Le deuxième Évangile, c'est-à-dire l'Évangile de Marc, a été rédigé soit en 56, soit plus tard, en une autre année, jusqu'en 65. Selon l'opinion courante, il a été rédigé en 60 ou 63 apr. J.-C. ou bien l'année suivante. Le troisième Évangile, c'est-à-dire l'Évangile de Luc, a été écrit en 53, 63 ou 64 ans apr. J.-C., tandis que l'Évangile de Jean a été rédigé en 68, 69, 70 ou 98 apr. J.-C. » Il n'existe aucune preuve que certaines parties de l'Épître aux Hébreux, de la deuxième épître de Paul, des deuxième et troisième épîtres de Jean, de l'épître de Jacques, de l'épître de Jude et de l'Apocalypse de Jean aient été transmises par les apôtres. Jusqu'en 365, l'authenticité de ces textes était considérée comme douteuse. Certaines parties ont été déclarées fausses et rejetées par les érudits chrétiens jusqu'à cette date. Dans la traduction en assyrien, ces parties ne sont même pas présentes. Aucune église arabe n'a reconnu l'authenticité de la deuxième épître de Pierre, des deuxième et troisième épîtres de Jean, de l'épître de Jude et de l'Apocalypse de Jean. De même, les

églises assyriennes ont toujours refusé de les accepter, et ce, depuis leur apparition jusqu'à aujourd'hui. Le bibliste Horn écrit aux pages 206 et 207 du deuxième volume de son exégèse biblique : « L'épître de Pierre, l'épître de Jude, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> épîtres de Jean, l'Apocalypse de Jean et 9 versets du 8<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Jean, à savoir les versets 2 à 11, et le 7<sup>e</sup> verset du 5<sup>e</sup> chapitre de la 1<sup>re</sup> épître de Jean ne sont pas présents dans la traduction assyrienne de la Bible. » Cela signifie donc que le traducteur de la Bible en langue assyrienne a reconnu que ces textes n'étaient pas corrects et qu'ils ne pouvaient pas constituer une base normative, et ne les a donc pas traduits. Dans son livre publié en 1841, Ward mentionne à la page 37 que Rogers, l'un des principaux protestants, a déclaré : « Étant donné que l'Épître aux Hébreux contredit l'épître de Jacques, les deuxième et troisième épîtres de Jean et, de même, l'Apocalypse de Jean en ce qui concerne le dogme, les autorités ecclésiastiques ont retiré ces épîtres des Saintes Écritures. » Daktris, un ecclésiastique protestant, a déclaré que jusqu'à l'époque de Josias, tous les livres n'étaient pas reconnus, et il était fermement convaincu que l'épître de Jacques, l'épître de Jude, la deuxième épître de Pierre et les deuxième et troisième épîtres de Jean n'étaient pas des écrits que les disciples avaient rassemblés et mis par écrit. Il a également déclaré : « Même si l'Épître aux Hébreux a été rejetée jusqu'à une certaine époque, tout comme les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> épîtres de Pierre, l'Apocalypse de Jean et l'épître de Jude n'ont pas été reconnues par les Églises assyriennes et arabes, nous estimons néanmoins que leur véracité est garantie. »

L'exégète biblique chrétien Dr Nathaniel Lardner écrit dans le quatrième volume de son exégèse biblique, à la page 175 : « Saint Cyrille et l'Église de Jérusalem de son temps n'ont pas reconnu l'exactitude du livre "Apocalypse de Jean". » Ensuite, il écrit également : « Dans le catalogue rédigé par Cyrille, le titre de ce livre n'apparaît même pas. » A la page 323, il écrit en outre : « L'Apocalypse de Jean ne figurait pas dans les anciennes traductions assyriennes de la Bible. Aucun des deux auteurs, ni Saint Ibère (Iberius), ni Jacob n'ont rédigé de commentaires à ce sujet. Vibidius n'a pas inclus dans son registre la deuxième épître de Pierre, les deuxième et troisième épîtres de Jean, l'Apocalypse de Jean et l'épître de Jude. C'est également l'avis des Assyriens », et fournit des informations détaillées sur ce sujet.

Le catholique Herald écrit dans le septième volume de son ouvrage, à la page 206 : « Rose mentionne à la 160<sup>e</sup> page de son livre que la majorité des principaux ecclésiastiques protestants ne

croient pas à l'exactitude de l'Apocalypse de Jean. » Après avoir avancé de solides arguments, le professeur Rabwald déclare : « Il est impossible que l'Évangile de Jean, les épîtres de Jean et l'Apocalypse de Jean aient été rédigés par une seule et même personne. » Eusèbe, dans le septième volume de son Histoire de l'Église, écrit au chapitre 25, en citant Denys, que les premiers ecclésiastiques ont essayé d'enlever l'Apocalypse de Jean de la Bible et de la rejeter, et il dit : « Certains de nos ancêtres ont rejeté le livre [l'Apocalypse de Jean] et l'ont rejeté tout à fait. Ils ont contesté chapitre par chapitre, déclarant que l'Écriture manquait de sens et de cohérence et que le titre était faux. Ils prétendent en effet qu'elle n'est pas de Jean et qu'elle n'est pas une révélation, puisqu'elle est enveloppée d'un voile si épais qu'il est incompréhensible. L'auteur de cet écrit ne serait pas un apôtre, ni même un saint ou un membre de l'Église, mais Cérinthe, qui aurait également fondé la secte de Cérinthe qui porte son nom et qui aurait voulu donner un nom crédible à sa falsification. » Dans un passage ultérieur, il écrit : « Mais je n'oserais pas rejeter le livre [l'Apocalypse de Jean], car beaucoup de frères y attachent une grande importance. [...] J'admets qu'il est l'œuvre d'un homme saint et éclairé par Dieu. Mais je n'admets pas facilement que ce Jean soit l'apôtre, le fils de Zébédée, le frère de Jacques, de qui proviennent l'Évangile selon Jean et l'Épître catholique. Du caractère de ce livre et de celui-ci, de la manière de parler et de ce qu'on appelle l'exécution du livre, je conclus à une différence d'auteurs. L'évangéliste, en effet, n'ajoute nulle part son nom et ne se nomme ni dans l'Évangile ni dans l'épître. [...] Jean, lui, ne le fait nulle part, ni à la première ni à la troisième personne. Mais l'auteur de l'Apocalypse met son nom dès le début : "Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, par l'envoi de son ange, à son serviteur Jean [...]" [Apocalypse 1 : 1]. Mais l'auteur de l'Apocalypse ne s'est pas contenté de se nommer une seule fois dans son récit. Il répète : "Moi Jean, votre frère, et qui ai part avec vous à la tribulation et au royaume et à la persévérance en Jésus [...]" [Apocalypse 1 : 9]. Et à la fin, il dit ainsi : "Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre ! C'est moi Jean, qui ai entendu et vu ces choses." [Apocalypse 22 : 7-8] Que ce soit un Jean qui ait écrit ces paroles, il faut le croire après qu'il l'a dit. Mais de quel Jean il s'agit, on ne le sait pas, car il ne se désignait pas, comme il est souvent dit dans l'Évangile, comme le disciple que le Seigneur aimait, ou comme celui qui s'était reposé sur sa poitrine,

ou comme le frère de Jacques, ou comme celui qui avait vu le Seigneur de ses propres yeux et l'avait entendu de ses propres oreilles. Il se serait sans doute attribué l'une de ces appellations s'il avait voulu se faire connaître clairement. Mais il n'en emploie aucune. Il ne s'appelle que notre frère et camarade, et le témoin de Jésus, et celui qui est bienheureux d'avoir vu et entendu les révélations. [...] Or, un autre Jean, surnommé Marc, est mentionné dans les Actes des Apôtres [...]. Mais je ne veux pas affirmer que celui-ci est l'auteur de l'Apocalypse, car il n'est pas écrit que Jean-Marc soit venu en Asie avec ceux-là [...]. Je crois qu'un autre de ceux qui ont séjourné en Asie a été l'auteur de l'Apocalypse, puisqu'on dit aussi qu'il y avait deux tombeaux à Éphèse, et que chacun d'eux s'appelle le tombeau de Jean. [...] En outre, le style permet de constater la différence entre l'Évangile et l'épître et l'Apocalypse. Celles-ci sont en effet écrites non seulement dans un grec impeccable, mais avec la plus grande aisance dans l'expression, dans le développement de la pensée, dans la liaison des phrases ; on n'y trouvera guère de son barbare ou de solécisme, ni même de vulgarisme, car son auteur possédait, semble-t-il, les deux dons - tous deux un don du Seigneur - le don de la connaissance et le don du style. Je ne nie pas que cet homme ait vu d'autres révélations et qu'il ait reçu la connaissance et le don de prophétie. Mais je vois que son discours et son langage [c'est-à-dire le livre de l'Apocalypse] ne sont pas purement grecs et qu'il utilise des tournures barbares et parfois même des solécismes. [...] Que personne ne croie cependant que j'ai dit cela par dérision. Je voulais seulement montrer l'inégalité de ces écrits. » C'est ici que se termine la citation de Denys. En outre, Eusèbe mentionne dans le troisième chapitre du troisième volume de son Histoire de l'Église : « Une lettre attribuée à Pierre, appelée la première, est largement utilisée. Les anciens docteurs de l'Église l'ont déjà exploitée dans leurs écrits comme étant incontestablement authentique. En ce qui concerne ce qu'on appelle la deuxième lettre de Pierre, on nous a certes enseigné qu'elle ne faisait pas partie de la Bible ; cependant, elle a semblé édifiante à beaucoup, au point qu'ils l'ont intégrée aux autres Écritures. [...] Mais Paul a certainement écrit les quatorze épîtres. Toutefois, il ne serait pas juste d'ignorer que certains ont affirmé que l'Église romaine n'avait pas reconnu la lettre aux Hébreux comme étant de Paul et l'avaient donc rejetée. » Dans le chapitre 25 du même volume, Eusèbe précise en outre : « Mais parmi les [écrits] contestés, et qui sont cependant estimés par la plupart, on compte la lettre dite de Jacques, la

lettre de Jude, la seconde lettre de Pierre, et les lettres dites deuxième et troisième de Jean, qui sont attribuées soit à l'évangéliste, soit à un autre Jean. » De plus, au chapitre 25 du sixième volume, il écrit ceci : « Plus tard, Origène remarque encore [à propos de l'Épître aux Hébreux] : “[...] Dieu seul sait qui a réellement écrit cette lettre. Mais, d'après ce que nous avons appris, c'est soit Clément, l'évêque romain, soit Luc, l'auteur de l'Évangile et des Actes des Apôtres, qui aurait écrit cette lettre.” » Irénée (140-220 apr. J.-C.), qui fait partie des premiers théologiens chrétiens, Polinius, qui vit vers 220, et Pontius, qui vit vers 251, ont totalement rejeté la lettre aux Hébreux. L'auteur nommé Tertullien, vivant en 200 à Carthage, écrit : « L'Épître aux Hébreux est une lettre de Barnabé. » Clément de Rome, vivant vers 212, écrit à ce sujet : « Le nombre des épîtres de Paul est de 13, puisque la 14<sup>e</sup>, c'est-à-dire l'Épître aux Hébreux, n'en fait pas partie. » Saint Cyprien de Carthage, qui vivait vers 248, n'a même pas mentionné cette lettre. L'Église assyrienne n'accepte pas non plus, jusqu'à aujourd'hui, l'authenticité de la deuxième lettre de Pierre ainsi que des deuxième et troisième épîtres de Jean. Jean III le Scholastique, l'un des principaux ecclésiastiques chrétiens, dit : « L'auteur de la deuxième épître de Pierre n'a fait que perdre son temps. » Dans l'Histoire biblique imprimée en 1266 [1850 apr. J.-C.], on peut lire : « L'auteur, du nom de Cérinthe, disait que l'épître de Jude venait de Judas, qui était le quinzième prêtre de Jérusalem sous le règne d'Hadrien. » Parmi les commentateurs antérieurs de l'Évangile de Jean, Origène écrit ce qui suit dans le cinquième volume de son commentaire déjà mentionné : « Paul n'écrivait pas des lettres à chaque église et certaines des lettres qu'il écrivait ne comportaient que 3-4 lignes. » On peut comprendre de la déclaration d'Origène qu'aucune des lettres attribuées à Paul n'a été réellement écrite par lui. Bien qu'il n'en soit pas le véritable auteur, elles lui ont été attribuées. Dans l'épître de Paul aux Galates, on peut lire : « Mais lorsque Céphas [Pierre] vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. En effet, avant l'arrivée de quelques personnes envoyées par Jacques, il mangeait avec les païens ; et, quand elles furent venues, il s'esquiva et se tint à l'écart, par crainte des circoncis [les Juifs]. Avec lui les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie. Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, en présence de tous : Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser ? Nous, nous sommes Juifs

de naissance, et non pécheurs d'entre les païens. Néanmoins, sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi. » [Gal 2 :11-16]

Comme le début et la fin de ces phrases se contredisent totalement, l'un ou l'autre, c'est-à-dire le début ou la fin, a dû être ajouté après coup. En effet, lorsque Paul décrit au début de la lettre [c'est-à-dire au onzième verset] comment il a réprimandé Céphas (Simon Pierre) à Antioche, la raison de la réprimande était que celui-ci mangeait avec les païens, contrairement à la tradition juive. [C'est le cas, si ce n'est pas un comportement inconvenant de la part de Paul de critiquer de manière dégradante une personne comme Pierre, bien qu'il soit censé avoir été inspiré par le Saint-Esprit et avoir servi Jésus.] Dans sa critique, il lui a même demandé comment il pouvait appeler les païens à suivre la loi des juifs, alors que lui-même, en tant que juif, n'accordait aucune valeur aux lois religieuses, tout comme les païens. Ensuite, Paul change brusquement de sujet et parle de l'inutilité des lois religieuses. Après avoir longuement expliqué dans le troisième chapitre combien la pratique de la foi et le culte étaient inutiles, il annonce qu'il suit pleinement la loi de Moïse, paix sur lui. Dans les Actes des Apôtres de Luc, on peut lire : « Lorsque nous arrivâmes à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie. Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques, et tous les anciens s'y réunirent. Après les avoir salués, il raconta en détail ce que Dieu avait fait au milieu des païens par son ministère. Quand ils l'eurent entendu, ils glorifièrent Dieu. Puis ils lui dirent : Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la loi. Or, ils ont appris que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les païens à renoncer à Moïse, leur disant de ne pas circoncire les enfants et de ne pas se conformer aux coutumes. Que faire donc ? Sans aucun doute la multitude se rassemblera, car on saura que tu es venu. C'est pourquoi fais ce que nous allons te dire. Il y a parmi nous quatre hommes qui ont fait un vœu ; prends-les avec toi, purifie-toi avec eux, et pourvois à leur dépense, afin qu'ils se rasant la tête. Et ainsi tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire sur ton compte est faux, mais que toi aussi tu te conduis en observateur de la loi. A l'égard des païens qui ont cru, nous avons décidé et nous leur avons écrit qu'ils eussent à s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l'impudicité. Alors Paul prit ces

hommes, se purifia, et entra le lendemain dans le temple avec eux, pour annoncer à quel jour la purification serait accomplie et l'offrande présentée pour chacun d'eux. » [Actes 21 : 17-26]

Ainsi, alors que Paul dit : « Le corps ne devient pas pur par l'obéissance à la loi. Le Messie a été banni à cause de nous et nous a ainsi sauvés des commandements de la loi religieuse », mais lui-même suit le conseil de Jacob et des anciens et se conforme à la loi religieuse en se purifiant et en entrant dans le temple.

Les versets de cette lettre de Paul nous donnent quelques aperçus profonds des mystères du christianisme :

1. L'affirmation de Paul selon laquelle la circoncision ne serait pas nécessaire s'est répandue parmi les Juifs qui ont cru au Messie. Cela signifie que les Juifs qui ont cru en Jésus, paix sur lui, à condition qu'ils ne s'écartent pas de la loi de Moïse, paix sur lui, n'étaient pas satisfaits que les lois de Moïse, paix sur lui, soient désormais modifiées.

2. A cette époque, il n'était pas très important de savoir si la loi existante devait continuer à exister ou non. D'après le témoignage de la personne qui faisait partie des apôtres et qui a dit : « Peu importe comment, le peuple doit se rassembler », il est clair que l'objectif principal était d'unir le peuple dans sa propre religion et que tous les moyens étaient approuvés pour atteindre cet objectif. Le fait qu'un des apôtres ait osé faire une telle proposition à Paul dans le seul but d'unir le peuple montre sur quelle base le christianisme a été construit.

Saint Papias, qui était évêque de Hiérapolis au milieu du deuxième siècle apr. J.-C., mentionne dans son livre qu'il n'existe que deux courts compendiums sur les paroles et les actions de Jésus. L'un est le recueil de Marc, qui était un traducteur de Pierre ; l'autre est un recueil de Matthieu, qui contient quelques lois et normes en hébreu. Saint Papias mentionne que le recueil de Marc est très court et lacunaire, qu'il n'a pas d'ordre chronologique et qu'il est composé de quelques histoires et traditions. Voici ce que nous apprenons : Au milieu du deuxième siècle, il existait deux courts recueils, l'un de Matthieu et l'autre de Marc ; Saint Papias les a vus, a noté leurs caractéristiques et a souligné leurs différences.

Les Évangiles de Matthieu et de Marc qui existent aujourd'hui se ressemblent tellement qu'il semble qu'un Évangile soit une copie de l'autre ; l'un est simplement plus détaillé que l'autre. Il est évident que les exemplaires décrits par Saint Papias ne sont pas ces

textes ou qu'ils ont été élargis après coup par des ajouts.

En ce qui concerne les Évangiles de Luc et de Jean, Saint Papias ne les a pas du tout mentionnés. Bien que Saint Papias se soit rendu à Hiérapolis, qu'il ait rencontré les disciples de Jean et qu'il ait reçu quelques informations de leur part, il ne mentionne aucunement l'Évangile de Jean. Ce fait prouve que l'Évangile de Jean n'a été écrit qu'après cette période.

## L'ÉVANGILE DE MATTHIEU

Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « De là étant allé plus loin, Jésus vit un homme assis au lieu des péages, et qui s'appelait Matthieu. Il lui dit : Suis-moi. Cet homme se leva, et le suivit. » [Mt 9 : 9] Remarquez bien ici que si c'est Matthieu qui a écrit ces lignes, on doit se demander pourquoi il n'écrit pas qu'il était lui-même ce Matthieu, mais écrit comme s'il s'agissait d'un autre Matthieu ? [Si Matthieu était lui-même l'auteur de cet Évangile, il aurait certainement dit : « De là étant allé plus loin, Jésus me vit assis au lieu des péages. Il me dit : Suis-moi. Et je me levai, et le suivis. »]

Les déclarations de Jésus dans l'Évangile de Matthieu sont si longues qu'il n'est pas possible qu'il ait pu les dire en un seul événement. Le conseil de Jésus à ses disciples et son enseignement du chapitre 10, les déclarations des chapitres 5, 6 et 7, sa critique des pharisiens du chapitre 23 ainsi que les paraboles souvent citées du chapitre 8 n'ont sans aucun doute pas eu lieu lors d'un seul événement. La preuve en est que, dans les autres Évangiles, ces déclarations et paraboles sont réparties sur plusieurs événements. Il est donc évident qu'il ne s'agit pas de Matthieu, qui était le compagnon constant de Jésus et qui exerçait le métier de publicain.

Dans l'Évangile de Matthieu, les événements au cours desquels Jésus a guéri des aveugles, des lépreux (personnes ayant une anomalie de la peau) et des pauvres possédés, et a miraculeusement nourri de nombreux êtres humains, sont toujours mentionnés à deux endroits. Dans les Évangiles de Marc et de Luc, ces événements ne sont mentionnés qu'à un seul endroit. Nous voyons donc que l'auteur de l'Évangile de Matthieu, lorsqu'il a écrit ce livre, il a consulté deux sources et y a trouvé le même événement. Cependant, en raison d'une mauvaise interprétation, il les a considérés comme deux événements distincts et les a rapportés ainsi dans son livre.

Au verset 5 du chapitre 10 de l'Évangile de Matthieu, il est écrit que Jésus a ordonné aux apôtres de ne pas aller vers les païens [pour les appeler à sa religion] et de ne pas entrer dans les villes des Samaritains. Par la suite, il est dit qu'il a guéri le serviteur d'un centurion païen et la fille d'une femme cananéenne.

Bien que le verset 6 du chapitre 7 dise : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux », le verset 19 du chapitre 28 dit ceci : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit [c'est-à-dire enseignez-leur votre religion]. »

Bien que le verset 5 du chapitre 10 ordonne : « N'allez pas vers les païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains », le verset 14 du chapitre 24 dit : « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin. » [Ceci est en totale contradiction avec le contenu des versets cités plus haut.]

De telles oppositions et contradictions, et d'autres du même genre, se retrouvent souvent dans cet Évangile. Ces passages, qui ont manifestement été ajoutés plus tard, prouvent clairement qu'il ne peut y avoir aucun doute sur le fait que l'Évangile de Matthieu a été déformé. Des événements importants qui apparaissent dans d'autres Évangiles ne sont même pas mentionnés dans l'Évangile de Matthieu. Par exemple, le choix des 70 disciples par Jésus, son ascension parmi les disciples, sa visite à deux reprises à Jérusalem lors d'occasions solennelles et la résurrection de Lazare ne figurent pas dans l'Évangile de Matthieu. Pour ces raisons, il est extrêmement douteux que l'Évangile de Matthieu ait réellement été transmis par l'apôtre Matthieu.

## L'ÉVANGILE DE MARC

Tous les historiens s'accordent à dire que Marc ne faisait pas partie des apôtres. Il était plutôt le traducteur de l'apôtre Pierre.

Papias dit : « Marc était le traducteur de Pierre. Marc a transcrit de mémoire les déclarations et les actions de Jésus en supposant qu'elles étaient exactes. Mais il n'a pas écrit les déclarations et les actions de Jésus d'une manière systématique et ordonnée. Il n'a pas entendu directement parler de Jésus et n'a pas séjourné avec lui. Comme nous l'avons déjà dit, Marc n'était qu'un des compagnons de Pierre. Il n'a pas raconté les déclarations de Pierre et les paroles de Jésus d'une manière ordonnée pour en faire un livre,

mais il a continué à les raconter en fonction de la situation. Ainsi, si Marc raconte quelque chose dans son livre comme s'il l'avait appris de son maître Pierre, il n'y a rien de blâmable à cela, car Marc n'a pas vu la nécessité d'écrire tout ce qu'il avait entendu de manière inchangée et sans lacune. »

Les anciens érudits chrétiens écrivaient quotidiennement des commentaires sur l'Évangile de Marc. Irénée, qui était l'un d'eux, a dit : « Marc n'a mis par écrit ce qu'il avait appris par cœur qu'après la mort de Pierre et de Paul. » Clément d'Alexandrie a dit : « Lorsque Pierre avait encore l'habitude de prêcher à Rome, les auditeurs de Pierre s'adressaient à Marc avec diverses requêtes, à la suite desquelles il écrivait son Évangile. Pierre apprit que le livre avait été mis par écrit. Il ne dit cependant pas s'il devait être écrit ou non. » L'historien Eusèbe a écrit : « Après que Pierre [...] eut eu connaissance de l'incident, il se serait réjoui du zèle des gens et aurait confirmé l'écriture pour la lecture dans les églises. » En l'occurrence, l'Évangile de Marc n'est pas tant constitué des épîtres de Pierre que d'une imitation de l'Évangile de Matthieu. Le livre que Saint-Papias a attribué à Marc est donc différent de l'Évangile que l'on trouve aujourd'hui. Dans l'Évangile de Marc, il est dit : « Car Hérode lui-même avait fait arrêter Jean, et l'avait fait lier en prison, à cause d'Hérodiad, femme de Philippe, son frère, parce qu'il l'avait épousée, et que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. » [Mc 6 :17-18] Ceci est totalement faux, car dans l'histoire de Josèphe, au chapitre 5 du volume 18, il est évident que le conjoint d'Hérodiade ne s'appelait pas Philippe, mais Hérode. Cette erreur est également présente dans l'Évangile de Matthieu. Alors que dans la traduction arabe imprimée en 1237 [1821 apr. J.-C.] - 1260 [1844 apr. J.-C.], les traducteurs en sont même venus à modifier la Bible en supprimant le nom « Philippe » des Évangiles de Matthieu et de Luc, ce nom a été réintroduit dans les traductions ultérieures.

Au chapitre 2 de l'Évangile de Marc, où il est dit : « Jésus leur [ses disciples] répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans la nécessité et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ; comment il entra dans la maison de Dieu, du temps du souverain sacrificateur Abiathar, et mangea les pains de proposition, qu'il n'est permis qu'aux sacrificateurs de manger, et en donna même à ceux qui étaient avec lui ! » [Mc 2 : 25-26], deux phrases sont erronées, car :

1. en ce temps-là, le prophète David était seul, personne ne se trouvait avec lui. 2. le grand prêtre de cette époque n'était pas

Abiathar, mais plutôt son père Ahimélec. [Les membres du « conseil des soixante-dix [anciens] » qui dirige les Juifs étaient appelés « prêtres ». Leurs prédicateurs étaient appelés « scribes ».]

## L'ÉVANGILE DE LUC

C'est un fait établi que Luc ne fait pas partie des apôtres. Au début de l'Évangile de Luc, il est dit : « Plusieurs ayant entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, suivant ce que nous ont transmis ceux qui ont été des témoins oculaires dès le commencement et sont devenus des ministres de la parole, il m'a aussi semblé bon, après avoir fait des recherches exactes sur toutes ces choses depuis leur origine, de te les exposer par écrit d'une manière suivie, excellent Théophile. » [Lc 1,1-3]

Ces phrases nous apprennent ce qui suit :

1. Luc a écrit son Évangile à une époque où beaucoup d'autres écrivaient des Évangiles.

2. Luc indique qu'il n'y a pas d'Évangile rédigé de la propre main d'un des apôtres. En effet, l'expression « composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, suivant ce que nous ont transmis ceux qui ont été des témoins oculaires dès le commencement » indique que ceux qui ont rédigé les récits (les Évangiles) étaient différents de ceux qui ont vécu les événements eux-mêmes.

3. Il ne se dit pas disciple d'un des apôtres. En effet, à l'époque, il y avait tellement d'œuvres, d'écrits et de lettres attribués aux apôtres qu'il n'a pas espéré qu'une telle preuve, c'est-à-dire sa déclaration d'être le disciple d'un apôtre, apporte une crédibilité supplémentaire particulière à son livre. Au lieu de cela, il a considéré que le fait d'avoir tout exploré avec soin depuis le début et d'avoir tout appris de A à Z constituait une preuve plus solide. Il convient de noter ce qui suit : C'est la méthodologie des ecclésiastiques protestants de remplacer dans les éditions imprimées actuelles toutes les expressions de la Bible qui sont critiquées par d'autres expressions plus appropriées et de modifier ainsi la Bible. Dans l'édition turque de la Bible datant de 1303 [1886 apr. J.-C.], qui a été imprimée par des entreprises bibliques anglaises et américaines suite à une autorisation du ministère de l'Éducation datant de 1301 sous le numéro 572, le passage biblique mentionné ci-dessus a également été modifié. Alors qu'auparavant l'expression était : « Après

avoir appris tous les sujets dans les moindres détails », dans la nouvelle édition l'expression est : « Après avoir fait des recherches exactes sur toutes ces choses depuis leur origine », c'est-à-dire qu'ils ont modifié l'expression en fonction de leurs intérêts. Mais dans les éditions française et allemande, l'expression est restée telle que nous l'avons mentionnée au début.

Au verset 27 du chapitre 3 de l'Évangile de Luc, on peut lire ce qui suit concernant la généalogie de Jésus : « Fils de Joanan, fils de Rhésa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri. » Il existe ici trois erreurs :

1. Dans l'Ancien Testament, les enfants de Zorobabel sont clairement mentionnés au verset 19 du chapitre 3 du premier livre des Chroniques. Mais personne n'y apparaît sous le nom de Résa. Le fait qu'il soit écrit de cette manière est également en contradiction avec la manière dont Matthieu l'a écrit.

2. Zorobabel est le fils de Pedaïa et non le fils de Salathiel. Il est donc le fils du frère de Salathiel.

3. Salathiel est le fils de Johanan et non le fils de Néri. Matthieu l'a également écrit de cette manière.

De plus, l'Évangile de Luc dit à tort :

« Fils de Sala, fils de Kaïnam, fils d'Arphaxad. » [Lc 3 : 35-36] En effet, Sala n'était pas le petit-fils d'Arphaxad, mais son fils. C'est ce qui est écrit dans le premier livre des Chroniques et dans le onzième chapitre du livre de la Genèse [aux versets 10-12].

De même, les deux premiers versets du début du chapitre 2 de l'Évangile de Luc, à savoir : « En ce temps-là parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre. Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie », sont erronées, car les Romains n'ont jamais régné sur le monde entier, ce qui rend impossible qu'ils aient émis un décret pour un recensement de toute la population du monde entier. Les ministres protestants ont même - selon leur coutume bien connue - modifié l'expression dans l'édition du Nouveau Testament imprimée à Istanbul en 1886, de sorte que l'on pouvait lire : « Or, il arriva en ce temps-là qu'un ordre émana de l'empereur Auguste pour que tout le monde soit inscrit dans des registres. » Cependant, dans l'édition imprimée en 1243 [1827 apr. J.-C.] par une société anglaise à Paris, on peut lire : « Or, il arriva en ces jours-là qu'un ordre sortit de l'empereur Auguste pour que le monde entier se fasse enregistrer [recenser]. Or, Joseph de Galilée, de la ville de Nazareth, monta en Judée, dans la ville de David, appelée Beth-

léem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire recenser avec Marie, la femme qu'il avait épousée et qui était enceinte. » Si l'on essaie d'en savoir plus sur ce recensement, on constate que ni les chroniqueurs grecs de l'époque de Luc, ni ceux qui ont vécu peu avant lui, n'en ont dit un seul mot. Quant à Quirinius, quinze ans après la naissance de Jésus, paix sur lui, il fut nommé gouverneur de Syrie. Si ce recensement douteux a bien eu lieu, ce n'est certainement pas du temps de Quirinius.

## L'ÉVANGILE DE JEAN

Venons-en maintenant à l'Évangile de Jean. Comme on le sait, jusqu'à l'apparition du quatrième Évangile attribué à Jean, la religion de Jésus, paix sur lui, n'était pas différente de celle de Moïse, paix sur lui, et était basée sur la croyance en un Dieu unique. En effet, la première mention des trois hypostases, c'est-à-dire de la Trinité, se trouve dans l'Évangile de Jean, qui était donc aussi fondamentalement responsable de la raison pour laquelle la croyance en la Trinité a été introduite dans la religion de Jésus, paix sur lui. Les disciples de Jésus, paix sur lui, ont ainsi été séparés de la foi qu'il défendait lui-même. C'est pourquoi il est très important de faire des recherches sur l'origine de l'Évangile de Jean. Nous avons déjà évoqué plus haut les différentes déclarations faites dans les ouvrages des premiers ecclésiastiques chrétiens concernant l'Évangile de Jean.

Ce livre n'appartient pas à Jean, qui était l'un des apôtres et fils de Zébédée. Il a été rédigé après le deuxième siècle par une personne inconnue. Parmi les historiens contemporains, les orientalistes européens ont prouvé ce fait à l'aide de différentes preuves :

Première preuve : Dès le début de l'Évangile de Jean, il est écrit : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. » [Jn 1 : 1] Ces mots appartiennent à des thèmes profonds de la doctrine de la foi et ne se trouvent dans aucun autre Évangile. Si Jésus, paix sur lui, avait effectivement prononcé ces paroles, elles se seraient certainement retrouvées dans les autres Évangiles. On voit donc que ce n'est pas l'apôtre Jean qui a rédigé cet Évangile, mais qu'il s'agit d'une personne qui a étudié la philosophie des trois hypostases de Platon dans des écoles romaines ou alexandrines. C'est ce que nous allons clarifier par la suite.

Deuxième preuve : Les versets 1-11 du chapitre 8, qui parlent d'une femme adultère, sont rejetés par toutes les Églises, qui vont

jusqu'à dire que ces versets n'appartiennent pas à la Bible. On peut en déduire que l'auteur de cet Évangile a puisé dans plusieurs Évangiles et autres textes qui lui ont sauté aux yeux, ou que ces versets ont été ajoutés après coup par quelqu'un d'autre. Selon la première possibilité, l'auteur a réalisé un recueil sans pour autant séparer les informations correctes des informations erronées. C'est pourquoi ce compendium contient aussi des textes inacceptables. Selon la deuxième possibilité, il faut admettre que l'Évangile a été falsifié. Selon les deux possibilités, le fondement du texte est incertain et ne peut donc pas fonder la foi.

Troisième preuve : Les paraboles, les événements et les miracles mentionnés dans les autres Évangiles sont absents ici, bien qu'il y ait beaucoup de choses qui ne sont pas mentionnées dans les autres Évangiles. Des choses comme le fait que Jésus, paix sur lui, ait ressuscité Lazare, changé l'eau en vin et confié sur la croix son disciple bien-aimé et sa mère l'un à l'autre, ne sont mentionnées que dans l'Évangile de Jean et manquent dans les autres Évangiles. Nous en parlerons plus en détail plus tard.

Quatrième preuve : Parmi les premiers chrétiens, ni Papias ni Justin n'ont mentionné avoir vu cet Évangile. Justin dit que l'auteur de l'Évangile de Jean n'est pas Jean, mais ne donne aucune information sur cet Évangile.

Cinquième preuve : Les trois autres Évangiles se distinguent complètement de la narration de l'Évangile de Jean dans la manière dont ils sont racontés. Dans les trois autres Évangiles, Jésus, paix sur lui, s'efforce par exemple d'éduquer le peuple à la manière d'un maître et critique la manière hypocrite des pharisiens. Il incite les êtres humains à se purifier le cœur, à se rapprocher de Dieu, à aimer les autres et à avoir un bon caractère, et il interdit toute déviation de la loi de Moïse, paix sur lui. Ses enseignements et ses conseils au peuple sont très clairs, naturels et d'une manière que tout le monde peut comprendre. Mis à part le fait que certaines déclarations dans ces trois Évangiles sont contradictoires entre elles, on peut dire que les déclarations sur lesquelles les trois s'accordent doivent provenir d'une seule source. Cependant, l'Évangile de Jean se présente tout autrement ; que ce soit au niveau de l'expression ou du caractère et du comportement de Jésus, paix sur lui, l'Évangile prend un tout autre chemin. Le Jésus présenté dans cet Évangile connaît la philosophie grecque et parle de sujets profonds de belle manière, mais il n'est pas décrit par des caractéristiques telles que la crainte de Dieu, mais parle de la position élevée de sa propre personne. Il ne raconte pas ces choses

d'une manière habituelle pour les êtres humains, ni avec les mots et les termes qui correspondent à la manière de s'exprimer du Messie, mais avec des expressions et des phrases qui étaient courantes dans les écoles alexandrines. Alors que ces déclarations sont très faciles à comprendre dans les trois autres Évangiles, elles sont incompréhensibles dans cet Évangile. Il a été agencé d'une manière très précise, dans laquelle de nombreuses expressions importantes sont ambiguës et où l'on trouve des répétitions bien pensées. Le style de l'Évangile de Jean suscite plutôt le rejet et l'aversion, alors qu'il est censé gagner le cœur des êtres humains. Si cet Évangile avait été caché jusqu'à aujourd'hui et qu'on ne l'ait découvert qu'aujourd'hui, personne ne croirait qu'il ait pu être rédigé par l'un des apôtres. Mais comme l'Évangile est transmis depuis de nombreux siècles, les chrétiens ne peuvent pas reconnaître ces bizarreries.

Sixième preuve : Il y a encore de nombreuses autres erreurs dans cet Évangile. Par exemple, au verset 51 du chapitre 1, il est écrit : « Et il lui dit : En vérité, en vérité, vous verrez désormais le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. » Ces paroles de Jésus ont été prononcées après que Jésus a été baptisé dans l'eau du Jourdain et que le Saint-Esprit est descendu. Cependant, après cela, personne n'a vu les cieux s'ouvrir ni les anges descendre sur Jésus.

Au verset 13 du chapitre 3, il est écrit : « Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel. » Ce verset est faux à plusieurs points de vue :

1) Le passage qui est précisé par « à savoir » a été ajouté ultérieurement. C'est ainsi que ce verset a été falsifié. Alors que la première partie a pour signification : « Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel », l'auteur ou le copieur de cet Évangile a voulu y ajouter un complément expliquant qu'il s'agissait du Fils de l'homme, c'est-à-dire de Jésus. Si l'on regarde attentivement cette expression, on s'aperçoit rapidement qu'elle a été ajoutée. En effet, si l'on sépare les deux parties de la phrase (le début et l'explication), on reconnaît le sens correct, qui serait : « Et à part les anges qui sont descendus du ciel, aucun homme n'est monté au ciel. » Mais si l'on dit, conformément au complément explicatif, que le Fils de l'homme est descendu du ciel, on nierait que le noble Jésus n'est pas descendu du ciel et a été déposé en Marie au moyen du Saint-Esprit [Rūh al-Quds, c'est-à-dire Jibrīl (Gabriel), paix sur lui]. De plus, on refuserait de croire que Jésus se trouvait sur la terre et non au ciel lorsque Jésus a prononcé les

mots « qui est dans le ciel ». En outre, il est impossible que Jésus ait pu dire en même temps « qui est descendu du ciel » et « qui est dans le ciel ».

2) La première partie du verset est également fausse. En effet, au 24<sup>e</sup> verset du 5<sup>e</sup> chapitre de la Genèse et au 12<sup>e</sup> verset du 2<sup>e</sup> chapitre du 2<sup>e</sup> livre des Rois, il est écrit qu'Hénoch et Élie sont également montés au ciel.

— 5 —

## CONTRADICTIONS ET DIFFÉRENCES DANS LES QUATRE ÉVANGILES

Les erreurs, les contradictions et les falsifications dans les Évangiles disponibles aujourd'hui sont innombrables. Beaucoup d'entre elles ont été mentionnées dans le livre **Izhār al-haqq**. De plus, les ouvrages de nombreux orientalistes allemands tels que Joiser, David, Miel, Kepler, Matse, Bred Schneider, Griesbach, Hug, Lesinag, Herder, Strauss, Haus, Tobian, Thyl, Carl Butter, ainsi que les ouvrages de nombreux autres chercheurs, tant dans le passé que dans les publications actuelles, mentionnent de nombreuses informations sur ce sujet. Nous nous contenterons ici de n'en mentionner que quelques-unes.

L'Évangile de Matthieu et l'Évangile de Luc présentent de grandes différences en ce qui concerne la filiation de Jésus, paix sur lui.

Les noms suivants sont mentionnés dans l'Évangile de Matthieu comme ancêtres de Jésus, paix sur lui : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Pharès, Esrom, Aram, Aminadab, Naasson, Salmon, Boaz, Obed, Isaï, David, Salomon, Roboam, Abia, Asa, Josaphat, Joram, Ozias, Joatham, Achaz, Ézéchiass, Manassé, Amon, Josias, Jéchonias, Salathiel, Zorobabel, Abiud, Éliakim, Azor, Sadok, Achim, Éliud, Éléazar, Matthan, Jacob et Joseph (le mari de Marie).

En revanche, à partir du 23<sup>e</sup> verset du 3<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Luc, on trouve les noms suivants : Thara, Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Pharès, Esrom, Arni, Admin, Aminadab, Naasson, Salmon, Booz, Jobed, Isaï, David, Nathan, Mattatha, Menna, Méléa, Éliakim, Jonam, Joseph, Juda, Siméon, Lévi, Mattath, Jorim, Eliézer, Jésus, Er, Elmadam, Kosam, Addi, Melchi, Néri, Salathiel, Zorobabel, Rhésa, Joanan, Joda, Josech, Sémeï, Mattathias,

Maath, Naggai, Esli, Nahum, Amos, Mattathias, Joseph, Jannai, Melchi, Lévi, Matthat, Héli et Joseph (le mari de Marie).

1. Selon l'Évangile de Matthieu, Joseph, considéré comme le père de Jésus, est le fils de Jacob. Selon l'Évangile de Luc, en revanche, il est le fils d'Héli. Matthieu était une personne très proche du noble Jésus, et Luc faisait partie des disciples de Pierre. Ils appartiennent donc tous deux à des personnes capables d'enquêter sur une personne qui leur est proche et d'en apprendre plus sur elle. Si c'est le cas et qu'ils ne sont même pas capables d'identifier correctement l'homme qu'ils considèrent comme le grand-père de Jésus, quelle confiance peut-on avoir dans l'exactitude de leurs autres traditions ? Qui pourrait croire en elles ? 2. Selon l'Évangile de Matthieu, Salomon, paix sur lui, est le fils de David, paix sur lui. Mais selon l'Évangile de Luc, ce n'est pas Salomon qui est le fils de David, paix sur lui, mais Nathan.

3. Selon Matthieu, Salathiel est le fils de Jéchonias. Dans l'Évangile de Luc, il est dit qu'il est le fils de Néri. De nouveau, l'Évangile de Matthieu dit que le fils de Zorobabel est Abiud, mais selon Luc, Rhésa est le fils de Zorobabel. De plus, il est très étonnant que le 19<sup>e</sup> verset du chapitre 3 des Chroniques 1, indique que les fils de Zorobabel sont Meschullam et Hanania. Ici, ni Abiud ni Résa ne sont mentionnés.

4. Selon les données du verset 17 du chapitre 1 de l'Évangile de Matthieu, le nombre d'ancêtres attribués à Jésus, paix sur lui, est de 42, d'Abraham à Joseph le charpentier. Mais si l'on compte les noms indiqués ci-dessus, le nombre de personnes est de 40 seulement. Selon Luc, ce nombre s'élève même à 55.

Depuis la première apparition des Évangiles jusqu'à nos jours, les ecclésiastiques chrétiens sont confrontés à une énigme à ce sujet. Certains d'entre eux ont tenté de réinterpréter les versets en s'appuyant sur de faibles preuves qu'aucun être humain raisonnable ne peut accepter. C'est aussi pour cette raison que de nombreux chercheurs, tels que Eckharn, Keyser, Haysee, Gabott, Wither et Fursen, ont déclaré que les contradictions dans les Évangiles étaient nombreuses, admettant ainsi ce fait. C'est aussi ce qui correspond à la vérité, car tout comme il y a des contradictions dans beaucoup d'autres questions, il y en a aussi dans celle-ci.

Jésus (Īsā), paix sur lui, est venu au monde sans père. Cependant, il est aussi étonnant que contradictoire que les chrétiens, en réponse aux juifs qui prétendaient que Jésus était un enfant illégitime, attribuent à Jésus une lignée paternelle et considèrent Jo-

seph, qui n'était pas le père de Jésus, comme son père. Dans le noble Coran, en revanche, l'expression « *Īsā ibn Maryam* », c'est-à-dire « Jésus, fils de Marie », est toujours utilisée dans les versets qui parlent de Jésus, paix sur lui. Dans le noble Coran, il est clairement indiqué que Jésus, paix sur lui, n'avait pas de père.

5. Aux 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> versets du 1<sup>er</sup> chapitre de l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète, en disant [Ésaïe 7 :14] : "Voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils, Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel", ce qui signifie Dieu avec nous. » Les ecclésiastiques chrétiens sont d'avis que le « prophète » désigne Esaïe. Ils citent à l'appui le 14<sup>e</sup> verset du chapitre 7 du livre d'Esaïe, qui dit : « C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, la vierge est enceinte, elle enfantera un fils, Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel. » Rahmatullah Efendi a expliqué ce sujet en détail dans son livre **Izhār al-haqq**. Il écrit à ce sujet : Cette démonstration est fautive pour trois raisons :

1) Les traducteurs des Évangiles et le traducteur du livre d'Esaïe ont traduit le terme « *ilmāṭun* », qui est la forme féminine de « *ilm* », par « vierge » (*azrā*). Les érudits juifs affirment cependant que le terme signifie « jeune femme ». Selon eux, le terme était également utilisé dans le chapitre 30 des Proverbes de Salomon pour désigner les jeunes femmes mariées, tout à fait indépendamment de la question de savoir si elles étaient vierges ou non. Dans les trois traductions grecques du livre d'Esaïe par les traducteurs Aquila, Théodotion et Symmaque, le terme a également été expliqué comme « jeune femme ». Selon les érudits chrétiens, ces traductions sont très anciennes, la première datant, selon la tradition, de 129, la deuxième de 175 et la troisième de 200. Les trois traductions, et en particulier celle de Théodotion, sont très fiables selon les premiers chrétiens. Ainsi, si l'on s'en tient aux déclarations des érudits juifs et aux interprétations de ces trois traducteurs, l'erreur dans les paroles de Matthieu est évidente. Dans son ouvrage sur la langue hébraïque, Perry, qui est connu et respecté parmi les érudits protestants, dit lui aussi que ce terme (donc *azrā*) signifie « jeune femme ». Ils disent que, selon ces explications, le terme peut avoir les deux significations. Cependant, les locuteurs natifs, c'est-à-dire les Juifs, avancent, à l'encontre de cette explication des religieux chrétiens, que d'une part l'affirmation de Matthieu est fautive, et que d'autre part, il faudrait une preuve si l'on voulait comprendre le terme comme « vierge », contrairement aux premières traductions des exégètes juives. Le prêtre qui a écrit le

livre **Mizān al-haqq** a également écrit dans son ouvrage **Hall al-achkāl** que le terme signifiait exclusivement de « vierge », ce qui est pourtant une erreur. Pour rejeter cela, les deux preuves que nous avons déjà citées suffisent.

2) Matthieu dit ceci dans les versets 20 et 21 du chapitre 1 : « Comme il pensait encore, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car ce qu'elle a conçu vient du Saint-Esprit. Et elle enfantera un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus. » En revanche, il est dit aux versets 24 et 25 : « Joseph s'étant réveillé fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et il prit sa femme avec lui. Mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté un fils, auquel il donna le nom de Jésus. »

Selon le premier chapitre de l'Évangile de Luc, la personne qui a vu Gabriel (Jibrīl), paix sur lui, c'est-à-dire l'ange, était la noble Marie en personne. Au verset 31 de ce chapitre, il est dit que l'ange lui a dit : « Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. »

Alors que l'Évangile de Matthieu dit que l'ange est apparu en rêve à Joseph, l'Évangile de Luc dit qu'il est apparu à Marie en personne.

De plus, le verset 23 du chapitre 1 de l'Évangile de Matthieu dit : « Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel. » Il s'agit en même temps du 14<sup>e</sup> verset du 7<sup>e</sup> chapitre du livre d'Esaië. Il s'agit là aussi d'une erreur, car Jésus, paix sur lui, n'a jamais dit que son nom serait Emmanuel.

3) L'événement suivant contredit également le fait que Jésus ait été appelé Emmanuel : lorsque Retsin, roi d'Aram, et Peqah, roi d'Israël, se sont rendus avec leurs armées à Jérusalem pour combattre le roi de Juda, Achaz (fils de Jotham), Achaz a eu très peur de leur alliance. Pour consoler Achaz, Dieu a donné une révélation à Esaië, qui a annoncé à Achaz la bonne nouvelle suivante : « Ne crains rien, ils ne peuvent pas te vaincre. Bientôt leurs royaumes s'écrouleront et disparaîtront. » Comme signe de cela, il fut dit en outre : « Une vierge est enceinte et va donner naissance à un fils. Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont tu crains les deux rois sera dévasté. » Il était ainsi prédit que les royaumes de Retsin et de Peqah allaient s'effondrer. Le royaume de Peqah s'est effondré exactement 21 ans après avoir reçu cette révélation. L'enfant a donc dû naître avant que son

royaume ne s'effondre. Or, le noble Jésus est venu au monde 721 ans après la chute de l'empire de Peqah. C'est pourquoi un désaccord est apparu parmi les gens du Livre (ahl al-kitāb) au sujet de la véracité de cette tradition. Certains érudits chrétiens et l'historien [Dr George] Benson ont affirmé que Esaïe désignait sa propre femme par l'expression « une jeune femme ». Il s'agit de l'explication la plus acceptable et la plus raisonnable. 6. Le chapitre 2 de l'Évangile de Matthieu nous apprend que Joseph le charpentier, craignant Hérode, s'est enfui en Égypte avec Jésus et Marie. Au verset 15 du chapitre 2, il est dit : Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète [Osée 11 : 1] : « J'ai appelé mon fils hors d'Égypte. » Par « prophète », on entend ici le noble Josué (Yūcha'). L'auteur de l'Évangile de Matthieu fait ici référence au premier verset du chapitre 11 du livre d'Osée de l'Ancien Testament. Il s'agit là aussi d'une erreur, car ce verset n'a aucun rapport avec Jésus, paix sur lui. A l'origine, le verset était libellé comme dans la traduction arabe publiée en 1226 [1811 apr. J.-C.] : « J'ai aimé Israël dès son enfance et j'ai invité ses enfants à sortir d'Égypte. » Ce verset illustre la grâce divine accordée au peuple d'Israël à l'époque du noble Moïse. L'auteur de l'Évangile de Matthieu a falsifié ce verset de l'Ancien Testament en mettant le pluriel « enfants » au singulier et en passant de la troisième personne à la première. Suivant cet exemple, le traducteur de la Bible, publiée en arabe en 1260 [1844 apr. J.-C.], a lui aussi [délibérément] falsifié le texte. [Si l'on examine les versets suivants, on comprend vite la raison de la falsification, car dans le verset suivant, c'est-à-dire le verset 2 du chapitre 11 du livre d'Osée, il est dit : « Mais ils se sont éloignés de ceux qui les appelaient ; Ils ont sacrifié aux Baals [c'est-à-dire aux idoles du peuple d'Élie], Et offert de l'encens aux idoles » Il ne peut en effet pas être question que ces descriptions concernent le noble Jésus. De même que cette affirmation n'est pas vraie en ce qui concerne les Juifs qui vivaient à l'époque de Jésus, paix sur lui, elle ne l'est pas davantage en ce qui concerne les Juifs qui vivaient 500 ans avant la naissance de Jésus, paix sur lui. En effet, selon les livres d'histoire, 536 ans avant la naissance du noble Jésus, c'est-à-dire après avoir été délivrés de l'exil à Babylone, les Juifs ont renoncé à l'idolâtrie et, comme il est établi, ne se sont même plus rendus dans le quartier des idoles.

7. Au verset 19 du chapitre 2 de l'Évangile de Matthieu et à la suite, il est dit : « Quand Hérode fut mort, voici, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte, et dit : Lève-toi,

prends le petit enfant et sa mère, et va dans le pays d'Israël [...]. Joseph se leva, prit le petit enfant et sa mère [...] il se retira dans le territoire de la Galilée, et vint demeurer dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen. » Cela aussi est faux. Aucun livre des prophètes ne contient une telle déclaration. Les Juifs qualifient ces paroles de mensongères et les rejettent, car ils y voient une insinuation. [Sans parler de Nazareth, les Juifs considèrent même qu'aucun prophète n'est jamais venu de la terre de Galilée. C'est ce que dit clairement le 52<sup>e</sup> verset du 7<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Jean : « Ils lui répondirent : Es-tu aussi Galiléen ? Examine, et tu verras que de la Galilée il ne sort point de prophète. » Ce verset de l'Évangile de Jean est en contradiction avec le verset de l'Évangile de Matthieu cité plus haut.] Si les érudits protestants possèdent des informations plus détaillées sur ce sujet, qu'ils les exposent.

8. D'après ce qui est écrit au début du chapitre 4 de l'Évangile de Matthieu, le diable voulait tenter (éprouver) Jésus. Il a été conduit par l'Esprit dans le désert. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Plus tard, le diable conduisit Jésus dans la ville sainte, le plaça sur le haut du temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas ; car il est écrit : Il donnera des ordres à ses anges à ton sujet ; Et ils te porteront sur les mains. » Jésus répondit au diable : « Il est aussi écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu. » Après cela, le diable le transporta encore sur une montagne très élevée et lui dit : « Je te donnerai toutes ces choses [toutes les terres de ce monde] si tu te prosternes et m'adores. » Mais Jésus lui répondit : « Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. »

À partir du verset 12 du premier chapitre de l'Évangile de Marc, il est dit : « Aussitôt, l'Esprit poussa Jésus dans le désert, où il passa quarante jours, tenté par Satan. Il était avec les bêtes sauvages, et les anges le servaient. » Il n'y a cependant ici aucune indication sur la forme exacte de la tentation ou sur le jeûne de quarante jours.

9. Dans les versets 6 et 7 du chapitre 26 de l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme s'approcha de lui, tenant un vase d'albâtre, qui renfermait un parfum de grand prix ; et, pendant qu'il était à table, elle répandit le parfum sur sa tête. »

Au verset 3 du chapitre 14 de l'Évangile de Marc, on peut lire ce qui suit : « Comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme entra, pendant qu'il se trouvait à table.

Elle tenait un vase d'albâtre, qui renfermait un parfum de nard pur de grand prix; et, ayant rompu le vase, elle répandit le parfum sur la tête de Jésus. »

À partir du verset 36 du chapitre 7 de l'Évangile de Luc, on peut lire : « Un pharisien pria Jésus de manger avec lui. Jésus entra dans la maison du pharisien, et se mit à table. Et voici, une femme pécheresse qui se trouvait dans la ville, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfum, et se tint derrière, aux pieds de Jésus. Elle pleurait ; et bientôt elle lui mouilla les pieds de ses larmes, puis les essuya avec ses cheveux, les baisa, et les oignit de parfum. [...] Et il [Jésus] dit à la femme : Tes péchés sont pardonnés. »

En revanche, les versets 1 à 3 du chapitre 12 de l'Évangile de Jean disent : « Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Béthanie, où était Lazare, qu'il avait ressuscité des morts. Là, on lui fit un souper [...]. Marie [sœur de Lazare] ayant pris une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, oignit les pieds de Jésus, et elle lui essuya les pieds avec ses cheveux. » [Comme on peut le voir, le même événement est présenté différemment dans les quatre Évangiles.]

10. Les versets 19-21 du premier chapitre de l'Évangile de Jean disent : « Voici le témoignage de Jean, lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites, pour lui demander : Toi, qui es-tu ? Il déclara, et ne le nia point, il déclara qu'il n'était pas le Christ. Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? es-tu Élie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non. »

Au verset 14 du 11<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Matthieu, Jésus dit au peuple, à propos de Jean : « Et, si vous voulez le comprendre, c'est lui qui est l'Élie qui devait venir. » De plus, aux versets 10-13 du chapitre 17 de l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Les disciples lui firent cette question : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'Élie doit venir premièrement ? Il répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir, et rétablir toutes choses. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, qu'ils ne l'ont pas reconnu, et qu'ils l'ont traité comme ils ont voulu. De même le Fils de l'homme souffrira de leur part. Les disciples comprirent alors qu'il leur parlait de Jean Baptiste. » On peut déduire de cette dernière déclaration que Jean était l'Élie attendu. Dans les Évangiles selon Jean et Matthieu, les déclarations de Jean et de Jésus se contredisent. [Car dans l'Évangile de Jean, Jean lui-même dit qu'il n'est pas l'Élie. Parmi les raisons pour lesquelles les Juifs n'ont pas accepté Jésus, paix sur lui, il y a le fait qu'ils attendaient avant lui la venue d'Élie. La contradiction

dans ce passage est aussi évidente que le soleil.]

11. Au verset 17 du premier chapitre de l'Évangile de Luc, l'ange qui a annoncé à Zacharie la bonne nouvelle concernant Jean dit ce qui suit en décrivant les qualités de Jean : « Il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé. » Ce verset est en contradiction avec les versets de l'Évangile de Matthieu que nous venons de citer, car il n'est pas possible que Jean soit à la fois Élie et qu'il possède l'esprit et la force d'Élie.

12. Les versets 24 à 26 du chapitre 4 de l'Évangile de Luc disent : « Mais, ajouta-t-il [Jésus] [...] Je vous le dis en vérité : il y avait plusieurs veuves en Israël du temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ; et cependant Élie ne fut envoyé vers aucune d'elles, si ce n'est vers une femme veuve, à Sarepta, dans le pays de Sidon. » Le fait que ces événements n'aient pas eu lieu à l'époque de Jean montre clairement la contradiction avec l'Évangile de Matthieu. [En effet, l'Évangile de Matthieu dit que Jean et Jésus ont vécu à la même époque et que Jésus l'a appelé Élie. Cependant, la fermeture des cieux pendant trois ans et demi, décrite dans l'Évangile de Luc, ne s'est pas produite à l'époque de Jésus ni à celle de Jean-Baptiste, décrit comme Élie.]

13. Les versets 53 et 54 du chapitre 9 de l'Évangile de Luc disent : « Mais on [les Samaritains] ne le reçut pas, parce qu'il se dirigeait sur Jérusalem. Les disciples Jacques et Jean, voyant cela, dirent : Seigneur, veux-tu que [exactement comme Élie], nous commandions que le feu descende du ciel et les consume ? » On comprend donc que même les disciples de Jésus savaient qu'Élie avait vécu avant eux et que Jean n'était pas Élie. Cela contredit la tradition de Matthieu.

14. Les trois premiers versets du chapitre 21 de l'Évangile de Matthieu racontent que Jésus a envoyé deux de ses disciples à un endroit proche et leur a donné l'ordre suivant : « Vous trouverez aussitôt une ânesse attachée, et un ânon avec elle ; détachez-les, et amenez-les-moi. » Dans les autres Évangiles, l'ânesse n'est pas mentionnée, mais seulement l'ânon (poulain).

15. Au verset 6, chapitre 1 de l'Évangile de Marc, il est dit que Jean se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. Le verset 18, chapitre 11, de l'Évangile de Matthieu dit que Jean ne mangeait ni ne buvait rien. [Les deux déclarations se contredisent totalement.]

16. Les versets 13 à 17 du chapitre 3 de l'Évangile selon Matthieu disent : « Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! Jésus lui répondit : Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste. Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieus s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieus ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » Dans les versets 2 et 3 du chapitre 11 du même Évangile, on peut lire : « Jean, ayant entendu parler dans sa prison des œuvres du Christ, lui fit dire par ses disciples : Es-tu celui qui doit venir [c'est-à-dire le Messie], ou devons-nous en attendre un autre ? »

Jean n'est pas sorti de prison, mais a été tué en prison. Il a baptisé Jésus avant d'aller en prison. Selon l'Évangile de Matthieu, Jean connaissait déjà Jésus avant son baptême. [Comme nous l'avons déjà mentionné, aux versets 13, 14 et 15 du chapitre 3, Jean a souhaité que Jésus le baptise en disant : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi. » Mais selon le chapitre 11, Jean, en prison, ne savait pas que Jésus était le Messie, et il a donc envoyé ses disciples l'interroger sur sa personne. En réalité, Jean n'est pas sorti de prison, mais a été tué par Hérode. Matthieu le mentionne lui-même au chapitre 14. C'est pourquoi les versets du chapitre 3 concernant ce sujet sont en contradiction avec les versets du chapitre 11.]

17. Dans l'Évangile de Jean, ce thème est présenté de manière très différente. Dans les versets 32 et 33 du chapitre 1, il est dit : « Jean en rendit témoignage, en disant : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et se poser sur lui. Et je ne le connaissais pas. Mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui qui baptise du Saint-Esprit. » Selon cette tradition, Jean ne connaissait pas Jésus auparavant. Ce n'est que lorsque l'Esprit est descendu sur lui qu'il l'a reconnu. C'est pourquoi cette tradition est en contradiction avec les versets 13 à 15 du premier chapitre de l'Évangile de Matthieu.

18. Au verset 31 du chapitre 5 de l'Évangile de Jean, Jésus dit : « Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. » Au verset 11 du chapitre 3, Jésus dit au contraire : « Nous disons ce que nous savons, et nous rendons té-

moignage de ce que nous avons vu. » Il y a une contradiction évidente entre ces deux affirmations.

19. Au verset 27 du chapitre 10 de l'Évangile de Matthieu, il est écrit : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » En revanche, le verset 3 du chapitre 12 de l'Évangile de Luc dit : « C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits. » Comme on peut le voir, cette déclaration provient d'une source, mais a été modifiée par la suite.

20. A partir du verset 21 du chapitre 26 de l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Pendant qu'ils [Jésus et les apôtres] mangeaient, il dit : Je vous le dis en vérité, l'un de vous me livrera. Ils furent profondément attristés, et chacun se mit à lui dire : Est-ce moi, Seigneur ? Il répondit : Celui qui a mis avec moi la main dans le plat, c'est celui qui me livrera. [...] Judas, qui le livrait, prit la parole et dit : Est-ce moi, Rabbi ? Jésus lui répondit : Tu l'as dit. »

A partir du verset 21 du chapitre 13 de l'Évangile de Jean, on peut lire ce qui suit : « Quand Jésus eut dit cela, il fut agité en esprit et rendit ce témoignage : En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera. Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui il parlait. Un des disciples, celui que Jésus aimait, était couché sur le sein de Jésus. Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont parlait Jésus. Et ce disciple, s'étant penché sur la poitrine de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ? Jésus répondit : C'est celui à qui je donnerai le morceau trempé. Et, ayant trempé le morceau, il le donna à Judas. » La différence entre les deux récits est évidente. 21. Le chapitre 26 de l'Évangile de Matthieu raconte comment les Juifs ont capturé Jésus. À partir du verset 48, on peut lire : « Celui qui le livrait [Judas] leur avait donné ce signe : Celui que je baisera, c'est lui ; saisissez-le. Aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit : Salut, Rabbi ! Et il le baisa. Jésus lui dit : Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. Alors ces gens s'avancèrent, mirent la main sur Jésus, et le saisirent. »

A partir du verset 3 du chapitre 18 de l'Évangile de Jean, il est dit : « Judas donc, ayant pris la cohorte, et des huissiers qu'envoyèrent les principaux sacrificateurs et les pharisiens, vint là [dans le jardin où allaient Jésus et ses disciples] avec des lanternes, des flambeaux et des armes. Jésus, sachant tout ce qui devait lui arriver, s'avança, et leur dit : Qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Et Judas, qui le livrait, était avec eux. Lorsque Jésus leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent

et tombèrent par terre. Il leur demanda de nouveau : Qui cherchez-vous ? Et ils dirent : Jésus de Nazareth. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. » La différence entre ces deux traditions est évidente.

22. En ce qui concerne le thème de Pierre niant connaître Jésus, il existe de nombreuses différences dans les Évangiles. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit à partir du 69<sup>e</sup> verset du chapitre 26 : « Cependant, Pierre était assis dehors dans la cour. Une servante s'approcha de lui, et dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus le Galiléen. Mais il le nia devant tous, disant : Je ne sais ce que tu veux dire. Comme il se dirigeait vers la porte, une autre servante le vit, et dit à ceux qui se trouvaient là ; Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. Il le nia de nouveau, avec serment : Je ne connais pas cet homme. Peu après, ceux qui étaient là, s'étant approchés, dirent à Pierre : Certainement tu es aussi de ces gens-là, car ton langage te fait reconnaître. Alors il se mit à faire des imprécations et à jurer : Je ne connais pas cet homme. Aussitôt le coq chanta. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus avait dite : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement. »

Dans l'Évangile de Marc, en revanche, on peut lire aux versets 66-72 du chapitre 14 : « Pendant que Pierre était en bas dans la cour, il vint une des servantes du souverain sacrificateur. Voyant Pierre qui se chauffait, elle le regarda, et lui dit : Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth. Il le nia, disant : Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que tu veux dire. Puis il sortit pour aller dans le vestibule. Et le coq chanta. La servante, l'ayant vu, se mit de nouveau à dire à ceux qui étaient présents : Celui-ci est de ces gens-là. Et il le nia de nouveau. Peu après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Certainement tu es de ces gens-là, car tu es Galiléen. Alors il commença à faire des imprécations et à jurer : Je ne connais pas cet homme dont vous parlez. Aussitôt, pour la seconde fois, le coq chanta. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. Et en y réfléchissant, il pleurait. »

Dans l'Évangile de Luc, on peut lire à partir du 55<sup>e</sup> verset du chapitre 22 : « Ils allumèrent du feu au milieu de la cour, et ils s'assirent. Pierre s'assit parmi eux. Une servante, qui le vit assis devant le feu, fixa sur lui les regards, et dit : Cet homme était aussi avec lui. Mais il le nia disant : Femme, je ne le connais pas. Peu après, un autre, l'ayant vu, dit : Tu es aussi de ces gens-là. Et Pierre dit : Homme, je n'en suis pas. Environ une heure plus tard, un autre in-

sistait, disant : Certainement cet homme était aussi avec lui, car il est Galiléen. Pierre répondit : Homme, je ne sais ce que tu dis. Au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta. Le Seigneur [Jésus], s'étant retourné, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement. »

Dans l'Évangile de Jean, on peut lire à partir du 25<sup>e</sup> verset du 18<sup>e</sup> chapitre : « Simon Pierre était là, et se chauffait. On lui dit : Toi aussi, n'es-tu pas de ses disciples ? Il le nia, et dit : Je n'en suis point. Un des serviteurs du souverain sacrificateur, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, dit : Ne t'ai-je pas vu avec lui dans le jardin ? Pierre le nia de nouveau. Et aussitôt le coq chanta. » Tout être humain raisonnable reconnaît les nombreuses différences entre les quatre traditions différentes.

23. Au verset 36 du chapitre 22 de l'Évangile de Luc, Jésus dit à ses disciples, le jour de son arrestation : « Et il leur dit : Maintenant, au contraire, que celui qui a une bourse la prenne et que celui qui a un sac le prenne également, que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée. » Au verset 38, les disciples dirent à Jésus : « Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit. » Les versets 49 à 51 disent : « Ceux qui étaient avec Jésus, voyant ce qui allait arriver, dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ? Et l'un d'eux frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille droite. Mais Jésus, prenant la parole, dit : Laissez, arrêtez ! Et, ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit. » Pourtant, rien dans les autres Évangiles ne dit que des épées devaient être achetées et que Jésus a guéri l'oreille du serviteur.

24. À partir du verset 51 du chapitre 26 de l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Et voici, un de ceux qui étaient avec Jésus étendit la main, et tira son épée ; il frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. Penses-tu que je ne puisse pas invoquer mon Père, qui me donnerait à l'instant plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliraient les Écritures, d'après lesquelles il doit en être ainsi ? » Or, les autres Évangiles ne parlent pas de légions d'anges.

25. Selon les Évangiles de Matthieu, Marc et Luc, une personne nommée Simon de Cyrène a été chargée de porter la croix lorsque Jésus était conduit à la crucifixion [Mt 27 : 32 ; Mc 15 : 21 ; Lc 23 :

26]. Au verset 17 du chapitre 19, Jean écrit en revanche que c'est Jésus lui-même qui a porté la croix.

26. Dans les Évangiles de Matthieu et de Marc, il est dit que les deux malfaiteurs qui ont été crucifiés avec Jésus l'insultaient. En revanche, l'Évangile de Luc dit : « L'un des malfaiteurs crucifiés l'injurait [...], l'autre le reprenait. » [Lc 23 : 39-43]

27. Les quatre Évangiles se contredisent aussi entre eux en ce qui concerne la résurrection de Jésus. Afin de ne pas fatiguer le lecteur avec de longues citations, nous ne mentionnerons que brièvement les contradictions de chaque Évangile, pour ceux qui souhaitent en tirer une leçon :

Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire à partir du 57<sup>e</sup> verset du 27<sup>e</sup> chapitre : « Le soir étant venu, arriva un homme riche d'Arimatee, nommé Joseph, lequel était aussi disciple de Jésus. Il se rendit vers Pilate, et demanda le corps de Jésus. Et Pilate ordonna de le remettre. Joseph prit le corps, l'enveloppa d'un linceul blanc, et le déposa dans un sépulcre neuf, qu'il s'était fait tailler dans le roc. Marie de Magdala et l'autre Marie étaient là, assises vis-à-vis du sépulcre. Le lendemain, qui était le jour après la préparation, les principaux sacrificateurs et les pharisiens allèrent ensemble auprès de Pilate, et dirent : Seigneur, nous nous souvenons que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai. Ordonne donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, afin que ses disciples ne viennent pas dérober le corps, et dire au peuple : Il est ressuscité des morts. Cette dernière imposture serait pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez une garde ; allez, gardez-le comme vous l'entendrez. Ils s'en allèrent, et s'assurèrent du sépulcre au moyen de la garde, après avoir scellé la pierre. Après le sabbat, à l'aube du premier jour de la semaine, Marie de Magdala et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre. Et voici, il y eut un grand tremblement de terre ; car un ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre, et s'assit dessus. [...] Les gardes tremblèrent de peur, et devinrent comme morts. Mais l'ange prit la parole, et dit aux femmes : Pour vous, ne craignez pas ; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où il était couché, et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts. Et voici, il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez. Voici, je vous l'ai dit. Elles s'éloignèrent promptement du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle aux disciples. Et voici, Jésus vint à leur rencontre, et dit : Je vous salue. Elles s'approchèrent pour

saisir ses pieds, et elles se prosternèrent devant lui. Alors Jésus leur dit : Ne craignez pas ; allez dire à mes frères de se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront. Pendant qu'elles étaient en chemin, quelques hommes de la garde entrèrent dans la ville, et annoncèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé. Ceux-ci, après s'être assemblés avec les anciens et avoir tenu conseil, donnèrent aux soldats une forte somme d'argent, en disant : en disant : Dites : Ses disciples sont venus de nuit le dérober, pendant que nous dormions. [...] Les soldats prirent l'argent, et suivirent les instructions qui leur furent données. Et ce bruit s'est répandu parmi les Juifs, jusqu'à ce jour. Les onze disciples allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait désignée. Quand ils le virent, ils se prosternèrent devant lui. Mais quelques-uns eurent des doutes. Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. » [Mt 27 : 57-28 : 20]

Dans l'Évangile de Marc, il est dit à partir du 42<sup>e</sup> verset du chapitre 15 : « Le soir étant venu, comme c'était la préparation, c'est-à-dire, la veille du sabbat, - arriva Joseph d'Arimatee, conseiller de distinction, qui lui-même attendait aussi le royaume de Dieu. Il osa se rendre vers Pilate, pour demander le corps de Jésus. [...] S'en étant assuré par le centenier, il donna le corps à Joseph. Et Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa du linceul, et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc. Puis il roula une pierre à l'entrée du sépulcre. Marie de Magdala, et Marie, mère de Joses, regardaient où on le mettait. Lorsque le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des aromates, afin d'aller embaumer Jésus. Le premier jour de la semaine, elles se rendirent au sépulcre, de grand matin, comme le soleil venait de se lever. Elles disaient entre elles : Qui nous roulera la pierre loin de l'entrée du sépulcre ? Et, levant les yeux, elles aperçurent que la pierre, qui était très grande, avait été roulée. Elles entrèrent dans le sépulcre, virent un jeune homme assis à droite vêtu d'une robe blanche, et elles furent épouvantées. Il leur dit : Ne vous épouvantez pas ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est point ici ; voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. Elles sortirent du sépulcre et s'enfuirent. La peur et le trouble les avaient saisies ; et elles ne dirent rien à per-

sonne, à cause de leur effroi. Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut d'abord à Marie de Magdala, de laquelle il avait chassé sept démons. Elle alla en porter la nouvelle à ceux qui avaient été avec lui, et qui s'affligeaient et pleuraient. Quand ils entendirent qu'il vivait, et qu'elle l'avait vu, ils ne le crurent point. Après cela, il apparut, sous une autre forme, à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne. Ils revinrent l'annoncer aux autres, qui ne les crurent pas non plus. Enfin, il apparut aux onze, pendant qu'ils étaient à table ; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. [...] Le Seigneur, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel, et il s'assit à la droite de Dieu. » [Mc 15 : 42-16 : 19]

Dans l'Évangile de Luc, on peut lire à partir du 50<sup>e</sup> verset du chapitre 23 : « Il y avait un conseiller, nommé Joseph, homme bon et juste, qui n'avait point participé à la décision et aux actes des autres ; il était d'Arimathée, ville des Juifs, et il attendait le royaume de Dieu. Cet homme se rendit vers Pilate, et demanda le corps de Jésus. Il le descendit de la croix, l'enveloppa d'un linceul, et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis. C'était le jour de la préparation, et le sabbat allait commencer. Les femmes qui étaient venues de la Galilée avec Jésus accompagnèrent Joseph, virent le sépulcre et la manière dont le corps de Jésus y fut déposé, et, s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums. Puis elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi. Le premier jour de la semaine, elles se rendirent au sépulcre de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparés. Elles trouvèrent que la pierre avait été roulée de devant le sépulcre ; et, étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Comme elles ne savaient que penser de cela, voici, deux hommes leur apparurent, en habits resplendissants. Saisies de frayeur, elles baissèrent le visage contre terre ; mais ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée. [...] A leur retour du sépulcre, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze, et à tous les autres. Celles qui dirent ces choses aux apôtres étaient Marie de Magdala, Jeanne, Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles. Ils tinrent ces discours

pour des rêveries, et ils ne crurent pas ces femmes. Mais Pierre se leva, et courut au sépulcre. S'étant baissé, il ne vit que les linges qui étaient à terre ; puis il s'en alla chez lui, dans l'étonnement de ce qui était arrivé. Et voici, ce même jour, deux disciples allaient à un village nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades ; et ils s'entretenaient de tout ce qui s'était passé. Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus s'approcha, et fit route avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Il leur dit : De quoi vous entretenez-vous en marchant, pour que vous soyez tout tristes ? L'un d'eux, nommé Cléopas, lui répondit : Es-tu le seul qui, séjournant à Jérusalem ne sache pas ce qui y est arrivé ces jours-ci ? – Quoi ? leur dit-il. – Et ils lui répondirent : Ce qui est arrivé au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et comment les principaux sacrificateurs et nos magistrats l'ont livré pour le faire condamner à mort et l'ont crucifié. Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël ; mais avec tout cela, voici le troisième jour que ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes d'entre nous nous ont fort étonnés ; s'étant rendues de grand matin au sépulcre et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leurs sont apparus et ont annoncé qu'il est vivant. Quelques-uns de ceux qui étaient avec nous sont allés au sépulcre, et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais lui, ils ne l'ont point vu. Alors Jésus leur dit : O hommes sans intelligence, et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ? Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait. Lorsqu'ils furent près du village où ils allaient, il parut vouloir aller plus loin. Mais ils le pressèrent, en disant : Reste avec nous, car le soir approche, le jour est sur son déclin. Et il entra, pour rester avec eux. Pendant qu'il était à table avec eux, il prit le pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant eux. Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur ne brûlait-il pas au dedans de nous, lorsqu'il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ? Se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et ils trouvèrent les onze, et ceux qui étaient avec eux, assemblés et disant : Le Seigneur est réellement ressuscité, et il est apparu à Simon. Et ils racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu au moment où il rompit le pain. Tandis qu'ils parlaient de la sorte, lui-

même se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! Saisis de frayeur et d'épouvante, ils croyaient voir un esprit. Mais il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi pareilles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds, c'est bien moi ; touchez-moi et voyez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. Et en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme, dans leur joie, ils ne croyaient point encore, et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent du poisson rôti et un rayon de miel. Il en prit, et il mangea devant eux. [Après leur avoir donné quelques conseils et instructions,] il les conduisit jusque vers Béthanie, et, ayant levé les mains, il les bénit. Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel. » [Lc 23 : 50-24 : 51]

Dans l'Évangile de Jean, il est dit, à partir du verset 31 du chapitre 19 : « Dans la crainte que les corps ne restassent sur la croix pendant le sabbat, -car c'était la préparation, et ce jour de sabbat était un grand jour, -les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes aux crucifiés, et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc, et ils rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui avait été crucifié avec lui. S'étant approchés de Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes ; mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau. [...] Après cela, Joseph d'Arimathée, qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des Juifs, demanda à Pilate la permission de prendre le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc, et prit le corps de Jésus. Nicodème, qui auparavant était allé de nuit vers Jésus, vint aussi, apportant un mélange d'environ cent livres de myrrhe et d'aloès. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de bandes, avec les aromates, comme c'est la coutume d'ensevelir chez les Juifs. Or, il y avait un jardin dans le lieu où Jésus avait été crucifié, et dans le jardin un sépulcre neuf, où personne encore n'avait été mis. Ce fut là qu'ils déposèrent Jésus, à cause de la préparation des Juifs, parce que le sépulcre était proche. Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala se rendit au sépulcre dès le matin, comme il faisait encore obscur ; et elle vit que la pierre était ôtée du sépulcre. Elle courut vers Simon Pierre et vers l'autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé du sépulcre le Seigneur, et nous ne savons où ils l'ont mis. Pierre et l'autre disciple sortirent, et allèrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble. Mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre ; s'étant baissé, il vit les

bandes qui étaient à terre, cependant il n'entra pas. Simon Pierre, qui le suivait, arriva et entra dans le sépulcre ; il vit les bandes qui étaient à terre, et le linge qu'on avait mis sur la tête de Jésus, non pas avec les bandes, mais plié dans un lieu à part. Alors l'autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, entra aussi ; et il vit, et il crut. Car ils ne comprenaient pas encore que, selon l'Écriture, Jésus devait ressusciter des morts. Et les disciples s'en retournèrent chez eux. Cependant Marie se tenait dehors près du sépulcre, et pleurait. Comme elle pleurait, elle se baissa pour regarder dans le sépulcre ; et elle vit deux anges vêtus de blanc, assis à la place où avait été couché le corps de Jésus, l'un à la tête, l'autre aux pieds. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle leur répondit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. En disant cela, elle se retourna, et elle vit Jésus debout ; mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis, et je le prendrai. Jésus lui dit : Marie ! Elle se retourna, et lui dit en hébreu : Rabbouni ! c'est-à-dire, Maître ! Jésus lui dit : Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va trouver mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Marie de Magdala alla annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur, et qu'il lui avait dit ces choses. Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées, à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs, Jésus vint, se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! Et quand il eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent dans la joie en voyant le Seigneur. Jésus leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez [ne les pardonnant pas], ils leur seront retenus. Thomas, appelé Didyme, l'un des douze, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai point. Huit jours après, les disciples de Jésus étaient de nouveau dans la maison, et Thomas se trouvait avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, se présenta au milieu d'eux, et dit : La paix soit avec vous ! Puis il dit à Thomas : Avance

ici ton doigt, et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et mets-la dans mon côté ; et ne sois pas incrédule, mais crois. Après cela, Jésus se montra encore aux disciples, sur les bords de la mer de Tibériade. Et voici de quelle manière il se montra. Simon Pierre, Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus, étaient ensemble. Simon Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec toi. Ils sortirent et montèrent dans une barque, et cette nuit-là ils ne prirent rien. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage ; mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus. Jésus leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient plus le retirer, à cause de la grande quantité de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur ! Et Simon Pierre, dès qu'il eut entendu que c'était le Seigneur, mit son vêtement et sa ceinture, car il était nu, et se jeta dans la mer. Les autres disciples vinrent avec la barque, tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deux cents coudées. Lorsqu'ils furent descendus à terre, ils virent là des charbons allumés, du poisson dessus, et du pain. Jésus leur dit : Apportez des poissons que vous venez de prendre. Simon Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet plein de cent cinquante-trois grands poissons ; et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point. » [Jn 19 : 31-21 : 11]

Il s'agit de quatre traditions différentes. Elles diffèrent énormément les unes des autres. Les quatre Évangiles, sur lesquels repose la foi chrétienne, contiennent ainsi une multitude de contradictions. Il suffit d'un peu d'attention pour remarquer qu'une tradition contredit l'autre. Il arrive aussi qu'un événement présent dans une tradition soit absent dans une autre. Les oppositions et les contradictions dans les Évangiles ne se limitent pas à la résurrection de Jésus, mais existent aussi pour tous les autres sujets. Très peu d'informations sont communiquées de manière concordante par les narrateurs. Des thèmes comme ceux qui suivent sont présents dans certains Évangiles, mais pas dans d'autres : le mode de naissance de Jésus, le massacre des enfants par Hérode, l'arrivée des grands prêtres d'Orient, le voyage de Jésus en Égypte alors qu'il était enfant, le rejet de Jésus par les Nazaréens, la guérison du serviteur du centurion, la résurrection de la fille du juge, l'ordre donné aux disciples de s'acheter des épées, divers sermons et paraboles, la déclaration de Jésus sur la croix : « Mon Dieu, mon

Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Eli, Eli, lema sabachtani), qu'il portait lui-même sa croix, qu'un gardien veillait sur son tombeau, sa résurrection d'entre les morts et qu'il est ensuite apparu à différents disciples de différentes manières.

L'Évangile de Jean ne ressemble pas aux trois autres Évangiles, ni dans la forme, ni dans la méthode, et suit généralement une approche très différente de celle des autres Évangiles. Les thèmes suivants, qui apparaissent dans l'Évangile de Jean, sont totalement absents des Évangiles de Matthieu, Marc et Luc : Le fait que Jésus ait insulté sa mère lors d'un repas et qu'il ait changé l'eau en vin [Jn 2], le fait qu'il ait parlé à une femme près d'un puits [Jn 4], sa guérison d'un homme qui était malade depuis 38 ans à côté du bassin de Béthesda [Jn 5], la discussion de Jésus avec les Juifs sur la chair et le sang du Messie [Jn 6], son jugement de la femme qui avait commis la fornication et ses discussions avec les Juifs sur la filiation du Messie [Jn 8], le fait qu'il ait guéri un aveugle en lui appliquant sur les yeux une bouillie qu'il avait préparée avec sa salive et qu'il l'ait envoyé se laver à la piscine de Siloé, et les différents projets des pharisiens ainsi que leurs discussions avec Jésus [Jn 9], le fait que les Juifs aient commencé à lapider Jésus et leurs discussions avec lui sur sa divinité [Jn 10], la résurrection de Lazare [Jn 11], l'onction d'huile sur les pieds de Jésus [Jn 12], ses discussions avec Philippe et Judas [Jn 14], la supplication inhabituelle de Jésus [Jn 17], le fait que l'inscription qui entourait sa poitrine lors de la crucifixion était écrite en hébreu, en latin et en grec [Jn 19] et qu'à côté de la croix se trouvaient sa mère, Marie, la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala ; lorsque Jésus vit sa mère à côté du disciple qu'il aimait, il lui dit : « Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. » [Jn 19 : 26-27] ; que quelqu'un lui a planté une lance dans le côté ; que la croix a été dressée dans un jardin ; que Jésus est ressorti du tombeau et a dit à Marie de Magdala : « Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père » [Jn 20 : 17] ; qu'il est apparu trois fois à ses disciples à des endroits différents ; et bien d'autres événements comme ceux-ci ne sont pas mentionnés dans les Évangiles selon Matthieu, Marc et Luc.

De même, les Évangiles de Matthieu, Marc et Luc mentionnent de nombreuses choses qui, en revanche, ne figurent pas dans l'Évangile de Jean. L'eucharistie fait partie des croyances fondamentales du christianisme. Celle-ci est mentionnée dans les trois Évangiles, mais est absente de l'Évangile de Jean. [Le terme « eucharistie » désigne la Cène. D'après les versets bibliques qui di-

sent : « Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe ; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance » [Mt, 26 : 26-28 ; Mc 14 : 22-24 ; Lc 22 : 19-20], les chrétiens croient que si le prêtre fait une supplique sur le pain, il deviendra la chair de Jésus, si le pain est coupé, Jésus sera sacrifié, s'il lit quelque chose sur la coupe de vin, il deviendra le sang de Jésus, et que ceux qui trempent le pain dans le vin et en mangent s'uniront à Dieu. Ceci est expliqué dans le chapitre 9 de ce livre.]

Les événements suivants ne se trouvent que dans l'Évangile de Matthieu, mais sont absents dans les autres : Le fait que Pierre ait couru vers Jésus sur l'eau ; le fait qu'il y ait eu une pièce de monnaie dans la bouche du poisson ; le rêve de la femme de Pilate ; le fait qu'à la résurrection de Jésus, tous les saints soient également sortis de leurs tombes ; le fait que des gardes aient été désignés pour surveiller le tombeau de Jésus, et d'autres événements encore.

Outre les nombreux passages qui se contredisent entre les quatre Évangiles, il existe également de nombreuses contradictions et incohérences au sein de chaque Évangile. En voici quelques exemples :

1. Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire que lorsque Jésus a chargé pour la première fois les douze apôtres d'appeler les gens à sa religion, il leur a ordonné de ne pas aller dans les villes des païens et des Samaritains et de ne pas se réunir avec eux. [Mt 10 : 5] Lors de son sermon sur la montagne, Jésus a mis en garde ses disciples contre le fait de donner les choses saintes aux chiens et de jeter des perles devant les pourceaux. [Mt 7 : 6] Toujours dans le même Évangile, c'est exactement le contraire qui est ordonné, en ce sens que les païens doivent être appelés à la religion à la place des juifs, tout en se plaignant de l'incrédulité des juifs. [Mt 8 : 21] Mais au chapitre 24 (verset 14) et à d'autres endroits, il est annoncé que la fin du monde ne viendra que lorsque l'Évangile aura été prêché à toutes les nations du monde. Au chapitre 28 et à d'autres endroits, Jésus ordonne aux apôtres d'accepter tous les êtres humains sans exception dans le christianisme par un seul baptême.

2. Il existe également des différences entre le récit du centurion qui est venu voir Jésus [Mt 8 : 5-13] et le récit d'une femme cananéenne [Mt 15 : 22-28]. Dans le chapitre 8, il est en effet dit que Jésus a aidé le serviteur malade du centurion, bien que ce centurion

soit un païen. Dans le chapitre 15, en revanche, Jésus rejette d'abord manifestement la Cananéenne, bien qu'elle ne soit même pas païenne. Ce n'est que lorsqu'elle a imploré son aide qu'il l'a aidée d'une certaine manière.

3. L'Évangile de Jean dit : « Après cela, Jésus parcourait la Galilée, car il ne voulait pas séjourner en Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Or, la fête des Juifs, la fête des Tabernacles, était proche. Et ses frères lui dirent : Pars d'ici, et va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais. Personne n'agit en secret, lorsqu'il désire paraître : si tu fais ces choses, montre-toi toi-même au monde. Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui. Jésus leur dit : Mon temps n'est pas encore venu, mais votre temps est toujours prêt. Le monde ne peut vous haïr ; moi, il me hait, parce que je rends de lui le témoignage que ses œuvres sont mauvaises. Montez, vous, à cette fête ; pour moi, je n'y monte point, parce que mon temps n'est pas encore accompli. Après leur avoir dit cela, il resta en Galilée. Lorsque ses frères furent montés à la fête, il y monta aussi lui-même, non publiquement, mais comme en secret. » [Jn 7 : 1-10] Si l'on affirme que l'Évangile de Jean n'a pas été falsifié, comment pourrait-on expliquer cette attribution d'un mensonge à Jésus ? [En effet, dans ce passage, Jésus dit qu'il n'irait pas à la fête, mais qu'il y est allé en secret par la suite. Sa déclaration serait donc un mensonge. Mais Jésus, paix sur lui, est au-dessus d'un tel défaut.]

4. L'Évangile de Matthieu rapporte le suicide de Judas de la manière suivante : « Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, se repentit, et rapporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux anciens, en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Ils répondirent : Que nous importe ? Cela te regarde. Judas jeta les pièces d'argent dans le temple, se retira, et alla se pendre. Les principaux sacrificateurs les ramassèrent, et dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré, puisque c'est le prix du sang. Et, après en avoir délibéré, ils achetèrent avec cet argent le champ du potier, pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ a été appelé champ du sang, jusqu'à ce jour. » [Mt 27 : 3-8]

Luc, quant à lui, rapporte de Pierre dans les Actes des Apôtres : « Cet homme [Judas], ayant acquis un champ avec le salaire du crime [de sa trahison envers Jésus], est tombé, s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. La chose a été si connue de tous les habitants de Jérusalem que ce champ a été appelé dans leur langue Hakeldama, c'est-à-dire,

champ du sang. » [Actes 1 : 18-19] Les deux versions se contredisent sur deux points :

1) Selon l'Évangile de Matthieu, Judas s'est repenti et a rendu les pièces d'argent avec lesquelles les principaux sacrificateurs ont acheté un champ. Selon l'Évangile de Luc, en revanche, il a lui-même acheté un champ avec l'argent.

2) Selon l'Évangile de Matthieu, Judas s'est pendu et s'est ainsi suicidé. Selon Luc, en revanche, il est tombé en avant et s'est fendu en deux.

5. Dans la première épître de Jean, il est dit : « Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. » [1 Jn 2 : 2] On comprend donc que seul Jésus est exempt de péchés et qu'il est une expiation pour les péchés du monde entier.

Cependant, le livre des Proverbes de Salomon dit : « Le méchant sert de rançon pour le juste, Et le perfide pour les hommes droits. » [Pr 21 : 18] On comprend donc que le méchant est sacrifié pour le juste et le perfide pour les hommes droits. [Mais cela contredit ce qui est écrit dans l'Évangile de Jean.]

6. Au chapitre 7 de l'Épître aux Hébreux, il est dit : « Il y a ainsi abolition d'une ordonnance antérieure, à cause de son impuissance et de son inutilité, - car la loi n'a rien amené à la perfection. » [Hé 7 : 18-19] Le verset 7 du chapitre 8 rapporte que les commandements des prophètes précédents étaient faibles, inutiles et imparfaits, et qu'ils ne sont donc plus valables avec l'apparition de Jésus. En revanche, il est dit dans l'Évangile de Matthieu que Jésus a dit : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. » [Mt 5,17]

7. Dans l'Évangile de Matthieu, Jésus dit à Pierre : « Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » [Mt 16 : 18-19] En revanche, il est dit dans le même chapitre, à partir du verset 21 : « Dès lors Jésus commença à faire connaître à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des principaux sacrificateurs et des scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour. Pierre, l'ayant pris à part, se mit à le reprendre, et dit : A Dieu ne plaise, Seigneur ! Cela ne t'arrivera pas.

Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Arrière de moi, Satan ! tu m'es en scandale ; car tes pensées ne sont pas les pensées de Dieu, mais celles des hommes. » [Mt 16 : 21-23] Il est également dit dans l'Évangile de Matthieu : « Jésus lui dit : Je te le dis en vérité, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. » [Mt 26 : 34], ce à quoi Pierre répondit en jurant qu'il ne le renierait pas. Mais Pierre l'a oublié et a même nié trois fois, avec des serments et des imprécations, qu'il connaissait Jésus. [Mt 26 : 69-75] Par conséquent, au chapitre 16 de l'Évangile de Matthieu, Jésus fait l'éloge de Pierre et lui dit que tout homme à qui il pardonne sera pardonné par Dieu. Au chapitre 16, il le traite à nouveau de Satan et le renvoie. Au chapitre 26, il lui dit à nouveau qu'il le reniera. Les chrétiens croient que Jésus est Dieu [qu'Allah les préserve d'une telle croyance]. Comment peut-on supposer que Dieu puisse commettre de telles erreurs ? C'est justement Pierre, dont les représentants siègent maintenant à Rome en tant que papes, qui prétend diriger le monde, pouvoir tout changer et être exempt de péchés. Certains humains croient même qu'en croyant ainsi au pape, ils pourraient accéder au Paradis.

8. Si l'on compare les passages de Mt 26 : 26-28, Lc 22 : 19-20 et Mc 14 : 22-24 concernant la Dernière Cène, on constate que, selon certains récits, elle s'est déroulée avant la tombée de la nuit et selon d'autres, après, et que les trois Évangiles mentionnent la présence de vin lors de la Cène. Dans Jn 6, en revanche, il est mentionné qu'il n'y avait que du pain, et il n'est nullement question de vin.

Pourtant, l'un des fondements de la foi et de la pratique chrétiennes est de prendre la Cène en étant convaincu que le pain est la chair de Jésus et le vin son sang. Bien que Jean soit plus attentif que les autres à ces fondements de la foi, il ne mentionne pas le vin. Cela montre clairement que cette croyance est en réalité une superstition.

Imām al-Rabbānī, miséricorde sur lui, écrit dans son livre **Maktūbāt**, dans la 275<sup>e</sup> lettre du 1er volume :

« Le fait que vous ayez obtenu ce don est dû au fait que vous avez enseigné le savoir islamique et que vous avez propagé les jugements (ahkām) du fiqh. Dans votre milieu, l'ignorance s'était établie et la bid'a s'était répandue. Allah le tout-puissant vous a gratifié de l'amour de ceux qu'Il aime. Il a fait de vous un moyen de répandre l'islam. Alors, efforcez-vous autant que possible d'enseigner le savoir religieux et de répandre les jugements du fiqh. Ces deux éléments sont la source de tout bonheur, le moyen d'élé-

vation et la raison du salut. Appliquez-vous avec ardeur ! Distinguez-vous en tant que savant religieux ! Appelez les êtres humains au bien détournez-les du mal et montrez-leur ainsi la véritable voie ! Le verset 19 de la sourate al-Muzzammil dit par le sens interprétatif : **“Ceci est certainement un rappel pour celui qui désire obtenir l’agrément de son Seigneur.”** »

— 6 —

## UN EXAMEN PLUS APPROFONDI DES ÉPÎTRES

Alors que les chrétiens considèrent Jésus (Īsā), paix sur lui, comme Dieu [qu’Allah préserve d’une telle croyance !], ils considèrent ses apôtres et, de même, Paul comme des messagers et des prophètes. Les écrits et les épîtres qu’ils ont rédigés sont considérés par eux comme des révélations divines. C’est pourquoi ces écrits et ces épîtres occupent une place juste après les Évangiles dans le Nouveau Testament.

En examinant de plus près ces écrits et ces épîtres, qui sont considérés comme des compléments aux quatre Évangiles, il apparaît clairement qu’il existe de nombreuses contradictions et incohérences, tant au sein des écrits et des épîtres qu’entre ceux-ci et les Évangiles. Si nous voulions les citer toutes, nous remplirions des volumes plus volumineux que la Bible elle-même.

Nous ne citerons donc que quelques exemples :

Au sujet des différentes versions concernant la découverte de la foi de Paul, Rahmatullah Efendi écrit dans son ouvrage **Izhār al-haqq** :

Sur la manière dont Paul a trouvé la foi, il existe de nombreuses contradictions dans les chapitres 9, 22 et 23 des Actes des Apôtres. Je les ai citées dans mon ouvrage **Izālat al-chukūk** en partant de dix points de vue. Dans ce livre, je me contenterai de n’en mentionner que trois :

1. Au chapitre 9 des Actes des Apôtres, il est dit : « Les hommes qui l’accompagnaient s’arrêtèrent, muets de stupeur ; ils entendaient bien la voix, mais ils ne voyaient personne. » [Actes 9 : 7]

En revanche, il est dit au chapitre 22 : « Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, mais ils n’entendirent pas la voix de celui qui parlait. » [Actes 22 : 9]

Dans le chapitre 26, il n’est pas du tout mentionné si une voix a été entendue ou non. La contradiction entre ces trois récits est

évidente.

2. Au chapitre 9 du même livre, on peut lire : « [Et le Seigneur (Jésus) lui dit :] Lève-toi, entre dans la ville, et on te dira ce que tu dois faire. » [Actes 9 : 6]

Au chapitre 22, on lit à nouveau : « Et le Seigneur me dit : Lève-toi, va à Damas, et là on te dira tout ce que tu dois faire. » [Actes 22 : 10]

Au chapitre 26, il est dit à nouveau : « Mais lève-toi, et tiens-toi sur tes pieds ; car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin des choses que tu as vues et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai. Je t'ai choisi du milieu de ce peuple et du milieu des païens, vers qui je t'envoie, afin que tu leur ouvres les yeux, pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi. » [Actes 26 : 16-18] On arrive ainsi à la conclusion suivante : Alors que dans les chapitres 9 et 22, il est dit qu'il lui sera dit ce qu'il doit faire après être entré dans la ville, dans le chapitre 26, il est dit que là où il a entendu la voix, il a appris ce qu'il devait faire.

3. Le chapitre 26 dit : « Vers le milieu du jour, ô roi, je vis en chemin [...] une lumière [...]. Nous tombâmes tous par terre. » [Actes 26 : 13-14] Mais d'après ce qui est écrit au verset 7 du chapitre 9, ceux qui étaient avec lui ne pouvaient plus parler. Or, dans le chapitre 22, il n'est pas mentionné qu'ils ne pouvaient plus parler.

De plus, l'ouvrage **Izhār al-haqq** dit ceci : Les contradictions dans d'autres chapitres des Actes des Apôtres sont encore plus graves.

Dans la première épître de Paul aux Corinthiens, on peut lire : « Frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé au travers de la mer, [...] Ne devenez point idolâtres, comme quelques-uns d'eux [...]. Ne nous livrons point à l'impudicité, comme quelques-uns d'eux s'y livrèrent, de sorte qu'il en tomba vingt-trois mille en un seul jour. » [1 Cor 10 : 1-8] Dans le livre des Nombres de l'Ancien Testament, il est dit : « Et le peuple [Israël] commença à se livrer à la débauche [...]. Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël. [...]. Il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de la plaie. » [Nb 25 : 1-9] Comme il y a une différence de 1000 entre les deux chiffres, l'un des deux doit sans aucun doute être faux.

De plus, il est dit dans les Actes des Apôtres : « Puis Joseph envoya chercher son père Jacob [en Égypte], et toute sa famille, com-

posée de soixante-quinze personnes. » [Actes 7 : 14] D'après cette déclaration, Joseph et ses deux fils, qui étaient en Égypte, ne font pas partie des 75 personnes. Le chiffre mentionné ne fait que renseigner sur le nombre de membres de la tribu de Jacob.

En revanche, dans le livre de la Genèse, il est dit : « Et Joseph avait deux fils qui lui étaient nés en Égypte. Le total des personnes de la famille de Jacob qui vinrent en Égypte était de soixantedix. » [Gn 46 : 27] Il est évident que l'affirmation des Actes des Apôtres est fausse.

Voici l'état des quatre Évangiles et des écrits et épîtres qui constituent le fondement de la foi chrétienne. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce ne sont pas les seules contradictions qui existent dans ces Évangiles, et plus généralement dans l'Ancien et le Nouveau Testament. En raison du fait que cela remplirait des volumes entiers si nous voulions toutes les énumérer, et parce que nous en avons déjà cité quelques-unes dans nos ouvrages **Izhār al-haqq** et **Chams al-haqīqa**, nous n'avons pas donné d'autres exemples à cet endroit. Pour ceux qui souhaitent obtenir plus d'informations sur ce domaine, nous recommandons les livres suivants : **Essai historico-critique sur la genèse et les premières destinées des évangiles écrits** du théologien protestant Gieseler (imprimé en 1233 [1818 apr. J.-C.]), **Introduction au Nouveau Testament** de Schleiermacher (imprimée en 1817 apr. J.-C.), **L'origine du premier Évangile** de Sypher (imprimé en 1832 apr. J.-C.) ainsi que le livre **Une critique des Évangiles** de son contemporain Yor (orientaliste), **Une étude sur l'Évangile de Jean** de l'orientaliste Schwarzer (publiée en 1841 apr. J.-C.) ainsi que l'œuvre de son contemporain Gustav Ichtelin, qui traite des états de Jésus, le livre de Stauruz et les œuvres de nombreux autres [historiens].

En revanche, le noble Coran auquel s'accrochent les musulmans [par l'observation duquel ils obtiennent la félicité ici-bas et dans l'au-delà], conformément aux déclarations d'Allah le tout-puissant, dans le 9<sup>e</sup> verset de la sourate al-Hachr, par le sens interprétatif : « **Nous avons fait descendre le Coran et Nous le préserverons** » depuis l'émigration (Hégire) de notre Prophète jusqu'à notre époque, c'est-à-dire depuis 1293 ans [1442 ans aujourd'hui], il est resté parfaitement inchangé, de sorte que pas un seul point n'a été perdu ou ajouté, bien qu'il ait été entre les mains de musulmans de différentes nations, ce qui explique que tout le monde accepte que le noble Coran soit placé sous la protection divine. C'est pourquoi on ne peut qu'être étonné par les prêtres qui viennent dans les pays musulmans avec un salaire de cinq à dix pièces d'or,

tout en vivant dans l'hallucination de connaître la véritable religion et de faire des comparaisons [entre le christianisme, dont nous avons exposé le vrai visage jusqu'ici, et] l'islam, qui a été construit sur des bases stables et transmis de manière authentique jusqu'à notre époque. Si c'était vraiment ce qu'ils pensent, et si tous leurs efforts se concentraient exclusivement sur la présentation de la vérité, ils auraient pu être excusés jusqu'à un certain point de ne pas avoir étudié les livres sur l'islam comme il se doit. Cependant, ce n'est pas le cas, car ils essaient de tromper les ignorants et de les détourner de l'islam par le mensonge et la tromperie. Bien qu'ils ne puissent pas répondre à tous les livres des savants de l'islam et aux questions qu'ils posent, ils font comme s'ils n'avaient pas vu ces ouvrages, persistent dans leur ignorance originelle [et leur défi] et attaquent l'islam de manière inappropriée. Ce faisant, ils continuent à rédiger des traités et des livres remplis de mensonges et de calomnies, et à les diffuser en sous-main.

— 7 —

## RÉPONSES AU LIVRE « GHADĀ AL-MULĀHAZĀT »

Dans le livre **Ghadā al-mulāhazāt**, publié par un prêtre, la troisième section du deuxième chapitre se lit comme suit : « *Ce chapitre a pour but de clarifier le fait inhabituel que la religion de Muhammad a émergé parmi les idolâtres d'Arabie et non parmi les chrétiens, de la même manière que le christianisme s'est répandu parmi les enfants d'Israël. Nous n'avons aucun doute sur le fait que Dieu est le propriétaire de tous les mondes et qu'Il peut réaliser tout ce qu'Il veut dans Sa propriété. Toutes les actions de Dieu se produisent par des moyens qui ont une certaine sagesse. De par sa sagesse divine, Il a tout d'abord envoyé la religion de Moïse comme une préparation au fait que le Messie serait le perfectionneur spirituel et religieux. Le fait que Moïse soit apparu à un endroit et à un moment précis et qu'il ait établi sa propre église, c'est-à-dire sa communauté, sur ce fondement, et que cette circonstance soit en accord avec la sagesse divine, peut être facilement compris avec un peu de réflexion. Or, si Dieu avait réellement voulu que le christianisme soit aboli, la conclusion logique et l'intérêt du bien commun exigeraient que ce nouvel arbre parfait pousse à partir des racines du christianisme, c'est-à-dire qu'il émerge dans un lieu réceptif à une nouvelle religion. Or, la personne qui a fondé l'islam*

*n'est pas venue au monde dans un lieu chrétien et n'a pas non plus fait partie des enfants d'Israël. Selon les livres d'histoire, elle est plutôt née parmi les Arabes ignorants qui avaient rempli la Kaaba de près de 300 idoles. Ceux qui connaissent les écrits historiques arabes sauront qu'à l'époque où Muhammad a annoncé sa qualité de prophète et a donc commencé à proclamer sa religion, la population de la Mecque n'était pas prête à accepter cette religion. Au contraire, ils s'opposaient à sa revendication d'être prophète, s'opposaient à sa religion et outrageaient sa personne. Si Abū Tālib et sa tribu dirigeante ne l'avaient pas aidé, et si la rivalité entre les tribus de La Mecque qui apparut plus tard ne s'était pas ajoutée à sa capacité, sa religion aurait été étouffée dès le début par les attaques de ses adversaires. Le fait que cette nouvelle religion, c'est-à-dire l'islam, ait utilisé à volonté des moyens matériels et temporels pour gagner en force est une preuve solide que l'islam n'est pas aussi spirituel que le christianisme et que l'Arabie n'était pas réceptive à l'apparition de l'islam. Si l'islam avait été une religion spirituelle et si l'Arabie avait été prête à l'accueillir, il n'aurait en aucun cas été nécessaire de recourir à des moyens matériels ou mondains, et l'islam se serait répandu de manière aussi douce et pacifique que le christianisme.*

*Bien qu'il ait été possible de révéler immédiatement la religion la plus élevée et la plus parfaite pour guider les idolâtres et les ignorants, pourquoi Dieu, qui est le plus miséricordieux des miséricordieux, n'a-t-il pas fait descendre l'islam 600 ans auparavant, à la place du christianisme, ou 2000 ans auparavant, à la place du judaïsme, c'est-à-dire qu'il n'a pas révélé l'islam avant ces deux religions ? Quelle était la raison de ce retard ? Les musulmans peuvent utiliser cet argument pour savoir si leur religion est réellement vraie et a été révélée par Dieu ou non. »*

Ce passage du **Ghadā al-mulāhazāt** contient, en résumé, trois thèses :

1. Une preuve de la primauté de la religion de Jésus, paix sur lui, c'est-à-dire le christianisme, est le fait qu'elle a émergé parmi les enfants d'Israël qui avaient déjà reçu une éducation préalable par une loi religieuse et qui étaient prêts à accepter la religion, alors que la religion de Muhammad, paix sur lui, c'est-à-dire l'islam, a émergé parmi les idolâtres qui n'avaient pas été éduqués auparavant par une loi religieuse et qui n'étaient pas prêts à l'accepter.

2. Alors que le christianisme s'est répandu de manière douce et modérée, l'islam s'est répandu par la violence, le pouvoir et les moyens mondains.

3. Le fait que Dieu, le plus miséricordieux des miséricordieux, aurait pu révéler le prophète et l'islam comme la plus parfaite des religions, même avant les autres religions, est en contradiction avec la justice divine. Le terme « ghadā » désigne la nourriture consommée en hiver.

**La première thèse :** « *Jésus est apparu parmi un peuple déjà éduqué par une loi religieuse, tandis que Muhammad est apparu parmi un peuple qui n'avait pas reçu d'éducation par une loi religieuse.* »

**Réponse :** On peut répondre à cette thèse de différentes manières.

D'une part, les enfants d'Israël (Israélites) étaient prêts à accepter la loi religieuse promulguée par le noble Jésus (Īsā) et, d'autre part, ils avaient jusqu'alors bénéficié d'une éducation par une loi religieuse. Bien que cela ait été le cas, seules 82 personnes ont adopté sa religion du vivant de Jésus, paix sur lui. En revanche, Muhammad, paix sur lui, a appelé des polythéistes arabes qui n'étaient pas du tout prêts à adopter une autre religion et qui n'avaient jamais reçu d'éducation religieuse, à adopter la religion islamique, qui est complètement à l'opposé de la religion de leurs ancêtres et qui contredit complètement les désirs de leur nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal). Depuis le moment où le Messager d'Allah, paix sur lui, a proclamé sa prophétie jusqu'à son décès, plus de 124.000 personnes ont accepté l'invitation à sa religion et sont devenus volontaires pour la vraie foi. Nous laissons aux lecteurs raisonnables et perspicaces de ces lignes le soin de répondre à la question de savoir si c'est le christianisme ou l'islam qui est supérieur et excellent. Il est vrai en effet qu'Abū Tālib a pris notre Prophète, paix sur lui, sous sa protection autant qu'il le pouvait. Cependant, cette protection et cette assistance n'ont pas été un facteur aussi important pour la propagation de l'islam qu'on le pense généralement. La protection d'Abū Tālib ne se faisait pas parce que ce dernier croyait en la religion du Messager d'Allah, paix sur lui, mais uniquement en raison des liens de parenté, afin qu'il ne soit pas assassiné ou victime d'injustice. Enfin, Abū Tālib faisait partie de ceux qui n'ont pas accepté la foi. A cette époque, certains nobles compagnons du Prophète, qu'Allah les agrée, ne pouvaient plus supporter les souffrances qu'ils subissaient de la part des polythéistes et ont donc émigré en Abyssinie. Notre Prophète, paix sur lui, ainsi que ses compagnons, qu'Allah les agrée, ont subi des représailles à la Mecque pendant trois ans

et ont même été empêchés d'avoir des contacts avec d'autres. Pendant ce temps, Allah le tout-puissant lui a ordonné à deux reprises de rassembler les membres de sa famille et ses proches pour les appeler à la foi. À cet égard, le verset 214 de la sourate al-Chu'arā dit par le sens interprétatif : « **Avertis tes proches parents du châtiement d'Allah le tout-puissant.** » C'est en suivant le commandement de ce verset coranique que le Messager d'Allah, paix sur lui, a invité ses proches à l'islam. [Lorsque le Messager d'Allah, paix sur lui, rassembla ses proches, il leur dit : « **Protégez-vous du châtiement d'Allah le tout-puissant en croyant en Lui et en Lui obéissant. Sinon, votre lien de parenté avec moi ne vous sera d'aucune utilité.** »] Mais pas un seul d'entre eux n'accepta la foi. Son oncle Abū Lahab et son épouse, la porteuse de bois de chauffage, allèrent même jusqu'à infliger des tortures et des tourments et tentèrent, avec les chefs de Quraych, de dissuader Abū Tālib de continuer à protéger le Messager d'Allah, paix sur lui. Abū Tālib a alors convoqué le Messager d'Allah, paix sur lui, et lui a conseillé de ne pas inviter les gens à l'islam. Cette preuve et des centaines d'autres montrent que la protection d'Abū Tālib [contrairement aux affirmations des religieux protestants] ne constituait pas une raison pour que les Quraychites finissent par adopter l'islam.

Muhammad, paix sur lui, a été envoyé comme prophète à un peuple qui n'était pas prêt à l'accepter. En revanche, Jésus, paix sur lui, est apparu parmi les Israélites qui attendaient un prophète pour les sauver. Cependant, lui aussi, tout comme les autres prophètes, a connu des souffrances et des difficultés de la part des juifs. Les ennemis du Messager d'Allah, paix sur lui, périrent de son vivant, lui-même décédé dans le lit de son épouse Āicha, qu'Allah l'agrée, à Médine.

Dans les Évangiles disponibles aujourd'hui, il est écrit que Pierre et les autres apôtres, qui appartenaient tous à un peuple déjà éduqué par une révélation antérieure et préparé pour la nouvelle religion, abandonnèrent Jésus lorsqu'il fut arrêté, se préoccupant uniquement d'eux-mêmes. Il est également rapporté que, cette même nuit, Pierre, le disciple le plus proche de Jésus, jura avec serments et malédictions avant le chant du coq qu'il ne connaissait pas Jésus.

D'autre part, le compagnon du Prophète Abū Bakr al-Siddīq, qu'Allah l'agrée, qui n'était prétendument pas préparé à une nouvelle religion [n'avait pas reçu d'éducation par une loi religieuse] et qui était issu d'un peuple païen, mais qui a embrassé l'islam et a été honoré de la compagnie bénie du Messager d'Allah, paix sur

lui, est devenu le compagnon de caverne de notre Prophète, paix sur lui, pendant l'émigration (Hégire). [Craignant qu'il n'arrive quelque chose au Messenger d'Allah, le noble Abū Bakr a bouché les trous des serpents dans la grotte en déchirant son vêtement en plusieurs morceaux. Lorsqu'il ne lui restait plus de morceau pour le dernier trou, il l'a bouché avec son pied. Un des serpents lui a alors mordu le pied, mais il n'a pas retiré son pied et n'a pas poussé de cri. Mais lorsque ses larmes tombèrent sur le visage béni du Messenger d'Allah, il se réveilla et passa sa salive bénie sur le pied d'Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, après quoi la blessure se cicatrisa.] Il dépensa toute sa fortune pour l'islam et combattit plus tard les apostats arabes pour les ramener à la foi.

Quand Umar, qu'Allah l'agrée, a trouvé la foi, il s'est placé au premier rang des nobles compagnons dès le premier jour de son acceptation de la foi et a proclamé sa foi sans crainte devant les polythéistes mecquois malgré leur torture. Durant son mandat de calife, il a conquis de nombreux pays, de sorte que l'islam s'est répandu dans toutes les régions. En ce qui concerne sa justice, il n'y a pas eu jusqu'à aujourd'hui de commandant ou d'être humain juste qui puisse lui ressembler. Ceci est consigné dans les livres d'histoire.

Uthmān, qu'Allah l'agrée, faisait partie des Mecquois les plus riches. Il dépensait toute sa fortune pour le renforcement de l'islam. [Mentionnons ici uniquement ses dépenses pour la bataille de Tabouk : notre Prophète, paix sur lui, motiva dans la mosquée ses compagnons à apporter une aide financière pour la bataille de Tabouk. Uthmān, qu'Allah l'agrée, se leva alors et dit : « Ô Messenger d'Allah ! Je me déclare prêt à fournir cent chameaux sellés dans le sentier d'Allah. » Sur ce, le Messenger d'Allah appela une nouvelle fois les êtres humains au soutien. Uthmān, qu'Allah l'agrée, se leva à nouveau et dit : « Ô Messenger d'Allah ! Je suis prêt à fournir cent chameaux sellés de plus dans le sentier d'Allah. » Lorsque le Messenger d'Allah, paix sur lui, descendit de la chaire, il dit : « **Désormais, Uthmān n'aura plus à rendre compte de ses actions futures.** » Sur ce, il encouragea à nouveau ses compagnons. Uthmān, qu'Allah l'agrée, dit : « Ô Messenger d'Allah ! Dans le sentier d'Allah, je me déclare prêt à préparer cent chameaux sellés supplémentaires. » Notre prophète, paix sur lui, dit : « Celui qui équipe les guerriers pour la bataille de Tabouk recevra le Paradis ! » Sur ce, Uthmān, qu'Allah l'agrée, apporta mille pièces d'or et les déposa sur les genoux du Prophète. Le Messenger d'Allah, paix sur lui, pria alors : « **Ô mon Seigneur, je suis satisfait d'Uthmān, alors toi aussi,**

**sois satisfait de lui.** » Uthmān, qu'Allah l'agrée, équipa la moitié de toute l'armée pour Tabouk. (Ceci est écrit à la page 198 du quatrième tome de l'ouvrage **Sunan al-Dāraqutnī**<sup>[1]</sup>). Uthmān, qu'Allah l'agrée, fournit d'une part 950 chameaux ainsi que 50 chevaux et prit en charge l'équipement de leurs cavaliers, et donna d'autre part 10.000 dinars.]

Quant à Alī, qu'Allah l'agrée, la nuit où notre Messenger, paix sur lui, émigra, il se coucha dans le lit du Messenger d'Allah et se sacrifia pour lui. Dans de nombreux combats, il fit honneur à son surnom de « Lion d'Allah » (Asadullah). Les autres nobles compagnons, qu'Allah les agrée tous, n'ont pas hésité non plus à sacrifier leur vie et leurs biens sur ordre du Prophète. La prééminence et la supériorité de l'islam sur le christianisme et la différence entre les croyants des deux religions et les compagnons des deux prophètes sont aussi évidentes que le soleil.

Quant au fait que notre Prophète, paix sur lui, n'a pas émergé parmi les enfants d'Israël, mais parmi les Arabes, qui font partie des descendants d'Ismaël (Ismā'īl), paix sur lui, il y a là aussi de nombreux avantages et excellences :

1. Allah le tout-puissant envoya à la noble Hagar (Hajar) un ange qui lui apporta la bonne nouvelle : « Ô Hagar, je t'apporte la bonne nouvelle d'Allah que ton fils Ismaël aura une grande descendance et que ta descendance sera supérieure à celle de Saraï (Sāra). » Conformément à cette promesse divine, Muhammad Mustafā, paix sur lui, est venu de la descendance d'Ismaël, paix sur lui. Alors qu'Allah le tout-puissant a envoyé de nombreux prophètes de la descendance de Saraï, il n'a envoyé de la descendance d'Ismaël, paix sur lui, que Muhammad, paix sur lui. Ainsi, la promesse d'Allah le tout-puissant s'est réalisée. N'est-ce pas là une preuve de l'excellence et de la supériorité de notre Prophète, paix sur lui ? Mais le prêtre chrétien qui a rédigé le livre **Mizān al-haqq** réinterprète cette bonne nouvelle et pense qu'il s'agit des princes arabes [polythéistes]. Mais si l'on disait à un chrétien fervent et pieux que ses descendants seraient certes des princes riches, mais qu'ils seraient zoroastriens et polythéistes, se réjouirait-il ou non de ce message ? [Il est donc inconcevable qu'Allah le tout-puissant, au lieu de consoler la noble Hagar, lui dise que ses descendants seront polythéistes.

Un autre aspect est qu'il n'est nulle part question de princes

---

[1] Alī al-Dāraqutnī est décédé en 385 [995 apr. J.-C.] à Bagdad.

arabes dans la bonne nouvelle. Il est seulement dit que les descendants d'Ismaël, paix sur lui, seront nombreux et supérieurs aux enfants d'Israël. Il est évident qu'avant l'islam, il n'y a pas eu d'événement au cours duquel les Arabes polythéistes auraient vaincu les enfants d'Israël, ce qui montre clairement que cet événement, par lequel les Juifs ont été méprisés, ne peut être que l'islam.

2. Jusqu'à la venue de Jésus, paix sur lui, les prophètes des enfants d'Israël avaient l'habitude d'apprendre et d'enseigner les dispositions de la Torah et du Psautier. Si Muhammad, paix sur lui, avait émergé parmi le peuple des enfants d'Israël, on aurait sans doute affirmé qu'il avait pris le noble Coran et toutes les dispositions divines des savants des enfants d'Israël. Le Messenger d'Allah, le plus éminent des prophètes, n'a jamais été absent de son peuple, n'a appris de personne la moindre lettre, n'a même pas pris l'habitude de tenir une plume, et il n'y avait ni juifs ni chrétiens à la Mecque. Malgré cela, les prêtres ont prétendu dans le livre **Mizān al-haqq** et dans d'autres livres que notre Prophète, paix sur lui, avait acquis des connaissances auprès du moine Bahīra ou d'un autre érudit chrétien lors de son voyage commercial à Damas. Pourtant, notre Prophète, paix sur lui, n'avait que 12 ans lorsqu'il s'est rendu à Damas avec son oncle Abū Tālib. Ce fait est mentionné unanimement par les érudits versés dans la biographie du Prophète (sīra). Pourtant, sa rencontre avec le moine Bahīra n'a duré que quelques heures. Après avoir bien observé notre Prophète, paix sur lui, Bahīra comprit qu'il deviendrait le prophète de la fin des temps. Il s'adressa alors à Abū Tālib :

« Si les chefs des chrétiens et des juifs voient cet enfant et ont le sentiment qu'il est le Messenger d'Allah, ils pourraient vouloir l'assassiner. » Prenant cette remarque à cœur, Abū Tālib vendit ses biens commerciaux déjà à Bosra et dans ses environs, puis reprit le chemin du retour vers la Mecque. Un moine qui aurait prétendument transmis ce savoir au Prophète n'aurait-il pas pu lui-même prétendre être un prophète au lieu de transmettre tant de connaissances à notre Prophète ? En outre, la question se pose de savoir de quelle source le moine Bahīra lui-même aurait tiré le savoir infini que possédait le Prophète, car le savoir qu'Allah le tout-puissant avait enseigné à son Messenger, paix sur lui, englobe certes la Bible et la Torah, mais il va également au-delà et contient beaucoup de choses qui ne sont pas présentes dans ces deux textes. Le noble Coran, avec ses plus de 6.000 versets, contient une multitude de dispositions et de connaissances. En outre, les spécialistes du hadith ont consigné 700.000 hadiths, ainsi que des chaînes de trans-

mission authentiques, dans lesquelles sont contenues des connaissances et des connaissances issues de la bouche bénie du Messager d'Allah, et où il est écrit ce qu'est la sunna, le wājib, le mustahabb, le mandūb, le harām et le makrūh, ainsi que d'autres informations importantes. Imām Ahmad al-Nasā'ī [décédé en 303 (915 apr. J.-C.) à Ramla], miséricorde sur lui, le confirme en disant : « J'ai rassemblé 750.000 hadiths. Mais comme 50.000 d'entre eux présentaient des faiblesses dans leurs chaînes de transmission, je les ai évités. Les 700.000 autres, je les ai appris par cœur. » Si l'on comptait les versets à caractère normatif (sur les commandements, les interdictions et autres) dans la Torah et la Bible actuelles, que les juifs et les chrétiens appellent la parole de Dieu, et qui existent en plus des récits, ils n'atteindraient même pas 700. Nous aborderons ce sujet en détail dans le chapitre « **Le noble Coran et les Évangiles d'aujourd'hui** ». Quel genre de connaissances le prophète Muhammad, paix sur lui, aurait-il donc pu apprendre des moines chrétiens ? Est-il possible de puiser un océan dans un petit bassin ? On comprend donc ce qui suit : si l'on oppose de telles allégations au Prophète, paix sur lui, alors qu'il n'y avait parmi son peuple aucun moine, quelles affirmations aurait-on avancées s'il était issu des enfants d'Israël ? C'est pour protéger Son bien-aimé Prophète de ces accusations qu'Allah, qui est nécessairement existant et tout-puissant, ne l'a pas laissé émerger des enfants d'Israël.

3. Si nous examinons de plus près les traditions, les coutumes et les actions des différents peuples dans les premiers récits historiques, nous constatons que les Arabes eux-mêmes, en tant que Bédouins, possèdent un grand nombre de qualités et de coutumes positives. Il s'agit notamment de l'amour de la patrie et du peuple, de la générosité envers les invités, de l'aide apportée aux nécessiteux, du courage, de l'héroïsme, de la pureté, de l'origine, de la lignée, de la générosité, de la décence, de l'attachement à la liberté et d'autres qualités. Existe-t-il un peuple qui ressemble aux Arabes dans ces qualités, ainsi que dans leur intelligence, leur éloquence et leur rhétorique ? Les caractéristiques négatives des enfants d'Israël sont même écrites dans la Torah du début à la fin. Il est évident qu'ils sont le pire des peuples. Est-il donc préférable que la plus haute créature, la fierté de la création, provienne des nobles Arabes, qui sont le peuple le plus excellent, ou des enfants d'Israël [les Juifs] ? Tant que les enfants d'Israël suivaient leurs prophètes et appliquaient la loi de Moïse, paix sur lui, ils bénéficiaient de la grâce divine et étaient favorisés par rapport aux autres peuples. Mais plus tard, après avoir trahi les prophètes, paix sur eux, et tué

un grand nombre d'entre eux, ils ont été rétrogradés au rang le plus bas de tous les peuples. Les chrétiens connaissent également ce fait. Du fait de l'imprécation de Jésus, paix sur lui, ils vivront pour l'éternité méprisés et inférieurs. Maintenant que cela a été exposé, il est clair qu'une phrase comme « Si le prophète Muhammad était vraiment le plus éminent des prophètes, il sortirait des enfants d'Israël qui ne peuvent plus se libérer de cette infamie » est en soi une contradiction. Le verset 2 de la sourate al-Hachr dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui êtes doués d'intelligence ! Comprenez ce que vous ne savez pas à partir de ce qui vous a été révélé !** »

4. Jésus, paix sur lui, a été envoyé en tant que prophète au peuple d'Israël avec de nombreux miracles et a utilisé dans ses expressions pleines de sagesse également des expressions métaphoriques qui étaient tout à fait courantes à cette époque ; les religieux qui lui ont succédé par la suite n'ont pas su interpréter correctement ces expressions et ont adopté la croyance en la trinité, qui est totalement contraire au bon sens et qui était également présente chez les hindous et dans la philosophie de Platon. En revanche, les versets coraniques et les hadiths ambigus, ainsi que d'autres proclamations, qui ont tous été révélés par notre Prophète, paix sur lui, ont été longuement expliqués dans les livres de tafsir et de hadith, de sorte que de nombreuses sagesse, significations profondes et connaissances sont apparues. [Le terme « ambigu » (mutachābih) désigne les versets coraniques et les hadiths dont la signification ne correspond pas à celle d'autres traditions connues, qui comportent donc une ambiguïté et doivent être réinterprétés.] Leur nombre est bien plus élevé que les proclamations de Jésus, paix sur lui. Si notre Prophète, paix sur lui, avait émergé parmi les enfants d'Israël, ils auraient certainement nié la divinité d'Allah le tout-puissant et auraient dit qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le noble Muhammad.

**La deuxième thèse :** La deuxième thèse, énoncée dans le livre **Ghadā al-mulāhazāt**, dit : « *Alors que le christianisme s'est répandu de manière douce et modérée, l'islam s'est répandu par la violence, le pouvoir et les moyens mondains.* »

**Réponse :** Cette thèse, tout comme les autres, est fautive et sans fondement. Les choses se présentent en effet comme suit :

1. Il ressort de la Bible et des paroles de Jésus, paix sur lui, que le christianisme n'est pas une autre religion que le judaïsme, mais qu'il ne fait que le prolonger et le compléter. Toutefois, le christianisme n'impose pas l'obligation de « combattre dans la voie de

Dieu » (djihad). Le fait que le djihad n'existe pas dans le christianisme ne montre pas sa supériorité, mais son insuffisance. Si l'on pense qu'une religion qui se propage par la violence, le pouvoir et les moyens mondains doit être fausse, cela réfute en premier lieu le christianisme lui-même.

2. Si l'on pense que la propagation d'une religion par des moyens matériels est une preuve de la fausseté de cette religion, examinons les moyens par lesquels le christianisme a été propagé. Si l'on regarde, par exemple, comment Jésus, paix sur lui, s'est caché par peur des attentats de ses adversaires et ennemis lorsqu'il a invité les êtres humains à sa religion ; qu'il a conseillé aux êtres humains de cacher son miracle ; qu'il a ordonné à ses apôtres de ne dire à personne qu'il était le Messie ; qu'il a ordonné à ses disciples que ceux qui n'avaient pas d'épée s'en achètent une, même s'ils devaient vendre leurs vêtements ; qu'il leur a ordonné de payer des impôts aux Romains païens en signe d'obéissance ; qu'après Jésus, paix sur lui, de nombreux combats ont eu lieu entre les différentes confessions chrétiennes en raison de divergences d'opinion, entraînant la mort de millions d'êtres humains ; que les papes ont provoqué des révoltes en Europe ; que des millions d'innocents sont morts sous les coups des Templiers, de la Saint-Barthélemy et des tribunaux de l'Inquisition ; que des millions d'êtres humains ont été exécutés lors de la découverte de l'Amérique et d'autres îles à cause de l'incitation des missionnaires chrétiens ; en lisant tous ces exemples dans les livres d'histoire, comment pourrait-on affirmer que le christianisme s'est répandu de manière pacifique et douce et non par la violence, le pouvoir, la contrainte et les moyens matériels ? Il est difficile de décrire les injustices, les massacres et les atrocités commis pendant les croisades, qui se sont déroulées en huit vagues de 489 [1096 apr. J.-C.] à 669 [1270 apr. J.-C.] pendant 174 ans. Les croisés ont brûlé et détruit tous les lieux qu'ils ont traversés, y compris Constantinople, la capitale des Byzantins, qui étaient leurs frères en religion. Michaud, un auteur chrétien qui a écrit un ouvrage en cinq volumes sur les croisades, déclare : « Les croisés ont réussi à entrer dans Jérusalem en 492 [1099 apr. J.-C.]. Après être entrés, ils ont tué 70.000 musulmans et juifs. Ils ont même tué sans scrupule les femmes et les enfants qui s'étaient réfugiés dans les mosquées. Le sang coulait à flots dans les rues et les tas de cadavres bloquaient les routes. Les croisés étaient si assoiffés de sang qu'ils tuaient même les Juifs qu'ils rencontraient sur le Rhin en Allemagne. » Il s'agit là de paroles d'auteurs chrétiens. Lorsque les chrétiens ont écrasé l'empire andalou des Omeyyades

en 898 [1492 apr. J.-C.] et qu'ils ont envahi Cordoue, ils se sont d'abord attaqués à la mosquée de Cordoue. Ils ont pénétré dans ce beau et majestueux bâtiment à cheval. Ils ont massacré sans pitié les musulmans qui s'étaient réfugiés dans la mosquée. Ils les ont massacrés à tel point que le sang des tués s'écoulait des portes de la mosquée vers l'extérieur. Les Juifs les ont massacrés de la même manière. Les Espagnols barbares ont forcé les musulmans et les juifs à se convertir au christianisme sous la menace de la mort. Ceux qui ont pu leur échapper ont cherché asile dans l'Empire ottoman. Les juifs qui vivent dans l'actuelle Turquie sont leurs descendants. Après avoir exterminé tous les musulmans et les juifs, le roi d'Espagne Ferdinand s'est glorifié en disant : « Maintenant, il n'y a plus de musulmans ni d'infidèles en Espagne ! » Voilà la cruauté du christianisme et des chrétiens qui prétendent que le christianisme s'est répandu pacifiquement et que les chrétiens sont pacifiques !

Les injustices que les chrétiens se sont infligées entre eux ne sont pas non plus moindres que cela. En particulier, le mal que les chrétiens ont infligé aux juifs, dont l'auteur de l'ouvrage **Ghadā al-mulāhazāt** dit qu'ils ont reçu une éducation religieuse, est connu de tous.

Dans le livre **Evidence of the Truth of the Christian Religion Derived from the Literal Fulfillment of Prophecy**, initialement rédigé en anglais par un théologien du nom de Dr Alexander Keith, puis traduit ultérieurement en perse par un théologien du nom de Merik sous le titre **Kachf al-āthār fi qisas anbiyā bani Isrā'īl** et publié en 1261 [1846 apr. J.-C.] imprimée à Édimbourg, on peut lire à la page 27 : « Constantin le Grand ordonna [environ 300 ans avant l'émigration du Prophète] de couper les oreilles de tous les Juifs, les chassa de leurs lieux d'origine et les dispersa dans différents pays. »

Il est également écrit à la page 28 : « Les Juifs d'Espagne ont été contraints d'accepter l'une des conditions suivantes :

- a) la conversion au christianisme,
- b) l'emprisonnement de ceux qui n'acceptent pas le christianisme, ou
- c) l'exil de ceux qui n'accepteraient pas ces deux points. En France, un sort similaire les attendait. Les Juifs ont fui de pays en pays et ont été chassés de tous les pays chrétiens. Tout comme l'Europe, l'Asie ne leur a pas offert de lieu de repos. »

A la page 29, on lit encore : « L'Eglise romaine a classé les Juifs

comme hérétiques et les a traités en conséquence. Les chanoines de différents conciles ont pris les résolutions suivantes :

1. Quiconque favorise les Juifs par rapport aux chrétiens est excommunié (c'est-à-dire exclu du christianisme).

2. Il est interdit aux Juifs d'occuper des fonctions publiques dans les pays chrétiens.

3. Aucun chrétien n'est autorisé à manger avec les Juifs ou à conclure un partenariat commercial avec eux.

4. Les enfants des Juifs leur sont enlevés et élevés dans des monastères. La gravité de ce paragraphe est évidente. »

A la page 32, on peut lire : « Le fait de brûler un Juif fut la plus grande joie des Portugais ; ils se pressaient [les femmes comme les hommes] pour voir ce triomphe de la foi, et les femmes poussaient des cris de joie en voyant cela. »

Dans le livre **Siyar al-mutaqaddimîn**, écrit par des prêtres, on peut lire : « Après avoir consulté ses commandants en 379, l'empereur romain Gratianus fit convertir de force tous les Juifs de son empire au christianisme ou, s'ils n'acceptaient pas le christianisme, les fit tuer. » Ces paroles ont été prononcées par d'éminents ecclésiastiques chrétiens.

Les injustices et les tortures infligées par les catholiques aux protestants et par les protestants aux catholiques ne sont pas non plus moindres que cela.

Dans un recueil imprimé en arabe à Beyrouth en 1265 [1849 apr. J.-C.] et composé de 13 traités, on peut lire dans le treizième traité, aux pages 15 et 16 : « L'Église catholique romaine a fait beaucoup de tort aux protestants, les a opprimés et massacrés de diverses manières. Les preuves de cela se trouvent également dans ces pays européens. En Europe, plus de 230.000 êtres humains qui prenaient la Bible comme base de leur foi et de leur pratique religieuse, mais qui n'acceptaient pas le pape, ont été brûlés vifs. De même, des milliers d'êtres humains ont été tués par décapitation, emprisonnement, torture, sectionnement des articulations et arrachage des dents et des clous à l'aide de pinces. Rien que pour la fête de la Saint-Barthélemy, 30.000 êtres humains ont été tués en France. »

La nuit de la Saint-Barthélemy et d'autres nombreux pogroms témoignent du mal que les catholiques ont fait aux protestants. Lors de la nuit de la Saint-Barthélemy, 60.000 protestants ont été massacrés. Les ecclésiastiques catholiques écrivent sur cet événement de manière orgueilleuse et diffusent ces écrits. Henri IV, qui

devint roi de France en 1001 [1593 apr. J.-C.], mit fin au massacre des protestants. Des catholiques fanatiques, mécontents de cette situation, assassinèrent Henri IV. En 1087 [1675 apr. J.-C.], la répression et les meurtres des protestants recommencèrent. Pour échapper à la mort, 50.000 familles fuirent leur patrie.

Les injustices commises par les protestants à l'encontre des catholiques ne doivent pas non plus être considérées comme mineures. Dans le livre **Mir'ât al-sidq**, traduit de l'anglais en ourdou par l'érudite catholique Thomas, imprimé en 1267 [1851 apr. J.-C.] et largement distribué en Inde, on peut lire aux pages 41 et 42 : « Les protestants se sont emparés par la force de 645 monastères, 90 écoles, 2376 églises et 110 hôpitaux appartenant aux catholiques et les ont vendus pour un prix modique. Ils se sont ensuite partagé l'argent ainsi obtenu. Ils ont jeté dans les rues les milliers d'êtres humains qui vivaient dans une grande pauvreté dans ces établissements. » A la page 45, on peut lire : « Même les défunts dans leurs tombes n'ont pas été épargnés par la haine et l'hostilité des protestants. Ils profanaient les tombes et volaient les linceuls. » Aux pages 48 et 49, on peut lire : « De nombreuses bibliothèques furent perdues au milieu des possessions arrachées aux catholiques. Ciyil Birl fit part de sa tristesse à propos de ces bibliothèques et dit : "Les protestants ont pillé tous les livres qu'ils ont pu trouver. Ils les utilisaient pour faire du feu en cuisinant et pour nettoyer leurs chandeliers et leurs chaussures. Ils ont vendu quelques livres à des marchands de parfum et de savon, mais ils ont donné la plupart d'entre eux à des relieurs qui vivaient de l'autre côté de la mer. Il ne s'agissait pas de 50 ou 100 livres, mais de cargaisons entières. Ils ont détruit ces livres d'une manière qui a même étonné les peuples étrangers. Je connais un marchand qui a acheté deux bibliothèques pour 20 roupies chacune ! Après cette injustice, ils ont également pillé les trésors des églises et les ont laissées avec les murs nus. Et en plus, ils croyaient faire quelque chose de bien." » A partir de la page 52, on peut lire : « Parlons maintenant des méfaits des protestants contre les catholiques : Les protestants ont fait passer en Angleterre des centaines de lois qui, loin d'être justes, miséricordieuses et décentes, avaient pour but de faire du tort aux catholiques. Mentionnons-en quelques-unes :

1. Un catholique ne peut pas hériter de son père ou de sa mère.
2. Un catholique qui a dépassé l'âge de 18 ans ne peut pas acheter de terrain, à moins qu'il ne devienne protestant.
3. Aucun catholique ne peut ouvrir un commerce.

4. Aucun catholique ne peut être enseignant (dans quelque matière que ce soit). Tout contrevenant est emprisonné à vie.

5. Les catholiques paient le double de l'impôt.

6. Si un prêtre catholique accomplit un rituel religieux, il doit payer une amende de 330 livres sterling. Si un catholique qui n'est pas prêtre le fait, il doit payer une amende de 700 livres sterling et il est arrêté pendant un an.

7. Si un catholique envoie son fils à l'école en dehors de l'Angleterre, lui et son fils seront tués et leurs biens leur seront confisqués.

8. Aucun catholique ne peut occuper une fonction dans l'État.

9. Si un catholique n'est pas présent dans les églises protestantes le dimanche et les jours fériés, on lui retire 200 livres sterling par mois à titre d'amende et il est exclu de la vie sociale.

10. Si un catholique s'éloigne de cinq miles de Londres, il devra payer une amende de 1000 livres sterling. »

Aux pages 61-66, on peut lire : « Sur ordre de la reine Élisabeth, la plupart des moines et membres du clergé catholiques furent emmenés en pleine mer par des bateaux et jetés par-dessus bord dans les flots. Les soldats de la reine Élisabeth sont ensuite arrivés en Irlande pour convertir les catholiques au protestantisme. Les soldats ont brûlé les églises catholiques. Chaque fois qu'ils trouvaient un prêtre catholique, ils le tuaient sur place. Ils ont également tué les soldats qui se trouvaient dans le château du Pays de Galles. Ils ont également brûlé des villes et détruit des récoltes et du bétail, mais ils n'ont pas touché à ceux qui n'étaient pas catholiques. En 1052 [1643-1644 apr. J.-C.], le Parlement envoya de nombreux hommes dans de nombreuses villes pour qu'ils exproprient les biens et les terres des catholiques. Ces injustices se poursuivirent jusqu'à l'époque du roi Jacques Ier. Sous son règne, ces représailles ont été quelque peu atténuées, mais les protestants étaient en colère contre lui. En 1194 [1780 apr. J.-C.], 44.000 protestants présentèrent une requête au roi, demandant que les lois votées au Parlement et qui faisaient du tort aux catholiques ne soient pas modifiées. Le roi n'accepta cependant pas leur demande. Suite à cela, 100.000 protestants se sont rassemblés à Londres et ont incendié des églises catholiques et dévasté les quartiers résidentiels des catholiques. Ils ont mis le feu à 36 endroits. Cette révolte dura six jours. En 1791, le roi promulgua une nouvelle loi et donna aux catholiques les droits qu'ils ont encore aujourd'hui. »

Aux pages 73 et 74, on peut lire : « Vous n'avez certainement

pas entendu parler de l'événement du comte Rus Collin en Irlande. Ce qu'il a fait en Irlande est vrai et a un fondement. Les protestants récoltaient chaque année 250.000 roupies et le loyer de différents endroits pour acheter avec cet argent les enfants de catholiques pauvres et nécessiteux et les envoyer dans des endroits lointains chez des protestants afin qu'ils ne connaissent pas leurs parents. Plus tard, lorsqu'ils étaient grands, ils étaient envoyés dans leur pays d'origine, mais comme ils ne connaissaient pas leurs propres parents ni leurs frères et sœurs, il arrivait qu'ils se marient avec leurs propres frères et sœurs et même avec leurs parents. »

[Les pires et plus cruels maux et tortures que les chrétiens ont infligés aux musulmans sont ceux que les Britanniques ont commis en Inde. Le texte ci-dessous est une traduction du livre **al-Thawra al-hindiyya** (La révolution indienne) du grand savant indien Allāma Muhammad Fadl-i Haqq Khayrābādī Tchichtī et de son explication **al-Yawāqīt al-mihriyya** par Mawlānā Ghulām Mihr Alī, imprimé en Inde en 1384 [1964 apr. J.-C.]. Dans le répertoire **Asmā al-mu'allifin**, cette œuvre figure sous le nom de Muhammad Fadlullah.

« C'est en 1008 [1600 apr. J.-C.] que les Britanniques demandèrent pour la première fois à Akbar Chah la permission d'ouvrir des maisons de commerce dans la ville indienne de Calcutta. Sous le règne du chah Ālam Ier, ils ont acheté des terres à Calcutta, pour la garde desquelles ils ont posté des soldats. Parce que les Britanniques ont traité médicalement le chah Farrūkh Siyar en 1126 [1714 apr. J.-C.], ils ont obtenu le droit d'acheter des terres dans toute l'Inde. À l'époque du chah Ālam II, ils s'installèrent à Delhi et s'emparèrent du gouvernement. Ils ont aussitôt commencé leur oppression. En 1274 [1858 apr. J.-C.], les wahhabites de l'Inde déclarèrent le sultan Bahādur Chah II, qui était un sunnite hanafite et un soufi, comme étant un égaré et un infidèle. Avec leur aide et celle des infidèles hindous et du vizir traître Ahsanullah, les soldats britanniques occupèrent Delhi. Ils ont attaqué des maisons et des magasins et ont pillé les biens et l'argent. Ils ont même massacré des femmes et des enfants. Les êtres humains n'avaient même pas d'eau potable. Ils capturèrent le chah, déjà très âgé, qui s'était réfugié avec sa famille dans le mausolée de Humāyun Chah<sup>[1]</sup>, et les emmenèrent tous à la forteresse, les mains liées. En chemin, William Hodson fit déshabiller les trois fils du chah jusqu'à leur chemise et leur caleçon et les exécuta par balles. Il but leur sang et fit

---

[1] Humāyun Chah, le fils d'Akbar Chah, est mort en 963 [1556 apr. J.-C].

pendre leurs corps à la porte de la forteresse. Le lendemain, il apporta leurs têtes au commandant britannique Henry Bernard. Il fit ensuite bouillir leurs têtes dans de l'eau et les apporta au chah et à son épouse sous forme de soupe.

Comme ils avaient très faim, ils voulurent la manger immédiatement, mais ils ne purent ni la mâcher ni l'avaler, bien qu'ils ne savaient pas de quelle viande il s'agissait. Ils vomirent et posèrent les assiettes de soupe sur le sol. Le traître Hodson leur demanda : « Pourquoi n'avez-vous pas bu la soupe ? C'est une soupe extrêmement délicieuse. Je l'ai fait préparer avec la chair de vos fils. » Ils envoyèrent ensuite le sultan, sa femme et d'autres membres de sa famille en exil dans la ville de Rangoon, où ils furent retenus prisonniers. Le sultan est mort en prison en 1279 [1860 apr. J.-C.]. A Delhi, ils tuèrent 3.000 musulmans par balles et massacrèrent 27.000 autres personnes. Seuls ceux qui ont pu s'échapper pendant la nuit ont été sauvés. Les chrétiens ont également tué d'innombrables musulmans dans d'autres villes et villages. Ils détruisirent des œuvres d'art historiques et firent passer à Londres des bateaux remplis de bijoux incomparables et d'une valeur inestimable. » Allāma Fadl-i Haqq a également été assassiné par les Britanniques en 1279 [1861 apr. J.-C.] dans un cachot des îles Andaman.

Lorsque les Soviétiques occupèrent l'Afghanistan en 1400 [1979 apr. J.-C.] et commencèrent à détruire les œuvres d'art des musulmans et à tuer les musulmans, ils furent parmi les premiers à exécuter le grand savant et ami d'Allah Ibrāhīm al-Mujaddidī avec 121 de ses élèves, sa femme et ses filles. Les Britanniques sont également responsables de cette barbarie, de cette attaque ignoble. En effet, Hitler, qui avait vaincu les armées soviétiques et qui était sur le point d'entrer dans Moscou, s'est adressé à la radio aux Britanniques et à l'Amérique en disant qu'il acceptait la défaite et qu'il se rendait à eux, mais qu'ils devaient lui permettre et lui donner l'occasion de continuer la guerre contre l'Union soviétique afin qu'il puisse détruire l'armée soviétique et libérer le monde du mal du communisme. Le Premier ministre britannique Churchill a rejeté cette proposition. Ils continuèrent à aider les Soviétiques et n'entrèrent pas dans Berlin avant que les Soviétiques n'y arrivent. Ce faisant, ils ont veillé à ce que les Russes deviennent un fléau pour le monde.

Pour ceux qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur la manière dont les Britanniques ont fait subir diverses injustices aux musulmans et à l'islam à différentes époques et en différents lieux, notamment en Inde, et ont trahi les musulmans, nous

recommandons la lecture du livre **Jināyāt al-inglīz** de Sayyid Muhammad Habīb Ubaydī, imprimé en 1334 [1916 apr. J.-C] à Beyrouth.

Le juriste et homme politique américain William Jennings Bryan est connu pour ses livres et ses conférences et son mandat en tant que membre de la Chambre des représentants des États-Unis de 1891 à 1895. Il a été secrétaire d'État des États-Unis entre 1913 et 1915 et est mort en 1925. Dans son livre **British Rule in India**, il évoque en détail l'hostilité des Britanniques à l'égard de l'islam, leurs violences et leur répression.

Abdurrachīd Ibrāhīm Efendi [décédé en 1363 (1944 apr. J.-C.) au Japon] écrit dans le tome 2 de son livre **Ālam-i Islām** imprimé en turc à Istanbul en 1328 [1910 apr. J.-C.], dans une section intitulée « L'hostilité des Britanniques à l'égard de l'islam » : « L'abolition la plus rapide possible du califat islamique est la première pensée des Britanniques. Le fait qu'ils aient provoqué la guerre de Crimée en se rangeant du côté des Turcs était une ruse pour abolir le califat. Le traité de Paris révèle cette ruse. [Ils ont ouvertement manifesté cette hostilité dans les paragraphes du traité de Lausanne de 1923.] Tous les malheurs qui ont frappé les musulmans, quelle que soit la manière dont ils ont été couverts et présentés, sont venus des Britanniques. Le fondement de la politique britannique est l'éradication de l'islam, car ils ont peur de l'islam. Pour tromper les musulmans, ils utilisent des personnages vénaux qu'ils présentent ensuite comme des savants de l'islam et des héros. En bref, les plus grands ennemis de l'islam sont les Britanniques. »]

Nous n'avons mentionné ici qu'une partie des atrocités commises par les chrétiens. Ainsi, les chrétiens qui prétendent avoir été éduqués par une loi religieuse et pensent réellement croire aux paroles de Jésus, paix sur lui :

« Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre » [Mt 5 : 39]. Nous ne pensons pas que le prêtre qui a rédigé le livre **Ghadā al-mulāhazāt** n'ait pas connaissance de ces atrocités et de cette barbarie. Parce qu'il pense que les musulmans ne connaissent pas ces événements historiques, il fait semblant de ne pas en avoir entendu parler, afin de donner ainsi un appui plus fort à ses arguments.

3. Si les moyens matériels, c'est-à-dire le pouvoir, la contrainte et la violence, suffisaient à répandre une religion, le christianisme devrait être répandu partout dans le monde après toutes les luttes, les tribulations et les meurtres, et il ne devrait plus rester un seul

juif sur la terre.

4. Le commandement islamique du « djihad dans le sentier d'Allah » ne signifie pas forcer par la force de l'épée tous les êtres humains du monde entier à devenir musulmans. « Djihad » signifie proclamer la parole de l'unicité (kalimat al-tawhīd) dans le monde entier et exposer la primauté et la supériorité de la religion d'Allah sur les autres religions. Ce djihad s'effectue en premier lieu par la proclamation et les bons conseils. Il s'agit de faire savoir que l'islam impose toutes les formes de bonheur, de justice, de liberté et de droits de l'homme. Les non-musulmans qui l'acceptent obtiennent la citoyenneté. Ils obtiennent toutes les libertés dont jouissent les musulmans. Les gouvernements, c'est-à-dire les dictateurs injustes, qui n'acceptent pas cette invitation et la défient, sont mis en guerre. Une fois qu'ils sont vaincus, on réitère l'invitation précédente à l'islam et on leur demande à nouveau d'accepter l'islam. S'ils acceptent, ils sont considérés comme libres, comme tous les autres musulmans. Mais s'ils n'acceptent pas, on leur propose de payer l'impôt de protection (jizya). Ceux qui l'acceptent sont appelés « **dhimmī** » (protégés). Aucune contrainte ne leur est imposée pour qu'ils changent de religion. [Aucun impôt de protection n'est prélevé sur les personnes âgées, les malades, les femmes, les enfants, les indigents et les religieux.] De même que tous les droits leur sont accordés pour pratiquer leur propre religion, leurs biens, leur vie, leur dignité et leur honneur sont protégés par l'État, tout comme c'est le cas pour les musulmans. Dans toutes les questions juridiques, les musulmans et les non-musulmans sont égaux devant la loi.

**La troisième thèse :** La troisième thèse des prêtres est la suivante : « *Il est incompatible avec la justice de Dieu que Dieu, qui est le plus miséricordieux des miséricordieux, alors qu'Il aurait pu révéler une religion plus parfaite que celle de Jésus ou de Moïse, même avant, ne l'ait pas fait, alors qu'aucune préparation n'était nécessaire pour cela et qu'aucune éducation par une loi religieuse n'était requise.* »

**Réponse :** On peut également répondre de différentes manières à cette affirmation des prêtres.

L'une de ces possibilités est la suivante : Nous croyons qu'Allah le tout-puissant possède une puissance infinie. Qu'Il crée les sept étages de la terre et du ciel ou une fourmi [une cellule, un atome], cela ne fait aucune différence pour Lui. Mis à part les choses impossibles en soi, comme avoir un partenaire, il n'y a rien qu'Allah le tout-puissant, ne puisse créer. Si leur affirmation selon laquelle

l'envoi d'un prophète est impossible sans la préparation préalable du peuple était vraie, ce serait un autre miracle du Messager d'Allah, paix sur lui. En effet, parmi les enfants d'Israël qui étaient préparés à une nouvelle révélation et qui attendaient un prophète rédempteur, seuls 82 personnes ont cru en Jésus, paix sur lui, avant qu'il ne soit élevé au ciel. En revanche, parmi les Arabes qui n'étaient pas prêts pour une nouvelle religion et qui n'avaient pas été éduqués auparavant par une loi religieuse, plus de 124.000 personnes ont trouvé la foi avant même la disparition de l'Envoyé d'Allah, paix sur lui. Le fait que le Messager d'Allah ait réussi cela montre qu'il a réussi l'impossible, et c'est un autre de ses miracles. Quant à leur affirmation selon laquelle « *la révélation d'une religion plus excellente à un moment tardif serait en contradiction avec la miséricorde et la justice de Dieu* », aucun bon sens ne l'accepte. Les chrétiens ont la conception suivante de la foi : « Le fait que Jésus ait été mis à mort d'une manière particulièrement douloureuse et puni pendant trois jours dans le feu de l'Enfer est dû à la chute d'Adam et Ève et au fait que tous les êtres humains, y compris les prophètes, étaient donc entachés de péchés. Dieu voulait pardonner à l'humanité par l'effusion du sang de son Fils. » Nous leur demandons maintenant : si Jésus, paix sur lui, est maintenant, selon votre croyance, le Fils de Dieu et même Dieu lui-même [qu'Il nous préserve d'une telle croyance], n'aurait-il pas été préférable qu'il vienne directement après Adam, paix sur lui, afin que tous ces prophètes et ces êtres humains innocents ne soient pas condamnés à l'Enfer ? Lors de la visite des rois et des souverains en particulier, il arrive que le plus grand dignitaire vienne en dernier. De même, dans les grands discours des êtres humains, il s'est établi que la partie la plus importante est mentionnée en dernier. C'est le cas pour toutes les affaires. Les artisans particulièrement compétents laissent par exemple les apprentis effectuer le premier travail grossier avant de procéder aux finitions importantes, complétant ainsi le travail. C'est dans la nature des choses. Il est évident que l'envoi du plus grand et du plus éminent des prophètes, paix sur eux, en dernier lieu, et donc le renforcement de la religion, sans que rien ne soit encore imparfait, est plus approprié pour la sagesse d'Allah le tout-puissant, le sage absolu.

De nouveau dans le livre **Ghadā al-mulāhazāt**, dans la quatrième section du deuxième chapitre, concernant la question de savoir si le Messager d'Allah, paix sur lui, possédait ou non des miracles, il est dit ce qui suit :

« *Jésus et Moïse ont accompli divers miracles afin de prouver*

au peuple qu'ils étaient des prophètes envoyés par Dieu. En effet, s'il n'y avait pas de critère permettant de distinguer le véridique du menteur, beaucoup de menteurs hypocrites et sans discernement auraient la prétention de se faire passer pour des prophètes. Ainsi, il n'y aurait aucun moyen de distinguer qui a réellement reçu la révélation d'Allah et qui a été choisi par Lui comme prophète. Si vous mesurez maintenant la prétention de Muhammad à la prophétie à l'aide de ce critère, vous verrez que sa prophétie n'est pas aussi tangible et prouvée que celle de Moïse et de Jésus.

Nous restons non convaincus, même si nous accordons foi aux récits des historiens et aux biographies prophétiques et admettons que Muhammad a accompli de nombreux miracles pour prouver sa prophétie. En effet, si nous comparons les événements étranges et étonnants qu'ils attribuent à leur Prophète avec les miracles de Jésus et des autres prophètes, il est difficile de croire et d'accepter que ces événements étranges proviennent de Dieu en raison de leurs grandes différences. Il s'agit par exemple du fait qu'un arbre s'est approché de Muhammad sur son ordre et qu'une voix a parlé de l'intérieur de l'arbre : "Achhadu an lā ilāha illallah wa-achhadu anna Muhammadan abduhū wa-rasūluh" (j'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah et que Muhammad est Son serviteur et son messenger), témoignant ainsi de sa prophétie ; que les animaux, les montagnes, les pierres et même une branche de dattier attestaient de la même façon de sa prophétie ; que tous les vêtements qu'il portait, courts ou longs, lui allaient parfaitement ; est-il donc possible de ne pas avoir de doutes sur ces événements ? Car de tels événements sont plutôt comparables à des fantasmes. Ils diffèrent totalement des signes miraculeux que tous les prophètes précédents avaient l'habitude d'accomplir. » En résumé, ce prêtre dit que si les prophètes précédents avaient des miracles, notre prophète, paix sur lui, n'aurait pas eu un seul miracle (mu'jiza).

**Réponse :** Il faut savoir que parmi les égarements et les calomnies par lesquels les prêtres tentent d'éloigner les chrétiens de l'islam, il y a l'affirmation que le Messager d'Allah, paix sur lui, n'a pas accompli de miracles. Des réponses convaincantes à ces mensonges se trouvent dans les livres **Izhār al-haqq** et **Chams al-haqīqa**, avec des preuves évidentes. Des réponses différentes ont été données à chacune des questions posées. Ces prêtres font semblant de ne rien savoir de ces livres et de ne pas avoir entendu les réponses qui leur ont été données. Mieux encore, ils font semblant de ne pas les connaître parce qu'ils n'ont pas de preuves tangibles à fournir contre les réponses et les preuves qui leur sont opposées.

Dans leurs livres **Mizān al-haqq**, **Miftāh al-asrār** et **Ghadā al-mulāhazāt** et dans d'autres livres publiés qui sont pleins de mensonges et de calomnies et qui sont dirigés contre les musulmans, ils ne font que répéter leurs anciennes affirmations et mensonges. Ils se contentent de changer les noms des livres précédents et nourrissent des intentions sournoises en essayant de tromper les ignorants et d'ébranler leur foi. À ce stade, nous voulons maintenant citer un passage des réponses données aux missionnaires dans les livres **Izhār al-haqq** et **Chams al-haqīqa** mentionnés ci-dessus :

Tous les prophètes, paix sur eux, ont accompli, en tant que miracles prouvant la véracité de leur prophétie, des actions de ce genre, appréciées et acceptées par les peuples auprès desquels ils ont été envoyés, et présentant un caractère surnaturel, extraordinaire et miraculeux, c'est-à-dire des actions dont les autres êtres humains n'étaient pas capables de produire quelque chose de comparable. Dans les ouvrages relatifs à la biographie des prophètes (sīra), il est rapporté que le nombre de miracles du Messenger d'Allah, paix sur lui, s'élevait à plus de 3.000. Les miracles mentionnés dans le noble Coran et dans de précieux hadiths, transmis par des témoins oculaires de génération en génération jusqu'à notre époque, ne laissent pas l'ombre d'un doute. Nous allons présenter certains de ces miracles en deux catégories :

**La première catégorie :** Cette partie traite les miracles du Prophète, paix sur lui, qui sont liés à des événements passés et futurs et qui se sont produits.

Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a rapporté des histoires des prophètes précédents. Sans avoir reçu l'Ancien et le Nouveau Testament par d'autres, il a rapporté l'histoire de peuples qui ont vécu il y a des milliers d'années et qui ont disparu et dont il ne reste même plus de traces. Ainsi, dans le livre **Izhār al-haqq**, au chapitre 5, section 1, partie 4, il est dit ceci : « Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a raconté l'histoire de Noé, paix sur lui. Le noble Coran fait référence à ce miracle. Ainsi, le verset 49 de la sourate Hūd dit par le sens interprétatif : **“Ce récit de Noé, paix sur lui, fait partie des nouvelles de l'inconnu que Nous te révélons** [par l'intermédiaire de Gabriel (Jibrīl)]. **Ni toi ni ton peuple ne les connaissiez auparavant.**” Les différences qui existent entre les récits du noble Coran et ceux des livres précédents ont été expliquées dans la 2<sup>e</sup> section du 5<sup>e</sup> chapitre du livre **Izhār al-haqq**. Il y a dans le noble Coran de nombreux récits sur les peuples antérieurs qui étaient inconnus jusqu'alors. » Dans le même livre, la 3<sup>e</sup> partie de la 1<sup>ère</sup> section du 5<sup>e</sup> chapitre mentionne 22 récits du noble Coran. En voici

quelques-uns :

1. Le verset 214 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez ! Pensez-vous que vous entrerez immédiatement au Paradis ? Vous n'avez pas connu ce qui est arrivé aux amis d'Allah qui vous ont précédés. Ils ont été frappés de pauvreté, de maladie, de faim et d'épreuve. Ils ont tellement souffert des épreuves qui leur ont été infligées que le Prophète et ceux qui croyaient en lui disaient : "Quand viendra le secours d'Allah le tout-puissant ?" Soyez attentifs et vigilants : le secours d'Allah le tout-puissant est proche.** » La promesse de l'aide dont il est question dans le verset est une promesse globale qui s'adresse aux musulmans. Cette promesse s'est rapidement réalisée. L'islam s'est d'abord répandu en Arabie, puis dans le monde entier.

2. Avant la bataille de Badr, Allah le tout-puissant a annoncé aux nobles compagnons la bonne nouvelle de la victoire. Ainsi, le verset 45 de la sourate al-Qamar dit par le sens interprétatif : « **Bientôt ils subiront une défaite, fuiront la guerre et lui tourneront le dos.** » Exactement comme prédit, la tribu de Quraych a subi une défaite dévastatrice lors de la bataille de Badr.

3. Allah le tout-puissant a dit par le sens interprétatif dans les versets 1-4 de la sourate al-Rûm : « **Les Romains (Byzantins) ont été vaincus dans le pays le plus proche [des Arabes] [dans les environs de Damas, par les Perses]. Mais après leur défaite, ils vaincraient eux-mêmes leurs ennemis [les Perses] en l'espace d'un certain nombre (c'est-à-dire 3 à 9) d'années. La victoire et la défaite seront, avant et après, [certainement] sous le commandement d'Allah. Le jour où les Romains vaincraient les Perses, les croyants se réjouiront.** » En interprétant ces versets, les exégètes coraniques (érudits du tafsir) et les biographes du Prophète (érudits du sîra) annoncent unanimement ce qui suit : Il est dit ici que les Byzantins seront victorieux après leur défaite face aux Perses. C'est exactement ce qui s'est passé. Lorsque ces versets furent révélés, le chef quraychite Ubayy ibn Khalaf a nié ce fait. Il en a discuté avec Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, l'a finalement insulté et a persisté dans son déni. Ils se mirent alors d'accord pour qu'au bout de trois ans, le perdant offre 15 chameaux au gagnant. Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, vint voir le Messenger d'Allah, paix sur lui, et lui fit part de cet accord. Le Messenger d'Allah, paix sur lui, lui fit savoir que le mot « bid' » (certain) dans le verset comprenait les nombres entre 3 et 9, et dit à Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, de revenir vers lui et d'augmenter à la fois le délai et le nombre de chameaux. Sur ce, Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, augmenta le délai à 9

ans et le nombre de chameaux à 100. La 6<sup>e</sup> année de l'Hégire, alors qu'ils étaient à Hudaybiya, ils reçurent la nouvelle que les Perses avaient été vaincus par les Byzantins. Mais à cette époque, Ubayy ibn Khalaf était déjà mort après que le Prophète, paix sur lui, eut pris un poignard sur le sol et l'eut jeté sur lui lors de la bataille d'Uhud. Par conséquent, Abū Bakr, qu'Allah l'agrée, prit ses 100 chameaux des héritiers d'Ubayy. [Sur ordre de notre Prophète, paix sur lui, il distribua ces chameaux aux pauvres et aux nécessiteux.]

Les récits de l'inconnu (ghayb) et les miracles prophétiques (mu'jiza) mentionnés dans les hadiths sont innombrables. Nous allons en donner quelques exemples :

En raison des représailles des polythéistes au début de l'invitation à l'islam, une partie des nobles compagnons a émigré en Abyssinie. Le Messager d'Allah, paix sur lui, et les nobles compagnons restés avec lui à la Mecque ont été empêchés pendant trois ans d'effectuer des achats et des ventes, de rencontrer et de parler avec qui que ce soit d'autre que les musulmans, c'est-à-dire que toutes leurs relations sociales ont été coupées. Les polythéistes Quraychites conclurent une alliance et rédigèrent cette décision sous forme d'accord qu'ils accrochèrent à la Kaaba. Cependant, Allah le tout-puissant a envoyé un certain ver appelé « Arda » [ver à bois, scarabée à clous] sur ce document. Le document fut complètement rongé par ce ver, à l'exception de l'expression « **Bismikallāhumma** » (Ô Allah, en Ton nom). Cette circonstance, Allah le tout-puissant l'a fait connaître à notre Prophète, paix sur lui, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Notre Prophète, paix sur lui, en parla à son tour à son oncle Abū Tālib. Le lendemain, Abū Tālib se rendit auprès des hauts dignitaires polythéistes et leur dit : « Le Seigneur de Muhammad lui a révélé telle et telle chose. Si ce qu'il dit est vrai, alors annule ces sanctions et permet aux musulmans de circuler librement comme avant et de rencontrer d'autres personnes. Mais si c'est faux, moi non plus je ne le garderai plus sous ma protection. » Les hauts dignitaires de Quraych acceptèrent cette proposition, après quoi ils se rassemblèrent et se rendirent à la Kaaba. Lorsqu'ils descendirent le document de la Kaaba et l'ouvrirent, ils virent que - exactement comme l'avait dit le Messager d'Allah, paix sur lui - tout le document était rongé, à l'exception de l'expression « Bismikallāhumma ».

**Remarque :** [Le grand savant indien Dost Muhammad al-Qandihārī [décédé en 1284 (1868 apr. J.-C.)], miséricorde sur lui, écrit dans sa 29<sup>e</sup> lettre : « Les Quraychites infidèles avaient l'habitude

de commencer leurs lettres par “**Bismikallāhumma**”. Notre Prophète, paix sur lui, suivait lui aussi la coutume des Quraych durant les premières années de l’islam et avait l’habitude de commencer ses lettres par l’expression “**Bismikallāhumma**”. Mais après la révélation du verset coranique “**Bismillāh**” (au nom d’Allah), il commença à écrire ses lettres avec cette expression. Plus tard, lorsque le verset contenant le mot “**Rahmān**” fut révélé, il commença à écrire ses lettres avec “**Bismillāhirrahmān**” (au nom d’Allah, le Miséricordieux). Lorsque l’expression “**Bismillāhirrahmānirrahīm**” (au nom d’Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux) fut à nouveau révélée dans la sourate al-Naml, il fit désormais écrire cette expression. Enfin, il utilisa également cette expression dans la lettre qu’il envoya avec Dihya al-Kalbī, qu’Allah l’agrée, à l’empereur romain Héraclius. C’est une sunna de commencer également la lettre adressée à un mécréant (kāfir) par la basmala. Le Prophète ordonna au noble Alī d’écrire “**Bismillāhirrahmānirrahīm**” lors du traité de Hudaibiya. Ce à quoi Suhayl, le représentant de Quraych, répondit : “Nous ne connaissons ni Rahmān ni Rahīm. Écris Bismikallāhumma !” » Comme on peut le voir, Allah le tout-puissant a déjà enseigné aux êtres humains Son nom « Allah » depuis Adam, paix sur lui, et même les mécréants l’ont utilisé.]

Le Messager d’Allah, paix sur lui, a dit : « **La forteresse de Khaybar sera conquise par Alī ibn Abī Tālib.** » Et c’est exactement ce qui s’est passé. En disant : « **Les musulmans se partageront les trésors des Perses (Iraniens) et des Romains (Byzantins) et des servantes perses les serviront** », notre Prophète a prédit la conquête de la Perse et de Byzance.

Le Messager d’Allah, paix sur lui, a dit : « **Ma communauté (umma) se divisera en 73 groupes. À l’exception d’un groupe qui sera sauvé, tous entreront en Enfer.** » Il a également dit : « **Les Perses vaincront les musulmans une ou deux fois, mais après cela, l’empire perse [l’empire sassanide] disparaîtra à jamais.** » Il a également dit : « **Les Byzantins régneront pendant de nombreuses générations. Chaque fois qu’une génération d’entre eux mourra, une autre prendra sa place.** » Tout cela s’est produit exactement comme le Messager d’Allah, paix sur lui, l’avait prédit.

Tout lui a été montré, l’Est et l’Ouest lui ont été « enroulés ». Il a rapporté que sa communauté régnerait sur tous les endroits qu’il a vus et que sa religion se répandrait. Comme il l’a dit, l’islam s’est répandu à l’est et à l’ouest. [Maintenant, il n’y a pas un seul endroit dans le monde libre où l’on n’ait pas entendu parler de l’is-

lam.]

Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Tant que Umar sera en vie, il n'y aura pas de discorde parmi les musulmans.** » Tout comme il l'avait prédit, les musulmans vécurent en sécurité jusqu'au décès de Umar, qu'Allah l'agrée. Après cela, les troubles et la discorde commencèrent.

De plus, le Messenger d'Allah, paix sur lui, a rapporté que Jésus, paix sur lui, descendrait du ciel et que Mahdī, miséricorde sur lui, et le faux messie (Dajjāl) apparaîtraient.

Il rapporta qu'Uthmān, pendant la récitation du Coran, et Alī, qu'Allah les agrée, mourraient en martyrs suite à un coup d'épée d'Ibn Muljam contre sa noble tête. Il arrivait même qu'Alī, qu'Allah l'agrée, chaque fois qu'il rencontrait Ibn Muljam, avait l'habitude de lui demander :

« Quand l'abreuveras-tu de sang ? », en montrant sa tête bénie. Ibn Muljam cherchait refuge auprès d'Allah contre cela et disait : « Ô Alī, si notre Prophète a déjà prédit une action aussi infâme, tue-moi, afin que je ne devienne pas le moyen d'une action malveillante et que je ne tombe pas sous le coup de la malédiction jusqu'au jour dernier. » Alī, qu'Allah l'agrée, répondit : « Aucune punition ne doit être infligée avant le crime. Après que cela soit arrivé, tu seras puni par le talion (qisās). » Ces événements se sont également produits de la même manière.

Lors de la bataille de la Tranchée, il a dit à Ammār ibn Yāsir, qu'Allah l'agrée : « **Tu seras tué par des insurgés.** » Plus tard, il fut tué par quelqu'un qui se trouvait du côté de Mu'āwiya, qu'Allah l'agrée, lors de la bataille de Siffin.

Parlant de Barā bin Mālik, qu'Allah l'agrée, il dit : « **Il y a tant d'êtres humains aux cheveux ébouriffés qui sont rejetés des portes ; mais lorsqu'ils jurent pour une cause, Allah le tout-puissant crée cette cause pour la confirmer. Parmi eux, il y a Barā ibn Mālik.** » Lors de la bataille d'Ahvaz, les soldats musulmans ont assiégé la forteresse de Tustar pendant 6 mois et se sont battus devant les portes pendant 80 jours. De nombreux êtres humains sont tombés des deux côtés. Les nobles compagnons, qu'Allah les agrée, se rassemblèrent auprès de Barā ibn Mālik, car ils savaient ce que le Messenger d'Allah avait dit à son sujet. Ils lui demandèrent de jurer de prendre la forteresse. Sur ce, Barā ibn Mālik, qu'Allah l'agrée, jura à la fois de prendre la forteresse et d'obtenir le rang de martyr. Le même jour, il devint martyr et cette nuit-là, l'armée musulmane s'empara de la forteresse avec l'aide d'Allah le

tout-puissant.

Un jour, le Messager d'Allah, paix sur lui, dormait dans la maison d'Umm Hirām, qu'Allah l'agrée. Il se réveilla en souriant. Quand Umm Hirām demanda : « Ô Messager d'Allah ! Pourquoi souris-tu ? », il répondit : « **J'ai vu des gens de ma communauté monter sur des bateaux et partir en guerre contre les mécréants.** » Sur ce, Umm Hirām a dit : « Ô Messager d'Allah ! Prie pour moi afin que je fasse partie aussi de ceux-là. » Le Messager d'Allah dit : « **Ô mon Seigneur ! Fais qu'elle soit aussi l'une d'entre eux !** » Cela aussi se réalisa exactement comme le Messager d'Allah l'avait prédit. Lorsque le noble Mu'āwiyā était gouverneur de Damas, Umm Hirām et son mari montèrent dans l'un des bateaux qui se rendaient à Chypre pour la conquête et partirent faire le djihad. C'est là qu'elle tomba de cheval et devint martyre.

Au sujet de sa fille bénie Fātima, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Parmi les membres de ma famille (ahl al-bayt), tu seras la première à me suivre.** » Six mois après sa disparition, notre mère Fātima est également décédée, qu'Allah l'agrée.

Le Messager d'Allah a prédit qu'Abū Dharr al-Ghifārī, qu'Allah l'agrée, mourrait seul et dans un endroit isolé. C'est exactement ce qui s'est passé. [Il est décédé seul dans un endroit appelé Rabadha. Avec lui, il n'y avait que sa fille et sa femme. Peu de temps après son décès, Abdullah ibn Mas'ūd et quelques autres vinrent laver son corps et l'envelopper dans un linceul, qu'Allah les agrée.]

Le Messager d'Allah dit à Surāqa ibn Mālik, qu'Allah l'agrée : « **Que dirais-tu de porter les bracelets du roi de Perse (Khosrow) ?** » Bien des années plus tard, sous le califat de Umar, qu'Allah l'agrée, la Perse fut conquise et les trésors capturés furent amenés à Médine. Parmi eux se trouvaient la fourrure et les bracelets de Khosrow. Lors du partage du butin, Umar, qu'Allah l'agrée, donna les bracelets à Surāqa, qu'Allah l'agrée. Surāqa les porta à son bras et comme ils étaient grands, ils remontèrent jusqu'à son coude. Il se rappela les paroles du Messager d'Allah qu'il avait entendues des années auparavant et pleura.

**La deuxième catégorie :** Le Messager d'Allah, paix sur lui, a accompli de nombreux miracles. Les mentionner tous dépasserait le cadre de ce livre. Nous n'en citerons donc ici que quelques-uns à titre d'exemple :

1. Le miracle (mu'jiza) de l'ascension (mi'rāj) : Elle s'est pro-

duite avec le corps et l'âme en état de veille. Les mécréants parmi les Quraychites ont nié ce miracle. Certains musulmans à la foi faible ont commencé à douter, car leur esprit ne pouvait pas comprendre cet événement, et ont posé différentes questions au Prophète. Après avoir reçu des réponses satisfaisantes, ils étaient totalement convaincus. Ceux qui souhaitent connaître les questions des mécréants et les réponses à ces questions peuvent se référer au livre **Izhār al-haqq**. Si l'ascension ne s'était produite qu'avec l'âme (rūh), il n'y aurait aucune raison de le nier, car l'âme peut voyager d'est en ouest en l'espace d'un instant pendant le sommeil. Si un rêve se produit effectivement de la même manière après coup, on dit que cela peut être vrai et on ne peut pas le nier.

Cependant, l'ascension s'est faite aussi bien avec l'âme qu'avec le corps. Allah le tout-puissant a le pouvoir de déplacer une chose d'un endroit à un autre à grande vitesse. Pour cette raison, on ne peut rien objecter aux êtres humains raisonnables qui croient en l'ascension et la transmettent. En effet, l'ascension est un événement extraordinaire et surnaturel. Cependant, tous les miracles sont au-delà de l'ordinaire et du naturel. Le fait que de tels miracles extraordinaires soient possibles et se soient réellement produits a été prouvé par le grand philosophe Ibn Sīnā Husayn [mort en 428 (1037 apr. J.-C.) à Hamadan] avec des preuves rationnelles dans son livre **Chifā**. Ceux qui en doutent peuvent se tourner vers ce livre. [Les choses auxquelles il faut croire ne doivent pas être apprises dans des ouvrages philosophiques, mais dans les livres des érudits de l'ahl al-sunna.]

En outre, l'ascension du corps au ciel n'est pas non plus un événement considéré comme impossible par les gens du Livre (ahl al-kitāb). En effet, la Bible [Gn 5 : 24 ; 2 R 2 :1] dit qu'Hénoch, Élie et Élisée sont montés au ciel avec le corps. Dans l'Évangile de Marc, il est dit : « Le Seigneur, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel, et il s'assit à la droite de Dieu. » [Mc 16 : 19] Dans la deuxième épître de Paul aux Corinthiens, on peut lire : « Je connais un homme en Christ, qui fut, il y a quatorze ans, ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps je ne sais, si ce fut hors de son corps je ne sais, Dieu le sait). Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps je ne sais, Dieu le sait) fut enlevé [élevé] dans le paradis. » [2 Corinthiens 12 : 2-4] Comme on le voit, Jésus, paix sur lui, a lui aussi eu une ascension.

2. Le miracle de la « division de la lune » (chaqq al-qamar), mentionné dans le noble Coran. Les objections des négateurs, c'est-à-dire des religieux chrétiens, ainsi que les réponses des mu-

sulmans à ces objections ont été présentées en détail dans les livres **Izhār al-haqq** et **As'ila-i hikamiyya**.

3. Le miracle du « lancer de terre » (ramy al-turāb). Lors de la bataille de Badr, le nombre de nobles compagnons, qu'Allah les agrée, n'était que d'un quart par rapport aux polythéistes. Alors que les fronts se durcissaient et que les attaques des polythéistes se multipliaient, le Messager d'Allah, paix sur lui, se mit en prostration sous la tonnelle et pria ainsi pour la victoire et l'assistance divine : « **Ô mon Seigneur ! Si Tu n'aides pas cette poignée de musulmans à gagner, il n'y aura plus personne sur terre qui croira en Ton unicité.** » Après un moment de silence, son visage s'emplit immédiatement de joie et il transmet à son compagnon de caverne Abū Bakr al-Siddīq, qu'Allah l'agrée, qui se trouvait à ses côtés, la bonne nouvelle de la victoire et de l'assistance divine. Il se rendit de la tonnelle sur le champ de bataille, prit une poignée de sable et la lança sur l'armée des polythéistes. Chaque grain de sable frappa en un éclair les yeux des soldats ennemis et signifia leur défaite. Sans qu'il y ait eu de cause visible, ils furent immédiatement vaincus. Le verset 17 de la sourate al-Anfāl a été révélé concernant cet événement. Dans ce verset, il est dit par le sens interprétatif : « **Ce n'est pas toi qui as lancé quand tu as lancé sur les mécréants, mais c'est Allah le tout-puissant qui a lancé.** » Ce verset a été traduit et récité dans toutes les langues. Aucun des polythéistes n'a tenté de le nier en disant : « Nos yeux n'ont pas été frappés par le sable. » Peut-être ont-ils cru qu'il s'agissait de magie (sihr).

4. Le miracle selon lequel, lors de nombreux événements, « de l'eau coulait des doigts bénis du Messager d'Allah, paix sur lui ». Plusieurs centaines de nobles compagnons ont bu de cette eau et se sont désaltérés. Le jour de Hudaybiya, plus d'un millier de nobles compagnons en ont bu et ont rempli leurs réservoirs d'eau. Ce miracle s'est produit sur la place du marché de Médine, lors de la campagne de Buwāt, lors de la campagne de Tabūk et dans de nombreuses autres situations. De même à Hudaybiya, l'eau coula de ses doigts bénis comme si elle venait de robinets. Après que les gens aient bu, il en restait même assez pour les animaux. Ceci a été rapporté de manière unanime par des érudits en biographie prophétique dignes de confiance, à travers des traditions authentiques.

5. Le miracle des « bénédictions de nourriture » (barakāt al-ta'ām). Le Messager d'Allah, paix sur lui, a un jour donné à une femme et à son mari un boisseau d'orge dont elle et ses invités ont mangé pendant une longue période sans qu'il soit consommé.

Une fois, le Prophète a nourri 1.000 personnes avec un morceau de pain d'orge et un chevreau, sans que la nourriture ne diminue.

Un jour, 180 personnes ont mangé un seul morceau de pain, et il en restait toujours un à la fin.

Un jour, il a nourri 130 personnes avec un morceau de pain et un agneau rôti. Ils emportèrent ce qui restait du repas sur leurs chameaux.

Une fois, il rassasia un Abyssin avec quelques dattes. Ce miracle se produisait souvent.

Avec un bol de nourriture, il rassasia ceux qui étaient avec lui, les membres de sa famille et tous ses proches.

6. Le miracle de la « multiplication de l'argent » (takhīr al-darāhim). Salmān al-Fārisī, qu'Allah l'agrée, était l'esclave d'un juif. Après avoir embrassé l'islam, il s'est mis d'accord avec son maître juif pour s'affranchir en échange de la plantation de 300 palmiers dattiers et de leurs fruits, et de 1600 dirhams d'or.

[Les nobles compagnons, qu'Allah les agrée, aidèrent Salmān à préparer le sol pour la plantation des pousses de dattiers. Une fois le sol labouré,] le Prophète, paix sur lui, vint planter les pousses de ses mains bénies. En l'espace d'un an, ces palmiers poussèrent complètement et donnèrent des fruits. [Umar, qu'Allah l'agrée, avait planté un palmier. Celui-ci n'a pas donné de fruits. Le Messager d'Allah, paix sur lui, l'a replanté une autre fois de ses mains bénies et il a aussitôt donné des fruits.]

Après une campagne militaire, il donna à Salmān, qu'Allah l'agrée, une pièce d'or de la taille d'un œuf du butin de guerre. Salmān al-Fārisī, qu'Allah l'agrée, dit au Messager d'Allah, paix sur lui : « C'est trop peu. Ce n'est pas suffisant pour la quantité de 1600 dirhams. Il prit la pièce d'or dans ses mains bénies et la lui rendit. Il dit alors : « **Apporte ceci à ton maître.** » Son maître pesa la pièce d'or et elle fut exactement suffisante. C'est ainsi que Salmān al-Fārisī, qu'Allah l'agrée, devint l'un des musulmans libres.

7. Le miracle de la « multiplication des bénédictions » (takhīr al-barakāt). Abū Hurayra, qu'Allah l'agrée, dit :

« Pendant une campagne militaire, nous avions très faim. Le Messager d'Allah, paix sur lui, demanda alors : « **Y a-t-il quelque chose (à manger) ?** » J'ai répondu à cela : « Oui, ô Messager d'Allah ! » J'ai quelques dattes dans mon sac. » Il me dit : « **Apporte-les-moi !** », et je les lui ai apportées. Il mit sa main bénie dans mon sac,

en sortit une poignée de dattes et les déposa sur un tissu qu'il avait étalé sur le sol. Il fit ensuite une invocation de bénédiction. Les nobles compagnons qui se trouvaient là, qu'Allah les agrée, vinrent et mangèrent des dattes jusqu'à satiété. Après cela, il me dit : **“Ô Abū Hurayra ! Prends toi aussi une poignée de dattes de ce tissu et mets-les dans le sac de provisions !”** J'en ai pris une poignée et je l'ai mise dans mon sac. Les dattes qui se trouvaient dans mon sac n'ont jamais été utilisées. Que ce soit du vivant du Prophète, paix sur lui, ou après, pendant les califats d'Abū Bakr, de Umar et d'Uthmān, qu'Allah les agrée, j'ai mangé de ces dattes et j'en ai donné à d'autres, et malgré cela, elles n'ont jamais disparu. Mais quand Uthmān Dhun-Nūrayn, qu'Allah l'agrée, fut assassiné et mourut en martyr pendant son califat, mon sac a été volé. »

Notre Prophète, paix sur lui, a accompli de nombreux miracles de ce genre. Des miracles similaires ont également été rapportés en ce qui concerne les prophètes précédents. Certains d'entre eux sont mentionnés à propos d'Élisée (Alyasa'), paix sur lui, dans le quatrième chapitre du deuxième livre des Rois de l'Ancien Testament [ainsi que dans 1 R 17 : 10 et suivants]. Il en va de même pour Jésus, paix sur lui : dans tous les Évangiles, il est écrit qu'il a nourri quatre à cinq mille personnes avec quelques morceaux de pain et de poisson. [Mt 14 : 15 et suivants ; Mc 6 : 35 et suivants]

8. Le miracle de « la salutation et le témoignage des arbres » (salām wa-chahādat al-achjār). Lorsqu'un bédouin demanda un miracle au Messenger d'Allah, paix sur lui, le Prophète appela en réponse un arbre qui se trouvait au bord du chemin. L'arbre se leva, se traîna jusqu'au Messenger d'Allah, paix sur lui, témoigna de sa prophétie et retourna à sa place.

Une autre fois, un dattier témoigna de la prophétie du Messenger d'Allah, paix sur lui, et retourna ensuite à sa place initiale.

[Dans la mosquée du Prophète (Masjid al-Nabī) à Médine, on trouvait autrefois une souche d'arbre [souche de palmier dattier] dans le sol. La souche était appelée « Hannāna ». Chaque fois que le Messenger d'Allah, paix sur lui, prononçait un sermon, il s'appuyait sur cette souche. Mais après la construction d'un canal d'une chaire pour le Prophète, il ne s'appuya plus sur Hannāna.] C'est alors que la souche se mit à sangloter à cause de la séparation d'avec le Messenger d'Allah, paix sur lui, c'est-à-dire que l'on entendait des pleurs provenant de la souche et que tout le monde dans la mosquée entendait. Notre prophète, paix sur lui, descendit de la nouvelle chaire et embrassa la souche, après quoi ses pleurs s'arrêtèrent. Le Messenger d'Allah dit alors : **« Si je ne l'avais pas**

**embrassé, il aurait pleuré jusqu'au jour dernier. »**

9. Les idoles qui se trouvaient alors dans la Kaaba se sont prosternées lorsque notre Prophète les a désignées de son doigt béni. Autrefois, 360 idoles (statues) se trouvaient dans la Kaaba. Après la conquête de la Mecque, le Messenger d'Allah, paix sur lui, entra dans le sanctuaire sacré (Haram al-charīf) et pointa une branche de dattier qu'il tenait à la main sur chaque idole et lut le verset par le sens interprétatif : « **La vérité est venue et l'erreur a disparu.** » (sourate al-Isrā : 81), de sorte que les idoles tombèrent sur leurs visages. [Pourtant, la plupart des idoles avaient été fixées sur des supports de plomb et d'étain.]

10. Le miracle de la « résurrection des morts » (ihyā al-mawtā) et le miracle du « rétablissement de la vue » (radd al-ayn, kachf al-basar). Un jour, un bédouin vint voir le Messenger d'Allah, paix sur lui. Notre Prophète, paix sur lui, invita ce dernier à embrasser l'islam. Le bédouin répondit que la fille de son voisin musulman était décédée, que son voisin l'aimait beaucoup et qu'il embrasserait lui-même l'islam si le Prophète ressuscitait cette fille. [Sur ce, le Messenger d'Allah, paix sur lui, dit : « **Montre-moi la tombe de cette fille!** », et ils se rendirent ensemble à la tombe]. Arrivé à la tombe, le Messenger d'Allah, paix sur lui, appela la jeune fille par son nom. On entendit alors la jeune fille dans sa tombe dire « A vos ordres ! », après quoi elle sortit de la tombe. Le Messenger d'Allah, paix sur lui, demanda alors à la jeune fille : « **Veux-tu venir au monde encore une fois ?** » La fillette répondit : « Non, ô Messenger d'Allah. Je jure par Allah que ma condition ici me convient mieux que dans la maison de mes parents. La vie dans l'au-delà d'un croyant est meilleure que sa vie sur terre. Je ne veux pas revenir. » Sur ce, la jeune fille retourna dans sa tombe à son état initial.

Un jour, Jābir ibn Abdullah, qu'Allah l'agrée, prépara un mouton. Le Messenger d'Allah, paix sur lui, en mangea en compagnie de ses compagnons, qu'Allah les agrée. Il dit : « **Ne cassez pas les os.** » Il rassembla les os, posa ses mains bénies sur eux et fit une invocation. Allah le tout-puissant ressuscita alors le mouton qui sortit en remuant la queue. [De tels miracles et d'autres de notre Prophète, paix sur lui, sont rapportés en détail dans les livres **al-Mawāhib al-ladunniyya** d'Imām al-Qastalānī, **al-Chifā** de Qādī Iyād, **Khasā'is al-Nabī** d'Imām al-Suyūṭī et **Chawāhid al-Nubuwwa** de Mawlānā Abdurrahmān al-Jāmī [décédé en 898 (1492 apr. J.-C.) à Herat], miséricorde sur eux.]

Lors de la bataille d'Uhud, un globe oculaire d'Abū Qatāda, qu'Allah l'agrée, est tombé de son orbite et pendait au-dessus de

sa joue. On l'amena au Messager d'Allah, paix sur lui, et il replaça le globe oculaire dans son orbite avec sa main bénie, tout en prononçant l'invocation : « **Ô mon Seigneur, fais que son œil soit beau.** » Cet œil devint plus beau que l'autre et il put ensuite mieux voir avec celui-ci qu'avec l'autre. [Un des petits-enfants d'Abū Qatāda vint voir le calife Umar ibn Abdul'azīz. Ce dernier lui demanda qui il était. Il prononça alors un double vers et annonça qu'il était le petit-fils de la personne dont le Messager d'Allah avait remplacé le globe oculaire de sa main bénie. Lorsque le calife entendit ce poème, il le combla de cadeaux et de bienfaits.]

Un jour, une personne aveugle des deux yeux vint voir le Messager d'Allah et lui dit : « Ô Messager d'Allah, prie Allah pour que je retrouve la vue. » Le Messager d'Allah, paix sur lui, lui dit : « **Accomplis une ablution parfaite ! Puis dis : “Ô mon Seigneur ! Je T'implore et je demande de Toi, en prenant Ton bien-aimé Prophète Muhammad comme intermédiaire. Ô mon Prophète bien-aimé Muhammad ! Je fais de toi l'intermédiaire de ma supplication auprès de mon Seigneur. Je Lui demande de m'exaucer pour Ton amour. Ô mon Seigneur ! Fais de ce noble Prophète un intercesseur pour moi et exauce mes prières pour son amour !”** » Cette personne fit ses ablutions et prononça cette invocation. L'instant d'après, elle retrouva la vue. [Les musulmans ont fait cette invocation à maintes reprises depuis lors et ont toujours obtenu ce qu'ils voulaient.]

11. Le miracle de la « guérison de nombreux blessés et malades ». Chaque fois que le Prophète soufflait sur une poignée de terre et l'appliquait sur la blessure d'une personne, ou qu'une personne malade mangeait ou buvait quelque chose que le Prophète lui avait donné, cette personne obtenait la guérison. Il existe de nombreux exemples à ce sujet.

Lorsque le Messager d'Allah souffla de son noble souffle sur les yeux d'un homme âgé qui avait presque totalement perdu la vue, il trouva immédiatement la guérison et put même coudre ses propres vêtements.

Iyās ibn Salama rapporte : « Lors de la bataille de Khaybar, le Prophète, paix sur lui, m'envoya chercher Alī, qu'Allah l'agrée, mais il souffrait des yeux. Je l'ai pris par la main et l'ai amené avec difficulté au Messager d'Allah. Le Messager d'Allah frotta avec ses doigts sa salive bénie sur les yeux d'Alī, qu'Allah l'agrée, lui remit l'étendard et l'envoya combattre devant la porte de Khaybar. La porte, qui ne put être ouverte pendant un long moment, fut arrachée de ses gonds par le noble Alī et les nobles compagnons pu-

rent pénétrer dans la forteresse. Tout au long de sa vie, Alī, qu'Allah l'agrée, n'a plus jamais ressenti de douleurs oculaires.

Un jour, on amena au Prophète, paix sur lui, un enfant muet et dément. Ils lui firent boire l'eau qui restait après que le Messager d'Allah, paix sur lui, ait fait ses ablutions mineures. L'enfant fut immédiatement guéri et redevint sain d'esprit et capable de parler.

Muhammad ibn Khātib raconte : « J'étais encore petit lorsque de l'eau bouillante est tombée une fois sur moi et que tout mon corps a été brûlé. Mon père m'a amené au Messager d'Allah, paix sur lui. Il a frotté sa salive sur les brûlures avec ses mains bénies et a fait une invocation. Ainsi, les brûlures furent guéries. »

Churahbil al-Ju'fi, qu'Allah l'agrée, eut un jour la paume de la main enflée. Cela l'empêchait de tenir en main des épées ou des licols d'animaux. Lorsqu'il informa le Messager d'Allah, paix sur lui, de sa situation, le Messager d'Allah passa sa main bénie sur la paume de sa main. Lorsqu'il leva sa main, l'enflure avait déjà disparu sans laisser de trace.

Anas ibn Mālik, qu'Allah l'agrée, rapporte que sa mère a dit ceci au Messager d'Allah, paix sur lui : « Ô Messager d'Allah ! Anas est ton serviteur. Fais une invocation pour lui ! » Le Messager d'Allah, paix sur lui, dit alors : « **Ô mon Seigneur ! Fais-lui parvenir une grande fortune et de nombreux enfants, accorde-lui une longue vie et pardonne-lui ses péchés** » Plus le temps passait, plus ses biens s'accroissaient. Ses arbres et ses jardins donnaient des fruits chaque année, il eut plus de 100 enfants et vécut jusqu'à 110 ans. [À la fin de sa vie, il dit : « Ô mon Seigneur ! Tu as répondu à trois des invocations que ton bien-aimé a faites pour moi. Je me demande ce qu'il en est de la quatrième, le pardon de mes péchés. » Il entendit alors une voix qui disait : « J'ai aussi exaucé la quatrième, ne t'inquiète pas ! »]

Le Messager d'Allah, paix sur lui, envoya une lettre au persan Khosrow Parviz, l'invitant à la foi. Mais l'infâme Khosrow déchira la lettre. Quand le Messager d'Allah, paix sur lui, entendit cela, il fut très affligé et demanda : « **Ô mon Seigneur ! De la même manière qu'il a déchiré ma lettre, détruis son royaume !** » Du vivant du Messager d'Allah, Khosrow fut poignardé par son fils Siroe. Sous le califat de Umar, qu'Allah l'agrée, les musulmans conquièrent toute la Perse, ce qui mit fin au règne et à la descendance de Khosrow.

[Asmā bint Abī Bakr, qu'Allah l'agrée, a dit :

« Chaque fois que nous lavions la jubba bénie (tunique ample)

que portait le Messager d'Allah, paix sur lui, nous faisons boire l'eau aux malades, ce qui les guérissait. »]

Si nous rapportons ce que l'auteur du livre **Ghadā al-mulāhazāt** a dit aux événements extraordinaires qui se sont produits dans l'enfance du Messager d'Allah, paix sur lui, et qui n'ont pas été rapportés par des récits authentiques, on pourrait éventuellement l'accepter. [Car parmi les conditions (d'authentification) du miracle (mu'jiza), il y a le fait que le miracle ne se réalise qu'après la nomination à la prophétie. Le fait que Jésus, paix sur lui, ait parlé dans son berceau, que lorsqu'il a voulu obtenir des dattes fraîches d'un arbre desséché, celles-ci lui soient parvenues dans la main, que la poitrine de Muhammad, paix sur lui, ait été ouverte et son cœur purifié alors qu'il était enfant, qu'un nuage ait toujours plané au-dessus de sa tête, que les arbres et les pierres l'aient salué, et d'autres événements extraordinaires similaires avant sa nomination à la prophétie ne sont pas considérés comme une mu'jiza, mais comme une « **karāma** » (événement prodigieux, prodige). Ils sont également appelés « **irhās** » (signes annonciateurs de la prophétie, miracles d'annonce). Ils servent à renforcer la prophétie. De tels événements prodigieux (karāmāt) peuvent également se produire chez les amis d'Allah (awliyā). Les prophètes, même avant que leur prophétie ne leur soit révélée, ne sont pas inférieurs au rang des amis d'Allah. Des prodiges peuvent être observés chez eux. Un miracle (mu'jiza) peut se produire peu de temps après la proclamation de la prophétie. S'il dit, par exemple, que quelque chose se produira dans un mois, c'est alors un miracle si cela se produit. Mais il ne sera pas nécessaire de croire qu'il est un prophète avant que cet événement ne se produise réellement. Après avoir annoncé sa prophétie aux êtres humains et aux djinns, le Prophète, paix sur lui, a accompli des milliers de miracles.]

Des miracles de ce type, parmi lesquels l'écoulement de l'eau de ses doigts bénis, les pleurs de la souche dans la mosquée, le renversement des idoles à son signe, la guérison des aveugles et de nombreuses maladies, se sont produits en présence de milliers de compagnons du Prophète, ont été transmis par tawātur (confirmations multiples) à travers les générations, ont été diffusés et entendus partout, et leur véracité a été universellement reconnue. Ces miracles du Messager d'Allah, paix sur lui, ont atteint le plus haut niveau de tawātur. [Une tradition est considérée comme « **tawātur** » (ou « mutawātir ») lorsqu'elle est transmise par un grand nombre d'êtres humains dont il est exclu qu'ils s'accordent sur un mensonge, une erreur. Une telle transmission conduit à une

connaissance sûre (qat'ī).] Par exemple, le courage et l'héroïsme d'Alī ibn Abī Tālib, qu'Allah l'agrée, et la générosité de Hātam al-Tāī sont connus de tous par tawātur, de sorte que personne ne pourrait les rejeter. En revanche, le christianisme et les Évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean sont basés sur des traditions individuelles (khabar ahad) [c'est-à-dire des traditions provenant chacune d'une seule personne]. Les informations qu'ils donnent sur eux-mêmes et sur leurs propres expériences sont remplies d'incertitudes et de doutes et se contredisent en de nombreux endroits. Si l'on mesurait les quatre Évangiles à l'aune des critères d'authenticité établis par les spécialistes du hadith (muhaddithūn), c'est-à-dire les experts en science du hadith, qui constitue l'une des huit disciplines fondamentales des sciences islamiques, dans le cadre de la méthodologie du hadith (usūl al-hadīth), pour évaluer chaque hadith, aucun d'eux ne serait considéré comme un témoignage digne de confiance. [Les critères d'authenticité que les musulmans ont établis pour la transmission des hadiths du Messager d'Allah, paix sur lui, sont très stricts et précis. Comme les Évangiles existants ne contiennent pas de mécanismes pour garantir l'authenticité, ils ne peuvent pas être comparés à l'authenticité des hadiths. Les érudits chrétiens reconnaissent ce fait et ont publié de nombreux livres prouvant que les Évangiles ont été modifiés par des ajouts, des compléments et des erreurs.] En y réfléchissant bien, aucun chrétien ne pourrait jamais prouver que Jésus, paix sur lui, a effectivement guéri des aveugles de naissance et des lépreux (personnes ayant une anomalie de la peau) et qu'il a ressuscité des morts, à moins que cela n'ait été confirmé par le noble Coran.

Les prêtres tentent de nier les miracles du Messager d'Allah, paix sur lui, en citant les versets 90 et 91 de la sourate al-Isrā, qui disent par le sens interprétatif : [N'ayant rien à objecter à l'inimitabilité du noble Coran et aux miracles évidents, les polythéistes, du haut de leur hostilité, ont dit :] « **Nous ne croirons pas en toi tant que tu ne nous auras pas fait jaillir une source de la terre [de la Mecque], ou que tu ne posséderas pas un jardin de palmiers et de vignes au milieu duquel des rivières coulent en abondance.** » Les prêtres présentent cela comme une preuve que le Prophète, paix sur lui, n'aurait pas accompli de miracles, alors qu'en réalité il y a dans cet argument une réfutation totale de leur thèse. Ce comportement n'est en aucun cas compatible avec l'équité et la justice. [Car dans les versets qu'ils citent comme preuve, il est dit que les polythéistes, après différents miracles et surtout après le miracle linguistique du noble Coran, ne savaient plus quoi faire et deman-

daient d'autres miracles parce qu'ils étaient impuissants et incapables. Cela ne renforce en rien les déclarations des prêtres, mais révèle même leurs mensonges.] Comme il est étrange que, bien que ni les auteurs ni l'origine chronologique des épîtres à la suite des quatre Évangiles ne soient connus de manière authentique et que les Évangiles soient remplis d'ambiguïtés et de contradictions, chaque verset biblique soit néanmoins considéré comme le fondement de croyances. Bien que, d'autre part, depuis 1200 [entre-temps 1400] ans, pas une seule lettre du noble Coran n'ait été modifiée et que les hadiths aient été classés avec des classifications spécifiques en saḥīḥ (authentique), mawḏū' (hadith qui ne remplit pas les critères établis par un savant en matière de hadith pour déterminer la véracité d'un hadith), da'īf (faible) et inventé et ont été présentés de manière différenciée avec leurs chaînes de transmission et l'authenticité de chacune des traditions concernant l'islam a été prouvée par de nombreuses preuves tangibles, les chrétiens critiquent les musulmans pour avoir cru à ces traditions.

[Pour ceux qui souhaitent plus d'informations sur les miracles du Messager d'Allah, paix sur lui, nous recommandons la lecture du livre **Foi et islam** de la maison d'édition Hakīkat.]

— 8 —

## LE NOBLE CORAN ET LES ÉVANGILES D'AUJOURD'HUI

Les protestants tentent de prouver, selon leur propre point de vue, que les commandements et les préceptes des Évangiles sont supérieurs à ceux de la religion de Moïse, paix sur lui. Ensuite, ils commencent à examiner de plus près la question de savoir si les commandements du noble Coran sont supérieurs aux commandements et aux prédications des Évangiles, et disent ainsi :

*« La valeur et l'importance d'une affirmation dépendent toujours de l'authenticité et de la force des preuves [avec lesquelles on appuie son affirmation]. Toute personne raisonnable règle ses intérêts quotidiens en fonction de ce critère. Par exemple, si un expert affirme avoir découvert une arme qui tire plus fort et plus loin que les anciens modèles, un pays qui souhaite améliorer ses armes ne les adoptera pas avant de les avoir testées. Il en va de même pour l'affirmation selon laquelle l'islam est supérieur au christianisme. Il n'est donc pas du tout conforme à la raison et à la sagesse d'accepter l'islam aveuglément, sans l'avoir préalablement exa-*

*miné et pesé sur un plateau de balance. C'est pourquoi il convient d'analyser précisément et d'apprendre de manière correcte si les commandements coraniques sont supérieurs aux commandements de la Bible. Si, comme on le suppose, la supériorité du Coran devait ainsi effectivement se révéler, il faudrait sans hésiter abandonner la Bible et se lier au Coran. »*

**Réponse :** Si nous ne savions pas que l'auteur de ces paroles n'agit que sur ordre de l'organisation missionnaire et non pour faire éclater la vérité, nous le remercierions pour ses paroles consciencieuses à la fin de son exposé. Mais comme chacun le sait et comme il l'admet lui-même, il agit pour le compte de l'organisation missionnaire et veut gagner son salaire. Nous rappelons ici qu'il ne faut pas laisser l'hypocrisie s'immiscer dans un tel travail. De plus, nous sommes tout à fait d'accord avec le critère qu'il invoque, car il est véridique. La comparaison doit donc se faire en comparant quelques versets du Coran et de la Bible, tout en se référant aux preuves présentées plus loin.

En dehors des histoires et des déclarations contenues dans les quatre Évangiles, les principes et connaissances suivants concernant l'éthique, les affaires mondaines, le cœur et l'au-delà se retrouvent au cœur de la Bible :

« Se détourner complètement des choses mondaines, se contenter du courage et être frugal ; aimer Dieu de tout son cœur plus que sa propre vie et ses désirs ; aimer son prochain comme soi-même et le consoler dans ses peines ; être miséricordieux envers les opprimés ; aimer les enfants ; bannir les mauvaises pensées de son cœur ; arbitrer entre deux croyants offensés ; supporter avec patience les fatigues dans le chemin de la religion ; ne pas tuer ; ne pas voler ; ne pas se fâcher ; ne pas dire de mauvaises paroles ; ne pas injurier ; voir ses propres défauts, même s'ils sont petits, et ignorer les défauts des autres, même s'ils sont grands, et ne pas leur reprocher ; supporter d'être méprisé quand on a l'habitude de donner des conseils aux êtres humains ; ne pas changer les commandements de Dieu ; ne pas offenser son frère en religion, c'est-à-dire ne pas lui briser le cœur ; ne pas commettre de fornication ; ne pas regarder avec convoitise les femmes [étrangères] ; ne pas divorcer sans raison ; ne pas jurer ; s'opposer au mal ; si l'on a été frappé sur une joue, tendre aussi l'autre ; donner aussi son manteau à quelqu'un qui demande une chemise ; souhaiter du bien à quelqu'un qui souhaite du mal pour soi ; répondre au mal par le bien en général ; éviter l'ostentation dans les aumônes, le jeûne et les invocations ; ne pas prolonger les invocations ; ne pas accumu-

ler de l'argent et y attacher son cœur ; ne pas pleurer à cause du manque de nourriture ou de vêtements. Tout ce que l'on demande sincèrement à Dieu, on l'obtient ; celui qui obéit aux ordres de Dieu ira au Paradis. » Dans les Évangiles, on rencontre également les conseils suivants : « Lorsque vous transmettez des commandements religieux, ne prenez pas d'argent pour cela. Si vous entrez dans une maison, saluez. Si vous n'êtes pas acceptés quelque part, n'y restez pas. Lorsque vous prononcez un commandement, ce n'est pas vous qui le faites, mais Dieu. Lorsque vous transmettez les prescriptions religieuses, ne craignez personne. Ne jugez personne et n'infligez aucun châtement. Pardonnez à tous les coupables et soyez humbles. Je suis venu apporter la paix ; je n'ai pas apporté l'hypocrisie ou l'épée ; je ne suis pas venu semer la discorde et la guerre. Celui qui aime sa mère ou son père plus que moi n'est pas des miens. Les bonnes actions seront récompensées par de bonnes choses dans l'au-delà, les mauvaises actions seront récompensées par des châtements et des tourments. Celui qui obéit à Dieu est mon frère. Celui qui accepte la bonne parole qu'il entend sera récompensé dans l'au-delà, celui qui la rejette sera puni. Régalez vos mères et vos pères. L'être humain ne se salit pas par les paroles qu'il prononce, mais par le fait qu'il met ces mauvaises paroles en action, comme par exemple le meurtre, la fornication et le faux témoignage. Si l'on veut vous faire payer des impôts, donnez-les et ne vous y opposez pas. Celui qui est modeste obtient un rang élevé auprès de Dieu, celui qui est orgueilleux sera humilié. Si vous donnez de vos biens, vous les retrouverez auprès de Dieu. Pour les riches qui thésaurisent leurs biens, il est difficile d'entrer au Paradis. Nous ne sommes pas venus pour être servis, mais pour servir. »

Tous les commandements et interdictions ainsi que les dispositions éthiques qui apparaissent dans les Évangiles peuvent être regroupés sous les principes mentionnés.

Le noble Coran, qui est le plus important et le plus éminent de tous les livres révélés par Allah, contient toutes les dispositions du véritable Évangile de la manière la plus excellente. Si nous voulions comparer tous les commandements et les interdictions, les règles des relations humaines et les principes éthiques de la Bible avec les dispositions du noble Coran, nous devrions citer quelques exemples du Coran et les expliquer. Nous allons maintenant citer quelques exemples :

1. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ! » [Mt 5 : 3. Ce verset biblique donne une bonne nouvelle à ceux qui n'accordent

pas de valeur aux choses du monde et expose l'absence de valeur des choses du monde.]

Ce fait a été exposé dans le noble Coran de la manière la plus belle et la plus complète pour que chacun puisse le comprendre :

Ainsi, le verset 20 de la sourate al-Hadīd dit par le sens interprétatif : « **Sachez que la vie d'ici-bas (dunyā) n'est qu'un jeu, un divertissement, un ornement, une vantardise entre vous et une rivalité dans l'accumulation de richesses et d'enfants.** »

Le verset 32 de la sourate al-An'ām dit par le sens interprétatif : « **La vie d'ici-bas n'est qu'un jeu et des choses inutiles. La vie de l'au-delà est certes meilleure pour ceux qui craignent Allah. Ne comprenez-vous donc pas cela ?** »

Le verset 46 de la sourate al-Kahf dit par le sens interprétatif : « **Les richesses et les enfants sont les ornements de la vie d'ici-bas. Mais les récompenses des bonnes actions impérissables sont meilleures auprès de ton Seigneur.** »

Les versets 39 et 40 de la sourate al-Mu'min disent par le sens interprétatif : « **Ô vous les humains ! Cette vie d'ici-bas est rapidement éphémère et ne consiste qu'en une jouissance. Quant à l'au-delà, c'est la demeure permanente. Quiconque commet un péché aura une rétribution égale. Et ceux des croyants et des croyantes qui commettent une action vertueuse (bonne) entreront au Paradis, où ils seront récompensés par une subsistance sans limite.** »

Le verset 12 de la sourate al-Chūrā dit par le sens interprétatif : « **À Lui appartiennent les clés des cieux et de la terre [et de la pluie]. Il attribue généreusement la subsistance à qui Il veut et la mesure à qui Il veut, car c'est Lui qui connaît le mieux toutes choses [Il sait pour qui il est préférable de recevoir peu et pour qui il est préférable de recevoir beaucoup].** »

Dans la même sourate, le verset 36 dit par le sens interprétatif : « **Ce qui vous a été attribué comme biens et mondanités n'est qu'un moyen de subsistance temporaire tant que vous demeurez en ce bas monde. Pour ceux qui croient et placent leur confiance en leur Seigneur, il y a auprès d'Allah le tout-puissant, dans l'au-delà, une grande récompense, meilleure et plus durable que les dons de ce monde.** » Outre de nombreux autres versets coraniques dénigrant les choses mondaines (dunyā), il existe également de nombreux hadiths de notre prophète Muhammad, paix sur lui, dans lesquels la même chose est transmise. [Le mot « dunyā » ou « adnā » (le mondain, la vie d'ici-bas/terrestre ; littéralement le plus proche/le plus bas), qui apparaît dans les versets coraniques

cités et dans les hadiths cités ci-après, représente le nuisible et le mal. Le noble Coran et les précieux hadiths interdisent donc les choses nuisibles et mauvaises. Seuls ceux qui ont une raison saine reconnaissent ce qui est nuisible et mauvais. Mais celui qui possède une raison insuffisante ou même faible, ne peut distinguer ce qui est nuisible et mauvais de ce qui est bénéfique et bon, et confond les deux. Allah le tout-puissant et Son Prophète, paix sur lui, étant extrêmement miséricordieux et faisant preuve de la plus grande compassion envers les êtres humains, ils ont exposé de manière évidente ce qu'est exactement la dunyā qu'ils interdisent, c'est-à-dire les choses nuisibles et mauvaises. Le terme « dunyā » désigne donc tout ce qui a été déclaré interdit (harām) par Allah le tout-puissant et réprouvé (makrūh) par notre Prophète, paix sur lui. Par conséquent, les affaires mondaines qui n'ont pas été interdites ou même ordonnées par Allah le tout-puissant ne font pas partie de la dunyā nuisible et méprisable. Ainsi, le salaire gagné par le travail, quel que soit son montant, l'apprentissage et la pratique des sciences, de la médecine, des mathématiques, de l'ingénierie, de l'architecture et de la guerre, c'est-à-dire la mise en place et l'acquisition des moyens de civilisation qui assurent le bien-être des êtres humains, ne font pas partie des choses mondaines. Si l'on exécute et utilise tout cela de la manière indiquée par Allah et avec les conditions nécessaires, cela est considéré comme un acte d'adoration (ibāda). Allah le tout-puissant devient satisfait de tels musulmans et leur accorde dans l'au-delà des dons et des bienfaits sans fin.] Nous allons citer ici quelques-uns de ces hadiths :

Dans un hadith rapporté par Abdullah ibn Umar, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Lorsque Allah le tout-puissant donne à l'un de Ses serviteurs - même s'il s'agit de quelqu'un qui occupe une position élevée auprès de Lui - une faible part de biens de ce monde, son rang auprès d'Allah diminue d'une certaine proportion.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Attacher son cœur aux choses de ce monde est la racine de tous les péchés.** »

Dans un hadith rapporté par Abū Hurayra, qu'Allah l'agrée, il est dit que notre Prophète, paix sur lui, a fait l'invocation suivante : « **Ô mon Seigneur ! Envoie la subsistance à la famille de Muhammad en quantité suffisante pour eux !** »

Un autre hadith dit : « **Sois ici-bas comme un étranger solitaire ou un voyageur et compte-toi parmi les morts !** »

[Dans d'autres hadiths, il est dit : « **Heureux celui qui se sépare**

**des mondanités [les enlève de son cœur] avant même que le monde ne se sépare de lui. »**

**« Quiconque aspire à l'au-delà et travaille pour cela, Allah le tout-puissant fait du monde son serviteur. »**

**« Comme il est surprenant qu'une personne qui croit en l'infini de l'au-delà attache son cœur à ce monde. »**

**« Ce monde a été créé pour vous, vous avez été créés à votre tour pour l'au-delà. Dans l'au-delà, il n'y a pas d'autre demeure que le Paradis ou le feu de l'Enfer. »**

**« Que périsse celui qui adore l'argent et la nourriture ! »**

**« Je ne crains pas cela et je ne suis pas affligé par le fait que vous subissiez la pauvreté, mais que, tout comme les êtres humains d'autrefois, vous obteniez la richesse, puis désobéissiez à Allah et que l'inimitié se répande parmi vous. »**

**« Le dommage causé à un être humain par la soif de richesse et de gloire est plus grand que le dommage causé par deux loups affamés qui attaquent un troupeau de moutons. »**

**« Ne sois pas attaché au monde, afin qu'Allah t'aime. Ne désire pas la richesse des gens, afin que les gens t'aiment. »**

**« La vie d'ici-bas est comme un pont que l'on traverse. Ne vous occupez pas de décorer le pont, mais traversez-le rapidement ! »**

**« Travaillez pour le monde en fonction de la durée pendant laquelle vous y resterez, et travaillez pour l'au-delà en fonction de la durée pendant laquelle vous y resterez ! »**

Outre les nombreux versets coraniques et hadiths qui parlent du caractère répréhensible de l'attachement du cœur aux choses de ce monde et qui incitent à s'intéresser davantage à l'au-delà, il existe également de nombreux versets coraniques et hadiths qui incitent à pratiquer la science, la technique, l'architecture, le métier et le commerce et à travailler pour cela. En effet, le salut et la félicité d'une nation civilisée ne peuvent pas être atteints par la pauvreté. Au contraire, les institutions charitables et sociales telles que les maisons des pauvres, les écoles, les madrasas, les soupes populaires, les hôpitaux ainsi que l'aide aux nécessiteux, aux personnes incapables de travailler et aux personnes seules [et la construction de puits, de ponts et d'usines au service des êtres humains] ne réussissent qu'avec la présence d'argent et de fortune. La richesse, en revanche, s'obtient par le travail et le commerce. Enfin, le verset 29 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : **« Ô vous qui croyez, n'épuisez pas vos biens entre vous par des**

**moyens futiles** [c'est-à-dire par des actes interdits par l'islam, comme l'intérêt et le jeu], **à moins qu'il ne s'agisse d'un commerce par consentement mutuel.** »

Le verset 275 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant a rendu licite le commerce et interdit l'intérêt.** »

Dans les versets 14 et 15 de la sourate Āl Imrān, il est dit par le sens interprétatif :

« **Il a été rendu attrayant pour les êtres humains l'amour des désirs du nafs : les femmes, les fils, des quintaux entiers d'or et d'argent, les plus beaux chevaux, le bétail** [bovins et chameaux] **et les champs de semences. Mais ce n'est là qu'une jouissance éphémère de la vie d'ici-bas, et la dernière demeure de l'être humain sera auprès d'Allah le tout-puissant. Ô mon Messager, dis aux croyants : « Vous apprendrai-je quelque chose de meilleur que ces ornements mondains ? Pour ceux qui s'abstiennent de ces ornements mondains, il y a auprès de leur Seigneur des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux et où ils demeureront éternellement, ainsi que des épouses pures, exemptes de tout défaut, et comme plus grand bienfait, l'agrément d'Allah le tout-puissant. Allah le tout-puissant voit l'état et les actions de ses serviteurs.** »

Le verset 11 de la sourate al-Naba' dit par le sens interprétatif : « **Nous avons fait de la journée une acquisition de subsistance** [afin que vous acquériez pendant la journée les choses dont vous avez besoin pour votre vie]. »

Le verset 10 de la sourate al-A'rāf dit par le sens interprétatif : « **Nous vous avons donné une position stable sur la terre et y avons préparé pour vous des moyens de subsistance.** [Nous avons créé les biens dont vous avez besoin pour vivre au moyen de l'agriculture, du commerce et du travail.] **Mais vous êtes peu reconnaissants pour les dons qui vous sont accordés.** »

Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **La meilleure chose dont les êtres humains se nourrissent est ce qu'ils ont gagné par le travail manuel. Le Prophète d'Allah, David (Dāwud), paix sur lui, se nourrissait de ce qu'il gagnait par le travail manuel.** »

« **Qu'elle est belle la fortune d'une personne vertueuse qui la dépense à de bonnes fins et l'a acquise de sources licites.** »

« **Le commerçant sincère sera ressuscité au jour dernier avec les fidèles (siddiqūn) et les martyrs (chuhadā).** »

« **Quiconque est conciliant dans le commerce, Allah le tout-puissant lui facilitera toutes ses affaires.** »

Et : « **Qu'Allah le tout-puissant fasse miséricorde à ceux qui sont conciliants dans le commerce.** »

Un matin, alors que le Messager d'Allah, paix sur lui, discutait avec ses compagnons, un jeune homme vigoureux se dirigea de bonne heure vers sa boutique. Lorsque certains nobles compagnons dirent que ce jeune homme devrait plutôt venir chez eux pour apprendre quelque chose au lieu de se consacrer tôt à l'acquisition des choses de ce monde, le Messager d'Allah, paix sur lui, dit : « **Ne dites pas cela ! S'il marche pour satisfaire ses besoins et ceux de ses parents, de ses enfants et de son épouse, alors chacun de ses pas est un acte d'adoration. Mais s'il a l'intention de se glorifier devant les autres ou de vivre dans le luxe, alors il est avec le diable.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Si un musulman tire ses revenus de sources licites, ne dépend de personne et aide ses voisins et ses proches, il brillera comme la pleine lune au jour dernier.** »

[D'autres hadiths disent : « **Allah le tout-puissant aime le croyant qui exerce une profession** », « **La chose la plus halal est le mérite de la personne qui travaille** », « **Faites du commerce ! Les neuf dixièmes de la subsistance (rizq) résident dans le commerce** », et : « **Celui qui se met dans la situation de devoir demander la sadaqa à autrui, Allah le tout-puissant le rend dépendant de soixante-dix choses.** »

De plus, il est dit dans des hadiths : « **Celui qui souffre en acquérant du halal, le Paradis devient nécessaire pour lui** », « **En plus des cinq prières rituelles, il est obligatoire pour tout musulman de travailler et de gagner de l'argent de manière licite** », et : « **Le meilleur commerce est le commerce des tissus, et le meilleur métier est la couture.** »]

Le Messager d'Allah, paix sur lui, a ordonné et encouragé l'artisanat, le métier et le commerce. De nombreux versets coraniques et hadiths ont expliqué dans les moindres détails ce qui est permis et ce qui est interdit dans le commerce, ainsi que les raisons de ces prescriptions.

La Bible, en revanche, non seulement n'autorise pas le commerce et les activités mondaines, mais elle ordonne même de vendre tous ses biens et d'en donner l'argent.

2. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « **Heureux les affligés, car ils seront consolés !** » [Mt 5 : 4]

Dans le noble Coran, il y a de nombreux versets qui indiquent les récompenses pour ceux qui connaissent la souffrance et le cha-

grin et qui les supportent patiemment.

Par exemple, les versets 155-157 de la sourate al-Baqara disent par le sens interprétatif : « **Ô vous les croyants, Je vous éprouverai certainement par un peu de crainte** [face à vos ennemis au combat] **et de faim** [lors du jeûne ou des famines] **et de diminution de biens** [par l'acquiescement de la zakat et par la perte de fortune], **de vie** [par la maladie et la faiblesse] **et de fruits** [par les catastrophes du ciel et de la terre] **ou de vos enfants qui sont comme des fruits. Ô mon Bien-Aimé, annonce la bonne nouvelle** [de ma faveur et de ma grâce] **aux patients. Ce sont eux qui, lorsqu'un malheur les frappe, disent avec un cœur dévoué et satisfait : « Nous sommes des serviteurs et des créatures d'Allah le tout-puissant, et c'est à Lui que nous retournerons [après la mort]. » Sur eux descendent les bénédictions et la miséricorde** [et le Paradis] **de leur Seigneur. Voilà ceux qui sont bien guidés. »** 3. Une fois de plus, dans l'Évangile de Matthieu il est dit : « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre ! » [Mt 5 : 5]

Dans le noble Coran, le verset 134 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **Ils répriment leur colère et pardonnent aux gens leurs fautes. Allah le tout-puissant aime ceux qui font preuve de bonté.** »

[Dans le 40<sup>e</sup> verset de la sourate al-Chūrā, il est dit par le sens interprétatif : « **Mais celui qui pardonne et se réconcilie avec celui qui lui a causé du tort, sa récompense est auprès d'Allah le tout-puissant.** » Et au verset 43 de la même sourate, il est dit par le sens interprétatif : « **Celui qui est patient et pardonne à celui qui lui fait du tort, Allah le tout-puissant lui accorde une grande récompense.** »]

Le verset 159 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **Ta douceur et ta bienveillance envers ceux qui t'entourent sont une grâce et une miséricorde d'Allah le tout-puissant. Si tu avais été dur et de mauvais caractère, ils se seraient éloignés de toi.** »

Notre Prophète, paix sur lui, avait l'habitude de dire dans ses invocations : « **Ô mon Seigneur, enrichis-moi par la science, orne-moi de douceur, accorde-moi Ta grâce par la crainte de Dieu (taqwā) et embellis-moi par le bien-être.** » [Nous évoquerons plus loin quelques hadiths relatifs à la douceur.]

4. De plus, l'Évangile de Matthieu dit : « Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ! » [Mt 5 : 7]

Le noble Coran [contient de nombreux versets appelant à la miséricorde, à la compassion et à la douceur. Ainsi,] le verset 128

de la sourate al-Tawba dit par le sens interprétatif : « **Ô vous les humains ! Un prophète issu de votre propre peuple est venu à vous, affligé par vos péchés et vos mauvaises actions. Il se soucie profondément de vous, il est extrêmement miséricordieux envers les croyants et désire leur bien.** »

[Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Allah le tout-puissant est bon, Il aime la douceur. Il accorde aux croyants qui sont doux des bénédictions qu'Il ne donne ni aux durs de cœur ni à personne d'autre.** »

Dans certains hadiths, il est dit : « **Celui qui n'agit pas avec douceur n'a pas agi correctement** », « **Un croyant à qui la douceur a été accordée a reçu le bien de ce bas-monde et de l'au-delà** », et : « **Je vous rapporte le cas d'une personne à qui il est interdit d'entrer en Enfer et pour qui il est interdit à l'Enfer de la brûler. Soyez attentifs ! Il s'agit de ce croyant qui facilite la vie des êtres humains et les traite avec douceur.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Un croyant qui est capable de laisser libre cours à sa colère mais qui se maîtrise, Allah le tout-puissant l'appellera devant tous les humains le jour du jugement dernier et lui dira : "Rejoins au Paradis la vierge du Paradis (hourî) que tu souhaites".** » Un autre hadith dit : « **De même que la sève de l'aloès altère le miel, de même la colère corrompt la foi.** »

Lorsqu'une personne demanda conseil au Messager d'Allah, paix sur lui, il lui dit : « **Ne te fâche pas !** » Lorsque cette personne répéta plusieurs fois sa demande, il répliqua à chaque fois : « **Ne te fâche pas !** »]

Le noble Coran nous informe que les nobles compagnons, qu'Allah les agrée, s'aimaient beaucoup et se traitaient mutuellement avec miséricorde et douceur. Le dernier verset de la sourate al-Fath dit par le sens interprétatif : « **Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui [c'est-à-dire les nobles compagnons], sont très durs envers les mécréants et très miséricordieux les uns envers les autres.** »

Dans un hadith, le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Celui qui n'honore pas les aînés et ne fait pas preuve de miséricorde envers les plus jeunes n'est pas des nôtres.** »

5. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « **Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu !** » [Mt 5 : 8]

[De nombreux versets du noble Coran ainsi que de nombreux hadiths de notre Prophète, paix sur lui, invitent à avoir un beau caractère et un cœur pur. Dans l'islam, la pureté du cœur occupe une

place très importante.]

Les versets 88 et 89 de la sourate al-Chu'arā disent par le sens interprétatif : « **Au jour dernier, ni les biens ni les enfants ne seront utiles. Seuls ceux qui viennent avec un cœur pur et sain en sont exemptés** [c'est-à-dire que ceux-là obtiendront des dons]. »

Le Messager d'Allah, paix sur lui, dit : « **Soyez attentifs ! Je vous transmets un message ! Dans le corps humain, il y a un morceau de chair. Si celui-ci est sain, tous les membres le sont aussi. S'il est mauvais, tous les membres le sont aussi. Ce morceau de chair est le cœur.** » [C'est dans ce morceau de chair que réside l'entité immatérielle appelée « qalb » (cœur), qui ne peut être vue ni perçue par les organes des sens. L'expression « si ce morceau de viande est sain » fait référence à la pureté de ce cœur spirituel (qalb). Ce morceau de viande a également été appelé « qalb » au sens métaphorique.]

6. L'Évangile de Matthieu dit : « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! » [Mt 5 : 9]

Dans le noble Coran, le verset 10 de la sourate al-Hujurāt dit par le sens interprétatif : « **Les croyants (mu'minūn) ne sont rien d'autre que des frères. Réconciliez donc vos deux frères lorsque des désaccords surgissent entre eux, et craignez Allah, afin que vous obteniez Sa miséricorde.** »

Dans la sourate al-Nisā, le verset 114 dit par le sens interprétatif : « **Il n'y a rien de bon dans leurs actions secrètes. Excepté le croyant qui appelle à l'aumône, à une action juste ou à la réconciliation entre les êtres humains. Quiconque fait ces choses en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons dans l'au-delà une grande récompense.** »

Le verset 40 de la sourate al-Chūrā dit par le sens interprétatif : « **La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action équivalente. Mais quiconque pardonne et établit la réconciliation [entre lui et son adversaire], sa récompense sera auprès d'Allah le tout-puissant.**

7. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux ! Heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense sera grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'on [les païens] a persécuté les prophètes qui ont été avant vous. » [Mt 5 : 10-12]

En ce qui concerne les différents types de patience et leurs récompenses respectives, de nombreux versets coraniques ont été révélés. Le verset 177 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'est et l'ouest. La piété consiste plutôt à croire en Allah, au jour dernier, aux anges, aux livres révélés par Allah et aux prophètes, à donner par amour d'Allah [pour obtenir Sa satisfaction] ses biens aux parents pauvres, aux orphelins pauvres, aux nécessiteux, aux voyageurs [étrangers et visiteurs], aux mendiants, aux esclaves [qui sont libérés en échange d'une certaine quantité d'argent] et aux prisonniers [pour être libérés], à accomplir correctement les prières [fard], à acquitter la zakat, à tenir ses promesses, à être patient face à la pauvreté, au besoin, aux situations d'urgence et au djihad, et à être véridique dans l'obéissance à ceux qui présentent ces caractéristiques. Ceux-là sont les musulmans pieux.** »

Le verset 200 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, soyez patients [à l'égard du mal qui vient des ennemis de l'islam], rivalisez de patience les uns envers les autres pour être victorieux dans la lutte contre vos ennemis, montez la garde aux postes frontières dans la lutte contre les mécréants, et craignez Allah le tout-puissant, afin que vous obteniez le salut.** »

Le verset 96 de la sourate al-Nahl dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant accordera certainement aux patients une récompense meilleure et plus grande que celle qui correspond à la contrepartie de leurs actions.** »

Le verset 10 de la sourate al-Zumar dit par le sens interprétatif : « **Les croyants patients auront [au jour dernier] une récompense sans limite.** »

Le verset 153 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, cherchez secours auprès d'Allah le tout-puissant au moyen de la patience et de la prière. Certes, [le secours d'] Allah est avec les croyants patients.** »

Le verset 22 de la sourate al-Ra'd dit par le sens interprétatif : « **Ce sont ceux qui patientent pour obtenir l'agrément de leur Seigneur, accomplissent correctement leurs prières, dépensent secrètement et ouvertement de ce que Nous leur avons attribué comme subsistance, et combattent le mal par le bien. Ces croyants obtiendront [en contrepartie de leurs actions] la félicité et la tranquillité de l'au-delà.** »

Dans un hadith qudsī, Allah le tout-puissant a dit : « **Ô enfants de Ādam ! Si quelqu'un est insatisfait de Ma prédestination, s'il ne**

**supporte pas patiemment les épreuves que J'envoie, s'il ne me remercie pas pour Mes dons, s'il ne se contente pas des dons mondains que Je lui accorde, qu'il cherche un autre Seigneur. Ô enfants de Âdam ! Celui qui supporte patiemment les épreuves que Je lui envoie, montre de la satisfaction à Mon égard, c'est-à-dire confirme Ma seigneurie. »**

8. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit, à propos de la justice : « Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » [Mt 5 : 20]

Concernant la justice, il existe de nombreux versets dans le noble Coran.

[La justice (adāla) signifie linguistiquement « mettre quelque chose à sa juste place ». Il existe deux définitions de la justice. La première est : « Se mouvoir dans les limites des lois et des règles qu'un souverain a établies pour l'administration de son domaine. L'injustice (zulm) est le dépassement de ces limites. » La définition fondamentale de la justice est : « utiliser ce qui est en sa possession. » En conséquence, l'injustice consiste à s'emparer de la propriété/du bien d'autrui. Allah, le Seigneur de l'univers, est le maître de toute chose, le propriétaire et le créateur de toute chose. Allah le tout-puissant est absolument juste, car toutes Ses actions se rapportent à Sa propriété. Ainsi, dans la dernière et la plus parfaite des religions qu'Il a révélée aux êtres humains, il y a une justice parfaite. En dehors de cette justice, il n'y a que l'injustice.

Le noble Coran n'a pas seulement fait de la justice un devoir, il a également interdit son contraire, l'injustice. Il existe de nombreux versets coraniques à ce sujet. Même l'injustice qu'une personne commet sur elle-même a été interdite.]

Le verset 58 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant ordonne, lorsque vous jugez parmi les êtres humains, de juger avec équité.** »

Le verset 90 de la sourate al-Nahl dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant vous ordonne d'être justes, d'être bienfaisants (ihsān) et de faire des dons aux [nécessiteux] de votre famille. Il interdit l'immoralité [la fornication], le blâmable [le mal] et l'injustice.** »

[« Faire le bien/être bon » (ihsān), notre Prophète, paix sur lui, le définit ainsi : « **Adore Allah comme si tu Le voyais. Même si tu ne Le vois pas, Lui te voit.** » On pratique l'ihsān en évitant d'abord les interdits et en accomplissant ensuite les obligations.]

Le verset 8 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : **« Ô vous qui croyez ! Soyez des juges équitables pour Allah dans vos actions et vos paroles, et témoignez avec justice. Que la haine envers vos ennemis ne vous incite pas à être injustes [et à leur imputer des torts injustifiés, c'est-à-dire soyez justes même envers vos ennemis]. Soyez justes [envers amis et ennemis], cela est très proche de la piété. Craignez Allah le tout-puissant. Après tout, Il a connaissance de ce que vous faites. »**

En ce qui concerne les injustes, le verset 31 de la sourate al-Insān dit par le sens interprétatif : **« Pour ceux qui font le mal, Allah le tout-puissant réserve un châtimement douloureux. »** Le thème de la justice et de l'injustice n'est pas traité aussi brièvement dans le noble Coran que dans la Bible. Comme ce thème est traité en détail dans les versets coraniques et les hadiths, les citer tous constituerait un livre volumineux.

9. Dans l'Évangile de Matthieu, les versets 21-25 du chapitre 5 résument l'importance de ne pas blesser son frère en religion, de l'aider s'il en a besoin, d'entretenir de bonnes relations même avec ses adversaires et, en général, d'avoir un bon caractère et de faire preuve de douceur et de bonté dans ses relations.

Le 36<sup>e</sup> verset de la sourate al-Nisā contient tous ces aspects et bien plus encore. Par son sens interprétatif, ce verset dit : **« Adorez Allah et ne Lui associez rien. Et soyez bons envers vos parents [par la parole et l'action], ainsi qu'envers vos proches [en maintenant les liens de parenté par la visite], les orphelins [en les réjouissant], les pauvres [par le don], vos voisins proches [par la compassion et la miséricorde], vos voisins [en leur prodiguant des bienfaits et en les empêchant de nuire], vos compagnons et amis [en respectant leurs droits et en leur témoignant de l'affection], aux voyageurs et vos invités [en les recevant avec nourriture et boisson et en leur facilitant les ablutions et la prière] et vos serviteurs [en les habillant et en les traitant avec douceur]. Certes, Allah le tout-puissant n'aime pas ceux qui ne font pas preuve de bonté et qui, au contraire, sont arrogants et se vantent. »**

Le verset 34 de la sourate Fussilat dit par le sens interprétatif : **« La bonne et la mauvaise action ne sont pas égales [en termes de récompense]. Repousse le mal de la plus belle manière. [C'est-à-dire, réponds à ta colère par la maîtrise de soi et à la mauvaise action par le pardon. Si tu agis ainsi,] celui avec qui tu as une inimitié sera comme un ami chaleureux. »**

Le verset 8 de la sourate al-Mumtahina dit par le sens interpré-

tatif : « **Allah le tout-puissant ne vous interdit pas d'être bienveillants et justes envers ceux qui ne vous combattent pas dans la religion et ne vous expulsent pas de vos demeures. Certes, Allah le tout-puissant aime les croyants qui sont justes et bienfaisants.** »

Ubāda ibn al-Sāmit, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit à ses compagnons : « **Voulez-vous que je vous informe de ce qui vous rend honorables auprès d'Allah le tout-puissant ?** » Lorsque les nobles compagnons, qu'Allah les agrée, répondirent par l'affirmative, il dit : « **Si tu veux être honoré auprès d'Allah le tout-puissant et atteindre des rangs élevés, alors traite celui qui se met en colère contre toi avec douceur, pardonne à celui qui te fait du tort et rends visite à celui qui ne te rend pas visite.** »

Abū Hurayra, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit à ses compagnons, qu'Allah les agrée : « **Voulez-vous que je vous enseigne quelques paroles [de conseil] ? Qui parmi vous les mettra en pratique et les apprendra ?** » Quand Abū Hurayra, qu'Allah l'agrée, se manifesta pour cela, le Messager d'Allah, paix sur lui, lui prit la main et lui dit : « **Évite les interdits d'Allah, et tu seras parmi les êtres humains celui qui accomplira le plus d'actes d'adoration. Sois satisfait de ce qu'Allah t'a accordé [quelle que soit la quantité], et tu seras [en termes de richesse spirituelle (du cœur)] le plus riche parmi les êtres humains. Aide ton voisin [avec ton cœur et tes actions] et sois bienveillant envers lui, et tu seras un parfait croyant. Tout ce que tu souhaites pour toi, souhaite-le aussi pour tous les autres, et tu seras un musulman [parfait].** »

10. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que l'adultère est interdit et que le fait de jeter un regard lascif/concupiscent sur une femme (étrangère) est également considéré comme un adultère. [Mt 5 : 27-28]

[De même que le noble Coran a déclaré l'adultère (fornication ; zinā) interdit, il interdit également tout ce qui pourrait conduire à l'adultère. Ainsi, il interdit par exemple aux hommes de regarder avec concupiscence les femmes étrangères, et de la même manière, il interdit aux femmes de regarder avec concupiscence les hommes étrangers. Il interdit également à un homme d'être seul/retiré avec une femme étrangère dans une pièce fermée, d'écouter la voix d'une femme étrangère et de parler de manière frivole (de manière coquette). Citer ici tous les commandements d'Allah le tout-puissant et les hadiths du Messager d'Allah, paix sur lui, concernant ce sujet dépasse le cadre de ce livre. Nous nous

contenterons donc de citer quelques exemples.]

Le verset 32 de la sourate al-Isrā dit par le sens interprétatif : **« Ne vous approchez pas de la fornication, car c'est une action odieuse et une voie extrêmement mauvaise. »**

[Le verset 68 de la sourate al-Furqān dit par le sens interprétatif : **« Ils [les croyants] n'adorent personne d'autre qu'Allah le tout-puissant, ne tuent pas injustement l'être humain qu'Allah a déclaré sacré et ne commettent pas de fornication. »**]

Il convient de noter que dans la religion de Moïse, paix sur lui, l'adultère a été clairement interdit par la mention « ne commettez en aucun cas l'adultère ». Dans la religion de Jésus, paix sur lui, non seulement l'adultère en soi a été interdit, mais le regard de plaisir est également considéré comme impudique.

Dans la plus parfaite et la plus élevée de toutes les religions, l'islam, ces deux aspects sont inclus dans le fait que l'approche de la fornication est déjà interdite. En effet, si l'approche de la fornication est déjà interdite, la fornication en elle-même et le fait de la regarder (avec plaisir) sont également évités. Un autre verset coranique annonce la bonne nouvelle à ceux qui se méfient de la fornication et s'en éloignent. Il s'agit du 35<sup>e</sup> verset de la sourate al-Ahzāb et il réunit la signification de 5 à 10 versets bibliques. Par le sens interprétatif, ce verset dit ceci : **« Des hommes et des femmes qui se soumettent au jugement [commandement] d'Allah le tout-puissant, des croyants et des croyantes, des hommes et des femmes qui pratiquent continuellement l'adoration, [dans leurs paroles et leurs actions] des hommes véridiques et des femmes véridiques, des hommes patients et des femmes patientes, les hommes pieux et les femmes pieuses, les hommes qui font l'aumône et les femmes qui la font, les hommes qui jeûnent et les femmes qui jeûnent, les hommes et les femmes qui préservent leur chasteté, et les hommes et les femmes qui se souviennent beaucoup d'Allah - pour eux, Allah le tout-puissant a préparé un pardon et une grande récompense. »**

[Dans les versets 30 et 31 de la sourate al-Nūr, il est dit par le sens interprétatif :

**« Ô Mon Messager ! Dis aux croyants de ne pas regarder l'interdit et de préserver leur chasteté de l'interdit. Dis aussi aux croyantes : qu'elles ne regardent pas l'interdit et qu'elles préservent leur chasteté de l'interdit ! »**]

En ce qui concerne l'interdiction de regarder avec convoitise des femmes étrangères, qui est considérée comme équivalente à la

fornication, les hadiths suivants suffisent : « **Ceux qui commettent la fornication avec leurs yeux** », et : « **L'homme qui regarde avec convoitise et la femme qui se laisse regarder avec convoitise - qu'Allah le tout-puissant les maudisse !** »

[Abū Sa'īd al-Khudrī, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Les hommes ne doivent pas regarder les parties intimes (awra, les parties du corps à couvrir) des autres hommes et les femmes ne doivent pas regarder les parties intimes des autres femmes !** »]

Aqaba ibn Āmir, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Ne restez pas seuls dans une pièce avec une femme étrangère !** »

Umar al-Fārūq, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Si un homme se retire avec une femme étrangère (se retrouve seul avec elle dans une pièce fermée), son tiers est le diable.** »

Burayda, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit au noble Alī : « **Ô Alī ! Si tu aperçois une femme, détourne ton regard d'elle ! Ne la regarde pas à nouveau ! Le fait de regarder involontairement n'est certes pas un péché, mais le fait de regarder à nouveau est un péché.** »

Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Qu'Allah maudisse ceux qui dévoilent leurs parties intimes et regardent les parties intimes des autres !** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Celui qui commet la fornication est comme celui qui adore les idoles.** »

Le fait qu'une personne qui commet la fornication reçoive le châtiment du hadd a été mentionné de manière évidente dans le noble Coran. [Le verset 2 de la sourate al-Nūr dit par le sens interprétatif : « **Si une femme et un homme [non mariés] commettent la fornication, flagellez chacun d'eux de cent coups. Si vous croyez en Allah et au jour dernier, n'ayez pas pitié d'eux en ce qui concerne l'application sur eux des commandements d'Allah le tout-puissant.** »

Mais si des hommes et des femmes mariés commettent l'action répréhensible de la fornication et qu'il y a quatre témoins ou que les personnes avouent quatre fois leur action, ils seront lapidés à mort. C'est ce qu'on appelle la « **rajm** » (lapidation). Elle est la punition pour la propagation de cette action honteuse et sert à empêcher cette immoralité. Elle est la punition pour avoir exposé le peuple et le pays à un danger. La fornication est une telle catas-

trophe qui peut même détruire des peuples et des pays entiers. Si l'on considère le préjudice subi par une femme mariée à un mari impudique ou vice-versa, le préjudice que cette femme pourrait subir en perdant son honneur, ou le préjudice subi par les conjoints des personnes avec lesquelles ce type de relation est pratiqué, ou le préjudice subi par les enfants impliqués, ou encore le préjudice pour la santé, il devient clair que le châtement prévu par l'islam pour la fornication n'est pas aussi élevé et impitoyable qu'il peut paraître au premier abord. En effet, les maladies qui se propagent par ces voies, comme la syphilis ou la gonorrhée [ou la maladie effrayante et mortelle appelée sida, pour laquelle aucun remède n'a encore été trouvé], menacent le monde entier. Bien que Jésus, paix sur lui, que les chrétiens prétendent être le fils de Dieu, ait interdit la fornication, de nos jours, les pays où la fornication est la plus répandue sont des pays chrétiens.

Le 11 mars 1987, le journal « Türkiye » écrivait ceci :

« En Amérique, certains membres des communautés catholiques et des prêtres ont contracté le sida. Les journaux “National Catholic Reporter” et “New York Times” rapportent qu'au moins 12 prêtres sont morts du sida. » Le sida est une maladie contagieuse et mortelle qui est apparue pour la première fois en 1980. On a rapidement compris que la maladie se propageait énormément et rapidement par l'action répréhensible pratiquée par le peuple de Lot (Lūt) ainsi que par la prostitution et qu'elle se transmettait très facilement aux autres. Le fait que cette maladie soit également présente chez les prêtres montre clairement qu'ils se sont habitués à des pratiques immorales. En Europe et en Amérique, nombreuses personnes évitaient d'avoir des contacts plus étroits avec d'autres et ne se rendaient donc pas à l'église ou ne se confessaient pas, par exemple, pour ne pas être contaminées par cette maladie. L'absence de cette maladie mortelle et contagieuse parmi les musulmans dans les pays musulmans est un argument fort pour reconnaître ce qui est juste et ce qui est faux [car les musulmans se tiennent à l'écart de telles immoralités]. Il ne faut pas se laisser abuser par des gens qui sont en proie à leurs désirs et à leur intérêt personnel et qui qualifient ces pratiques honteuses et immorales des Européens et des Américains de « branchées » et de « progressistes » afin d'induire en erreur la jeunesse musulmane. La recherche d'un remède contre le sida, soutenue par les budgets nationaux à hauteur de plusieurs milliards, n'a jusqu'à présent pas abouti. En Amérique et en Grande-Bretagne, la fornication est si répandue que les êtres humains la considèrent désor-

mais comme normale [notamment en raison de l'influence des médias]. Le sida est devenu un tel cauchemar que les pays qui tolèrent une telle immoralité et la considèrent comme normale, comme en Europe par exemple, ont temporairement exigé des voyageurs qu'ils passent un test de dépistage du sida par crainte du risque de contamination. Il suffit de regarder la grandeur de la sagesse d'Allah le tout-puissant, qui n'autorise ces maladies les plus graves et les plus dangereuses que dans des comportements extérieurs à l'islam. Il ne faut pas penser que les enfants perdus à cause d'un tel comportement impudique sont des enfants à naître, mais plutôt des enfants tués avant leur naissance à cause de la maladie qui survient suite à cette immoralité. Le jugement de l'islam sur cette question est très précis. La punition par lapidation (rajm) pour les individus mariés qui commettent l'adultère est infligée parce que les enfants issus de telles relations seraient condamnés à être illégitimes et sans lignée, menant à un déshonneur.]

Nous mentionnons maintenant quelques hadiths qui interdisent ces choses qui mènent à la fornication et qui en ouvrent la voie :

**Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « Quiconque regarde une femme étrangère avec convoitise, ses yeux seront remplis de feu et il sera ensuite jeté en Enfer. Celui qui serre la main d'une femme étrangère, ses bras seront attachés à son cou et il sera jeté en Enfer. Celui qui, sans nécessité, s'entretient avec une femme étrangère de manière voluptueuse, restera mille ans en Enfer pour chaque parole prononcée. »**

[Un autre hadith dit : « **Quiconque aperçoit une femme étrangère et détourne son regard d'elle par crainte du châtime<sup>n</sup>t d'Allah, Allah le tout-puissant lui fait sentir le goût de ses actes d'adoration.** » Comme dans tous les domaines, l'islam a également exposé le meilleur et le plus beau jugement sur ce sujet. Bonne nouvelle à tous ceux qui lisent les livres des savants de l'islam et qui suivent ces savants religieux.]

**Remarque :** Dans les Évangiles actuels, toutes les dispositions de la Torah ont été abrogées, à l'exception de l'interdiction de la fornication. Comme la Bible ne mentionne aucune peine pour la fornication, les chrétiens considèrent également cette interdiction comme abolie. Tous ceux qui connaissent la situation des Européens sont conscients de ce fait, car bien que Jésus, paix sur lui, ait annoncé que le fait de regarder avec plaisir est également considéré comme de la fornication, les femmes chrétiennes ne se sont pas voilées. [Elles ont ainsi permis d'être regardées de manière las-

cive. Tout ce qui conduit à commettre des actions interdites est également interdit. Si les femmes se rendent parmi les hommes sans être couvertes, en étant parées et parfumées, cela conduit à ce que les hommes les regardent avec désir. C'est pourquoi les Évangiles actuels ordonnent aux femmes de se couvrir. C'est pourquoi les femmes qui travaillent dans les églises et les monastères se couvrent, tout comme les femmes musulmanes.] Cependant, les religieux d'aujourd'hui permettent non seulement aux femmes de rencontrer des hommes étrangers, mais aussi de danser avec eux lors de bals. Selon les paroles de Jésus, paix sur lui, ces chrétiens seraient donc des personnes qui commettent l'adultère. Mais si l'on dit de ces personnes qu'elles sont des chrétiens ignorants, qu'elles ne suivent pas les bons conseils et que les érudits et les ecclésiastiques chrétiens n'approuvent pas cela, on se demande pourquoi ils n'ont pas mis un terme à l'état de fait selon lequel des hommes et des femmes parées, réunis dans des églises, se livrent à des ébats et à des flirts sous le couvert d'un prétendu service religieux. Si l'on se rappelle surtout que lors de la confession, des jeunes femmes sont assises ensemble avec de jeunes prêtres dans un lieu isolé, tandis que la jeune femme lui raconte ses péchés, et qu'en sortant de l'église, des jeunes hommes offrent de l'eau bénie à des jeunes femmes, on comprend que non seulement le peuple commun et ignorant n'est pas épargné par la fornication des yeux, mais qu'aucun prêtre ne l'est non plus.

Il ressort clairement de cet exposé que, tout comme les prêtres ont réinterprété et déclaré licites de nombreuses choses considérées comme interdites dans tous les textes révélés [dans toutes les religions révélées], ils ont fait de même avec l'interdiction de la fornication. En revanche, dans l'islam, il est interdit à une femme de montrer autre chose que son visage et ses mains à des hommes étrangers et de rester seule avec eux dans un lieu isolé. Les femmes qui se conforment aux commandements d'Allah bénéficient de la protection divine ici-bas. [Dans l'au-delà, elles obtiendront d'innombrables dons au Paradis. De cette façon, les femmes musulmanes vivent dans la paix et la tranquillité ici-bas et reçoivent des dons sans fin dans l'au-delà.] Contrairement aux femmes européennes, elles ne sont pas abaissées en devenant les objets de la cupidité d'hommes poussés par le désir.

[Aucune autre religion, aucun autre système social et aucune autre vision du monde n'a attribué à la femme la valeur que l'islam lui attribue. L'islam a accordé une très grande valeur à la femme en lui attribuant le statut de véritable mère et de sultane du foyer.

Les Européens, qui prétendent être civilisés, font travailler leurs femmes dans des usines, des centres d'exploitation, des ateliers et des magasins, et ne leur donnent pas la possibilité de s'adonner à leurs véritables tâches.

En islam, la femme n'est pas obligée de travailler et de gagner de l'argent à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. C'est à son mari qu'il incombe de subvenir à ses besoins, si elle est mariée, et à son père si elle ne l'est pas, ou à son plus proche parent si elle n'a plus de père. Si elle n'a personne pour subvenir à ses besoins, le Trésor public (bayt al-māl) doit subvenir à tous ses besoins. Dans l'islam, la charge de la subsistance n'a pas été répartie entre les hommes et les femmes. Un mari ne peut pas obliger sa femme à travailler dans les champs, dans une usine ou ailleurs. Mais si la femme le souhaite et que son mari l'y autorise, elle peut travailler dans des endroits où seules les femmes sont employées et où elle n'a aucun contact avec les hommes. Mais le salaire qu'elle reçoit pour un tel travail est son seul bien. Son mari n'a pas le droit de le lui prendre sous la contrainte. Il ne peut pas non plus la forcer à dépenser cet argent pour ses propres besoins. Il ne peut pas non plus la forcer à effectuer les tâches ménagères. La femme accomplit ces tâches comme un cadeau, une faveur pour son mari. Ce sont des vertus des femmes musulmanes, des qualités nobles en elles. Aujourd'hui, dans les pays communistes, les femmes, tout comme les hommes, effectuent des travaux pénibles pour un salaire de misère, comme des animaux. Sous le prétexte hypocrite « La vie est une vie partagée », dans les pays chrétiens qualifiés de « monde libre », les femmes travaillent également dans les usines, les champs et les commerces et vivent dans le malheur et la tristesse. On lit souvent dans les quotidiens que la plupart d'entre elles regrettent de s'être mariées et que les salles d'audience sont donc remplies de procédures de divorce. Si les femmes connaissaient la valeur, la paix, la tranquillité, la liberté et le droit au divorce que leur accorde l'islam, les femmes du monde entier deviendraient immédiatement musulmanes et s'efforceraient de répandre l'islam dans tous les pays. Le fait que les femmes aient de nombreux droits en islam et qu'elles soient ainsi protégées de devenir des esclaves ou des jouets des hommes montre qu'Allah le tout-puissant leur accorde une grande valeur.]

Après avoir mentionné tout cela, chaque personne juste et raisonnable doit décider pour Allah si le christianisme ou l'islam est en harmonie avec les écritures révélées ainsi qu'avec la disposition humaine.

11. La Bible dit : « Il a été dit : Que celui qui répudie sa femme lui donne une lettre de divorce. Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. » [Mt 5 : 31-32]

Nous traiterons en détail les objections des chrétiens au divorce dans l'islam ainsi que leurs réfutations dans la section consacrée au divorce. A ce stade, nous souhaitons poser les questions suivantes aux chrétiens :

a) Nous avons vu que Jésus, paix sur lui, dit en Mt 5 : 28 que le fait de regarder une femme avec convoitise est considéré comme un adultère. Or, selon le verset 5 : 32, la fornication rend désormais le divorce nécessaire. La question se pose alors de savoir comment les chrétiens, qui ne connaissent pas aujourd'hui le principe de l'évitement mutuel des hommes et des femmes étrangers et qui n'ont aucun problème avec le fait que les hommes et les femmes puissent se rencontrer de manière habituelle et sans restriction, que ce soit en public ou en privé, peuvent s'absoudre du péché de fornication.

b) Les livres d'histoire européens relatent que de nombreux souverains européens ont divorcé de leurs femmes, bien que celles-ci n'aient pas commis d'adultère [et se sont mariés avec de nombreuses autres femmes]. Comment les prêtres, qui disposaient d'une autorité illimitée de la part de la papauté, ont-ils pu permettre à ces souverains de divorcer de leurs femmes ?

c) Dans le droit européen actuel, le divorce, qui est inscrit dans la loi et qui est valable, ne peut être (directement) prononcé malgré l'existence de nombreux motifs de divorce au-delà de la fornication, tels que les mauvaises fréquentations ou les crises de colère, et malgré le consentement du couple au divorce. Même si l'homme laisse sa nouvelle maîtresse vivre chez lui et malgré le droit de divorce de l'homme et le consentement mutuel à la séparation, les deux ne peuvent contracter un nouveau mariage qu'après trois ans. Toutefois, s'ils sont soupçonnés d'adultère, ils peuvent se remarier après au moins dix mois. Il s'agit là de quelques lois issues du droit européen. Si c'est le cas, où est la déclaration biblique selon laquelle il faut se séparer immédiatement en cas d'adultère ?

12. La Bible dit : « Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as déclaré par serment. Mais moi, je vous dis

de ne jurer aucunement, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce que c'est son marchepied ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi. Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu. Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin. » [Mt 5 : 33-37]

Il ressort de ces versets de l'Évangile de Matthieu que le fait de s'abstenir strictement de jurer est une interdiction claire. Mais comme le serment est l'un des moyens les plus importants de la société pour garantir la justesse des actes interpersonnels, une interdiction générale est contraire à la raison et à la sagesse. On pense donc que cela fait partie des falsifications qui ont été apportées à la Bible. Tout comme dans la religion de Moïse, paix sur lui, l'islam a également recours au serment. En islam, le serment se divise en trois types :

a) **Al-yamīn al-ghamūs** : Un serment par lequel on ment délibérément sur un événement du passé. Ce type de serment fait partie des grands péchés. Pour de tels serments, aucune expiation n'est requise. [Il faut immédiatement se repentir du péché et demander le pardon d'Allah.]

b) **Al-yamīn al-laghw** : Jurer inutilement et faussement au sujet d'un événement passé que l'on soupçonne simplement d'avoir fait. S'il s'avère par la suite que l'on n'a en réalité pas commis cette action, c'est comme si l'on n'avait même pas prêté serment. [C'est-à-dire que ce type de serment n'est pas un péché et ne nécessite pas d'expiation.]

c) **Al-yamīn al-mun'aqida** : Le serment concernant une chose que l'on veut faire ou ne pas faire dans le futur. Lorsqu'une personne dit qu'elle accomplira telle action demain et qu'elle jure en utilisant la formule « par Allah » (wallāhi), mais qu'elle n'est ensuite pas conséquente et n'accomplit pas l'action, elle est considérée comme un parjure (hānith) et doit effectuer une expiation. Le noble Coran donne des instructions claires sur l'expiation concernant ce type de serment. Ainsi, le verset 89 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant ne vous [punit] pas pour avoir parlé inconsidérément dans vos serments (dans le serment laghw). Mais Il vous poursuit si vous vous engagez fermement dans les serments (dans le serment mun'aqida). L'expiation consiste à nourrir dix nécessiteux avec ce dont vous nourrissez en moyenne les membres de votre famille, ou à vêtir dix nécessiteux d'un vêtement dont vous vêtissez en moyenne les membres de votre famille, ou encore à affranchir un esclave. Quiconque ne peut**

**faire l'une de ces choses doit jeûner trois jours** [consécutifs]. **C'est là l'expiation de vos serments. Gardez vos langues** [du parjure ou] **de la violation du serment.** » Cependant, ne pas jurer par le nom d'Allah, mais plutôt par la terre, par le ciel, par la tête ou par les enfants, n'est pas permis selon la charia, car cela a été interdit dans plusieurs hadiths.

13. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus, paix sur lui, après avoir mentionné le verset sur la loi du talion (qisās) dans la Torah, a dit : « Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui. Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. [...] Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent. » [Mt 5 : 39-44] Ainsi, il faut pardonner à ceux qui font du mal et du tort aux autres. Le principe du talion, c'est-à-dire la punition des coupables, est totalement rejeté.

De même que le principe du talion est présent dans les autres révélations, il est également recommandé dans le noble Coran. Le verset 45 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Vi** pour vie, **œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent ; et le talion s'applique aussi aux blessures.** » Et le verset 179 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui êtes doués de raison ! Dans le talion réside pour vous la vie** [et la santé]. » Cependant, de nombreux versets coraniques et hadiths indiquent qu'il est préférable que les survivants d'une personne assassinée ou dont une partie du corps a été arrachée ou qui a été blessée renoncent au talion pardonnent au coupable à la place. Mais le fait que l'Évangile rejette totalement le talion est une forte indication qu'il a été falsifié, car dans chaque religion et dans chaque loi, le principe du talion existe. Même dans les pays chrétiens, le châtement était exécuté par le talion. Si les chrétiens avaient reconnu l'exactitude de cet Évangile, ils n'auraient pas exercé de talion.

On peut supposer que des ordres tels que « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui », tout comme le refus du talion, font partie des falsifications de l'Évangile, car avec de tels commandements, aucun peuple ou groupe ne pourrait maintenir son existence. La meilleure et la plus

claire preuve en est que les Européens n'accordent aucune attention à ces principes chrétiens.

[L'ascension matérielle et les progrès de la science et de la technique n'ont été possibles en Europe que grâce à l'abandon du christianisme. Les mouvements de réforme ont été à l'origine de ces progrès. Les personnes à l'origine de ces mouvements de réforme étaient des Européens qui avaient étudié dans des madrasas islamiques en Andalousie. Ils s'opposaient au christianisme, qui empêchait tout progrès, et démontraient par la raison et le savoir que le christianisme était un obstacle au progrès. Ils ont écrit des livres dans lesquels ils réfutaient le christianisme et affirmaient que le christianisme empêchait le progrès. Certains ignorants, qui n'avaient aucune connaissance de l'islam, ont cru, après avoir lu ces livres des Européens, que l'islam était exactement le même [que le christianisme]. Ils pensaient que l'islam, qui ordonne en réalité le progrès et l'étude des sciences, avait besoin d'une réforme. Ils se sont égarés de la voie éclairée de l'islam et ont également induit d'autres personnes en erreur. Ce faisant, ils ont révélé leur propre ignorance et leur folie. Comme nous l'avons déjà mentionné, les musulmans ont connu le progrès tant qu'ils étaient fidèles à l'islam, tandis que les chrétiens ont connu le progrès tant qu'ils tournaient le dos au christianisme.]

14. Dans l'Évangile de Matthieu, on trouve l'ordre suivant :

« Vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres. » [Mt 19 : 21]

Le noble Coran, quant à lui, encourage à faire l'aumône et à donner. [Le noble Coran n'ordonne pas de donner tous ses biens. Il décourage même le fait de donner tous ses biens et de devenir ainsi soi-même nécessiteux et humilié.] Ainsi, le verset 26 de la sourate al-Isrā dit par le sens interprétatif : « **Fais parvenir au pauvre son droit** [ce qui inclut, selon les circonstances, la visite des proches, la subsistance des nécessiteux et des démunis, et un bon comportement envers eux], **ainsi qu'au pauvre et au voyageur** [par la zakat et la nourriture], **mais ne sois pas prodigue en gaspillant inconsiderément.** » Le verset 29 dit en outre par le sens interprétatif : « **Ne garde pas ta main attachée à ton cou** [c'est-à-dire ne sois pas avare], **mais ne l'étends pas non plus complètement** [c'est-à-dire ne sois pas prodigue]. **Sinon, tu serais blâmé et tu dépendrais des autres.** »

[Le noble Coran mentionne que le fait de donner l'aumône (sadaqa) est une expiation pour une multitude de péchés et assure leur rémission.]

15. L'Évangile de Matthieu dit : « Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. » [Mt 6 : 3-4]

Bien qu'il soit bon de donner des aumônes secrètement pour se protéger de l'ostentation (riyā), il n'y a cependant aucun problème à faire des dons publiquement, tant que l'intention n'est pas celle de se montrer, afin de motiver les autres à faire de même. C'est pour cette raison que le noble Coran n'a pas interdit de faire l'aumône en public. Mais il est dit dans le noble Coran qu'il est préférable de donner en secret. Ainsi, le verset 271 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Si vous donnez l'aumône publiquement, c'est bien. Mais si vous la cachez et la donnez aux pauvres, c'est mieux pour vous et une expiation pour vos péchés. Allah le tout-puissant est au courant de ce que vous faites.** » [La sadaqa publique mentionnée dans ce verset coranique fait référence à l'aumône obligatoire (zakat). S'acquitter publiquement de l'aumône obligatoire n'est pas considéré comme de l'ostentation, c'est même plus méritoire. En revanche, pour la sadaqa volontaire (nāfila), il est préférable de la donner en secret. Le hadith dit que la sadaqa volontaire donnée en secret est soixante-dix fois plus récompensée que la sadaqa volontaire donnée en public.] Dans le verset 261 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif, à propos de la récompense obtenue en dépensant dans le sentier d'Allah : « **La parabole de ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah est celle d'une graine qui fait pousser sept épis avec cent grains dans chaque épi.** »

En ce qui concerne la sadaqa, il doit s'agir du bien le plus cher que l'on possède. À cet égard, le verset 92 de la sourate Al Imrān dit par le sens interprétatif : « **Vous ne pourrez pas obtenir le bien [le Paradis] tant que vous n'aurez pas dépensé de ce que vous aimez.** »

Dans les versets 273 et 274 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif : « **Vos aumônes sont pour les nécessiteux qui combattent dans le sentier d'Allah, qui acquièrent le savoir et sont occupés à de bonnes actions comme l'adoration, et qui ne trouvent pas le temps approprié pour se livrer dans le monde à des occupations comme le commerce et l'artisanat. Comme ils ont honte de mendier, ils considèrent les ignorants comme riches. Ô mon Prophète, tu les reconnais à leur visage. En raison de leur vertu, ils ne mentent pas les êtres humains de manière importune. Si vous leur donnez de vos biens, Allah le tout-puissant sait très certainement**

**ce que vous donnez et dans quel but. Ceux qui dépensent leurs biens de nuit comme de jour, en secret ou ouvertement, leur récompense est auprès de leur Seigneur [le Paradis]. Ils n'ont rien à craindre et ne seront pas affligés.** » [Abū Bakr al-Siddīq, qu'Allah l'agrée, donna en aumône 1000 pièces d'or en public, 1000 en secret, 1000 la nuit et 1000 le jour. On apprit que c'est à la suite de cet événement que ce verset a été révélé.]

Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Allah le tout-puissant fera de l'ombre à sept groupes d'êtres humains sous l'ombre du Trône (Arch), le jour dernier où il n'y aura pas d'autre ombre que celle accordée par Allah. L'un de ces groupes est la personne qui, lorsqu'elle fait une aumône, ne laisse même pas sa main gauche savoir ce que sa main droite a donné.** » Il ne faut pas comprendre de ce hadith que le don public est totalement interdit. Il y a des moments où il est préférable de donner en public et de faire le bien pour motiver les autres, tout en veillant à la pureté de l'intention et en évitant l'ostentation. En effet, il est dit dans un hadith : « **Celui qui guide vers un bienfait est comme celui qui l'accomplit.** » Selon ce hadith, le fait de donner l'aumône publiquement et de faire un bienfait public donne droit à une double récompense. L'une des récompenses est pour avoir fait l'aumône, l'autre pour avoir encouragé les autres à le faire. Faire le bien et l'aumône en public de cette manière, avec une intention pure, est certainement plus excellent du point de vue de la raison et de la révélation que de les garder secrets. Bien que les Évangiles actuels commandent explicitement de faire l'aumône en secret, la plupart des chrétiens ne respectent pas non plus la Bible sur ce point, mais font des dons en public. C'est même une tradition européenne plus ancienne pour certaines personnes bien intentionnées et certaines dames bien habillées de se déplacer en voiture pour collecter des dons. Ils le font pour briser leur ego.

16. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit qu'il faut éviter l'ostentation lors de la prière. [Mt 6 : 5 et suiv.]

[L'ostentation (riyā) consiste à présenter quelque chose exactement à l'opposé de ce qu'il est en réalité. En bref, c'est de l'exhibition. Elle fait partie des maladies du cœur et est un mauvais trait de caractère. Il s'agit d'aspirer aux choses de ce monde en accomplissant des actions pour l'au-delà tout en faisant semblant d'aspirer à l'au-delà. Allah le tout-puissant dans Son noble Livre, le Messager d'Allah, paix sur lui, dans ses précieux hadiths, et les savants de l'islam dans leurs livres, ont exposé le caractère répréhensible de l'ostentation.]

Dans les versets 4 à 6 de la sourate al-Mā'ūn, il est dit par le sens interprétatif : « **Un châtimeut douloureux est réservé à ceux qui prient avec insouciance et négligence, et qui n'accomplissent leurs prières que pour être vus des gens, tout en les délaissant en secret.** » Le verset 110 de la sourate al-Kahf dit par le sens interprétatif : « **Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes œuvres et qu'il ne Lui associe personne dans l'adoration de son Seigneur.** » Selon ce verset coranique, l'acte d'adoration accompli avec ostentation est considéré comme une forme d'association (chirk), car celui qui cherche à être vu des autres dans son culte associe un autre à son bien-aimé dans son acte d'adoration. Ce message renforce la déclaration du Messenger d'Allah, paix sur lui, lorsqu'il a dit à ses compagnons : « **Ce que je crains le plus pour vous, c'est que vous tombiez dans la petite association (chirk asghar).** » Lorsque les nobles compagnons demandèrent : « Ô Messenger d'Allah ! Qu'est-ce que la petite association ? », le Messenger d'Allah répondit par : « **L'ostentation (riyā).** »

[Dans un autre hadith, il est dit : « **Au jour dernier, il sera dit à la personne qui a accompli ses actes d'adoration avec ostentation : "Ô misérable ! Il n'y a pas de récompense pour toi aujourd'hui. Va demander la récompense aux gens pour qui tu as accompli tes actes d'adoration dans la vie terrestre !"** » Le contraire de riyā est « ikhlās » (sincérité, intention pure). Ikhlās signifie accomplir tous les actes d'adoration uniquement pour l'agrément d'Allah, sans penser aux bénéfices mondains. Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Allah le tout-puissant dit : "Je n'ai pas d'associé. Qui-conque m'associe un partenaire, qu'il lui demande ses récompenses." Accomplissez vos actes d'adoration avec sincérité ! Allah le tout-puissant accepte les actions accomplies avec sincérité.** » Lorsque le Messenger d'Allah, paix sur lui, envoya Mu'ādh ibn Jabal, qu'Allah l'agrée, en tant que gouverneur au Yémen, il dit : « **Accomplis tes actes d'adoration avec sincérité. Peu d'actions accomplies avec sincérité te suffiront le jour du jugement dernier.** » Dans un autre hadith, il est dit : « **Bonne nouvelle à ceux qui accomplissent leurs actes d'adoration avec sincérité ! Ils sont les étoiles de la guidance et dissipent les ténèbres de la fitna.** »

17. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. Voici donc comment vous devez prier : Notre Père qui es aux cieux ! Que ton nom soit sanctifié ; que ton règne vienne ;

que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du malin. Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen !] » [Mt 6 : 7-13]

[Dans la déclaration « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », l'incapacité est attribuée à Dieu. Avec la déclaration « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », on agit comme si on avait un droit contre Dieu. On dit en quelque sorte : « De la même manière que nous l'avons fait, tu dois maintenant le faire aussi. » De plus, on ne demande ici que du pain, alors que c'est à Dieu que l'on devrait demander tous les dons.]

L'Évangile ne contient pas d'autre invocation que celle mentionnée. C'est pourquoi les chrétiens sont tenus de réciter cette invocation chaque jour. L'invocation quotidienne des musulmans est la sourate « al-Fātiha », qui est récitée dans chaque unité de prière des cinq prières rituelles. Elle est ainsi lue au moins quarante fois par jour. La signification de la Fātiha est la suivante :

**Bismillāhir-Rahmānir-Rahīm : Je commence par prononcer le noble nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. La louange suprême revient à Allah le tout-puissant, qui a créé tous les mondes [et les a reliés entre eux dans un ordre précis]. Allah le tout-puissant est très miséricordieux envers Ses serviteurs, ici-bas comme dans l'au-delà. Le propriétaire [et le souverain] du jour dernier est uniquement Lui. Nous n'adorons que Toi [il n'y a rien ni personne d'autre que Toi qui soit digne d'adoration] et nous ne demandons l'aide que de Toi. Accorde-nous d'être sur le droit chemin [qui est le juste milieu entre les deux extrêmes dans notre foi, nos actions, nos paroles et notre caractère]. [Fais-nous être constants dans le droit chemin, qui est l'islam et la sunna du Prophète, paix sur lui]. Accorde-nous d'être sur le chemin de ceux [les prophètes, les amis d'Allah (awliyā) et les fidèles (siddīqūn)] auxquels Tu as accordé des dons [par Ta bonté et Ta grâce]. Ne nous fais pas marcher sur le chemin de ceux qui [n'ont pas accepté la vérité et sont ainsi] tombés sous Ta colère, et de ceux qui se sont égarés ! [Ô mon Seigneur. Āmīn : Ô Allah, accepte cette invocation !]** En outre, le noble Coran contient des certaines d'invocations qui, avec leurs significations, sont citées en détail dans les livres de tafsir.

18. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Mais quand tu

pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. » [Mt 6 : 6]

Dans le noble Coran, il existe de nombreux versets qui mentionnent la récompense de ceux qui font des invocations à Allah, qui informent que faire des invocations est obligatoire et qui mentionnent que les invocations sont exaucées. Le verset 60 de la sourate al-Mu'min dit par le sens interprétatif : « **Invoquez-Moi, et Je vous exaucerai.** » Dans le verset 186 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif : « [Ô Mon Prophète !] **Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, alors Je suis** [par Ma science et Mon écoute] **tout proche, et J'exauce leurs invocations lorsqu'ils M'invoquent. Qu'ils implorent de Moi un exaucement et qu'ils croient en Moi.** »

19. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses. » [Mt 6 : 14-15]

Dans le noble Coran, le verset 22 de la sourate al-Nūr dit par le sens interprétatif :

« **Qu'ils pardonnent** [les fautes] **et renoncent à la vengeance. Prenez garde ! N'aimez-vous pas qu'Allah le tout-puissant vous pardonne ? Allah le tout-puissant est pardonneur et miséricordieux.** » Le 134<sup>e</sup> verset de la sourate Al Imrān dit par le sens interprétatif : « [Les pieux sont] **ceux qui, dans l'aisance comme dans l'adversité, dans l'abondance comme dans la pénurie,** [font l'aumône et] **dépensent, et retiennent leur colère** [c'est-à-dire ne laissent pas éclater leur colère et ne sont pas offensés alors qu'ils en auraient la possibilité, et sont plutôt patients] **et pardonnent aux êtres humains** [qui méritent en fait un châtement] **leurs erreurs. Et Allah le tout-puissant aime ceux qui font le bien.** » [Les musulmans ont toujours respecté ces versets coraniques. Prenons ici un exemple : Le petit-fils béni du Messager d'Allah, Husayn ibn Ali, qu'Allah l'agrée, était un jour assis à table avec ses visiteurs. Lorsque son serviteur apporta un récipient contenant un plat chaud, celui-ci trébucha et le plat tomba sur la tête du noble Husayn. Alors que le noble Husayn regardait sévèrement son serviteur pour le corriger, le serviteur lut la partie « **Ceux qui retiennent leur colère** » du verset coranique ci-dessus. Imām Husayn, qu'Allah l'agrée, dit alors : « J'ai retenu ma colère. » Sur ce, le serviteur lut la partie « **Et ceux qui pardonnent aux êtres humains leurs erreurs.** » A cela, Imām Husayn, qu'Allah l'agrée, répondit : « Je t'ai

pardonné. » Pour finir, le serviteur lut la partie « **Et Allah le tout-puissant aime ceux qui font le bien.** » Imām Husayn, qu'Allah l'agrée, répondit alors : « Je t'ai libéré des servitudes. Tu peux aller où tu veux. »] Les versets 17 et 18 de la sourate al-Balad disent par le sens interprétatif : « **Après cela, ils sont du nombre des croyants et se suggèrent mutuellement la patience et la miséricorde. Ceux-là mêmes sont des gens du côté droit** [c'est-à-dire des gens du Paradis]. » Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Quiconque n'est pas miséricordieux envers autrui ne connaît pas la miséricorde.** »

20. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites, qui se rendent le visage tout défait, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense. Mais quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, afin de ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est là dans le lieu secret. » [Mt 6 : 16-18]

Jésus, paix sur lui, a appelé à ne jeûner que pour le plaisir de Dieu et a interdit l'ostentation. Comme nous avons déjà cité quelques versets coraniques et hadiths concernant l'interdiction de l'ostentation et son caractère néfaste, il n'est pas nécessaire de les répéter ici. Il est seulement important de noter que, bien que le jeûne soit clairement ordonné dans ces versets bibliques, Paul, qui n'a jamais vu Jésus, paix sur lui, et qui a fait beaucoup de mal à ses disciples - ce que les chrétiens admettent - a modifié le commandement du jeûne de nombreuses années après Jésus, paix sur lui, tout comme il a falsifié d'autres dispositions bibliques.

21. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? » Des exemples sont en outre donnés sur le mode de vie des oiseaux et des lis et la confiance en Dieu est recommandée. [Mt 6 : 25 et suiv.]

Nous avons déjà cité plus haut quelques versets coraniques et hadiths sur le thème qu'il ne faut pas aspirer aux choses de ce monde. Il existe également de nombreux versets coraniques sur le thème de la « confiance en Dieu » (tawakkul). Nous nous contenterons ici d'en citer quelques-uns.

Dans les versets 2 et 3 de la sourate al-Talāq, il est dit par le sens interprétatif :

« **Quiconque craint Allah le tout-puissant, Il lui procure une issue** [aux difficultés] **et lui accorde des subsistances d'où il ne s'at-**

**tend pas. Et quiconque place sa confiance en Allah le tout-puissant, Il lui suffit. »**

[Si l'on devait rassembler les interprétations des versets sur la confiance en Dieu, ce recueil serait plus volumineux que toute la Bible. Le verset 23 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Si vous avez la foi, placez votre confiance en Allah le tout-puissant.** » Au verset 159 de la sourate Āl Imrān, il est dit par le sens interprétatif :

**« Allah le tout-puissant aime ceux qui placent leur confiance en Lui. »** Et le verset 11 de la sourate Ibrāhīm dit par le sens interprétatif : « **Que ceux qui comptent ne comptent que sur Allah.** »

Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **On m'a montré une partie de ma communauté (umma). Ils remplissaient les montagnes et les déserts. J'étais étonné et heureux de voir qu'ils étaient si nombreux. Lorsqu'on me demanda si j'en étais heureux, je répondis par l'affirmative. On me dit alors que seuls 70.000 d'entre eux entreraient au Paradis sans avoir à rendre de comptes. Quand j'ai demandé qui ils étaient, on me répondit : "Ce sont ceux qui ne mêlent à leurs actes ni magie, ni sorcellerie, qui ne se laissent pas cautériser par le feu, qui ne s'orientent pas vers la divination, qui ne s'en remettent à personne d'autre qu'Allah tout-puissant et qui n'ont confiance qu'en Lui."** » Parmi les auditeurs se trouvait Ukācha, qu'Allah l'agrée, qui se leva à ce moment-là et dit : « **Ô Messager d'Allah, fais une invocation pour moi afin que je sois l'un d'entre eux.** » Sur ce, le Messager d'Allah dit : « **Ô mon Seigneur ! Fais qu'il soit l'un d'entre eux !** » Lorsqu'une autre personne se leva à son tour et demanda la même invocation, il dit : « **Ukācha fut plus rapide que toi.** »

Dans un hadith, il est dit : « **Si vous vous en remettiez vraiment à Allah, Il vous soutiendrait comme les oiseaux. Les oiseaux ont l'estomac vide le matin et ont faim, et reviennent le soir rassasiés, l'estomac plein.** » Dans un autre hadith, il est dit : « **Quiconque cherche refuge auprès d'Allah le tout-puissant, Il lui suffit en toute chose. Il lui accordera une subsistance d'où il ne s'attend pas. Mais celui qui s'en remet au monde, Allah l'abandonne au monde.** »

En islam, la confiance en Dieu (tawakkul) ne signifie pas que l'on cesse de travailler et que l'on attend tout d'Allah le tout-puissant. La coutume d'Allah le tout-puissant est qu'Il crée tout avec des occasions et des moyens. De même que c'est Lui qui crée les moyens, c'est Lui qui crée l'efficacité de ces moyens et donc la réalisation de l'action. L'islam nous ordonne de chercher, de prendre

et d'utiliser les moyens appropriés dans chaque affaire. Nous devons donc d'abord chercher le moyen connu pour obtenir une certaine chose, l'utiliser et demander et implorer Allah le tout-puissant de créer également l'effet de ce moyen. Si l'on demande directement à Allah de créer l'effet recherché sans prendre de moyen, on s'oppose à Lui et on va à l'encontre de Sa coutume. Vous trouverez des informations détaillées sur l'importance et les types de confiance en Dieu dans notre livre **Se'âdet-i Ebediyye** (La félicité éternelle).]

22. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ? » [Mt 7 : 3]

Dans le noble Coran, le verset 12 de la sourate al-Hujurât dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, évitez beaucoup de présomptions, car certaines présomptions sont des péchés. N'espionnez pas** [les péchés des musulmans] **et ne médisez pas les uns sur les autres. L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort ? Vous le détesteriez** [vous seriez dégoûtés si on vous l'offrait]. **Craignez Allah le tout-puissant. Certes, Allah le tout-puissant accepte le repentir de ceux qui se tournent vers Lui avec repentir, et Il est extrêmement miséricordieux.** » Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Celui qui couvre les défauts des êtres humains, Allah le tout-puissant couvre leurs défauts.** » Dans un autre hadith, il est dit : « **Cherchez vos propres défauts, mais n'explorez pas les défauts des autres.** »

[Dans un autre hadith, il est dit : « **La médisance (ghïba) est un péché plus grand que la fornication (zinā).** » En islam, la médisance est strictement interdite. Tout comme le feu consume le bois de chauffage, la médisance détruit les bonnes actions. Un hadith dit : « **Le jour du jugement dernier, on ouvrira le livre des récompenses d'une personne. Elle dira : "Ô mon Seigneur ! Dans le monde, j'avais accompli tel ou tel acte d'adoration, mais ils ne sont pas écrits sur la page." On lui dira : "Ils ont été retirés de ton livre et inscrits dans les livres de ceux contre qui tu as médité."** » Dans un autre hadith, il est dit :

« **Le jour du jugement dernier, le livre des bonnes actions d'une personne sera ouvert. Elle y verra écrites des actes d'adoration qu'elle n'a pas accomplis. Il lui sera dit : "Voilà les récompenses de ceux qui ont médité de toi."** » Il existe de très nombreux hadiths interdisant la médisance et appelant à l'arrêt de la médisance. Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Quiconque aide son frère en religion à son insu, Allah le tout-puissant l'aidera dans**

**la vie d'ici-bas et dans l'au-delà », et : « Si quelqu'un, en présence duquel une médisance est menée contre un frère en religion, ne l'aide pas alors qu'il en est capable, ce péché le rattrapera dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. »]**

23. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Entrez par la porte étroite. Car large est la porte, spacieux est le chemin qui mènent à la perte, et il y en a beaucoup qui entrent par là. Mais étroite est la porte, resserré le chemin qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent. » [Mt 7 : 13-14]

Dans le noble Coran, le verset 14 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **L'amour des désirs du nafs a été rendu tentant pour les humains.** » Comme l'affection pour les belles choses est dans la nature de l'être humain, cela constitue une large voie. Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Le Paradis est entouré de choses que le nafs n'aime pas, tandis que l'Enfer est entouré des désirs du nafs.** » Il en résulte que le chemin du Paradis est étroit et exigeant, tandis que celui de l'Enfer est large et orné.

24. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus, paix sur lui, a dit : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom [n'avons-nous pas agi en ton nom en tant que prophètes] ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » [Mt 7 : 21-23]

Par le « royaume des cieux » (malakūt) mentionné ici, il n'est pas question de la direction de l'Église, comme l'interprètent les ecclésiastiques protestants, mais il est question du jugement divin et, en lien avec celui-ci, de la justice et de la rétribution divines qui se manifesteront le jour du jugement dernier. Dans le noble Coran, il existe également de nombreux versets qui ressemblent à ce verset biblique. Dans le verset 255 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif :

**« Tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre appartient à Allah le tout-puissant. Qui est celui qui, dans le lieu de rassemblement, peut intercéder auprès de Lui (chafā'a) et délivrer les autres, si ce n'est avec Sa permission ? »** [Le 44<sup>e</sup> verset de la sourate al-Zumar a été interprété comme suit : « **Dis-leur : Nul ne peut intercéder sans la permission d'Allah le tout-puissant.** » Le

verset 48 de la sourate al-Muddaththir dit par le sens interprétatif :

« **Si ceux qui ont reçu la permission d'intercéder interviennent en faveur des mécréants, l'intercession des intercesseurs ne leur sert à rien.** »] Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit à sa noble fille bénie Fātima, qu'Allah l'agrée : « **Sans la permission d'Allah le tout-puissant, tu ne bénéficieras même pas de ma proximité au jour dernier.** » [Le Messager d'Allah, paix sur lui, intercédera le plus grand jour (chafā'a uz mā). Au lieu de rassemblement (mah-char), les êtres humains viendront auprès d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse et enfin de Jésus, paix sur eux, pour qu'ils intercèdent. Mais Jésus, paix sur lui, leur dira qu'il a honte d'Allah le tout-puissant, car les chrétiens l'ont associé à Allah en tant que dieu, et qu'il renvoie plutôt les êtres humains à Muhammad, paix sur lui, qui est le sceau des prophètes [c'est-à-dire le dernier prophète]. Comme le Messager d'Allah est une miséricorde sur tous les mondes, il intercédera pour tous les êtres humains afin que la souffrance prenne fin dans le lieu de rassemblement. Cette intercession sera acceptée et tous les êtres humains seront délivrés des tourments du lieu de rassemblement. Dans certains hadiths, il est dit : « **Au jour dernier, je serai le premier à intercéder** », « **Au jour dernier, je serai le premier à ressusciter de sa tombe et je serai le premier à intercéder** », « **En dehors de ceux qui insultent mes compagnons, je peux intercéder pour tout musulman** », et : « **J'intercéderai pour ceux de ma communauté qui ont de grands péchés.** » Le sujet de l'intercession est traité en détail à la page 475 de notre livre **Se'adet-i Ebediyye**.]

C'est la croyance des musulmans en ce qui concerne l'intercession. Les chrétiens croient plutôt que Jésus, paix sur lui, s'est assis à la droite du Père après son ascension au ciel, qu'il s'est emparé de toutes les forces divines et qu'il sera le juge suprême au jour dernier. [Mt 28 : 19 ; Mc 16 : 19 et de même dans les autres Évangiles.] Ils ne se soucient pas du fait que cette croyance erronée contredit manifestement les versets de la Bible. Alors que Jésus, paix sur lui, dit aux apôtres dans la Bible, que ceux qui n'obéissent pas aux commandements de Dieu ne recevront pas de secours de sa part et qu'il ne peut pas venir en aide à ceux qui l'appellent et le supplient [Mt 7 : 21 et suivants], les chrétiens disent cependant : « Jésus s'est sacrifié pour nous, de sorte que nous avons été délivrés de l'Enfer », et ont ainsi une croyance erronée manifeste.

25. Bien que Jésus, paix sur lui, ait dit qu'il ne fallait pas accepter de salaire en échange de la prédication, les missionnaires protestants reçoivent chaque année un salaire de plusieurs milliers de

dollars et tentent ainsi de répandre le christianisme. Dans d'autres confessions chrétiennes, les êtres humains paient, en fonction de leur péché et selon la mesure, une somme d'argent fixée aux ecclésiastiques et se libèrent ainsi de leurs péchés. Certains chrétiens donnaient même leurs champs et leurs terres aux prêtres, pièce par pièce, pour acheter leur absolution. Grâce à ce commerce, des milliers d'ecclésiastiques ont vécu pendant des siècles dans l'aisance et la richesse. C'est un fait très surprenant. Ce qui est vraiment surprenant, c'est qu'un tiers des Européens, qui prétendent être à la pointe de la science, de la technique et de l'intelligence dans le monde, adhèrent encore à cette croyance erronée.

Dans le noble Coran, le verset 186 de la sourate al-A'raf dit par le sens interprétatif : « **Celui qu'Allah le tout-puissant méprise et à qui il ne donne pas la foi, nul ne peut le guider (vers le droit chemin).** »

26. Dans l'Évangile de Matthieu, il est écrit que Jésus, paix sur lui, a dit à ses disciples lors de son discours d'envoi en mission :

« En entrant dans la maison, saluez-la ; et, si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous. Lorsqu'on ne vous recevra pas et qu'on n'écouterà pas vos paroles, sortez de cette maison ou de cette ville et secouez la poussière de vos pieds. » [Mt 10 : 12-14]

Dans le noble Coran et les précieux hadiths, il existe de nombreuses règles de conduite concernant les salutations, la sonnerie des portes et l'entrée dans les maisons. Ainsi, les versets 27 et 28 de la sourate al-Nūr disent par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, n'entrez pas dans des maisons qui ne sont pas les vôtres sans demander la permission au maître de maison et sans le saluer. Ceci [c'est-à-dire que vous entrez avec la permission et après avoir salué] est meilleur pour vous [car le maître de maison s'abstient ainsi de faire des choses inappropriées]. Si vous considérez ces choses, vous en comprendrez la sagesse. Si vous ne trouvez personne dans la maison si vous n'avez pas la permission, n'entrez pas. Et si l'on [vous refuse et] vous dit : “Retournez”, alors retournez. Cela [parce que vous montrez ainsi votre bonne volonté] est plus agréable pour vous. Allah le tout-puissant sait tout ce que vous faites.** »

27. Dans le dixième chapitre de l'Évangile de Matthieu, il a été annoncé que les disciples envoyés pour inviter au christianisme connaîtraient beaucoup de souffrances et de difficultés en répandant le christianisme et que, s'ils étaient persécutés dans une ville,

ils devraient s'enfuir dans une autre ville et ne craindre que Dieu. Il est également dit que ce ne sont pas eux qui parlent, mais que c'est en réalité l'Esprit de Dieu qui parle à travers eux, et qu'en cas de mise à mort, seuls leurs corps mourront, mais que leurs âmes resteront intactes.

Dans le noble Coran, le verset 39 de la sourate al-Ahzāb dit par le sens interprétatif : « **Ce sont eux qui annoncent aux êtres humains les messages d'Allah** [c'est-à-dire Ses commandements et Ses interdictions]. **Ils ne craignent que Lui et ne craignent personne d'autre qu'Allah. Et Allah le tout-puissant suffit comme celui qui leur demande compte de leurs actions.** » Le verset 17 de la sourate al-Anfāl dit par le sens interprétatif : « [Ô Muhammad !] **Ce n'est pas toi qui as jeté lorsque tu as jeté** [lors de la bataille de Badr, une poignée de terre sur les yeux des infidèles], **mais c'est Allah le tout-puissant qui a en réalité jeté.** » Le verset 154 de la sourate al-Baqara mentionne que même si les corps des martyrs meurent, leurs âmes sont vivantes. Par son sens interprétatif, ce verset se lit comme suit : « **Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Ils sont plutôt vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte.** » [La raison n'est pas capable de comprendre leur vie.]

28. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus, paix sur lui, a dit à ses disciples : « Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. » [Mt 10 : 40]

Dans ce verset, Jésus, paix sur lui, dit qu'il a été envoyé par Dieu et que ceux qui lui obéissent obéissent donc aussi à Dieu. A ce sujet, le noble Coran dit que l'obéissance au Messager d'Allah, paix sur lui, signifie l'obéissance à Allah le tout-puissant. Ainsi, le verset 80 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Celui qui obéit au Messager a donc obéi à Allah le tout-puissant.** »

29. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Comme Jésus s'adressait encore à la foule, voici, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, cherchèrent à lui parler. Quelqu'un lui dit : Voici, ta mère et tes frères sont dehors, et ils cherchent à te parler. Mais Jésus répondit à celui qui le lui disait : Qui est ma mère, et qui sont mes frères Puis, étendant la main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères. Car, quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. » [Mt 12 : 46-50]

Dans ce contexte, le noble Coran ordonne d'honorer sa mère et son père. Ainsi, les versets 23 et 24 de la sourate al-Isrā disent

par le sens interprétatif : « **Fais preuve de bonté envers tes parents. Ne leur dis pas : “Pff (Uff) !”** [ne leur adresse pas de paroles dures, ne leur crie pas au visage] **et adresse-leur des paroles douces, bienveillantes et agréables. Abaisse pour eux, par miséricorde, l’aile de la soumission et de l’humilité** [c’est-à-dire fais preuve de bonté et de douceur à leur égard, ne sois pas orgueilleux] **et prie : “Mon Seigneur, de même qu’ils m’ont élevé quand j’étais petit, aie pitié d’eux.”** »<sup>30</sup>. Au début du chapitre 2 de l’Évangile de Jean, il est dit que la mère de Jésus était présente à un mariage dans la ville de Cana. Au cours du repas de noces, on peut lire : « Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit : Ils n’ont plus de vin Jésus lui répondit : Femme, qu’y a-t-il entre moi et toi ? » Par ces mots, il répond violemment à sa mère. Cette femme est la Marie qui, quelques siècles plus tard, fera l’objet de discussions dans les conciles spirituels pour savoir si elle est la mère de Jésus ou la mère de Dieu, avant qu’ils ne concluent qu’il s’agit de la mère de Dieu. [Qu’Allah nous protège d’une telle croyance !] Jusqu’à aujourd’hui, les catholiques croient à la divinité de Marie et vont même jusqu’à l’adorer.

La croyance des prêtres est basée sur des principes totalement opposés. En lisant et en comprenant les exemples cités ci-dessus, on sait que peu importe à quel point les musulmans remercient Allah le tout-puissant et se réjouissent des bénédictions de l’islam qui lui sont accordées, cela sera toujours insuffisant.

31. Dans l’Évangile de Matthieu, Jésus cite plusieurs paraboles et divise ceux qui ont entendu les commandements de Dieu en quatre types, les comparant tous à des semences plantées. Il dit ensuite : « Un semeur sortit pour semer. Comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin : les oiseaux vinrent, et la mangèrent. Une autre partie tomba dans les endroits pierreux, où elle n’avait pas beaucoup de terre : elle leva aussitôt, parce qu’elle ne trouva pas un sol profond ; mais, quand le soleil parut, elle fut brûlée et sécha, faute de racines. Une autre partie tomba parmi les épines : les épines montèrent, et l’étouffèrent. Une autre partie tomba dans la bonne terre : elle donna du fruit, un grain cent, un autre soixante, un autre trente. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » [Mt 13 : 3-9] La première comparaison, qui concerne la semence tombée sur le bord du chemin, se réfère à des personnes qui entendent la parole de Dieu, mais qui la nient et n’y croient pas. La deuxième comparaison, dans laquelle la semence tombe sur un sol pierreux et ne peut pas produire de racines, concerne les personnes qui entendent la parole de Dieu, y croient

d'abord, mais qui, après un certain temps, renoncent à la foi. La troisième comparaison, où la semence tombe parmi les épines, concerne les personnes qui entendent la parole de Dieu et y croient, mais qui ne s'occupent pas des services divins en raison de leurs occupations mondaines et de leur soif d'accumuler des biens. La quatrième comparaison, dans laquelle les graines poussent dans la bonne terre et portent beaucoup de fruits, concerne les personnes qui entendent la parole de Dieu, la comprennent et agissent en accord avec elle.

En islam, les premiers sont appelés « mécréants » (kāfir), les seconds « apostats » (murtadd) et « hypocrites » (munāfiq), les troisièmes « pécheurs » (fāsiq) et les quatrièmes « pieux, craignant Allah » (muttaqī) et « vertueux » (sālih).

[Celui qui s'efforce d'obtenir l'agrément et l'amour d'Allah le tout-puissant est appelé « **muttaqī** » (pieux, craignant Allah) et « **sālih** » (vertueux). Quelqu'un qui a obtenu l'agrément et l'amour d'Allah est appelé « **walī** » (pl. awliyā ; ami d'Allah). Celui qui a obtenu l'agrément d'Allah le tout-puissant et qui travaille pour que d'autres obtiennent également Son agrément est appelé « **murchid** » (maître spirituel / guide).]

Dans le noble Coran se trouvent de nombreux versets avec des promesses de récompense (wa'd) et des menaces de châtement (wa'id) pour chacun des quatre groupes énumérés. Les mentionner tous dépasserait le cadre de ce livre. C'est pourquoi nous nous contenterons ici de citer un seul verset pour chaque groupe. Au sujet des mécréants, les versets 6 et 7 de la sourate al-Baqara disent par le sens interprétatif : « **Ô mon bien-aimé ! Que tu avertisses les mécréants** [dans les cœurs desquels la lumière de la foi n'a pas pénétré et dont les cœurs sont entourés des ténèbres de la mécréance] **ou que tu ne les avertisses pas, ils ne croiront pas. Allah le tout-puissant a scellé leurs cœurs et leurs oreilles, et un voile est tombé sur leurs yeux. Et un énorme châtement leur est réservé.** » Au sujet des hypocrites, le verset 8 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Certains êtres humains disent : “Nous croyons en Allah et au jour dernier”, mais ils ne sont pas croyants.** » [Dans le noble Coran, il y a 32 longs versets qui parlent explicitement des hypocrites. En outre, il y a aussi de nombreux versets qui parlent de l'hypocrisie (nifāq).] Au sujet des pécheurs, le verset 53 de la sourate al-Zumar dit par le sens interprétatif : « **Ô mon Messager ! Dis [informe de Mon côté les croyants] : Ô Mes serviteurs, qui avez été excessifs envers vous-mêmes. Ne perdez pas espoir en la miséricorde d'Allah. Allah le tout-puissant**

**pardonne tous les péchés. Certes, Il est Pardonneur et Miséricordieux.** » [Ce verset coranique a été révélé après la conquête de la Mecque. Une partie considérable des polythéistes avaient très peur, car ils ne savaient pas comment on allait les traiter. Ils avaient en effet fait beaucoup de mal aux croyants et en avaient même tué un grand nombre. Lorsque ces polythéistes ont accepté la foi, on ne leur a pas infligé le moindre châtement. Ils ont même obtenu l'honneur de faire partie des compagnons du Prophète. Même Wahchī, qui a tué Hamza, c'est-à-dire l'oncle du Messager d'Allah qu'il aimait le plus, a été pardonné et est devenu un compagnon du Prophète, qu'Allah les agrée tous.] Au sujet des croyants pieux, le verset 4 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Ceux qui croient en ce qu'on a fait descendre vers toi** [le noble Coran] **et en ce qu'on a fait descendre avant toi** [les versions non altérées de la Torah, du Psautier et de l'Évangile, et les autres « suhuf » (livres de petit format)], **et qui croient avec certitude en l'Au-delà [le jour dernier]. Ils sont dans le droit chemin de leur Seigneur et ce sont eux qui seront sauvés du châtement.** »

32. Dans le chapitre 13 de l'Évangile de Matthieu, Jésus, paix sur lui, évoque à l'aide de quelques paraboles la condition des pécheurs qui sont tombés dans le péché à cause de l'instigation du diable et de sa semence de discorde. Il explique qu'au jour dernier, ils seront punis pour leurs mauvaises actions et brûleront dans le feu de l'Enfer.

Dans le noble Coran, il y a également de nombreux versets qui parlent de ces œuvres du diable, qu'il essaie de séduire les êtres humains et que l'être humain ne doit pas se laisser berner. Le verset 6 de la sourate al-Fâtir dit par le sens interprétatif : « **En effet, le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc, vous aussi, comme ennemi, car il appelle ses adeptes** [à suivre leur nafs, à être enclins aux choses de ce monde et] **à faire partie des habitants de l'Enfer.** » Le verset 208 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, ne suivez pas la voie** [et les insufflations] **du diable.** »

[Dans la sourate al-Baqara, les versets 168 et 169 disent par le sens interprétatif : « **Ne suivez pas la voie du diable. Il est pour vous un ennemi déclaré. Il ne vous commande que la turpitude** [c'est-à-dire le mal, l'impudeur, la turpitude et l'assouvissement des désirs du nafs]. » De plus, le verset 268 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Le diable vous effraie** [pendant que vous dépensez dans le sentier d'Allah] **par la pauvreté et vous ordonne de ne pas faire l'aumône.** » Dans le verset 60 de la sourate

al-Nisā, il est dit par le sens interprétatif : « **Mais le diable veut** [les amener à la transgression et les] **égarer loin de la guidance.** » Au verset 60 de la sourate Yasīn, il est dit par le sens interprétatif : « **Ne vous ai-Je pas conseillé, ô enfants d'Adam, de ne pas écouter le diable - puisqu'il est pour vous un ennemi manifeste.** » Le verset 91 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Le diable ne veut semer entre vous que l'inimitié et la haine par le vin et les jeux de hasard, et vous détourner de l'évocation d'Allah et de la prière. Allez-vous cesser cela** [après avoir pris conscience de leur turpitude] ? » Et le verset 36 de la sourate al-Zukhruf dit par le sens interprétatif : « **Quiconque suit son nafs et se détourne de la religion d'Allah le tout-puissant, Nous lui associons un diable (dans la vie d'ici-bas).** » Dans le noble Coran, il y a plus de 80 versets qui parlent du diable et de ses méfaits.]

À ce stade, nous voulons également mentionner quelques hadiths concernant le diable : Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit :

« **L'inspiration (ilhām) qui vient de l'ange est conforme à l'islam, et l'insufflation (waswasa) qui vient du diable incite à s'éloigner de l'islam** », « **Le diable insuffle dans les cœurs. Si le nom d'Allah est mentionné, il s'enfuit. Sinon, il poursuit ses insufflations** », « **La miséricorde d'Allah est sur la communauté. Le diable est avec celui qui ne rejoint pas la communauté des musulmans mais s'en éloigne** », et : « **Tout comme un loup s'attaque à une brebis qui s'éloigne du troupeau, ainsi le diable est un loup pour l'être humain. Prenez garde à la division. Formez une unité en tant que communauté et hâtez-vous vers les mosquées.** »

Allah le tout-puissant ordonna à Iblīs d'aller voir le Messager d'Allah et de répondre avec véacité à toute question qu'il lui poserait. C'est ainsi qu'Iblīs se présenta sous la forme d'un vieil homme en présence du Messager d'Allah, paix sur lui. Le Messager d'Allah, paix sur lui, l'interrogea :

« **Qui es-tu ?** », ce à quoi il répondit : « Je suis Iblīs. » Le Messager d'Allah demanda à nouveau : « **Pourquoi es-tu venu ?** » Iblīs répondit : « Allah m'a envoyé pour répondre en toute vérité à tes questions ». Le Messager d'Allah dit alors : « **Alors dis-moi qui tu n'aimes pas et qui sont tes ennemis.** » Iblīs répondit à cela : « La personne que je déteste le plus, c'est toi ; de même, les dirigeants justes, les riches qui sont humbles, les commerçants véridiques, les savants sincères qui agissent conformément à leur savoir, les combattants qui s'efforcent de répandre l'islam, ceux qui sont miséricordieux sur lui, les gens qui se repentent sincèrement et se détournent des péchés, ceux qui évitent les choses interdites, ceux qui

sont toujours en état de pureté rituelle, les musulmans qui font toujours des actes de bienfaisance, les musulmans qui ont un beau caractère et qui sont utiles aux gens, les gens qui ont mémorisé le Coran et qui le récitent en accord avec le tajwīd, ainsi que ceux qui prient pendant que tout le monde dort. » Sur ce, le Messager d'Allah, paix sur lui, demanda : « **Alors dis-moi qui sont ceux que tu aimes ici-bas et qui sont tes amis ?** » Iblīs dit : « Les dirigeants injustes, les riches arrogants, les commerçants trompeurs, les gens qui boivent de l'alcool, chantent dans des lieux immoraux, commettent la débauche, consomment illégalement les biens des orphelins, ne respectent pas la prière et la retardent, ceux qui désirent une longue vie [pour satisfaire leurs désirs mondains], ainsi que les gens qui se mettent rapidement en colère et ne peuvent pas surmonter leur colère, sont mes amis et mes bien-aimés. »

[Il existe de nombreux hadiths concernant le diable. Ceux qui le souhaitent peuvent consulter des livres de hadiths à ce sujet.]

33. Dans le chapitre 18 de l'Évangile de Matthieu, Jésus, paix sur lui, interdit à ses disciples d'être orgueilleux et leur ordonne l'humilité.

[Allah le tout-puissant a exposé dans le noble Coran, et le Messager d'Allah, paix sur lui, dans ses précieux hadiths, les méfaits de l'orgueil et la valeur de l'humilité.]

Dans les versets 37 et 38 de la sourate al-Isrā, il est dit par le sens interprétatif :

« **Ne marche pas sur terre avec orgueil et arrogance** [dans la complaisance]. **En vérité, tu ne peux ni percer la terre, ni atteindre la hauteur des montagnes. Tout cela est détesté par ton Seigneur.** » [Le verset 172 de la sourate an-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Si quelqu'un refuse d'adorer Allah et se montre orgueilleux, Allah le tout-puissant les rassemblera tous au jour dernier** [pour les châtier]. » Le verset 48 de la sourate al-A'rāf, dit par le sens interprétatif : « **Les gens de l'A'rāf reconnaîtront les chefs des mécréants à leur visage et diront : "L'abondance [de biens et de vos aides] et votre orgueil ne vous ont pas préservés du châtement d'Allah le tout-puissant."** »]

Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Quiconque abrite dans son cœur une once d'orgueil n'entrera pas au Paradis** », « **Allah le tout-puissant dit : "La grandeur et la puissance sont Miennes. Celui qui s'arroe Mon partenariat dans ces deux domaines, Je le jetterai en Enfer, sans compassion."** », et : « **Les êtres humains qui se sont montrés orgueilleux dans la vie terrestre se-**

ront, le jour de la résurrection, sortis de leurs tombes comme de petites fourmis dans un état de mépris. Ils seront comme des fourmis, mais sous forme humaine. Tout le monde les regardera de haut avec mépris. Ils seront jetés dans la fosse la plus profonde et la plus douloureuse de l'Enfer, le Būlis. »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Dans une des communautés précédentes, un orgueilleux avait l'habitude de courir en traînant derrière lui l'ourlet de ses vêtements. Cela attira sur lui la jalousie divine (ghayra) et la terre l'engloutit par la suite.** »

[L'humilité ou la modestie (tawādu') est le contraire de l'orgueil (kibr). L'humilité consiste à se considérer comme l'égal des autres, à ne pas se considérer comme supérieur ou inférieur aux autres. L'humilité est un très bon trait de caractère pour l'être humain.] Le Messager d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Quiconque cultive l'humilité pour Allah, Allah le tout-puissant l'élèvera. Quiconque s'enorgueillit, Allah le tout-puissant l'abaisse.** »

[D'autres hadiths disent également : « **Bonne nouvelle à celui qui est humble** », et : « **Celui qui cultive l'humilité, gagne sa vie de façon licite, a bon caractère, est doux envers tout le monde et ne fait de mal à personne, est en effet un bon humain.** »]

34. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère ; et : tu aimeras ton prochain comme toi-même. » [Mt 19 : 18-19]

Dans le noble Coran, le verset 30 de la sourate al-Hajj dit par le sens interprétatif : « **Méfiez-vous des idoles immondes, du faux témoignage et du mensonge.** » Le verset 72 de la sourate al-Furqān dit par le sens interprétatif : « **Ce sont ceux qui ne portent pas de faux témoignages, [qui ne fréquentent pas les lieux de fête et de divertissement des mécréants et des idolâtres] et qui, lorsqu'ils passent près de discours mensongers et faux [de leur part], s'en détournent, ne s'impliquent pas dans leurs affaires impures et poursuivent leur chemin avec dignité.** » Allah le tout-puissant permettra à de tels croyants d'atteindre les plus hauts niveaux du Paradis grâce à leur patience. Nous avons déjà mentionné plus haut quelques versets coraniques et hadiths concernant les droits des parents et des voisins.

35. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus, paix sur lui, a dit : « Mais quiconque veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur. » [Mt 20 : 26]

Dans le noble Coran, le verset 13 de la sourate al-Hujurāt dit par le sens interprétatif : « **Le plus noble et le plus élevé d'entre**

**vous auprès d'Allah le tout-puissant est celui qui a la plus grande crainte devant Lui. »**

Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **Le plus éminent d'une communauté est celui qui les sert.** » [Dans un autre hadith, il est dit : « **Celui qui soulage son frère en religion d'un souci obtient la récompense d'un hajj et d'une umra.** » Dans un autre hadith, il est dit : « **Celui qui n'aide pas les musulmans et ne s'efforce pas d'assurer leur bien-être n'est pas des leurs.** »]

36. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit qu'on demanda à Jésus, paix sur lui, s'il fallait payer des impôts à l'empereur, et il répondit : « **Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.** » [Mt 22 : 21]

Dans le noble Coran, le verset 59 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Obéissez à Allah le tout-puissant, à Son messager et à ceux qui détiennent l'autorité (ulul-amr) parmi vous** [c'est-à-dire les dirigeants, supérieurs, juges, savants et chefs véridiques et justes]. » Cependant, l'obéissance mentionnée ici envers les détenteurs de l'autorité n'est pas absolue, mais elle est soumise au principe restrictif mentionné dans le hadith suivant : « **Là où il y a désobéissance à Allah le tout-puissant, il n'y a pas d'obéissance aux créatures.** » Le verset 105 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, la protection et l'amélioration de vous-mêmes vous sont imposées** [c'est-à-dire votre devoir]. **Après vous avoir guidés** [autant que vous le pouvez en ordonnant le bien et en interdisant le mal], **l'égarement des égarés ne vous causera aucun mal.** » En effet, dans l'islam, ordonner le bien (amr bil-ma'rūf) et interdire le mal (nahy anil-munkar) sont une obligation (fard). Le verset 104 de la sourate Āl Imrān dit à ce sujet par le sens interprétatif : « **[Ô vous les croyants !] Il y aura parmi vous une communauté qui appellera les êtres humains au bien** [c'est-à-dire au respect du Coran et de la sunna], **qui ordonnera ce qui est juste** [le bien] **et qui interdira ce qui est blâmable** [le mal, c'est-à-dire le non-respect du Coran et de la sunna]. **Ceux sont eux qui réussiront.** »

[Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **Enseignez-vous mutuellement l'islam. Si vous omettez d'ordonner le bien** [c'est-à-dire s'il n'y a personne pour accomplir l'amr bil-ma'rūf], **Allah le tout-puissant placera le pire d'entre vous au-dessus de vous et n'acceptera pas vos invocations.** »

De plus, il a dit : « **La récompense de tous les actes d'adoration, comparée à la récompense pour le djihad dans le sentier d'Allah,**

est comme une goutte d'eau comparée à un océan. Et la récompense pour le djihad, comparée à la récompense pour ordonner le bien et interdire le mal, est également comme une goutte d'eau comparée à un océan. »]

Dans un hadith rapporté par Nu'mān ibn Bachīr, il est dit : **« Voici la parabole des gens qui vivent ou ne vivent pas selon les commandements d'Allah le tout-puissant et de ceux qui sont négligents dans l'observance des commandements d'Allah : Un groupe d'êtres humains monta sur un bateau et ils tirèrent au sort. Certains d'entre eux se retrouvèrent sous le pont du navire, dans la cale, tandis que d'autres étaient au-dessus du pont. Chaque fois que ceux qui étaient sur le pont inférieur [avaient soif et] voulaient profiter de l'eau, [ils montaient et] ce faisant, ils marchaient sur les êtres humains qui étaient sur le pont et leur causaient des tourments. Puis les gens du bas se mirent d'accord pour faire un trou dans la cale afin d'avoir accès à l'eau nécessaire et de ne pas déranger les gens du haut. [Lorsqu'un d'entre eux commença à frapper la cale avec une hache pour y percer un trou, ceux du pont supérieur descendirent en hâte et lui demandèrent ce qu'il faisait. Il répondit : « Vous souffrez à cause de nous, mais nous avons absolument besoin d'eau. »] Si ceux du pont supérieur laissent les gens du bas percer un trou dans le navire, ils sombreront tous ensemble. Mais s'ils les empêchent, en retenant leurs mains, ils seront tous sauvés. »** [On comprend de ce hadith que tout musulman vertueux et tout État a la responsabilité d'empêcher le mal commis par des êtres humains malveillants. S'ils ne l'empêchent pas, les bons périront avec les malfaiteurs. C'est pourquoi le fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal est un devoir pour tout musulman qui en a la capacité.]

Dans un autre hadith, il est dit : **« Si vous voyez que ma communauté a peur de dire à un injuste qu'il est injuste, le bien aura disparu d'eux. »**

Dans d'autres hadiths, il est dit : **« Si les êtres humains voient un mal et ne le changent pas [c'est-à-dire ne l'arrêtent pas et ne le transforment pas en bien], le châtement d'Allah le tout-puissant s'abattra sur eux tous »,** et : **« Certes, vous devez ordonner le bien et interdire le mal. Si vous renoncez à ordonner le bien et à interdire le mal, Allah le tout-puissant placera les pires d'entre vous au-dessus des bons. Puis, quand vos bons invoqueront Allah [pour que les malfaiteurs soient éliminés], leurs invocations ne seront pas acceptées »** [Le verset 6 de la sourate al-Tahrīm dit par le sens interprétatif : **« Protégez-vous et protégez ceux qui vivent dans votre**

**foyer du feu.** » Le verset 110 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **Vous** [les croyants] **êtes la meilleure communauté élue parmi les humains. Vous ordonnez le bien, vous interdisez le mal et vous croyez en l'unicité d'Allah le tout-puissant. Si les détenteurs du Livre** [juifs et chrétiens] **croyaient, ce serait certes mieux pour eux.** » Et le verset 114 dit par le sens interprétatif : « **Ils croient en l'unicité d'Allah le tout-puissant et au jour dernier, ils ordonnent le bien** [c'est-à-dire qu'ils incitent les gens à confirmer la prophétie du Messenger d'Allah] **et interdisent le mal** [c'est-à-dire la négation de la prophétie du Messenger d'Allah], **et ils rivalisent dans l'accomplissement de bonnes actions. Ceux-là font partie des vertueux.** » Le fait que l'omission de l'ordonnance du bien (amr bil-ma'rūf) est un grand péché est mentionné dans le livre **Se'âdet-i Ebediyye** à la page 35.

Le Messenger d'Allah, paix sur lui, a dit : « **Empêchez celui qui commet un péché avec votre main. Si vous n'en êtes pas capables, alors avec des paroles. Et si vous êtes incapables même de cela, alors rejetez-le dans votre cœur. Cela représente le niveau le plus bas de la foi.** » Il existe de nombreux versets coraniques et hadiths concernant l'ordonnance du bien et l'interdiction du mal. Ceux qui souhaitent en savoir davantage peuvent consulter les livres de tafsir, de hadith et d'autres œuvres des savants de l'islam.]

37. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Et l'un d'eux, docteur de la loi, lui fit cette question, pour l'éprouver : Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. » [Mt 22 : 35-37]

Dans le noble Coran, le verset 54 de la sourate al-Mā'ida dit par le sens interprétatif : « **Ils** [c'est-à-dire les croyants] **aiment Allah le tout-puissant et Allah les aime.** » Dans le verset 165 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif : « **L'amour des croyants pour Allah le tout-puissant est très fort et constant.** »

Dans un hadith qudsī, Allah le tout-puissant dit : « **Ô enfant d'Adam, je t'aime. Si tu veux M'aimer, éloigne de ton cœur l'amour des choses mondaines, car, en vérité, Je ne réunis jamais dans un même cœur l'amour pour Moi et l'amour pour les choses du monde. Ô enfant d'Adam ! Comment peux-tu exiger, en plus de Mon amour, l'amour des choses du monde ? Cherche donc Mon amour et Mon agrément dans l'omission des choses mondaines** [de la dunyā, c'est-à-dire des choses interdites par Allah le tout-puissant]. **Ô enfant d'Adam ! Accomplis toutes tes actions conformément à Mes commandements, afin que Je remplisse ton**

## **cœur d'amour pour Moi. »**

38. Dans l'Évangile de Matthieu, Jésus, paix sur lui, dit en exposant les événements de la fin du monde : « Aussitôt après ces jours de détresse, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire. Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre. [...] Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul. » [Mt 24 : 29-36]

Si l'on rassemblait les explications des versets coraniques qui parlent des événements de la fin du monde, on obtiendrait un livre plus volumineux que les quatre Évangiles réunis. Prenons quelques exemples à cet égard :

Dans les deux premiers versets de la sourate al-Takwīr, il est dit par le sens interprétatif : « **Lorsque la lumière du soleil disparaît et que le soleil s'obscurcit, et lorsque les étoiles s'obscurcissent et tombent comme la pluie.** » Dans les versets 1 à 5 de la sourate al-Inchīqāq, il est dit par le sens interprétatif : « **Quand le ciel entend l'ordre d'Allah, s'y soumet et se fend ensuite, et quand la terre entend bien l'ordre d'Allah qui est son Seigneur, et qu'ensuite elle jette ses entrailles [c'est-à-dire les morts et les trésors] et se vide ; et quand la terre devient plate [alors l'être humain verra ses récompenses et ses péchés].** » Dans les versets 8 et 9 de la sourate al-Nāzi'āt, il est dit par le sens interprétatif : « **Ce jour-là, les cœurs souffriront d'angoisse. Et les yeux [de leurs propriétaires] seront humiliés par la peur.** » Dans le verset 51 de la sourate Yasīn, il est dit par le sens interprétatif : « **Quand on soufflera [pour la deuxième fois] dans le cor, les êtres humains sortiront de leurs tombes et accourront vers leur Seigneur.** » Les versets 6 à 8 de la sourate al-Zilzāl disent par le sens interprétatif : « **Ce jour-là, les êtres humains iront par groupes au lieu des comptes pour voir la récompense de leurs actions. Celui qui aura fait une once de bien la verra [sa récompense]. Et celui qui a fait une once de mal en recevra le châtement.** » [Toute personne, qu'elle soit croyante (mu'min) ou mécréante (kāfir), verra ses actions commises dans cette vie terrestre exposées au jour du jugement. Quant aux croyants qui ont suivi l'ahl al-sunna, les péchés dont ils se sont repentis dans la vie terrestre leur seront pardonnés et ils seront ré-

compensés pour leurs bonnes actions. Les bonnes actions des mécréants et des égarés (ahl al-bid'a), c'est-à-dire les croyants dont la foi est corrompue, seront rejetées et ils subiront un châtement pour leurs péchés. Le châtement le plus grave et le plus éternel sera infligé à cause de l'incrédulité. Les mécréants séjourneront donc éternellement en Enfer.] Le verset 63 de la sourate al-Ahzāb dit par le sens interprétatif : « **Ô mon Messager ! Les mécréants t'interrogent sur le moment où l'Heure (le jour du jugement dernier) arrivera. Dis : Seul Allah le tout-puissant en détient la connaissance.** [Il n'a fait part de ce savoir à personne.] **Peut-être que l'Heure est proche.** »

Il y a de nombreux versets dans le noble Coran qui décrivent la récompense que recevront les gens qui ont un bon caractère, qui ont purifié leur cœur des mauvais traits de caractère et qui accomplissent de bonnes actions, ainsi que le châtement de ceux qui commettent des péchés. En outre, le noble Coran mentionne les droits, les règles régissant les relations interpersonnelles, les caractéristiques du Paradis et de l'Enfer, les événements du jour dernier, ainsi que la nature, les attributs et les noms d'Allah le tout-puissant. Si chacun de ces domaines était expliqué séparément, il en résulterait à chaque fois des livres plusieurs fois plus volumineux que les Évangiles. Si l'on voulait comparer le noble Coran aux Évangiles d'aujourd'hui, ce serait comme comparer un océan à une petite mare d'eau altérée. Ce serait comme comparer l'état d'une personne qui a, dans son petit jardin, 40 à 50 arbres dont les branches sont cassées et les feuilles tombées, à l'état d'une personne qui a, dans son jardin, plusieurs milliers d'arbres porteurs de fruits. De même que les 40 à 50 arbres du petit jardin sont inclus dans le grand jardin avec des branches stables et des fruits, il existe à côté de ceux-ci des milliers d'autres arbres verts aux branches épaisses. Il peut alors arriver que le propriétaire du petit jardin, en raison de sa fierté pour les quelques fruits qu'il a dans son jardin, ou en raison de sa méconnaissance des arbres du grand jardin, ou encore après avoir vu une partie du grand jardin, affirme par jalousie au propriétaire du grand jardin : « Les beaux fruits de mon jardin n'existent pas dans ton jardin. Mon jardin est beaucoup plus vivant et productif que le tien. Tu dois en être convaincu, toi et tous les autres. » Que peut-on objecter à une affirmation aussi stupide ? La réaction humaine naturelle est d'éprouver de la compassion pour cette personne en raison de son ignorance et de lui montrer la réalité des deux jardins. Si, après cela, elle persiste encore dans son affirmation, on ne devrait qu'en sourire et passer à autre

chose. [Il en va de même pour les chrétiens. Certains d'entre eux n'acceptent pas l'islam parce qu'ils ont été trompés par leurs prêtres et n'ont aucune connaissance de l'islam. Mais ceux qui ont des informations correctes sur ce dernier l'acceptent volontiers. D'autres encore rejettent l'islam par pur entêtement et fanatisme et nourrissent de l'hostilité envers l'islam par crainte que sa propagation ne réduise le christianisme à néant. Ces gens se sont écartés du droit chemin et en détournent d'autres.]

***Ô être qui porte le nom d'“humain”,  
viens à toi, réveille-toi enfin !***

***Si tu ne trouves pas le chemin du bonheur, ô insensé,  
pourquoi le Seigneur t'a-t-Il alors donné la raison ?***

***Pourquoi es-tu venu dans ce monde ?***

***Est-ce seulement pour manger et boire ? Réponds donc !***

***Comme tu le sais, l'être humain a une âme,  
la psychologie nous le montre sans cesse.***

***Tous ceux qui viennent au monde mourront un jour.***

***Que deviendront alors ces âmes ?***

***Être humain, c'est regarder vers l'avenir,  
ne crois pas que le christianisme puisse t'y aider.***

***Ils calomnient sans cesse l'islam,***

***est-ce que Jésus a parlé ainsi dans la Bible ?***

***Tu dis que tu ne connais pas l'islam,  
alors comment peux-tu prétendre être éclairé ?***

***La jeunesse passe, telle un doux rêve,***

***comme si toute la vie n'avait duré qu'une heure.***

***Aujourd'hui, tu méprises l'islam,  
mais peut-on juger sans connaître ?***

***L'enseignement religieux serait inutile à l'école,***

***est-ce ainsi qu'on enseigne dans l'église ?***

***Interroge-toi donc, qu'est-ce que l'islam ?  
Regarde ce que les savants en disent.***

***Si tu lis, tu comprendras aussi***

***ce que dit Muhammad, paix sur lui.***

***Il dit : Le Créateur est unique !***

***Jésus et sa mère sont aussi des créatures.***

***Le noble Coran est la parole du Tout-Miséricordieux,  
ses versets sont une grâce pour tous les mondes.  
Il est une source de savoir, d'art et de tout bien,  
soumets-toi à lui si tu veux réussir.***

***Chaque jour, tu lis des journaux et des livres,  
alors regarde bien qui les a écrits !  
Beaucoup d'athées les ont rédigés en secret,  
formulant de nombreuses accusations contre l'islam.***

***Celui qui ne peut rien objecter de raisonnable au Coran,  
invente des mensonges de manière sournoise.  
Celui qui lit un vrai livre sur l'islam,  
reconnaît la vérité et accepte l'islam.***

— 9 —

## **LA TRINITÉ ET SON ASPECT ERRONÉ**

Les protestants ont choisi cinq thèmes pour la comparaison entre le noble Coran et les Évangiles actuels. Dans le premier thème, ils affirment que le noble Coran ne contient aucun enseignement sur les trois hypostases (Père, Fils, Saint-Esprit) sur lesquelles se fonde la foi en la Trinité, et que cela constitue une lacune pour le noble Coran. Ils affirment que des allusions et des références à la Trinité se trouvent dans tous les écrits révélés antérieurs. Cependant, dans certains livres qu'ils ont publiés, ils admettent que ce sujet important est ambigu et peu clair dans la Torah. Pour preuve, ils ne peuvent citer que l'Évangile de Jean, les Actes des Apôtres et certaines épîtres des apôtres. Comme les livres et les épîtres qu'ils citent comme preuves ne sont pas fiables en termes d'authenticité, ils n'ont aucune valeur probante.

Pour expliquer la doctrine de la Trinité, il faut d'abord présenter certains aspects de la Cène (Eucharistie). Comme nous l'avons déjà mentionné, la Cène fait partie des fondements de la foi des chrétiens. En effet, les chrétiens croient que Jésus, paix sur lui, est l'un des trois véritables dieux et que s'ils mangent de sa chair et boivent de son sang, ils s'uniront à lui. Ainsi, le fils de Dieu [qu'Allah préserve d'une telle croyance] est en quelque sorte sacrifié afin que les péchés des chrétiens soient pardonnés. Ainsi, lorsque le prêtre prononce certaines prières sur un morceau de pain levé ou

azyme et sur une certaine quantité de vin, le pain devient la chair de Jésus et le vin son sang.

[Ils disent que cela serait écrit dans Mt 26 : 26 et suivants, Mc 14 : 22 et suivants et Lc 22 : 19. Mais en réalité, dans ces passages, les Évangiles relatent un événement qui s'est produit du vivant de Jésus, paix sur lui. Aucun des Évangiles ne dit quelque chose comme : « Et de même, après moi, vous m'offrirez en tout temps, afin que vos péchés soient pardonnés. »] Dans l'Évangile de Luc, il est certes écrit : « Faites ceci en mémoire de moi » [Lc 22 : 19], mais il n'y est pas question de la rémission des péchés, et encore moins d'en faire un fondement de la foi. Les chrétiens partagent le pain et le vin à l'église et en mangent et en boivent. Ce faisant, ils estiment qu'ils sacrifient Jésus et qu'ils mangent et boivent de son corps. Sur ce sujet, c'est-à-dire sur le sacrifice de Jésus par la consommation de pain et de vin, les différentes Églises [et confessions] du christianisme ont des interprétations et des avis différents. Certaines d'entre elles pensent que « *seuls le pain et le vin peuvent se transformer en corps et en sang de Jésus et devenir complètement Jésus lui-même.* »

Les quelques milliers de prêtres dans le monde qui lisent simultanément les prières sur le pain qu'ils tiennent dans leurs mains et le sanctifient ainsi, produisent chacun un Jésus. Ces « messies » sont soit différents les uns des autres, soit ils sont un seul et même Jésus. Selon la foi des chrétiens, il est faux de dire qu'ils sont différents les uns des autres. [Car plusieurs « messies » signifieraient aussi plusieurs dieux.] Mais si l'on dit qu'il s'agit d'un seul et même Jésus, cela n'est pas compatible avec la réalité de cette chose, car la matière et la composition de chacun d'eux diffèrent de celles de l'autre. Il est également évident qu'un corps ne peut pas se trouver à différents endroits au même moment. Ainsi, les pains sacrés ne peuvent pas être un seul et même Jésus. Cela va également à l'encontre de la foi chrétienne, car les chrétiens croient que les pains sont un seul et même Jésus.

Si le prêtre divise le pain en trois parties et donne chacune d'elles à une personne, soit le Christ obtenu est divisé en parties, soit chaque partie constitue un Christ en soi. Selon la première possibilité, un Dieu a été divisé en morceaux. Cependant, la croyance en la fragmentation d'un dieu n'est acceptée dans aucune religion.

Selon la deuxième possibilité, le pain s'est transformé en Christ. D'où vient donc cette multitude de messies lorsque le pain est partagé ? Selon la foi des chrétiens, Jésus est venu au monde en

tant que victime pour sauver les êtres humains [des péchés] et s'est offert lui-même en sacrifice. Si le sacrifice lors de la Cène, que les prêtres pratiquent maintenant dans les églises, est le même sacrifice que celui que les Juifs auraient fait à l'époque avec Jésus sur la croix, le fait que Jésus ait donné de son vivant aux apôtres le pain et le vin à consommer, c'est-à-dire la première Cène, aurait suffi à racheter les péchés de l'humanité, et il n'aurait pas été nécessaire que [selon la croyance des chrétiens] Jésus soit crucifié par les Juifs et devienne ainsi un sacrifice, et que dans le monde entier les prêtres fassent du sacrifice un rituel. A la fin du neuvième chapitre de l'Épître aux Hébreux, il est écrit que Jésus a été sacrifié une fois pour la rédemption des êtres humains de leurs péchés.

[Ulfat Aziz-U-Samad, une enseignante à l'Université de Peshawar, dans son livre **A Comparative Study of Christianity and Islam** (Une étude comparative du christianisme et de l'islam), imprimé en 1399 [1976 apr. J.-C] dans sa troisième édition au Pakistan, écrit ce qui suit dans le chapitre consacré aux sources de la doctrine chrétienne :

« Le christianisme primitif, celui que Jésus, paix sur lui, a enseigné aux êtres humains, est très différent du christianisme des différentes églises qui ont été fondées après l'élévation de Jésus au ciel.

Jésus, paix sur lui, était un être humain et un prophète qui annonçait les commandements de Dieu aux êtres humains et leur prêchait.

Il exigeait de son peuple qu'il se repente de ses péchés et qu'il se détourne de ses mauvaises traditions et habitudes passées. Jésus, paix sur lui, n'a pas été le fondateur d'une nouvelle religion, mais a renouvelé la loi de Moïse.

Le christianisme primitif consistait à prêcher et à conseiller, mais les rituels comme le baptême et la Cène n'existaient pas à l'époque.

Jésus n'est pas venu pour être sacrifié en expiation des péchés ou par crucifixion.

Immédiatement après l'ascension de Jésus au ciel, les disciples qui croyaient en Jésus et qui étaient ses amis proches se sont appelés apôtres.

Les disciples étaient certainement des personnes qui se trouvaient sur le chemin de Jésus et qui croyaient en un Dieu unique et en le fait que Jésus était le Messager de Dieu.

Les disciples suivaient toujours la religion de Moïse, comme Jé-

sus le leur avait ordonné.

De grandes communautés juives vivaient en Palestine et dans les environs. Cependant, il y avait très peu de Juifs à Jérusalem par rapport au nombre de Juifs dans le monde.

Alexandrie était alors une importante capitale culturelle où l'on enseignait de nombreux points de vue religieux et philosophiques.

La division des Juifs et leur dégénérescence se sont produites sous l'influence de la philosophie grecque et des groupes de population païens. Chacun de ces groupes païens adorait des idoles qu'il considérait comme des dieux rédempteurs.

Lorsque Jésus a commencé sa mission de prophète, certains Juifs l'ont considéré comme le Messie attendu. [Après sa prédication, qui n'a duré que trois ans, le nombre d'adeptes parmi les Juifs a augmenté.] Cependant, les Juifs l'ont eux-mêmes réinterprété, ainsi que ses paroles, en fonction de la philosophie grecque et de la pensée des groupes païens. Ce faisant, ils ont commencé à altérer la véritable religion de Jésus. Le premier signe de cette falsification a été qu'ils ont fortement glorifié sa personne au lieu de propager sa religion.

L'érudit chrétien Dr Morton Scott Enslin écrit dans son livre **Christian Beginnings**, à la page 172 de la deuxième partie, ce qui suit :

“L'étude de la personne de Jésus, la recherche de ses origines et la tentative d'expliquer toutes choses par sa personne ont fait oublier qu'une grande partie de sa personne a été inventée, qu'on lui a attribué des déclarations qu'il n'a jamais faites lui-même, et qu'on a ainsi oublié son message aux êtres humains, les commandements de Dieu et l'appel à se détourner du péché. De cette manière, il est devenu quelqu'un dont la personne doit être expliquée et comprise, plutôt que d'étudier et de mettre en pratique les commandements qu'il a transmis aux êtres humains.”

Ce besoin a conduit à la description de Jésus par le terme “logos” (la parole sacrée) et à sa déification. En effet, le philosophe juif Philon d'Alexandrie a exprimé quelques-unes de ses opinions philosophiques à ce sujet. [Dans ce livre, nous parlerons de Philon dans le chapitre « **La réfutation de la Trinité à partir des déclarations de Jésus, paix sur lui** ».]

Les écrits des Pères de l'Église actuels concernant Jésus, paix sur lui, sont remplis de contradictions et d'absurdités. On constate que dans ces écrits, les Pères de l'Église tentent de concilier le mo-

nothéisme que Jésus, paix sur lui, défendait avec force avec la divinité qui lui est attribuée.

Parmi les juifs de la diaspora et leurs voisins non juifs, une nouvelle religion a ainsi vu le jour, qui n'avait rien de commun avec les fondements de la foi enseignés par Jésus, paix sur lui.

A ce sujet, Dr Morton Scott Enslin écrit dans le même livre à la page 187 de la deuxième partie : “Le christianisme primitif s’est répandu de la Palestine, le pays où vivaient les Juifs, vers les pays païens. Cette diffusion a entraîné de nombreux changements. Les chrétiens ont ensuite pris leurs distances avec la loi de Moïse. Ils ont modifié la religion que Jésus, paix sur lui, avait proclamée de manière à ce que les païens puissent l’adopter plus facilement. Il en est résulté une fausse religion qui ne peut être reconnue ni par la raison ni par la logique.”

Il y avait différentes communautés païennes dans l’Empire romain. Leurs croyances étaient très différentes les unes des autres. Cependant, elles croyaient toutes aux quatre choses suivantes :

1. Elles croyaient toutes en un Dieu rédempteur, dont la mort signifierait le pardon des péchés des êtres humains et la libération de ceux qui croient en lui.

2. Ils avaient tous un rituel par lequel ils devenaient membres de cette religion. Ils croyaient que ce rituel d’admission purifiait la personne admise de ses défauts.

3. Ils croyaient tous que l’on pouvait se lier spirituellement à Dieu et ne faire qu’un avec Lui. Cette union était symboliquement mise en valeur par la consommation de la chair du dieu et la consommation de son sang.

4. Ils croyaient tous à l’existence d’un Paradis, le désiraient et étaient convaincus qu’ils y atteindraient la félicité.

[Sous le mot-clé « Sacrifice », on peut lire dans l’**Encyclopedia Americana** :

« Dans la Grèce antique, les rites sacrificiels “Thusiai” et “Sphagia” étaient accomplis pour le dieu céleste Olympus. Thusiai était toujours pratiqué pendant la journée et de préférence le matin. Certaines parties de l’animal sacrifié étaient brûlées sous forme de steaks sur une pierre appelée “Bomos”. Les autres parties de l’animal étaient consommées par les êtres humains réunis autour d’une pierre placée plus haut. Le rituel se terminait par de la musique et des danses. »

En revanche, le rituel du sacrifice, appelé Sphagia, était accompli la nuit, et la pierre utilisée pour allumer la viande était appelée

« Eschara ».

Ces désignations grecques des rites sacrificiels n'étaient exprimées en latin que par « Sacrifice ». On utilisait le terme « Altars » (autel) pour désigner la pierre Bomos, sur laquelle on allumait l'animal sacrifié, et la pierre Eschara, autour de laquelle les êtres humains se rassemblaient pour manger l'animal sacrifié.]

La pierre autour de laquelle les êtres humains se rassemblent dans le christianisme et sur laquelle le pain et le vin sont déposés lors du rituel du sacrifice de la “Cène ou de l'Eucharistie” est également appelée “autel”. De la musique est également jouée lors de ce rituel. Lorsque le pain chaud est entamé, le sacrifice est considéré comme accompli, et lorsque le pain a été trempé dans le vin et consommé, l'union spirituelle avec Dieu est considérée comme accomplie. La similitude entre les rituels grecs Thusiai ou Sphagia et la Cène est évidente. [Nous approfondirons ce sujet plus loin.]

La conception de Jésus comme le Dieu rédempteur et l'acceptation de sa crucifixion et de son sacrifice sont des résultats clairs de l'influence des peuples païens que nous avons cités plus haut.

Il existe deux rituels importants dans le christianisme : le « “baptême” et la “Cène”. Le baptême est le rituel d'entrée dans le christianisme. On part du principe que l'être humain est ainsi purifié de son péché inné. Le second rituel, appelé Cène, Eucharistie, sacrifice de la messe ou sainte communion, signifie littéralement “partage sacré”.

Dr Morton Scott Enslin reconnaît que ce rituel a fait du christianisme l'un des groupes païens qui existaient à l'époque dans l'Empire romain et déclare à la page 190 : “Vers le deuxième siècle après Jésus-Christ, le christianisme est devenu une religion falsifiée.”

Dans son livre **The Origins of Religions** (Les origines des religions), Lord Raglan décrit les rites des groupes religieux de l'Empire romain et estime que ces rites constituent la base des rites du christianisme actuel. Il affirme :

“Dans les temps préhistoriques, certains peuples qui n'avaient aucune connaissance de la religion avaient l'habitude de choisir un jeune homme comme victime sacrée, de le traiter de manière privilégiée pendant un an et de satisfaire tous ses désirs, puis de le sacrifier à la fin de l'année selon certains rites, en mangeant sa chair et en buvant son sang. On pensait que si l'on répandait sa chair et son sang dans les champs, ceux-ci seraient particulièrement bénis. La personne qui devait être sacrifiée pouvait aussi se mettre d'ac-

cord avec le chef religieux de son peuple pour qu'un autre soit sacrifié à sa place. Si quelqu'un d'autre était sacrifié à sa place, la victime réelle recevait à nouveau le privilège d'un an et tous ses souhaits étaient exaucés. A la fin de l'année, il arrivait qu'une autre personne soit à nouveau sacrifiée à sa place. C'est ainsi qu'apparaissaient constamment des personnages privilégiés, considérés comme saints et dont les vœux étaient immédiatement exaucés. Ces premières personnalités considérées comme sacrées étaient perçues par leurs peuples comme des "rois" ou des "dieux vivants". On considérait que leur humanité, c'est-à-dire leur corps, était une personne donnée, tandis que leur divinité était une autre personne. Ces peuples étaient convaincus que Dieu s'était incarné dans ces personnes. Au bout d'un certain temps, les peuples en sont venus à adorer ces personnes comme des dieux ou des enfants de dieux.

[Les histoires légendaires des dieux, demi-dieux et héros des païens ou de différents groupes à des époques antérieures sont appelées mythologie.] D'abord, il y avait le rituel et ensuite, des histoires mythologiques ont été inventées pour l'expliquer. On croyait que la mort ou la résurrection des dieux imaginaires permettrait d'obtenir le salut.

Le rituel le plus important des peuples qui croyaient en un dieu rédempteur était l'union et l'unification avec Dieu en mangeant symboliquement de la viande et en buvant du vin. Après un certain temps, la croyance en un dieu rédempteur a été combinée avec la croyance en un dieu solaire. Les peuples croyaient que chaque dieu rédempteur naissait au début de l'hiver. Selon le calendrier julien, le début de l'hiver est le 25 décembre. Les chrétiens ont également fait de Jésus un dieu rédempteur, ont supposé qu'il était né à cette date, ont appelé ce jour "Noël" et ont commencé à le célébrer chaque année.

Edward Carpenter souligne la similitude entre les récits des différents dieux rédempteurs tels que Dionysos chez les Grecs, Hercule chez les Romains, Mithra chez les Perses, Amon-Rê, Osiris et Isis chez les Égyptiens, Baal chez les Sumériens du Nord et Tammuz chez les Assyriens et les Babyloniens, et les récits que les chrétiens considèrent comme l'histoire de la vie de Jésus.

Les similitudes suivantes sont visées :

1. Ils sont tous nés à Noël, c'est-à-dire le 25 décembre ou un jour proche de cette date.
2. Ils sont tous nés de mères vierges.

3. Ils sont tous nés dans des grottes ou des chambres souterraines.

4. Ils ont tous enduré de grandes souffrances pour les êtres humains.

5. Ils ont tous reçu des noms tels qu'Illuminateur, Améliorateur, Rédempteur et Intercesseur.

6. Ils ont tous été vaincus par des forces obscures.

7. Ils sont tous allés en Enfer ou dans le monde souterrain.

8. Ils ont tous été ressuscités et ont ouvert la voie à l'entrée des êtres humains au Paradis.

9. Ils ont tous choisi des représentants sacrés pour entrer en contact avec les êtres humains et ont fondé des religions dont on peut devenir membre par le baptême.

10. Ils sont tous commémorés à travers des repas eucharistiques." C'est ici que se termine la citation de Lord Raglan.

Wallace Ferguson, professeur d'histoire à l'université de New York, dit : "Les jours fériés des chrétiens coïncident avec les jours fériés des peuples païens. Par exemple, Noël coïncide avec l'anniversaire de Mithra, le dieu solaire iranien et romain. De plus, cette date a toujours été un jour férié important dans le monde païen."

Dans son livre **The Hero**, qui traite des figures héroïques mythologiques, Lord Raglan énumère les événements des mythologies en 22 points et indique pour quelles figures héroïques mythologiques et combien d'entre elles apparaissent dans leur biographie. Il indique également que 15 de ces points se retrouvent également dans le christianisme actuel, qui traite de la personne de Jésus.

Cela nous montre que la source du christianisme est le paganisme. [Nous en donnerons quelques exemples plus loin dans le chapitre « **La réfutation de la Trinité à partir des déclarations de Jésus, paix sur lui** ».]

Le célèbre philosophe et historien Winwood Reade écrit : "Lorsque le monde chrétien a pris le dessus sur le monde païen, le paganisme a corrompu le christianisme. Les mythes d'Osiris et d'Apollon ont été attribués à Jésus. La croyance en un seul dieu, défendue par les juifs et proclamée par Jésus, a été remplacée par la trinité, c'est-à-dire la croyance en trois dieux, inventée par les Égyptiens et introduite dans la philosophie par Platon [et également présente dans le brahmanisme]. On a vu une personne dire d'elle-même : "Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a de bon que

Dieu seul” [Lc 18 : 19], a été élevée au rang de divinité ou a dit qu’elle était l’une des trois.” » C’est ici que se termine la traduction du livre de l’enseignante de l’Université de Peshawar au Pakistan.]

[Tout cela montre que le christianisme n’est pas le christianisme primitif proclamé par Jésus, paix sur lui, et qu’il est la continuation de la loi de Moïse, paix sur lui. C’est une religion à laquelle on a ajouté des éléments païens, qui va à l’encontre de toute raison et de toute logique, et qui se cache derrière le nom de Jésus, paix sur lui. De nombreux érudits, professeurs et scientifiques chrétiens ont écrit sur le fait que des rituels comme le baptême et la Cène n’existaient pas dans le christianisme originel, mais n’ont été introduits qu’après coup par le paganisme, ainsi que sur la déification ultérieure de Jésus, paix sur lui, qui est un être humain et un prophète. Au lieu de répondre à ces objections et aux questions que leur adressent les savants islamiques, les prêtres préfèrent la voie de la collecte et de la destruction de ces ouvrages. De nos jours, ils écrivent et distribuent encore plus de nouveaux livres et de traités irrationnels et remplis de mensonges qu’auparavant. Cela nous montre à nouveau que le christianisme s’est complètement vidé de sa substance aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles et qu’il est devenu une religion totalement dépravée.]

Deux prêtres jésuites sont arrivés pour la première fois dans la ville de Canton, en Chine, afin de convertir les Chinois au christianisme. [Les jésuites sont les membres d’une congrégation religieuse missionnaire fondée en 941 [1534 apr. J.-C] par quelques prêtres.] Ils demandèrent au gouverneur cantonais la permission de prêcher la religion chrétienne. Au début, le gouverneur ne leur accorda aucune attention. Mais comme ils revenaient chaque jour le harceler, il a fini par dire : « Je dois demander la permission de l’empereur de Chine à ce sujet. Je vais l’en informer. » Et c’est ainsi qu’il informa l’empereur de Chine. Comme la réponse disait : « Envoyez-moi ces gens pour que je comprenne ce qu’ils veulent », il envoya les jésuites à Pékin, le centre de l’empire. Des prêtres bouddhistes, qui avaient eu vent de cette affaire, furent pris d’une grande inquiétude [et supplièrent l’empereur en disant :

« Ces gens veulent prêcher une nouvelle religion appelée christianisme parmi notre population. Ils ne reconnaissent pas le Saint Bouddha. Ils vont ainsi entraîner notre peuple sur une mauvaise voie. Chassez-les d’ici, s’il vous plaît ! »] L’empereur répondit :

« Écoutons d’abord ce qu’ils ont à dire, nous pourrons toujours décider ensuite. » Il fit réunir un conseil de quelques hommes d’État et d’ecclésiastiques, invita les jésuites devant ce conseil et

dit : « Parlez-nous des fondements de la religion que vous voulez répandre. » En réponse, les jésuites dirent ceci : « Le Dieu qui a créé le ciel et la terre est un. Mais il est aussi trinitaire. Le Fils unique de Dieu et le Saint-Esprit sont également un seul Dieu. Ce Dieu a créé Adam et Ève et les a fait vivre au Paradis. Il leur accorda toutes sortes de bénédictions, mais leur ordonna de ne pas manger d'un certain arbre. Mais le diable trouva le moyen de tromper Ève, et Ève trompa à son tour Adam, si bien qu'ils désobéirent à l'ordre et mangèrent tout de même du fruit de cet arbre. Dieu les retira alors du Paradis et les envoya sur terre. Là, ils se sont multipliés et ont eu des enfants et des petits-enfants. Mais ceux-ci sont tous souillés par le péché de leur grand-père et sont également pécheurs. Cette situation a duré 6.000 ans. Finalement, Dieu a eu pitié des êtres humains et, pour leur pardonner leurs péchés, il n'a vu d'autre solution que de leur envoyer son propre fils et de le sacrifier en expiation de leurs péchés. Le prophète en qui nous croyons est donc Jésus, le fils de Dieu. Dans l'ouest de l'Arabie, il y a une région appelée Palestine, dans laquelle se trouve la ville de Jérusalem (Qods). À Jérusalem se trouve un endroit appelé Galilée, dans lequel se trouve le village de Nazareth. C'est dans ce village qu'habitait, il y a mille ans, une jeune fille nommée Marie. Cette jeune fille était certes fiancée au charpentier Joseph, le fils de son oncle paternel, mais elle était encore vierge. Un jour, alors qu'elle se trouvait dans un endroit isolé, le Saint-Esprit vint et plaça le Fils de Dieu en elle. Cela signifie qu'elle est tombée enceinte alors qu'elle était vierge. Plus tard, [alors qu'elle était en route pour Jérusalem avec son fiancé,] l'enfant naquit à Bethléem dans une étable. On déposa le fils de Dieu dans une mangeoire de l'étable. Des moines d'Orient, informés de sa naissance par une nouvelle étoile qui brillait dans le ciel, partirent à sa recherche avec des cadeaux et le trouvèrent finalement dans cette étable. Ils se prosternèrent devant lui. Celui qu'on appelle Jésus, le Fils de Dieu, a prêché la création de Dieu jusqu'à l'âge de 33 ans. Bien qu'il ait dit : "Je suis le Fils de Dieu. Croyez en moi, car je suis venu vous sauver", et a accompli de nombreux miracles, comme ressusciter les morts, rendre la vue aux aveugles, faire marcher les paralysés, guérir les lépreux, arrêter les tempêtes en mer, nourrir 10.000 personnes avec deux poissons, changer l'eau en vin, faire sécher d'un signe un figuier qui ne voulait pas donner de fruits en hiver, peu de gens ont cru en lui. Finalement, les Juifs traîtres l'ont dénoncé aux Romains et ont fait en sorte qu'il soit crucifié. Mais trois jours après sa mort sur la croix, il est ressuscité et s'est montré

à ses disciples. Il est ensuite monté au ciel et s'est assis à la droite de son Père. Son Père lui a laissé toutes les affaires de ce monde et s'est retiré lui-même. Tel est le fondement de la religion que nous voulons prêcher. Celui qui y croit entrera au Paradis dans l'au-delà, et celui qui n'y croit pas ira en Enfer. »

L'empereur chinois, entendant ces paroles, dit : « J'ai quelques questions à vous poser et je voudrais entendre ce que vous y répondez. » Puis il dit : « Ma première question est la suivante : vous dites que Dieu est un, mais qu'il est en même temps trois. C'est une affirmation aussi absurde que de dire que deux et deux font cinq. Expliquez-moi maintenant comment comprendre cela ! » Les prêtres ne purent répondre à cette question. Ils se contentèrent de dire : « C'est un mystère de Dieu. La raison humaine ne peut pas le comprendre ». L'empereur poursuivit : « Ma deuxième question est la suivante : comment le Dieu tout-puissant, qui a créé la terre, le ciel et l'univers entier, peut-il, à cause du péché de l'un de ses serviteurs, considérer toute sa descendance, qui n'en sait même rien, comme des pécheurs ? Comment se fait-il qu'Il ne trouve pas d'autre moyen de leur pardonner que de sacrifier son propre fils ? Cela est-il compatible avec Sa toute-puissance ? Qu'en dites-vous ? » Les prêtres ne purent pas non plus répondre à cette question. Ils répondirent : « Cela aussi est un mystère de Dieu. » L'empereur poursuivit ainsi ses propos : « Ma troisième question est la suivante : Jésus voulait qu'un figuier donne des fruits en dehors de son temps, mais comme l'arbre ne donnait pas de fruits, il le laissa se dessécher. Donner des fruits en dehors de son temps est impossible pour un arbre. N'est-il donc pas injuste que Jésus s'en irrite et laisse l'arbre se dessécher ? Un prophète peut-il donc être injuste ? » Là encore, les prêtres ne purent répondre. Ils se contentèrent de dire : « Ce sont des choses spirituelles. Ce sont des secrets de Dieu. La raison humaine ne peut pas les saisir. » Ce à quoi l'empereur de Chine répondit : « Je vous donne ma permission. Vous pouvez aller où vous voulez en Chine et prêcher où vous voulez », leur donnant ainsi la permission. Lorsque les prêtres quittèrent ensuite la présence de l'empereur, celui-ci se tourna vers les personnes présentes au conseil et dit : « Je ne peux pas imaginer qu'il y ait un seul idiot dans toute la Chine qui croit de telles absurdités. C'est pourquoi je ne suis pas inquiet de voir ces gens prêcher leurs superstitions. Je suis fermement convaincu que nos citoyens qui les écoutent apprendront quels peuples insensés existent dans ce monde et qu'ils apprécieront alors beaucoup plus leur propre religion. »

## LA RÉFUTATION DE LA TRINITÉ À PARTIR DES DÉCLARATIONS DE JÉSUS, PAIX SUR LUI

Il existe de nombreux versets dans la Bible qui prouvent que la Trinité est une hérésie.

[Avant de citer les versets bibliques, il est utile de présenter brièvement l'origine de la croyance en la Trinité, qui a ensuite été intégrée dans le christianisme. Toutes les religions révélées depuis l'époque d'Adam, paix sur lui, ont toujours proclamé la foi en un Dieu et Créateur unique. Dans toutes les religions, le nom de ce Créateur unique est « Allah ». Toute personne dotée de bon sens comprend que croire en trois dieux est illogique. L'Évangile de l'apôtre Barnabé souligne également que Dieu est Un. L'Évangile de Barnabé a été imprimé en turc à Istanbul en 1987. Lorsque les Évangiles ont été traduits en grec et en latin, les Romains païens, qui croyaient en plusieurs centaines de divinités, ont estimé que le nombre d'un seul dieu était trop faible et ont donc tenté de l'augmenter. C'est ce qu'ils ont commencé à faire dans l'Évangile de Jean. Ils ont fondamentalement falsifié l'Évangile, dont l'original était de toute façon déjà perdu. Cette idée a été imposée de force par l'empereur romain Constantin le Grand en 325 lors d'un concile, c'est-à-dire une assemblée de clercs. La raison en est que les Romains étaient attachés à la philosophie platonicienne. Le fondement de la philosophie platonicienne est la triplicité. Platon a tout divisé en trois. Par exemple, le bon comportement est attribué à trois forces : Le caractère, la raison et la nature. La nature se divise à son tour en plantes, animaux et hommes. Platon était d'avis que la force originelle pour la création du monde était certes unique, mais qu'elle pouvait être aidée par deux autres forces. Cette idée a ensuite donné naissance à l'idée de Trinité. Bien que la Trinité apparaisse pour la première fois dans l'Évangile de Jean, il y a également dans cet Évangile des versets qui confirment l'unité de Dieu. Nous en citerons quelques-uns plus loin.]

Dans l'Évangile de Jean, il est dit : « Or, la vie éternelle [dans l'au-delà], c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » [Jn 17 : 3] Ce verset exprime de manière évidente que Dieu, le véritable propriétaire de la vie éternelle, est un et que Jésus, paix sur lui, est un prophète envoyé par Dieu.

Ainsi, lorsque ce verset de l'Évangile de Jean ordonne de

croire à la vie éternelle dans l'au-delà, c'est-à-dire à l'existence et à l'unicité de Dieu, ainsi qu'aux prophètes, il indique par conséquent que le contraire, c'est-à-dire la croyance en la Trinité, est une erreur inacceptable en toutes circonstances. [Dans ce verset de l'Évangile de Jean, il est dit que Jésus, paix sur lui, est un prophète envoyé. Penser ensuite le contraire et y croire est un égarement manifeste qui anéantit la vie éternelle, la félicité éternelle dans l'au-delà. Dans l'Évangile de Jean, alors qu'il est crucifié, Jésus fait la supplique suivante :

« Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » [Jn 17 : 3] Jésus, paix sur lui, explique ici que le seul véritable digne d'adoration est Dieu et qu'il est lui-même son serviteur et son messager. De plus, il explique que tant que l'on ne croit pas en l'unicité de Dieu et en Lui-même en tant que prophète, la vie éternelle ne peut pas être la vie au Paradis. Tel est le véritable message de Jésus, paix sur lui, et de tous les autres prophètes, paix sur eux, à savoir croire en l'existence et en l'unicité de Dieu et confirmer Ses prophètes.] Cette croyance en l'au-delà éternel n'existe sous une forme correcte et parfaite que dans l'islam. Étant donné que les chrétiens sont tombés dans les abîmes de la Trinité, que les juifs rejettent la prophétie de Jésus, paix sur lui [en le calomniant de manière honteuse et en ne croyant pas en Muhammad, paix sur lui] et que les idolâtres [ainsi que les athées] nient tous les prophètes, aucun de ces groupes ne peut atteindre le vrai bonheur dans l'au-delà, c'est-à-dire le Paradis. [Ils resteront éternellement en Enfer en guise de punition pour avoir nié, calomnié et contesté Allah le tout-puissant et Ses prophètes. Ils connaîtront une vie infernale extrêmement douloureuse.]

Dans l'Évangile de Marc, on peut lire que Jésus, paix sur lui, répondit à un érudit juif qui lui demandait quel était le premier et le plus grand commandement : « Voici le premier : Écoute, Israël, le Seigneur, notre Dieu, est l'unique Seigneur ; et : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. Voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. Le scribe lui dit : Bien, maître ; tu as dit avec vérité que Dieu est unique, et qu'il n'y en a point d'autre que lui, et que l'aimer de tout son cœur, de toute sa pensée, de toute son âme et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices. Jésus, voyant qu'il avait répondu avec intelligence, lui dit : Tu n'es pas loin du

royaume de Dieu. » [Mc 12 : 29-34]

Lorsqu'on demande à Jésus, paix sur lui, dans l'Évangile de Matthieu : « Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. » [Mt 22 : 36-38] Au verset 40, il dit en outre que toutes les lois et tous les prophètes sont tenus de respecter ce commandement. [Dans les Évangiles de Matthieu et de Marc, il est clairement dit que Dieu est un. Le mot Père est utilisé dans le sens de « Seigneur », « Propriétaire » et « Souverain » et non dans le sens de la paternité littérale d'un homme.]

[Même dans les épîtres citées après les Évangiles et qui comptent comme faisant partie de la Bible, il y a des formulations qui expriment l'unité de Dieu.

Dans l'épître de Paul aux Galates, il est dit : « Tandis que Dieu est un seul. » [Gal 3 : 20]

Dans l'épître de Paul aux Éphésiens, il est dit : « Il y a *un* seul corps et *un* seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à *une* seule espérance par votre vocation ; il y a *un* seul Seigneur, *une* seule foi, *un* seul baptême, *un* seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous. » [Eph 4 : 4-6]

Dans la première épître de Paul à Timothée, il est dit : « Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles ! » [1 Tim 1 : 17]

Le chapitre 2 dit en outre : « Cela [c'est-à-dire la demande, la prière, l'intercession et l'action de grâces pour toute autorité] est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu et un seul médiateur [c'est-à-dire messager, envoyé] entre Dieu et les hommes. » [1 Tim 2 : 3-5] Dans l'épître de Jude, on peut lire : « A Dieu seul, notre Sauveur, par Jésus Christ notre Seigneur, soient gloire, majesté, force et puissance, dès avant tous les temps, et maintenant, et dans tous les siècles ! » [Jude 1 : 25]

Dans la Torah, [dans l'Évangile original] et dans tous les autres écrits révélés [et dans les lois de tous les prophètes], le premier commandement et le premier héritage a toujours été la croyance en un Dieu unique (tawhīd), c'est-à-dire la croyance en l'existence et l'unicité d'Allah le tout-puissant. Si le premier et le plus important des commandements avait été la croyance en la Trinité, Adam et tous les prophètes après lui, paix sur eux, l'auraient manifeste-

ment proclamé. Mais aucun de ces prophètes n'a mentionné une telle chose. On voit donc que la Trinité est en réalité nulle et non avenue et qu'elle n'a été inventée que plus tard.

[Les citations bibliques citées nient clairement la croyance des chrétiens en la Trinité. Comme indiqué, Jésus, paix sur lui, ordonne de croire en un seul Dieu et de l'aimer par-dessus tout. Paul aussi a mentionné de différentes manières dans ses épîtres que Dieu est un. Si Jésus, paix sur lui, était réellement Dieu selon la foi des chrétiens, il aurait mentionné que le premier commandement était de l'aimer et que Dieu était trois.

La Torah mentionne également à de nombreux endroits qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

Dans le livre du Deutéronome, il est dit : « Sache donc en ce jour, et retiens dans ton cœur que l'Éternel est Dieu, en haut dans le ciel et en bas sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre. » [Dt 4 : 39]

Au chapitre 6, il est dit : « Écoute, Israël ! l'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel. Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. » [Dt 6 : 4-5]

De plus, au chapitre 32, il est dit : « Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, Et qu'il n'y a point de dieu près de moi ; Je fais vivre et je fais mourir. » [Dt 32 : 39]

Dans le livre d'Ésaïe, il est dit : « A qui me comparerez-vous donc pour que je lui ressemble ? Dit le Saint, Levez vos yeux en haut, et regardez ! Qui a créé ces choses ? » [És 40 : 25-26]

Au chapitre 43, il est dit : « Vous êtes mes témoins, dit l'Éternel, Vous, et mon serviteur que j'ai choisi, Afin que vous le sachiez, Que vous me croyiez et compreniez que c'est moi : Avant moi il n'a point été formé de Dieu, Et après moi il n'y en aura point. C'est moi, moi qui suis l'Éternel, Et hors moi il n'y a point de sauveur. [...] Vous êtes mes témoins, dit l'Éternel, C'est moi qui suis Dieu. » [És 43 : 10-12]

Au chapitre 45, il est également dit : « Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre, Hors moi il n'y a point de Dieu. » [És 45 : 5]

Dans le livre de Malachie, il est dit : « N'avons-nous pas tous *un* seul père ? N'est-ce pas *un* seul Dieu qui nous a créés ? » [Mal 2 : 10]

Dans le livre d'Ésaïe, il est également dit : « Car ainsi parle l'Éternel, Le créateur des cieux, le seul Dieu, Qui a formé la terre, qui l'a faite et qui l'a affermie, Qui l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte, Qui l'a formée pour qu'elle fût habitée : Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre. » [És 45 : 18]

Dans les versets suivants, il est dit : « N'est-ce pas moi, l'Éternel ? Il n'y a point d'autre Dieu que moi, Je suis le seul Dieu juste et qui sauve. et il n'y en a pas d'autre que moi. Tournez-vous vers moi, et vous serez sauvés, Vous tous qui êtes aux extrémités de la terre ! Car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre. » [És 45 : 21-22]

Au chapitre 46, il est dit : « Car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre, Je suis Dieu, et nul n'est semblable à moi. » [És 46 : 9]

Que peuvent bien dire les chrétiens, qui croient aussi à l'Ancien Testament, face à ces versets ? Que l'on parle du « Fils » ou du « Saint-Esprit », ces versets rejettent clairement la croyance en un autre dieu qu'Allah le tout-puissant qui est unique. Les versets expliquent clairement que Dieu est Un et que rien ne Lui ressemble ou n'est semblable. En réalité, les chrétiens rejettent ces versets en croyant à la Trinité et donc à trois dieux.]

Dans l'Évangile de Marc, il est dit que Jésus, paix sur lui, a dit : « Pour ce qui est du jour ou de l'heure, personne ne le sait, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. » [Mc 13 : 32] Il fait savoir que seul le Père le sait.

Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de Jésus avec ses fils [...] Il lui dit : Que veux-tu ? Ordonne, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis, dans ton royaume, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche. Jésus répondit : [...] Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite et à ma gauche, cela ne dépend pas de moi, et ne sera donné qu'à ceux à qui mon Père l'a réservé. » [Mt 20 : 20-23]

[L'Évangile de Marc dit donc que Jésus lui-même ne sait pas quand le jour dernier se lèvera, mais que cette connaissance est réservée à Dieu seul. Il n'a pas eu peur de l'avouer aux êtres humains. Le Fils de Dieu ou Dieu lui-même ne le saurait-il pas ? Certains chrétiens ont essayé de trouver différentes interprétations. Cependant, ces interprétations ne leur plaisaient pas elles-mêmes.]

Les versets que nous avons cités, tirés des Évangiles et de l'Ancien Testament, crient littéralement que la croyance en la Trinité est invalide et fausse. En effet, ils expliquent que la connaissance et le pouvoir ne sont pas attribués à Jésus, mais uniquement à Dieu.

Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Et voici, un homme s'approcha, et dit à Jésus : Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon que Dieu seul ! » [Mt 19 : 16-17] Ce verset réfute la Trinité de fond en comble.

[Ces paroles de Jésus, paix sur lui, sont présentes à l'identique dans la Bible imprimée en 1303 (1886 apr. J.-C.) par des entreprises bibliques anglaises et américaines à Istanbul. Par contre, dans la Bible imprimée par des associations bibliques en 1982, ce 17<sup>e</sup> verset dit ceci : « Mais il lui dit : Pourquoi m'interrogues-tu sur ce qui est bon ? Un seul est le bon. » Comme on peut le voir, l'expression « Nul n'est bon que Dieu seul » a été modifiée. L'affirmation selon laquelle Dieu est unique a été supprimée. De ce fait, une autre falsification de la Bible est venue s'ajouter aux falsifications effectuées à chaque siècle.]

Dans l'Évangile de Matthieu, il est écrit que Jésus, lorsqu'il était sur la croix, a crié à haute voix : « Éli, Éli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » [Mt 27 : 46-50] Dans l'Évangile de Luc, il est dit que Jésus s'écria d'une voix forte : « Père, je remets mon esprit entre tes mains. » [Lc 23 : 46] Ces versets montrent sans aucun doute que Jésus, paix sur lui, ne possède aucune divinité.

[Si Jésus, paix sur lui, avait été lui aussi un dieu, il n'aurait demandé l'aide de personne. Il n'aurait pas dit : « Je remets mon esprit entre tes mains. » Un dieu peut-il jamais mourir ? Un dieu peut-il jamais demander de l'aide aux autres ou être attristé ? Pour qu'une personne soit considérée comme un dieu, elle doit être éternelle, vivante, immortelle et ne dépendre de personne. L'Ancien Testament dit clairement qu'il en est ainsi.

Dans le livre d'Ésaïe, il est dit : « [Ô Israël !] Ne sais-tu pas ? N'as-tu pas entendu ? L'Éternel, le Dieu éternel, qui a créé les extrémités de la terre [c'est-à-dire les cieux et la terre], ne se lasse pas, sa force ne faiblit pas ; sa sagesse est profonde et inépuisable. » (És 40,28)

De plus, il est dit : « Ainsi parle l'Éternel, roi d'Israël et son rédempteur, L'Éternel des armées : Je suis le premier et je suis le dernier, Et hors moi il n'y a point de Dieu. » [És 44 : 6]

Dans le livre de Jérémie, on peut lire : « Mais l'Éternel est Dieu en vérité, Il est un Dieu vivant et un roi éternel [c'est-à-dire qu'il ne mourra jamais] ; La terre tremble devant sa colère, Et les nations ne supportent pas sa fureur. Vous leur parlerez ainsi : Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre Disparaîtront de la terre et de dessous les cieux. Il a créé la terre par sa puissance, Il a fondé le monde par sa sagesse, Il a étendu les cieux par son intelligence. » [Jr 10 : 10-12]

Comme on peut le voir dans ces versets de l'Ancien Testament,

Dieu est Un et possède un pouvoir infini. Dans la foi des chrétiens, Jésus est donc un Dieu qui, sur la croix, s'est supplié lui-même et a cherché refuge auprès de lui-même. Cependant, les chrétiens ne se contentent pas de croire que Jésus est un Dieu qui est mort. Ils croient même qu'après sa mort, il est descendu en Enfer comme expiation pour les péchés des hommes. Comme preuve, ils citent des versets de la première épître de Pierre [1 Pierre 3 : 18-19].

Lorsque Rahmatullah Efendi, miséricorde sur lui, expose cette croyance des chrétiens dans son livre **Izhār al-haqq** et cite à ce sujet les écrits et les réponses des prêtres, il écrit : « Le célèbre prêtre Martiros a dit lors d'une assemblée : "Sans aucun doute, Jésus a pris l'humanité pour l'amour de nous. C'est pourquoi il a dû endurer toutes les souffrances et tous les malheurs que les êtres humains ont connus et connaîtront. En fin de compte, il a tout enduré. C'est pourquoi il est entré en Enfer et a été puni. Et quand il a quitté l'Enfer, il a emmené avec lui tous ceux qui y étaient entrés avant lui." Il existe des divergences d'opinion entre les courants chrétiens sur ce sujet. À propos d'une telle personne, en laquelle ils croient de cette manière, ils disent qu'il est un Dieu présent partout et à tout moment, qui voit tout, règne sur tout et dispose de tout. »]

Dans l'Évangile de Jean, on peut lire : « Jésus [se montre à Marie de Magdala et] lui dit : Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va trouver mes frères [les apôtres], et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » [Jn 20 : 17]

On comprend à la lecture de ces versets que Jésus n'utilisait pas seulement le terme « Fils » pour lui-même et le terme « Père » pour Dieu. Ce terme fait partie des expressions métaphoriques qui étaient courantes dans son langage. Même si le sens littéral de la déclaration implique que Jésus est le Fils de Dieu, dans le même verset, Jésus accepte Dieu comme un seul Dieu lorsqu'il dit : « vers mon Dieu et votre Dieu ». De plus, il s'énumère lui-même et les apôtres ensemble comme une seule catégorie.

[Le fait qu'il fasse cette déclaration à la suite de ses mots « vers mon Père et votre Père » signifie que « mon Dieu est aussi votre Dieu » et exprime qu'ils sont les serviteurs du Dieu unique. Par conséquent, les apôtres sont des associés de Jésus, que la paix soit sur lui, dans la servitude envers Dieu. Si l'on comprend la divinité de Jésus à partir de sa déclaration « vers mon Père », on devrait également attribuer la divinité aux apôtres à partir de sa déclaration « et votre Père ». Du vivant de Jésus, paix sur lui, aucun des

apôtres ne le vénèrent comme une divinité ou ne le désignent comme le Fils de Dieu. Selon les chrétiens, cette désignation n'a été utilisée pour lui que bien plus tard, après sa mort et son ascension au ciel. Tout cela montre que Jésus, paix sur lui, n'est pas Dieu. Il n'est pas non plus le Fils de Dieu, mais seulement le serviteur de Dieu.]

Dans l'Évangile de Jean, il est dit que Jésus a dit : « Le Père est plus grand que moi. » [Jn 14 : 28] Ainsi, Jésus, paix sur lui, dit que Dieu est plus grand que lui. Le fait que les chrétiens disent que Jésus est Dieu constitue la négation d'une vérité évidente [qui, malgré toutes les falsifications et l'introduction de la doctrine de la Trinité dans le christianisme, est toujours présente dans les Évangiles actuels].

[Lorsque la Bible a été traduite de l'hébreu en grec et en latin, de nombreuses erreurs de traduction ont été commises et on a traduit sans avoir vraiment compris le texte original. On le voit aussi avec la Trinité. En effet, en hébreu, le terme « père » n'est pas seulement utilisé pour désigner le père biologique, mais aussi pour des personnes dignes de respect. C'est pourquoi la personne nommée Āzar est désignée dans le noble Coran comme le père d'Abraham, paix sur lui, alors qu'il était en fait son oncle. Son père biologique, Térach, était déjà décédé. Abraham, paix sur lui, a été élevé par son oncle Āzar et l'a appelé « père », conformément à la coutume de l'époque. Dans l'Ancien Testament [Gn 11 : 31], il est également écrit que son père s'appelait Térach. En turc également, on dit aux personnes qui sont mûres, serviables et respectables « quel "père" il est » (c'est-à-dire « ne baba adam »). De la même manière, le mot « fils » est souvent utilisé en hébreu pour décrire une personne de rang ou d'âge inférieur, mais envers laquelle on éprouve une affection profonde et un attachement sincère. Nous avons déjà mentionné le verset de l'Évangile de Matthieu dans lequel il est dit : « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! » [Mt 5 : 9] Comme on peut le voir, le mot « fils » porte ici le sens de « serviteur bien-aimé de Dieu ». Aucun chrétien n'a pris ce verset biblique et d'autres similaires comme preuve pour considérer les personnes mentionnées ici comme divines. C'est pourquoi, dans la Bible originale, le terme « Père » était utilisé pour désigner un être honoré, c'est-à-dire Dieu, tandis que le terme « Fils » désignait Ses serviteurs bien-aimés par Lui. Une grande partie des chrétiens, qui ne retrouvent leurs esprits qu'à notre époque, disent : « Nous sommes tous des serviteurs/enfants de Dieu. Dieu est notre Seigneur/Père à tous. Les termes

« Père » et « Fils » dans la Bible doivent être compris de cette manière ». Il a déjà été prouvé que de nombreux autres termes tels que « Père » et « Fils » ont été mal traduits lors de la traduction de la Bible à partir de l'original hébreu. Nous donnerons quelques détails à ce sujet plus tard.]

Dans l'Évangile de Jean, il est dit que Jésus a dit : « Et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. » [Jn 14 : 24] Et : « Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même. » [Jn 14 : 10]

[Dans les Actes des Apôtres, on peut lire : « Hommes Israélites, écoutez ces paroles ! Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous par les miracles, les prodiges et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes. » [Actes 2 : 22]

Au chapitre 3, il est dit : « C'est à vous premièrement que Dieu, ayant suscité son serviteur, l'a envoyé pour vous bénir, en détournant chacun de vous de ses iniquités. » [Actes 3 : 26]

Et au chapitre 4, il est également dit : « Des miracles et des prodiges, par le nom de ton saint serviteur Jésus. » [Actes 4 : 30] On comprend clairement à la lecture de ces versets que Jésus, paix sur lui, était un prophète et qu'il parlait par révélation de Dieu.

Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus a dit : « Mais vous, ne vous faites pas appeler Rabbi ; car un seul est votre Maître, et vous êtes tous frères. Et n'appellez personne sur la terre votre père ; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux. Ne vous faites pas appeler directeurs ; car un seul est votre Directeur, le Christ. » [Mt 23 : 8-10] On voit également dans ces versets que le terme de Père a une signification métaphorique et que Jésus, paix sur lui, n'est pas divin, mais est un enseignant, un éducateur et un prophète.

L'Évangile de Matthieu dit en outre : « Là-dessus, Jésus alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané, et il dit aux disciples : Asseyez-vous ici, pendant que je m'éloignerai pour prier. Il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, et il commença à éprouver de la tristesse et des angoisses. Il leur dit alors : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; restez ici, et veillez avec moi. Puis, ayant fait quelques pas en avant, il se jeta sur sa face, et pria ainsi : Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. Et il vint vers les disciples, qu'il trouva endormis, et il dit à Pierre : Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi ! [...] Il s'éloigna une seconde fois, et pria

ainsi : Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe s'éloigne sans que je la boive, que ta volonté soit faite ! Il revint, et les trouva encore endormis ; car leurs yeux étaient appesantis. Il les quitta, et, s'éloignant, il pria pour la troisième fois, répétant les mêmes paroles. » [Mt 26 : 36-44]

Pour les chrétiens qui affirment que Jésus possède la divinité, même s'il n'y avait pas d'autres preuves dans les Évangiles, ces paroles suffirent comme réponse, d'où il ressort clairement que Jésus, paix sur lui, est un être humain et que le « Père » est le Dieu unique. Si, comme le pensent les chrétiens, Jésus était le seul Fils de Dieu venu au monde pour racheter l'humanité, serait-il « attristé et accablé » par la peur de la mort ? Se serait-il prosterné et aurait-il prié pour que la coupe lui soit retirée ? [Dans la Bible, Jésus, paix sur lui, parle de lui-même comme du « Fils de l'Homme ». Bien que les chrétiens le sachent, ils sont tombés dans l'erreur en croyant qu'un Fils de l'Homme pouvait être Dieu.]

Les chrétiens ont tiré la croyance en la Trinité des mots bibliques « Père » et « Fils », inventant ainsi une fausse croyance que le monde ne connaissait pas jusqu'à présent. Jésus, paix sur lui, ne s'est pas désigné comme le Fils de Dieu, mais en de nombreux endroits comme le Fils de l'Homme. [S'il avait vraiment été le Fils de Dieu, il ne se serait pas appelé Fils de l'Homme. En effet, si quelqu'un lui demandait son nom, il ne donnait que son propre nom et aucun autre.]

Les chrétiens sont tombés dans cette erreur à cause de quelques expressions ambiguës dans l'Évangile de Jean. Pourtant, tout le monde sait que l'Évangile attribué à Jean a été rédigé bien plus tard que les autres Évangiles et en Grèce. L'Évangile de Jean contient de nombreuses déclarations inventées de toutes pièces. Rahmatullah Efendi, l'auteur du livre **Izhār al-haqq**, écrit même dans la préface que l'Évangile de Jean est rempli de déclarations métaphoriques et qu'il n'y a que peu de passages qui auraient un sens sans réinterprétation. D'une manière générale, dans les Évangiles dont nous disposons aujourd'hui, les déclarations de Jésus sont truffées de métaphores et de paraboles, si bien qu'elles sont obscures et brèves, comme des énigmes. Ce sont des mots que même ses disciples ne pouvaient pas comprendre facilement sans interprétation. Dans l'Évangile de Marc, on peut lire : « Le centenaire, qui était en face de Jésus, voyant qu'il avait expiré de la sorte, dit : Assurément, cet homme était Fils de Dieu. » [Mc 15 : 39], tandis que dans l'Évangile de Luc, il est dit : « Le centenaire, voyant ce qui était arrivé, glorifia Dieu, et dit : Certainement, cet homme

était juste. » [Lc 23 : 47] Cette déclaration de l'Évangile de Luc nous montre que l'expression « cet homme était Fils de Dieu » de l'Évangile de Marc signifie en fait « cet homme était juste ».

Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! » [Mt 5 : 9], et : « Priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux. » [Mt 5 : 44-45] [Dans ces versets, Jésus a également utilisé le terme « fils de Dieu » pour désigner ceux qui sont pacifiques et qui pardonnent, et le terme « Père » pour désigner Dieu. Il est évident que ces mots ont ici un sens métaphorique. De même, les pécheurs sont appelés « fils du diable » dans la Bible.]

Dans l'Évangile de Jean, on peut lire : « Ils [les Juifs] lui répondirent : Notre père, c'est Abraham. Jésus leur dit : Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. Cela, Abraham ne l'a point fait. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfants illégitimes ; nous avons un seul Père, Dieu. Jésus leur dit : Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens ; je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez écouter ma parole. Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. » [Jn 8 : 39-44]

Lorsque les Juifs ont dit ici : « Nous ne sommes pas des enfants illégitimes ; nous avons un seul Père, Dieu », ils ne voulaient pas dire qu'ils étaient littéralement les enfants de Dieu. Ils voulaient exprimer, d'une part, que Jésus n'était pas sans père et, d'autre part, que leur propre ascendance remontait à Abraham. Si, selon la foi chrétienne, l'Évangile de Jean est considéré comme une source digne de confiance, nous voulons également apporter nos preuves à partir de l'Évangile de Jean. Si l'on regarde ces versets de l'Évangile de Jean, c'est-à-dire les versets dans lesquels les Juifs prétendent être les enfants de Dieu, mais que Jésus rejette et les qualifie plutôt d'enfants du diable, on comprend sans détour que ces expressions sont à prendre au sens métaphorique.

Dans la première épître de Jean, il est dit : « Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché » [1 Jn 3 : 9], « C'est par là que se font reconnaître les enfants de Dieu et les enfants du diable » [1 Jn 3 : 10], et « Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu, et quiconque aime celui qui l'a engendré aime aussi celui qui

est né de lui. Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu, et que nous pratiquons ses commandements. » [1 Jn 5 : 1-2]

L'Épître aux Romains dit : « Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. » [Rm 8 : 14]

Dans la lettre de Paul aux Philippiens, il est dit : « Faites toutes choses sans murmures ni hésitations, afin que vous soyez irréprochables et purs, des enfants de Dieu irrépréhensibles au milieu d'une génération perverse et corrompue, parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux dans le monde. » [Phil 2 : 14-15]

[Dans le livre d'Ésaïe, il est dit : « Je dirai au septentrion : Donne ! Et au midi : Ne retiens point ! Fais venir mes fils des pays lointains, Et mes filles de l'extrémité de la terre, Tous ceux qui s'appellent de mon nom, Et que j'ai créés pour ma gloire, Que j'ai formés et que j'ai faits. » [És 43 : 6-7]

On ne peut pas dire, à partir de ces versets bibliques, que Dieu était effectivement le Père, puisque les termes « Fils de Dieu », « Fils/Enfants de Dieu » sont utilisés ici de manière métaphorique. Les chrétiens comprennent également le mot « Fils » dans les derniers versets de manière métaphorique dans le sens de « bien-aimé serviteur de Dieu » et n'attribuent pas la divinité à quiconque est mentionné ici. Tous les chrétiens ont compris que Dieu est le souverain absolu. Mais lorsqu'il s'est agi de Jésus, paix sur lui, ils se sont égarés.]

De même que certains ont mal compris le terme « Père » utilisé dans la Bible, d'autres ont mal compris le terme « Fils ». Dans l'Évangile de Luc (Lc 3, 23 et suivants), lorsque la lignée et les ancêtres de Jésus sont énumérés, il est dit que Jésus est le fils de Joseph [qu'Allah préserve d'une telle croyance]. De plus, les ancêtres de Joseph sont énumérés jusqu'à Seth, le fils d'Adam, qui est à son tour appelé Fils de Dieu. Adam, paix sur lui, n'est pas le fils de Dieu au sens littéral du terme. Luc a attribué la filiation d'Adam à Dieu, puisqu'il a été créé sans père ni mère, et il a attribué la filiation de Jésus au charpentier Joseph, puisqu'il est venu au monde sans père. [Les chrétiens croient en la divinité de Jésus, car Dieu a insufflé Son esprit dans le corps de Jésus. Néanmoins, ils désignent Joseph comme le père de Jésus. Jésus, paix sur lui, n'est venu au monde que sans père. En revanche, Adam, paix sur lui, est venu au monde à la fois sans père et sans mère. Selon cette logique, les chrétiens devraient considérer Adam, paix sur lui, comme un Dieu encore plus grand que Jésus. Or, il n'y a jamais eu

de chrétiens pour affirmer qu'Adam était divin.]

Le terme « Fils » apparaît également dans l'Ancien Testament. Par exemple, dans le livre de l'Exode, il est dit : « Ainsi parle l'Éternel : Israël [c'est-à-dire Jacob] est mon fils, mon premier-né. Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve. » [Ex 4 : 22-23]

Le livre de Jérémie dit : « Je suis un père pour Israël, Et Éphraïm est mon premier-né. » [Jr 31 : 9] [Si le terme « fils » impliquait la divinité, Israël et Éphraïm auraient été des dieux avant Jésus. De plus, le terme « premier-né » (ibn al-akbar), a été utilisé ici, ce qui exigerait qu'ils atteignent le niveau de la divinité avant les fils nés plus tard.]

Dans le deuxième livre de Samuel, il est dit à propos de David, paix sur lui : « Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils. » [2 Sam 7 : 14]

Dans le livre du Deutéronome, il est dit : « Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu. » [Dt 14 : 1], et : « L'Éternel l'a vu, et il a été irrité, Indigné contre ses fils et ses filles. » [Dt 32 : 19] Dans le livre d'Ésaïe, il est dit : « Cieux, écoutez ! terre, prête l'oreille ! Car l'Éternel parle. J'ai nourri et élevé des enfants, Mais ils se sont révoltés contre moi. » [És 1 : 2], « Malheur, dit l'Éternel, aux enfants rebelles » [És 30 : 1], et : « Cependant, ô Éternel, tu es notre père ; Nous sommes l'argile, et c'est toi qui nous as formés, Nous sommes tous l'ouvrage de tes mains. » [És 64 : 7] Dans le livre d'Osée, il est dit : « Cependant le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter ; et au lieu qu'on leur disait : Vous n'êtes pas mon peuple ! on leur dira : Fils du Dieu vivant ! » [Os 2 : 1]

Dans ces [et autres passages que nous n'avons pas mentionnés ici, les Israélites sont tous appelés « enfants de Dieu » et cette désignation est également utilisée pour d'autres. Si l'on entendait par « enfant de Dieu » la paternité effective de Dieu et pas seulement une expression métaphorique, les enfants d'Israël et] Israël [Jacob], Éphraïm, Salomon, les autres prophètes des Israélites et Adam, paix sur eux, soient des dieux. Mais les Juifs connaissaient parfaitement leur langue, l'hébreu, et ne savaient que trop bien que des descriptions telles que « enfant de Dieu », « premier-né de Dieu » et « fils/filles de Dieu » étaient des expressions métaphoriques, et ont ainsi été préservés de l'erreur [d'attribuer la divinité aux prophètes mentionnés]. Après les apôtres, les Évangiles et les sermons de Jésus ont été écrits sur des rouleaux dont les parties étaient éparpillées entre les mains de personnes très diverses, et

traduits dans les langues les plus variées. Cependant, les traducteurs étaient ignorants et ne maîtrisaient pas très bien les subtilités et le style de l'hébreu, raison pour laquelle ils traduisaient les textes sans en comprendre le véritable sens. Les personnes qui ont vu ces traductions par la suite n'ont pas osé utiliser les termes dans d'autres sens que le sens littéral. Toutes les fausses idées, les fausses doctrines et les fausses croyances, contraires à la raison et à la réalité, sont nées de cette manière.

Une centaine d'années seulement après Jésus, paix sur lui, il y avait dans chaque région des croyances et des groupes différents, chacun ayant sa propre version de l'Évangile. Parmi ces courants, certains fanatiques ajoutaient aux copies des exemplaires manuscrits des Évangiles quelques mots correspondant à leur propre position, afin que leur propre courant de pensée trouve plus d'écho et se répande davantage, tout en réfutant les autres courants. Les exemplaires des Évangiles ont pris un tel état et de telles différences sont apparues entre les chrétiens que, lors du seul Concile de Nicée, il a été décidé d'annuler 50 Évangiles contradictoires lus par les chrétiens. Il est donc évident qu'aucun des quatre Évangiles ne peut être invoqué comme source de preuve. Cependant, comme la foi des chrétiens se fonde sur ces Évangiles, nous citons également des preuves tirées de ces derniers pour les convaincre.

Les chrétiens ne peuvent pas montrer une seule preuve de la croyance en la Trinité dans l'Ancien Testament. [Même les prêtres que nous avons rencontrés acceptent et confessent ce fait.] Leurs preuves les plus fortes proviennent de l'Évangile de Jean, qui est le moins authentique et le plus confus de tous les Évangiles, et de certaines déclarations ambiguës dans les détails des autres Évangiles.

Ils déduisent par exemple de la déclaration « Vous êtes de ce monde ; moi, je ne suis pas de ce monde » [Jn 8 : 23] que Jésus serait divin. Pour expliquer la divinisation de Jésus, ils disent ensuite qu'il est descendu du ciel et qu'il s'est incarné. En réalité, le verset signifie simplement : « Vous êtes limités par les liens du monde, mais moi je ne le suis pas. » En aucun cas on ne peut comprendre la divinité à partir de cette déclaration. De toute façon, il y a des versets dans les Évangiles qui réfutent ce verset.

Dans l'Évangile de Jean, il est dit : « Mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde » [Jn 15 : 19], et : « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. [...] Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. » [Jn 17 : 16-18] Ces versets contre-

disent le verset « Vous êtes de ce monde ; moi, je ne suis pas de ce monde » [Jn 8 : 23], que les chrétiens citent comme preuve de la divinité de Jésus.

Dans ces versets, Jésus s'est assimilé à ses disciples. Sa déclaration « Vous êtes de ce monde » signifie qu'ils se penchent vers les choses mondaines et les exigent. De telles expressions et tournures sont présentes dans toutes les langues. En turc aussi, on trouve des expressions métaphoriques comme « oğlum » (mon fils), « baba » (père) et « arslanim » (mon lion). En arabe, il existe des expressions comme « ibnul-waqt » (fils du temps), « abul-waqt » (père du temps), « abnā'uz-zamān » (enfants du temps) et « abnā'us-sabīl » (enfants de la voie). [En réalité, le temps et la voie ne peuvent pas avoir d'enfants. Tous ces termes doivent être compris de manière métaphorique.]

Parmi les preuves avancées par les chrétiens pour légitimer la croyance en la Trinité, il y a le verset 30 du chapitre 10 de l'Évangile de Jean. Dans ce verset, il est dit que Jésus a déclaré : « Moi et le Père nous sommes un. » On ne peut pas non plus déduire de ce verset la divinité, l'unification et l'union. Même si l'on admet que Jésus, paix sur lui, a dit cela, au moment où il l'a prononcé, il était un être humain avec une âme, ce qui rend impossible qu'il devienne un avec Dieu. [Les chrétiens qui citent ce verset de l'Évangile de Jean pour prouver la divinité de Jésus doivent également tenir compte des versets suivants. À partir du verset 30, il est dit : « Moi et le Père nous sommes un. Alors les Juifs prirent de nouveau des pierres pour le lapider. Jésus leur dit : Je vous ai fait voir plusieurs bonnes œuvres venant de mon Père : pour laquelle me lapidez-vous ? Les Juifs lui répondirent : Ce n'est pas à cause d'une bonne œuvre que nous te lapidons, mais à cause d'un blasphème, et parce que tu es humain et que tu te fais Dieu. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ? Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie, celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites : Tu blasphèmes ! Et cela parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, quand même vous ne me croyez point, croyez à ces œuvres, afin que vous sachiez et reconnaissez que le Père est en moi et que je suis dans le Père. Là-dessus, ils cherchèrent encore à le saisir, mais il s'échappa de leurs mains. » [Jn 10 : 30-39] Ceux qui ont vu Jésus, paix sur lui, en personne et qui ont aussi été témoins de ses miracles, n'ont pas dit qu'il était Dieu. Ils ont même essayé de le tuer

sur la base de sa déclaration métaphorique. Jésus, que les chrétiens considèrent comme le Dieu éternel et créateur, s'enfuit devant les juifs. Comment peut-il être un créateur s'il doit fuir ses propres créatures ?

Un autre aspect important est le verset que Jésus, paix sur lui, cite pour légitimer sa déclaration « moi et le Père nous sommes un », à savoir : « N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ? » [Jn 10 : 34] Dans la version de la Bible que nous avons sous les yeux, il est écrit en note de bas de page que ce verset est celui du Psaume 82 : 6. Dans le Psautier, la suite de ce verset est la suivante : « Vous êtes tous des fils du Très-Haut. » [Ps 82 : 6] D'après la formulation extérieure de cette déclaration et celle de Jésus, cela signifie qu'en dehors de Jésus, ceux à qui il a dit « vous êtes des dieux » sont également des dieux. Mais y a-t-il déjà eu des chrétiens dans l'histoire qui ont considéré ces personnes comme des dieux ? Il faudrait donc dire que les chrétiens qui veulent prouver la divinité de Jésus en disant « moi et le Père nous sommes un » n'ont pas reconnu les dieux mentionnés ensuite, sont ainsi devenus pécheurs et ont nié les paroles de Jésus qu'ils voient comme Dieu. Dieu peut-il donc jamais mentir ? Si on leur demande pourquoi ils ne l'acceptent pas, ils répondent que Dieu est Un et que la phrase « vous êtes des dieux » doit être interprétée de manière métaphorique et non littérale. Mais si l'on demande si la phrase « moi et le Père nous sommes un » n'est pas elle aussi métaphorique, ils répondent : « Jésus est Dieu. C'est la doctrine principale du christianisme. »] Les chrétiens interprètent ces versets de l'Évangile de Jean en disant que, tout comme Jésus est un être humain parfait, il est aussi un Dieu parfait. Mais comme les caractéristiques humaines ne se séparent pas de lui, une véritable union et unification de l'être humain avec Dieu n'est pas concevable. Un autre aspect important est le fait que Jésus a utilisé cette expression non seulement pour lui-même, mais aussi pour les apôtres.

Dans l'Évangile de Jean, il est dit : « Comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous [...]. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, - moi en eux, et toi en moi, - afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. » [Jn 17 : 21-23] L'unification et l'union dont il est question dans ces versets ne signifient rien d'autre que le ferme attachement aux commandements religieux et la pratique d'actions justes. Cette unité n'a rien à voir avec la divinisation.

Une autre preuve par laquelle les chrétiens veulent légitimer la foi en la Trinité est l'histoire suivante, tirée de l'Évangile de Jean : « Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit. Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père ; comment dis-tu : Montre-nous le Père ? » [Jn 14 : 8-10]

Cette preuve est nulle et non avenue en raison de deux points de vue :

1. Les chrétiens acceptent également qu'il est impossible de voir Dieu ici-bas. Dans l'introduction du livre **Izhār al-haqq**, le terme « voir » est ici interprété comme « reconnaître ». Reconnaître le Messie ne signifie pas reconnaître sa corporéité. Les chrétiens comprennent le verset comme « la reconnaissance de la divinité et de l'incarnation de Jésus ». Selon les chrétiens qui croient en la Trinité, une telle réinterprétation est obligatoire, mais cette interprétation est également erronée. Une réinterprétation ne doit jamais aller à l'encontre des traditions sûres ou des preuves logiques. Mais leur réinterprétation va à l'encontre de toute raison. Comme nous l'avons déjà expliqué, Jésus, paix sur lui, se met lui-même et les apôtres sur un pied d'égalité.

Comme le savent les historiens, la croyance en trois hypostases, c'est-à-dire la Trinité n'est pas une nouveauté, mais a été reprise des croyances des peuples polythéistes. Lorsque le nombre de dieux a augmenté au point d'attirer l'attention de la population ignorante, les polythéistes de haut rang ont divisé les divinités en dieux supérieurs (principaux) et inférieurs (secondaires), selon leur ordre de préséance. Ils décidèrent alors de garder le secret sur les raisons de cette division. Zarathoustra [le fondateur du zoroastrisme, qui était à l'époque la plus grande religion des Perses] a désigné deux hypostases parmi les idoles, nommées « Ahura Mazda » et « Ahriman ». Il produisit une doctrine de foi absolument fautive sans précédent, selon laquelle Ahura Mazda est le dieu du bien et Ahriman le dieu du mal, ou Ahura Mazda représente la lumière et la sagesse et Ahriman la destruction et les ténèbres.

Le grand érudit islamique indien Mazhar Jān-i Jānān [décédé en 1195 (1781 apr. J.-C.) à Delhi en tant que martyr] écrit dans sa 14<sup>e</sup> lettre : « Le brahmanisme était à l'origine une religion de la révélation, mais il a été falsifié par la suite. » L'expression des trois hypostases a été entendue pour la première fois par eux.

[Il est plus approprié de désigner le brahmanisme non pas comme une religion, mais comme une philosophie ou une idéolo-

gie. On pense qu'il est né en 700 av. J.-C. de la falsification d'une religion de révélation. C'est Brahma qui a déformé la religion. Brahma signifie « parole sacrée ». Dans le christianisme, ce terme a été utilisé pour désigner Jésus, paix sur lui. Lorsque l'on interroge les prêtres chrétiens sur la divinité de Jésus, ils citent généralement en premier lieu les versets suivants du premier chapitre de l'Évangile de Jean : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu » [Jn 1 : 1], et « Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. » [Jn 1 : 14] Il en va de même pour le brahmanisme.] Ceux qui croient au brahmanisme croient en un dieu principal appelé Brahma. Selon leur croyance, Brahma est un dieu parfait, toujours immobile, et il est à l'origine de toute existence. Ce dieu principal agit cependant par le biais de deux autres dieux : Vishnu et Shiva.

Selon les brahmanes, Brahma est celui qui a tout créé, le monde. Tout ce qui a trait à la création est son œuvre, et son symbole est le soleil. Vishnu, quant à lui, est l'intelligence et préserve toutes les choses, ce qui fait de lui un dieu préservateur. Il détermine le présent et son symbole est l'eau. Shiva, quant à lui, est le dieu de la vie et de la mort. Il détermine le présent et l'avenir. Ses fonctions comprennent la justice et la vengeance et son symbole est le feu. [Les brahmanes croient que leur dieu Vishnu vit dans le ciel. Les autres dieux dirent à Vishnu que des démons sévissaient sur terre et avaient corrompu la paix et l'ordre sur terre, raison pour laquelle Vishnu devait s'incarner et naître sur terre afin de punir les démons. Vishnu accepte cette proposition et naît en tant que guerrier (Krishna) d'une jeune fille vierge de la caste des guerriers (Kshatriya), afin de libérer la terre du mal et des démons. La jeune fille a vu cela en rêve. En 64 jours, Krishna apprend toutes les connaissances, travaille comme berger et voyage beaucoup. Au cours de ses voyages, il accomplit des actes surnaturels, ce qui fait que les brahmanes qui le voient le reconnaissent comme une divinité. C'est un dieu qui est descendu dans le monde sous forme humaine. Les brahmanes racontent encore beaucoup d'autres mythes concernant Krishna.]

Les bouddhistes, quant à eux, partent du principe que Bouddha est Dieu. Ils croient que Bouddha vivait au ciel avant sa naissance. Il a cherché un endroit sur terre pour y descendre et a finalement décidé de venir au monde en tant que membre de la famille de Shuddhodana. Un jour, alors que sa mère dormait en état de jeûne

sur le toit du palais, elle vit dans son rêve, complètement stupéfaite, un éléphant blanc et lumineux descendre du ciel et entrer dans son ventre par son flanc droit. De nombreux signes sont par ailleurs apparus à l'approche de la naissance de Bouddha. Alors que sa mère s'éloigne de la ville, son fils vient au monde sous un arbre en tant que dieu. La foi des bouddhistes est remplie de convictions qui défient toute raison et toute logique. Hormis le nom, les croyances des brahmanes et des bouddhistes sont similaires à la croyance des chrétiens en la Trinité. Par exemple, il existe une similitude frappante dans la croyance selon laquelle les dieux pénètrent dans les vierges et naissent d'elles, et que les êtres humains les vénèrent ensuite comme des divinités. Nous allons maintenant mentionner quelques similitudes :

1. Selon les chrétiens, Jésus est mort et est ressuscité trois jours plus tard. Krishna est lui aussi revenu après sa mort et est monté au ciel.

2. Jésus s'est levé de sa tombe, Bouddha s'est levé de son cercueil.

3. Jésus a prédit qu'il serait tué, a racheté les âmes de la captivité, c'est-à-dire de l'Enfer, et s'est assis à la droite de Dieu après son élévation du tombeau. Bouddha a également prédit qu'il quitterait le monde et se rendrait au nirvana.

4. Lorsque Jésus s'est élevé au ciel, il a pris en charge toutes les affaires du monde et a commencé à régner. Bouddha, lui aussi, a régné sur le monde entier au ciel.

5. Les Évangiles énumèrent uniformément les ancêtres de Jésus jusqu'à David, paix sur lui, qu'ils désignent comme le 1er roi. De même, l'ascendance de Bouddha est attribuée au premier roi Makavamat.

La croyance en la Trinité et en la réincarnation (transmigration de l'âme, c'est-à-dire le passage de l'âme dans un autre être vivant après la mort) est également présente dans les anciennes religions égyptiennes, comme dans les religions indiennes. Le dieu suprême des Égyptiens est Amon-Rê. Son symbole est le soleil. Il a créé le monde par sa volonté et sa parole. Leur deuxième dieu, l'assistant d'Amon-Rê, est Osiris. Osiris est descendu dans le monde, a vécu beaucoup de souffrances et a été tué. Grâce au troisième dieu Isis, Osiris a été ressuscité et est monté au ciel. Osiris est ainsi devenu le dieu des morts. En outre, les rois de l'Égypte ancienne, c'est-à-dire les pharaons, étaient vénérés comme les fils d'Amon-Rê (le soleil).

Les Égyptiens de l'Antiquité croyaient également que les défunts étaient jugés par Osiris.]

Celui qui a introduit pour la première fois en Occident l'idée des trois hypostases est le philosophe Timée. Timée qui a vécu dans la ville de Locres environ 500 ans avant J.-C., était un disciple de Pythagore, à qui il a également emprunté l'idée des trois hypostases. [Pythagore naquit sur l'île de Samos en 580 av. J.-C. et mourut à Métaponte en 500 av. J.-C. Cependant, les informations concernant sa date de naissance et de décès varient. Dans sa jeunesse, il se rendit dans la ville italienne de Crotone, d'où il voyagea dans de nombreux endroits. Il passa beaucoup de temps en Égypte et au Proche-Orient. Durant son séjour en Égypte, il acquit de nombreuses connaissances sur la religion et les croyances des anciens Égyptiens. Il a appris des Égyptiens la croyance en trois dieux et en la réincarnation et a adopté ces points de vue. Il a également appris la géométrie en Égypte. La théorie de la géométrie, que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de théorème de Pythagore, existait déjà à l'époque en Égypte sous une forme appliquée. Cet enseignement est arrivé en Égypte en provenance de Babylonie. Dans la Babylonie de l'époque, les sciences telles que l'astronomie, les mathématiques et l'astrologie étaient déjà très avancées. Elles leur avaient été enseignées par le grand prophète Hénoch (Idrīs), paix sur lui. Pythagore se rendit également à Babylone et approfondit ses connaissances. Il retourna ensuite à Crotone et ouvrit sa propre école. Il fonda alors un courant de pensée en son propre nom. Ceux qui le croyaient racontaient de nombreux mythes à son sujet et prétendaient qu'il était un prophète ou même un dieu.

Pythagore était d'avis que l'essence de toute chose était le nombre. Selon lui, les nombres jusqu'à dix étaient considérés comme sacrés. Il considérait en particulier les nombres un, deux et trois comme trois principes. Les pythagoriciens étaient d'avis que le nombre un était la source éternelle et immuable du monde, la première hypostase et donc le Dieu suprême ; que le nombre deux représentait la féminité, que le monde en était issu et qu'il représentait la deuxième hypostase ; et que le nombre trois représentait la trinité éternelle du monde et la troisième hypostase. Ils disent que l'origine du monde et de l'univers se trouverait dans ces trois hypostases. Par exemple, ils disent que le monde repose sur les trois bases « corps », « vie » et « âme ». Ils affirment également qu'il existe un monde naturel, un monde humain et un monde divin. Selon les pythagoriciens, la création se fait par trois choses, tout

comme tout le reste se fait par trois choses. Ces trois choses seraient la volonté créatrice, le courant stellaire et le monde qui croît en perfection à chaque instant. On trouve des informations détaillées sur les opinions de Pythagore sur la science des nombres et sur d'autres sujets philosophiques dans le livre **La Pensée Grecque** de Gompertz. Selon Pythagore, la première hypostase, c'est-à-dire le dieu qui peut créer tout ce qu'Il veut, ne peut pas être appréhendée par la raison. Les pythagoriciens croient en l'immortalité de l'âme et en sa capacité à se transformer en animal après la mort d'une personne, raison pour laquelle ils ne consomment pas de viande. Timée, le disciple de Pythagore, a suivi la voie de son maître.]

Dans son ouvrage « Sur la nature du cosmos et de l'âme », Timée écrit : « Avant toutes choses, il y avait le “modèle idéal éternel” (fikh mithāl dā'imī) des créatures, qui était le premier mot et la première hypostase. Il n'est pas matériel, mais spirituel et ne peut être saisi par la raison. Au deuxième niveau se trouve la “matière désordonnée”. C'est le deuxième mot prononcé et la deuxième hypostase. Le troisième niveau est le niveau du Fils, c'est-à-dire le monde des idées, et représente la troisième hypostase. Le monde entier et l'univers entier sont constitués de ces trois catégories. Le Fils a voulu produire un Dieu beau et a produit un Dieu créé. » Ces déclarations parvinrent à Platon sous une forme compliquée et difficile à comprendre. [On dit aussi que Timée a été l'un des maîtres de Platon, car Platon lui-même dit qu'il s'est réuni avec son grand maître Socrate et Timée lors d'une séance. Timée a rédigé trois ouvrages, **Mathématiques**, **La vie de Pythagore** et **Sur la nature du cosmos et de l'âme**, dont deux ont été perdus. Son ouvrage « Sur la nature du cosmos et de l'âme » a été conservé et a occupé de nombreux philosophes après lui. En effet, il n'y a guère de différences entre le point de vue exprimé dans les six premières parties de ce livre et celui décrit dans le dialogue « Timée » de Platon.]

Platon a reformulé cette opinion de Timée et a affirmé qu'il y avait trois dieux principaux, à savoir :

Le premier est le Père. Il est le Dieu suprême, le Créateur et le Père des deux autres dieux. Il représente la première hypostase.

Le second est l'Origine et le Dieu visible, qui est l'administrateur du Père invisible. Il est appelé « Logos » (Verbe sacré).

Le troisième est la création visible et connue, l'Univers.

Selon Platon, la véritable essence des existants réside dans les

idées. [Ce que Platon appelle idée signifie archétype, conception et entité. D'après Platon, les idées sont les réalités éternelles et immuables des existants. Platon divise le monde en deux catégories : La première est le monde perceptible par les sens (monde des sens), la seconde est à son tour le monde véritable, c'est-à-dire le monde des idées. Alors que le monde des idées est éternel, le monde perceptible par les sens est en constante évolution.] Les idées n'existent pas seulement dans notre intellect et notre imagination, mais elles existent réellement, mais sans corps. Platon ramène chaque réalité, donc chaque idée, à des réalités supérieures. Ainsi, toutes les réalités, toutes les idées sont ramenées à l'Un absolu. Cet Un, auquel se ramènent toutes les idées supérieures, est le Bien et il est Dieu. Toutes les autres idées y sont soumises. Les idées inférieures sont le mal et elles sont le diable. Toutes les autres idées inférieures y sont soumises.

[Platon disait que l'Un, en qui toutes les idées s'unissent, qui représente le Bien et qui est Dieu, est en même temps le Père du monde (Dieu le Père), qui est vivant et en mouvement. Il s'agit de la première hypostase. Ce Dieu le Père, c'est-à-dire l'union des idéaux élevés, a créé une âme qui donne de l'ordre à la matière, tout en étant totalement distincte de la matière. Cette âme est le Fils. Cette âme est un intermédiaire entre le Créateur et les créatures et représente la deuxième hypostase.

Les opinions de Platon concernant l'âme, qu'il suppose être la seconde hypostase, ainsi que les opinions de Pythagore, de Timée et de tous les autres philosophes de l'Antiquité, sont tirées des livres d'Adam et de Seth, paix sur eux, et des savants religieux qui étaient familiers avec ces livres. Cependant, en raison de leur compréhension limitée, ils ont mal expliqué et modifié ce savoir. Platon écrit dans son dialogue Ménon que l'âme est immortelle, qu'elle revient plusieurs fois sur terre et qu'elle a déjà tout vu dans le monde visible d'ici-bas et non visible dans l'au-delà. Dans son dialogue Phèdre, il divise l'âme en trois parties : la première partie est la raison, qui est tournée vers les idées, la deuxième et la troisième partie sont la volonté et la perception. L'une des deux se soumet à la raison et conduit au Bien et donc à Dieu, tandis que l'autre conduit au mal et aux désirs matériels.] Le corps est une prison. L'âme se trouvait auparavant dans le monde immatériel des idées, mais elle a ensuite été enfermée dans le corps. [C'est ainsi qu'est né l'être humain, composé d'un corps et d'une âme.] La tâche de la sagesse, c'est-à-dire le but de l'éthique, est de libérer l'âme des chaînes du corps afin de permettre une interaction avec

Dieu. Socrate était d'avis que le chemin du bonheur consistait uniquement à adopter des qualités vertueuses et parfaites. Platon, quant à lui, affirme que « la perfection du bonheur est également présente dans la vertu ». La vertu et la perfection sont le salut de l'âme et son équilibre. Pour atteindre le bonheur, il faut s'abstenir de rechercher un bénéfice ici-bas ou de vouloir être récompensé dans l'au-delà, et agir au contraire uniquement pour la vertu elle-même. »

Dans la philosophie stoïcienne, on peut lire : « Seule la vertu est bonne et seule la turpitude est mauvaise. La santé, la maladie, la pauvreté, la richesse, la vie et la mort ne sont ni bonnes ni mauvaises. C'est à l'être humain de les faire être bons. Tout en croyant à la prédestination de Dieu, l'être humain doit mettre sa volonté en accord avec celle de Dieu. L'être humain est comparable à un troupeau de moutons. Le berger est le Logos, c'est-à-dire la force créatrice de la nature. Tous les êtres humains sont frères et sœurs. Leur père commun est Zeus, c'est-à-dire Dieu. Zeus est l'âme du monde entier. Il est éternel et un. Tous les autres dieux sont des parties de lui. » [Les partisans des vues du philosophe grec antique Zénon sont appelés « stoïciens » (rawāqiyyūn) et cette philosophie « stoïcisme ».]

Les partisans de la philosophie du gnosticisme (ichrāqiyyūn) insistent fortement sur la paix et la miséricorde. Ils vont même jusqu'à dire que le plaisir qu'une personne ressent lorsqu'elle fait un bienfait à quelqu'un d'autre est supérieur au plaisir qu'elle ressent lorsqu'elle reçoit un bienfait de quelqu'un d'autre. [Cette philosophie est également appelée « philosophie de l'illumination ». Il s'agit de la tradition de Pythagore et des néoplatoniciens. Le fondateur du néoplatonisme est Plotin. Il adopte comme point de départ de sa philosophie la théorie des idées de Platon.] L'expression biblique « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » [Actes 20 : 35], attribuée à Jésus, paix sur lui, est en accord avec le principe fondamental du gnosticisme. [Cela montre également que les partisans du stoïcisme et du gnosticisme ont présenté les connaissances qu'ils avaient acquises des livres religieux et des érudits religieux comme étant leur propre savoir. C'est ce qu'a exposé en détail le grand savant islamique Muhammad al-Ghazālī [décédé en 505 (1111 apr. J.-C.) à Tus (Machhad).], miséricorde sur lui, dans ses ouvrages **al-Munqidh min al-dalāl** et **Tahāfut al-falāsifa**.

L'école philosophique de Platon et ses idées ont perduré pendant sept à huit siècles. Les idées de cette école traversèrent l'Italie et eurent leur plus grand impact dans l'école d'Alexandrie, en par-

ticulier au troisième siècle de notre ère.] Avec les autres enseignements de Platon, sa doctrine des trois hypostases a également trouvé sa place dans les écoles alexandrines et a été étudiée dans ces écoles à l'époque où Jésus, paix sur lui, est venu au monde. Le grand érudit juif Philon, qui était célèbre à Alexandrie, s'est même efforcé de trouver la croyance aux trois hypostases dans les croyances de la religion de Moïse, paix sur lui. C'est en raison de cet effort qu'il a dit : « C'est vrai lorsqu'il est dit dans la Torah que le monde a été créé en six jours, car le nombre trois est la moitié de six et le nombre deux est le tiers de six. Ce nombre est à la fois masculin et féminin. Dieu s'est marié avec la raison et a fait naître de la raison son Fils bien-aimé, qui est le monde » De même que Philon désignait les anges comme la parole de Dieu, il désignait également le monde comme la parole de Dieu. Cela fait partie de la philosophie de Platon. [La philosophie platonicienne, qui a été efficace plus tard sous le nom de néoplatonisme, a porté le plus grand coup au christianisme primitif. L'époque la plus efficace du néoplatonisme fut le troisième siècle après Jésus-Christ, qui fut aussi l'époque où le christianisme devint la religion officielle de l'Empire romain. Les personnes convaincues par cette philosophie ont falsifié le monothéisme (tawhīd), dans lequel on croyait à l'existence et à l'unicité de Dieu et à la prophétie de Jésus, paix sur lui. Ils ont ensuite introduit des aspects de l'idolâtrie dans la religion. Saint Augustin (354-430), qui vivait au quatrième siècle, a tenté de christianiser Platon. Ses vues sur Dieu, l'âme et la création, qu'il a écrites pour légitimer la Trinité dans son ouvrage **Sur la Trinité** (De Trinitate) et dans d'autres ouvrages, coïncident exactement avec la philosophie platonicienne. Il utilise l'affirmation de Platon selon laquelle un être humain est composé de raison, de volonté et de perception comme argument en faveur de la Trinité et affirme que « bien que les trois éléments de la Trinité soient différents les uns des autres, ils forment ensemble un seul Dieu. » Selon lui, Platon et ses disciples ont reconnu le vrai Dieu. Partant de la théorie des idées de Platon, il affirme que le Verbe est actif de manière créative et que Jésus est le Verbe. Saint Augustin, qui est considéré par les chrétiens comme un érudit et un père de l'Église très apprécié, admet lui-même que la croyance en la Trinité des chrétiens et leurs opinions sur le bien et le mal sont présentes de la même manière dans la philosophie de Platon. Pour prouver la Trinité, il mentionne même comme arguments les idées de Platon. Comment les chrétiens peuvent-ils répondre au fait que leur croyance coïncide avec les pensées d'une personne qui serait

morte 350 ans avant Jésus-Christ ? Cette circonstance montre que Platon a en réalité vécu à l'époque de Jésus, paix sur lui. Le grand savant islamique Imām al-Rabbānī Ahmad al-Fārūqī [décédé en 1034 (1624 apr. J.-C.) à Sirhind], miséricorde sur lui, exprime également cela dans la 266<sup>e</sup> lettre de son ouvrage **Maktūbāt**.

Au 8<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., le Père de l'Église Saint-Thomas a tenté de prouver les croyances des chrétiens, en particulier la Trinité, en se basant sur la philosophie d'Aristote, qui était lui-même l'élève de Platon. En raison du volume de notre livre, nous ne pouvons pas mentionner tous les Pères de l'Église qui étaient en réalité des défenseurs de la philosophie de Platon et d'Aristote. Cependant, pour que les lecteurs puissent se faire une idée correcte de la situation, il est utile de citer l'exemple suivant : Pendant le Moyen-Âge et même après la Renaissance en Europe, la peine pour la rébellion contre les philosophies de Platon et d'Aristote, et même pour une petite objection à celles-ci, était la peine de mort, prononcée par l'Inquisition ecclésiastique. Comment les chrétiens d'aujourd'hui, qui croient en la Trinité, peuvent-ils expliquer cela ? C'est un fait établi que les écoles philosophiques grecques telles que le platonisme, le stoïcisme, le gnosticisme et d'autres écoles philosophiques ont eu une forte influence sur la naissance et le développement de la foi chrétienne. C'est ce que décrit en détail Dr Edwin Hatchin dans son livre **The Influence of Greek Ideas on Christianity** (L'influence des idées grecques sur le christianisme), en citant également les preuves.]

Il ressort de ce qui précède que la purification du cœur des mauvaises qualités, le bonheur par l'acquisition des vertus, le contentement du destin, la confiance en Dieu, le fait de voir les êtres humains comme des enfants de Dieu et Dieu comme le Père de tous, ne sont pas des croyances purement chrétiennes. Au lieu de cela, il s'agit de thèmes dont les philosophes ont discuté [et que les philosophes ont présentés de différentes manières] des siècles avant que les Évangiles ne soient écrits. [Car ces aspects ont été annoncés dans les anciennes religions révélées par les prophètes.] C'est un fait établi que les déclarations sur la Trinité n'étaient pas présentes dans les religions révélées précédentes ni dans les Évangiles originaux, mais qu'elles ont été inventées par les philosophes grecs de l'Antiquité et ajoutées après coup aux Évangiles, qui ont été écrits après que le christianisme se soit répandu dans des régions comme la Grèce et Alexandrie.

Jésus, paix sur lui, est venu au monde dans un lieu où l'on pratiquait la religion de Moïse, paix sur lui. Jusqu'au moment où il fut

élevé au ciel, il suivit la loi de Moïse, paix sur lui. Il appliquait avec les enfants d'Israël les commandements qui leur avaient été imposés. Il prêchait dans les synagogues et proclamait les dispositions de la Torah. Il enseignait à ceux qui s'étaient éloignés de la religion de Moïse, paix sur lui, la religion et les règles de conduite de Moïse, paix sur lui. Les Israélites qui adhéraient fermement à cette religion étaient très respectés par lui. Tout comme les Juifs, il fut baptisé par Jean (Yahyā), paix sur lui, dans le fleuve Jourdain. [Le Jourdain est un fleuve de Palestine d'une longueur de 250 km.] Après sa naissance, il a été circoncis. Lui-même n'a baptisé personne. Il a jeûné et n'a pas mangé de porc. Il n'a pas dit : « Dieu s'est incarné en moi. Je suis le Fils de Dieu, éternel et infini. Ma nature est composée de deux choses : d'une part, je suis un homme parfait, d'autre part, je suis le Fils de Dieu et donc divin. » Il n'a pas non plus dit : « Le Saint-Esprit agit conjointement avec mon Père et moi. Croyez en la Trinité, c'est-à-dire en le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » Au lieu de cela, il a dit : « Je ne suis pas venu pour changer la loi, mais pour l'affermir. » Tous les livres d'histoire s'accordent à dire que la Trinité n'était pas un sujet de discussion à l'époque de Jésus, paix sur lui, et des apôtres.

L'idée des trois hypostases est apparue pour la première fois parmi les chrétiens vers la fin du 2<sup>e</sup> siècle. Les personnes qui croyaient aux trois hypostases ont caché pendant un certain temps leurs opinions aux disciples de Jésus, paix sur lui, car cette croyance était totalement contraire à celle que Jésus, paix sur lui, avait proclamée. Cela ne les a pas empêchés de répandre leur foi en secret. Pour que la foi en la Trinité ait plus de succès, ses partisans ont commencé à diffuser l'Évangile de Jean et les épîtres attribuées aux apôtres qui sont apparues plus tard, ainsi que les épîtres de Paul. Des divergences d'opinion sont alors apparues entre les premiers chrétiens. Cela a donné lieu à de nombreux débats et discussions. Entre les chrétiens primitifs, qui croyaient en l'unicité de Dieu, et les partisans de la Trinité, une lutte concurrentielle s'est instaurée, de sorte que ceux qui pouvaient écrire par eux rédigeaient quotidiennement de nombreux Évangiles et épîtres attribués aux apôtres, afin de surpasser la partie concurrente et d'obtenir ainsi un meilleur accueil pour leur propre doctrine. Vers la fin du 3<sup>e</sup> siècle, les divergences se sont accentuées jusqu'à ce que les chrétiens soient divisés en deux groupes. L'un d'entre eux était d'avis que Jésus était absolument identique à Dieu. Leur chef de file était Athanase, l'évêque de Constantinople. L'autre groupe croyait que Jésus, paix sur lui, était la créature suprême, un pro-

phète envoyé par Dieu et un serviteur de Dieu. Leurs chefs étaient un presbytre du nom d'Arius et Eusèbe, l'évêque de la ville de Nicomédie (Izmit). [Auparavant, le patriarche d'Antioche, Paul de Samosate, avait déjà proclamé l'unicité de Dieu. Beaucoup de personnes ont trouvé le bon chemin. Plus tard, certains prêtres ont commencé à croire en la Trinité et à répandre cette croyance. C'est ainsi que les adeptes de la Trinité se sont multipliés.] Les discussions entre ceux qui croyaient en la Trinité et ceux qui étaient convaincus que Jésus, paix sur lui, était un serviteur et un prophète de Dieu, jetèrent toute la population dans la confusion. Cela a pris une telle ampleur que l'État ne pouvait plus agir efficacement. Pour mettre fin une fois pour toutes à ces troubles, l'empereur Constantin le Grand convoqua en 325 un grand concile à Nicée, auquel participèrent d'éminents ecclésiastiques chrétiens. Après de nombreux discours, le parti d'Athanase l'emporta. Avec le consensus de 319 évêques, ils se sont mis d'accord sur la croyance que Jésus était le Fils unique de Dieu, qu'il provenait de Dieu, qu'il était Dieu issu de Dieu et la lumière issue de la lumière ; qu'il était un vrai Dieu, engendré par le vrai Dieu, et que le Saint-Esprit était également Dieu. Parmi les livres d'histoire qui relatent les faits de ce concile de Nicée, voici ce que l'on peut lire dans le 23<sup>e</sup> chapitre du 8<sup>e</sup> volume de l'ouvrage **Nicéphore** et dans le 1<sup>er</sup> volume de l'ouvrage **Baronius** : « Alors que le parti d'Arius et celui d'Athanase débattaient l'un contre l'autre, deux évêques, Karizamet et Mizuniyus, membres du concile, moururent.

Au moment de signer l'acte du concile, tous deux furent ressuscités, sortirent de leurs tombes, signèrent l'acte et moururent à nouveau. » A une époque où il était apparemment si facile de ressusciter les morts en écrivant avec la pointe d'une plume, même des historiens de l'Église dignes de confiance ne pouvaient s'empêcher d'inventer de tels mensonges en raison de leur zèle. En supposant qu'une vraie religion comme le christianisme primitif gagnerait ainsi soi-disant plus d'adeptes, ils ont rempli la religion de telles absurdités.

[Suite au concile de Nicée, Arius a été déclaré infidèle et excommunié par les efforts du patriarche Alexandre d'Alexandrie et d'Athanase. Arius est né à Alexandrie en 270. [Selon une autre tradition, il serait né à Benghazi.] Après son excommunication, il vécut seul pendant quelques années. Plus tard, grâce à l'intervention d'Eusèbe, l'évêque de Nicomédie, qui partageait ses idées, et à l'insistance de l'empereur Constantin, il fut gracié par l'Église. L'empereur Constantin adopta également les idées d'Arius et l'in-

vita à Constantinople. Alors qu'il était sur le point de remporter la victoire sur les partisans de la Trinité, malgré les réticences du patriarche Alexandre d'Alexandrie, il mourut soudainement en 336 d'une mort inattendue et très douloureuse. Après sa mort, son école de pensée était déjà très répandue. Elle fut reconnue et protégée comme doctrine officielle par l'empereur Constans, fils de Constantin, et ses successeurs.

Athanase, quant à lui, est né à Alexandrie en 296. Il est devenu célèbre pour les idées qu'il a exprimées sur la Trinité à Nicée en 325. En 326, il devint patriarche d'Alexandrie. Il était un adversaire véhément d'Arius et, par conséquent, un contradicteur de l'opinion selon laquelle Jésus, paix sur lui, est un être humain et un prophète. En 335, lors du synode de Tyr, il fut démis de son patriarcat par des partisans d'Arius. Quatre ans plus tard, il fut à nouveau nommé patriarche par une synode romaine. Il mourut en 373 à Alexandrie. Il a écrit de nombreux ouvrages contre l'arianisme. Son jour de commémoration officiel est le 2 mai.]

Les archives historiques du concile de Nicée mentionnent qu'à l'époque, de nombreuses versions des Évangiles circulaient partout et que personne ne savait lesquelles étaient authentiques. 54 de ces Évangiles ont été discutés au concile de Nicée. Lorsque les ecclésiastiques qui participaient à ce concile ont étudié les Évangiles existants, ils ont constaté que sur les 54 Évangiles, 50 n'avaient aucun fondement, raison pour laquelle ils ont été rejetés. C'est ainsi qu'ils en sont arrivés à la conclusion que quatre Évangiles étaient corrects et que tous les autres étaient faux. Depuis lors [c'est-à-dire depuis 325 apr. J.-C.], seuls les Évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean furent reconnus, et tous les autres furent autant que possible détruits. Lors du concile de Nicée, auquel assistaient plus de 2000 ecclésiastiques, la plupart croyaient, comme Arius, à l'unicité de Dieu et au fait que Jésus, paix sur lui, était son serviteur et messager. Mais comme Athanase était l'évêque de Constantinople, la plupart des évêques ont voté en faveur de la pensée d'Athanase [par crainte de perdre leurs positions]. Bien qu'il s'agisse d'une question d'une importance incomparable comme la religion et la présentation de la vérité, Arius et ses partisans ont été vaincus en raison de la crainte des ecclésiastiques de perdre leurs positions. Arius fut alors excommunié. Plus tard, Athanase a été démis de ses fonctions de patriarche et Arius a été invité à Constantinople. [Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, il mourut avant d'arriver à Constantinople. L'empereur Constantin le Grand s'était déjà rallié à l'arianisme.] Après la mort

de Constantin, de nombreux conflits ont éclaté en 337 entre les adeptes d'Arius et ceux d'Athanase, et les premiers sont sortis vainqueurs. L'école de pensée d'Arius est ainsi devenue l'école dominante pendant une longue période. Cependant, les partisans d'Athanase ont réussi à s'emparer de la souveraineté. Ils ont alors soumis les membres de l'école de pensée arienne à de nombreuses répressions et humiliations.

[Comme il est dit dans le **Qāmūs al-a'lām**, l'empereur Théodose a déclaré l'arianisme totalement interdit et a même infligé la peine de mort à ses adeptes.]

Même si le concile de Nicée a posé les bases de la foi en la Trinité et l'a acceptée, la nature exacte du Saint-Esprit est restée incertaine. Il fallait donc donner une signification plus précise au Saint-Esprit. C'est ce qui a été décidé en 381 apr. J.-C. lors du concile de Constantinople. Aux décisions du concile de Nicée, on ajouta le principe suivant : « Le Saint-Esprit est lui aussi un Dieu qu'il faut aimer [et il est de même nature que le Père et le Fils.] Il exécute les ordres du Fils. Tout comme le Fils, il est lui aussi adoré. » Plus tard, l'Église romaine a décidé que le Saint-Esprit exécutait également les ordres du Père, jetant ainsi les bases de la croyance selon laquelle le Saint-Esprit exécute les ordres du Père et du Fils. Cette décision a été confirmée pour la première fois par des ecclésiastiques espagnols en 440 apr. J.-C., puis en 674 de l'Hégire [1274 apr. J.-C.] au concile de Lyon.

Après avoir ainsi établi la position du Saint-Esprit, ce fut le tour de la noble Marie. En 431, le concile d'Éphèse décida qu'elle était littéralement la Mère de Dieu et que Jésus, paix sur lui, avait deux natures (divine et humaine), mais qu'il était une seule personne. Comme Nestorius, l'évêque de Constantinople, insistait sur le fait que la noble Marie ne devait être appelée que la Mère du Christ (et non la Mère de Dieu), il fut traité de « Judas Iscariote » et insulté.

[Nestorius était un prêtre syrien et fut nommé patriarche de Constantinople par Théodose II en 428. Il infligea de grandes souffrances aux partisans d'Arius, allant jusqu'à faire incendier leurs lieux de réunion alors que des fidèles s'y trouvaient encore. Au cours du concile, il s'opposa à ce que la noble Marie soit appelée la Mère de Dieu (Theotókos). Il fit venir d'Antioche un moine nommé Anastase, en qui il avait confiance, et lui fit prononcer des discours dans toute la ville de Constantinople. Anastase déclara : « Que personne n'appelle Marie Mère de Dieu, car Marie était un être humain et il est impossible que Dieu soit né d'un être hu-

main. » Ces discours mirent en colère son adversaire, l'évêque Cyrille, et ses partisans, ce qui provoqua une multiplication des troubles. Cyrille rapporta alors au pape Célestin Ier les propos de Nestorius et de ses partisans. Jaloux de l'influence grandissante de Nestorius et mécontent de ne pas avoir été consulté sur la question de Marie, le pape convoqua un concile en 430, au cours duquel il décida que la noble Marie devait être appelée « Mère de Dieu », et menaça Nestorius d'excommunication. Cela ne fit qu'aggraver le conflit. Un concile s'est alors tenu à Ephèse en 431, auquel ont participé des ecclésiastiques célèbres. Dans l'église de la Théotokos, le patriarche Cyrille et ses partisans ont exigé de Nestorius qu'il explique sa pensée. Sur ce, 159 évêques décidèrent que Nestorius devait être excommunié et maudit, et que sa doctrine religieuse devait être interdite, et Nestorius fut donc exilé dans différents endroits. Il mourut en 451 en Haute-Égypte, dans une région désertique appelée Wāha.

Nestorius défendait trois points de vue, à savoir :

1. Deux natures coexistent en Jésus : d'une part le Verbe incarné, c'est-à-dire la nature divine, et d'autre part la nature humaine.

2. Ces deux natures ne s'unissent pas physiquement, mais spirituellement.

3. La noble Marie n'est pas la Mère de la part divine de Jésus, mais la Mère de Jésus en tant qu'être humain.

Le courant de pensée fondé par Nestorius est appelé nestorianisme. La plupart des membres de ce courant vivent aujourd'hui en Syrie.

Les principales croyances et principes d'une religion que les protestants et d'autres chrétiens affirment avoir été révélés par Dieu sont établis en réunissant quelques centaines d'ecclésiastiques dans un même lieu et en prenant des décisions. Certaines opinions défendues par certaines personnes sont ainsi acceptées ou rejetées comme principes de la religion. Ils sont ainsi libres de modifier la religion à leur guise. C'est ainsi que le christianisme est devenu une religion qu'aucun bon sens ne peut comprendre. C'est aussi la raison pour laquelle de nombreux penseurs et scientifiques européens abandonnent le christianisme et que beaucoup adoptent l'islam.]

Après ces troubles, la question de savoir s'il était permis ou non de vénérer et d'adorer des images, des icônes et des statues (idoles) a été soulevée. En effet, dans la religion de Moïse, paix sur

lui, il était interdit d'adorer des images et des statues. C'est pourquoi, au début du christianisme primitif, tous les apôtres et leurs successeurs se sont gardés d'adorer des images et des statues. [Le christianisme s'est répandu dans des pays européens comme l'Italie et l'Angleterre]. Comme leurs habitants étaient auparavant encore idolâtres, ils étaient enclins (habitués) à l'adoration d'idoles et d'images. [Ces êtres humains avaient en effet l'habitude de fabriquer leurs propres idoles et statues pour chacun des dieux auxquels ils croyaient. La fabrication d'idoles, c'est-à-dire l'art de la sculpture, était considérée par eux comme l'art le plus connu et le plus élevé.] Lorsque le christianisme s'est répandu dans ces pays européens, certains prêtres ont permis que des images et des icônes [inventées] de la noble Marie, la mère de Jésus, paix sur lui, soient vénérées. D'autres groupes chrétiens y ont vu une contradiction avec les fondements de la religion et ont commencé à s'y opposer. Ce conflit a duré jusqu'en 787. Finalement, en 171 [787 apr. J.-C.], un concile s'est tenu à Nicée, au cours duquel il a été décidé que l'adoration des icônes et des statues [comme les images librement inventées de Jésus, paix sur lui, et de la noble Marie] était autorisée. Cependant, ceux qui ne considéraient pas l'adoration et la vénération d'images et d'idoles [statues] comme appropriées ne se conformèrent pas à cette décision. Les discussions et les luttes se poursuivirent ainsi jusqu'en 842, date à laquelle l'empereur Michel, sur ordre de sa mère, convoqua un concile à Constantinople, au cours duquel il fut décidé que l'adoration des statues, des images et des icônes faisait partie des fondements de la foi chrétienne. Tous les opposants à l'adoration des images et des statues furent stigmatisés comme mécréants.

[Depuis que l'Empire romain a adopté le christianisme, l'Église romaine a estimé que Rome serait le centre de tous les chrétiens, car Pierre et Paul ont été tués à Rome.] En 446 [1054 apr. J.-C.], l'Église orientale s'est séparée de l'Église romaine et a fondé un courant de foi indépendant de l'Église catholique romaine. L'Église orientale s'oppose à l'Église romaine sur de nombreux points. Par exemple, les chrétiens orientaux nient la position spirituelle du pape, c'est-à-dire qu'ils rejettent l'idée que le pape soit le vicaire de Jésus et le successeur de Pierre, que le Saint-Esprit exécute les ordres du Père et du Fils, et ils rejettent le purgatoire dans l'au-delà. Ils célèbrent l'eucharistie avec du pain levé. Ils autorisent le mariage des prêtres. Bien que le détachement et le ressentiment des chrétiens orientaux devraient inciter les papes à réfléchir et à se réveiller de leur négligence, leur vanité et leur arro-

gance les empêchent de réfléchir. Au lieu de cela, l'orgueil et l'arrogance des papes, ainsi que l'étourderie et l'inattention des cardinaux, n'ont cessé de croître. En 923 [1517 apr. J.-C.], le protestantisme est apparu, divisant à nouveau l'Église catholique romaine. En 1510, conformément à l'ancienne tradition, le pape Jules II confia aux prêtres dominicains la tâche d'accorder l'absolution et le pardon des péchés à la population allemande. Cependant, l'ordre des Augustins se sentit offensé, car les Dominicains étaient privilégiés par rapport à eux. Ils prirent pour figure de proue un prêtre catholique du nom de Luther. [Martin Luther était un Allemand. Il est né en 888 [1483 apr. J.-C.] et est mort en 953 [1546 apr. J.-C.] à Eisleben.] Luther niait que le pape puisse remettre les péchés. Il résuma ses opinions dans 95 thèses et annonça ainsi les fondements du protestantisme. De nombreux souverains allemands suivirent Luther. Selon le protestantisme luthérien, seuls les Évangiles sont reconnus comme autorité. Le pape n'est pas reconnu. Ils rejettent le monachisme, le célibat des prêtres et l'absolution des péchés.

Après Luther, Calvin est venu apporter quelques innovations au protestantisme et a même fondé sa propre école théologique. [Jean Calvin était un Français, né en 1509 et mort à Genève en 1564] Son école théologique est appelée « calvinisme ». Dans cette école, il n'y a pas de culte reconnaissable extérieurement. Il n'y a pas non plus de ministères comme celui du pape, des évêques ou de la prêtrise. Ils ne croient pas que le pain consommé lors de l'eucharistie soit réellement le corps du Christ. Ils permettent d'adorer des saints du passé [et notamment les apôtres]. Ils ne croient pas au libre arbitre de l'être humain, mais affirment que les êtres humains ont été prédestinés au Paradis ou à l'Enfer dans la prééternité.

Plus tard, les courants fondés par Luther et Calvin se sont à nouveau divisés en d'autres tendances. De nos jours, il existe en Allemagne et en Angleterre jusqu'à 500 groupes considérés comme protestants.

Il ressort de ces détails historiques que la croyance chrétienne en la Trinité, c'est-à-dire la doctrine des trois hypostases, ainsi que le fait que le culte ne soit pratiqué que dans le cœur et que les commandements extérieurs de la Bible soient ignorés, ne sont pas des commandements vrais et justes tirés des Évangiles. Il s'agit de convictions et d'actions qui, en raison de divers doutes et objectifs, ont été fixées a posteriori par des papes lors de conciles. C'est ainsi qu'il y a eu de grandes différences de croyance entre les catho-

liques et les protestants dans les affaires fondamentales du christianisme, comme par exemple en ce qui concerne l'eucharistie, la substitution du pape à Jésus et sa succession à Pierre, la sainteté des apôtres, différentes formes d'abstinence et de jours fériés, des images inventées de Marie tenant Jésus dans ses bras et appelée Mère Marie, l'adoration d'images et d'idoles, l'absolution des péchés par les prêtres [contre une certaine rémunération] et la croyance selon laquelle les prêtres pouvaient vendre des places pour le Paradis. Ces différences [ou contradictions] ont pris de telles proportions que chacun considère l'autre comme condamné à l'Enfer. Selon certains prêtres, l'opinion des deux groupes (protestants et catholiques) concernant la destination de l'Enfer est basée sur des inspirations du Saint-Esprit, de sorte que les deux ont raison sur ce point [c'est-à-dire que les catholiques et les protestants sont tous deux condamnés à l'Enfer.]

Les différences entre les différentes églises concernant les trois hypostases, qui sont apparues 250 ans après la fondation du christianisme et qui persistent jusqu'à aujourd'hui, sont sans limites. Cependant, toutes s'accordent à dire que Dieu est composé de trois hypostases appelées « Père », « Fils » et « Saint-Esprit ». Les différents courants diffèrent quant à la nature de ces trois hypostases, à leur union et à la manière dont elles s'accordent entre elles. Certains affirment que les trois hypostases ne sont pas des êtres différents, mais les caractéristiques d'un seul être principal. Selon certains, l'hypostase de la connaissance est la parole. Pourtant, elle se serait entièrement liée et unie au corps du Messie, tout comme le vin et l'eau se lient entre eux. Le courant melkite compare cela au reflet du soleil dans un verre de cristal. Selon le nestorianisme, en revanche, Dieu s'est transformé en chair et en sang et est devenu le Messie. Selon le monophysisme, en revanche, il s'agit de l'apparition de Dieu en l'être humain. Cela peut être comparé à l'apparition des anges sous forme humaine. Certains groupes pensent que l'union de Dieu et de l'être humain est une union semblable à l'union de l'âme et du corps. C'est ainsi que de nombreuses idées irrationnelles ont été introduites dans la religion de Jésus, la paix sur lui [dans le christianisme originel]. La fausseté de ces croyances a été démontrée par les érudits musulmans du kalām et par des personnes douées de raison. Ceux qui souhaitent obtenir plus de détails peuvent consulter les livres de ces savants. Les protestants n'ont pas trouvé d'autre réponse aux objections formulées par la science du kalām à leur encontre que de dire : « C'est un mystère divin que la raison humaine ne peut pas com-

prendre. » La valeur d'une telle déclaration aux yeux des êtres humains doués de raison est évidente.

Des protestants de premier plan ont même estimé que l'absence de la croyance en la Trinité dans le noble Coran était une indication de sa fausseté. On peut comparer cela à un fumeur de haschich qui se rend chez un bijoutier et demande de la drogue ; mais lorsqu'on lui répond qu'il n'y a là que des bijoux et des choses précieuses, et non ce qu'il cherche, le fumeur de haschich dit au bijoutier : « Alors, toi non plus, tu n'es pas un vrai commerçant. » Ces déclarations et d'autres des protestants n'ont absolument aucune valeur.

On constate que les missionnaires chrétiens tentent de manière systématique de répandre la croyance en la Trinité parmi les musulmans. Il est très triste de voir que certains musulmans illettrés se laissent bernier par eux et commencent à appeler Allah père ou grand-père lorsqu'ils veulent effrayer leurs enfants ou à d'autres occasions, et à lever les mains vers le ciel comme si Allah le tout-puissant s'y trouvait. La sourate al-Ikhlās précise sans aucun doute qu'il n'est pas permis d'appeler Allah le tout-puissant père ou grand-père. Le faire quand même intentionnellement est de la mécréance (kufr). Allah le tout-puissant n'a pas été engendré et n'a pas engendré. Il est au-dessus de toute attribution de père, de fils ou de grand-père, et Il est exempt de toute localisation. Il ne se trouve pas dans le ciel, c'est pourquoi il ne faut pas montrer du doigt le ciel lorsqu'on mentionne son nom. Allah le tout-puissant est toujours et partout présent (hādir) et voyant (nāzir). Il contrôle tout et possède tout. La croyance selon laquelle Jésus, paix sur lui, est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu, et que Dieu se trouve au ciel, a été ajoutée plus tard au christianisme. Comme pour toutes les autres questions, nous, musulmans, devons être très prudents dans ce domaine. Nous devons nous méfier des déclarations et des actes qui nuisent à la foi, voire qui la rendent caduque. Nous devons apprendre à nos enfants et à nos proches ce qu'est la foi (iman) et ce qu'est la mécréance (kufr), c'est-à-dire les déclarations et les actions qui mènent à la mécréance, et veiller à ce qu'ils s'en méfient. Nous ne devons pas les laisser regarder les émissions de télévision et les films remplis de propagande chrétienne, ni leur faire lire de tels livres. Nous devons trembler de peur que notre précieuse foi ne soit endommagée. Nous devons transmettre correctement à nos bien-aimés enfants notre noble foi, que nos ancêtres nous ont confiée en sacrifiant leur vie et leur sang. Nous devons élever des jeunes croyants qui défendent cette religion et leur

pays et qui, si nécessaire, n'hésiteraient pas à donner leur vie pour elle, et leur confier notre religion.

Avant de conclure le chapitre sur la Trinité, nous voulons donner quelques informations sur Paul, l'un des plus grands saints des chrétiens. En effet, la personne la plus importante qui a joué un rôle dans la séparation du christianisme primitif du judaïsme, dans l'introduction d'influences grecques et païennes et dans la création d'une nouvelle religion, c'est Paul. Dans son livre **A Short History of the World** (Une brève histoire du monde), H.G. Wells écrit aux pages 129 et 130 : « Au premier rang des fondateurs de la doctrine chrétienne se trouve Paul. Il n'a jamais vu Jésus ni entendu prêcher. [Auparavant, il était un Juif de Tarse] et s'appelait à l'origine Saul. Par la suite, il se convertit au christianisme et changea son nom en Paul. Il nourrissait un intérêt profond et passionné pour les mouvements religieux de son époque. Bien versé dans les traditions juive, mithraïque et alexandrine, il introduisit dans le christianisme de nombreuses idées et expressions issues de ces cultes. Il développa ou approfondit très peu l'enseignement originel de Jésus, la doctrine du royaume des cieux sur terre. Il enseigna non seulement que Jésus était le Christ annoncé, le guide promis aux Juifs, mais présenta aussi sa mort comme un sacrifice destiné à racheter l'humanité, un sacrifice semblable aux anciens sacrifices sanglants des premières civilisations. »

Paul était un ennemi acharné de la religion de Jésus (Īsā), paix sur lui, (c'est-à-dire du christianisme originel), qui a fait irruption avec sa meute dans les maisons des chrétiens (les chrétiens originaux/nazaréens) à Jérusalem et a fait sortir aussi bien les hommes que les femmes, les emprisonnant dans des cachots. Il demanda aux rabbins de Syrie et des régions environnantes d'écrire des lettres pour que les chrétiens y soient capturés et envoyés à Jérusalem. Les rabbins lui donnèrent des lettres dans lesquelles ils lui donnaient ce pouvoir.

Malgré leurs efforts violents, leurs tortures et même leurs exécutions, les Juifs n'ont pas pu empêcher la propagation du christianisme. Dans les Actes des Apôtres de Luc, on peut lire : « Cependant Saul, respirant encore la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur, se rendit chez le souverain sacrificateur, et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait des partisans de la nouvelle doctrine, hommes ou femmes, il les amenât liés à Jérusalem. Comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, tout à coup une lumière venant du ciel resplendit autour de lui. Il tomba par terre, et il entendit une voix qui

lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répondit : Qui es-tu, Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes. » [Actes 9 : 1-5] Après cela, Paul a annoncé qu'il avait embrassé le christianisme et a changé son nom de Saul en Paul. Se faisant passer pour un chrétien pieux, il eut alors l'occasion de dénaturer de l'intérieur le christianisme qu'il avait auparavant tenté d'étouffer par la tyrannie et la violence. En tous lieux, il a dit que Jésus, paix sur lui, l'avait chargé de prêcher le christianisme aux peuples non juifs. Par ces mensonges et bien d'autres encore, il attira les chrétiens à lui. Il était considéré comme l'apôtre des peuples non juifs. C'est ainsi qu'il a commencé à falsifier la foi et la pratique religieuse des chrétiens qui le suivaient. Jusqu'à ce moment-là, les apôtres ainsi que les autres chrétiens (premiers chrétiens) suivaient la loi de Moïse, paix sur lui. Paul, en revanche, a affirmé que la crucifixion de Jésus [ce qui est une croyance des chrétiens] avait aboli la validité de la loi de Moïse. Il a donc annoncé que tous les peuples pouvaient trouver le salut en croyant en Jésus en tant que Fils de Dieu. Il appelait Jésus, paix sur lui, tantôt le Fils de Dieu, tantôt un prophète. Il s'opposait à Pierre, qui était l'apôtre le plus proche de Jésus, paix sur lui. Pierre, qui se trouvait en permanence à côté de Jésus, paix sur lui, enseignait pendant ce temps aux gens que le christianisme ne remplaçait pas le judaïsme mais le complétait. Pour cela, il s'est servi de la déclaration suivante de Jésus, paix sur lui, mentionnée dans l'Évangile de Matthieu : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. » [Mt 5 : 17] Paul déclara aux chrétiens que tous les aliments et toutes les boissons étaient licites et abolit plusieurs rites et obligations religieuses, comme la circoncision. Cela est clairement mentionné dans le Nouveau Testament. Dans son Épître aux Galates, Paul écrit : « Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis. » [Gal 2 : 7] Cela signifie que du vivant de Jésus, paix sur lui, Pierre enseignait la circoncision, conformément à l'Évangile. Il transmettait ce jugement à tous ceux qui embrassaient le christianisme. Paul lui-même confirma que Pierre avait reçu cet enseignement. Pourtant, après que Jésus, paix sur lui, eut quitté ce monde, Paul changea cette règle.

Cela signifie donc qu'un homme nommé Paul apparaît, sans avoir jamais vu Jésus, paix sur lui, et rejette les paroles d'une personne qui, elle, a vu Jésus, paix sur lui, en personne et a transmis un commandement de sa part. Dans sa lettre, il mentionne que,

outre Pierre, qui était le premier successeur de Jésus, paix sur lui, les apôtres Jacques et Jean étaient également présents et avaient entendu de Jésus, paix sur lui, l'ordre concernant la circoncision. Il affirme en outre que Jésus, paix sur lui, lui serait apparu après son ascension au ciel et lui aurait ordonné de ne pas se faire circoncire. Cette affirmation a été reprise plus tard par tous les chrétiens comme un commandement religieux et on a ainsi rejeté une affirmation concordante des apôtres qui ont vu Jésus, paix sur lui, en personne et qui se trouvaient avec lui. C'est ainsi que l'on en est venu à accepter et à appliquer comme commandement religieux la déclaration d'une seule personne qui n'a jamais vu Jésus, paix sur lui, et qui a seulement affirmé avoir reçu un message et une inspiration en rêve ou à l'état de veille. Il suffit de voir l'authenticité du christianisme, dans lequel les intuitions sont transmises comme parole de Jésus !

Dr Morton Scott Enslin estime que la foi de Paul est totalement différente de la voie de Jésus, paix sur lui, et écrit donc ce qui suit dans son livre **Christian Beginnings**, à la page 182 de la deuxième partie :

« Il est certain que le christianisme fondé par Paul est très différent de la religion de Jésus, c'est-à-dire du christianisme primitif. Paul et ses compagnons, qui avaient transmis l'Évangile de manière erronée, furent plus tard fortement critiqués. Le mouvement "retour à Jésus" était en réalité un rejet de Paul. De nombreux judéo-chrétiens plus anciens étaient également de cet avis et s'opposaient aux idées de Paul. Mais ces personnes n'avaient pas beaucoup d'influence. Si Jésus avait vu, 54 ans après son départ de ce monde, ce qui était pratiqué dans une église de la ville de Corinthe, il aurait certainement dit : "Est-ce vraiment le fruit de mes efforts et de mon appel en Galilée ?" Si Paul n'avait pas apporté ces modifications au christianisme originel, le christianisme actuel n'existerait pas. » [Corinthe est une ville de Grèce.] Non seulement Paul a laissé se creuser de grands fossés entre les juifs et les chrétiens en réduisant le christianisme à une superstition et en présentant Jésus, paix sur lui, comme le Dieu rédempteur, mais il a même qualifié la loi de Moïse, paix sur lui, de maudite. Cela contredit le commandement biblique [par exemple Mt 5 : 19] selon lequel aucune lettre de la loi ne doit être modifiée.

Le christianisme exposé par Paul s'est répandu dans différents pays et a été adopté par de nombreux groupes juifs et peuples païens. En effet, Paul a fortement rapproché le christianisme du paganisme. La destruction du Temple de Jérusalem et l'expulsion

des vrais chrétiens en même temps que les juifs en 70 apr. J.-C. ont porté un coup au christianisme originel, dont il ne s'est jamais remis.

Un autre fait qui mérite d'être souligné ici est que Paul ne s'entendait pas avec beaucoup d'apôtres et se disputait même avec eux. Il s'opposa à Pierre, considéré par tous les chrétiens comme le plus grand saint. Il exprime cela ouvertement dans son Épître aux Galates [Gal 2 : 11]. Au verset 13, il accuse Barnabé d'avoir été trompé par des hypocrites, alors que Barnabé était l'un des apôtres qu'il appréciait le plus. À la fin du chapitre 15 des Actes des Apôtres, il est rapporté que Barnabé proposa de visiter ensemble, avec Jean, les chrétiens d'autres villes, mais que Paul s'y opposa. Une vive dispute éclata alors entre Barnabé et Paul, ce qui conduisit à leur séparation.

Si l'on examine attentivement la vie et les déclarations de Paul, on constate qu'il accusait constamment les apôtres, s'opposait à eux et voulait nuire à leur réputation. De nombreux prêtres chrétiens étaient d'avis que Paul était le seul fondateur du christianisme. En effet, selon ces prêtres, Jésus, paix sur lui, et ses apôtres restaient liés à la religion de Moïse, paix sur lui, en termes de foi et de pratique religieuse. Paul, en revanche, s'y opposa en séparant complètement le christianisme du judaïsme, en abolissant tous les cultes juifs et en instaurant ainsi une religion qui différait des enseignements de Jésus, paix sur lui, et de ses apôtres. Cette religion s'est formée à partir de la pensée de Paul, en plus du christianisme primitif que l'apôtre Pierre a essayé de transmettre. Les prêtres, qui qualifient nos paroles de calomnieuses, voient en Paul un saint. Les lettres de Paul constituent même une partie des Saintes Écritures en tant que partie finale du Nouveau Testament. Les Actes des Apôtres de Luc sont une biographie de la vie de Paul. Si l'on ajoute ses lettres, on constate que la contribution de Paul dans la Bible n'est pas moindre que celle des quatre Évangiles. De nombreuses déclarations de Paul dans ses lettres ont servi de fondement à plusieurs croyances chrétiennes. Parmi elles, la conviction suivante : « Le péché et la mort de l'âme et du corps ont commencé lorsque Adam a mangé le fruit défendu. Tous les descendants d'Adam sont venus au monde entachés par ce péché originel. Dieu a envoyé son fils unique, issu de sa propre essence, dans le monde, et a ainsi racheté les êtres humains de leur péché, qu'ils portaient depuis Adam. » Un jour, nous avons demandé à un prêtre s'il n'aurait pas été préférable que Dieu envoie son fils unique plus tôt, afin que des millions de personnes puissent être libérées du péché

et naître sans tache. Ce à quoi il a répondu : « Dans ce cas, on n'aurait pas compris la divinité et la valeur de Jésus. » Cette réponse du prêtre nous a rappelé la foi des chrétiens qui connaissent la valeur de Jésus, selon laquelle ils croient que Jésus ira en Enfer. Nous lui avons posé la question, mais il a nié. Nous lui avons alors montré quelques passages du Nouveau Testament dont un autre prêtre nous avait dit qu'ils étaient utilisés comme preuves de la croyance mentionnée. Il a lu les passages, mais n'a pas pu répondre. Après y avoir réfléchi un certain temps, il a dit qu'il n'était que le représentant du patriarche, qu'il ne maîtrisait pas très bien la langue turque et que le passage mentionné était une métaphore. Puisqu'il a utilisé le mot « métaphore », nous avons compris qu'il devait maîtriser suffisamment bien la langue.

Paul, qui a transformé le christianisme originel en christianisme modifié et la vraie religion en fausse religion, a réussi à se venger du christianisme primitif. Les chrétiens d'aujourd'hui continuent d'appeler Paul apôtre et voient en lui l'un des plus grands saints du christianisme. Ils fondent leur foi et leur pratique religieuse sur les déclarations d'une personne qui n'a jamais vu Jésus, paix sur lui, et qui n'a jamais assisté à l'une de ses assemblées. De plus, ils affirment qu'une telle religion est la dernière et la plus parfaite religion que Dieu ait révélée aux êtres humains. Certains musulmans, qui connaissent parfaitement la trahison que Paul a commise envers le christianisme, utilisent l'expression « serpent de Paul » pour désigner des personnes particulièrement sournoises, hypocrites et perfides.

« Si l'aveugle ne voit pas, quelle faute en incombe au soleil ? »

— 11 —

## LES ATTAQUES DES ECCLESIASTIQUES CONTRE LES ACTES D'ADORATION EN ISLAM ET RÉPONSES À CELLES-CI

Les protestants parlent dans la deuxième section du livre **Ghadā al-mulāhazāt** des formes des actes d'adoration dans l'islam et dans le christianisme. Pour démontrer que le christianisme est supérieur et excellent à l'islam, ils disent : « *Les actes d'adoration dans l'islam consistent en certaines formalités accomplies à des moments précis, dans des lieux précis, avec des actes précis. Le christianisme, en revanche, enseigne que les actes d'adoration doivent être accomplis avec l'âme, de l'intérieur, et repose sur le prin-*

cipe de la croyance en un salut qui remplacera les actes extérieurs et formels, de la recherche d'un changement de sa propre condition, de la purification du cœur des mauvaises qualités et de l'acquisition de vertus louables. Dans le Coran, cependant, il n'y a pas de déclaration claire et authentique sur le fait que les êtres humains pécheurs trouvent la foi et que leurs péchés soient pardonnés par le repentir. Alors que dans l'Évangile de Matthieu, il est dit qu'un ange du Seigneur apparut en rêve à Joseph, le charpentier, et lui dit : "Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés" [Mt 1 : 21], le Coran ne se contente pas de passer sous silence le fait que Jésus est le sauveur des pécheurs, mais il le relègue, comme les autres messagers, au rang de prophète. Si l'être humain était dans une situation d'ignorance et d'erreur, la guidance de la part d'un prophète lui suffirait. Mais comme, en dehors de l'ignorance et de l'erreur, l'être humain est, de par sa nature, sous l'esclavage du péché et du diable, et que le péché originel [depuis Adam] lui pèse, il ne suffit pas [pour le salut de l'humanité] que des éducateurs ou des prophètes viennent à eux après coup. Pour que l'âme éternelle de l'être humain soit libérée de l'esclavage et du poids du péché, il lui faut certainement un rédempteur. Alors que la Bible considère Jésus, le Messie, comme le seul rédempteur qui libère l'homme de la souillure du péché et du fléau de Satan en se sacrifiant et en faisant couler son sang béni, le Coran ignore totalement le côté rédempteur de Jésus et dit à la place que la rédemption peut être obtenue par la parole de l'unicité (kalimat al-tawhīd), la profession de foi (chahāda), certains châtiments et l'accomplissement des devoirs religieux. De même que la Bible appelle les êtres humains à se repentir en toute sincérité, à accepter la foi parfaite qui sauve des péchés et à louer Dieu, qui est capable de changer ce qui se trouve dans les cœurs, elle a, d'autre part, totalement aboli les cultes et les traditions extérieurs pratiqués parmi les Juifs à l'époque de Jésus, et établi à la place le service de Dieu et l'obéissance à celui-ci d'une manière qui est raisonnable et acceptable. En revanche, le Coran a fait renaître les rites et les services physiques et extérieurs d'une religion comme le judaïsme, qui est totalement éloignée de la perfection et de la spiritualité. Parce que les actes d'adoration extérieurs tels que la prière rituelle, les ablutions mineures, l'observance de la direction de la prière, le pèlerinage et le jeûne n'ont aucun effet sur le cœur et que leur accomplissement présente certaines difficultés, la religion de Muhammad ne convient pas à tous les peuples du monde. En résumé, le fait que le Coran ne confirme

*pas que Dieu n'avait pas d'autre solution que de sacrifier son unique fils pour racheter les êtres humains de leurs péchés et du diable est la preuve que le Coran n'a pas été révélé par Dieu. Les ordres du Coran ne visent que le culte extérieur, mais ne se référent pas au fait que le cœur doit être purifié des mauvaises qualités et embelli par de bonnes qualités. Les injonctions et les obligations contenues dans le Coran sont inutiles. »*

**Réponse :** Il ressort clairement de ces accusations de l'auteur du livre **Ghadā al-mulāhazāt** qu'il n'a pas lu [le noble Coran et] les ouvrages des savants de l'islam et qu'il n'a nullement compris l'islam ou l'a compris, mais qu'il est manifestement calomnieux. Ce religieux compare le noble Coran, révélé à notre Prophète, paix sur lui, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, paix sur lui, aux recueils de textes de certains religieux, attribués à Matthieu et à Jean. Dans ses propos, qui sont loin de toute vérité, il attaque l'islam de manière présomptueuse. Que ce religieux [ainsi que tous les autres religieux et le monde entier] sache que le noble Coran est la parole d'Allah le tout-puissant. Il ne contient rien de faux, de falsifié ou d'ajouté ultérieurement. S'il était écrit dans le noble Coran, conformément à la foi chrétienne, que Jésus, paix sur lui, est le fils de Dieu et que Dieu l'a envoyé à la noble Marie pour la rédemption des êtres humains de leurs péchés, car il n'a pas trouvé d'autre issue, lequel a ensuite été humilié, frappé au visage et crucifié par certains juifs, puis brûlé dans le feu de l'Enfer et maudit, et d'autres calomnies similaires, il ne pourrait absolument pas être la parole de Dieu. Il perdrait, tout comme les Évangiles actuels, sa qualité de parole de Dieu. De plus, si ce religieux avait un tant soit peu consulté les livres de tafsir et de hadith et s'était approprié les méthodes de ces livres, il aurait honte de prouver la rédemption de tous les peuples par Jésus, paix sur lui, à l'aide de quelques déclarations ambiguës de l'Évangile de Matthieu, qui est rempli de falsifications. Si, comme il l'affirme dans l'introduction de son livre, il n'avait pas de mauvaises intentions et s'il avait été perspicace, il n'aurait pas critiqué le fait que certaines déclarations illogiques présentes dans les Évangiles actuels ne se trouvent pas également dans le noble Coran. Il n'aurait alors pas non plus affirmé de manière effrontée que le noble Coran aurait tenté de dissimuler quelque chose qui serait authentique, lorsqu'il a dit : « *Le Coran occulte le fait que Jésus est un sauveur pour toute l'humanité.* » En ce qui concerne la citation de l'Évangile de Matthieu mentionnée ci-dessus, on peut dire que le terme « sauveur » ou « rédempteur » n'a pas été utilisé ici dans son sens littéral.

[Au sens propre du terme, Allah le tout-puissant est le Sauveur absolu.] Lorsqu'il est dit dans les Évangiles que Jésus, paix sur lui, est le « Rédempteur », cela signifie de manière métaphorique qu'il intercédait dans l'au-delà en faveur des pécheurs de sa communauté, ce qui sera une cause de leur salut. En effet, il a expliqué à maintes reprises à ses compagnons qu'il n'était pas lui-même un sauveur, mais un humble serviteur, et que toute puissance appartient à Dieu, qui n'a ni associé ni semblable, et dont l'existence est absolue et nécessaire. Ainsi, dans l'Évangile selon Matthieu, Jésus dit aux fils de Zébédée : « Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite et à ma gauche, cela ne dépend pas de moi, et ne sera donné qu'à ceux à qui mon Père l'a réservé. » [Mt 20 : 23] Dans l'Évangile de Jean, il est dit : « Je ne puis rien faire de moi-même : selon que j'entends, je juge ; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » [Jn 5 : 30] En outre, il est dit dans l'Évangile de Jean : « Le Père est plus grand que moi. » [Jn 14 : 28] Peut-on imaginer plus grande ignorance, incrédule et déviation que de déclarer au sujet d'un homme ayant tenu de tels propos : « Il est le fils de Dieu et en même temps Dieu lui-même. Il a versé son sang et a ainsi pardonné les péchés » ? Si Dieu, comme le prétendent les chrétiens, voulait pardonner les péchés de ses serviteurs pécheurs, quelle nécessité y avait-il alors qu'il fasse naître son fils unique d'une femme, que, malgré les nombreux miracles qu'il a accomplis au cours de sa vie prophétique, les enfants d'Israël, à l'exception de cinq ou dix personnes, le prennent en ennemi au point qu'il soit contraint de fuir d'un endroit à l'autre par crainte d'eux, puis qu'il soit vaincu par eux, qu'il soit humilié de diverses manières et qu'il meure en criant sur la croix ? Et comme si cela ne suffisait pas, Dieu l'aurait fait brûler trois jours en enfer et l'aurait exposé à d'autres supplices. De qui avait-il peur ? Si tous les êtres humains viennent au monde pécheurs et désobéissants et ont absolument besoin d'un tel sauveur, pourquoi Dieu a-t-il attendu 6000 ans avant de l'envoyer ? N'aurait-il pas été préférable de l'envoyer en tant que fils d'Adam, paix sur lui, et frère de Caïn, puisqu'il était déjà prédestiné que Caïn tuerait quelqu'un ; Caïn aurait alors pu tuer le fils de Dieu, ce qui aurait épargné l'Enfer à des millions d'êtres humains ? Est-il donc conforme à la justice et à la miséricorde de Dieu, qui est le plus miséricordieux des miséricordieux, que, depuis toujours, de nombreux êtres humains justes, et parmi eux des prophètes visités par le Saint-Esprit, soient punis pendant des milliers d'années dans le feu de l'Enfer jusqu'à l'apparition de

Jésus, le Messie, le Fils de Dieu, à cause de leur péché, pour lequel ils ne peuvent rien [et qui pèse sur eux depuis Adam, paix sur lui] ? Le fait qu'Adam, paix sur lui, ait été expulsé du paradis après avoir mangé du fruit de l'arbre interdit ne suffisait-il pas comme sanction pour cette faute involontaire ? Pourquoi sa descendance devrait-elle en porter le fardeau ? Quelle loi ou quel principe de justice stipule que le fils doit être puni pour les fautes de son père ? Le monde a connu de nombreux tyrans. Dans quels livres d'histoire est-il écrit que l'un d'eux a puni des fils et des petits-fils pour les fautes de leurs pères et de leurs grands-pères ? Dieu, le plus miséricordieux des miséricordieux, est-il plus injuste et plus oppressif que ces tyrans ? D'après cela, les Juifs qui ont tué Jésus seraient la raison du pardon et de la rédemption des êtres humains. En effet, lorsque ces Juifs seront envoyés en Enfer au jour dernier, ils pourront dire : « Ô Seigneur ! Si tu n'as pas pu pardonner aux êtres humains sans verser le sang de ton propre fils et que tu l'as donc envoyé sur terre, nous, pour accomplir ta volonté, nous l'avons tué. Si nous ne l'avions pas tué, tous les êtres humains de la terre n'auraient pas obtenu le pardon. Nous ne l'avons tué que pour accomplir Ta volonté et délivrer les êtres humains de l'Enfer. En commettant l'action répréhensible du meurtre, nous avons récolté la haine de tous. Serait-il donc conforme à Ta justice que Tu nous punisses maintenant après tous nos sacrifices au lieu de nous récompenser ? » S'ils disaient cela, même les êtres humains réunis au lieu de rassemblement n'auraient-ils pas pitié d'eux ? Ajoutons que, alors que Adam, paix sur lui, était le premier être humain à ne pas connaître la ruse et l'hostilité du diable et à ne pas imaginer que le diable, chassé de la présence de Dieu, entrerait au Paradis pour le tromper, le diable, comme il est également écrit dans la Torah, a d'abord trompé la noble Ève (Hawwā) par divers stratagèmes [en lui faisant manger le fruit de l'arbre interdit]. La noble Ève, à son tour, fut l'occasion pour Adam, paix sur lui, de commettre inconsciemment une erreur. Or, il est dit que l'erreur d'Adam, paix sur lui, fut si grave pour Dieu que les conséquences de sa faute ne l'affectèrent pas seulement lui, mais s'étendirent à toute sa descendance, jusqu'à son fils unique. Cela a probablement conduit à ce qu'ils soient tous condamnés à l'Enfer, et qu'ils ne soient pas pardonnés avant que son fils unique ne vienne au monde et ne se sacrifie. [Dieu n'aurait donc pas trouvé d'autre moyen de pardonner ce péché que de sacrifier son propre fils. Qu'Il nous préserve d'une telle croyance ! Les prêtres avec lesquels nous avons parlé nous ont dit que dans les lois religieuses antérieures, Dieu avait ordonné

aux êtres humains de faire un sacrifice de sang pour chaque péché. Ainsi, chaque péché avait son propre type de sacrifice de sang dans une certaine mesure. Le sacrifice de sang est considéré comme une expiation pour tous les types de péchés. C'est également ce qui est écrit dans l'Ancien Testament. Cependant, pour ce premier péché, un sacrifice de sang avec un animal n'aurait pas été suffisant, mais un sacrifice humain aurait été nécessaire. Comme nous l'avons déjà mentionné, selon le passage biblique mentionné, Dieu n'aurait pas été en mesure de trouver un autre moyen que de sacrifier son fils unique pour pardonner ses serviteurs pécheurs, raison pour laquelle il a utilisé son fils comme sacrifice humain pour leur pardonner le péché originel.]

Les chrétiens croient que les péchés mentionnés dans la Torah et dans l'Évangile, tels que le meurtre et l'adultère, qu'ils commettent, leur seront pardonnés en donnant une certaine somme d'argent aux prêtres qui leur diront qu'ils ont été pardonnés, ou en mangeant le corps de Dieu, en buvant son sang et en s'unissant ainsi à lui, ou encore en se découvrant la tête et en regardant vers le ciel. [S'il est si facile d'obtenir le pardon, pourquoi était-il nécessaire que le Fils unique de Dieu soit sacrifié ? N'aurait-il pas été possible qu'il implore Dieu, ou, étant lui-même aussi Dieu, que son Père pardonne ce péché ?]

Un autre aspect est le suivant : donner sa vie pour une cause est lié à un accord parfait et à un choix personnel. Mais le meurtre de Jésus, paix sur lui, a-t-il été commis avec son propre consentement ? Les citations suivantes de la Bible montrent clairement que l'effusion de son sang, c'est-à-dire son sacrifice, n'a pas été accompagnée de son consentement : Lorsque Jésus, paix sur lui, demanda à son Père : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! » [Mt 26 : 39] ; quand, par crainte de nuire, il a dit : « Restez ici, et veillez. » [Mc 14 : 34] ; et quand, sur la croix, il a supplié : « Éli, Éli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » [Mt 27 : 46] Si quelqu'un donne par exemple de sa propre volonté une certaine somme d'argent pour sa religion, on dit de lui qu'il a fait un grand sacrifice ou qu'il s'est sacrifié. Mais si quelqu'un, dans une situation de contrainte, donne quelque chose de manière forcée, on ne dit pas qu'il a fait un sacrifice. [Si c'est le cas et que les chrétiens croient à la mise à mort de Jésus et à ses déclarations citées ci-dessus, comment peuvent-ils dire que Jésus s'est sacrifié pour les pécheurs ? Cette déclaration de leur part contredit les déclarations de Jésus dans les Évangiles. Or, deux affirmations contradictoires

ne peuvent pas être vraies en même temps.] Dans les Évangiles d'aujourd'hui, il est dit que quiconque parle mal du Saint-Esprit ne pourra jamais obtenir le pardon. En dehors de ce péché, les Évangiles ne mentionnent aucune peine pour aucun autre péché. Les prêtres catholiques ont cependant fixé une certaine somme d'argent pour chaque péché en fonction de sa taille et pardonnent immédiatement ces péchés après leur transfert.

Conformément à ce qui est dit dans les versets du noble Coran, les péchés en islam se divisent en deux types : a) Les grands péchés. Les plus graves parmi eux sont au nombre de sept : 1. L'association (chirk). 2. Le meurtre. 3. La magie. 4. L'appropriation injuste des biens des orphelins. 5. La pratique et la consommation de l'usure. 6. La fuite devant l'ennemi sur le champ de bataille. 7. L'accusation d'adultère contre des femmes innocentes. b) Les petits péchés. La persistance dans l'accomplissement de petits péchés constitue un grand péché. Il est également possible que tout péché puisse être considéré comme un grand péché. Il faut absolument éviter tous les péchés.

L'association (chirk) signifie adorer autre chose qu'Allah le tout-puissant. L'incrédulité (kufr) signifie ne pas croire. Pour que le kufr soit pardonné, la personne doit sincèrement se repentir et accepter la foi du fond du cœur. Le verset 116 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant ne pardonne pas à ceux qui Lui attribuent des associés, c'est-à-dire les mécréants (kāfirūn), et Il pardonne tous les péchés en dehors du chirk, c'est-à-dire du kufr.** » [De toutes les sortes de péchés et de méchancetés, la pire est la mécréance. Celui qui ne donne pas d'importance à l'un des commandements et interdictions d'Allah le tout-puissant devient un mécréant (kāfir). Les bonnes actions d'un mécréant ne lui seront d'aucune utilité dans l'au-delà. Quelqu'un qui n'a pas la foi, ses actions ne seront pas récompensées. Il existe différents types de mécréance. La pire d'entre elles consiste à associer des partenaires à Allah le tout-puissant (c'est-à-dire le chirk). Souvent, lorsque toutes les formes d'un mal sont désignées, on mentionne la plus grave. Ainsi, dans les versets coraniques et les hadiths, le terme chirk est souvent employé pour désigner toutes les formes de kufr. On comprend du verset ci-dessus que les mécréants brûleront éternellement dans le feu de l'Enfer. Lorsqu'un musulman quitte la foi et devient mécréant, on le qualifie d'apostat (murtadd). L'apostat perd la récompense de tous les actes d'adoration qu'il a accomplis auparavant. Le fait de prononcer la profession de foi ou d'accomplir la prière ne suffit pas à le

faire redevenir musulman, à moins qu'il ne se repente (tawba) de ce qui a annulé sa foi. La mécréance est donc à craindre au plus haut point. Dans un hadith, il est dit : « **Dites toujours du bien et de l'utile – ou alors gardez le silence !** » Il faut s'abstenir de faire des déclarations et des actions qui ne sont pas en accord avec l'islam. Dans un hadith, il est dit : « **Prenez garde au chirk ! Il est plus subtil que les pas d'une fourmi.** » Le châtement des mécréants est une souffrance éternelle en Enfer, car leur intention est telle que s'ils restaient éternellement dans ce monde, ils continueraient à être mécréants. C'est pour cette raison que l'on ne peut considérer ce châtement éternel comme une injustice.]

Quant aux croyants (mu'minūn) ayant commis de grands péchés, s'ils ne se repentent pas dans ce monde et n'obtiennent pas d'intercession dans l'au-delà, ils subiront un châtement en Enfer proportionnel à leurs péchés. Ensuite, grâce à la lumière de leur foi, ils recevront le pardon d'Allah le tout-puissant.

Ne pas accomplir les actes d'adoration obligatoires (fard) et nécessaires (wājib) qu'Allah le tout-puissant a ordonnés fait partie des grands péchés.

Le repentir (tawba) se divise en deux types :

**Le premier type :** le repentir pour les péchés qui vont à l'encontre des droits d'Allah le tout-puissant. Parmi ces péchés, il y a le fait d'omettre les actes obligatoires et nécessaires, ainsi que de commettre des actes qu'Allah le tout-puissant a interdits, comme ne pas prier ou ne pas payer l'aumône obligatoire. Si les musulmans qui ont commis ces péchés se tournent vers Allah avec tawba nasūh (repentir sincère), Allah le tout-puissant leur pardonnera. Dans le verset 8 de la sourate al-Tahrīm, il est dit par le sens interprétatif : « **Ô vous qui croyez, repentez-vous devant Allah avec tawba nasūh !** » Ce verset signifie qu'il faut se repentir en éprouvant du regret, en demandant pardon et en prenant la décision de ne plus pécher jusqu'à la fin de sa vie. Le verset 222 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant aime ceux qui se repentent.** » Grâce à ces annonces réjouissantes contenues dans ces versets du Coran et au hadith suivant : « **Celui qui se repent d'un péché est comme celui qui n'a pas commis de péché** », on comprend que ceux qui se repentent de leurs péchés obtiendront le pardon d'Allah le tout-puissant.

**Le deuxième type :** le repentir des péchés qui concernent également les droits d'autrui. Cela inclut des péchés tels que le vol, l'injustice et la médisance. Une telle personne pécheresse [si elle

n'a pas réparé le droit de celui dont elle a violé le droit et ne s'est pas excusée auprès de lui (c'est-à-dire qu'elle n'a pas été pardonnée par lui)] n'obtiendra pas le pardon divin le jour du jugement dernier et subira à la place un châtement tant que celui dont le droit pèse sur elle ne lui aura pas pardonné. Mais comme il s'agit de croyants, ils ne seront punis qu'en fonction de leurs péchés et entreront ensuite au Paradis. Mais il se peut aussi qu'Allah le tout-puissant et miséricordieux, accorde à la victime tant de bienfaits qu'elle renonce à son droit et pardonne ainsi aux autres.

D'après ce qui précède, il faut comprendre que le pardon des péchés pour les musulmans, contrairement à ce qu'a affirmé l'ecclésiastique chrétien, n'est pas uniquement lié à la récitation de la profession de foi et de la parole de l'unicité et à l'accomplissement d'actes d'adoration. L'islam a clairement démontré qu'Allah le tout-puissant ne ressemble à rien ni à personne et qu'il n'a pas d'associé ni de représentant. Même dans l'au-delà, l'intercession en faveur des pécheurs ne se fait que par la permission et la volonté d'Allah le tout-puissant. Les musulmans espèrent, entre espoir et crainte et en croyant aux bons messages du noble Coran, les grâces infinies d'Allah. Les chrétiens, quant à eux, croient que tout péché leur sera pardonné si le prêtre leur dit qu'il leur a pardonné leurs péchés, quel que soit le péché en question, et pensent qu'ils pourront ainsi entrer dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire au Paradis. Il convient maintenant de réfléchir en toute équité à laquelle de ces deux croyances correspond la dignité de la divinité et est en accord avec les directives de comportement pour les serviteurs.

A la page 245 du livre **Ghadā al-mulāhazāt**, on peut lire ce reproche à l'encontre du noble Coran : « *Le Coran ne parle pas du Messie comme d'un sauveur, le rabaissant ainsi au rang de prophète ordinaire. Il nie le fait que ce Messie, qui a libéré les hommes du joug du grand péché, était un être humain qui a sacrifié sa propre vie pour la rédemption de l'humanité à la demande de son Père céleste. Au lieu de cela, Muhammad serait le véritable et ultime rédempteur qui, selon les biographies de sa vie, était satisfait de voir les autres sacrifier leur propre vie pour protéger la sienne et exécuter ses ordres.* »

**Réponse :** La croyance selon laquelle, depuis Adam, paix sur lui, les êtres humains seraient venus au monde avec un péché et seraient sous le joug de ce péché, est une invention postérieure des chrétiens. Rien de tel n'est écrit dans les Évangiles. Il est inutile de se creuser la tête pour trouver une solution à ce problème.

Tout comme l'islam a montré le chemin vers l'extérieur [c'est-à-dire vers les actions et les actes d'adoration] des êtres humains, il leur a également montré le chemin vers la purification de leurs cœurs et de leurs âmes. Les versets 88 et 89 de la sourate al-Chu'arā disent par le sens interprétatif : « **Au jour dernier, ni la richesse ni les enfants ne seront d'aucune utilité. Seuls en sont exemptés ceux qui viennent à Allah le tout-puissant avec un cœur sain** [purifié de toute souillure]. [Eux seuls seront sauvés.] » Ce verset coranique, ainsi que les centaines de hadiths qui encouragent et font l'éloge de la pureté du cœur, des bonnes actions et du bon caractère, ainsi que les états et les actions de Muhammad, paix sur lui, qui était bienveillant même envers ses ennemis, sont évidents. Quand on sait cela, on voit immédiatement le mensonge flagrant et l'ignorance de l'ecclésiastique qui a écrit ce livre. De plus, nous avons déjà démontré, à l'aide de citations tirées des Évangiles, que Jésus, paix sur lui, n'a pas sacrifié sa vie pour réaliser le souhait de son Père céleste. En effet, il est dit dans les Évangiles qu'avant d'être crucifié, il s'est prosterné l'âme en peine et a dit : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! » [Les détails de cet événement se trouvent dans le 14<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Marc et dans le 22<sup>e</sup> chapitre de l'Évangile de Luc. Dans l'Évangile de Luc, il est dit : « Étant en agonie, il [Jésus] priait plus instamment, et sa sueur devint comme des grumeaux de sang, qui tombaient à terre. » [Lc 22 : 44] Tout cela est présenté conformément à la foi chrétienne. Selon la croyance islamique, Jésus (Īsā), paix sur lui, n'a été ni crucifié ni tué. Celui qui a été crucifié à sa place était Judas Iscariote, qui l'avait trahi. Les Juifs l'ont crucifié en pensant qu'il était Jésus, paix sur lui. Allah le tout-puissant a élevé Jésus, paix sur lui, au troisième ciel. Il pria avec ferveur pour avoir l'honneur de faire partie de la communauté de l'unique consolateur, prophétisé même dans les Évangiles actuels et appelé par les chrétiens le Paraclet (traduit en turc par « consolateur »), c'est-à-dire la communauté de Muhammad, paix sur lui. Allah le tout-puissant l'enverra à nouveau sur terre juste avant la fin du monde. Lorsque cela se produira, Jésus vivra selon la religion de Muhammad, paix sur eux, et déclarera halal et haram exactement les mêmes choses que Muhammad, paix sur lui, a déclarées halal et haram. « Paraclet » signifie la même chose que « Ahmad », « Ahmad » étant l'un des noms de Muhammad, paix sur lui. Jésus, paix sur lui, est l'un des prophètes ulul-azm (littéralement : « les déterminés ») et n'est en aucun cas le fils de Dieu. Il n'est ni Dieu issu de Dieu, ni lumière issue de la lumière. Jésus,

paix sur lui, était un être humain. Il ne doit pas être adoré.]

Lorsque l'ecclésiastique calomniateur a dit de notre Prophète, paix sur lui, « *qui était satisfait du fait que d'autres sacrifiaient leur propre vie pour lui* », il faisait allusion à l'épisode où notre Prophète, paix sur lui, a ordonné au noble Alī, lors de l'émigration (Hégire), de s'allonger dans son lit. C'est ce qu'il expose lui-même à la page suivante, en essayant de justifier la supériorité de Jésus, paix sur lui, sur le dernier prophète Muhammad, paix sur lui. Mais en réalité, il a avancé un argument contre lui-même. En effet, dans le même traité, on peut lire à la page 29 : « *Jésus, le Messie, est apparu parmi les enfants d'Israël et les a trouvés dans un état où ils étaient prêts à l'accepter.* » Plus loin, aux pages 112-113, il tente de prouver que les Arabes, parce qu'ils étaient un peuple polythéiste, n'étaient pas prêts à accepter une nouvelle religion.

Selon une tradition, à part 20 hommes et quelques femmes libérées de l'épilepsie, personne ne croyait en Jésus, paix sur lui. Bien que Jésus, paix sur lui, leur ait assuré, pour les encourager à avoir confiance en Dieu, que s'ils avaient ne serait-ce qu'un grain de foi, ils pourraient déplacer des montagnes, et qu'il leur ait dit, quelques jours avant la crucifixion, que si quelqu'un se sacrifiait à sa place, cette personne trouverait le bonheur éternel, aucun des croyants qui, selon la conception chrétienne, croyaient en Jésus et confirmaient sa divinité, n'a fait preuve d'obéissance à cet appel. Judas, l'un des apôtres qui occupent la position de prophète pour les chrétiens, sans même se sacrifier pour Jésus, paix sur lui, s'est laissé corrompre par les Juifs avec 30 pièces d'argent et leur a révélé l'endroit où se trouvait Jésus, paix sur lui. Lorsque Jésus, paix sur lui, a été capturé, les autres disciples, supposés détenir le rang de prophète, ont pris la fuite. [Pierre, qui était leur chef, promit à Jésus : « *Quand il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai pas.* » [Mt 26 : 35] Lorsque Jésus fut entraîné dans ce tumulte, il le suivit à distance. [Mt 26 : 58] Plus tard, quand le coq chanta, il le renia trois fois, le maudissant même au passage. [Mt 26 : 74]

[Les compagnons du Prophète (sahāba), qui faisaient partie des Arabes au sujet desquels l'ecclésiastique dit qu'ils n'auraient pas été prêts à adopter une nouvelle religion, avaient accepté la prophétie de Muhammad, paix sur lui, et chacun d'eux avait été prêt à donner sa vie pour lui sans hésitation. Nous allons citer quelques exemples :

La bataille d'Uhud est l'une des plus importantes de l'histoire de l'islam. Alors que les nobles compagnons avaient gagné la bataille, les polythéistes ont contourné la vallée et les ont attaqués

par derrière. L'armée islamique s'est alors dispersée et de nombreux compagnons du Prophète sont devenus des martyrs. Les exploits et la bravoure des nobles compagnons qui ont combattu ou sont tombés lors de cette bataille sont légendaires et comptent parmi les exploits les plus honorables de l'histoire de l'islam. Nous voulons mentionner ici les actions de certains compagnons :

Lorsque Talha ibn Ubaydullah, qu'Allah l'agrée, vit ce jour-là que le Messager d'Allah, paix sur lui, était encerclé par des polythéistes, il ne sut pas dans quelle direction se précipiter. Il se battait tantôt contre les ennemis de droite, tantôt contre ceux de gauche. Il se faisait lui-même un bouclier pour le Messager d'Allah et tremblait de peur qu'il n'arrive quelque chose au Prophète, paix sur lui. Ainsi, il combattait sans cesse autour du Prophète contre des ennemis venant de différentes directions. Parmi les polythéistes, il y avait un archer nommé Mālik ibn Zubayr qui était connu pour atteindre toutes ses cibles. Lorsque ce traître visa notre Prophète, paix sur lui, et lui décocha une flèche, Talha, qu'Allah l'agrée, comprit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de repousser cette flèche qui volait en direction de la tête bénie de notre Prophète que de lui opposer sa main tendue. La flèche lui fracassa la main.

Parmi les compagnes femmes, Umm Umāra, qu'Allah l'agrée, combattit aux côtés du Messager d'Allah, paix sur lui, aux côtés de son mari et de son fils. Elle-même, son fils, son mari et d'autres compagnons encore formaient avec leurs propres corps une barrière de protection autour du Messager d'Allah, paix sur lui. Lorsque son fils et d'autres compagnons furent blessés, elle soigna leurs blessures et distribua de l'eau à ceux qui avaient soif. Plus tard, elle prit également une épée en main et participa activement au combat. Il y avait un mécréant nommé Ibn Qāmi'a qui avait juré de tuer le Messager d'Allah. Lorsqu'il a vu le Messager d'Allah et qu'il s'est précipité vers lui, Umm Umāra s'est jetée devant le cheval. Elle fit arrêter le cheval et attaqua Ibn Qāmi'a. Mais comme il portait une cotte de mailles, leurs attaques n'eurent pas beaucoup d'effet. Cependant, s'il n'avait pas porté de cotte de mailles, il aurait lui aussi été assassiné comme les autres polythéistes. Finalement, elle fut gravement blessée au cou par une attaque violente de ce polythéiste. Le Messager d'Allah a dit plus tard à son sujet : « **Peu importe où je regardais le jour d'Uhud, je voyais toujours Umm Umāra.** »

Mus'ab bin Umayr, qu'Allah l'agrée, portait l'étendard des émigrés (muhājirūn) lors de la bataille d'Uhud. Il portait à cette

occasion deux cottes de mailles. Le mécréant Ibn Qāmi'a attaqua Mus'ab, qu'Allah l'agrée, car ce dernier protégeait le Messager d'Allah. Lorsque Ibn Qāmi'a trancha le bras droit de Mus'ab, qu'Allah l'agrée, d'un coup d'épée, ce dernier prit l'étendard dans sa main gauche. Ce faisant, il récita le verset coranique par le sens interprétatif : « **Muhammad n'est autre que le Messager d'Allah.** » (Sourate Al Imrān : 144) Lorsqu'un autre coup a également tranché son bras gauche, il a pressé l'étendard contre sa poitrine avec les moignons de ses bras et a de nouveau récité le même verset. Malgré ses circonstances, il n'a pas lâché l'étendard. Finalement, une lance l'a atteint à la poitrine, ce qui a fait de lui un martyr. Mais même à ce moment-là, il n'a pas lâché l'étendard.

Khubayb ibn Adiy et Zayd ibn al-Dathinna, qu'Allah les agrée, furent capturés par ruse par les polythéistes du clan des Lihyān et vendus aux mécréants de Quraych. Avant de tuer Khubayb, qu'Allah l'agrée, ils lui firent l'offre suivante : « Si tu renonces à ta religion, nous te libérerons. » Ce à quoi Khubayb répondit : « Par Allah, je ne renoncerai pas à ma religion, même si le monde entier m'était donné. » Les polythéistes répondirent alors : « Ne souhaiterais-tu pas que nous tuions maintenant Muhammad à ta place et que tu puisses être tranquillement chez toi à la place ? » Khubayb, qu'Allah l'agrée, répondit : « Je donnerais même ma vie pour cela, juste pour que le pied de Muhammad, paix sur lui, ne soit pas piqué par une épine à Médine. » Les infidèles furent extrêmement étonnés par cet amour excessif de Khubayb, mais le tuèrent quand même.

Ces histoires, que nous pourrions encore citer par centaines, confirment toutes que les nobles compagnons du Prophète, et tout autant les musulmans depuis 1400 ans, ont volontiers donné leur vie pour le Messager d'Allah et pour l'agrément d'Allah. Les disciples de Jésus, appelés apôtres par les chrétiens, ont laissé Jésus, paix sur lui, seul dans son heure la plus difficile, et non seulement cela, mais ils l'ont maudit et renié. Ceci est mentionné dans les Évangiles d'aujourd'hui.]

Allah le tout-puissant sait tout mieux que quiconque ; l'intention en cela, lorsque notre Prophète, paix sur lui, demanda au noble Alī de dormir à sa place dans son lit, était que si jamais il venait à l'idée de certains chrétiens d'objecter pourquoi le Prophète de la fin des temps n'avait pas été envoyé à un peuple prêt à accepter une nouvelle religion, ils seraient à jamais réduits au silence par cet événement. [Car on voit ici que, bien que le Prophète ait émergé au sein d'un tel peuple, les êtres humains qui ont cru en lui étaient

prêts à risquer leur propre vie, malgré le danger de mort, pour protéger le Prophète. Cette situation est l'une des plus grandes preuves de l'excellence de notre Prophète, paix sur lui. Cet ecclésiastique se réfute par ses propres mots.] Une autre sagesse subtile derrière cet événement est la suivante : Si l'on s'oppose à ceux qui affirment : « *L'islam ne s'est répandu que par des moyens extérieurs et par l'exercice du pouvoir* », il peut venir immédiatement à l'esprit, de manière instructive, que le Messager d'Allah, paix sur lui, pour mettre à nu les adversaires, a chargé, comme expression d'un miracle, l'un de ses compagnons de procéder de la sorte. [En effet, alors qu'Alī, qu'Allah l'agrée, se couchait sans hésiter dans le lit du Messager d'Allah, Pierre et les autres apôtres ont abandonné Jésus, paix sur lui, et se sont enfuis.]

Les ecclésiastiques protestants disent, en guise d'objection à l'islam : « *La Bible a exempté ceux qui croient en elle des cultes pratiqués par les juifs à l'époque de Jésus. Au lieu de cela, elle a établi les cultes d'une manière acceptable et conforme à la raison. Le Coran, quant à lui, s'est à nouveau éloigné de l'idéal en proposant les mêmes coutumes et cultes non spirituels, extérieurs et physiques, que ceux pratiqués par les juifs.* »

**Réponse :** Nous demandons à ces personnes la signification des versets suivants de l'Évangile de Matthieu, où Jésus, paix sur lui, dit : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » [Mt 5 : 17-18] Pourquoi a-t-il lui-même été circoncis conformément à la loi de Moïse, paix sur lui ? Pourquoi a-t-il agi selon cette loi tout au long de sa vie et célébré certaines fêtes selon leur loi ? Pourquoi reprochait-il aux enfants d'Israël, lors des discussions avec eux, de ne pas suivre la loi de Moïse, paix sur lui ? Nous savons donc que l'attitude de ces religieux protestants est totalement contraire aux jugements de la Bible et aux actes de Jésus, paix sur lui. Le noble Coran n'est nullement dépourvu de perfection et de spiritualité. Celui qui ne pratique pas le culte extérieur d'une religion ne peut pas bénéficier de la spiritualité de cette religion. Les détails à ce sujet seront donnés plus loin.

Le premier aspect contre lequel les ecclésiastiques chrétiens formulent une objection et auquel ils s'attaquent est la purification rituelle (tahāra) en islam.

Cet ecclésiastique argumente de la manière suivante : « *Si le*

*but des ablutions rituelles (wudū) en islam était uniquement la pureté de la population et l'élimination de la saleté physique, on ne pourrait rien y objecter. Cependant, la validité de certains actes d'adoration accomplis pour l'agrément de Dieu est liée à l'accomplissement des ablutions rituelles, et les ablutions rituelles ont été acceptées comme condition de ces actes d'adoration. Si l'on dit que la prière sans ablutions rituelles n'est pas acceptée par Dieu, c'est un point sur lequel il faut réfléchir. Si l'on considère le verset de la Torah "Le Seigneur ne regarde pas comme l'être humain regarde. L'être humain regarde l'extérieur, le Seigneur regarde le cœur", on sait que la purification rituelle n'a aucun effet sur la pureté du cœur ou sur la réalité de la prière. De plus, il va de soi que la purification rituelle n'a aucun effet sur la validité et l'acceptation de la prière. Par conséquent, le Coran a substitué la pratique d'activités extérieures inutiles à l'essence même de l'adoration, qui est la sincérité et la paix du cœur. En outre, pour les êtres humains qui vivent dans des régions désertiques et chaudes et qui se promènent pieds nus, le lavage des mains et des pieds est une chose utile et belle. Mais pour ceux qui sont très raffinés et civilisés, qui vivent dans des endroits froids et qui portent à la fois des chaussures et des chaussettes pour protéger leurs pieds, l'accomplissement des ablutions rituelles serait une obligation nuisible à leur santé. En particulier pour les êtres humains qui vivent près du pôle Nord, il serait très difficile et dangereux pour leur santé de devoir briser la glace et se laver cinq fois par jour. Ce n'est ni correct ni juste. De plus, l'orientation vers une direction de prière (qibla) est une imitation des juifs. »*

**Réponse :** Il faut savoir que l'islam est la dernière et la plus complète des religions. L'islam est une religion monothéiste qui réunit la perfection sur les plans extérieur et intérieur. C'est une religion qui ordonne aux êtres humains des choses utiles et les empêche de faire des choses nuisibles. Il n'y a pas un seul commandement dans l'islam qui puisse nuire à l'être humain. Chaque commandement comporte de nombreux avantages matériels et spirituels pour les êtres humains. Parmi les preuves évidentes que l'islam a été révélé par Allah le tout-puissant, il y a le fait que chaque commandement extérieur a des significations et des avantages plus profonds pour les êtres humains. Plus la science et la technique se développent, plus les avantages sont reconnus. Celui dont les yeux sont couverts par l'ignorance ne reconnaît pas ces significations profondes et ne regarde que l'extérieur. Le verset 72 de la sourate al-Isrā dit par le sens interprétatif : « **Celui qui est aveugle ici-bas**

[au point que son cœur n'accepte pas la vérité] **est également aveugle dans l'au-delà** [il ne peut pas voir le chemin du salut]. » Ce verset coranique parle précisément de ces religieux qui tiennent de tels propos. Celui qui suit l'islam sera récompensé dans l'au-delà en fonction de sa sincérité (ikhlās). Ceux dont les yeux ont été ouverts par la lumière de la connaissance et qui ont obtenu, dans la mesure de leur capacité de compréhension et de discernement, une part du don divin qui a recouvert le monde entier, se sont vus promettre des rangs élevés dans l'au-delà. Ces promesses et ces grâces sont mentionnées dans les versets du noble Coran. Celui qui est raisonnable et perspicace s'attachera fermement aux actes d'adoration prescrits par l'islam. Le fait que la purification du cœur des mauvaises qualités est également obligatoire a été expliqué en détail dans les livres de tafsir et de hadith. En outre, des milliers d'érudits de l'ahl al-sunna ont également traité ce sujet dans leurs livres. Par ailleurs, celui qui veut en savoir plus sur la voie spirituelle doit se tourner vers les amis d'Allah (awliyā), qui sont des sources et des guides sur le chemin qui mène à Allah le tout-puissant.

Les savants du tafsir mentionnent que les ablutions mineures et la purification, en plus des bienfaits pour le corps que même ce religieux reconnaît, ont également un côté spirituel et sont un signe de la purification et de la paix du cœur. La prière rituelle consiste à se trouver en présence d'Allah le tout-puissant. Il est évident qu'en restant en présence d'Allah, le cœur est purifié. On ne devrait pas entrer en présence d'Allah avec un cœur qui n'a pas encore été purifié de ses impuretés. Il en va de même pour les affaires de ce monde.

L'aspect de la purification du corps par les ablutions mineures est évident, car le fait de laver le corps cinq fois permet d'éliminer les microbes. Toute personne dotée de suffisamment d'intelligence et de connaissances le sait. Même les religieux chrétiens savent que les ablutions fortifient le cœur et purifient l'âme. Lorsque le livre **Riyād al-nāsihīn** mentionne les bienfaits des ablutions mineures, voici ce qui est raconté : « Imām Ja'far al-Sādiq [décédé en 148 (765 apr. J.-C.) à Médine], miséricorde sur lui, vint voir un moine pour lui donner un conseil. Comme il n'ouvrit pas immédiatement la porte, Imām Ja'far demanda la raison au moine qui lui répondit alors : « Quand je t'ai vu à travers l'entrebâillement de la porte, j'ai été saisi de respect. J'ai alors fait mes ablutions rituelles. J'avais en effet lu dans la Torah qu'il fallait se laver lorsqu'on avait peur d'un être humain ou d'une chose. Il y était écrit que les ablutions proté-

geaient l'être humain du mal." Après qu'Imām Ja'far lui eut parlé et lui eut donné des conseils, le moine embrassa l'islam sur le champ. Son cœur fut purifié par la bénédiction des ablutions.

Celui qui, vêtu de vêtements sales, tente d'obtenir une audience auprès du souverain se voit refuser l'accès à la porte. Cela montre que, contrairement à ce que pense le clergé, les ablutions mineures et la purification rituelle ont en fait un effet sur la paix du cœur et la sincérité. Les êtres humains qui souhaitent faire les ablutions mineures dans les pays du Nord se lavent les pieds à l'eau chaude uniquement le matin pendant les ablutions mineures et enfilent ensuite leurs chaussettes en cuir (khuffs ; chaussure imperméable couvrant les pieds jusqu'au-dessus des chevilles). Ils peuvent ensuite effectuer les quatre prières restantes avec les mêmes ablutions mineures et, si leurs ablutions ne sont pas valides, ils peuvent les renouveler en passant la main sur les chaussettes en cuir. [De cette façon, ils n'ont pas besoin de se laver les pieds, de sorte que leurs pieds ne gèlent pas, et ils ont ainsi accompli leurs prières. Celui qui ne peut pas utiliser d'eau froide peut faire les ablutions sèches (tayammum) dans sa chambre chaude avec de la terre. Il n'est nullement nécessaire, comme le pense le clergé, de briser la glace cinq fois par jour. Est-ce que c'est parce qu'ils se lavent les mains trois fois par jour avant de manger et qu'ils doivent casser la glace pour cela qu'ils tombent malades ?] Si, en raison d'une maladie, quelqu'un devait subir des dommages sur son corps en faisant ses ablutions mineures, c'est-à-dire en utilisant de l'eau, il lui est permis de faire ses ablutions sèches, car le but ultime n'est pas le simple lavage des mains, du visage et des pieds, mais la purification du cœur [c'est-à-dire une préparation pour se tenir en présence d'Allah le tout-puissant et se souvenir de Lui]. L'islam n'ordonne jamais d'actions difficiles dans les situations d'urgence. Ainsi, il est dit dans un hadith : « **Il n'y a pas de difficulté dans la foi.** » Dans le noble Coran, le verset 286 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant n'impose pas à l'être humain une charge qu'il ne peut supporter.** » Cela signifie qu'Allah le tout-puissant n'impose à une personne que ce dont elle est capable, et non ce dont elle n'est pas capable. [Le verset 28 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant veut vous soulager dans vos actes d'adoration, car l'être humain a été créé faible.** » En islam, les actes d'adoration (ibādāt) ont deux voies : l'une est appelée « **rukhsa** » et l'autre « **azīma** ». La rukhsa désigne les facilités accordées par l'islam pour les actes d'adoration. Celui qui choisit la variante la plus facile agit donc

conformément à la rukhsa. Mais celui qui opte pour le plus difficile agit selon l'azīma. Il est préférable d'agir selon l'azīma que selon la rukhsa. Celui dont le nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal) ne veut pas agir selon les facilités, il est préférable pour lui de renoncer à l'azīma et d'agir selon la rukhsa. Cependant, agir selon la rukhsa ne doit pas conduire à rechercher constamment les facilités.] Le hadith « **L'action la plus excellente est celle qui est la plus difficile pour le nafs** » montre quelle est la meilleure voie à suivre en ce qui concerne les actions en islam. C'est pourquoi les croyants qui ont une foi parfaite feront les choses les plus difficiles pour leur nafs, afin d'obtenir l'agrément et l'amour d'Allah le tout-puissant. Ils espèrent ainsi atteindre des rangs élevés dans l'au-delà.

En revanche, les chrétiens pensent que s'ils se découvrent la tête, prient en regardant le ciel, entrent dans l'église sans se soucier de la pureté et mangent un morceau de pain et boivent une gorgée de vin dans une ambiance tamisée, ils s'uniront à Dieu et leur cœur sera purifié du mal. Pour ceux qui croient en de telles choses, il est évidemment difficile de reconnaître les réalités des commandements de l'islam. Même s'ils ont appris l'hygiène corporelle des musulmans et se sont débarrassés de la saleté, ils persistent dans leurs fausses croyances et leurs cultes inventés.

Une autre objection des prêtres est dirigée comme suit contre la prière : « *De même que l'appel "Allahu akbar" (takbīr), la position debout dans la prière, l'inclinaison et la prosternation ne répondent pas aux besoins physiques, ils ne participent pas non plus à la spiritualité.* »

**Réponse :** Ils n'arrivent pas du tout à savoir quel est probablement, sur le plan physique et spirituel, le but de l'adoration d'Allah le tout-puissant. Quelle que soit la forme d'une adoration, elle a pour but d'adorer Allah le tout-puissant, de le remercier pour les innombrables grâces qu'Il a accordées de Son trésor infini, d'exprimer son propre besoin et d'implorer sa miséricorde. Si nous regardons les formes exactes pour l'adoration d'Allah que l'on trouve dans toute la prière, nous voyons que le fait de lier les mains dans la prière et donc de se mettre en présence d'Allah avec une crainte pieuse, la louange par la récitation de la basmala et de la sourate al-Fātiha, la louange d'Allah, dont l'existence est nécessaire, lors de l'inclinaison et de la prosternation, ainsi que le fait de témoigner de la grandeur d'Allah en prononçant « Allahu akbar » à chaque mouvement, sont des formes d'adoration d'Allah le tout-puissant.

D'après ce que les prophètes des enfants d'Israël ont rapporté, l'ancienne direction de la prière était le temple « Bayt al-maqdis » à Jérusalem. Plus tard, cette direction a été changée et la Kaaba est devenue la nouvelle direction de la prière. Étant donné que la Kaaba a été construite par Abraham, paix sur lui, le Messenger d'Allah, paix sur lui, voulait prier en direction de la Kaaba. Allah, dont la miséricorde est sans limite, exauça le souhait de Son bien-aimé Prophète et changea la direction de la prière, passant de la mosquée al-Aqsā (à Jérusalem) à la mosquée al-Harām (à La Mecque). Le verset 144 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Maintenant, tourne ton visage en direction de la mosquée al-Harām.** »

L'islam comporte de nombreuses dispositions qui existaient également dans la loi de Moïse, paix sur lui. Il s'agit notamment du sacrifice, de la circoncision, du talion et de l'interdiction de la viande de porc, des animaux morts (qui ne sont pas abattus au nom d'Allah), des intérêts, de l'adultère et du meurtre. Même si, dans le christianisme actuel, de nombreuses dispositions de la loi de Moïse, paix sur lui, ont été modifiées, contrairement à l'ordre de Jésus, certaines dispositions de la loi de Moïse, paix sur lui, telles que l'interdiction de l'adultère et du meurtre et l'orientation vers une direction de prière, ont été conservées. Bien que les chrétiens disent que toutes les dispositions de la Torah ont été confirmées et sont valables, ils n'agissent pas conformément à ces dispositions. [Mais si on leur pose la question, ils disent qu'ils croient en la Bible dans son intégralité. Bien qu'ils considèrent que l'Ancien Testament, et donc la Torah, a également été révélé par Dieu, ils ne se conforment pas à ses dispositions. Lorsqu'on leur demande pourquoi, ils répondent que ces dispositions ont été abrogées et qu'elles ne sont plus valables. D'une part, ils disent que la Torah est un livre divin et citent même des versets de celle-ci comme preuve de certaines croyances chrétiennes, mais d'autre part, ils affirment que les dispositions qu'elle contient ont été abrogées lorsqu'on leur demande pourquoi ils n'obéissent pas à ces dispositions.] Même si de nombreux chrétiens se sont détournés du Saint Temple (la mosquée al-Aqsā de Jérusalem) comme direction de prière en suivant un prêtre du nom de Luther, qui s'est exprimé publiquement en 923 [1517 apr. J.-C], les nombreux catholiques continuent néanmoins à se tourner vers Jérusalem dans leurs prières. Aucun d'entre eux ne s'intéresse au fait que les protestants ne se tournent pas dans une direction de prière, car le véritable objectif des prières est d'adorer et de louer Dieu, ainsi que de faire des de-

mandes, c'est-à-dire des supplications. Quel problème devrait-il y avoir pour l'adoration et la validité du culte si l'on se tourne le cœur tranquille dans une direction spirituellement significative et si l'on fait la prière dans cette direction ? Le fait que la direction soit fixe aide également le cœur à ressentir une plus grande présence.

Comme les chrétiens n'ont pas de comportements de service tels que la position debout, l'inclinaison ou la prosternation, ils se contentent de se regarder dans le blanc des yeux à l'église. Bien qu'il leur soit interdit de se regarder mutuellement de manière impudique, les jeunes hommes et femmes ne peuvent pas détourner leurs regards les uns des autres. Ils célèbrent ensuite l'eucharistie, au cours de laquelle ils mangent du pain, sur lequel le prêtre a prononcé une prière et qu'ils supposent être le corps du Christ, et boivent du vin, qu'ils supposent être le sang du Christ, pensant ainsi s'unir au Saint-Esprit. [Les protestants ne célèbrent l'eucharistie que comme une commémoration symbolique.]

Le but de l'adoration est l'obéissance et l'adoration d'Allah, qui est le Créateur de toutes choses. On voit bien laquelle des deux religions implique l'adoration d'Allah le tout-puissant !

Dans l'islam, l'adhan et l'iqāma sont appelés chaque jour avant les cinq prières obligatoires. Le muezzin appelle l'adhan à haute voix, c'est-à-dire :

**Allāhu akbar** : Allah le tout-puissant est grand. Il n'a besoin de rien ni de personne. Il est au-dessus de toute dépendance vis-à-vis des actes d'adoration de Ses serviteurs. Aucun de leurs actes d'adoration ne Lui procure un quelconque bénéfice. [Pour graver profondément cette signification dans les esprits, cette proclamation est répétée quatre fois.]

**Achhadu an lā ilāha illallāh** : Je témoigne et je crois fermement qu'Il est, tout en étant exempt de tout besoin d'être adoré par qui que ce soit, l'Unique qui mérite d'être adoré. Rien ne Lui est semblable.

**Achhadu anna Muhammadan Rasūlullāh** : Je témoigne et je crois que Muhammad, paix sur lui, est le Prophète envoyé par Allah le tout-puissant et qu'il est le transmetteur de la manière d'adorer qu'Il désire.

**Hayya alas-Salāh, Hayya alal-Falāh** : Ô vous qui croyez, hâtez-vous vers la prière, le salut, la félicité !

**Allāhu akbar** : Nul ne peut L'adorer comme Il le mérite. Il est au-dessus et bien au-delà de ce que quiconque pourrait Lui vouer

comme adoration.

**Lā ilāha illallāh :** Il est le seul digne d'adoration, le seul à qui l'on doit se soumettre et devant qui l'on doit s'incliner et se prosterner. Alors que personne ne peut L'adorer comme Il le mérite, personne d'autre que Lui ne mérite d'être adoré. [C'est à travers ces paroles que les musulmans sont appelés à la prière.]

[Dans le verset 4 de la sourate al-Inchirāh, Allah le tout-puissant dit à son bien-aimé Prophète Muhammad, paix sur lui, par le sens interprétatif : « **J'ai élevé ton nom** [en Orient et en Occident, partout à travers le monde]. » Si l'on se déplace d'un degré de longitude [soit 111,1 km] vers l'ouest, les heures de prière se décalent de quatre minutes. Tous les 28 km, l'appel à la prière de la même heure de prière est répété une minute plus tard. De cette manière, l'appel à la prière est proclamé à tout moment et en tout lieu du monde, et le nom de Muhammad, paix sur lui, est continuellement mentionné. Il n'existe aucun moment, en 24 heures, où son nom ne serait pas prononcé.]

L'invitation des chrétiens à l'église se fait en revanche par le son des cloches. Il est évident laquelle des deux formes d'appel à l'adoration, celle des musulmans ou celle des chrétiens, est véritablement une glorification d'Allah et possède une dimension spirituelle.

Les musulmans accomplissent la prière après l'appel à la prière. Mais avant de commencer la prière, il faut remplir certaines conditions. Celles-ci sont au nombre de six. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, la prière n'est pas valable :

1. **La purification (tahāra) de l'impureté rituelle (hadath) :** Celui qui n'a pas accompli les ablutions doit les faire en lavant soigneusement les membres du corps prescrits. [Et celui qui est en état d'impureté majeure (junub) doit faire les ablutions majeures.]

2. **La purification des impuretés matérielles (najāsa) :** Le corps, les vêtements et le lieu de prière de celui qui prie doivent être purifiés des impuretés matérielles visibles.

3. **L'orientation vers la direction de la prière (qibla) :** La personne qui prie doit se tourner vers la Kaaba. [Pour trouver la direction de la prière, on plante un bâton dans la terre dans un endroit ensoleillé ou on attache une clé, une pierre ou autre à un fil et on le laisse pendre. À l'heure indiquée dans le calendrier des prières comme étant l'« heure de la qibla », l'ombre du bâton ou du fil indiquera la direction de la prière, de telle manière que la direction d'où vient le soleil correspond à la qibla.]

4. **La couverture de la nudité (awra)** : Hommes et femmes doivent couvrir, lors de la prière, les parties du corps dont la couverture est obligatoire en islam. Il est nécessaire de couvrir ces parties en tout lieu et en tout temps devant autrui.

5. **Le temps (waqt)** : Tout comme les autres religions ont des heures précises pour certains actes d'adoration, Allah le tout-puissant a également fixé des heures précises pour la prière des musulmans. Appeler l'adhan alors que l'heure n'est pas encore arrivée est un grand péché et la prière accomplie avant son heure n'est pas valable.

6. **L'intention (niyya)** : Cela signifie être conscient de la prière que l'on accomplit, à quel moment on l'accomplit, et le faire uniquement pour rechercher l'agrément d'Allah le tout-puissant et non pour des motivations mondaines.

Les chrétiens se rendent à l'église, où aucune spiritualité ne prévaut. Comme ils ne s'orientent pas dans une direction commune et qu'ils n'adorent pas Dieu dans un profond recueillement, ils se regardent constamment les uns les autres.

Si l'on compare les conditions des actes d'adoration des musulmans avec celles des chrétiens, il apparaît clairement quelle forme est la plus spirituelle et la plus appropriée à la servitude envers Dieu.

Expliquons maintenant les composantes de la prière :

1. **Le takbīr du commencement** : Lorsqu'un musulman veut commencer la prière, il lève d'abord les mains, éloigne tout autre qu'Allah de son cœur, prend conscience qu'il entre en Sa présence et prononce « Allāhu akbar ». Cette expression signifie : « Allah est exempt de toute forme et de toute conception qui pourraient venir à l'esprit, Il ne ressemble en rien à Ses créatures et Il est plus grand que tout ce qui peut être décrit comme parfait. »

2. **La position debout (qiyām)** : Le priant joint ses mains et se tient debout dans une crainte pieuse et une humilité parfaite en présence d'Allah le tout-puissant,

3. **La récitation (qirā'a)** : Le priant récite dans la prière le nom honoré d'Allah le tout-puissant et la Fātiha dont nous avons déjà cité la signification. Dans la Fātiha, on loue Allah le tout-puissant et on demande la guidance et le salut.

[Après la fātiha, on lit debout une autre sourate ou quelques versets du Coran.]

4. **L'inclinaison (rukū')** : Le priant s'incline une fois jusqu'à ce

que son dos et sa tête forment un plan horizontal, et pose ses mains sur ses genoux. Lors de l'inclinaison, on prononce « **Subhāna rabbiyal-azīm** ». Cela signifie : « Je glorifie mon Seigneur le tout-puissant qui est exempt de défaut. » [On peut réciter cette louange 3, 5, 7, 9 ou 11 fois.]

5. **La prostration (sajda)** : Conscient de son indigence, le priant pose deux fois le visage sur le sol, humble et suppliant, et dit « **Subhāna rabbiyal-a'lā** ». Cela signifie : « Je glorifie mon Seigneur le suprême qui est exempt de défaut. »

En islam, l'inclinaison et la prostration ne sont accomplies que pour Allah, dont l'existence est absolument nécessaire. Dans la prière, les musulmans se tournent vers la Kaaba et se prosternent pour Allah le tout-puissant. La prostration est accomplie en direction de la Kaaba, mais pas pour la Kaaba. Celui qui se prosterne pour la Kaaba devient un mécréant. Il n'est pas permis d'accomplir la prostration pour un être humain ou une autre créature. L'être humain est en effet la plus honorable des créatures d'Allah et ne se distingue pas des autres êtres humains par sa nature, c'est-à-dire par son humanité. Les fonctions et les positions matérielles ne peuvent pas changer la nature d'une personne. [Même des gens comme Pharaon et Nimrod, qui ont prétendu être des dieux, ne pouvaient pas, comme tous les autres humains, renoncer aux besoins humains comme la nourriture et la boisson ou la mort. Les prophètes, paix sur eux, qu'Allah le tout-puissant a choisis parmi ses serviteurs, ne sont pas non plus différents des autres humains en ce qui concerne leurs attributs humains. C'est-à-dire qu'ils mangent, boivent et ont froid dans le froid. Cependant, Allah le tout-puissant leur a accordé des dons spéciaux et divers miracles. Aucune personne vertueuse ne peut atteindre le niveau d'un prophète. Les prophètes sont sans péché (ma'sūm), c'est-à-dire qu'ils ne commettent jamais de péché. Certains prophètes ont commis ce que l'on appelle des « zalla ». Une zalla n'est pas un péché. Cela signifie que l'on n'accomplit pas un acte de la meilleure manière possible. L'acte est néanmoins « bon », mais pas « le meilleur ».]

Poser son visage sur le sol, c'est-à-dire se prosterner, signifie que l'on accepte d'une part sa propre bassesse et d'autre part la grandeur et la majesté de l'être pour lequel on se prosterne. Une telle expression de respect ne convient à personne d'autre qu'à Allah, le véritable dispensateur des grâces et le Créateur de l'univers. Notre Prophète, paix sur lui, sans même exiger d'eux une telle révérence, a même empêché ses compagnons, qu'Allah les agrée, de

se lever à son entrée. Il ne possédait pas de place spéciale ou même de trône sur lequel il s'asseyait en compagnie de ses compagnons. Lorsque notre Prophète, paix sur lui, se rendait auprès de ses compagnons, il s'asseyait à un endroit libre. Lorsque des gens qui ne connaissaient pas le Prophète arrivaient en sa présence, ils ne reconnaissaient pas immédiatement lequel était le Prophète parmi les personnes présentes, et demandaient donc :

« Lequel d'entre vous est le Messager d'Allah » ? Si le Messager d'Allah, paix sur lui, a déjà agi avec tant de modestie, il convient de réfléchir à la manière dont doivent se comporter les autres personnes dans le besoin.

**6. L'assise pendant la durée du tachahhud** (le temps nécessaire pour réciter la Tahiyāt) : Après avoir relevé la tête de la deuxième prosternation, on s'agenouille sur le sol et on lit l'invocation de la Tahiyāt. La signification de la Tahiyāt est la suivante : « Tous les hommages, tous les respects et tous les actes d'adoration reviennent uniquement à Allah le tout-puissant. Que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur toi, ô Prophète ! Que la paix soit sur nous ainsi que sur tous les serviteurs vertueux d'Allah. J'atteste qu'il n'y a pas d'autre divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, et que Muhammad, paix sur lui, est Son serviteur et messager. » Ce sont les six éléments fondamentaux de la prière que les musulmans sont tenus d'accomplir cinq fois par jour. Depuis Adam, paix sur lui, il a été ordonné à la communauté (umma) de chaque prophète d'accomplir une prière obligatoire par jour. La forme la plus parfaite de la prière n'a été commandée et accordée qu'au Prophète de la fin des temps.

Y a-t-il dans ces actes, qui constituent les éléments fondamentaux de la prière, quelque chose qui irait à l'encontre de la divinité et de la vénération d'Allah le tout-puissant ? Comme il est étrange que les protestants, qui prétendent que les cultes clairement définis des musulmans ne sont pas spirituels, n'aient eux-mêmes pas d'autres cultes que le baptême, la communion et la lecture de la Bible. Les prières des musulmans ne seraient pas spirituelles, mais les offices des chrétiens le seraient ?!

Dans le livre **Menākīb-ı cihâr yâr-i güzîn**, il est dit dans la 93<sup>e</sup> histoire à propos d'Alī, qu'Allah l'agrée : « Quand Imām Alī, qu'Allah l'agrée, était en prière, il ne remarquait plus rien de ce qui se passait autour de lui. Lors d'une bataille, il fut touché par une flèche au pied et la flèche se planta dans l'os. Le médecin lui dit qu'il ne pourrait pas supporter la douleur lorsqu'il retirerait la flèche et qu'il lui donnerait donc un médicament qui supprimerait

complètement la conscience et la sensation de douleur. A cela, le noble Alī répondit qu’il n’avait pas besoin d’anesthésiant et que le médecin pourrait retirer la flèche s’il commençait à prier. Il fit ce qu’on lui demandait et retira la flèche pendant que celui-ci faisait sa prière, puis il pansa sa blessure. Après la prière, le noble Alī demanda si le médecin avait retiré la flèche, et lorsqu’il reçut la réponse “oui”, il jura par Allah : “Je n’ai ressenti aucune douleur.” » Il y a de nombreux hadiths qui parlent de ce qui se passe dans la prière des musulmans vertueux.

Examinons à présent brièvement les actes d’adoration des chrétiens :

1. **Le baptême** : [Il s’agit du premier sacrement des chrétiens. Les chrétiens croient que le baptême a été institué par Jésus, paix sur lui.] Jésus, paix sur lui, n’a jamais baptisé personne durant sa vie et n’a jamais ordonné à quiconque de le faire. [Les chrétiens qui croient que le baptême est le seul moyen de devenir chrétien et de passer d’une confession à une autre, se font baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Pour les chrétiens, le baptême signifie l’union entre la nature divine et la nature corporelle de Jésus, ainsi que la renaissance par le Saint-Esprit. Ils croient que le péché originel, qui existe selon eux depuis Adam, paix sur lui, est pardonné par le baptême. Le baptême est administré dans l’Église, mais il existe des différences de pratique entre les différentes confessions. Certains baptisent la personne en la plongeant dans une eau qu’ils considèrent comme sacrée, d’autres répandent de l’eau sur la personne et d’autres encore arrosent la tête de la personne. L’âge auquel une personne est baptisée diffère selon les confessions. Les chrétiens croient qu’une personne qui meurt sans avoir été baptisée quitte le monde de manière pécheresse.] Cette pratique n’a rien de spirituel.

2. **Le culte sacrificiel - La Cène ou l’Eucharistie** : Nous avons déjà évoqué les détails à ce sujet. [Selon la Bible, lors de son dernier repas avec ses disciples, Jésus a coupé un morceau de pain et l’a offert à ses disciples pour qu’ils le mangent, en leur disant que ce pain était son propre corps. Il leur a ensuite offert du vin à boire en leur disant qu’il s’agissait de son sang. Paul a réinterprété cet événement, alors que l’Église en a fait un rituel. Alors qu’auparavant, il était accompli une fois par an, il le fut ensuite une fois par semaine. Nous demandons maintenant aux prêtres si le fait de boire du vin et de manger du pain peut être considéré comme un acte d’adoration ? Où se trouve la spiritualité dans un tel acte accompli en tant qu’acte d’adoration ?]

**3. La lecture de la Bible :** Le prêtre lit une partie de la Bible et les personnes présentes l'écoutent sans comprendre. Cela non plus ne peut pas être spirituel, car les Évangiles actuels ne représentent pas le livre sacré qui a été révélé à Jésus, paix sur lui.

Les chrétiens critiquent également le pèlerinage obligatoire des musulmans et disent : « *Cela ressemble à la coutume des juifs de se rendre trois fois par an sur le Mont du Temple à Jérusalem, car Dieu a promis qu'il se révélerait dans ce lieu sacré. Mais comme les Juifs avaient commis toutes sortes de méfaits par la suite, la colère de Dieu s'abattit sur eux. Leur règne prit fin et leurs ennemis vinrent détruire le temple. Dieu a choisi le corps de Jésus comme maison de Dieu à la place du Temple de Jérusalem. C'est pour cette raison qu'il a envoyé Jésus, le Messie, à ses serviteurs. Il a confirmé ceux qui croyaient en lui par le Saint-Esprit et a permis à chacun d'entre eux de devenir une maison vivante de Dieu. Il n'y avait donc plus besoin d'un lieu ou d'une maison spéciale construite par l'homme où Dieu se révélerait. Choisir à nouveau une maison après cela ne serait pas compatible avec la sagesse de Dieu. Jésus, le Messie, dit dans la Bible : "Il viendra un temps où vous n'accomplirez pas ce culte pour le Père et où vous ne vous prosternerez pas à Jérusalem. Que ceux qui se prosternent vraiment se prosternent partout avec leur âme et avec sincérité, car le Père veut qu'on se prosterne ainsi devant lui."* Cette déclaration de Jésus reste valable jusqu'au jour dernier. Choisir une fois de plus un lieu matériel autour duquel les êtres humains doivent marcher et attribuer à cette seule maison l'obtention des bénédictions divines illimitées et appeler les êtres humains à s'y rendre en pèlerinage, c'est dégrader la haute spiritualité du christianisme. Cela reviendrait à son tour à revenir aux anciennes coutumes du judaïsme, c'est-à-dire à des actes extérieurs et formels. »

**Réponse :** Ces objections sont elles aussi totalement infondées, car :

1. Les chrétiens doivent d'abord citer le verset de la Bible d'où il ressort que le corps de Jésus a pris la place du Mont du Temple. Il est évident que les paroles d'un prêtre, qui sert l'Église pour quelques pièces d'or, ne peuvent être considérées comme des commandements du christianisme.

2. Comme le disent les Évangiles, Jésus, paix sur lui, a toujours visité le temple durant sa vie et a même essayé de le purifier en chassant les marchands de ce lieu. Si la fonction du Mont du Temple avait réellement été annulée et qu'il l'avait lui-même remplacée, alors il n'aurait plus fréquenté ce lieu et n'aurait pas non plus

cherché à le garder pur des gens qui recherchent le profit mondain. De plus, il aurait dit à ses disciples : « Ne vous occupez plus du Mont du Temple. Désormais, j'en incarne la signification. Vous êtes tous, chacun pour soi, une maison de Dieu. »

3. Pourquoi ne serait-il pas compatible avec la sagesse divine qu'un nouveau lieu soit désigné comme maison de Dieu après que l'ancien soit tombé en déclin ? Selon la croyance islamique, Allah le tout-puissant n'a pas d'associé ni d'égal. Il peut faire ce qu'il veut de Sa propriété. Il peut d'abord choisir le Mont du Temple comme lieu de prière et le transformer plus tard en Kaaba. Personne ne peut s'y opposer.

Étant donné qu'à l'époque où les Évangiles ont été écrits, tous les chrétiens d'origine suivaient la loi de Moïse, paix sur lui, et que les apôtres et leurs disciples se rendaient de toute façon toujours sur le Mont du Temple, les Évangiles n'ordonnaient pas de visiter un quelconque endroit.

4. L'affirmation selon laquelle la Kaaba est le seul endroit où l'on peut obtenir des bénédictions divines illimitées est également fausse. Il s'agit simplement d'une affirmation inventée pour permettre à l'ecclésiastique d'affirmer son propre point de vue. Il n'existe aucun verset coranique ou hadith qui affirme que l'obtention de bénédictions divines est réservée à la visite de la Kaaba. S'il existe un tel rapport l'ecclésiastique devrait le citer comme preuve.

5. La visite de la Kaaba n'est pas une obligation qui concerne tous les musulmans. Le pèlerinage (hajj) n'est une obligation que pour ceux qui remplissent les conditions requises. Parmi ces conditions figurent la richesse, la santé et la sécurité sur le chemin. Ici encore, on constate que l'ecclésiastique est animé de mauvaises intentions et d'hostilité.

6. Le fait que, dans une religion, il soit ordonné de se rendre à un endroit précis et de le prendre comme direction de prière ne signifie pas que cette religion est rétrogradée d'un niveau élevé et de spiritualité au niveau le plus bas. Il n'y a pas non plus de verset dans les Évangiles qui dise que Jésus est la maison de Dieu. C'est uniquement une invention de l'ecclésiastique de prétendre que la spiritualité et la valeur d'une religion diminueraient pour une telle raison.

7. Le fait que les musulmans aient reçu l'ordre de visiter la Kaaba ne constitue pas une régression par rapport à des coutumes dont la validité a été abrogée. En effet, dans la religion de Jésus, paix sur lui, la visite du Mont du Temple n'a pas été abrogée. Tant

dans la religion de Jésus, paix sur lui, que dans l'islam, de nombreuses dispositions issues des lois des prophètes précédents subsistent. La persistance de ces dispositions ne signifie pas que l'on revienne à la loi de Moïse, paix sur lui. Le fait que l'ecclésiastique dise du pèlerinage qu'il s'agit d'un acte formel, sans connaître les conditions du pèlerinage, témoigne de son ignorance.

Nous allons maintenant vous parler brièvement de certains actes du pèlerinage (hajj) :

Le musulman qui a l'intention d'accomplir le pèlerinage doit d'abord se repentir sincèrement de ses péchés. Si des droits de ses semblables pèsent sur lui, il doit les réparer et restituer à leurs propriétaires les choses qui lui ont été confiées. Il doit assurer la subsistance de sa famille, dont ils auront besoin pendant son absence. Il doit avoir obtenu les moyens financiers dont il aura besoin pour le voyage de sources licites (halal), s'être trouvé des compagnons de route vertueux et avoir choisi comme chef celui qui a le plus beau caractère [et le plus érudit et expérimenté] parmi eux, et se conformer à ses décisions. [En outre, le chemin doit être sûr et sa vie et ses biens ne doivent pas être mis en danger. Si le chemin n'est pas sûr, le pèlerinage n'est pas obligatoire.]

Les obligations du pèlerinage (hajj) sont au nombre de trois :

1. **L'état de consécration (ihrām)** : Les pèlerins se débarrassent de leurs vêtements et se mettent en tenue de pèlerin lorsqu'ils approchent de la Mecque et qu'ils ont atteint la zone protégée délimitée par les Mīqāt ou même avant. Ils ne s'habillent pas d'autre chose. Ils se dépouillent donc des ornements et des vêtements mondains et marchent dans le même vêtement, tête et pieds nus, comme s'ils marchaient vers le lieu de rassemblement (mahchar), se ressemblant parfaitement, de sorte que les riches et les pauvres ne se distinguent pas les uns des autres.

[L'état de consécration est l'une des obligations du pèlerinage, sans laquelle le pèlerinage n'est pas valable. Le vêtement de l'état de consécration se compose de deux étoffes blanches, dont l'une est enroulée autour du corps et l'autre autour des épaules. Ils ne sont maintenus ni par des coutures ni par des boutons. Celui qui est en état de consécration ne peut pas faire certaines choses. Les détails à ce sujet sont mentionnés dans les livres de fiqh et d'il-mihāl.]

2. **La circumambulation de la Kaaba (tawaf)** : Le tawaf désigne la circumambulation de la Kaaba à sept reprises et se base sur la tradition d'Abraham et d'Ismaël, paix sur eux. [Le tawaf est ac-

compli dans la Mosquée sacrée (mosquée al-Harām). Avoir l'intention pour le tawaf est également une obligation (fard). Le tawaf obligatoire est appelé tawaf de visite (tawāf al-ziyāra). C'est une sunna de commencer le tawaf à la Pierre noire (al-Hajar al-aswad).] Pendant le tawaf, il faut réciter les invocations qu'Allah le tout-puissant et son Messager ont enseignées. Les significations de ces invocations consistent à glorifier Allah le tout-puissant de la plus belle des manières et d'implorer Sa miséricorde.

**3. La station (waqfa) à Arafat :** Tous les pèlerins, qu'ils soient grands ou petits, pauvres ou riches, se rassemblent le jour d'Arafa, c'est-à-dire le neuvième jour du mois de Dhul-Hijja, depuis l'heure de l'entrée en prière de midi jusqu'à l'aube du jour suivant, dans la plaine d'Arafat, vêtus uniquement de leur ihrām, en ressemblant aux êtres humains du lieu de rassemblement, et en implorant le pardon d'Allah le tout-puissant. [Toute personne qui ne se trouve pas à Arafat ce jour-là, mais un jour avant ou après, son pèlerinage n'est pas valable.] En ce lieu, des centaines de milliers de musulmans prononcent ensemble la Talbiya en arabe, à savoir : « **Labbayk, Allāhumma labbayk, labbayka lā charīka laka labbayk, innal-hamda wan-nī'mata laka wal-mulk lā charīka lak.** » (Je suis à Ton service, ô Allah ! Tu n'as pas d'égal ni d'associé. Les remerciements te sont dus, tout comme les dons te sont dus, ainsi que tous les biens. Tu n'as pas d'égal ni d'associé.)

Lorsque nous en venons à la dimension intérieure du pèlerinage, nous voyons que les experts ont exposé de nombreuses significations spirituelles pour les règles de bienséance et les obligations du pèlerinage. Dans les religions précédentes, lorsque les êtres humains voulaient se rapprocher d'Allah le tout-puissant, ils se retiraient du monde et se réfugiaient seuls dans les montagnes. Allah le tout-puissant n'a pas imposé ce monachisme à la communauté de Muhammad, paix sur lui, mais leur a plutôt ordonné d'accomplir le pèlerinage. Pendant le pèlerinage, l'esprit du pèlerin est libéré des préoccupations mondaines telles que le commerce et se concentre uniquement sur Allah le tout-puissant. Les musulmans laissent derrière eux leur famille et leur patrie, se rendent dans cette vallée et ce désert loin de toute ostentation, abandonnent les choses mondaines et se rendent compte du lieu de rassemblement et de la situation au jour dernier. Lorsqu'ils se débarrassent de leurs propres vêtements et portent à la place les vêtements blancs de l'ihrām, ils se souviennent qu'ils entrent en présence d'Allah avec leurs linceuls. Alors que le pèlerin dit « Labbayk », c'est-à-dire « à ton service, ô Allah ! », il s'inquiète de savoir si ses invo-

cations seront acceptées ou rejetées par Allah, et demande la miséricorde et le pardon d'Allah le tout-puissant. Lorsqu'ils arrivent à la Mosquée sacrée (al-Masjid al-Harām), ils savent que les efforts des pèlerins pour visiter la Kaaba ne seront pas vains. Parce qu'ils visitent Sa maison (la Kaaba) pour l'agrément d'Allah, tout en respectant Ses commandements, ils sont à l'abri de Son châtiement. Ils promettent fermement, tout en touchant la Pierre noire du visage et des mains et en l'embrassant, qu'ils obéiront toujours à Allah et resteront fidèles à leur serment. Lorsqu'ils s'attachent au tissu de la Kaaba, ils le font de la même manière qu'un pécheur demande grâce à son Seigneur ou qu'un amoureux demande refuge à sa bien-aimée. Tout cela fait partie des comportements du pèlerinage.

L'affirmation des chrétiens selon laquelle le pèlerinage n'est pas compatible avec la justice de Dieu, car certains pèlerins vivent à proximité et d'autres dans des pays lointains, n'est absolument pas vraie. En effet, comme le dit l'Évangile de Matthieu, Jésus lui-même a dit que le chemin qui mène à la vie éternelle est étroit et que celui qui mène à l'Enfer est large. Cela signifie que les actes qui mènent au Paradis sont extrêmement difficiles pour le nafs, alors que ceux qui mènent à l'Enfer semblent faciles et acceptables pour le nafs. Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **L'acte le plus excellent est celui qui est le plus difficile pour le nafs.** » Ainsi, plus l'effort et la difficulté sont grands, plus la récompense est importante. Par conséquent, les pèlerins venant de lieux plus éloignés reçoivent une plus grande récompense. Cela n'est en aucun cas une injustice, mais plutôt une manifestation de justice et de miséricorde. En islam, rien n'est imposé à l'être humain au-delà de ses capacités. Celui pour qui le pèlerinage n'est pas obligatoire ne sera pas tenu responsable de ne pas l'avoir accompli. Selon les hadiths « **Les actes sont jugés selon les intentions** » et « **L'intention du croyant est meilleure que son acte** », ceux qui souhaitent accomplir le pèlerinage mais n'en ont pas la possibilité seront récompensés en fonction de leurs intentions.

De plus, après avoir objecté que le jeûne du Ramadan a été adopté par les enfants d'Israël, les ecclésiastiques disent ceci : « *La Bible n'a pas établi de commandement concernant le jeûne et a laissé les gens libres à cet égard.* »

Les ecclésiastiques protestants disent : « *Même si certains chrétiens catholiques, grecs orthodoxes, grégoriens et autres groupes chrétiens pratiquent une certaine forme de jeûne qui ressemble à l'abstinence, ce n'est en réalité qu'une imitation des juifs. En effet,*

*la Bible n'ordonne nulle part une telle pratique. Les protestants se gardent bien d'imposer une activité aussi difficile aux gens. Ils se contentent de prêcher aux gens de se tenir à l'écart des faux projets et des vaines convictions. Une religion qui laisse l'être humain décider de ces actes extérieurs et inutiles est certainement plus prioritaire qu'une religion qui prescrit aux êtres humains des actes formels et extérieures par des commandements durs. En effet, accomplir des actes d'adoration de sa propre volonté est la caractéristique d'un enfant qui aime obéir à son père. Mais obéir involontairement à des obligations est la caractéristique d'un esclave contraint de servir son maître. De plus, ne pas manger ni boire pendant la journée pendant un mois entier, surtout en été, et le faire la nuit, contrairement au rythme naturel, présente de gros inconvénients pour la santé. De nombreux médecins affirment même que cela entraîne de nombreuses maladies. De plus, comme la longueur du jour et de la nuit varie dans le monde entier, les gens doivent jeûner très longtemps dans certains pays et très peu dans d'autres. Cela n'est pas compatible avec la justice divine. De plus, le soleil ne se couche pas pendant un mois dans les pays situés à 67 degrés de latitude, pendant deux mois dans les pays situés à 69 degrés de latitude et pendant trois mois dans les pays situés à 73 degrés de latitude. Ainsi, les musulmans de ces pays ne peuvent pas du tout jeûner. Il est évident qu'il n'est pas compatible avec la sagesse et la justice de Dieu d'obliger tout le monde à pratiquer une telle religion, qui ne convient pas aux personnes vivant dans différents pays et situations. Pourtant, dans ces pays, des milliers de personnes sont chrétiennes et pratiquent le christianisme sans aucune difficulté. Cela aussi est une preuve que l'islam ne peut pas être supérieur au christianisme. »*

**Réponse :** Toutes ces accusations [et calomnies] peuvent être réfutées par plusieurs preuves, à savoir :

1. Le jeûne existait dans la religion de Moïse, paix sur lui, et s'est poursuivi de la même manière dans la religion de Jésus, paix sur lui. Nous développerons cela plus loin. On ne peut pas s'opposer à ce que la pratique du jeûne existe aussi dans l'islam.

2. Dire que la Bible ne proclame aucun commandement concernant le jeûne et qu'elle laisse la décision à l'être humain est un mensonge flagrant. Il n'y a aucun verset biblique qui dit que les êtres humains peuvent décider librement de jeûner ou de ne pas le faire. Si un tel verset existe, que ces ecclésiastiques le montrent.

3. L'origine de l'abstinence, qui existe dans l'Église catholique, grecque-orthodoxe et grégorienne (arménienne-apostolique), est

le jeûne. Mais lorsque Paul a modifié de nombreux rites religieux [pour séparer le christianisme du judaïsme et le rapprocher du paganisme à la place], le jeûne a finalement pris cette forme. Dire qu'il n'y a pas de commandement sur le jeûne dans la Bible n'est rien d'autre qu'une calomnie. Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Alors Jésus fut emmené par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim » [Mt 4 : 1-2], « Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites » [Mt 6 : 16], et lorsque Jésus chassa un démon d'un possédé, il dit aux personnes présentes, stupéfaites : « De tels démons ne peuvent être chassés que par le jeûne et la prière. » On comprend donc qu'il jeûnait lui-même et qu'il ordonnait aux gens de jeûner sincèrement pour le plaisir de Dieu. Comme nous l'avons déjà mentionné, Paul a prétendu avoir embrassé le christianisme par un mensonge, après avoir fait exécuter sous la torture de nombreux vrais croyants, et a modifié de nombreux rites religieux de la loi de Jésus, paix sur lui, comme le jeûne ou la circoncision, en supprimant certains pour ne pas ressembler aux Juifs et en interprétant d'autres d'une manière tirée par les cheveux. Bien que Pierre ait tenté de mettre un terme à ces pratiques, il n'a pas pu s'opposer aux partisans de Paul en raison de leur nature agressive. L'honorable Pierre, qui avait déjà renié Jésus, paix sur lui, par peur des juifs et à cause de sa foi vacillante, préféra ne pas s'opposer à Paul. Cela est attesté non seulement dans les Évangiles, mais aussi dans les écrits des plus grands érudits chrétiens.

4. Les protestants n'ont pas le droit de prétendre qu'ils se contentent d'ordonner aux êtres humains de s'abstenir de mauvaises intentions et de vaines convictions plutôt que de leur imposer des actes difficiles comme le jeûne. En effet, les êtres humains n'ont pas le droit de modifier les dispositions d'une vraie religion révélée par Dieu. C'est pour cette raison que de nombreux prêtres se sont opposés à toutes les décisions des conciles et des synodes. Les protestants rejettent également la plupart des décisions des conciles. S'il en est ainsi, les conseils et les décisions des fondateurs du protestantisme, Luther et Calvin, ainsi que des ecclésiastiques comme l'auteur de l'ouvrage **Ghadā al-mulāhazāt**, qui rendent certains services en échange d'une rémunération versée par des organisations protestantes, sont totalement sans valeur. Le jeûne ne consiste pas uniquement à ressentir la faim et la soif. Le jeûne comporte également de nombreuses dispositions et privilèges spirituels. Personne, pas même un prêtre, n'a le droit de modifier une

obligation basée sur la révélation divine.

5. Le jeûne ne fait pas partie des actes « extérieurs et inutiles ». Les êtres humains qui ont atteint la connaissance de Dieu savent que le corps est le siège de l'âme et le centre des désirs du nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal). Plus les désirs corporels du nafs prédominent, plus les connaissances de l'âme sont faibles. [Elles peuvent même disparaître complètement.] Cette règle existe dans toutes les religions et tous les courants. Dans toutes les religions, l'évitement des désirs du nafs, c'est-à-dire la riyāda, constitue un moyen de se rapprocher de Dieu. La riyāda brise les désirs du nafs. C'est pour cette raison que la riyāda est considérée comme louable dans toutes les religions et tous les courants.

Dans l'islam, le jeûne comporte trois étapes :

1. **Le jeûne des gens ordinaires** : C'est le jeûne des gens qui s'abstiennent de manger, de boire et d'avoir des relations sexuelles pendant la journée durant la période prescrite par l'islam [le Ramadan].

2. **Le jeûne de l'élite** : C'est le jeûne des gens qui, en plus des conditions du niveau précédent, jeûnent également avec leurs yeux, leurs oreilles, leur langue, leurs mains, leurs pieds et tous leurs autres membres, c'est-à-dire qu'ils accomplissent leurs devoirs imposés par Allah et s'abstiennent de choses qui sont harām et makrūh.

3. **Le jeûne de l'élite parmi l'élite** (c'est-à-dire les amis d'Allah [awliyā]) : C'est le jeûne des gens pour lesquels, en plus des conditions des deux étapes précédentes, leur cœur se détourne des pensées sur les choses mondaines ou sur les choses qui empêchent de se rapprocher d'Allah, et plus généralement de tout autre chose qu'Allah. Dans un hadith rapporté par Imām al-Bukhārī [décédé en 256 (870 apr. J.-C.) à Samarcande], miséricorde sur lui, il est dit : « **Si un jeûneur ne cesse de mentir, Allah le tout-puissant n'a nul besoin qu'il s'abstienne de manger et de boire.** » Les savants dotés d'une profonde compréhension ont compris et fait savoir qu'un tel jeûne est un acte purement extérieur et inutile. [Cependant, celui qui pêche pendant le jeûne ne doit pas dire que son jeûne est sans valeur et ne doit donc pas cesser de jeûner. Il doit continuer à jeûner, implorer le pardon d'Allah le tout-puissant et se détourner de ses péchés. Le jeûne constant est de toute façon un moyen d'éviter de commettre des péchés.]

6. De plus, la comparaison selon laquelle un acte d'adoration

motivé par l'intérieur ressemblerait à l'obéissance d'un enfant à son père, et l'accomplissement de commandements et interdictions religieux à l'obéissance forcée d'un esclave à son maître, est une comparaison erronée. Il y a plusieurs raisons à cela :

a) Comme l'être humain a deux grands ennemis, à savoir son nafs et le diable, beaucoup d'êtres humains n'accompliraient pas les commandements et les interdictions religieux si on ne les menaçait pas d'une punition, et s'ils étaient libres de le faire.

b) Si les ecclésiastiques protestants considèrent que le jeûne doit être laissé au libre choix de chacun, pourquoi ne font-ils pas de même pour des rites tels que le baptême ou la communion, mais obligent-ils les gens à agir selon leurs instructions ?

En islam, les actes d'adoration (ibādāt) ont différents niveaux :

**Le premier niveau :** L'acte d'adoration le plus précieux et le plus excellent est l'évitement des interdits (mahārim, sing. harām). Celui qui détourne son regard en voyant ce qui est interdit, Allah le tout-puissant remplit son cœur de foi. Celui qui a l'intention de commettre un interdit mais qui ne le met pas en pratique, on ne lui attribue pas de péché. Comme le fait de commettre des interdits est une rébellion contre Allah le tout-puissant, l'évitement des interdits constitue l'acte d'adoration le plus excellent. En islam, aucun être humain ne naît avec un péché ou en tant que mécréant. Cela serait de toute façon contraire à la raison.

**Le deuxième niveau :** L'accomplissement des obligations (farā'id, sing. fard). Ne pas accomplir ses obligations est un grand péché. On appelle obligations les actes qu'Allah le tout-puissant a ordonné d'accomplir. L'accomplissement des obligations est extrêmement précieux. Surtout à une époque où les obligations sont oubliées, méconnues et où les interdictions se répandent, l'accomplissement des obligations est encore plus important. Il y a de grandes récompenses pour ceux qui accomplissent ces devoirs.

**Le troisième niveau :** L'évitement des actes fortement désapprouvés (makrūh tahrīman), c'est-à-dire des actes proches du harām. Éviter les actes qui sont makrūh tahrīman est préférable à l'accomplissement des actes wājib.

**Le quatrième niveau :** L'accomplissement des actes qui sont nécessaires (wājib). Même si les actes wājib ne sont pas aussi récompensés que les obligations, leur récompense est néanmoins très élevée. Les actes wājib sont des actes d'adoration au sujet desquels il existe un doute quant à leur caractère fard ou non.

**Le cinquième niveau :** L'évitement des actes faiblement désap-

prouvés (makrūh tanzīhan). Makrūh tanzīhan signifie désapprouvé proche du halāl.

**Le sixième niveau :** Accomplir les actes qui sont sunna mu'akada. S'abstenir de tels actes sunna n'est pas un péché. S'en abstenir continuellement sans raison valable est un péché mineur. Mais désapprouver la sunna est un kufr.

**Le septième niveau :** les actes volontaires (nāfila) et recommandés (mustahabb). Les musulmans peuvent décider eux-mêmes de pratiquer les actes volontaires ou de s'en abstenir. Alors que l'omission n'est pas punie, ceux qui les pratiquent avec une bonne intention reçoivent une récompense.

Le jeûne étant clairement déclaré obligatoire dans le noble Coran, il n'y a pas de liberté de choix dans son accomplissement. L'islam est basé sur les commandements et les interdictions d'Allah le tout-puissant. Aucun être humain n'est autorisé à modifier la forme et la durée du jeûne. Mais comme le christianisme a déjà été modifié à de nombreuses reprises, le jeûne a lui aussi été modifié à volonté.

c) Nous ne sommes pas les fils d'Allah, mais Ses serviteurs dans le besoin. Lui, en revanche, est notre Créateur et notre Pourvoyeur. Lui obéir ne devrait en aucun cas être une source de honte pour nous. Se détourner de la servitude envers Allah le tout-puissant est l'attitude de personnes contestataires, arrogantes et orgueilleuses.

Il est également faux d'affirmer que *« le fait de ne pas manger ni boire pendant un mois entier, surtout en été, et de le faire la nuit, contrairement au rythme naturel, entraîne de nombreuses maladies, comme l'ont signalé des médecins compétents. »* [Ceci est une totale déformation des faits, une calomnie.] En effet, l'un des aspects recommandés du jeûne est de ne pas se remplir l'estomac à la rupture du jeûne et d'arrêter de manger alors que l'appétit est encore là. Tous les médecins s'accordent à dire que ceux qui suivent cette bonne coutume ne tombent pas malades, mais retrouvent au contraire la santé. Il ne fait aucun doute qu'un tel jeûne favorise la santé. Si les mensonges des protestants étaient vrais, tous les musulmans des pays islamiques auraient dû tomber malades pendant le mois de Ramadan et beaucoup de gens seraient morts. Or, les statistiques sanitaires ne révèlent rien d'anormal pendant le Ramadan, contrairement aux autres mois. Même si l'on réfléchit logiquement, il est évident que la plupart des gens consomment habituellement deux repas par jour, le matin et le

soir. Comment le simple décalage de quelques heures de l'horaire d'un repas habituel pourrait-il entraîner un changement dans le corps ? Il se peut que l'on ressente un certain changement les premiers jours au début du mois de jeûne. Toutefois, le jeûne n'a aucun impact sur la santé à cet égard.

[Le jeûne ne provoque pas de maux d'estomac. Au contraire, il améliore l'état de santé de l'estomac. Les experts médicaux actuels l'ont clairement démontré. Dans la littérature médicale spécialisée, rédigée par d'excellents médecins dans leur domaine, on constate régulièrement que le remède à de nombreuses maladies et affections est un régime ou que le régime facilite le traitement. Les personnes qui ont des problèmes d'estomac, les femmes enceintes, les femmes qui allaitent leur enfant, les personnes qui ont peur que leur maladie s'aggrave, les soldats qui sont en guerre et les voyageurs, c'est-à-dire les êtres humains qui parcourent à pied une distance de trois jours de marche [ce qui correspond à 104 km selon l'école juridique hanafite et à 80 km selon les trois autres écoles juridiques], peuvent ne pas jeûner. On voit ici encore à quel point les ecclésiastiques chrétiens sont ignorants en ce qui concerne l'islam et qu'ils ne font que des suppositions, ou alors ils cachent la vérité alors qu'ils la connaissent en réalité.

Donnons quelques exemples montrant que le jeûne ne nuit pas à la santé, mais qu'il l'améliore même :

Un hadith dit : « **Jeûnez et vous recouvrirez la santé.** »

Le jeûne permet à l'estomac et à tous les autres organes du système digestif, qui fonctionnent continuellement tout au long de l'année, de se régénérer et d'exercer un effet purifiant sur l'ensemble du corps. Le système digestif bénéficie ainsi d'une « pause » pour se reposer. Le trouble le plus fréquent chez l'être humain est l'indigestion. Cet état est à l'origine de l'obésité, des maladies cardio-vasculaires, du diabète et de l'hypertension. Le jeûne protège d'une part contre toutes ces maladies et constitue en même temps un moyen de les traiter. Nous avons déjà mentionné qu'aujourd'hui, un régime est indispensable pour guérir de nombreuses maladies.

En outre, une personne qui jeûne acquiert sans aucun doute une grande force de volonté. C'est pourquoi il est fréquemment observé que le jeûne aide les gens à se débarrasser de mauvaises habitudes, comme la consommation d'alcool et de drogues.

Le jeûne permet d'activer les réserves de glucides, de protéines et, en particulier, de graisses dans le corps. Grâce au jeûne, les

reins, qui sont en activité constante pour filtrer les substances, ont la possibilité de se reposer et de se régénérer.

Tous ces faits mentionnés sont une gifle aux ecclésiastiques menteurs et calomniateurs. Ils auraient mieux fait de ne pas invoquer la science comme témoin de leurs mensonges, car en réalité, elle témoigne contre eux-mêmes.]

Venons-en maintenant à la question des différentes durées de jour et de nuit dans les différents pays : Comme ceux qui jeûnent quelques heures de plus que les autres obtiendront une plus grande récompense d'Allah, cela n'est pas en contradiction avec la justice divine.

Aux pôles, il arrive que le jour dure plusieurs mois et que la nuit dure plusieurs mois. Dans ces pays, le jeûne ne représente pas une charge insupportable pour les êtres humains. En islam, il n'y a pas de difficulté et aucun être humain n'est chargé de plus qu'il ne peut supporter. Allah le tout-puissant le mentionne clairement dans le noble Coran. Par exemple, les membres qui doivent être lavés lors des ablutions mineures sont au nombre de quatre. Cependant, si une personne a perdu ses deux pieds, elle ne doit laver que trois membres. Par exemple, si quelqu'un ne peut pas faire la prière debout, il peut la faire assis. S'il ne peut pas non plus prier en position assise, il prie en faisant des mouvements suggérés (avec des gestes partiels). Pendant le Ramadan, le jeûne est obligatoire pour les musulmans. Cependant, si un musulman tombe malade ou entreprend un voyage plus long qu'un trajet de trois jours, il n'est temporairement plus obligé de jeûner. Cette personne rattrape son jeûne à un moment ultérieur et approprié.

De même, les personnes qui se trouvent aux pôles où les jours et les nuits peuvent durer deux, trois mois ou plus, accomplissent également leur jeûne. Dans ces lieux où les jours sont plus longs que 24 heures, le début et la fin du jeûne sont fixés par des heures précises. Ils s'alignent sur les horaires des musulmans de la ville la plus proche où les jours ne sont pas aussi longs. Cependant, si cette personne ne jeûne pas, elle rattrape son jeûne lorsqu'elle arrive dans un endroit où les jours ne sont pas aussi longs. [De même, une personne qui se rend sur la lune, si elle n'a pas l'intention de voyager ou d'y rester un certain temps, accomplit le jeûne. Il est évident que les ecclésiastiques n'ont aucune connaissance de l'islam.]

Il est clair que les manifestations, les grâces et les obligations d'Allah le tout-puissant envers les êtres humains ne sont pas identiques pour tout le monde. Par exemple, à certains musulmans, Il

accorde des richesses et les oblige à faire le pèlerinage. A d'autres musulmans, Il accorde la pauvreté et ne les oblige pas à faire le pèlerinage. Il accorde à certains musulmans la force et la santé et les oblige à jeûner, tandis qu'il permet à d'autres, qui n'ont pas la force et la santé nécessaires, de jeûner ultérieurement. Il accorde à certains de Ses serviteurs des biens équivalents à la quantité du nisāb (patrimoine minimum pour l'obligation de la zakat) et les oblige à verser la zakat et à subvenir aux besoins de leurs proches dans le besoin, alors qu'à d'autres, Il donne la pauvreté et leur donne le droit de recevoir la zakat. [Tout cela est en parfaite conformité avec la justice divine. Il accorde beaucoup de dons à certains de Ses serviteurs, qui en sont reconnaissants et atteignent ainsi le niveau des reconnaissants. D'autres serviteurs reçoivent peu de la part d'Allah, mais ils sont patients et atteignent ainsi le niveau des patients. Allah le tout-puissant ne laisse aucun acte de Ses serviteurs sans contrepartie.]

L'affirmation des protestants « *Dans les régions polaires, des milliers de personnes sont chrétiennes et pratiquent les rites du christianisme sans aucune difficulté* » est également fautive. En effet, les régions proches du cercle polaire arctique comprennent les extrémités nord de l'Amérique et de la Sibérie. C'est là que vivent des peuples simples comme les Esquimaux et les Samoyèdes, dont la population est très faible. Ils vivent exclusivement de la pêche et de la chasse d'animaux sauvages. Comme ils ne peuvent pas cultiver de céréales ni de raisins, le pain et le vin leur sont inconnus. Nous aimerions donc savoir comment un prêtre peut célébrer le rite de la Cène dans ces lieux. Puisque le pain et le vin sont censés se transformer en la chair et le sang de Jésus, les chrétiens ne peuvent donc pas y consommer leur Dieu. [Et comme ils ne peuvent pas s'unir à leur Dieu, leurs péchés ne peuvent pas être pardonnés et ils ne sont pas purifiés de la souillure du grand péché. Oh, ces pauvres chrétiens ! Ces ecclésiastiques croient-ils vraiment à leurs propres paroles lorsqu'ils disent que les gens ne tombent pas malades à cause de l'eau sale du baptême, mais que le jeûne et les ablutions mineures nuisent à la santé ? Ou font-ils ces déclarations, qui contredisent la science et la raison, uniquement pour l'argent qu'ils reçoivent des organisations protestantes ?]

Si nous comparons ces deux religions de manière juste et raisonnable, nous voyons clairement laquelle des deux est plus simple dans sa pratique. L'islam est une religion que toutes les personnes, en tous lieux du monde, peuvent suivre sans difficulté, [et qui permet d'atteindre la félicité dans ce monde et dans l'au-delà]. Il s'agit

d'une religion monothéiste. La supériorité et la plus grande valeur de cette religion par rapport au christianisme, qui est basé sur la Trinité, sont aussi évidentes que le soleil.

[J'ai parlé avec modération pour ne pas te blesser le cœur ; si cela ne devait pas t'attrister, j'aurais encore bien plus à dire.]

Une autre critique que les ministres protestants formulent contre l'islam est la récitation dans la prière. Ils disent ainsi :

*« Même si la récitation exhaustive du Coran, qui est l'un des actes obligatoires de la prière, a un caractère spirituel à certains endroits, si l'on y réfléchit bien, elle n'est en aucun cas spirituelle, tout comme les autres éléments obligatoires de la prière. Dans les cinq prières quotidiennes, on récite le takbīr, la Fātiha, la Tahiyāt, les louanges en inclinaison et en prosternation, ainsi que des louanges et invocations similaires. Celles-ci sont répétées quotidiennement à des heures précises jusqu'à la fin de la vie. Au bout d'un certain temps, l'être humain en éprouve de la lassitude.*

*Que la pratique pieuse d'actes déterminés et l'occupation avec des actes éphémères et sans importance n'apportent aucun bénéfice est clairement démontré par les deux versets bibliques suivants, dans lesquels Jésus dit : "En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez." [Mt 6 : 7-8] »*

**Réponse :** Toute personne raisonnable sait que, tout comme le corps est vivant et a besoin de soins, l'âme est vivante et doit être nourrie. La nourriture de l'âme est de se souvenir d'Allah et d'oublier tout le reste en dehors de Lui. Pour lever les voiles qui se trouvent entre le Créateur et les créatures, il n'y a pas d'autre moyen que d'affaiblir les désirs du nafs par l'ascèse (riyāda) et de fortifier l'âme en se rappelant [évoquant] Allah le tout-puissant. On reconnaît l'amour d'une personne pour une autre au fait qu'elle mentionne souvent cette autre personne et qu'elle pense à elle. Il est naturel qu'une personne mentionne souvent son bien-aimé. Ceux qui se consacrent entièrement à leur amour s'effacent dans leur bien-aimé, oubliant leur propre existence, et ne cessent de le mentionner et d'y penser à chaque instant et en toute circonstance.

Puisque l'amour de Dieu (mahabbatullah) est le but ultime en islam, le fait de se souvenir fréquemment d'Allah le tout-puissant à cinq reprises chaque jour, renforce le cœur. Le renforcement du

cœur et de l'âme permet de lever les voiles et d'atteindre le bien-aimé. Comme toutes les louanges et les takbīr dans la prière servent ce but principal, le croyant n'en ressent jamais de lassitude. Il est évident qu'elles sont la nourriture de l'âme et qu'elles renforcent le cœur et l'âme. Les érudits de l'ahl al-sunna ont abondamment expliqué les significations cachées de la Fātiha récitée dans chaque unité de prière. Il serait très difficile d'énumérer à lui seul tous les titres de ces explications. Sadruddīn Muhammad al-Qūnawī [décédé en 672 (1272 apr. J.-C.) à Konya], miséricorde sur lui, a écrit un excellent livre sur les significations cachées de la Fātiha sous le titre **I'jāz al-bayān**. Il a noté que dans ce livre, il n'a mentionné qu'une très petite partie de la réalité intérieure et des significations subtiles de la Fātiha. [Les versets coraniques, les louanges et les invocations prescrites dans la prière proclament la grandeur d'Allah le tout-puissant et sont l'expression de l'imploration envers Lui. Allah le tout-puissant dit de ceux qui les récitent qu'Il les aime et qu'Il les récompensera abondamment. Même si les récitation et les actes qui mènent à l'amour et à la récompense d'Allah le tout-puissant peuvent être épuisants en soi, ils semblent faciles, savoureuses et agréables au croyant. Seul celui qui goûte le sucre et le miel en connaît le goût. Celui qui ne les goûte pas, mais les voit seulement de loin, niera leur goût en raison de leur couleur et de leur forme.]

*L'ami d'Allah abrite trois signes, écoute-les donc,  
le premier est que le cœur de celui qui le contemple se sent aussitôt attiré vers lui,*

*le deuxième signe, je te le communique, mon cher ami,  
c'est que quiconque l'écoute accepte ses paroles sans aucun doute,*

*le troisième signe concerne son apparence et sa piété,  
il s'efforce continuellement de faire de bonnes actions et d'être vertueux.*

## RÉPONSES AUX CALOMNIES D'UN ECCLÉSIASTIQUE

Dans l'un des livres qu'il a publiés, un ecclésiastique protestant a procédé à une comparaison et à une analyse détaillées des origines de l'islam et du christianisme. Nous avons jugé bon de citer quelques extraits de ce livre, accompagnés de quelques réfutations. Les extraits seront en italique et suivis des réponses.

Le livre dit : « *Selon l'enseignement de Jésus, le christianisme est une religion du libre arbitre qui convient à chaque peuple et à chaque pays, y compris à ses structures politiques et sociales et à ses circonstances ; il peut s'établir dans n'importe quel pays sans affecter ces structures d'une quelconque manière.* »

**Réponse :** Il est vrai, comme le dit l'ecclésiastique, que peu de dispositions dans la Bible concernent les relations interpersonnelles [comme le droit commercial, le droit de la famille, la location, les services et le droit politique], ce qui fait que l'ordre et la politique d'un pays ne sont évidemment pas affectés. [Comme le christianisme n'a pas de réglementation dans ces domaines, ils ne peuvent rien faire dans ces domaines. Comme ils n'ont rien dans leur propre poche, ils ne peuvent rien donner à personne.] Cependant, dans la réalité, il n'y a pas de pays où le christianisme est arrivé sans qu'il n'ait complètement détruit l'ordre dominant, les coutumes, le gouvernement et l'infrastructure. Les ouvrages juridiques et les livres sur les traditions romaines qui se trouvaient dans les bibliothèques des pays romains ont été détruits par les chrétiens. [Les chrétiens n'ont pas seulement traité les pays non chrétiens de manière aussi cruelle, mais aussi d'autres pays chrétiens. Consultez les livres d'histoire chrétienne pour connaître les destructions et les violences commises au nom du christianisme par les croisés qui occupaient Istanbul contre les Byzantins pendant les croisades ! Lorsque l'Espagne a été conquise, des centaines de bibliothèques ont été brûlées, des milliers d'œuvres d'art ont été détruites et des centaines de milliers de musulmans et de juifs ont été assassinés. Cela montre très bien le visage innocent (!) du christianisme, dont l'ecclésiastique affirme qu'il ne s'immisce pas dans les systèmes politiques et les coutumes des pays et qu'il est accepté sans délai par tout le monde...] Le christianisme n'a fait une entrée facile dans aucun pays. On ne peut même pas imaginer que cela soit possible. [Aujourd'hui encore, on dépense des mil-

liards pour la christianisation des pays pauvres et on leur offre un soutien. Ils donnent même des salaires réguliers à ces pauvres gens. Pourtant, ils ne parviennent pas à christianiser ces personnes. Cet ecclésiastique est-il vraiment ignorant au point d'ignorer ces faits ?]

Il est également dit dans ce livre : « *Le royaume du christianisme ne ressemble pas à un royaume et à une domination mondains. C'est un royaume réel et spirituel. En raison de sa nature spirituelle, authentique et religieuse particulière, le christianisme convient à tous les êtres humains, quelles que soient les situations et les localités. Le christianisme ne cherche ni à christianiser les dirigeants et les chefs d'un peuple, ni à rejeter totalement les désirs et les coutumes d'un peuple.* »

**Réponse :** Si une religion convient à toutes les situations des êtres humains en tous lieux, il n'y a pas de raison d'inviter les dirigeants et les chefs d'un peuple à cette religion, car cette religion se répandra d'elle-même. Mais comme il est évident que les protestants s'efforcent de répandre le christianisme, il est facile de voir que cette thèse est également fautive. Même si l'on considère comme une vertu le fait de ne pas inviter les dirigeants et les chefs d'un peuple à la religion, on peut toutefois se demander quel intérêt il y aurait à ne pas rejeter les souhaits et les [mauvaises] coutumes d'un peuple. Ou bien faut-il comprendre que, pour l'ecclésiastique en question, le mal fait partie de la spiritualité chrétienne naturelle ?

Plus loin, cet ecclésiastique écrit dans le livre : « *Le but principal du christianisme dans ce monde n'est pas d'accroître sa force et sa puissance, mais de répandre la grandeur et le royaume de Dieu dans le cœur de tous les êtres humains, parmi les tribus et les peuples de tous les pays.* »

**Réponse :** Pourtant, ce même religieux tente, entre les pages 87 et 107 de son livre, de prouver que le christianisme est supérieur à l'islam en prenant pour argument le prétendu retard des pays musulmans face au développement et à la richesse de l'Europe. Ici, en revanche, il affirme que l'établissement de la puissance et du pouvoir ne fait pas partie des objectifs du christianisme. Veut-il dire que le christianisme qu'il mentionnait là-bas est une autre religion que le christianisme dont il parle ici ?

L'ecclésiastique écrit en outre : « *Ceux qui acceptent l'impact du christianisme et le valorisent sont unis ici-bas par un lien de fraternité permanent et sacré et acquièrent la force d'intelligence et*

*l'ordre. Dans l'au-delà, ils obtiendront de nombreuses grâces en raison de leur parfaite servitude envers Dieu. »*

**Réponse :** Après ces paroles, il faudrait douter que l'Angleterre, l'Autriche et l'Amérique soient des pays chrétiens, car jusqu'à présent, on n'a jamais vu que ces nations étaient unies par un lien sacré de fraternité. En raison d'intérêts politiques, elles se crèvent même les yeux les unes les autres. L'hostilité entre les groupes protestants tels que les partisans de Luther, de Calvin et d'autres groupes n'est pas moindre que l'hostilité entre les protestants et les catholiques. [Tout au long de l'histoire, les catholiques et les protestants se sont considérés mutuellement comme les pires ennemis et les plus grands mécréants, et ils se sont combattus sans pitié. Nous en avons déjà donné quelques exemples. Ceux qui étudient l'histoire connaissent bien ces faits. Il ne fait aucun doute que les déclarations de l'ecclésiastique sont une reprise et une imitation des vertus telles que la fraternité, l'amour et la générosité que l'on trouve dans l'islam et les livres des musulmans. Il essaie simplement de faire adopter aux chrétiens les vertus des musulmans qu'il a tirées de leurs livres.]

De plus, cet ecclésiastique écrit : *« S'il était vraiment vrai que l'islam est supérieur au christianisme, l'islam aurait dû représenter le royaume de Dieu mieux et plus spirituellement que ce qui a été décrit plus haut ; il aurait dû être plus adapté à la condition des peuples de la terre et de leurs pays et les êtres humains auraient dû connaître le bonheur, la perfection et la justice ici-bas et, au moment de quitter le monde, il aurait dû les amener à rechercher encore plus l'honneur et la félicité éternels. »*

**Réponse :** En islam, le royaume de Dieu est la religion de Muhammad, paix sur lui. Celui qui met en pratique ses commandements obtient des grâces infinies dans ce monde et dans l'au-delà. Mais celui qui ne le suit pas subit une grande perte et sera puni dans le feu de l'Enfer. Ces faits ont été expliqués en détail et de la plus belle manière dans le noble Coran et les précieux hadiths. Mais si toutes les grâces et les félicités promises aux croyants dans l'au-delà étaient expliquées, l'esprit humain ne pourrait pas les comprendre. Le fait d'entendre une affirmation aussi étrange de la part d'un ecclésiastique qui, en dehors des quatre Évangiles et des lettres de Pierre et de Paul, n'a aucune connaissance de ce qui se passe dans le monde, ne fait qu'illustrer sa propre ignorance. Nous voulons lui rappeler ici que si l'on veut savoir à quel point l'islam peut conduire au bonheur, au bien-être et à la justice, il faut étudier l'islam et l'histoire des empires islamiques en détail. Celui qui

connaît bien les circonstances et les situations des deux religions sait que le christianisme est loin du royaume de Dieu [et qu'il a plutôt pris les formes les plus diverses entre les mains de Paul, des conciles et des papes]. Celui qui connaît bien la religion de l'islam et du christianisme ainsi que leur histoire sait que la réalité est exactement le contraire de ce que l'ecclésiastique affirme.

En outre, cet ecclésiastique écrit : « *Chaque chrétien part du principe que la résurrection de Jésus après sa mort et l'élévation au ciel qui s'ensuit est pour eux une rédemption. Par peur de la mort, les chrétiens ont trouvé la sécurité face à la mort en croyant que "la mort est comme un sommeil dans la maison de Dieu". Ils ne la voient pas comme quelque chose de nuisible, mais ils y trouvent un avantage. En revanche, la plupart des musulmans ont peur de la mort. Ils croient qu'ils connaîtront de nombreuses promesses dans l'au-delà et que, en particulier, ceux qui aspirent à tomber en martyrs à la guerre seront accueillis par des vierges du Paradis et s'installeront dans les jardins du Paradis. Nous ne renions pas toutes ces choses. Mais la joie qui se lit sur les visages des musulmans à leur mort est basée sur l'attente de beaux repas et de vierges paradisiaques que l'homme désire par ses pulsions. En revanche, la joie qui se dessine sur les visages des chrétiens dans cet état est basée sur le fait qu'ils croient qu'ils seront purifiés de leurs péchés et qu'ils iront vers leur Seigneur de manière spirituelle et avec de nouveaux corps. Cela aussi prouve que l'islam n'est pas aussi spirituel que le christianisme.* »

**Réponse :** Selon la croyance islamique, les êtres humains sont ressuscités après la mort et se rassemblent au lieu de rassemblement (mahchar). C'est là que se déroulera le rendement des comptes, et chacun sera conduit au Paradis ou en Enfer selon ses propres mérites. La récompense et le châtement seront attribués graduellement en fonction des actions de chacun. Pour nous, musulmans, le plus haut degré dans l'au-delà est d'atteindre Allah le tout-puissant, et non d'obtenir des repas paradisiaques et des vierges. [De toute façon, les musulmans n'accomplissent toutes leurs actions ici-bas que pour la satisfaction d'Allah. La meilleure action est celle qui est accomplie avec ikhlās (sincérité) [c'est-à-dire uniquement pour l'agrément d'Allah]. Les musulmans ne considèrent nullement la mort comme quelque chose de haïssable. Au contraire, ils disent : « Nous avons une dette de vie envers Allah et nous sommes prêts à donner notre vie partout pour Lui. » Enfin, les musulmans croient de tout cœur aux hadiths : « **Si quelqu'un n'aspire pas à rencontrer Allah le tout-puissant, Allah**

**n'aspire pas non plus à le rencontrer. Celui qui aime la rencontre avec Allah, Allah aime aussi la rencontre avec lui », et : « La mort est un pont qui relie l'ami à l'ami. »** De nombreux grands savants et amis d'Allah désiraient ardemment la mort afin de rejoindre Allah, le Prophète, leurs maîtres spirituels, qui étaient des amis d'Allah, ainsi que les autres amis d'Allah. Ils disaient à leurs élèves qui se trouvaient sur leur lit de mort : « Ne pleurez pas ! On ne pleure pas pour quelqu'un qui accède au Prophète et à Allah le tout-puissant, ou pour quelqu'un qui passe d'une chambre à l'autre dans une maison. » Ces grandes personnes ont toujours quitté ce monde avec un sourire sur le visage.] Comme ces aspects ne conviennent pas à l'ecclésiastique, il se contente de mentionner les plaisirs physiques du Paradis, pensant que cela renforcera ses affirmations. Cependant, malgré ses objections et son fanatisme, il admet lui-même que les musulmans, et en particulier les martyrs, sont plus joyeux que les chrétiens au moment de la mort. Le pouvoir d'Allah le tout-puissant est sans limite.

Le même ecclésiastique affirme : « *Dans la Bible, Jésus n'a pas menacé un infidèle ou un dirigeant, ni ordonné qu'on le traite de telle manière que d'autres en tirent une leçon. Il a plutôt ordonné d'obéir au souverain, même si c'est un mécréant.* »

**Réponse :** Il est vrai que Jésus, paix sur lui, a ordonné d'obéir même à un souverain mécréant. En effet, il n'était pas possible de s'opposer à l'Empire romain ainsi qu'à tous les Juifs et de leur faire la guerre avec 70 à 80 personnes. Dans l'islam non plus, il n'est pas permis de s'opposer au gouvernement et à la loi en vigueur.

Le même ecclésiastique déclare en outre : « *La Bible ordonne l'obéissance à tous les souverains. Outre les souverains non chrétiens, la Bible enseigne et recommande même, en matière de loi et d'ordre, l'obéissance aux souverains hostiles au christianisme.* »

**Réponse :** Il est extrêmement surprenant que Luther, le fondateur du protestantisme, soit moins au courant de ce principe que l'ecclésiastique qui a écrit ce traité. Mais il se peut aussi qu'il n'ait prêté aucune attention à ce principe, car il ne suivait lui-même aucune autorité. En effet, dans ses écrits où il critiquait le roi d'Angleterre Henri VIII, Luther utilisait une forme d'expression très dégradante. Par exemple, dans le septième volume, à la page 277 de son ouvrage imprimé en 1808, il dit : « Pour le bien du peuple, je parle avec le cocu. Pourquoi ne devrais-je pas lui fourrer les mensonges de ce cocu dans la bouche, si ce roi, en raison de sa stupidité, ne tient pas compte des exigences de sa position ? Ô stupide planche de bois, pourquoi es-tu un charlatan, un menteur, un

pilleur de tombes, un voleur et un idiot, alors que tu es le souverain ?! La haute position de l'Angleterre, ses bénédictions et son gouvernement sont maintenant tombés entre tes mains... »

Nous voyons donc que non seulement Luther, le fondateur du protestantisme, désobéit à Henri VIII, qui n'était nullement hostile au christianisme, mais qui n'acceptait simplement pas les innovations de Luther, mais en plus de cela, il ne se prive pas de l'insulter de manière odieuse.

[Où est donc le commandement biblique selon lequel on doit obéir même au souverain mécréant ? Pourquoi Luther, le fondateur du protestantisme, a-t-il désobéi au souverain et foulé aux pieds les commandements de la Bible ?]

De plus, il est dit dans ce traité : « *Muhammad, par ses guerres, n'a pas fondé une religion, mais un régime politique. Dans l'islam, l'autorisation du djihad n'est venue qu'à Médine. Tout comme Moïse, Muhammad, paix sur lui, avait reçu l'ordre de mener le djihad. Il n'a pas séparé la religion de l'État, mais a réuni en lui les rôles de prophète et de chef d'État.* »

**Réponse :** La première partie de cette affirmation est complètement fausse, alors que la seconde est correcte. Selon l'islam, il n'y a pas de gouverneur ni de souverain en dehors d'Allah le tout-puissant. Selon la religion de Muhammad, paix sur lui, tous les croyants sont libres. En effet, dans cette religion, les dispositions relatives aux relations interpersonnelles sont si parfaites qu'on ne peut pas imaginer mieux. Elles reposent sur des principes si solides et sont si parfaites que même si des milliers de siècles s'écoulaient et que la civilisation prenait les formes les plus diverses, on pourrait toujours trouver sur cette base le jugement islamique sur chaque nouveau cas qui se présenterait en fonction du progrès et des exigences d'une époque donnée. Contrairement à ce que pense cet ecclésiastique, il n'existe dans l'islam ni force oppressive ni système de domination féodale. Il n'y a rien de plus ignorant que d'affirmer que le Messager d'Allah, paix sur lui, s'est attribué à lui seul la prophétie et la souveraineté. En effet, notre Prophète, paix sur lui, a dirigé l'État tout au long de sa vie. [Il n'a pas accumulé de biens et de fortune comme les sultans. Il a distribué tout ce qui entrait en sa possession aux pauvres comme aux riches. Personne ne l'a jamais entendu dire que lorsqu'on lui demandait quelque chose, il le refusait. S'il avait ce qu'il voulait, il le donnait, sinon, il se taisait. Il a passé toute sa vie dans la pauvreté. Cependant, sa pauvreté était librement choisie. Même s'il avait beaucoup d'argent, on ne l'a jamais vu le garder avec lui, ne serait-ce qu'une

nuit. Au contraire, il le distribuait toujours. Ses compagnons suivaient son exemple et faisaient de même.] Il menait une vie d'austérité. À sa mort, il avait même mis en gage sa cotte de mailles pour rembourser ses dettes. En l'absence de révélation divine, il ne lançait pas de campagne militaire ni ne prenait de décision de son propre chef, mais consultait ses compagnons, conformément à l'ordre coranique : « **Consulte-les donc dans les affaires !** » Il suivait ensuite les avis les plus pertinents. Jusqu'à l'époque de Luther et de Calvin, les papes étaient les seuls souverains en Europe. Grâce à l'Inquisition, ils pouvaient même excommunier les rois et, de ce fait, nommer les rois après leur élection et révoquer les rois de leur fonction, les évincer et les condamner à la misère. Les intérêts et désirs personnels des papes entravaient une gouvernance efficace, plongeant ainsi toute l'Europe dans une situation où chaque homme d'État et chaque politique revendiquait la laïcité comme solution pour sauver et libérer l'État. Ensuite, malgré le gouvernement des papes, les protestants ont compris qu'il était nécessaire de séparer les affaires de l'État des affaires religieuses. En séparant le christianisme de l'État, ils ont rendu service au monde entier. Si les gouvernements étaient restés sous les ordres des papes jusqu'à aujourd'hui, ces pays seraient sans aucun doute condamnés.

La force, la puissance et le prestige que les pays musulmans ont acquis grâce à l'islam sont inscrits dans les livres d'histoire. Les vestiges de l'empire andalou-omeyyade sont toujours présents en Espagne [malgré la destruction et l'anéantissement barbares des Espagnols], tout comme l'architecture, la jurisprudence et la littérature de l'empire ottoman<sup>[1]</sup> sont toujours présentes en Europe, en Asie et en Afrique.

Il est également dit dans ce livre : « *L'islam ordonne aux musulmans d'avoir force et puissance. C'est pour cette raison que l'islam ne s'est pas répandu parmi ceux qui recherchent la justice et la proximité de Dieu, mais plutôt parmi ceux qui aspirent au pouvoir et aux biens de ce monde, les liant ainsi à lui. Ceux qui ont embrassé l'islam ne l'ont pas fait comme on adhère à une religion purement spirituelle. L'islam a toujours été corrompu et désorganisé depuis ses débuts. En revanche, le christianisme, par sa seule sainteté, a préservé ses fidèles du pouvoir et de la mondanité. Les chrétiens ont, dès le commencement, traversé diverses épreuves et subi*

---

[1] L'Empire ottoman a été fondé en 699 (1299 apr. J.-C) et a pris fin en 1340 (1922 apr. J.-C.).

*de violentes attaques de leurs ennemis. Ainsi, ceux qui étaient motivés par des gains terrestres et poursuivaient leurs propres intérêts ont été empêchés de devenir chrétiens. »*

**Réponse :** La réalité est exactement à l’opposé de ce que cet ecclésiastique a écrit. Avant l’émigration (Hégire), il n’y avait à la Mecque, parmi les nobles compagnons, personne qui aspirait au pouvoir et aux biens de ce monde. La plupart d’entre eux étaient pauvres et faibles. En revanche, les notables quraychites, hostiles à l’islam, étaient riches, forts et aspiraient aux biens de ce monde. Comme l’indique le chapitre 26 de l’Évangile de Matthieu, selon la croyance chrétienne, Jésus a pris son dernier repas avec ses disciples un jour avant sa mort, lors de la fête de la Pâque juive. Après avoir annoncé à ses disciples qu’il serait tué et que l’un d’entre eux le livrerait aux Juifs, les disciples ont ressenti de la peur dans leur cœur et se sont demandé qui parmi eux pourrait commettre cette trahison. Après que Jésus, paix sur lui, a été arrêté par les Juifs, ses disciples se sont séparés de lui. Même Pierre, qui était l’ami le plus proche de Jésus, paix sur lui, a renié Jésus trois fois lorsque le coq a chanté trois fois cette nuit-là. A l’époque de notre Prophète, paix sur lui, il y avait parmi ses nobles compagnons des chefs de tribus, des notables de son peuple ainsi que des gens aisés.

Mais parmi eux, il n’y a jamais eu de comportement incompatible avec la décence et la foi. Ils n’ont pas embrassé l’islam pour des biens matériels éphémères. Chacun des nobles compagnons sacrifiait volontiers ses biens et sa vie pour l’islam. Cela montre clairement dans laquelle des deux religions, l’islam ou le christianisme, la vérité et la sainteté sont renforcées. Les exemples que nous avons cités permettent de comprendre facilement quelle religion attire à elle les personnes en quête de pouvoir et de biens matériels.

De plus, cet ecclésiastique écrit : *« Les défauts de l’islam, qui résultent du fait qu’il ne sépare pas la religion de l’État, se manifestent de plusieurs manières. Chacun de ces défauts, contrairement au christianisme, a eu pour conséquence que les besoins des êtres humains en matière de religion se sont toujours trouvés en contradiction. Cela montre que l’islam n’est pas une religion parfaite. Nous allons maintenant aborder certains dangers qui surviennent lorsque la religion et la politique ne sont pas séparées. »*

**Réponse :** Comme nous l’avons dit précédemment, cet ecclésiastique croit toujours que l’islam est comme le christianisme, qui ressort de l’Évangile de Matthieu et de l’Évangile de Jean, ainsi que des épîtres attribuées à Pierre et à Paul. Les dangers que l’ec-

clésiastique doit encore mentionner découlent de cette source.

Il écrit en outre : « *De même que le christianisme s'est répandu plus largement que l'islam, les chrétiens n'ont pas fait la guerre à ceux qui ne voulaient pas accepter le christianisme et n'ont pas traité ces êtres humains d'une manière qui porterait atteinte à leur dignité, leur honneur ou leur intégrité. Le christianisme a toujours guidé ses adeptes vers le bien et la bénédiction.* »

**Réponse :** Après avoir conquis la ville espagnole de Grenade, les chrétiens ont forcé les musulmans et les juifs à se convertir au christianisme par le biais des tribunaux oppressifs de l'Inquisition. Ils ont même brûlé au feu les personnes qui avaient abandonné leur religion. [Lorsque ces pauvres êtres humains étaient brûlés vifs dans le feu et hurlaient de douleur, les Espagnols et Espagnoles chrétiens oppresseurs qui les voyaient dans cet état s'en réjouissaient, s'amusaient de leur souffrance et dansaient en même temps.] Si cet ecclésiastique connaissait les atrocités commises pendant l'Inquisition en Andalousie, que l'on peut lire dans des ouvrages d'histoire également écrits par des ecclésiastiques chrétiens, il n'oserait pas écrire ce mensonge, à savoir que « *les chrétiens n'ont pas traité ces êtres humains d'une manière qui porterait atteinte à leur dignité ou à leur intégrité* ». [D'un certain point de vue, l'affirmation de l'ecclésiastique est vraie. En effet, les chrétiens n'admettaient pas que quelqu'un qui n'était pas chrétien vive sous leur domination. Ils exterminaient les croyants d'autres religions de la manière la plus brutale qui soit et par la torture. Même les catholiques ont agi de la sorte avec les protestants et les protestants avec les catholiques. Ainsi, aucun autre croyant ne vivait dans les régions chrétiennes. Par conséquent, l'affirmation selon laquelle les chrétiens n'ont pas porté atteinte à la dignité et à l'honneur des personnes qui ne voulaient pas embrasser le christianisme dans les endroits où il n'y avait pas d'autres croyants ne correspond pas à la réalité, car il n'y avait tout simplement personne à qui ils auraient pu infliger ce tort. Quiconque lit l'histoire des croisades, que les historiens chrétiens ont transcrite avec leur fanatisme, sait très bien à quel point les ecclésiastiques mentent. Nous l'avons mentionné à un prêtre que nous avons rencontré personnellement. Nous lui avons demandé comment il était possible que les chrétiens soient capables de commettre des atrocités aussi brutales, alors que la croyance chrétienne veut que si l'on est frappé sur une joue, on doit tendre l'autre, et qu'il est ordonné de faire du bien à tout le monde. Mais il n'a pas pu répondre à cela.]

Le même ecclésiastique écrit les mots suivants : « *L'islam or-*

*donne de faire constamment la guerre aux adversaires et aux non-musulmans. Les adversaires vaincus doivent payer un impôt de protection et sont traités comme des êtres inférieurs. De laquelle de ces deux religions les dispositions en matière de bonté et de miséricorde jouissent-elles donc de la priorité et conviennent-elles mieux à la nature humaine ? Quiconque possède la raison et est juste verra rapidement la réponse à cette question. »*

**Réponse :** L'histoire est claire et nette devant nous. [Les paroles de l'ecclésiastique reflètent exactement le contraire de la réalité. Elles ne sont que mensonges et conjectures. Les musulmans n'ont combattu que ces ennemis qui commettaient des attaques contre l'islam, et ces oppresseurs et despotes impitoyables qui traitaient injustement les êtres humains pour leur propre plaisir. En islam, le djihad peut être mené d'une part comme une défense contre les mécréants despotiques qui attaquent les pays musulmans ou contre les tyrans qui traitent injustement leur peuple et le torturent, afin de libérer les pauvres gens qui gémissent sous la torture des despotes et de pouvoir leur annoncer la justice et la paix dans l'islam, qui conduisent les êtres humains à la félicité ici-bas et dans l'au-delà. Cela signifie que le djihad est mené pour pouvoir enseigner aux êtres humains la religion d'Allah le tout-puissant et les conduire à la paix et à la félicité. En revanche, l'islam interdit de mener une guerre d'agression dans l'espoir d'obtenir des richesses matérielles. Dans les territoires conquis, il ne faut en aucun cas commettre des massacres ou des injustices comme les chrétiens ont l'habitude de le faire. Cette interdiction divine est mentionnée dans de nombreux passages du noble Coran ainsi que dans de nombreux précieux hadiths de notre Prophète. Les êtres humains ne doivent en aucun cas être contraints de changer de religion. Les forcer à le faire revient à s'opposer au noble Coran. Le verset 256 de la sourate al-Baqara, qui dit par le sens interprétatif : « **Il n'y a pas de contrainte en religion** », illustre ce commandement de manière claire. De nombreux chrétiens vivaient dans les régions qui ont été sous domination musulmane pendant 1400 ans et sous domination ottomane pendant 630 ans. Les chrétiens qui vivent aujourd'hui en Turquie sont leurs descendants. Si les Ottomans avaient un tant soit peu forcé les chrétiens à changer de religion, il n'y aurait plus de chrétiens dans la Turquie actuelle. Lorsque les Espagnols chrétiens barbares ont conquis l'empire andalou-meyyade et placé l'Espagne sous leur domination, ils ont tué tous les musulmans et les juifs et ont ensuite célébré l'élimination de tous les « mécréants » du pays. Telles sont les atrocités commises

par les chrétiens, qui prétendent appartenir à une religion qui s'est répandue partout de manière simple et qui est une religion de miséricorde. Lorsque Fatih Sultan Muhammed [décédé en 886 (1481 apr. J.-C.)] a conquis Constantinople (Istanbul) en 857 (1453 apr. J.-C.), il n'a pas volé les biens des Byzantins et n'a pas interdit leur religion. Le peuple chrétien ne supportait plus les injustices des Byzantins et n'a donc pas aidé les Byzantins, mais les Ottomans, afin qu'ils puissent eux aussi vivre sous la juste domination des Ottomans. Après la conquête de Constantinople, Fatih Sultan Muhammed n'a pas fait détruire d'églises. Au contraire, il a accordé des droits et des privilèges au Patriarcat œcuménique de Constantinople. Il restaura la basilique Sainte-Sophie, qui se trouvait dans un état d'abandon, l'améliora et l'utilisa comme mosquée en raison des besoins. Les musulmans prélèvent un impôt de protection (jizya) auprès des non-musulmans dans les territoires conquis. Cet impôt est considéré comme une contrepartie des dépenses importantes effectuées par les musulmans pour leur protection, qu'ils reçoivent pour leurs biens, leur vie, leur honneur et leur religion. Il s'agit d'une petite somme pour laquelle il existe en outre différentes conditions. L'argent obtenu grâce à cet impôt doit être utilisé à des fins caritatives. Ce n'est donc pas ce que prétend l'ecclésiastique. De nos jours, chaque État demande à ses habitants de payer des impôts différents.] L'ecclésiastique ne formule pas ces objections dans le but de proclamer la vérité. Il faut être fou pour ne pas voir qu'il ne prononce ces paroles que par fanatisme, par des pensées erronées ou par la recherche des biens de ce monde. Mais comme les atrocités commises pendant les croisades et en Andalousie figurent dans leurs propres livres, aucun être humain doué de raison et de discernement ne tombera dans le piège des tromperies de cet ecclésiastique.

Cet ecclésiastique écrit également : « *Récemment encore, l'Empire ottoman, qui est le principal État islamique, utilisait des termes condescendants à l'égard de ses habitants non musulmans. Mais depuis peu, cette pratique a été abolie et les non-musulmans ont désormais les mêmes droits que les musulmans. Cette circonstance renforce les propos que j'ai tenus plus haut.* »

**Réponse :** L'égalité juridique entre les habitants musulmans et non musulmans était déjà appliquée depuis l'époque de Fatih Sultan Muhammed dans l'Empire ottoman. Quelle nécessité aurait-il pu y avoir pour que Fatih Sultan Muhammed accorde ces droits et privilèges au Patriarcat œcuménique ? Les sultans ottomans l'ont fait dans le seul but de se conformer aux ordres de notre prophète

Muhammad, paix sur lui, qui sont consignés à partir de la page 32 de notre livre. Quelle était la nécessité pour l'État d'employer les nobles byzantins, appelés phanariotes (fenerli en turc), au ministère des Affaires étrangères en tant que traducteurs dans l'appareil d'État ainsi que dans les principautés de Valachie et de Moldavie ? La proclamation ultérieure de l'égalité des droits n'était pas l'annonce de quelque chose de nouveau, mais l'affirmation de quelque chose de déjà existant. Les termes supposés être condescendants étaient traditionnellement utilisés dans le cadre de l'étiquette, afin de désigner la personne en fonction de son rang. Nous avons déjà montré que cela n'avait rien de dégradant. Comme dans tout autre État, il existait dans l'Empire ottoman une certaine manière de s'adresser aux différentes personnes dans les édits des sultans. Personne n'a jamais pensé à en déduire une quelconque humiliation.

Cet ecclésiastique a également écrit : « *L'évolution des pays islamiques vers l'égalité et la justice ne repose pas sur le Coran ni même sur la nature de l'islam. Les derniers sultans ont imité les souverains européens chrétiens et ont cherché à faire progresser et à renouveler leur empire et leur société sur la base de la raison et de la sagesse. Cela est manifestement reconnaissable.* »

**Réponse :** L'égalité dans tous ses aspects, dont parle l'ecclésiastique, n'est acceptée ni par le noble Coran ni par le bon sens. L'égalité dans l'islam n'a pas été reprise par l'Empire ottoman des souverains européens, mais les Ottomans l'ont promulguée en appliquant les préceptes de l'islam. [Les commandements existant depuis toujours ont simplement été formulés sous forme de paragraphes de loi.] En effet, il n'existe aucun pays européen qui ait fait preuve d'une telle tolérance envers ses propres habitants que l'Empire ottoman envers ses habitants non musulmans.

[Les injustices, les atrocités et les oppressions sournoises commises par les pays chrétiens dans les territoires musulmans récemment occupés dépassent tout ce que l'on peut imaginer. Les Britanniques ont rassemblé les prisonniers qu'ils avaient arrêtés sur le front oriental pendant la Première Guerre mondiale dans de grands camps de prisonniers en Égypte. Ils ont forcé les musulmans à se baigner dans de grands bassins d'eau auxquels ils avaient préalablement ajouté de la pierre bleue (sulfate de cuivre). Au bout d'un certain temps, lorsque ces prisonniers sont retournés dans leur pays d'origine, ils sont devenus aveugles.

Parmi les méthodes utilisées par les chrétiens pour faire disparaître les musulmans et l'islam de la surface de la terre, on trouve la tactique consistant à faire massacrer les musulmans par les mu-

sulmans. Lors de la bataille de Gallipoli (Çanakkale en turc), sur les fronts égyptien, yéménite et syrien, des musulmans africains et indiens, vêtus d'uniformes britanniques, ont combattu les soldats ottomans, qui étaient également musulmans. Afin de gagner ces musulmans à la guerre, on les a trompés en leur disant que la guerre leur permettrait de protéger l'islam et de lutter contre les opposants au calife islamique. Il existe d'autres plans brutaux dont on ne veut même pas parler, car même les cannibales ne tueraient pas le fils d'une personne, ne lui couperaient pas la tête et ne la feraient pas bouillir pour la donner à manger à sa mère et à son père. Pour plus de détails, voir page 117 ! Voilà l'état d'esprit de ces Européens qui prétendent être civilisés et appartenir à une religion qui ordonne soi-disant la douceur et la bienveillance. Il est extrêmement surprenant que ceux qui ont commis de telles injustices prétendent aujourd'hui que les Ottomans ont imité les Européens en matière d'égalité des droits pour la population non musulmane.]

En outre, cet ecclésiastique écrit : « *Les réformes bien connues dans les territoires ottomans, qui font partie des efforts positifs de l'Empire ottoman, ne sont pas, comme on pourrait le penser, dues à l'islam, mais au christianisme.* »

**Réponse :** Cette phrase est très bien formulée. Les réformes et les changements opérés par le franc-maçon Rachid Pacha dans l'Empire ottoman ont eu lieu grâce à l'influence des chrétiens et des francs-maçons. [En effet, les chrétiens et en particulier les protestants ont veillé, par le biais de différents postes et de moyens financiers, à ce que le franc-maçon Mustafa Rachid Pacha [mort en 1274 (1857 apr. J.-C.)], ambassadeur ottoman à Londres, se convertisse à la franc-maçonnerie. Ils l'ont formé dans les loges maçonniques et l'ont fait revenir dans l'Empire ottoman en tant qu'ennemi de l'islam et des Ottomans. En outre, ils ont fondé des communautés maçonniques dans les grandes villes. Grâce à leurs intrigues, les Turcs musulmans, qui sont les véritables propriétaires du pays, ont été relégués au rang de citoyens de seconde classe, tandis que les non-musulmans sont devenus des citoyens privilégiés. Alors que les musulmans qui ne s'engageaient pas dans l'armée devaient payer de grosses sommes d'argent à titre d'amende, que la plupart ne pouvaient même pas se permettre, les non-musulmans ne devaient payer qu'une petite somme symbolique. Tandis que les enfants de ce pays tombaient au combat pour leur religion, leur patrie et leur honneur, les intrigues de Mustafa Rachid Pacha, des francs-maçons qu'il avait formés ainsi que des

francs-maçons d'Angleterre et d'Écosse ont conduit à ce que les secteurs de l'économie et du commerce passent entre les mains des non-musulmans et des francs-maçons hostiles à l'islam. Le fait que Mustafa Rachid Pacha ait imposé des taxes élevées sur les biens d'exportation et renforcé les importations a eu des conséquences désastreuses sur l'industrie et la production de l'Empire ottoman. Il a banni les matières scientifiques des madrassas. Les Européens chrétiens, qui étaient les véritables instigateurs de ces changements, ne se sont pas contentés d'en rester là, ils ont également distribué des fonds et des armes à la population non musulmane de l'Empire ottoman et l'ont incitée à se révolter contre le gouvernement ottoman. Les graines de la discorde, de l'hypocrisie et de l'hostilité ont ainsi été semées entre des êtres humains qui vivaient ensemble en paix depuis 500 ans. C'est ainsi que des massacres, des injustices et des atrocités d'une horreur inimaginable ont été perpétrés. Si les Ottomans avaient commis, ne serait-ce qu'un millième de ce que les Bulgares, les Russes, les Arméniens et les Grecs ont perpétré contre les Turcs musulmans, il n'y aurait peut-être aujourd'hui plus de Bulgares, d'Arméniens, de Grecs ou de Russes dans le monde. Certaines des réformes visant à éradiquer les Turcs musulmans de l'Empire ottoman ont été entièrement mises en œuvre à travers les plans destructeurs des chrétiens.]

De plus, cet ecclésiastique écrit : *« Dans l'islam, il n'y a pas de séparation entre les lois politiques et les lois religieuses, les deux étant alimentées par la même source. C'est pourquoi, dans un gouvernement islamique, les obligations religieuses doivent être protégées et maintenues par des lois strictes, tout comme le droit des personnes. Cependant, cela représente un risque néfaste pour le développement intellectuel des musulmans. Cela est dû au fait que la pratique des obligations religieuses n'est acceptable que si elle est faite uniquement pour se rapprocher de Dieu, pour Lui plaire et pour Lui obéir. Ce qui est en dehors de cela, par contrainte, ne constitue pas, comme les autres, une véritable obéissance à Dieu et n'est pas basé sur la religiosité. Par conséquent, elles ne sont finalement pratiquées que par formalité et ne sont que de l'ostentation. »*

**Réponse :** Il est écrit, tant dans la Torah que dans les Évangiles, que la pratique des obligations religieuses et le respect des interdits religieux entraînent de grandes récompenses matérielles et immatérielles. Selon le chapitre 23 de l'Évangile de Matthieu, Jésus, paix sur lui, a menacé les scribes et les pharisiens du châtiment divin et de l'Enfer, en énumérant leurs mauvaises qualités avec co-

lère. Dans d'autres passages, il promettait à ceux qui croyaient en lui le salut et des bienfaits dans l'au-delà. Comme l'exercice du culte des chrétiens est basé sur cette menace du châtement de l'Enfer et la promesse de bienfaits au Paradis, leur intellect et leur pensée objective sont exposés à un danger, car avec de telles intentions, il est impossible de concilier l'accomplissement des actes d'adoration uniquement pour l'agrément de Dieu et dans le but de se rapprocher de Lui. Tout ce que ce religieux pourrait répondre à cela constitue également notre réponse envers lui-même.

L'ecclésiastique écrit en outre : « *En islam, l'apostat (murtadd) est exécuté. Comme ceux qui mangent en public pendant le Ramadan sont punis, le peuple est maintenu de force dans l'islam, ce qui l'incite à l'ostentation.* »

**Réponse :** Comme nous l'avons déjà dit, l'islam n'est pas comme le christianisme, que Paul et Pierre ont fait naître. C'est la religion la plus parfaite, rassemblant en elle les vertus et les mérites aussi bien extérieurs qu'intérieurs. C'est pour cette raison que les limites fixées par Allah le tout-puissant veillent à ce que les hautes et nobles vertus islamiques soient préservées de la déformation et de la transgression. Tant qu'une personne considérée comme musulmane n'affiche pas publiquement sa mécréance, elle ne sera pas jugée comme apostate. Puisqu'un musulman qui mange publiquement sans excuse pendant le Ramadan a ouvertement manifesté son impiété, il sera puni par l'État. Cependant, si la personne n'a pas rendu son sacrilège public, c'est-à-dire qu'elle a mangé quelque chose en secret, elle ne sera pas punie par l'État. La punition et l'expiation (kaffāra) pour une telle action sont décrites dans le noble Coran. [Dans certains cas, seul le jeûne doit être rattrapé et dans d'autres cas, une expiation supplémentaire est nécessaire. De plus, il faut se repentir de l'action et s'en détourner.] La punition infligée par l'État vise à sanctionner l'exposition publique du péché et le fait que cette transgression serve de mauvais exemple aux autres. Ces peines ne concernent que les musulmans. L'État islamique n'interfère pas dans les actes d'adoration des chrétiens. Ils ne sont pas menacés de sanctions pour leurs actes d'adoration et aucune pression n'est exercée sur eux. Ces peines visent à préserver les vertus et l'unité nationale des musulmans de la corruption. Le 256<sup>e</sup> verset de la sourate al-Baqara, qui dit par le sens interprétatif : « **Il n'y a pas de contrainte dans la foi** », montre qu'on ne peut pas convertir à l'islam un non-croyant par la force. En revanche, le verset 89 de la sourate al-Nisā, où il est dit par le sens interprétatif : « **S'ils se détournent du tawhīd et de l'Hégire,**

**alors capturez-les ou tuez-les où que vous les trouviez** » indique qu'il est nécessaire d'exécuter ceux qui apostasient après avoir accepté l'islam. Cet ecclésiastique a inventé de toutes pièces son opinion selon laquelle l'islam maintient ses adeptes dans la foi par la force et les contraint à l'ostentation. Nous voyons dans cette déclaration qu'il interprète le noble Coran à sa guise. [Il pense probablement qu'il peut traiter le noble Coran comme il le fait avec les Évangiles qu'il lit. Mais cela n'est pas vrai. Celui qui interprète librement le noble Coran selon sa propre conception devient un mécréant (kāfir). Le noble Coran n'est pas un livre que l'on peut interpréter en état d'ivresse et dont on peut déduire des dispositions. Pour pouvoir l'interpréter, il faut d'abord être musulman, puis se spécialiser dans de nombreuses disciplines scientifiques et, en outre, avoir atteint une lumière divine spéciale.]

L'ecclésiastique écrit en outre : « *Le récit suivant illustre le fait que la Bible s'oppose à la punition des apostats et des personnes qui rompent le jeûne : un jour, quelques disciples de Jésus, affligés pour une raison précise, voulurent se séparer de lui. Jésus a alors demandé aux autres s'ils ne voulaient pas partir eux aussi. Il leur a ainsi laissé le choix. L'un d'entre eux répondit alors pour tous, en disant : "Vers qui irions-nous ? La parole de la vie éternelle est auprès de toi."* »

**Réponse :** Tous les prophètes ulul-azm étaient personnellement chargés de mettre en pratique et d'établir les dispositions révélées par Allah le tout-puissant. [Les « prophètes ulul-azm » sont Ādam (Adam), Nūh (Noé), Ibrāhīm (Abraham), Mūsā (Moïse), Īsā (Jésus) et Muhammad, paix sur eux.] La charia (loi) de Jésus, paix sur lui, consistait à perfectionner et à renforcer la charia de Moïse, ainsi qu'à accomplir quelques actes d'adoration physiques et à avoir un bon caractère. Jésus, paix sur lui, s'occupait de ceux qui, parmi les enfants d'Israël, s'étaient écartés du droit chemin, à mettre en pratique les dispositions de la Torah et de l'Évangile. La solidité de la foi des disciples de Jésus, paix sur lui, est illustrée par les passages bibliques d'aujourd'hui, dans lesquels il est dit que ses propres disciples l'ont abandonné lorsqu'il a été capturé par les Juifs, et que même Pierre, qui était le plus proche de lui, l'a renié trois fois en une nuit. Punir des êtres humains dont la foi est aussi faible pour cause d'apostasie aurait été inutile de toute façon.

L'ecclésiastique écrit également : « *La religion islamique se compose de lois relatives à la gouvernance ainsi que de préceptes religieux. C'est pourquoi la plupart des gens voyaient dans les victoires et le succès des premiers États islamiques un argument fort*

*en faveur de la véracité de l'islam. Les musulmans d'aujourd'hui ne devraient-ils pas dire : "Comment pouvons-nous encore faire confiance à la véracité de l'islam, alors que notre gouvernance, qui est un pilier de notre religion, a atteint un tel état que tant de pays et de villes autrefois sous notre domination sont passés entre les mains des chrétiens, et que quarante millions de musulmans vivent sous domination chrétienne ?" »*

**Réponse :** Il est impossible que les musulmans tiennent de tels propos. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, les États islamiques possédaient pouvoir et force tant que les musulmans adhéraient pleinement à leur religion et se conformaient de la plus belle des manières aux préceptes et aux interdictions de l'islam. Mais ensuite, ils se sont éloignés de l'éthique islamique, ont perdu leurs vertus, ont méprisé les commandements de l'islam et ont commencé à régner à leur guise. [Cela a été provoqué par les chrétiens et leurs loges maçonniques. Ils ont trompé les jeunes qui ne connaissaient pas l'islam en leur faisant miroiter divers intérêts et promesses mondains, puis les ont renvoyés dans leur pays d'origine musulman en tant que traîtres à leur religion et à leur pays. Ces personnes, musulmanes de nom mais en réalité chrétiennes, ont gouverné les pays musulmans non pas selon les préceptes de l'islam, mais selon leurs propres intérêts. De ce fait, les pays islamiques se sont désintégrés et les musulmans sont passés sous la domination des chrétiens. Pour parvenir à leurs intérêts, les chrétiens ont soutenu de manière manifeste tout ennemi de l'islam et tout païen. Le célèbre tyran et mécréant mongol Gengis Khan [mort en 624 (1227 apr. J.-C.)], qui a réduit le monde musulman en cendres, a été récompensé par le pape, recevant d'innombrables richesses et quantités d'or en cadeau. Les émissaires du pape ont établi un réseau entre le pape et Gengis Khan et ont servi de conseillers à ce dernier. En effet, Gengis Khan massacrait les musulmans de manière impitoyable et œuvrait à l'éradication de l'islam. Lorsque son petit-fils Hulagu a conquis Bagdad, il a tué plus de 800.000 musulmans et incendié la ville, alors considérée comme la plus belle et le centre du savoir de l'époque. Il a détruit toutes les œuvres et tous les livres islamiques, au point que le Tigre a coulé de sang et d'encre pendant plusieurs jours. Comment les chrétiens, qui se revendiquent de la miséricorde, et le pape, leur chef spirituel, ont-ils pu récompenser un tel ennemi de la religion ? Aider un mécréant et l'encourager davantage est un acte de mécréance, tout comme aider un injuste est un acte d'injustice. Ils ont tenté d'éradiquer la civilisation islamique pendant 1300 ans et veulent maintenant uti-

liser le retard des pays musulmans comme argument pour démontrer la supériorité du christianisme sur l'islam. Même un malade mental ne pourrait pas prendre cela au sérieux et ne ferait qu'en rire. C'est ainsi que les musulmans se sont éloignés de l'islam, que les États musulmans, dont les fondations ont été ébranlées, se sont effondrés et ont cessé d'exister.] Au contraire, les chrétiens ont toujours connu le retard tant qu'ils sont restés fermement attachés à leur foi. Leurs pays, qui ont délaissé leur religion pour embrasser l'irréligion, ont acquis puissance et pouvoir politique en imitant l'Islam dans leur gouvernance. L'histoire, qui en est un témoin évident, rendra cette vérité accessible à tous jusqu'au jour dernier. Peu importe le nombre de mensonges et de calomnies que les ennemis de l'islam inventeront, ces témoins justes démasqueront toujours leurs mensonges.

L'ecclésiastique écrit en outre : « *L'apparition de Jésus a été un tournant décisif dans la révélation de Dieu. Cette révélation a annulé la validité de certains aspects qui étaient communs aux religions précédentes, comme la circoncision. Elle n'accordait aucune valeur à l'excision, mais seulement à la purification du cœur et à l'embellissement du caractère en évitant les mauvaises qualités. Les musulmans continuent à pratiquer la circoncision et tentent de perpétuer une pratique que Dieu a déjà abolie par l'Évangile.* »

**Réponse :** Or, il est clairement mentionné dans les paroles de Jésus, que la paix soit sur lui, dans l'Évangile selon Matthieu : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » [Mt 5 : 17-18] Il est également écrit dans la Torah que la circoncision des garçons est l'un des commandements les plus importants de la religion de Moïse. Il est même dit dans la Torah que Dieu dit à Abraham, paix sur lui : « Tout mâle [...] sera circoncis. [...] Un mâle incirconcis [...] aura violé mon alliance [n'entrera pas au Paradis]. » [Gn 17 : 12-14] Tous les prophètes, d'Abraham à Jésus, paix sur eux, ont appliqué ce commandement. Jésus lui-même, paix sur lui, était circoncis. Nulle part dans les Évangiles il n'est mentionné que la circoncision aurait été abrogée. Lorsque nous avons demandé à l'ecclésiastique quel Évangile parlait d'une abolition [entre autres de la circoncision], alors que le verset biblique que nous venons de citer « il ne disparaîtra pas de la Loi un seul iota ou un seul trait de lettre » est sans équivoque, il n'a pas pu citer d'autre preuve que quelques lignes de l'Épître aux

Galates de Paul, une personne qui n'a jamais rencontré Jésus, paix sur lui, qui a opprimé les disciples de Jésus pendant 16 ans, qui a même écorché un disciple de Jésus, et qui n'a annoncé plus tard sa foi en Jésus que sur la base d'un rêve [inventé]. Nous demandons donc à cet ecclésiastique comment il se fait que la déclaration d'un juif, dont chacun sait comment il est en réalité, soit privilégiée par rapport à la déclaration sans équivoque de Jésus, paix sur lui, et pourquoi la circoncision serait supprimée ? Les musulmans pratiquent la sunna de la circoncision parce que notre Prophète, paix sur lui, a ordonné de suivre cette tradition d'Abraham, paix sur lui, et l'ordre divin dans la Torah. Cette pratique des musulmans est basée sur l'obéissance à la volonté divine d'Allah le tout-puissant. En revanche, l'évitement de la circoncision de la part des chrétiens est basé sur la négligence des commandements de Jésus, paix sur lui, et du décret dans la Torah, ainsi que sur l'obéissance à l'hypocrite et à l'oppresseur Paul.

[Paul dit dans l'Épître aux Galates : « Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis, - car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des païens. » [Gal 2 : 7-8] Pierre, qui parmi les apôtres était le plus proche de Jésus, paix sur lui, ordonna la circoncision et la pratiqua lui-même. D'un autre côté, un juif qui n'a jamais rencontré Jésus, paix sur lui, pendant toute sa vie, a fait couler le sang des chrétiens pendant 16 ans, et a inventé le mensonge « l'Évangile pour les incirconcis m'a été confié. En dehors des Juifs, aucun peuple ne sera circoncis ». Et cela est pris comme un commandement du christianisme. Si, dans une religion, il est possible que n'importe qui vienne affirmer avoir reçu telle ou telle inspiration et que cela soit ensuite pris comme une preuve religieuse, aucun être humain raisonnable ne peut croire que cette religion a réellement été révélée par Dieu.]

Un autre argument que les chrétiens opposent aux musulmans est que le noble Coran et les précieux hadiths sont en arabe. Cet ecclésiastique écrit : « *Comme le Coran et les hadiths sont en arabe et que l'on ne s'efforce pas de les traduire, la compréhension du Coran est inaccessible à ceux qui ne maîtrisent pas la langue arabe. Les invocations et les formules de rappel sont également toujours en arabe. Les musulmans accomplissent leurs actes d'adoration et récitent des invocations sans même comprendre ce qu'ils disent. Lorsqu'un peuple étranger embrasse l'islam et souhaite comprendre le contenu du Coran, il se trouve confronté à la nécessité d'apprendre la langue arabe. Un autre aspect est que chaque musul-*

*man doit visiter La Mecque et Médine au moins une fois dans sa vie, ce qui confère à la région du Hejaz une certaine prééminence par rapport aux autres régions. Cela signifie que les musulmans des pays lointains doivent faire face à de grandes difficultés pour accomplir leur pèlerinage obligatoire. »*

**Réponse :** Pour répondre à la première objection, il suffit d'examiner de plus près l'Ancien et le Nouveau Testament. Comme l'Ancien et le Nouveau Testament ont été traduits dans de nombreuses langues, il est arrivé qu'ils soient déjà souvent modifiés et donc falsifiés. Afin de préserver le noble Coran de telles falsifications, Allah le tout-puissant a révélé le noble Coran en langue arabe. Ceci est suffisant pour répondre à l'objection de l'ecclésiastique.

La réponse à sa deuxième objection, c'est-à-dire son objection concernant le pèlerinage, a déjà été mentionnée plus haut. Il n'y a donc aucun intérêt à la répéter ici. Les savants ont évoqué dans leurs ouvrages de nombreuses sagesse liées à la révélation du noble Coran en arabe ainsi qu'à l'accomplissement du pèlerinage. Nous nous contenterons ici de mentionner une seule de ces sagesse, car elle est en rapport avec notre sujet, notamment en ce qui concerne le fait que le noble Coran n'a pas été traduit dans d'autres langues et la visite des villes saintes de La Mecque et de Médine afin d'en tirer des bénédictions :

Comme le savent les personnes averties, les êtres humains, qui se sont répartis dans le monde entier dans différentes zones climatiques, ont un père et une mère communs. Ils peuvent être comparés à une grande dynastie dont les membres se sont multipliés avec le temps, ont développé leurs propres tribus et ont oublié leur lien de parenté d'origine. Les différences et les divergences d'opinion entre ces tribus se fondent sur les différences de leurs idées et de leurs croyances, les différences de leurs idées et de leurs croyances se fondant sur les différences de leurs langues et de leurs traditions. Comme l'amour de sa propre patrie est inné chez l'être humain et que chacun aime sa propre patrie, les intérêts et l'amour des différentes tribus et des différents peuples pour leur patrie diffèrent également. Si l'on souhaite abolir ces divergences, qui nuisent à toutes ces tribus et peuples différents, et instaurer l'harmonie, il n'existe d'autre issue que de réduire les causes de celles-ci et de laisser les tribus se rapprocher les unes des autres. Cela signifie :

1. Afin d'éliminer les différences linguistiques, qui sont l'une des causes des conflits, une langue commune doit être établie parmi eux.

2. Afin de réduire les différences dans les traditions et les coutumes, qui comptent parmi les principales causes de divergences, et de rapprocher et unifier les deux peuples, ils doivent adopter des traditions et des coutumes communes.

3. Afin que l'amour de la patrie, qui constitue une force spirituelle, se concentre en un centre unique, ces peuples doivent choisir une patrie commune. L'objectif fondamental des dispositions islamiques est d'abolir les différences entre les êtres humains et de les unir tous dans une perspective de bonheur et de bien-être. Le noble Coran a été révélé en arabe, la plus belle des langues humaines. [« Arab » signifie beau et « lisān-ul-arab » signifie la plus belle langue.] En ce qui concerne les obligations religieuses et tous les autres actes d'adoration, il n'y a pas de différence entre les nations et les peuples. Pour l'obligation du pèlerinage, les deux villes de La Mecque et de Médine ont été désignées comme « umm al-awtān », c'est-à-dire comme « villes saintes » de l'ensemble du monde musulman. En habituant dès son plus jeune âge un musulman à réciter le noble Coran et en lui enseignant la langue arabe, il pourra apprendre cette langue avec facilité. De cette manière, il pourra entrer en interaction intellectuelle avec tous les peuples musulmans, [car ils partageront ainsi une langue commune]. Par l'appel à la prière, la prière, le jeûne, l'aumône obligatoire, le pèlerinage, en particulier les éléments de base de la prière, la prière du vendredi, la prière en groupe et le suivi de l'imam, ainsi que par des principes généraux, l'islam a permis à différents peuples, qui ont chacun des traditions différentes, de se rapprocher les uns des autres et de partager une foi et une pratique communes. La Mecque est le centre de l'islam et leur sanctuaire commun, où les musulmans se rassemblent. Aimer cette ville, y veiller et la défendre est une tâche et un devoir religieux. Les musulmans vivant dans les pays de l'est, de l'ouest, du sud et du nord ne se sont jamais vus et il leur est impossible de se rencontrer tous. Cependant, grâce au pèlerinage à La Mecque, des centaines de milliers de musulmans se retrouvent, échangent connaissances et idées, renforcent leur foi et leur amour mutuel, ils renforcent également leur relation mutuelle. C'est pourquoi le but ultime de l'islam est d'unir tous les peuples dans la foi, les actes d'adoration et le bon caractère et d'en faire des frères et sœurs. En tout temps [et en tout lieu dans le monde], tant que les êtres humains suivent l'islam, ils atteignent l'honneur, le bonheur et la réussite. Il ne fait aucun doute que si les musulmans du monde entier s'unissent maintenant dans la foi de l'ahl al-sunna, ils atteindront la force antérieure de l'islam,

qui dure depuis des siècles, l'honneur et l'amour les uns pour les autres, et ainsi le monde sera rempli de paix et de félicité.

**Parmi les accusations stupides des ecclésiastiques, il y a aussi leur attaque contre le commandement islamique du djihad. La réponse à cette accusation se trouve dans plusieurs de nos livres.**

Voici ce que dit l'ecclésiastique en guise d'accusation contre l'islam : « *Dans l'islam, faire la guerre au nom de Dieu (djihād fi sabilillāh) est une obligation religieuse. Dans le christianisme, en revanche, il n'y a pas d'obligation de faire la guerre. Ceci est une preuve de la supériorité du christianisme.* »

**Réponse :** Le commandement de la guerre est clairement mentionné dans tous les livres de l'Ancien Testament. Nous avons déjà évoqué précédemment que Jésus, paix sur lui, a déclaré qu'il n'était pas venu pour abolir la loi existante, mais pour l'accomplir. De cette manière, il a affirmé qu'il confirmerait et compléterait également le commandement de la guerre contenu dans la loi de Moïse, paix sur lui. Cependant, les chrétiens n'acceptent pas cet ordre dans lequel Jésus, paix sur lui, appelle au combat et à la guerre. Dans l'Ancien Testament, il y a de nombreuses déclarations qui contiennent l'ordre de faire la guerre. Même si leur énumération risque d'être longue, elles sont utiles.

Ainsi, dans le Deutéronome, il est dit : « Quand tu t'approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui offriras la paix. Si elle accepte la paix et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et asservi. Si elle n'accepte pas la paix avec toi et qu'elle veuille te faire la guerre, alors tu l'assiégeras. Et après que l'Éternel, ton Dieu, l'aura livrée entre tes mains, tu en feras passer tous les mâles au fil de l'épée. Mais tu prendras pour toi les femmes, les enfants, le bétail, tout ce qui sera dans la ville, tout son butin, et tu mangeras les dépouilles de tes ennemis que l'Éternel, ton Dieu, t'aura livrés. C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les villes qui sont très éloignées de toi, et qui ne font point partie des villes de ces nations-ci. Mais dans les villes de ces peuples dont l'Éternel, ton Dieu, te donne le pays pour héritage, tu ne laisseras la vie à rien de ce qui respire. » [Dt 20 : 10-16]

Dans le livre des Nombres, on peut lire en abrégé : « L'Éternel parla à Moïse, et dit : Venge les enfants d'Israël sur les Madianites [...]. On leva d'entre les milliers d'Israël mille hommes par tribu, soit douze mille hommes équipés pour l'armée. [...] Ils s'avancèrent contre Madian, selon l'ordre que l'Éternel avait donné à Moïse ; et ils tuèrent tous les mâles. [...] Les enfants d'Israël firent

prisonnières les femmes des Madianites avec leurs petits enfants, et ils pillèrent tout leur bétail, tous leurs troupeaux et toutes leurs richesses. Ils incendièrent toutes les villes qu'ils habitaient et tous leurs enclos. » [Nb 31 : 1-10] D'autres détails peuvent être trouvés dans le livre des Nombres de l'Ancien Testament. On y apprend également qu'à sa mort, Moïse, paix sur lui, a désigné Josué, paix sur lui, comme successeur, qui a à son tour régné selon les lois de la Torah et tué plusieurs millions de personnes. Pour plus de détails, nous vous invitons à lire les chapitres 1 à 31 du livre des Nombres.

Dans le premier livre de Samuel, on peut lire : « David et ses gens montaient et faisaient des incursions chez les Gueschuriens, les Guirziens et les Amalécites [...]. David ravageait cette contrée ; il ne laissait en vie ni homme ni femme, et il enlevait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux, les vêtements, puis s'en retournait et allait chez Akisch. » [1 S 27 : 8-9]

Dans le 8<sup>e</sup> chapitre du deuxième livre de Samuel, il est dit que David a abattu vingt-deux mille soldats araméens, et dans le chapitre 10, qu'il a anéanti quarante mille cavaliers araméens.

Dans le 18<sup>e</sup> chapitre du premier livre des Rois, il est dit qu'Élie fit massacrer quatre cent cinquante faux prophètes de Baal.

Dans le 14<sup>e</sup> chapitre du livre de la Genèse, il est rapporté que lorsque Abraham apprit que les rois ayant attaqué Sodome et Gomorrhe avaient capturé le prophète Lot et pillé ses biens, il partit avec ses serviteurs pour le libérer. Il poursuivit les soldats jusqu'à Dan, les attaqua de nuit, les tua tous, puis ramena les biens, Lot, les femmes et tout le peuple.

Paul écrit dans son épître aux Hébreux que les prophètes David, Samuel et d'autres conquièrent de nombreux pays, qu'ils étaient d'abord des personnes faibles qui échappèrent au tranchant de l'épée, mais devinrent ensuite puissants, firent preuve de courage au combat et mirent en déroute des armées étrangères.

Il en ressort que les prophètes précédents, paix sur eux, ont également reçu l'ordre de faire la guerre aux mécréants. Contrairement aux guerres menées par les dirigeants de ce monde, le djihad islamique sur la voie d'Allah n'est pas mené dans le but d'étendre l'empire, d'obtenir l'honneur, la gloire ou d'autres désirs mondains, ou pour satisfaire les besoins du nafs. Au lieu de cela, il est mené pour élever le nom d'Allah le tout-puissant, pour mettre tous les êtres humains sur le droit chemin et pour les libérer de l'injustice et de l'oppression. Nous demandons maintenant aux pro-

testants si Dieu était satisfait des guerres menées par les prophètes mentionnés précédemment, ce qui les rendrait légitimes (halal), ou s'il était mécontent de celles-ci, ce qui les rendrait illégitimes (haram). Si Dieu en était satisfait et qu'elles étaient légitimes, cela signifie que les affirmations des protestants ne sont pas exactes. Si Dieu n'était pas satisfait et qu'ils étaient illégitimes, cela signifie que leurs écrits concernant David, paix sur lui, sont faux et que Paul, considéré comme saint par eux, est un menteur. En outre, l'Ancien Testament, que les chrétiens considèrent comme vrai et correct, serait faux. De plus, cela signifierait que le sang de milliers d'innocents a été versé uniquement à cause de l'action erronée d'un seul croyant. Si tel était le cas, comment David, paix sur lui, pourrait-il trouver le salut dans l'au-delà ? C'est ce que dit la première épître de Jean : « Et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. » [1 Jean 3 : 15]

Dans l'Apocalypse de Jean, il est dit : « Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort. » [Apocalypse 21 : 8]

**[Remarque :** Dans ce livre, on peut voir à plusieurs endroits que dans la Torah et les Évangiles d'aujourd'hui, il est toujours écrit que les êtres humains seront ressuscités après leur mort, qu'ils devront rendre des comptes et qu'ils seront ensuite récompensés au Paradis ou punis en Enfer pour l'éternité. En Amérique et en Europe, plusieurs centaines de millions de chrétiens, y compris des fonctionnaires d'État, des scientifiques, des professeurs et des officiers de l'armée, se rendent chaque semaine à l'église pour assister au culte et croient en ces Évangiles. Certains en Turquie appellent l'imitation des Européens et des Américains comme étant du progrès, et l'islam comme étant un retard, car ils n'ont pas lu de livres sur l'islam et sont ignorants à son sujet. Mais ils ne sont en aucun cas aussi assidus que les Européens et les Américains en ce qui concerne les sciences naturelles, la médecine, les mathématiques et la technologie. Ils ne font que les imiter sur des aspects tels que la cohabitation des hommes et des femmes, les divertissements avec la musique, les jeux de hasard et l'alcool, l'assouvissement des désirs sur les plages, l'écoute de la radio et la télévision à plein volume la nuit au point d'incommoder les voisins, et le fait que les jeunes jouent au football sans couvrir complètement la zone située entre le ventre et les genoux. Parce que l'islam interdit ces excès du nafs, ils appellent les musulmans arriérés. Pour eux, les hommes

et les femmes qui ne savent ni lire ni écrire et qui n'ont aucune connaissance de la science et de l'artisanat, mais qui participent à leur démesure, sont des personnes progressistes et éclairées. En revanche, une personne véritablement musulmane qui a un diplôme universitaire et des connaissances en science et en artisanat, qui fait du commerce, qui est morale et vertueuse, qui paie ses impôts, qui respecte les lois et qui ne fait que du bien à tout le monde, mais qui ne s'adonne pas à leurs excès, est considérée par eux comme une personne arriérée. Ces êtres humains prétendument progressistes, intellectuels et éclairés poussent les jeunes à la fornication, à la paresse, à la perte dans ce monde et au châtement éternel dans l'autre. Ils deviennent la cause de la destruction des familles. On comprend donc qu'ils considèrent comme progressistes et éclairés ceux qui imitent la débauche et l'intempérance des chrétiens. Comme ils ne considèrent pas comme arriérés les Européens et les Américains qui, tout comme les musulmans, croient au Paradis et à l'Enfer, on comprend qu'ils considèrent ainsi les musulmans parce qu'ils n'adhèrent pas à leur comportement débauché. Comme ils ne croient en aucune religion et n'imitent pas les Européens et les Américains en termes de religiosité, ils sont en fait arriérés selon leurs propres critères. Dans ce livre, nous prouvons que ce sont les musulmans qui sont éclairés et progressistes, et non les non-musulmans.]

Quant au sujet de la prétendue absence de commandement de guerre dans la religion de Jésus, paix sur lui, nous disons que l'appel de Jésus, paix sur lui, à la religion n'a duré que trois ans et qu'il n'a donc pas eu le temps de mener la guerre. Il n'était tout simplement pas possible de combattre l'Empire romain avec cinq à dix hommes et quelques femmes. Lorsque Jésus, paix sur lui, a appris que les Juifs avaient de mauvaises intentions à son égard, il a paniqué. Dans l'Évangile de Luc, il est rapporté que, pendant la journée, avant d'être capturé ce soir-là, Jésus, paix sur lui, dit à ses disciples : « Maintenant, au contraire, que celui qui a une bourse la prenne et que celui qui a un sac le prenne également, que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée. » [Lc 22 : 36] Et il est dit encore : « Ils dirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit. » [Lc 22 : 38] Plus tard, lorsque Jésus, paix sur lui, fut capturé et que ses disciples l'abandonnèrent, ces épées furent elles aussi finalement inutiles. Nous en déduisons que Jésus, paix sur lui, ne voulait pas se rendre sans combattre et que s'il en avait eu la possibilité, il aurait également voulu utiliser l'épée pour se défendre. S'il n'a pas combattu ses ennemis, c'est donc parce

qu'il ne disposait pas de moyens suffisants pour le faire. Cela est aussi évident que le soleil en plein jour. Parce que Jésus, paix sur lui, n'a pas ouvertement empêché ses disciples de se battre et qu'il n'a pas abrogé la loi de Moïse, paix sur lui, mais l'a plutôt complétée, il est clairement établi que le commandement de la guerre s'applique également à son Église. Les protestants déclarent également dans le livre publié : « *Les musulmans considèrent les non-musulmans comme leurs ennemis, car ils voient ces êtres humains comme des ennemis de Dieu et de la religion. Ils s'efforcent donc de convertir ces êtres humains à l'islam par la contrainte ou de les faire vivre sous leur autorité en tant que citoyens payant un impôt de protection.* »

**Réponse :** Il est vrai que toute religion ou tout courant qui n'est pas compatible avec le monothéisme est, d'un point de vue islamique, inférieur et répréhensible. Les adeptes d'une telle religion sont en effet les ennemis d'Allah le tout-puissant, et de l'islam. Cependant, il est interdit [comme nous l'avons déjà expliqué] d'amener de tels êtres humains à la foi par la contrainte. Sous cet aspect, les paroles des ecclésiastiques ne sont que de vaines accusations contre les musulmans. Aux yeux des musulmans, seuls les non-musulmans qui nourrissent de l'hostilité envers l'islam sont méprisables. En effet, il y a eu entre ces gens et les musulmans de l'aversion, de la haine, de l'hostilité, des conflits et des guerres. Mais pour quelle raison la haine et l'hostilité sont-elles apparues parmi les groupes chrétiens, conduisant aux affrontements et aux massacres dévastateurs que l'on trouve dans les livres d'histoire ? Les livres d'histoire sont remplis des injustices et des atrocités commises par les chrétiens contre les peuples vaincus. Ils ont tenté d'exterminer les peuples d'autres religions. Après l'adoption du christianisme par l'empereur Constantin, environ 300 ans avant l'émigration de Muhammad, paix sur lui, sa barbarie a commencé, si bien qu'il a fait couper les oreilles de tous les juifs de son empire et les a expulsés vers différents pays. Après cela, il a chassé les juifs d'Alexandrie, a détruit tous leurs lieux de culte, a commis un grand massacre et s'est emparé de leurs biens. En Espagne aussi, les juifs ont subi de nombreuses injustices de la part des chrétiens. [Nous avons déjà évoqué quelques-unes des injustices commises en Espagne à l'encontre des juifs.] Dans la ville française de Toulouse, les Français distribuèrent des gifles aux juifs le jour de la Pâque juive (Pessa'h). Dans d'autres villes françaises, les juifs ont été à nouveau la cible de jets de pierres pendant cette même fête. Il est un fait que de nombreux juifs sont morts à cause de ces lapidations

impitoyables et que les citoyens étaient même encouragés à le faire par les dirigeants. Les juifs ont été expulsés de France à sept reprises au total.

En Hongrie également, les juifs ont été traités de manière extrêmement cruelle par les chrétiens. Ils étaient parfois jetés au feu et brûlés vifs, et parfois noyés dans des lacs. En Angleterre, les juifs ont subi une violence incompréhensible de la part des protestants, une violence qui était insupportable. Les juifs allaient jusqu'à s'entretuer pour ne pas tomber entre leurs mains.

En Espagne, les membres de l'association catholique al-Morafe ont brûlé vifs, officiellement et en présence du roi et d'hommes d'État, des milliers de juifs et de chrétiens riches soupçonnés d'apostasie. Les livres d'histoire rapportent même que plus les victimes sans défense imploraient grâce et criaient, plus les prêtres, les hommes d'État et les femmes présents se réjouissaient et applaudissaient.

Depuis l'avènement de l'islam jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis 1200 [désormais 1400] ans, les musulmans n'ont pas commis une seule fois contre les juifs ou les chrétiens quelque chose de comparable à ces atrocités commises par les chrétiens. Si quelqu'un prétend le contraire, qu'il le prouve. En ce qui concerne l'assassinat des 300-400 chrétiens en 1277 [1861 apr. J.-C.] au Liban, il a eu lieu lors des agitations provoqués par des prêtres jésuites venus de France, qui semaient la discorde et la corruption au Liban et à Damas. Ce fait est attesté par de nombreux procès-verbaux, lors de la rédaction desquels des fonctionnaires européens étaient également présents sur place, et qui sont encore disponibles aujourd'hui dans les archives ottomanes. Les Druzes, qui vivaient dans les montagnes, sont arrivés au Liban et ont tué les chrétiens. L'Empire ottoman a ensuite exécuté ceux dont la culpabilité avait été prouvée lors de cet incident. De plus, le vizir Ahmed Pacha, qui était gouverneur de Damas, a été publiquement fusillé, car il n'avait pas rempli correctement sa mission au sein de l'armée.

[Dans le septième volume du livre **Türkiye Tarihi** (L'histoire de la Turquie), on peut lire : « A l'époque où le traducteur Ruchdu Pacha était grand vizir, il y avait une querelle au Liban entre les Druzes et les Maronites catholiques. Ils se battaient les uns contre les autres parce que les Britanniques incitaient les Druzes et les Français incitaient les Maronites. Khurshid Pacha, le gouverneur du Liban, et Ahmed Pacha, le gouverneur de Damas, ne purent empêcher ces violents affrontements, soutenus et dirigés par ces

deux pays. Napoléon III espérait que ce conflit prenne de l'ampleur, afin d'en profiter pour occuper le Liban. Mais l'Empire ottoman est intervenu et a empêché que l'affaire ne prenne des proportions plus graves. »

Le rôle le plus important dans l'apaisement de ces troubles à Damas fut joué par l'érudit et vertueux héros de l'Algérie, l'émir chérif Abdulqādir ibn Muhyiddīn al-Hasanī [mort en 1300 (1882 apr. J.-C.) à Damas]. Cette personne, qui était un véritable musulman, s'est alliée à d'autres musulmans pour protéger les districts chrétiens. Il libéra de nombreux chrétiens des mains des Druzes, notamment le consul français, et il en accueillit beaucoup dans sa propre demeure, aidant ceux qui étaient pauvres et nécessiteux. Les Français, qui étaient auparavant ses pires ennemis, lui décernèrent la plus haute distinction de France. Pour se conformer à l'ordre d'Allah le tout-puissant, il protégea et aida les Français et les chrétiens contre lesquels il avait auparavant mené de nombreuses guerres. A la suite de ces événements, le ministre des Affaires étrangères Fuad Pacha fut autorisé à agir en tant qu'émissaire spécial avec tous les pouvoirs sur les questions militaires, administratives, politiques et financières afin de mettre fin aux troubles et d'apporter les améliorations nécessaires. Dès son arrivée à Beyrouth, Fuad Pacha se rendit à Damas et punit ceux qui avaient provoqué les troubles ainsi que les Druzes impliqués dans les événements. Il donna 75 millions de kuruş aux chrétiens qui avaient subi des dommages. Il fit également exécuter 110 soldats dont il avait constaté la négligence et la défaillance dans l'exercice de leurs fonctions. Lorsque le tribunal militaire ordonna l'exécution de son ami bien-aimé Ahmed Pacha, Fuad Pacha déclara : « Voyez donc à quoi Allah le tout-puissant m'a conduit : alors que je n'avais jamais abattu une poule ni même décapité un seul homme, me voici dans cette situation. » Existe-t-il un seul pays chrétien qui puisse se vanter d'un acte de justice comparable ? Ils ont commis l'injustice au lieu de la justice et ont même encouragé les oppresseurs. Même si cet événement est un exemple approprié de la justice en islam, la taille de ce livre ne permet pas d'entrer dans les détails. Ceux qui le souhaitent peuvent se reporter aux livres d'histoire.]

Les atrocités et les oppressions commises par les chrétiens, y compris entre eux, sont écrites dans les livres d'histoire, alors qu'ils prétendent éviter d'utiliser des moyens extérieurs et la force, et ne s'intéressent plutôt qu'à la spiritualité, à l'amour de Dieu et à la compassion envers leurs voisins. Quiconque lit les atrocités et les

barbaries commises par les chrétiens, s'il a ne serait-ce qu'un soupçon de compassion, ne détestera pas seulement le christianisme, mais l'humanité en tant que telle, qui a le potentiel de commettre des actes aussi cruels.

Un historien européen a tenté un jour de recenser le nombre total d'êtres humains tués par les chrétiens au nom du christianisme, tout en mentionnant quelques informations historiques sur le siècle dans lequel il vivait. En guise de souvenir pour nos frères et sœurs musulmans, nous en donnons maintenant une courte traduction :

« En 251 apr. J.-C., une divergence d'opinion et une querelle s'élevèrent à Rome entre un prêtre nommé Novatianus, qui devint plus tard pape, et un autre prêtre nommé Cornelius. De même, il y eut une compétition pour un poste à Carthage entre les deux prêtres Cyprianus et Novatus. C'est ainsi que des affrontements ont éclaté entre les partisans des prêtres à Carthage et à Rome, au cours desquels de nombreux êtres humains ont perdu la vie. Même si nous ne connaissons pas le nombre exact de personnes tuées, nous pouvons affirmer sans exagérer qu'il atteignait environ 200.000.

Sous le règne de Constantin Ier, dès que les chrétiens eurent l'occasion de se venger de leurs ennemis, ils tuèrent le jeune fils de l'empereur Gaius Galerius, Candidianus, ainsi que le fils de sept ans et la fille de l'empereur Maximinus. L'épouse de l'empereur et les mères de ces deux enfants furent éloignées de la cour et traînées dans les rues d'Antioche. Ensuite, ils les jetèrent tous dans le fleuve et les noyèrent. L'épouse de l'empereur Galerius fut exécutée à Thessalonique et jetée dans la mer. Pendant ces troubles, de nombreuses autres personnes furent tuées. Bien que leur nombre ne soit pas précisément connu, on estime qu'il atteignit environ 200.000.

En Afrique, vers l'an 300, deux prêtres ont fondé une secte appelée donatisme et se sont opposés à l'Église romaine, provoquant ainsi de nombreuses émeutes. Comme ils n'autorisaient pas la mise à mort par l'épée, ils utilisaient à la place des massues avec lesquelles ils fracassaient le crâne des gens. On estime à 400.000 le nombre de personnes tuées.

Les divergences d'opinion et les conflits qui ont éclaté dans les pays chrétiens à la suite du concile de Nicée, au cours duquel des décisions ont été prises sur la question de savoir si les deux éléments de la Trinité, le Père et le Fils, s'étaient unis matériellement,

sont relatés dans tous les ouvrages d'histoire. Les émeutes et les révoltes qui en ont résulté ont brûlé Rome à plusieurs reprises et ont duré environ 400 ans. Outre les centaines de dynasties qui ont péri au cours de ces troubles, le nombre de personnes assassinées s'élève à environ 300.000.

Au 8<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., des affrontements opposèrent, à Byzance, les partisans et les opposants de la vénération des icônes, causant la mort de 60.000 personnes.

Sous le règne de Théodora II, épouse de l'empereur Théophile, 1000 adeptes du manichéisme, qui croyaient en un dualisme fort entre le bien et le mal, ont été tués pour prouver l'existence du mal. En effet, le prêtre qui avait promis à Théodora l'absolution de ses péchés lui avait dit qu'elle devait faire exécuter les membres des groupes hérétiques pour obtenir le Paradis. À ce moment-là, Théodora avait déjà crucifié, noyé et empalé 20.000 personnes, mais ce nombre était encore trop faible aux yeux du prêtre pour que Théodora puisse mériter le Paradis.

Dans tous les conflits entre évêques et patriarches, au moins 20.000 personnes ont systématiquement été tuées pendant les guerres, selon notre hypothèse.

Bien que la plupart des estimations situent à deux millions le nombre de chrétiens tués par d'autres chrétiens durant les croisades<sup>[1]</sup>, qui ont duré 200 ans, nous considérons, de manière plus modeste, que ce chiffre est d'un million. Le nombre de chrétiens massacrés par des prêtres armés d'épées, lors de raids et de pillages pendant les croisades sur les plages de la mer Baltique, s'élève à au moins 100.000.

Le nombre de personnes tuées lorsque le pape a déclaré la guerre contre le Languedoc, dont les corps ont été simplement abandonnés, puis brûlés au feu et dont les cendres ont été laissées pendant longtemps, est de 100.000.

Depuis le pape Grégoire VII, 50.000 personnes sont mortes dans les guerres contre les empereurs.

Les troubles liés à la question de savoir si les êtres humains en Occident avaient abandonné la foi ont fait 50.000 morts au 14<sup>e</sup> siècle.

Par la suite, les deux prêtres Jan Hus et Jérôme furent brûlés

---

[1] Les croisades ont duré de 490 (1096 apr. J.-C.) à 670 (1271 apr. J.-C.).

sur le bûcher, ce qui provoqua de nouveaux conflits ayant causé la mort de 150.000 personnes.

Même si, à côté de ces événements, les massacres de Mérindol et de Cabrières ne semblent pas trop importants, il convient de mentionner qu'une partie des êtres humains qui y ont été tués ont été brûlés, qu'on y a même jeté des nourrissons au feu, que des jeunes filles ont été violées et ensuite démembrées. Ils ont également rempli les organes sexuels des femmes âgées de poudre à canon et les ont fait exploser. Tous ces actes ont été commis par des chrétiens et le nombre de personnes tuées a atteint 18.000.

Depuis l'époque du pape Léon X jusqu'à celle du pape Clément IX, l'application des lois édictées par les juges chrétiens a entraîné l'exécution de nombreux prêtres, gens du peuple et princes par des bourreaux, et les corps de beaucoup d'entre eux ont été brûlés sur des bûchers dans différents pays, au point que même les bourreaux d'Allemagne, de France et d'Angleterre se sont lassés des exécutions. En outre, de nombreuses personnes ont été tuées en raison des discussions suscitées par les paroles de Luther selon lesquelles il n'y avait pas d'union physique avec Dieu par la Cène et que le baptême était une invention. Le nombre de personnes tuées lors de tous ces événements, lors des 30 émeutes provoquées par des divergences d'opinion, ainsi que lors de la nuit de la Saint-Barthélemy, des massacres dans des villes d'Irlande et d'autres pays, dépasse les trois millions. Outre les nombreuses dynasties et grandes familles connues qui ont été réduites à la pauvreté et à la misère, au moins deux millions d'innocents ont été tués.

Le nombre de personnes tuées par homicide, crucifixion et brûlage sur le bûcher pendant les associations de prêtres appelées "Inquisition" s'élève à 5,2 millions.

Même si l'auteur de ce livre mentionne que le nombre d'indi-gènes en Amérique tués pour le christianisme est de cinq millions, selon l'évêque de Las Casas, ce nombre est de douze millions.

Le nombre de personnes qui ont péri dans les émeutes au Japon, causées par les actions semant la discorde des missionnaires envoyés là-bas pour répandre le christianisme, s'élève à trois millions.

Si l'on additionne tous ces chiffres, on arrive à environ 25 millions. »

Alors que l'historien qui a publié ce livre admet que les chiffres qu'il a donnés sont en fait bien inférieurs à la réalité, il écrit en même temps : « Ô vous, Européens qui lisez mon livre ! Si vous

avez un arbre généalogique chez vous, regardez-le attentivement. Vous trouverez certainement parmi vos ancêtres quelqu'un qui a été assassiné ou qui a lui-même assassiné à cause de la religion. Rien qu'en Irlande, 154.000 protestants ont été tués par des catholiques. C'est ce qui est écrit dans la déclaration officielle du Parlement anglais du 25 juin 1052 [1643 apr. J.-C.]. » C'est ici que s'arrête la traduction du livre.

Lorsque les catholiques ont opprimé d'autres peuples et surtout, à la fin du Moyen Âge, les protestants, et ont commis des massacres contre eux, les protestants n'ont pas du tout tendu l'autre joue. Ils n'ont pas hésité à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour faire couler le sang à leur tour. Dans certains cas, ils ont même surpassé les catholiques. Le catholique britannique Thomas, dans son livre intitulé **Mir'ât al-sidq**, publié en 1276 [1851 apr. J.-C], écrit ce qui suit aux pages 41-42 : « Lorsque les protestants se sont manifestés pour la première fois, ils ont pillé 645 établissements, 90 écoles, 2300 églises et 110 hôpitaux. Ils ont tué des milliers de personnes pauvres et âgées qui y résidaient. Ils volèrent même les morts et dérobèrent leurs linceuls. » A la page 52, il écrit en outre : « Les protestants ont adopté plus de 100 lois dirigées contre les catholiques et éloignées de la justice. En vertu de ces lois, un catholique ne pouvait pas hériter d'un protestant. Ceux qui avaient plus de 18 ans et qui n'étaient pas protestants ne recevaient pas de terres. Les catholiques n'étaient pas autorisés à ouvrir des écoles, les prêtres catholiques qui prêchaient étaient arrêtés, les impôts que les catholiques devaient payer étaient augmentés et des amendes étaient infligées pour l'accomplissement de rites catholiques. Les prêtres devaient payer 700 roupies et étaient ensuite emprisonnés. Ceux qui quittaient l'Angleterre pour étudier à l'étranger étaient assassinés et leurs biens confisqués. Les catholiques qui ne participaient pas aux rites protestants certains jours étaient sanctionnés financièrement. Finalement, tous les rites catholiques furent interdits et toutes les armes des catholiques furent confisquées. Ils n'avaient plus le droit de monter à cheval. Les prêtres non protestants et ceux qui les accueillaient en secret étaient exécutés. Le témoignage des catholiques n'était pas reconnu. La reine d'Angleterre Elisabeth [décédée en 1012 (1603 apr. J.-C.)] donna son autorisation pour que de nombreuses injustices soient commises contre les catholiques, afin de répandre le protestantisme en Angleterre, d'améliorer son statut et en prendre la direction spirituelle. [Dans ces injustices, elle prit personnellement un rôle de leader.] Rien que le nombre de personnalités célèbres

qu'elle fit exécuter par les bourreaux s'élevait à 204. Dans les prisons, 95 évêques catholiques furent assassinés. Certains catholiques fortunés furent emprisonnés à vie. Les protestants fouettaient les catholiques qu'ils rencontraient. Même la reine d'Écosse, Marie Stuart, après une longue période d'emprisonnement, fut exécutée par un bourreau en raison de son appartenance au catholicisme. Sous le règne de la reine Elisabeth, il est également arrivé que des érudits et des moines catholiques soient embarqués sur des bateaux et noyés en mer. La reine a fait envahir l'Irlande par des soldats pour les convertir au protestantisme, a fait brûler leurs églises et a fait assassiner leurs dirigeants. Ceux qui se réfugièrent dans les forêts furent chassés comme des bêtes sauvages. Ceux qui acceptèrent le protestantisme furent d'abord accueillis, mais furent tout de même tués par la suite. En 1643, le Parlement envoya des fonctionnaires pour prendre de force les biens et les terres des catholiques. Cette situation dura jusqu'au règne du roi Jacques II qui, en 1099 [1687 apr. J.-C.], fit preuve de clémence envers les catholiques. Cependant, cela provoqua la colère des protestants, qui se rendirent chez le roi avec un groupe de 44.000 personnes pour demander la poursuite des lois oppressives. Le Parlement ne céda pas et ne tint pas compte de leur demande. En conséquence, 100.000 protestants se sont rassemblés et ont incendié des églises et des quartiers catholiques de Londres. On en vint même à voir 36 incendies dans un seul quartier. »

Telles sont les actes cruels des chrétiens qui n'ont pas reçu l'ordre de faire la guerre et qui prétendent suivre la religion de Jésus, paix sur lui, qui a recommandé et ordonné de tendre l'autre joue quand on les frappe sur la joue droite, de donner aussi la chemise à celui qui demande le manteau, d'aimer l'ennemi, de vouloir le bien de ceux qui leur veulent du mal, de pardonner jusqu'à 70 fois la faute du frère et d'aimer le prochain comme soi-même.

Dans l'islam, le commandement du djihad n'est en rien comparable à ces actes brutaux et injustes. Le fait que les musulmans se préparent au djihad sert à empêcher les chrétiens tyranniques d'attaquer les terres musulmanes et à libérer les pays et les peuples de dirigeants injustes. Le djihad sert donc à éduquer par la force ces tyrans qui refusent d'accepter la vérité, à élever le nom béni d'Allah le tout-puissant et à répandre les belles vertus de l'islam en tout lieu.

Les comportements et obligations suivants doivent être observés lors du djihad :

1. Avant la guerre, on invite les mécréants à l'islam de manière

appropriée et on leur propose d'accepter l'islam. Cela signifie qu'on leur explique de manière compréhensible que l'islam est la plus parfaite des religions, qu'Allah le tout-puissant est unique et n'a ni égal ni associé, et que Muhammad, paix sur lui, est le serviteur d'Allah et a été envoyé par Lui comme prophète. S'ils acceptent cela et embrassent la foi, ils deviennent alors musulmans et frères et sœurs en religion.

2. Si les mécréants ne veulent pas accepter cette grâce et cette félicité et qu'au contraire, comme le dit par le sens interprétatif le verset 74 de la sourate al-Chu'arā, ils restent dans leur égarement et disent : « **Nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi** », alors on n'exerce sur eux aucune pression ni contrainte pour qu'ils changent de religion. En échange de la protection de leurs biens, de leur dignité et de leur vie en terre musulmane, et de la possibilité de pratiquer leur culte, on leur propose, à condition qu'ils paient une petite somme de jizya - 1,5, 2,5 ou 3 pièces d'argent par an - qui sera utilisée pour leurs prestations sociales, un traité de paix qui leur permettra de rester dans leur pays. S'ils l'acceptent, ils seront aussi libres de pratiquer leur religion que les musulmans. Leur dignité, leur vie et leurs biens sont protégés par l'État, tout comme les musulmans. Un musulman ne peut entrer dans leur maison sans permission, ni regarder leurs femmes. Il ne peut même pas leur prendre une seule pièce de monnaie de manière injuste. Il ne peut pas non plus leur parler en mal. Dans les tribunaux qui jugent selon la justice mentionnée dans le noble Coran, leurs droits sont préservés et il n'est pas permis de leur faire du tort de quelque manière que ce soit. Ils vivent en harmonie avec les musulmans. Dans un tribunal islamique, un berger a exactement les mêmes droits qu'un gouverneur.

3. Si les infidèles n'acceptent pas non plus cela et veulent faire la guerre aux musulmans, on fait la guerre contre eux de la manière juste que l'islam prescrit pour le djihad.

Telle est la justice que l'islam exige dans l'accomplissement du djihad. Nous laissons maintenant à la conscience de ceux qui possèdent raison et discernement le soin de peser l'histoire et les actes des musulmans et des chrétiens et d'en juger avec équité.

D'après les informations susmentionnées, il est évident que la rapidité avec laquelle l'islam s'est répandu n'a pas été réalisée par la contrainte ou la recherche de biens matériels. En réalité, l'islam s'est répandu aussi rapidement parce que l'islam est la véritable et dernière religion, qu'elle impose la justice authentique et universelle [et le savoir, la diligence, la miséricorde et le bon caractère, et

qu'elle s'accorde pleinement avec les dispositions naturelles de l'être humain. En effet, celui qui se conforme à l'islam, l'observe entièrement et met en pratique ses commandements, atteindra en peu de temps la prospérité matérielle et le bien-être spirituel. Ce fait est également admis par les ecclésiastiques chrétiens, comme nous l'avions cité au début de notre livre, en disant : « Il est vrai qu'en très peu de temps, après avoir adopté l'islam, les Bédouins païens ont atteint l'ascension spirituelle et se sont beaucoup développés dans les domaines de la science, de l'artisanat et de la civilisation, devenant ainsi un empire mondial. » S'ils étaient un tant soit peu perspicaces et s'ils attribuaient cette ascension des musulmans au fait que les musulmans suivent l'islam comme la dernière et la plus parfaite des religions ainsi que son annonciateur Muhammad, paix sur lui, le dernier prophète. S'ils le faisaient, ils atteindraient la félicité.]

Si l'on pouvait réellement détourner les gens de leur foi simplement par la menace de l'épée, alors il n'y aurait pas eu de nombreuses guerres entre catholiques et protestants, au cours desquelles des millions de personnes ont été tuées. Malgré les grandes similitudes dans la foi, ni les répressions exercées par les catholiques n'ont pu convertir les protestants, ni les persécutions violentes des protestants n'ont réussi à faire renier leur foi aux catholiques en Irlande.

Si l'on prétend que certains n'ont embrassé l'islam que pour ne pas avoir à payer l'impôt de protection, nous avons déjà cité de manière détaillée que, bien que les protestants aient donné à ceux qui se convertissaient à leur foi un demi-sac de pièces d'argent pouvant aller jusqu'à 5000 kuruş de salaire mensuel, et bien qu'ils fassent depuis longtemps du prosélytisme dans les pays musulmans, ils n'ont guère eu de succès notables. Combien de musulmans érudits, conscients de leur foi et de leur identité, ont-ils réussi à convertir au protestantisme ? Si tel est le cas, il n'y a pas d'affirmation plus absurde, plus ignorante et plus entêtée que de dire que les chrétiens ne se sont convertis à l'islam que par cupidité pour les 5 à 10 kuruş qu'ils auraient autrement dû payer une fois par an comme impôt de protection.

[Un autre aspect que ces ecclésiastiques ont oublié de mentionner ou ne veulent pas mentionner est que, tout comme l'islam impose l'impôt de protection aux non-musulmans, il oblige les musulmans à payer l'aumône (zakat) et la dîme (uchr). L'aumône et la dîme des musulmans sont bien plus élevées que l'impôt de protection des non-musulmans.

Avant de conclure la section sur le djihad, il est utile de mentionner ce qui suit : Si un pays et son peuple sont très humbles et modestes, ils attireront certainement les attaques et la cupidité des pays ennemis. Les pays ennemis verront dans ce comportement un signe de faiblesse et de lâcheté et voudront l'attaquer. L'histoire est remplie de milliers d'exemples illustrant notre propos. S'il n'y avait pas dans l'islam le commandement de se préparer au djihad, les pays ennemis environnants attaqueraient les pays musulmans et tenteraient d'anéantir les musulmans et l'islam. Aujourd'hui encore, les puissances mondiales consacrent la majeure partie de leur budget national à leur défense et à l'industrie de l'armement. Il en va de même pour les pays où règnent la pauvreté, la faim et la pénurie. C'est une condition sine qua non pour qu'un pays puisse exister et être préservé. Les pays chrétiens, qui prétendent que l'absence d'un commandement de guerre est une preuve de l'excellence de leur religion, ont attaqué les pays musulmans et d'autres peuples faibles lorsqu'ils ont eux-mêmes acquis de la force, les ont occupés, ont laissé faire l'injustice pendant de nombreuses années et les ont exploités. En particulier en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie, la cruauté a atteint son paroxysme. Comment de tels événements sont-ils compatibles avec l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas de commandement de guerre dans le christianisme ? Nous adressons cette question aux ecclésiastiques chrétiens.]

Une autre accusation des ecclésiastiques protestants contre l'islam concernant la prétendue absence de pardon des méfaits est formulée comme suit dans l'un de leurs livres publiés :

*« La Bible insiste davantage que la loi de Moïse sur la nécessité de l'amour, de la patience et du pardon dans les relations humaines. Ainsi, l'islam devrait insister encore plus que le christianisme sur la supériorité du pardon des fautes. En ce qui concerne la punition des coupables, l'islam est non seulement plus strict que la loi de Moïse, mais aussi plus strict que les lois établies par les juifs à travers leur interprétation de cette loi. De même que l'islam reconnaît la loi du talion (qisās), il autorise également la vengeance. Ainsi, le verset 33 de la sourate al-Isrā dit par le sens interprétatif : **“Quiconque est tué injustement, Nous donnons pouvoir à son représentant légal (héritier).”** Et le verset 178 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : **“Ô vous qui avez cru ! Le talion (qisās) vous a été prescrit au sujet des tués [volontairement] : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, et la femme pour la femme.”** Ce passage doit faire l'objet d'une at-*

tention particulière. En effet, contrairement à la Torah, le Coran n'exprime pas de précautions particulières pour prévenir l'abus d'une telle loi. C'est pourquoi certaines tribus qui ont adopté l'islam ont cru qu'elles pouvaient tuer un membre de la famille du meurtrier à la place de ce dernier, tuant ainsi des personnes innocentes à la place du meurtrier en croyant que le Coran le permettait. La Torah, quant à elle, met en garde contre l'abus de la vengeance dans le livre du Deutéronome en ces termes : "On ne fera point mourir les pères pour les enfants, et l'on ne fera point mourir les enfants pour les pères ; on fera mourir chacun pour son péché." [Dt 24 : 16] Outre le talion pour le meurtre, le Coran a même ordonné le talion pour les petites blessures. Le verset 60 de la sourate al-Hajj dit par le sens interprétatif : **"Quiconque, parmi les croyants, riposte avec une punition équivalente à celle qu'il a subie, puis se voit de nouveau attaqué injustement, Allah le tout-puissant lui apportera assurément son secours."** Alors que la Bible encourage les êtres humains à supporter patiemment la souffrance et à faire preuve d'amour et de pardon, le Coran encourage les musulmans à exprimer leur rancœur les uns envers les autres. Comme l'Empire ottoman comprenait lui aussi que de tels actes étaient injustes et violaient les droits des êtres humains, ils ont renoncé à appliquer le commandement du verset 38 de la sourate al-Mā'ida, qui dit par le sens interprétatif : **"Le voleur et la voleuse : coupez-leur la main [droite] en rétribution de ce qu'ils ont commis et comme punition de la part d'Allah le tout-puissant."** »

**Réponse :** Les ecclésiastiques disent dans ces lignes que des versets concernant le pardon et l'amour se trouvent dans la Bible, mais qu'ils sont absents du Coran et qu'au lieu de cela, le Coran donne l'autorisation et le droit aux parents d'une personne tuée ; qu'il n'y a pas de restrictions à ce droit dans le verset sur le talion, c'est pourquoi ce droit peut être utilisé abusivement, et que le 60<sup>e</sup> verset de la sourate al-Hajj ordonne le contraire de ce que la Bible ordonne en termes de supporter patiemment la souffrance, de pardonner et d'aimer, c'est pourquoi ils en font un reproche.

Nous avons déjà cité plus haut une partie des versets coraniques et des hadiths qui parlent de pardon et d'amour. Nous ne voyons donc pas l'intérêt de les citer à nouveau ici. Cependant, le verset sur le talion ne se résume pas à la citation de l'ecclésiastique, il va plus loin. Les ecclésiastiques pensaient qu'ils pouvaient couvrir la vérité par un subterfuge. Dans le 178<sup>e</sup> verset de la sourate al-Baqara, il est dit dans son intégralité, par le sens interprétatif : **« Ô vous qui avez cru ! Le talion (qisās) vous a été prescrit au sujet**

**des tués [volontairement] : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, et la femme pour la femme. Mais l'un des frères [c'est-à-dire les héritiers et représentants légaux] de celui qui a été tué peut réclamer quelque chose [c'est-à-dire une compensation (diya)] et ainsi renoncer au talion. Cette [compensation] reçue ne doit pas être trop élevée, mais calculée selon la coutume sociale. Et le meurtrier doit verser de belle manière la compensation requise au représentant légal de la personne tuée. Renoncer ainsi au talion et demander à la place une compensation est un soulagement et une miséricorde de la part de votre Seigneur. Mais celui qui, après avoir pardonné et reçu la compensation, commet une transgression (inimitié et agression contre le meurtrier ou ses proches), il y aura pour lui un châtement douloureux dans l'au-delà. »**

L'un des commandements les plus évidents du noble Coran est donc d'offrir, outre le talion, une compensation (diya, prix du sang), ce qui implique le renoncement et le pardon du talion. Dans la loi de Moïse, paix sur lui, il n'y avait pas la possibilité de prendre une compensation à la place du talion et de pardonner. Renoncer au talion en échange de la compensation est une grâce et une facilité accordée aux musulmans.

L'ecclésiastique dissimule cette facilité mentionnée dans le noble Coran en ce qui concerne le talion. Tout d'abord, nous aimerions mentionner qu'il y a dans ce verset une interdiction manifeste et un avertissement divin contre les proches parents de la personne tuée qui ont l'intention de faire preuve d'hostilité ou d'agression envers le meurtrier ou les membres de sa famille. L'ecclésiastique a tenté d'utiliser un subterfuge en omettant le début et la fin du verset concernant les héritiers et les proches de la personne assassinée et en ne mentionnant que la partie qui sert son but. Il utilise cette ruse parce qu'il pense que, tout comme la plupart des chrétiens n'ont aucune connaissance de la Bible, les musulmans n'ont aucune connaissance de leur religion. Dans le verset 33 de la sourate al-Isrā, il est dit par le sens interprétatif :

**« Ne tuez [parmi les croyants et les protégés] personne sans raison légitime. Allah le tout-puissant vous l'a interdit. Quiconque est tué injustement, Nous donnons à son représentant légal (héritier) le pouvoir [d'appliquer les dispositions religieuses]. [S'il le souhaite, le meurtrier sera tué par talion, ou bien il recevra une compensation et pardonnera au meurtrier. Le représentant légal a la liberté de choisir entre ces deux options.] Mais ce représentant légal ou cet héritier, parce qu'il est aidé par cette permission d'Allah le**

**tout-puissant, ne doit pas être excessif dans le talion.** » Ce verset coranique souligne que le représentant légal ou l'héritier de la victime ne doit pas faire preuve d'excès dans la loi du talion et recommande en même temps le pardon. L'autorisation donnée à l'héritier ou au représentant légal est le pouvoir de décision entre le dépôt d'une plainte pour un talion contre le meurtrier ou l'abandon du talion en échange d'une compensation, en informant le juge de l'abandon. Le fait que des peuples comme les Albanais, les Circasiens et certaines tribus arabes, qui n'ont aucune connaissance des dispositions du noble Coran, pratiquent des vendettas contraires aux préceptes de l'islam et tuent de nombreuses personnes, ne peut pas être attribué au verset coranique sur le talion. Faire couler le sang de personnes innocentes de cette manière est une tradition ancienne des tribus violentes.

Ce qui a été décrit ci-dessus constitue donc la loi du talion et le pardon tels qu'ordonnés dans le noble Coran. Étant donné qu'il n'existe aucune loi du talion dans les quatre Évangiles et qu'il est seulement mentionné qu'il faut pardonner à ceux qui commettent des méfaits, il faudrait alors gracier et pardonner à tout meurtrier, voleur ou auteur de violence. Si un tel principe permettait de mener une vie civilisée dans une société, nous n'y verrions aucune objection. Mais comme nous ne voyons pas un seul pays chrétien pratiquer ce commandement, nous n'avons pas besoin d'écouter les paroles vaines et inutiles des ecclésiastiques.

En ce qui concerne le verset mentionné dans la Torah, nous disons que non seulement il y a concordance avec le commandement islamique pour le meurtre, mais que pour tous les crimes, la Torah juge exactement comme l'islam. Le verset 164 de la sourate al-An'ām dit par le sens interprétatif : « **Aucun pécheur ne portera le fardeau du péché d'un autre.** » Le verset 179 de la sourate al-A'rāf dit par le sens interprétatif : « **Ceux-là sont comme des bestiaux. Non, ils sont même plus égarés encore !** » Ces ecclésiastiques s'adressent à un groupe qui, comme le dit le verset coranique cité, n'est pas en mesure de répondre. C'est pourquoi on ne peut pas dire que les ecclésiastiques ne font que répandre des mensonges et des suppositions. Ils ont écrit un livre contre l'islam et y affirment des faits qui sont manifestement en contradiction avec la réalité.

Si l'on examine maintenant de plus près le motif de la révélation du verset 60 de la sourate al-Hajj, dans lequel il est question de répondre au mal par le même, on constate que l'interprétation de l'ecclésiastique ne peut en aucun cas être exacte et que l'ecclésiastique n'a aucune connaissance de la science de l'exégèse du

Coran (tafsir).

Les mécréants mecquois ont attaqué les musulmans pendant les quatre mois considérés comme sacrés par les Arabes et durant lesquels il leur était interdit de faire la guerre. Comme les musulmans ne voulaient pas faire la guerre pendant les mois sacrés, ils ont essayé de dissuader les polythéistes de les attaquer. Mais cette tentative n'a pas abouti. Lorsque les combats commencèrent, les musulmans remportèrent la victoire grâce à l'aide d'Allah le tout-puissant. Cependant, ils étaient attristés par le fait qu'ils avaient combattu pendant l'un des mois sacrés. Ce verset coranique fut alors révélé, et l'affliction des musulmans disparut de leur cœur. C'est pourquoi on ne peut pas déduire du 60<sup>e</sup> verset de la sourate al-Hajj, comme l'ecclésiastique tente de le faire, que le talion est nécessaire même pour les petites blessures et pour toutes sortes de crimes, ou qu'il faut répondre au mal par le mal. Le verset représente plutôt une autorisation pour les musulmans de se défendre en cas d'attaque durant un mois où la guerre est interdite. De plus, il s'agit d'une aide divine. En effet, s'il était dit dans le noble Coran que l'excellence ne réside que dans le pardon et l'amour et qu'il n'y avait pas de telles permissions, les musulmans seraient contraints, tout comme les chrétiens, soit d'omettre les dispositions de leur livre, soit de mentir et de conjecturer comme cet ecclésiastique. Aucun peuple au monde ne peut survivre uniquement sur la base du pardon et de l'amour. Le meilleur exemple en est le fait que les chrétiens pratiquent exactement le contraire des versets bibliques qui ordonnent de supporter la souffrance, de pardonner et d'aimer, et qu'ils nourrissent des rancœurs les uns envers les autres. L'influence négative que le commandement d'endurer patiemment la souffrance, d'aimer et de pardonner a eue sur le caractère des chrétiens est clairement visible dans les livres d'histoire. Nous avons déjà mentionné quelques-unes des atrocités et des injustices que les chrétiens se sont infligées les uns aux autres en violation des commandements bibliques. Un autre aspect dont on ne peut que s'étonner ici est le fait que cet ecclésiastique exprime, dans le contexte du verset coranique mentionné, sa tristesse et sa compassion pour le fait que certaines tribus musulmanes ont tué un proche du meurtrier. Mais alors que l'ecclésiastique éprouve d'un côté de la compassion pour le fait qu'une telle mauvaise action soit commise par des humains, il croit d'un autre côté qu'une « erreur » de la part d'Adam, paix sur lui, s'est transmise à des millions de descendants qui sont allés et venus en l'espace de six mille ans, y compris les prophètes, et qu'ils seront punis

dans le feu de l'Enfer à cause d'une action de leur ancêtre. Ce châ-timent est encore plus grave que la mise à mort. En outre, cet ec-clésiastique croit que Dieu, qui a créé l'univers entier à partir de rien, n'a pas pu pardonner ce « péché », mais n'a pas trouvé d'autre solution que de faire venir son fils unique au monde par l'intermé-diaire de la noble Marie, de lui faire subir de nombreuses humilia-tions, pour être ensuite crucifié, bien que Jésus lui-même ne l'ait pas voulu. Il ne peut donc pas accepter qu'une action telle que la punition d'un proche à la place du meurtrier puisse se produire chez l'être humain, mais accepte d'un autre côté que les injustices mentionnées aient été produites par Dieu.

Concernant la question de l'application de la peine de l'ampu-tation des mains des voleurs, hommes et femmes, on peut dire que cette pratique n'a pas été abandonnée uniquement sous l'Empire ottoman. Même dans les anciens États islamiques, elle n'a pas été appliquée pendant des siècles. De même, les peines de hadd pour la consommation de vin, le faux témoignage, la diffamation des femmes pudiques et les relations sexuelles illégitimes n'ont pas été appliquées, à l'exception de quelques cas. En effet, certaines conditions doivent être remplies pour que ces peines soient appli-quées. Si l'une de ces conditions fait défaut, aucune peine de hadd n'est appliquée. Dans les États islamiques, il n'y a jamais eu d'in-cidents nécessitant cette peine. Cela s'explique par les lourdes peines annoncées dans le noble Coran pour les personnes qui com-mettent de telles actions. Dans un État islamique, les peines de hadd ne peuvent même pas être annulées par les juges. Toute per-sonne qui commet un délit nécessitant une peine de hadd est punie en public, devant les yeux des êtres humains. Personne ne commet ces délits par crainte de subir ces lourdes sanctions.

[Le verset 179 de la sourate al-Baqara dit par le sens interpré-tatif : « **Ô vous qui possédez l'intelligence ! Dans la loi du talion, il y a une préservation de la vie pour vous.** » Certains pourraient se demander comment la mise à mort d'un criminel peut préserver la vie : comme les êtres humains craignent d'être eux-mêmes tués, ils ont peur de commettre un meurtre. Par crainte pour leur propre vie, ils n'osent donc pas tuer quelqu'un d'autre. Lorsqu'il n'y a pas d'homicide, une société, un peuple « gagne en vie » et c'est exacte-ment ce qu'exprime le verset coranique.

Tous ceux qui étudient le droit aujourd'hui savent qu'aucune loi ne peut être appliquée sans sanctions. Ces sanctions sont soit des amendes, soit des peines de prison, soit la peine de mort. Alors que tous les juristes sont aujourd'hui d'accord sur ce point, est-il

légitime de s'opposer aux sanctions d'Allah le tout-puissant ? Le communisme, qu'aucune disposition humaine saine n'accepte, s'est propagé par des sanctions extrêmement brutales et se maintient encore aujourd'hui grâce à ces mêmes sanctions. De même, de nombreux prêtres et scientifiques se détournent des dogmes irrationnels et déraisonnables du christianisme. Ceux qui, parmi eux, ont l'occasion de connaître l'islam, l'adoptent immédiatement. Mais celui qui n'a pas l'honneur de connaître l'islam devient un athée ou un marxiste. Parmi les jeunes chrétiens, de nombreux mouvements déviants ont vu le jour, comme le hippie, les gangs et l'anarchisme. Le peuple européen a peur de ces jeunes.

Nous lisons aujourd'hui dans les journaux, les revues et les magazines que de nombreuses églises sont vendues en Europe. Beaucoup d'entre elles sont achetées par des musulmans et transformées en mosquées. Les églises ont tendance à n'être fréquentées que par des personnes âgées. Il ne fait aucun doute que si les ecclésiastiques en avaient la possibilité, ils procéderaient aujourd'hui encore à une inquisition. Les missionnaires tentent de répandre le christianisme, qui n'a plus guère d'importance en Europe, en Afrique et dans d'autres pays arriérés.

À ce stade, nous souhaitons mentionner une fois de plus que les peines infligées aux délinquants dans le noble Coran sont comparables à l'amputation d'un membre du corps blessé et en décomposition. Si l'on ne retire pas cette plaie, c'est l'ensemble du corps qui en souffrira. De même, si l'on ne punit pas un coupable, c'est toute la société qui en pâtira. Il est certain que l'on doit privilégier le sacrifice d'un individu plutôt que de causer un tort à l'ensemble de la société. « **L'élimination du mal prime sur l'obtention d'un bénéfice.** »

En islam, la peine de l'amputation de la main ne s'applique pas à tous les types de vol. Il existe d'abord de nombreuses conditions pour son application. Cette peine est exercée si quelqu'un dans un pays islamique (dār al-islām) vole à un musulman ou à un non-musulman, en une seule fois, au moins dix dirhams d'argent qui se trouvent dans un endroit qu'il est interdit d'ouvrir ou de pénétrer sans autorisation, ou un objet qui atteint une valeur de dix dirhams d'argent, considéré comme précieux dans toutes les religions et qui ne se détériore pas avec le temps. Dix dirhams d'argent valent 33,5 grammes. Comme l'argent a une valeur d'environ un septième d'or, cela représente environ 5 grammes d'or. Ainsi, celui qui vole de la viande, des légumes, des fruits ou du lait ne subit pas l'amputation de la main. Si, après l'aveu du voleur ou après que le vol ait

été confirmé par deux témoins, le propriétaire de l'objet volé nie le vol ou déclare qu'il avait offert ou confié l'objet au voleur, ou encore affirme que les témoins ne disent pas la vérité, alors la main du voleur n'est pas amputée. Il est une sunna que le juge propose au propriétaire de l'objet volé de s'exprimer en ce sens. Les détails de ces règles peuvent être consultés dans les ouvrages de jurisprudence. On voit ici une fois de plus que l'ecclésiastique n'a aucune connaissance de l'islam, et encore moins du droit islamique.]

Une autre accusation des ecclésiastiques protestants porte sur le fait qu'il est permis en islam de posséder des esclaves (d'être un propriétaire d'esclaves). Ils disent : « *La loi de Moïse a atténué l'esclavage et placé les esclaves sous la protection de la loi. Cependant, elle a autorisé l'achat et la vente d'esclaves. Or, comme cela est en totale contradiction avec l'esprit du christianisme, ce dernier a aboli la captivité et l'esclavage partout où il a exercé son autorité.* »

**Réponse :** Cette accusation des ecclésiastiques ne s'adresse pas seulement à l'islam, mais concerne aussi la loi de Moïse, paix sur lui, que Jésus, paix sur lui, a été chargé de perfectionner. Pour cette raison, il faut se demander s'ils sont réellement chrétiens ou non. Dans les Évangiles, il n'existe pas une seule lettre suggérant une interdiction de l'esclavage. Par conséquent, le jugement présent dans la loi de Moïse, paix sur lui, devrait continuer à être valable dans le christianisme. Toutefois, ces ecclésiastiques font partie des Européens qui ont grandi avec des idées et des pensées nouvelles. Ainsi, s'ils considèrent que l'esclavage est contraire à l'humanité et souhaitent son abolition, ils n'auraient pas dû parler sur une base religieuse du fait que l'esclavage et la captivité sont une mauvaise chose, mais sur la base d'arguments de la raison humaine. Par conséquent, puisque les accusations de ces ecclésiastiques n'ont pas de fondement religieux, nous ne leur devons pas de réponse. Il est toutefois utile de préciser la différence entre l'esclavage dans l'islam et ce que les chrétiens entendent par esclavage. Voici une brève présentation de cette différence :

Comme tout le monde le sait, l'esclavage existe depuis aussi longtemps que l'humanité elle-même. Chaque peuple a maltraité ses esclaves, et aucun n'a considéré les maîtres et les esclaves comme égaux. Les différentes lois de la Grèce antique à ce sujet sont toujours inscrites dans les livres. Cependant, la violence, l'injustice, l'humiliation et la brutalité qu'ont subies les esclaves sous l'Empire romain sont sans précédent. Des lois détaillées sur ce sujet sont également consignées dans les ouvrages historiques. En Asie et en Afrique, le phénomène de l'esclavage existait depuis

longtemps. Ceux qui ont tiré le plus grand profit de la traite des esclaves étaient les Européens. Ce commerce a commencé avec les Portugais au 14<sup>e</sup> siècle. Plus tard, lorsque l'Amérique a été découverte, les missionnaires ont, d'une part, contribué à l'élimination des indigènes, vidant ainsi le territoire de sa population, et d'autre part, les Portugais, les Britanniques et les Français ont enlevé des Africains pour les transporter par bateau en Amérique et les vendre en masse sur les marchés aux esclaves. Ce commerce leur a rapporté d'énormes sommes d'argent. Les navires utilisés pour transporter ces esclaves étaient conçus de manière à ce que ces personnes sans défense soient entassées les unes sur les autres dans les cales. Beaucoup ne pouvaient plus respirer correctement et plus de la moitié d'entre eux mouraient déjà durant le voyage. Ceux qui restaient étaient ensuite utilisés pour le commerce auquel ils aspiraient. Parfois, les Noirs, ne supportant plus cette humiliation, se révoltaient à bord des navires. Pour réprimer ces révoltes, des ouvertures étaient aménagées sur le pont afin que les prisonniers puissent être abattus par des tirs de fusil depuis le dessus. La reine d'Angleterre Elisabeth, qui était la protectrice des protestants, considérait le commerce des esclaves comme autorisé et l'encourageait. Le roi de France Louis X a contribué à ce qu'il soit largement répandu. En 1194 [1780 apr. J.-C.], en Amérique, les habitants de Pennsylvanie ont tenté d'imposer une interdiction. Douze ans plus tard, le Danemark, l'Angleterre en 1807, 1811 et 1823 avec des lois supplémentaires, la France en 1814 et 1818 et la Prusse et la Russie en 1841 ont adopté des lois interdisant l'esclavage. Mais comme les vendeurs d'esclaves et les acheteurs d'esclaves étaient tous deux chrétiens, les Noirs sans défense qui tombaient entre leurs mains étaient d'abord baptisés et christianisés de force. Ensuite, ils étaient contraints de travailler jour et nuit, été comme hiver, dans des conditions extrêmement difficiles. Ils étaient envoyés dans les champs, les fermes et les mines pour assurer le rendement de leurs maîtres. La guerre de 1860 entre le Nord et le Sud des États-Unis a éclaté à cause de l'esclavage. En Amérique, des centaines de milliers de Noirs ont été achetés et vendus, permettant aux chrétiens d'accumuler des millions de dollars. Aujourd'hui, quand on parle d'esclavage, les Européens sursautent, car ils pensent directement aux Noirs qui sont humiliés et qui vivent dans la misère en Amérique. [Or, ceux qui ont préparé cette misère et infligé à ces malheureux des souffrances inimaginables ont toujours été des chrétiens.]

Les Européens, qui s'efforcent d'interdire l'esclavage dans les

pays musulmans, croient qu'il s'agit de la même pratique que dans leurs pays et en Amérique. Or, l'esclavage sous les musulmans est tel que la seule différence avec la liberté est qu'un esclave passe d'un propriétaire à un autre contre une certaine somme d'argent. Un esclave n'accomplit pas plus de travail qu'une personne qui travaille pour de l'argent. Les esclaves des musulmans ne se fatiguent que dans l'éducation et la formation. Dans les pays islamiques, les prisonniers de guerre ne sont jamais tués. Même sur le champ de bataille, ils ne sont pas laissés affamés ou assoiffés. Après une guerre, le butin de guerre est réparti entre les vainqueurs, y compris les esclaves. Ceux-ci les utilisent pour eux-mêmes comme domestiques ou les revendent. Comme on peut le voir, les esclaves dans l'islam ne sont en aucun cas assimilables aux êtres humains libres que les chrétiens ont enlevés secrètement ou de force en Afrique ou en Asie, ou à leurs descendants. Enlever un être humain libre et le réduire en esclavage est un grand péché dans l'islam. Dans les pays musulmans, les esclaves ont occupé des postes élevés dans la science et la politique et sont même devenus des grands vizirs. La plupart des sultanes des grandes familles de l'Empire ottoman étaient à l'origine des prisonnières de guerre. Il y a des milliers de musulmans qui ont marié leurs esclaves à leurs filles ou qui ont épousé leurs esclaves, faisant de ces dernières les héritières de leurs biens. Lorsqu'un musulman achète un esclave ou une esclave, il est tenu de s'occuper de sa nourriture et de son habillement, ainsi que de tous les autres besoins et responsabilités des relations interpersonnelles. Il doit donc veiller à ce que son esclave ait suffisamment à manger, à boire et à s'habiller, et les satisfaire. Il ne doit en aucun cas les battre, leur imposer plus de travail qu'ils ne peuvent en fournir ou même les humilier. Dans l'islam, l'affranchissement des esclaves est l'un des plus grands bienfaits divins. Certains péchés sont si grands qu'ils ne sont pardonnés que si l'on affranchit un esclave. De plus, il est de coutume parmi de nombreux musulmans de faire appel aux services d'un esclave pendant sept ou huit ans, puis de l'affranchir et de l'épouser. Peut-on comparer la condition de ces esclaves à celle des esclaves en Europe et en Amérique ?

[Avant de conclure cette section, nous souhaitons rappeler aux ecclésiastiques un autre aspect. Les proches et les membres de la famille des esclaves détenus par des musulmans les ont souvent rachetés en payant une rançon à leurs propriétaires musulmans. Cependant, ces esclaves, ayant été témoins de la belle manière de vivre et de la miséricorde des musulmans à travers leur esclavage, ne

voulaient pas retourner dans leurs pays d'origine avec leurs proches qui les avaient libérés. Ils ont préféré la vie d'esclave chez les musulmans à la vie libre auprès de leurs proches et parents. Cela a certainement une raison. Le père et l'oncle paternel de Zayd ibn Hāritha, qui était un esclave de notre Prophète, sont venus voir le Prophète afin de récupérer Zayd et lui ont proposé autant d'argent qu'il voulait pour qu'il leur rende Zayd. Mais notre Prophète, paix sur lui, n'a cependant pas voulu d'argent et a informé le noble Zayd qu'il était libre et qu'il pouvait, s'il le souhaitait, partir avec son père et son oncle. Malgré les supplications de son père et de son oncle, Zayd ibn Hāritha a déclaré qu'il ne pouvait se séparer de notre Prophète. Il existe de nombreux autres exemples similaires. Que pourraient bien répondre les ecclésiastiques à cela ?]

Une autre accusation que les chrétiens portent contre l'islam concerne la polygamie, c'est-à-dire le mariage avec jusqu'à quatre femmes, ainsi que le droit au divorce. Les chrétiens disent : « *Dans la loi de Moïse, il n'y a aucune disposition qui interdirait la polygamie. De plus, il y a une autorisation claire pour le divorce. En revanche, l'Évangile de Jésus a interdit les deux. Le Coran, quant à lui, autorisait le mariage avec plus d'une femme. Le verset 3 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : “**Épousez deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous sont permises.**” Selon ce verset, un homme peut être marié à quatre femmes au maximum. De plus, l'islam a permis aux hommes d'acheter des esclaves à leur guise. Mais cela ne correspond pas à la position de la femme que Dieu lui a attribuée, ni à sa position de partenaire et d'assistante. Cette disposition relègue les femmes au rang de servantes. Se marier avec plusieurs femmes est en contradiction avec un mariage heureux. En effet, cela empêche l'homme et la femme de bien se comprendre et d'apprendre à se connaître, et cela supprime la stabilité et le bonheur d'une famille. »*

**Réponse :** Comme il est dans la nature sournoise des ecclésiastiques, ils n'ont cité que la partie du verset qui les arrange et ont omis le reste. Or, le verset 3 de la sourate al-Nisā est en réalité entièrement formulé ainsi par le sens interprétatif suivant : « **Si vous craignez de ne pas pouvoir être justes envers les orphelines** [si vous deviez les épouser], **alors épousez deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous sont permises** [c'est-à-dire ne prenez pas plus de quatre épouses]. **Mais si vous craignez de ne pas pouvoir être équitables entre elles, alors contentez-vous d'une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela est plus proche de la justice et vous**

**évitera de vous en écarter.** » Il ressort de ce verset que chez les peuples précédents [notamment les Arabes], il n'y avait pas de limite au nombre d'épouses, de sorte qu'ils pouvaient en épouser cinq, dix ou vingt. L'islam a limité ce nombre à quatre et a posé comme condition l'équité entre les épouses.

Lorsque l'on se rend compte de la difficulté de traiter les épouses de manière égale, il devient clair qu'il n'est pas possible pour quelqu'un de raisonnable et qui veut se garder de l'injustice de se marier avec plus d'une femme. Ainsi, alors que l'islam permet extérieurement de se marier avec quatre femmes au maximum, il suggère en même temps aux êtres humains, par la condition de justice, de ne se marier qu'avec une seule femme. Lorsqu'on demanda à notre Prophète, paix sur lui, quel devait être le traitement égalitaire des épouses, il répondit : « **Si tu bois un verre d'eau de la main de l'une d'elles, bois aussi un verre d'eau de la main de l'autre.** » Comme il est très difficile de mettre cela en pratique, l'islam recommande de ne se marier qu'avec une seule femme.

L'affirmation des ecclésiastiques selon laquelle les Évangiles interdiraient la polygamie est en contradiction avec ce qui est effectivement écrit dans les Évangiles. En effet, les Évangiles ne disent pas : « N'épousez pas plus d'une femme. » En revanche, l'Évangile de Matthieu dit : « Les pharisiens l'abordèrent [Jésus], et dirent, pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ? Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. » [Mt 19 : 3-6] On ne peut pas en déduire qu'il est interdit de se marier avec plus d'une femme. Mais comme l'homme et la femme sont compris comme une seule chair, on comprend qu'il ne faut pas exagérer en matière de divorce. Dans ce cas, les ecclésiastiques ne prétendent pas seulement que l'islam est faux, mais ils prétendent aussi que la loi de Moïse, paix sur lui, est fautive. Puisque Jésus, paix sur lui, était chargé de perfectionner cette loi, les ecclésiastiques sortent ainsi également de la religion de Jésus, paix sur lui.

Il en va de même pour la question du divorce. Dans les Évangiles, il existe une interdiction de divorcer pour une autre raison que l'adultère (fornication). Cependant, comme nous avons des doutes sur la véracité des Évangiles, nous ne pouvons pas accepter

que cette interdiction fasse partie des versets du véritable Évangile, celui qui a été effectivement révélé à Jésus, paix sur lui. Nous avons quelques arguments à ce sujet :

1. Cette question se trouve dans un verset très étrange de l'Évangile de Matthieu. Au chapitre 19, il est dit : « Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ? Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme une lettre de divorce et de la répudier ? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi. Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur répondit : Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère ; il y en a qui le sont devenus par les hommes ; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne. » [Mt 19 : 3-12]

En réponse à la première question mentionnée dans ce passage, la cause de l'autorisation du divorce par Moïse, paix sur lui, est annoncée comme étant la « dureté de leur cœur ». C'est donc en raison de cette cause que Moïse, paix sur lui, a autorisé la lettre de divorce. Cependant, cela reviendrait à attribuer à Moïse et à Jésus, paix sur eux, des erreurs. En effet, on déduirait de cette réponse la signification que Moïse, paix sur lui, aurait pu édicter des commandements et des interdictions sans ordre divin, qu'il n'en aurait pas été ainsi « dès le début », mais qu'il leur aurait permis de divorcer plus tard en raison de la dureté de cœur des enfants d'Israël. De plus, comme la dureté de cœur n'est pas un motif de divorce, il est condamnable d'attribuer une réponse aussi absurde à Jésus, paix sur lui. Un autre aspect étrange est le suivant : alors que Jésus parle aux pharisiens, ses disciples l'interrompent et lui disent : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. » Les disciples ne possédaient que peu de connaissances sur les livres des prophètes passés. Jésus,

paix sur lui, en revanche, les connaissait parfaitement. On ne peut que s'étonner que les disciples aient ainsi répondu à Jésus, paix sur lui, en lui opposant une objection. Le jugement était donc tellement contraire à la raison, à la sagesse et aux mœurs que même les disciples de Jésus, paix sur lui, ont émis une objection avant ses adversaires. Un autre aspect étrange réside dans le fait que l'on attribue à Jésus, paix sur lui, d'avoir dit, en réponse à l'objection des disciples, qu'il aurait accepté l'idée de ne pas se marier, à l'image des eunuques et aurait divisé ces derniers en trois catégories, que certains d'entre eux sont eunuques de naissance (circoncis), que certains ont été rendus eunuques et que certains se comportent volontairement comme des eunuques pour l'amour du royaume des cieux. Comme les eunuques ne peuvent naturellement pas se marier, le choix de se marier ou non n'a aucune valeur pour eux. Introduire ici de manière inappropriée la question des eunuques et les diviser en catégories est absurde. De telles déclarations ne peuvent être attribuées à un prophète tel que Jésus, paix sur lui, qui possède un rang élevé. Il ne peut y avoir aucun doute quant à son haut rang.

2. Il est évident que Jésus, paix sur lui, n'annulerait pas un tel principe ou un tel commandement de la loi de Moïse, paix sur lui, car il a lui-même déclaré qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir.

3. Cet événement de l'Évangile de Matthieu est également mentionné dans le chapitre 10 de l'Évangile de Marc. Or, l'évangile de Marc ne mentionne pas d'objection de la part des disciples, ni le fait qu'ils auraient dit qu'il valait mieux ne pas se marier, ou que Jésus, paix sur lui, aurait énuméré différentes sortes d'eunuques. Si ces informations de l'Évangile de Matthieu avaient effectivement été attestées et transmises de manière authentique, Marc aurait dû inclure le dernier paragraphe, c'est-à-dire le paragraphe contenant la question des disciples et la réponse à cette question, ainsi que les catégories d'eunuques, de la même manière que la première partie.

4. Il existe des différences significatives entre les textes des deux Évangiles. En effet, dans l'Évangile de Marc, on peut lire ce qui suit :

« Les pharisiens l'abordèrent ; et, pour l'éprouver, ils lui demandèrent s'il est permis à un homme de répudier sa femme. Il leur répondit : Que vous a prescrit Moïse ? Moïse, dirent-ils, a permis d'écrire une lettre de divorce et de répudier. Et Jésus leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a donné

ce précepte. Mais au commencement de la création, Dieu fit l'homme et la femme. » [Mc 10 : 2-6]

Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit : « Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi. » [Mt 19 : 8] Il y a deux différences dans ces versets. La première différence est que, alors que l'Évangile de Matthieu dit que Moïse, paix sur lui, a permis le divorce, l'Évangile de Marc dit que Moïse l'a ordonné. La deuxième différence est qu'il ressort de l'Évangile de Matthieu qu'avant la loi de Moïse, paix sur lui, le divorce n'existait pas, mais que le noble Moïse l'a autorisé pour les enfants d'Israël en raison de la dureté de leur cœur. En revanche, dans l'Évangile de Marc, l'expression « dès le début » n'est pas utilisée, mais « dès le début de la création ». Ainsi, il est dit dans l'Évangile de Marc que Dieu a créé les êtres humains en tant qu'homme et femme dès la première création, ce qui contredit toutefois la formulation de l'Évangile de Matthieu.

5. [Selon les Évangiles], Jésus, paix sur lui, était fier d'être issu de la descendance de David, paix sur lui. Étant donné que Jésus savait que David, paix sur lui, était marié à plusieurs femmes, la raison ne peut accepter qu'il ait interdit d'épouser plus d'une femme.

Nous démontrons par ces preuves que ces versets bibliques ne sont pas ceux qu'Allah le tout-puissant a réellement révélés au noble Jésus, mais qu'ils ont été introduits a posteriori dans les Évangiles. Si les ecclésiastiques ont des preuves contraires, ils doivent les exposer. Par ailleurs, nous trouvons extrêmement étrange que ce soient justement les protestants qui critiquent l'autorisation du divorce dans l'islam. En effet, comme l'indiquent les livres d'histoire, jusqu'en l'an 400 apr. J.-C., il n'y avait aucune discussion ni controverse parmi les chrétiens concernant le divorce, c'est pourquoi ils se conformaient à la disposition de la Torah. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'évêque Augustin a interdit le divorce de manière définitive. L'Église catholique se conforme encore aujourd'hui à cette interdiction. [Augustin était l'un des pères de l'Église catholique et mourut en 430 apr. J.-C. à Hippo Regius, une ville située dans l'actuelle Algérie.] Il est également arrivé que certains rois chrétiens d'Europe. Mais comme ces événements sont d'ordre politique, l'Église n'en a pas tenu compte et continue aujourd'hui à affirmer que le divorce ne serait pas autorisé.

Les protestants, en revanche, se sont opposés à l'interdiction de divorcer de l'Église catholique. Tout comme dans d'autres do-

maines, Luther a contredit l'Église catholique sur la question du divorce et l'a autorisé. Si les protestants s'opposent au divorce, ils s'opposent également à Luther, qui est le fondateur de leur propre confession.

De plus, cet ecclésiastique s'est donné beaucoup de mal pour tromper l'esprit des femmes musulmanes et les induire en erreur en essayant de démontrer en détail que la polygamie (mariage multiple) ou le divorce, dans certains cas, n'étaient pas nécessaires et inesthétiques et pouvaient plutôt avoir des effets négatifs et causer des dommages. Étant donné qu'il ne s'appuie pas sur la tradition mais sur les preuves de la raison, nous voulons également exposer les erreurs de ses calomnies du point de vue de la raison :

Tout comme chaque zone climatique a sa propre nature et son propre mode d'action, les différents peuples qui vivent dans ces zones climatiques ont également des traditions et des coutumes qui leur sont propres. Comme ils s'y sont habitués depuis des siècles, il leur est difficile de s'en défaire. En effet, la plupart de ces traditions sont des nécessités de leur caractère, qui est lié à l'air et à l'eau du climat. Essayer de les détourner de ces traits de caractère revient à changer l'essence même d'une chose. Ainsi, la polygamie et le divorce ont toujours été des traditions et des coutumes des peuples vivant près de l'équateur et donc dans des régions très chaudes. La pratique selon laquelle ceux qui en ont la possibilité épousent plusieurs femmes a perduré jusqu'à l'époque de notre Prophète, paix sur lui. Or, lorsque le noble Coran a été révélé, il a limité le nombre de femmes à quatre. En fixant en outre la condition d'un traitement équitable, il a en fait limité le nombre à un. Le fait que notre Prophète, paix sur lui, ait amené un peuple comme les Arabes, habitué à contracter des mariages avec de nombreuses femmes, à se limiter à quatre femmes [les détournant ainsi de leurs coutumes initiales], fait partie des miracles de notre Prophète. De plus, comme le caractère et les dispositions des êtres humains en Asie diffèrent de ceux des Européens, la polygamie n'entraîne pas chez eux les conséquences négatives citées par cet ecclésiastique. En effet, la conclusion d'un mariage est motivée par trois raisons :

1. Pour assurer la descendance.
2. Pour se préserver de l'appropriation illicite des biens d'autrui et de la fornication, afin de mener une vie vertueuse.
3. Pour l'ordre des affaires domestiques et la protection des biens.

Si une femme n'a pas d'enfants, la première raison du mariage

n'est pas remplie, ce qui contribue à ce que la descendance arrive à son terme. Si la femme est malade ou très faible en raison de sa prédisposition, alors que l'homme est très fort et en bonne santé, la deuxième raison du mariage ne sera pas non plus remplie. De ce fait, de grandes turpitudes peuvent apparaître, comme par exemple la fornication. Si la femme est dépensière, débauchée, sans obéissance, sournoise et qu'elle a un mauvais caractère et une mauvaise langue, la troisième raison du mariage ne sera pas non plus remplie. Ainsi, l'homme devra vivre jusqu'à la fin de sa vie dans la misère, l'humiliation et l'abatement. Il y a beaucoup de chrétiens riches et respectés qui ne peuvent pas divorcer de leurs épouses et en épouser d'autres, bien que celles-ci soient sans enfants, âgées ou débauchées et de mauvais caractère. Une telle personne regrette chaque jour mille fois d'être chrétienne. Mais comme dans l'islam le divorce est soumis à la volonté du mari, il a le choix et peut, si sa femme ne lui convient pas, divorcer et se séparer d'elle. Si sa femme lui convient, ils mèneront une vie heureuse jusqu'à la fin de leurs jours. C'est ainsi que vivent la plupart des musulmans. Par conséquent, les peuples musulmans n'ont aucune raison de regretter d'être musulmans.

Une autre subtilité de ce thème est que les chrétiens se rencontrent et se parlent avant le mariage. Ainsi, ils apprennent d'abord à connaître les qualités et les attitudes de l'autre et ne se marient que lorsqu'ils sont d'accord l'un avec l'autre. Mais comme chacun veut se montrer sous son meilleur jour, ils agissent avec une extrême prudence lorsqu'ils sont ensemble, cachent leurs mauvais côtés et se trompent ainsi mutuellement. Cependant, la rencontre préalable n'a pas d'utilité réelle, car les gens sont inexpérimentés et sous l'influence de sentiments et de désirs juvéniles. Une preuve en est la mauvaise situation conjugale qui survient après le mariage chez la plupart des chrétiens. Partout, et notamment en Europe, il existe peu d'hommes forts et capables qui ont passé toute leur vie uniquement avec leur épouse, sans manifester d'intérêt pour d'autres femmes. C'est un fait naturel. Comme il n'y a rien de répréhensible chez eux à ce qu'un homme rencontre d'autres femmes, ils vont avec leurs épouses à des bals [ou aussi au théâtre, au cinéma et dans d'autres lieux de divertissement et événements où l'on consomme de l'alcool] et à des visites. Mais comme il est considéré comme immoral de ne passer du temps qu'avec sa propre épouse, chaque homme confie sa femme à un autre homme et ils dansent ainsi avec d'autres femmes et passent du temps ensemble, ce qui donne lieu à des infidélités. Il fait partie du nafs (une

force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal) de l'être humain de se lasser de toutes choses avec le temps et de ressentir de l'ennui. Peu importe la beauté ou le bon caractère de l'épouse, l'affection et l'ardeur amoureuse initiales diminuent progressivement. Dans une telle situation, l'époux est inévitablement attiré par une autre femme, et l'épouse par un autre homme. Comme, dans les sociétés chrétiennes, les hommes et les femmes se fréquentent, discutent et se divertissent ensemble, le nombre de personnes n'ayant jamais commis de fornication est extrêmement faible. Hommes et femmes se rencontrent, conversent et s'amuse ensemble, sans se retenir le moins du monde. Alors qu'ils prétendent ainsi valoriser les femmes et se préoccuper de leurs droits, ils les exposent eux-mêmes à ce danger et les humilient en réalité, les considérant comme des biens commerciaux dont ils peuvent se servir. Mais les femmes musulmanes, étant dotées d'honneur, de chasteté et de pudeur, sont respectées auprès de leurs époux [et partout ailleurs], elles ne sont pas exposées à ce danger et à cette humiliation par leurs époux. De la même manière que chaque individu protège et préserve ce qu'il considère comme précieux et cher, les musulmans protègent leurs épouses, qui sont pour eux plus précieuses et honorées que tout autre bien. Cela découle d'un amour et d'une affection profonds. Les Européens, en revanche, se sont éloignés des mœurs vertueuses et de la chasteté dans cette affaire. Le fait qu'un homme éprouve de la jalousie pour sa femme et qu'une femme en éprouve pour son mari est perçu comme insensé et, par conséquent, ils sont moqués et ridiculisés. Lorsqu'il est dit qu'une personne a ressenti de la jalousie, cette personne est immédiatement considérée comme mal éduquée et insensée.

Ceux qui ont le plus profité de cet état des Européens, totalement opposé aux vertus et aux mœurs humaines, sont les ecclésiastiques chrétiens. Il est tout à fait naturel que les ecclésiastiques souhaitent que cet état perdure. Un de nos connaissances, né en Allemagne et élevé dans le protestantisme, après avoir quitté sa patrie (l'Allemagne) et renoncé à sa religion chrétienne, est venu à Istanbul et a embrassé l'islam ; il ne se sentait pas à l'aise dans sa patrie, car sa vertu et son sens de l'honneur ne lui permettaient pas de conduire ses sœurs à des bals et de les remettre à d'autres hommes. Actuellement, il occupe des postes importants dans l'Empire ottoman.

Comme le savent ceux qui ont vu l'Europe, dans les familles distinguées, il existe une cohésion formelle entre les maris et les

épouses. Lorsqu'ils reçoivent des invités ou rendent visite à d'autres, ils font semblant d'être très attachés l'un à l'autre et se comportent mutuellement de la meilleure manière possible. Cependant, une fois que ces familles apprennent à mieux se connaître, les véritables pensées du mari et de la femme émergent. Chacun en vient à être tellement lassé de l'autre qu'ils ne veulent même plus se voir. Certains concluent même un accord selon lequel personne ne doit s'immiscer dans les affaires de l'autre. C'est ainsi que l'homme a plusieurs amantes et la femme plusieurs amants et qu'ils passent leur temps libre à s'adonner à leur plaisir séparément. De plus, puisqu'ils ne peuvent pas se remarier tant que leur conjoint est encore en vie, ils en viennent à espérer la mort de ce dernier. Certains vont même jusqu'à prendre des mesures pour provoquer ce décès. L'absence de possibilité de divorce a de nombreuses conséquences négatives dans les pays européens. C'est pourquoi, en France, où le divorce était autrefois interdit par la loi, il a été officiellement reconnu en 1206 [1792 apr. J.-C.]. Le divorce a donc été autorisé en France. Cependant, en 1816, cette autorisation a été annulée par les lois sous l'influence des ecclésiastiques. Bien que dans les années 1830 et 1848, de nombreux hommes d'État, juristes et érudits se soient efforcés de réintroduire le divorce dans la législation, ils n'y sont pas parvenus en raison des manœuvres des ecclésiastiques. D'un côté, les efforts des Européens pour abolir l'esclavage en le déclarant contraire à l'humanité sont louables, mais d'un autre côté, on ne peut que s'étonner qu'ils ne veuillent pas abolir l'esclavage par l'absence de possibilité de divorce, alors qu'une personne peut subir toute sa vie durant, en ce qui concerne ses biens, sa descendance et son honneur, de nombreux dommages qui deviennent chaque jour plus évidents. Si un homme âgé a une femme plus jeune, mais qu'il ne peut pas l'empêcher de se promener librement et de rencontrer de jeunes hommes, au point que l'homme craint qu'elle ne couche avec d'autres hommes, l'homme pensera certainement, en voyant les enfants nés de cette femme, qu'ils ne sont pas vraiment ses enfants et qu'ils hériteront pourtant de ses biens. Cet homme ne passera-t-il pas sa vie dans le chagrin ? Une telle personne pourrait-elle connaître un plus grand chagrin ? D'un autre côté, si une jeune femme pudique est mariée à un homme plus âgé et impuissant ou à un homme qui ne lui plaît pas, elle passera toute sa jeunesse dans la souffrance. Il serait en outre contraire à la sagesse et nullement dans l'esprit de la civilisation humaine de ne pas permettre ainsi à la femme de donner naissance à une descendance pour une société

civilisée. La responsabilité n'incombe-t-elle pas aux religieux si cette femme envisage maintenant de tuer son mari, sachant que tant qu'il sera en vie, elle ne sera pas heureuse, ou si cette femme, qui était d'abord pudique, s'égare en raison de sa souffrance et de ses besoins de jeunesse ?

Si l'on permet aux hommes et aux femmes de se réunir, de danser ensemble lors de bals, tandis que les femmes ont les bras découverts et portent des robes à décolleté plongeant, se font belles et portent des bijoux, quel homme ou quelle femme pourrait alors s'empêcher de se regarder mutuellement ? Comme les femmes musulmanes ne sortent pas trop de chez elles, ne rencontrent pas d'hommes étrangers, ne leur parlent pas, ne rient pas et ne plaisantent pas avec eux, ce danger n'existe pas pour elles. Même si l'épouse d'un musulman n'est pas attirante et a un mauvais caractère, il sera quand même satisfait d'elle, car il n'a pas rencontré d'autre femme dans sa vie. Même si le mari d'une femme musulmane se comporte de manière inappropriée, elle pourra le supporter et s'entendre avec lui, car elle ne fréquente pas d'autres hommes. Elles ne se retrouvent donc pas dans des situations désavantageuses pouvant être à l'origine de conséquences désastreuses. Une personne qui devient jalouse et qui s'y connaît en pudeur ne pourra pas vivre le cœur tranquille avec une autre religion que l'islam. Comme nous avons déjà mentionné que chaque peuple a certaines traditions et coutumes dont il ne peut se séparer, nous n'essayons même pas ici de montrer à l'ecclésiastique combien la moralité et l'honorabilité peuvent être de bon goût et belles, car c'est un goût que l'on ne peut ressentir que dans le cœur. Il est normal qu'un être humain ne veuille même pas partager avec d'autres humains une coupe qu'il aime beaucoup et dont il est le seul à boire l'eau. C'est pourquoi nous ne pouvons en aucun cas comprendre comment on peut présenter sa propre femme, qui fait partie de soi-même et qui est un trésor caché à qui l'on confie sa descendance, à des hommes soumis à leur propre nafs et désirs, et qui ne cherchent qu'à la consommer.

[Dans les pays chrétiens, les femmes se découvrent la tête, les bras et les jambes et portent des robes aux décolletés plongeants. Elles poussent ainsi les hommes à la débauche. Pendant que la femme fait la cuisine, la lessive et nettoie la maison, l'homme s'amuse au travail ou à l'extérieur avec des femmes à moitié nues et commet même des actes de fornication. Le soir, il rentre chez lui, pensif et abattu. En raison de ses mauvais fantasmes, il ne regarde même plus le visage de sa femme, qu'il trouvait autrefois sé-

duisante, qu'il aimait et qu'il avait soigneusement choisie. Comme l'épouse est épuisée par les activités domestiques et qu'elle attend de l'attention et de l'affection, mais que ces droits ne lui sont pas accordés, elle souffre de crises nerveuses. La vie familiale s'effondre alors. Un homme qui entre en relation avec une femme dans la rue la laisse derrière lui comme du linge usagé. Il entre également en relation avec d'autres personnes, ce qui entraîne chaque année des milliers de femmes, d'hommes et leurs enfants dans des conditions déplorables. Ils deviennent immoraux et anarchiques. La société et la nation tombent dans des situations de décadence. Les dommages causés à la société, au pays et à la jeunesse par les femmes qui se promènent libérées, parfumées et parées sont plus importants et plus dévastateurs que ceux causés par l'alcool et la drogue. Allah le tout-puissant a ordonné aux femmes de se couvrir afin que les êtres humains ne se jettent pas dans la perdition ici-bas et ne soient pas exposés à un tourment douloureux dans l'au-delà. Comme il est triste que certaines personnes, esclaves de leur nafs et de leurs désirs, considèrent les commandements d'Allah le tout-puissant comme rétrogrades et les actions insensées et extravagantes des mécréants comme progressistes. Certains de ces soi-disant progressistes et éclairés ont obtenu des diplômes grâce à leurs collègues de travail et occupent des postes clés. Ils chantent comme des hiboux et attaquent l'islam à la moindre occasion. Par ces exploits (!), ils obtiennent les louanges et le soutien financier des chrétiens, des juifs et des communistes, qui sont nos ennemis depuis toujours. Ils obtiennent ainsi le pouvoir et trompent les jeunes par de nombreuses ruses. Qu'Allah le tout-puissant accorde la sagesse aux soi-disant progressistes et éclairés ! Qu'Il leur permette de distinguer le vrai du faux ! Voir également la référence à la page 310 !

Certains répondent : « *A l'époque, on se préoccupait de l'éducation des femmes. Une fois qu'une femme a appris ses devoirs d'épouse comme il se doit, elle peut se rendre dans n'importe quel lieu ou société. Une fois cela fait, il n'y a pas lieu de craindre qu'elle s'égaré, car la connaissance l'emportera sur les penchants du nafs.* » Partons du principe que la personne qui affirme cela est un homme de trente ans, fort et pudique, tandis que sa femme, au contraire, a certes une apparence laide, mais de bonnes mœurs. Supposons également qu'ils se trouvent tous les deux à un banquet, où l'homme est par hasard assis à côté d'une jeune femme très belle et séduisante, avec laquelle il développe une certaine complicité, tandis que la femme est assise à côté d'un jeune

homme, trinquant avec lui et se forme une certaine proximité entre eux. L'homme ou la femme pourraient-ils éviter d'avoir des pensées diaboliques chaque jour ? Certes, le savoir et l'éducation peuvent, dans une certaine mesure, contrôler les pulsions d'un être humain. Mais il peut arriver, et c'est dans la nature du nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal), qu'à la première occasion, les désirs de l'être humain s'éveillent en lui et se manifestent entièrement, au point que toute son éducation passe au second plan. Qu'elle est belle la phrase suivante de Sa'dī-i Chīrāzī [mort en 691 (1292 apr. J.-C.) en martyr] : « Peut-on imaginer qu'un hérétique affamé, assis seul à une table, penserait qu'il est en plein Ramadan ? »

Si l'homme est un eunuque, on peut lui faire confiance. Mais il faut ici exclure les eunuques purement métaphoriques, c'est-à-dire ceux qui prétendent s'être libérés de leurs pulsions et de leurs désirs au nom de la religion, car il y a déjà eu de nombreux prêtres qui ont prétendu être des eunuques métaphoriques, et dont les actions n'ont en rien correspondu à leurs déclarations. [Le monde entier est au courant des prêtres qui, prétendant être castrés symboliquement, commettaient des actes immoraux avec des femmes qui venaient seules dans leur cabine pour la confession. Nous voyons trop souvent dans les journaux des images de moines qui, le jour, sont moines, mais la nuit dansent dans des lieux de divertissement.] Il est vrai, en effet, qu'il n'y a aucun doute à avoir sur les personnes qui ont vraiment éduqué leur nafs pour le plaisir de Dieu. Si, parmi les prêtres apparemment religieux et dignes de confiance, il y avait effectivement cette forme de sacrifice des besoins corporels, on ne pourrait rien objecter à l'impact spirituel du christianisme.

Dans l'un de ses livres, cet ecclésiastique fait en outre l'objection suivante à la croyance des musulmans selon laquelle Jésus, paix sur lui, n'a pas été tué mais élevé vivant au ciel : « *De même que cette croyance contredit toutes les sources historiques, elle contredit également les multiples traditions. En effet, il est écrit dans les quatre Évangiles que de nombreux miracles ont eu lieu lors de l'exécution de Jésus. Comment peut-on rejeter cette tradition multiple, alors que les apôtres ont témoigné de cet événement de leurs propres yeux et qu'il nous a été transmis par de nombreuses traditions ?* »

**Réponse :** Comme tout le monde le sait, l'une des conditions de la transmission multiple authentique (tawātur) est que les per-

sonnes présentes lors de l'événement doivent en avoir été témoins de leurs propres yeux et qu'un accord sur un mensonge ne soit rationnellement pas envisageable, afin que la transmission multiple d'un fait passé constitue une certitude auprès des successeurs. Or, selon la foi chrétienne, au moment de l'arrestation de Jésus par les Juifs, seul Pierre est venu derrière Jésus, alors que tous les autres disciples ont pris la fuite. Lui aussi a menti et renié Jésus trois fois, lorsque le coq a chanté trois fois. Lorsque la personne dont ils pensaient qu'il s'agissait de Jésus a été crucifiée, personne ne se trouvait avec elle, et surtout pas les disciples. Les Évangiles de Matthieu et de Marc indiquent que seules quelques femmes ont assisté de loin à l'événement. Mais comme cela n'apparaît pas dans l'Évangile de Jean, l'affirmation de l'ecclésiastique selon laquelle il serait écrit dans les quatre Évangiles que les disciples ont été témoins de l'événement de leurs propres yeux n'est pas correcte. Il n'y a donc pas de tradition multiple à ce sujet. Comme les livres d'histoire que l'ecclésiastique a cités comme preuve acceptent également des transmissions qui ne sont pas attestées de manière multiple comme source, ils ne méritent pas d'être pris en considération. Les traditions des Évangiles sur ce sujet sont les suivantes :

Dans l'Évangile de Matthieu, on peut lire : « Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent. Étant sortis des sépulcres, après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la ville sainte [Jérusalem], et apparurent à un grand nombre de personnes. » [Mt 27 : 50-53] L'historien occidental Norton écrit dans son livre que ce récit est un pur mensonge et mentionne également ses preuves à l'appui. Dans son livre, dans lequel il prend la défense de la Bible, Norton écrit : « Ce récit est un mensonge. Le principal argument en sa faveur est que cette histoire ne représente qu'un des événements extraordinaires que les Juifs, complètement anéantis après la destruction de Jérusalem, ont inventés au sujet de la "Maison sacrée". Un ignorant, trouvant cette histoire appropriée à la crucifixion de Jésus, l'a ajoutée en note marginale à la version hébraïque de l'Évangile de Matthieu, espérant en tirer une bénédiction. Après lui, un scribe aussi ignorant que lui a inséré cette note marginale dans l'Évangile de Matthieu au cours de la reproduction. Ce texte passa à son tour entre les mains d'un traducteur comme eux, qui le traduisit tel qu'il le trouva. » [Cette traduction est ensuite devenue l'Écriture officielle de l'Église.]

Il existe de nombreuses preuves que l'histoire jugée miraculeuse par l'ecclésiastique n'a aucun fondement :

1. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que le deuxième jour après la crucifixion, les Juifs vinrent trouver Pilate, le gouverneur romain de Jérusalem, et lui dirent : « Seigneur, nous nous souvenons que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai. Ordonne donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, afin que ses disciples ne viennent pas dérober le corps, et dire au peuple : Il est ressuscité des morts. Cette dernière imposture serait pire que la première. » [Mt 27 : 63-64] D'après Mt 27 : 24, Pilate et sa femme n'étaient pas satisfaits du fait que Jésus allait être assassiné. Il a inévitablement cédé parce que les Juifs ont insisté. Si des miracles s'étaient effectivement produits, les Juifs n'auraient pas pu, après coup, simplement aller voir Pilate et lui dire ces mots, car il est décrit dans l'Évangile de Matthieu que le voile du temple s'est déchiré, que les rochers se sont fendus, que les sépulcres se sont ouverts, que les morts sont sortis et ont déambulé dans Jérusalem. On peut facilement comprendre que si Pilate et sa femme n'étaient pas satisfaits de la mise à mort de Jésus et voyaient de nombreux miracles, les Juifs n'auraient pas pu simplement aller le voir pour lui dire que Jésus était un imposteur qui détournait les gens du droit chemin. Même s'ils l'avaient dit, Pilate les aurait reniés.

2. Lorsque le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres pour qu'ils communiquent en différentes langues, le deuxième chapitre des Actes des Apôtres affirme que cela a émerveillé les gens au point que 3000 personnes ont immédiatement embrassé la foi. La résurrection des morts et leur marche dans Jérusalem, le déchirement du voile du temple, le tremblement de terre et la fissure des rochers qui en résulte sont des événements bien plus impressionnants que le fait que les apôtres parlent différentes langues. Si Jésus, paix sur lui, était réellement apparu aux hommes et avait accompli ces miracles, des milliers de personnes auraient alors trouvé la foi. Au lieu de cela, les Évangiles ne mentionnent pas une seule fois que ces événements auraient amené une seule personne à la foi. [Ceci prouve à nouveau que la déclaration de Matthieu n'est pas correcte.]

3. Marc et Luc ne mentionnent que le déchirement du voile, mais pas le tremblement de terre ni la fissure des rochers, ni la résurrection et l'errance des saints dans la ville. Dans l'Évangile de Jean, qui s'efforce toujours de présenter les miracles de Jésus, paix sur lui, d'une manière particulièrement exagérée, il n'est fait aucune

mention du déchirement du voile du temple, du tremblement de terre, de la fissure des rochers ou de la résurrection et de l'errance des saints dans la ville. Il est évident que si ces événements étaient vrais, Marc, Luc et Jean ne les auraient pas passés sous silence.

4. Selon Matthieu, aucun disciple ne se trouvait avec Jésus au moment de la crucifixion, paix sur lui. Seules Marie de Magdala et Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée, qui suivaient déjà Jésus depuis la Galilée, étaient présentes. [Mt 27 : 55-56]

Selon Marc, aucun disciple n'était présent, mais seulement Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques le mineur et de Joses, Salomé et d'autres femmes qui l'avaient accompagné à Jérusalem. [Mc 15 : 40-41]

Selon Luc, toutes les personnes qu'il connaissait étaient présentes lors de l'arrestation de Jésus, ainsi que les femmes de Galilée. De plus, une grande foule s'était rassemblée pour observer l'événement. Tous se frappaient la poitrine (se lamentaient), attristés par l'injustice subie par Jésus, paix sur lui, et le suivaient. [Lc 23 : 27]

Ces informations de Luc ne correspondent pas à celles de Matthieu et Marc. En effet, selon Matthieu et Marc, au moment de la crucifixion [de Judas Iscariote supposé à tort être Jésus], seules quelques femmes étaient présentes et observaient l'événement de loin. Des personnes raisonnables n'accepteraient jamais le témoignage de quelques individus ayant seulement observé un événement de loin comme une preuve pouvant servir de fondement à une croyance religieuse. L'expression « foule » dans l'Évangile de Luc permet de comprendre qu'il s'agissait de personnes qui connaissaient Jésus mais ne croyaient pas en lui. Le fait qu'il soit toujours question de disciples et d'apôtres dans l'Évangile de Luc, mais que seule la « foule » soit mentionnée dans ce passage, indique qu'aucun des disciples n'était présent.

Dans l'Évangile de Jean, en revanche, il n'est nullement mentionné que des disciples ou des femmes de Galilée pleurant et se lamentant étaient présents, mais seulement que le disciple qu'il aimait, sa mère, la sœur de sa mère et Marie de Magdala étaient présents. [Jn 19 : 25] En plus des autres Évangiles, il est mentionné ici que Jésus, lors de la crucifixion, a vu un disciple qu'il aimait beaucoup et sa mère et a dit à sa mère « Femme, voilà ton fils ! » et ensuite au disciple « Voilà ta mère ! » et que ce disciple a ensuite pris Marie chez lui. [Jn 19 : 26-27]

Les autres Évangiles n'en font aucunement mention. Il ne fait aucun doute que l'événement de la crucifixion a eu lieu. Mais s'il y avait eu parmi les personnes présentes des gens qui croyaient en Jésus, paix sur lui, et qui auraient pu expliquer l'événement plus en détail, il n'y aurait eu aucune différence entre les Évangiles et l'événement aurait été rapporté tel qu'il s'est réellement produit.

5. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que Jésus, paix sur lui, a été humilié de diverses manières dans le prétoire du gouverneur : Il a été dépouillé de ses vêtements, on lui a mis un manteau écarlate et une couronne d'épines, on lui a mis un roseau dans la main, on lui a craché au visage et on l'a frappé à la tête avec le roseau, et lorsqu'il est sorti pour être crucifié, Simon de Cyrène a été forcé de porter la croix. Lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit appelé Golgotha, ce qui signifie lieu du crâne, on lui donna à boire du vinaigre/vin mélangé à du fiel. Alors qu'il disait sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? », l'une des personnes présentes lui tendit une éponge imbibée de vinaigre qu'il plaça sur un roseau. [Mt 27 : 27-48]

Dans l'Évangile de Marc, il est dit que Jésus, paix sur lui, fut battu de verges, qu'on lui mit une couronne d'épines, qu'on le revêtit d'un manteau de pourpre, qu'on lui cracha au visage et qu'on le frappa à la tête. Après ces humiliations, quand on le fit sortir, on força un passant, nommé Simon de Cyrène, qui revenait des champs, le père d'Alexandre et de Rufus, à porter la croix. Au Golgotha, ils lui donnèrent du vin mélangé à de la myrrhe, mais il ne l'accepta pas. Lorsqu'il fut sur la croix, ceux qui passaient l'injurèrent en secouant la tête et en disant : « Hé ! toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, en descendant de la croix ! » Et ils crucifièrent avec lui deux brigands qui lui faisaient des reproches et l'insultaient. Alors, quand Jésus dit : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? », l'un d'eux courut remplir une éponge de vinaigre, la fixa à un roseau et la lui donna à boire. [Mc 15 : 15-36] Dans l'Évangile de Luc, on peut lire : « Quand Pilate entendit parler de la Galilée, il demanda si cet homme était Galiléen ; et, ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui se trouvait aussi à Jérusalem en ces jours-là. Lorsque Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie ; car depuis longtemps, il désirait le voir, à cause de ce qu'il avait entendu dire de lui, et il espérait qu'il le verrait faire quelque miracle. Il lui adressa beaucoup de questions ; mais Jésus ne lui répondit rien. [...] Hérode, avec ses gardes, le traita avec mépris ; et, après s'être moqué de lui et l'avoir revêtu d'un habit éclatant,

tant, il le renvoya à Pilate. [...] Et Pilate [...] livra Jésus à leur volonté [la volonté des Juifs]. Comme ils l'emmenaient, ils prirent un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix, pour qu'il la porte derrière Jésus. Il était suivi d'une grande multitude des gens du peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui. Jésus se tourna vers elles, et dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; mais pleurez sur vous et sur vos enfants. Car voici, des jours viendront où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité ! Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ! Et aux collines : Couvrez-nous ! Car, si l'on fait ces choses au bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec ? [...] Lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Crâne, ils le crucifièrent là, ainsi que les deux malfaiteurs, l'un à droite, l'autre à gauche. [Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font] [...] Les soldats aussi se moquaient de lui ; s'approchant et lui présentant du vinaigre. [...] L'un des malfaiteurs crucifiés l'injurait, disant : N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et sauve-nous ! Mais l'autre le reprenait, et disait [...]. Jésus lui répondit : Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. » [Lc 23 : 6-43]

Dans l'Évangile de Jean, on peut lire : « Alors Pilate prit Jésus et le fit battre de verges. Les soldats tressèrent une couronne d'épines et la posèrent sur sa tête ; ils le revêtirent d'un vêtement de pourpre [...] et ils lui donnaient des soufflets. [...] Lorsque les principaux sacrificateurs et les huissiers le virent, ils s'écrièrent : Crucifie ! crucifie ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le ; car moi, je ne trouve point de crime en lui. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi ; et, selon notre loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. Quand Pilate entendit cette parole, sa frayeur augmenta. Il rentra dans le prétoire, et il dit à Jésus : D'où es-tu ? Mais Jésus ne lui donna point de réponse. Pilate lui dit : Est-ce à moi que tu ne parles pas ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te crucifier, et que j'ai le pouvoir de te relâcher ? Jésus répondit : Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui me livre à toi commet un plus grand péché. Dès ce moment, Pilate cherchait à le relâcher. Mais les Juifs criaient : Si tu le relâches, tu n'es pas ami de César. Quiconque se fait roi se déclare contre César. Pilate, ayant entendu ces paroles, amena Jésus dehors et [...] il le leur livra pour être crucifié. Ils prirent donc Jésus, et l'emmenèrent. Jésus, portant sa croix, arriva au lieu du crâne, qui se nomme en hébreu Gol-

gotha. » [Jn 19 : 1-17]

[Les différences entre les quatre Évangiles sont aussi évidentes que le soleil. Concernant cet événement, dont l'ecclésiastique affirme qu'il serait établi par transmission multiple (tawâtur), il existe de si grandes différences entre les Évangiles auxquels les chrétiens font fortement confiance. Qui pourrait le nier ? Si c'est le cas, où est la transmission multiple dont parle l'ecclésiastique ?]

6. Dans l'Évangile de Matthieu, il est dit que lors de la crucifixion, au-dessus de la tête de Jésus, paix sur lui, il y avait l'inscription suivante : « Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. » [Mt 27 : 37]

Dans l'Évangile de Marc, il est dit ici que sur l'inscription figurait : « Le roi des Juifs » [Mc 15 : 26].

L'Évangile de Luc, quant à lui, dit qu'il y était écrit en hébreu : « Ceci est le roi des Juifs. » [Lc 23 : 38]

Dans l'Évangile de Jean, il est dit que Pilate a écrit l'inscription et l'a placée sur la croix. On y lisait en hébreu, en grec et en latin : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » [Jn 19 : 19] En revanche, les versets 21-22 disent : « Les principaux sacrificateurs des Juifs dirent à Pilate : N'écris pas : Roi des Juifs. Mais écris qu'il a dit : Je suis roi des Juifs. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. » [Jn 19 : 21-22] [Le fait qu'il y ait des différences en ce qui concerne ce qui était écrit sur l'inscription nous montre que la personne crucifiée dont on pense qu'elle était Jésus, paix sur lui, n'était pas en réalité le noble Jésus.]

7. Dans l'Évangile de Marc, il est dit : « C'était la troisième heure, quand ils le crucifièrent. [...] La sixième heure étant venue, il y eut des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure. » [Mc 15 : 25 et 33]

Alors que dans les Évangiles de Matthieu et de Luc, il est dit que la crucifixion eut lieu à la sixième heure et que jusqu'à la neuvième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre [Mt 27 : 45 ; Lc 23 : 44], l'Évangile de Jean ne mentionne ni l'heure ni les ténèbres.

8. L'Évangile de Jean mentionne ce qui suit : afin que les crucifiés ne restent pas sur la croix le jour du sabbat, les deux personnes crucifiées en même temps que Jésus eurent les jambes rompues. Lorsque vint le tour de Jésus, on vit qu'il était déjà mort, raison pour laquelle on ne lui rompit pas les jambes. Cet événement n'est pas mentionné dans les trois autres Évangiles. [Jn 19 : 32-33]

9. En ce qui concerne la foi chrétienne en la résurrection de Jésus après sa crucifixion et ses miracles, il existe de grandes différences entre les Évangiles. Ceux qui le souhaitent peuvent consul-

ter à ce sujet le chapitre précédemment traité, intitulé « **Analyses approfondies des quatre Évangiles** » [le chapitre 4].

Si l'on examine ces différences de plus près, on comprend que la crucifixion et la résurrection de Jésus, ainsi que les miracles qui ont suivi, sont très discutables d'un point de vue chrétien. Des chrétiens de premier plan n'ont pas été en mesure de fournir des preuves claires à ce sujet, ni même de répondre aux questions des musulmans. [Ils n'ont donc rien pu répondre à la pure croyance des musulmans selon laquelle Jésus (Īsā), paix sur lui, n'a pas été crucifié mais élevé vivant au ciel et que la personne crucifiée était un Juif ressemblant à Jésus.] Si les chrétiens disent maintenant que les Évangiles, malgré toutes les différences, constituent toujours une base de preuve, tout le discours change. Si quelqu'un nie quelque chose d'évident et insiste d'emblée pour croire en quelque chose, cela n'a aucun sens de discuter avec cette personne.

Une personne raisonnable qui ne fait pas partie des gens du Livre (ahl al-kitāb) peut trouver dans la Bible seule de nombreux indices qui indiquent que Jésus, paix sur lui, n'a pas été tué ni crucifié et que la personne crucifiée n'était pas lui. En outre, aux paroles de l'Écclésiastique selon lesquelles on ne peut nier quelque chose qui a été communiqué par consensus dans les quatre Évangiles, on pourrait répondre ce qui suit : « Lorsque Jésus a été crucifié, il s'est évanoui en raison de la grande douleur, raison pour laquelle les gens l'ont cru mort. Pour qu'il ne soit pas suspendu à la croix le jour du sabbat, on le descendit de bonne heure et son disciple, qui s'appelait Joseph, le conduisit dans un tombeau isolé. Jésus revint alors à lui et on lui donna une chemise de lin pour le vêtir. Il apparut d'abord à Marie de Magdala, puis il rencontra certains de ses disciples et s'entretint avec eux. Quelque temps plus tard, il mourut soit de ses blessures de la crucifixion, soit d'une maladie dans un endroit isolé. » Que pourrait-on répondre à cette version des faits ? Le passage de l'Évangile de Matthieu dans lequel il est dit que les Juifs sont allés voir Pilate et ont exigé que le tombeau de Jésus soit gardé pendant trois jours, afin que ses disciples ne puissent pas le sortir de son tombeau pendant la nuit et annoncer à la population que Jésus était ressuscité, montre que ces doutes existaient déjà à l'époque. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre « **Analyses approfondies des quatre Évangiles** », l'Évangile de Matthieu a été rédigé 40 à 50 ans après l'ascension de Jésus, paix sur lui, au ciel. Matthieu a inclus cette tradition dans son Évangile parce qu'elle circulait parmi les gens à l'époque, alors que les autres l'ont peut-être incluse dans leurs livres par négli-

gence. Les preuves à ce sujet sont diverses.

Première preuve : L'affirmation de l'Évangile de Matthieu selon laquelle les Juifs se seraient rendus au tombeau avec des gardes et auraient scellé celui-ci avec une pierre a été avancée pour dissiper le doute, alors qu'en réalité, elle ne fait que le renforcer.

Deuxième preuve : Comme il est écrit dans le chapitre 20 de l'Évangile de Jean, Marie de Magdala a vu Jésus sortir de son tombeau après sa résurrection et l'a pris pour un jardinier. [Jn 20 : 14-15] A la fin du chapitre 19, il est dit que Joseph d'Arimatee enveloppa le corps de Jésus dans des linges et le déposa dans un nouveau tombeau qu'il trouva dans un jardin près du lieu où il avait été crucifié. [Pourquoi ne serait-il pas possible que la personne supposée être Jésus, paix sur lui, se réveille après un certain temps de son évanouissement et enlève la pierre du tombeau, soit elle-même, soit avec l'aide de quelques disciples, puis enlève son linceul et se mette en tenue de jardinier ?

Troisième preuve : Dans l'Évangile de Luc, il est dit : « Tandis qu'ils parlaient de la sorte, lui-même se présenta au milieu d'eux [...]. Ils furent saisis de frayeur, et effrayés, ils crurent voir un fantôme. Mais il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi pareilles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds, c'est bien moi ; touchez-moi et voyez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. Et en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme, dans leur joie, ils ne croyaient point encore, et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent du poisson rôti et un rayon de miel. Il en prit, et il mangea devant eux. » [Lc 24 : 36-43]

Selon cette tradition, la personne crucifiée n'est pas morte sur la croix, mais a été sauvée et a mangé quelque chose après avoir ressenti la faim. Cela montre qu'il n'y a pas eu de aucun miracle de résurrection ne s'est produit après la mort.

Quatrième preuve : Il est dit qu'après sa résurrection, Jésus, paix sur lui, s'est entretenu avec ses disciples non pas à Jérusalem, mais en Galilée. Cela montre que la personne crucifiée et ressuscitée avait peur des Juifs. Dans l'esprit des Juifs, la mort de Jésus sur la croix avait toutefois éliminé le problème. Il aurait donc pu leur parler même à Jérusalem. Il n'avait donc aucune raison d'avoir peur des Juifs. Il est évident que ce passage a également été ajouté à la Bible après coup.

Cinquième preuve : Les Évangiles disent qu'après sa résurrec-

tion à Jérusalem, il n'est pas apparu à ses disciples et en particulier à sa mère, mais seulement à quelques autres personnes. On comprend donc que Jésus, paix sur lui, ne voulait pas les rencontrer et ne les laissait pas entrer dans son quartier. Ne pouvant plus compter sur ses disciples, il a limité sa rencontre à quelques personnes, de peur que les Juifs ne l'apprennent. La fausseté de cette démarche est évidente.

Sixième preuve : Il est dit qu'aucun de ses disciples n'était présent au moment de son ensevelissement et de sa résurrection, mais que c'est Joseph d'Arimathie qui l'a enterré et que Marie de Magdala l'a vu vivant plus tard. On pourrait opposer à ce récit la remarque suivante : « Lorsque Joseph d'Arimathie s'est approché de la personne crucifiée, il a peut-être vu qu'elle n'était pas morte. Il l'a cependant caché, de peur que les déclarations bibliques sur la résurrection après la mort ne soient niées. » Que pourraient répondre les ecclésiastiques à cette question ?

Septième preuve : Selon l'Évangile de Matthieu, Joseph d'Arimathie était un riche disciple de Jésus. [Mt 27 : 57] Selon l'Évangile de Luc, il était conseiller, occupait une position élevée auprès de Pilate et était un homme bon et juste. Il rapporte qu'il a enterré le crucifié [Lc 23 : 50]. Cela prouve clairement que la personne était déjà décédée. Comme ceux qui ont dit que Jésus, paix sur lui, leur est apparu plus tard ne peuvent pas avoir menti, il se peut qu'ils l'aient imaginé.

Huitième preuve : Après que la personne qui a été crucifiée a été sauvée avant de mourir, les disciples, en voyant la personne, pourraient avoir supposé qu'elle était ressuscitée d'entre les morts.

Pour prouver que Jésus, paix sur lui, est mort sur la croix et a ensuite été enterré, les ecclésiastiques citent le passage suivant de l'Évangile de Matthieu : « Le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. » [Mt 12 : 40] Il est vrai que la personne crucifiée est morte et a été enterrée. Cela n'a pas besoin d'être prouvé. L'attestation des ecclésiastiques se réfère plutôt au fait que la personne est ressuscitée trois jours plus tard. Or, le crucifié n'a pas passé trois jours et trois nuits dans son tombeau. Les quatre Évangiles disent que le corps a été descendu de la croix le vendredi soir et immédiatement enterré, et que le dimanche avant le lever du soleil, il n'était déjà plus dans son tombeau. Si l'on fait le calcul, on constate qu'il est resté dans le tombeau pendant deux nuits et un jour. Comme il n'est pas resté trois jours et trois nuits dans le tombeau, l'affirmation de Matthieu n'est pas correcte. Un autre aspect est que si Jésus, paix sur lui, avait vraiment fait cette

déclaration, les disciples n'auraient pas douté le moins du monde de sa résurrection et l'auraient accepté directement à la première vue. Cependant, les Évangiles disent que les disciples ont tous accusé de mensonge la personne qui leur a parlé de la résurrection et qu'ils n'ont pas cru à la résurrection. Face à ces faits, les ecclésiastiques ne peuvent rien répondre quand il est dit dans le noble Coran que le crucifié n'était pas Jésus, paix sur lui, qu'ils ont plutôt crucifié Judas Iscariote, le traître de Jésus, qu'ils ont crucifié en le prenant pour Jésus, paix sur lui, et que le noble Jésus a été élevé au ciel.

Selon la croyance islamique, tous les prophètes, paix sur eux, sont sans péché et exempts de mensonge et de tromperie. Lorsque Jésus (Īsā), paix sur lui, allait être crucifié, Allah le tout-puissant, par sa toute-puissance divine, a fait croire aux juifs que celui qui avait trahi Jésus, paix sur lui, était Jésus, ce qui les a poussés à le crucifier à sa place. Allah le tout-puissant a alors élevé Jésus, paix sur lui, directement au ciel. Cette croyance des musulmans est plus proche de la raison et s'accorde mieux avec le rang de prophète de Jésus, paix sur lui.

Le verset 157 de la sourate al-Nisā dit par le sens interprétatif : **« Mais ils n'ont ni tué ni crucifié Īsā (Jésus), mais on a fait apparaître quelqu'un d'autre comme Īsā [et celui-ci a été crucifié]. »** Tous les savants du tafsir, miséricorde sur eux, ont interprété ce verset en ce sens que Jésus, paix sur lui, n'a été ni tué ni crucifié.

Dans le 55<sup>e</sup> verset de la sourate Āl Imrān il est dit par le sens interprétatif : **« [Rappelle-toi :] Allah le tout-puissant dit à Īsā, paix sur lui : Je vais certes te retirer [de la meilleure manière] de la terre et t'élever au rang des anges. »** Les ecclésiastiques estiment que ce verset contredit le 157<sup>e</sup> verset de la sourate al-Nisā. Ils citent l'expression **« Mutawaffika »** du 55<sup>e</sup> verset de la sourate Āl Imrān pour prouver que Jésus, paix sur lui, est mort. Mais ils ne tiennent pas compte du fait que ce terme est un « attribut » (sifa) et que, par conséquent, « Mutawaffika » ne signifie pas « Je te ferai mourir ». [Dans le dictionnaire arabe **al-Munjid**, par un ecclésiastique chrétien et imprimé à Beyrouth dans une imprimerie catholique, il est indiqué que le terme « tawaffā » signifie « reprendre pleinement son droit ». Cela signifie donner ce qui est dû à son rang. Il n'est utilisé métaphoriquement que pour signifier « faire mourir ».] Ainsi, le verset ne signifie pas : « Je vais te faire mourir et t'élever », mais plutôt : **« Je vais faire ce qui convient à ton rang et t'élever au rang des anges. »** Quand Allah le tout-puissant veut élever quelqu'un, Il le fait. Allah le tout-puissant voulait élever Jésus,

paix sur lui, et il l'a fait. Mais il ne voulait pas que les Juifs le tuent et les a laissés crucifier quelqu'un d'autre à la place. C'est pourquoi certains érudits du tafsir ont attribué au mot « tawaffī » la signification de « prendre » et ont interprété le verset comme suit : « **Je vais te prendre entièrement de la terre sous Ma garde pour te préserver du meurtre des Juifs.** » Comme il est étrange que les groupes chrétiens croient que Jésus, paix sur lui, est le Fils de Dieu et Dieu lui-même, et qu'il a été tué et crucifié en même temps. L'islam, quant à lui, qualifie Jésus, paix sur lui, d'être humain et de prophète, et le disculpe de telles calomnies. L'islam affirme, en rehaussant son rang, que Jésus, paix sur lui, a été élevé au ciel et que les déclarations des Juifs sous forme de « Nous l'avons exécuté » sont fausses et nulles. Nous nous demandons donc laquelle des deux croyances, celle des musulmans ou celle des chrétiens, est la plus digne du noble rang de ce grand prophète. Ainsi, il faut également se demander si, face à ces croyances, ce sont les musulmans ou les chrétiens qui aiment le plus Jésus, paix sur lui, et qui sont ses disciples. Il faut regarder de manière instructive et juste la croyance [correcte et pure] des musulmans d'une part, où ils essaient d'innocenter Jésus, paix sur lui, des calomnies indignes de son haut rang, et d'autre part les efforts des chrétiens pour prouver le contraire en s'insurgeant à ce sujet. En tant que musulmans, nous croyons que Moïse et Jésus, paix sur eux, sont tous deux des prophètes envoyés par Allah le tout-puissant, et nous sommes donc des disciples de Moïse et de Jésus.

Comme les groupes chrétiens croient aux Évangiles falsifiés [et en circulation aujourd'hui], qui sont remplis de toutes sortes de mensonges, ils croient également à toutes sortes d'affirmations indécentes, comme par exemple que Jésus, paix sur lui, est venu au monde dans une étable, a été humilié et tué par les Juifs, est allé en Enfer et a été maudit. Ils attribuent à Jésus, paix sur lui, des choses que même une personne irrespectueuse n'attribuerait pas à son ennemi et, par ces attributions, ils méprisent ce noble prophète. Ils ne sont donc pas des disciples de Moïse ou de Jésus. Comme ils ont adopté [et défendent] les fausses doctrines de Platon concernant la Trinité, il est plus approprié de les qualifier de platoniciens.

Il existe encore divers arguments logiques et arguments tirés de la tradition que l'on pourrait présenter aux chrétiens concernant le fait que Jésus, paix sur lui, n'a ni été tué ni pendu. Les détails à ce sujet se trouvent dans le livre persan **Mizān al-mawāzīn**, dans le livre arabe et turc **Izhār al-haqq**, dans les ouvrages turcs **Chams al-**

**haqīqa** et **Īdāh al-marām** ainsi que dans le livre arabe **al-Radd al-jamīl** d'Imām al-Ghazālī, miséricorde sur lui. Ceux qui le souhaitent peuvent se référer à ces ouvrages.

— 13 —

## ALLAH LE TOUT-PUISSANT EXISTE ET EST UNIQUE

Le véritable objectif des ecclésiastiques chrétiens serait de comparer le christianisme et l'islam, afin de savoir laquelle des deux religions est vraie et d'adopter finalement la vraie religion. C'est pourquoi, au début de notre livre, nous avons comparé le noble Coran avec le livre qu'ils déclarent être la Bible. Nous avons maintenant jugé nécessaire de comparer ici les principes de foi des chrétiens avec ceux des musulmans. Nous laissons de côté les preuves issues de la tradition et ne nous intéressons qu'aux arguments rationnels, avant de nous pencher plus en détail sur le sujet.

Le principe de foi le plus important des chrétiens est la croyance en la Trinité. Ils croient que Dieu est trois : Dieu, Jésus et le Saint-Esprit. Dans ce contexte, l'expression « mon Fils », utilisée dans la Bible pour désigner Jésus (Īsā), paix sur lui, sert à exprimer une grande affection. Dans la Bible actuelle, il est dit que Jésus est l'égal de Dieu en termes de connaissance, de pouvoir et de toutes les autres caractéristiques. Il aurait été dans le feu de l'Enfer pendant huit jours après sa crucifixion et son assassinat et, selon Paul, il serait ensuite monté sur l'arbre maudit, puis au ciel. Lorsqu'il a placé son siège à côté de celui de son Père, il a pris en charge la création. Désormais, la domination appartient au Fils. Comme Jésus régnera également de manière absolue au jour dernier, Dieu se serait entièrement retiré de l'action.

Selon la croyance des musulmans, Allah le tout-puissant est Un et n'a pas d'associé ou d'égal en ce qui concerne son essence ou ses attributs.

[Imām Ahmad al-Sirhindī, également appelé Imām al-Rabbānī et Mujaddid-i alf-i thānī (rénovateur du deuxième millénaire), qui expose de la plus belle manière la croyance authentique des véritables musulmans fermement attachés à la sunna et à la voie du Messager d'Allah, paix sur lui, déclare dans la 67<sup>e</sup> lettre du deuxième volume de son livre **Maktūbāt** :

« Sachez qu'Allah le tout-puissant existe par Son essence éternelle et sans commencement. Tout, sauf Lui, a été créé par Lui. Il a toujours existé, depuis toujours, c'est-à-dire que Son existence

est éternelle et n'a pas de commencement. Il ne peut y avoir de non-existence avant Son existence. Tout ce qui est en dehors de Lui n'existait pas. Il a tout créé par la suite. Ce qui est éternel (sans commencement) est également infini (sans fin). Tout ce qui est créé est à la fois temporel et éphémère. Allah le tout-puissant est unique, c'est-à-dire qu'Il est le seul dont l'existence est nécessaire et qu'Il est le seul qui mérite d'être adoré. Tout ce qui est en dehors de Lui n'a pas besoin d'exister, qu'ils existent ou non, cela est sans importance. Rien en dehors de Lui ne mérite d'être adoré.

Allah le tout-puissant a des attributs parfaits (sifāt kāmila). Ceux-ci sont : « **Hayāt** » (la vie), « **Ilm** » (la connaissance), « **Sam'** » (l'écoute),

« **Basar** » (la vision), « **Qudra** » (le pouvoir), « **Kalām** » (la parole), « **Irāda** » (la volonté) et « **Takwīn** » (la création). Ces attributs sont également éternels (sans commencement). Ils existent avec l'essence d'Allah le tout-puissant. Le fait que les créatures aient été créées par la suite et que des changements surviennent continuellement en elles n'a aucune incidence sur l'éternité de Ses attributs. L'apparition ultérieure des créatures, qui sont les objets des attributs divins, ne remet nullement en cause l'éternité de ces attributs. Parce que les philosophes se réfèrent uniquement à la raison, alors que leur raison est déficiente, et que le groupe musulman de la mu'tazila était limité dans sa vision, ils ont prétendu que, puisque les choses sont créées dans le temps, alors les attributs divins qui les font exister et les gouvernent doivent également être créés dans le temps. Ainsi, ils ont nié les attributs éternels et parfaits d'Allah le tout-puissant. Ils ont dit : « L'attribut de la connaissance ne pénètre pas jusqu'aux moindres particules, c'est-à-dire qu'Allah le tout-puissant ne connaît pas les détails des choses, car un changement dans la matière impliquerait un changement dans la connaissance d'Allah. En revanche, Allah l'éternel est exempt de tout changement. » Ils n'ont donc pas compris que les attributs sont éternels, alors que leurs relations et liens avec les créatures sont temporels.

Il n'y a pas d'attributs défectueux en Allah le tout-puissant. Il est exalté au-dessus de la matière, des corps, des accidents ('arad), c'est-à-dire des modalités, et de tout ce qui est directement lié à ces choses. Allah le tout-puissant est au-dessus du temps, du lieu et de la direction. Il ne se trouve pas « quelque part » ou « dans une direction quelconque ». Au contraire, Il a créé le temps, les lieux et les directions. Une personne ignorante pourrait penser qu'Il est au-dessus de Son Trône (al-Archul-a'lā). Mais le Trône et tout ce

qui se trouve au-dessus et en dessous ont été créés par Lui. Tout cela a été créé ultérieurement. Est-ce qu'une chose créée après coup pourrait être un lieu pour Allah, dont l'existence est sans commencement et éternelle ? Le Trône est en effet la plus noble des créatures, la plus pure et la plus lumineuse. Il est donc comme un miroir dans lequel se reflète la majesté d'Allah le tout-puissant. C'est pourquoi on l'appelle « **Archullah** » (Trône d'Allah). En revanche, le Trône, pour Allah le tout-puissant est comme tout le reste. Tout cela fait partie de Sa création. Seulement, le Trône est comme un miroir, tandis que les autres créatures ne possèdent pas cette capacité. Pourrait-on dire d'une personne reflétée dans un miroir qu'elle se trouve dans le miroir ? La relation de cette personne avec le miroir est identique à sa relation avec les autres objets. La relation de l'être humain avec chacun d'eux est la même. Toutefois, il y a une différence entre le miroir et les autres objets. Le miroir peut refléter l'image de la personne, ce que les autres objets ne peuvent pas faire.

Allah le tout-puissant n'est pas fait de matière, de corps ou d'accidents. Il n'a pas de limites ni de dimensions et on ne peut Lui attribuer ni longueur ni brièveté, ni largeur ni étroitesse. Nous Le désignons comme al-Wāsi' (le Vaste), mais cette vastitude ne correspond pas à ce que nous comprenons habituellement. Il est al-Muhīt (l'Englobant), mais Son englobement n'est pas celui que nous concevons. Il est al-Qarīb (le Proche) et avec nous, mais d'une manière que nous ne comprenons pas ! Nous croyons qu'Il est vaste, englobant, proche et avec nous, mais nous ne pouvons pas comprendre ce que ces attributs signifient exactement. Nous disons : tout ce qui vient à l'esprit concernant la nature et les attributs d'Allah le tout-puissant est faux. Allah le tout-puissant ne s'unit à rien et rien ne s'unit à Lui. Rien ne pénètre en Lui et Lui non plus ne pénètre rien. Allah le tout-puissant ne peut être divisé, séparé, analysé ou synthétisé. Il n'y a rien qui Lui ressemble. Il n'a pas de partenaire ni d'enfant. Il ne ressemble pas aux choses que nous connaissons et que nous pouvons imaginer. Sa réalité ne peut pas être imaginée ou comprise. Il ne peut avoir aucun semblable. Tout ce que nous savons, c'est qu'Allah le tout-puissant existe et possède les attributs qu'Il nous a fait connaître. Or, en ce qui concerne Son essence, Son existence et Ses attributs, Il est au-delà de tout ce qui peut nous venir à l'esprit. Les êtres humains ne peuvent Le comprendre. Dans un double verset persan, il est dit :

**Lorsqu'Il demanda : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? »,  
ceux qui Le reconnurent répondirent simplement : « Il est existant ».**

Les noms d'Allah le tout-puissant sont « **tawqīfī** » (déterminés). Cela signifie qu'ils sont dépendants et liés à la communication de l'islam. Il est permis d'employer les noms transmis dans l'islam, mais il n'est pas permis de Lui attribuer d'autres noms. Aussi parfait et beau que soit ce nom, il n'est pas permis de l'utiliser. Il est permis d'utiliser le nom d'al-Jawād (le Généreux), car Il est appelé al-Jawād dans l'islam, mais pas al-Sakhī, qui a la même signification, mais qui n'apparaît pas dans les sources islamiques comme un des noms d'Allah. [Ainsi, il n'est pas non plus permis de remplacer le nom « Allah » par le mot « Dieu ». Si l'on dit « Dieu » au lieu d'« Allah » dans ses actes d'adoration et dans l'appel à la prière, c'est un grand péché.]

Le noble Coran est la parole d'Allah, Son discours (kalām). En enveloppant Sa parole dans les lettres et les sons de l'islam, Il l'a envoyé à notre Prophète Muhammad, paix sur lui. Il a ainsi fait connaître à ses serviteurs ses commandements et ses interdictions.

En tant que créatures, nous parlons avec nos cordes vocales, notre langue et notre palais et nous exprimons nos souhaits en les enveloppant de lettres et de sons. Allah le tout-puissant a révélé Sa parole à Ses serviteurs en lettres et en sons, mais sans cordes vocales, sans bouche et sans langue, par Sa toute-puissance. Il a fait apparaître Ses commandements et Ses interdictions au sein de ces lettres et de ces sons. Les deux types de parole sont à Lui. Cela signifie qu'aussi bien la “parole interne inarticulée” (kalām nafsī), sans lettres ni sons, que la “parole prononcée et articulée” (kalām lafzī), en lettres et en sons, sont Sa parole. Il est correct d'appeler ces deux types kalām. De même, nos deux formes de parole, tant inarticulé (nafsī) qu'articulé (lafzī), sont notre parole. Il n'est pas correct de qualifier la parole inarticulée de “véritable parole” et la parole articulée de “parole métaphorique”, c'est-à-dire “comme une parole”, car les métaphores peuvent être rejetées. Mais si on rejette la parole articulée d'Allah le tout-puissant et qu'on dit à son sujet qu'elle n'est pas la parole d'Allah, ce serait de la mécréance. Les livres (kutub) et les feuillets (suhuf) révélés aux prophètes précédents, paix sur eux, sont également la parole d'Allah. Tout ce qui se trouve dans ces livres, ces feuillets et le noble Coran sont des dispositions divines (al-ahkām al-ilāhiyya). Il a révélé aux peuples de chaque époque des dispositions correspondant aux circonstances de leur temps.

Les croyants verront Allah le tout-puissant au Paradis sans direction, sans être face à Lui, sans pouvoir comprendre la modalité et sans pouvoir L'embrasser, c'est-à-dire sans forme. Nous croyons

en la vision d'Allah le tout-puissant dans l'au-delà, mais nous ne nous préoccupons pas de la modalité de la vision, car l'intellect est incapable de la saisir. Nous n'avons pas d'autre solution que d'y croire. Honte aux philosophes, aux musulmans du groupe de la mu'tazila et à tous les autres groupes en dehors de l'ahl al-sunna, car, aveuglés, ils ont été privés de cette croyance. Parce qu'ils ont comparé ce qu'ils ne voyaient pas et ne connaissaient pas à ce qu'ils voyaient, l'honneur de la foi ne leur a pas été accordé.

De même que c'est Allah le tout-puissant qui crée les êtres humains, c'est Lui qui crée leurs actions. Tout bien et tout mal se produisent selon Sa détermination [Sa volonté]. Cependant, Il est satisfait des bonnes actions et insatisfait des mauvaises. Même si les bonnes et les mauvaises actions ne surviennent que par Sa Volonté et Sa Création, il n'est pas correct de dire à Allah qu'Il est le créateur d'une mauvaise action. On ne doit pas l'appeler "Créateur du mal". Au lieu de cela, on doit l'appeler "Créateur du bien et du mal". » C'est ici que s'arrête la traduction du **Maktūbāt.**]

Pour prouver l'unicité d'Allah le tout-puissant Imām Fakhruddīn al-Rāzī [décédé en 606 (1209 apr. J.-C.) à Herat], miséricorde sur lui, a cité 20 démonstrations des savants du kalām. Nous allons en citer quelques-unes ci-dessous :

1. Le verset 22 de la sourate al-Anbiyā dit par le sens interprétatif : **« S'il y avait dans les cieux et sur la terre d'autres divinités en dehors d'Allah, l'ordre qui y règne (c'est-à-dire dans les cieux et sur la terre) périrait et tomberait dans le chaos. »**

Ce verset coranique fait allusion à la preuve de l'empêchement mutuel (burhān al-tamānu'), c'est-à-dire que si l'on supposait que le monde avait deux créateurs (dieux), leurs actions seraient soit identiques soit différentes. Si leurs actions étaient différentes, cela entraînerait la corruption dans le monde. Ainsi, le ciel et la terre seraient désordonnés et disparaîtraient dans la non-existence, ou bien des choses opposées seraient réunies simultanément. Par exemple, si l'un des deux dieux voulait qu'une personne nommée Zayd se déplace, tandis que l'autre voulait qu'il reste immobile, et que la volonté des deux devait s'accomplir puisqu'ils sont censés être dieux, cela impliquerait la réunion de deux contraires. [Cela est toutefois impossible, car deux opposés ne peuvent jamais exister en même temps. Zayd ne peut pas se déplacer et rester immobile en même temps. Soit il se déplace, soit il reste immobile.]

Si les actions des deux dieux sont identiques, il est possible que quelque chose de contradictoire se produise ou non entre eux. Si

les deux dieux veulent exactement la même chose, il n'est pas possible que quelque chose de contradictoire se produise. Dans le cas inverse, où rien de contradictoire ne se produit, puisque seule la volonté d'un dieu s'impose et non celle de l'autre, cela signifierait que l'autre dieu est impuissant. Or, l'impuissance est une caractéristique des créatures et ne convient pas à la divinité. Une créature ne peut jamais être un dieu.

2. Si nous supposons qu'il y a deux dieux, l'un des deux est suffisant ou non dans la réalisation de Sa volonté. Si l'un des deux dieux, en tant que Créateur, est suffisant pour accomplir Sa volonté, alors cela signifie que le second dieu est superflu et inutile. Or, être inutile est une caractéristique déficiente. Un être déficient ne peut pas être un Créateur. Si le second dieu est suffisant dans la réalisation de Sa volonté, l'autre dieu ne devrait donc pas exister et serait inutile.

3. Si l'on admet qu'il y a deux dieux, soit ils dépendent l'un de l'autre pour exercer leur pouvoir [sur les créatures], soit ils n'en dépendent pas. Ou alors, seul un dieu a besoin de l'autre, tandis que l'autre n'a pas besoin de lui.

Dans le premier cas, les deux ont besoin l'un de l'autre (dépendent l'un de l'autre), ils seraient donc tous deux imparfaits. Mais un être imparfait ne peut pas être Dieu. Si, comme dans le second cas, tous deux étaient dépendants, tous deux ne pourraient pas être Dieu. [En effet, chacun serait superflu et non nécessaire pour l'autre, ce qui est en contradiction avec la divinité], car « Dieu » est défini comme l'être dont tout dépend à chaque instant et qui suffit à tout. Il est donc impensable que quelque chose ne dépende pas de Lui. Dans le troisième cas, seul l'un des deux dieux serait parfait, car il serait dépendant, tandis que l'autre, qui ne dépend de rien, serait véritablement Dieu. Cela signifie qu'il n'y aurait en réalité qu'un seul Dieu.

Qādī al-Baydāwī [décédé en 685 (1286 apr. J.-C.)], miséricorde sur lui, a dit : « Si l'on supposait que le monde avait deux créateurs, alors leur puissance devrait suffire à toutes les choses possibles de manière égale. En effet, le fait que la puissance soit suffisante est la cause qui permet de rendre une chose possible, c'est-à-dire de lui donner l'existence ou de l'en priver. Le fait qu'une créature soit possible, c'est-à-dire qu'elle puisse exister ou ne pas exister, est une caractéristique commune à toutes les créatures. Dans ce cas, rien ne devrait exister dans le monde. En effet, lors de la création d'une chose à créer, soit les deux dieux n'agissent pas, soit l'un agit alors que l'autre n'agit pas. Dans les deux cas, une « sélection sans

facteur de sélection » (tarjīh bilā murajjih) serait nécessaire. [« Tarjīh bilā murajjih » signifie que de deux choses on préfère l'une à l'autre alors qu'il n'y a pas de raison pour cette préférence. Ceci est à son tour invalide.]

Il n'est pas possible que, lors de la création des créatures, dont l'existence est possible, ni l'un ni l'autre des deux dieux n'ait agi, car s'il n'y a pas cette action entre l'existence et la non-existence d'une chose possible, le possible reste dans la non-existence. S'il n'y a pas de facteur de sélection, il ne peut pas non plus y avoir de chose sélectionnée. En d'autres termes, s'il n'y a pas de créateur, il n'y a pas non plus de créatures.

Passons maintenant au cas où un seul des deux dieux aurait réalisé la création d'une créature, tandis que l'autre n'aurait pas agi. Puisque les deux dieux ont, en eux-mêmes, le même rapport à la création des choses possibles, mais que seul l'un des deux a été effectif, le paradoxe de la sélection sans facteur de sélection s'applique à nouveau à la création. Mais cela n'est pas valable. Si les deux dieux ont agi en même temps, le problème se pose que deux causes indépendantes produisent un seul et même effet. Cela est toutefois impossible. Il est donc impossible que deux dieux différents agissent sur une seule et même chose avec deux effets opposés. On comprend donc qu'il est impossible ici que, si deux dieux indépendants agissent sur la même chose, l'effet des deux se manifeste. Il est donc également impossible que deux dieux agissent simultanément sur une même chose. En conséquence, le monde ne peut pas avoir deux créateurs. [Le monde n'a, de manière absolue, qu'un seul Créateur. Il a voulu que le monde existe et l'a créé. S'Il n'avait pas voulu et n'avait pas créé, il n'y aurait rien. Rien ne peut commencer à exister par lui-même. Il doit y avoir un Créateur qui crée tout. Un stylo ne peut pas écrire tout seul. Pour qu'il puisse écrire, il doit obligatoirement y avoir une cause active. Cette cause active est, comme chacun le sait, le scribe. De même qu'il n'est pas possible à un stylo d'écrire sans scribe, de même le monde ne peut exister sans Créateur.<sup>4</sup> Supposons que le monde ait deux dieux, l'un voulant que Zayd soit debout et l'autre voulant que Zayd soit assis. Il est en soi possible pour Zayd d'être debout comme d'être assis. Mais si la volonté des deux dieux devait se réaliser simultanément, alors Zayd devrait être à la fois assis et debout en même temps. Or, cela est impossible, car deux contraires ne peuvent exister simultanément. Si, en revanche, seule la volonté de l'un des deux dieux se réalise, cela signifie que l'autre est impuissant. Or, il est impossible que Dieu soit impuissant, car l'impuissance est une

caractéristique des créatures. Une créature, cependant, ne peut pas avoir existé dans la prééternité. Comme il est impossible que l'impuissance soit éternelle (sans commencement), il est également impossible que Dieu soit impuissant ou qu'il soit apparu dans le temps. En effet, si Dieu est impuissant, c'est parce qu'il était initialement puissant dans la prééternité, mais qu'il est devenu impuissant par la suite. Mais cela impliquerait que la prééternité soit éphémère. Mais si l'autre dieu ne peut pas vouloir que Zayd soit assis, cela signifie que l'un des dieux empêche l'autre de vouloir, ce qui entraînerait à nouveau l'impuissance. Or, celui qui est impuissant ne peut pas être un dieu.

Le terme « **fi-himā** » dans le verset 22 de la sourate al-Anbiyā, que nous avons mentionné plus haut, signifie les effets des deux dieux. Il s'agit d'une preuve évidente (hujja) de l'impossibilité d'avoir plusieurs créateurs. Sa'duddīn al-Taftāzānī [décédé en 792 (1389 apr. J.-C.) à Samarcande], miséricorde sur lui, a dit que ce verset coranique est une preuve de conviction concernant l'impossibilité de deux dieux, que tout être humain peut facilement comprendre.

De tout ce qui a été mentionné, on peut dire en résumé qu'Allah, dont l'existence est nécessaire, est le créateur et le seul véritable être digne d'adoration pour toutes les créatures, qu'il n'a aucun associé et rien n'est comparable à Lui. Les preuves avancées par les philosophes grecs antiques en faveur de l'unicité divine sont au nombre de dix. Les savants du kalām utilisent la méthode innī (induction), ce qui signifie qu'ils partent de l'effet pour en déduire la cause (celui qui fait, celui qui effectue, celui qui crée). Les philosophes, eux, utilisent la méthode limmī (déduction), par laquelle ils partent de la cause, c'est-à-dire de la toute-puissance divine, pour en déduire l'effet, c'est-à-dire les créatures. [« Limmī » signifie « pourquoi », ce qui implique la nécessité de répondre à la question du « pourquoi ». « Innī » signifie « en vérité ».]

Les choses dans la création ne peuvent pas exister ou ne pas exister d'elles-mêmes. Il y a quelque chose qui les provoque, c'est-à-dire qui les crée. S'il existe des mondes et des créatures dans ces mondes, il doit y avoir quelqu'un qui a créé les mondes et les créatures dans ces mondes. L'existence de ces créatures est une preuve de l'existence du Créateur. [Et ce Créateur est Allah le tout-puissant.] De plus, ces créatures ont certaines caractéristiques. Par conséquent, Allah, le Créateur de ces créatures, doit également avoir ces caractéristiques.

[Tout autre qu'Allah le tout-puissant est appelé « **māsiwā** » ou

« **ālam** » (monde). Aujourd'hui, on parle aussi de la « nature ». Tous les mondes n'existaient pas et ils ont tous été créés par Allah le tout-puissant. Tous les mondes sont contingents (mumkin) et créés dans le temps (hādith). C'est-à-dire qu'il est possible qu'ils viennent de la non-existence à l'existence et qu'ils passent de l'existence à la non-existence, et ils sont effectivement venus de la non-existence à l'existence. Le hadith « **Allah le tout-puissant existait et tout le reste était inexistant** » rapporte cela.

Une deuxième preuve que le monde a été créé dans le temps est le fait qu'il est toujours sujet à la détérioration et au changement. Tout est en train de changer. Mais ce qui est éternel (qadīm) ne change jamais. Tels sont l'essence d'Allah [c'est-à-dire Lui-même] et Ses attributs. Ils ne changent jamais et ne sont soumis à aucune transformation. Dans le monde, en revanche, un changement d'état de la matière a lieu dans les processus physiques. Dans les réactions chimiques, la structure, l'état de la matière change. Nous pouvons observer comment les corps se décomposent et se transforment en d'autres corps. Dans les réactions nucléaires, même la matière, c'est-à-dire les éléments eux-mêmes, se volatilise et se transforme en énergie. Cette transformation des mondes, de la matière, leur apparition les uns des autres, ne peut pas avoir été ainsi depuis toujours. Il est nécessaire qu'ils aient un début, qu'ils soient issus d'une matière primordiale, d'éléments premiers créés à partir de rien.

Une autre preuve que le monde est contingent (mumkin), c'est-à-dire qu'il peut passer de la non-existence à l'existence, est le fait que le monde est créé dans le temps (hādith). Cela signifie que tout n'existait pas, puis est entré dans l'existence. Les corps disparaissent, d'autres corps naissent à partir d'eux. Cependant, selon les connaissances les plus récentes en chimie, les 105 éléments ne disparaissent jamais dans les réactions chimiques. Seule leur structure change. Les processus radioactifs montrent que les éléments et même les atomes disparaissent et que la matière se transforme en énergie. Le physicien allemand Einstein [mort en 1375 (1955 apr. J.-C.)] a même découvert la formule de cette transformation.

La transformation permanente des corps, leur apparition les uns à partir des autres ne sont pas éternelles et on ne peut pas dire : « Il en a toujours été ainsi, il en sera toujours ainsi ». Ces transformations ont un début, un commencement. L'affirmation « Ces transformations ont un début, un commencement » signifie que l'existence de la matière a un début et que, lorsque rien n'existait, tout ce qui existe a été produit à partir du néant. Si la matière

primordiale n'avait pas été créée à partir du néant et si l'apparition des uns à partir des autres s'était poursuivie éternellement dans le passé, cela signifierait que ce monde ne pourrait pas exister. En effet, pour que les créatures puissent émerger les unes des autres dans la prééternité, il faudrait qu'il y ait des corps à partir desquels elles ont émergé, et pour que ceux-ci puissent exister à leur tour, il faudrait qu'il y ait des corps qui existaient avant eux. L'existence de corps postérieurs repose sur l'existence de corps antérieurs. S'il n'y avait pas eu les précédentes, il n'y aurait pas eu les suivantes. La prééternité signifie l'absence de commencement. L'existence sans commencement signifie qu'il n'y a pas d'existence première, initiale. Sans cette première existence initiale, il ne peut y avoir d'existants ultérieurs. Ainsi, tout ce qui existe devrait être inexistant à tout moment. Il ne peut y avoir de chaîne d'existants remontant à l'infini, dans laquelle, pour qu'un maillon de la chaîne existe, le maillon précédent doit nécessairement être présent. Ainsi, tout ce qui existe devrait être inexistant.

Tout cela montre clairement que l'existence de ce monde ne provient pas de la prééternité, mais qu'il existe une matière primordiale qui a été créée à partir du néant. Il est nécessaire de croire que le monde a été créé à partir du néant et que c'est à partir d'une matière primordiale que se forme peu à peu le monde actuel.

« Wujūd » signifie « existence ». L'opposé du mot « wujūd » (existence) est « 'adam ». « 'Adam » signifie non-existence, non-être. Tous les mondes, c'est-à-dire tout était dans la non-existence avant sa création, c'est-à-dire qu'ils n'existaient pas.

Une chose existante est de deux sortes : la première est possible (mumkin, elle est passée de la non-existence à l'existence) et la seconde est nécessaire (wājib, elle existe éternellement). Si ce qui existe n'était qu'existence possible et qu'il n'y avait pas d'existence nécessaire, il n'y aurait rien d'existant, car l'émergence à partir du néant dans l'existence est une transformation, un événement. Nos connaissances en physique nous enseignent qu'il faut une force extérieure agissant sur un corps pour qu'un événement puisse se produire avec ce corps. La source d'une telle force doit donc exister avant ce corps. Par conséquent, quelque chose d'existant, dont l'existence est possible, ne peut pas passer de lui-même de la non-existence à l'existence et ne peut pas non plus rester de lui-même dans l'existence. Si une force n'agissait pas sur ce possible, il resterait dans la non-existence. Il n'existerait jamais. Ce qui ne peut pas s'amener lui-même à l'existence ne peut certainement pas non plus

créer un autre possible. Ce qui crée le possible doit donc être une existence nécessaire. Le fait que le monde existe indique clairement qu'il y a un Créateur qui l'a créé à partir de rien. Il est donc clair que le seul créateur de tout ce qui est possible est celui dont l'existence est nécessaire, et qui lui-même n'a pas été créé et n'est pas un possible, c'est-à-dire qu'il existe éternellement.

Il faut croire qu'Allah le tout-puissant est l'existence nécessaire (wājib al-wujūd), le seul véritable adoré et le créateur de toutes les créatures. C'est la croyance ferme que c'est Allah seul qui crée à partir du néant tout ce qui existe dans ce monde et dans l'autre, sans être lui-même matière ou limité dans le temps, ni avoir d'égal. C'est Lui seul qui crée toute la matière, les atomes, les molécules, les éléments, les composés, tous les corps organiques, les cellules, la vie, la mort, tous les événements, toutes les réactions, toute sorte de force, tous les états d'énergie, tout mouvement, toutes les lois de la nature, les âmes, les anges, tout ce qui est animé et inanimé à partir du néant et qui les maintient dans l'existence à chaque instant. De même qu'Il crée en un seul instant tout ce qui existe dans les mondes alors qu'ils n'existaient pas auparavant, de même Il les fait toujours émerger les uns des autres, et Il les détruira tous en un seul instant lorsque le jour dernier se lèvera. Il est le créateur, le propriétaire et le souverain de toutes les créatures, et le maître de celles-ci. Il est nécessaire de croire qu'il n'y a pas de souverain, de supérieur ou d'autorité au-dessus de Lui. Tous les attributs de la supériorité et de la perfection Lui sont propres. Il n'a aucun défaut, aucune imperfection et aucun attribut imparfait. Il est libre de faire ce qu'il veut. Ce qu'Il fait, Il ne le fait pas pour être utile à Lui-même ou aux autres, ni pour une quelconque attente ou contrepartie. Toutes Ses œuvres sont pleines de sagesse, d'utilité, de bénédiction et de grâce. Son existence est éternelle (qadīm), c'est-à-dire qu'Il a toujours existé. Existence nécessaire (wājib al-wujūd) signifie que cette existence est autonome et n'a pas été engendrée par d'autres. Cette existence est continue par elle-même. Elle n'a pas été créée par d'autres. Si ce n'était pas le cas, cette existence serait obligatoirement une existence possible et créée dans le temps, c'est-à-dire qu'elle devrait être créée par d'autres. Mais cela contredit ce qui a été dit plus haut. En persan, le mot « **khudā** » signifie celui qui existe toujours par lui-même, c'est-à-dire être éternel, sans commencement.

Il est impensable qu'Allah le tout-puissant soit soumis à la succession du jour et de la nuit, ou à l'écoulement du temps. Allah le tout-puissant n'étant soumis à aucun changement ni à aucune

transformation, on ne peut pas non plus dire qu'il était tel ou tel dans le passé et qu'il sera tel et tel dans le futur. Allah le tout-puissant ne pénètre en rien et ne s'unit à rien (Il ne s'incarne dans rien). Allah le tout-puissant n'a pas de négation, pas de contraire, pas de semblable, pas d'associé, pas de soutien, pas de protecteur. Il n'a ni mère, ni père, ni fils, ni fille, ni épouse. Il est présent (hādir) à tout instant avec toutes choses, Il les entoure et les observe (nāzir). Il est plus proche de chaque être humain que sa carotide. Mais Sa présence, Son englobement, Sa proximité et le fait qu'Il soit avec nous ne sont pas tels que nous les comprenons habituellement. Sa proximité ne peut pas être comprise et expliquée par le savoir des savants, l'intelligence des scientifiques ou les dévoilements (kachf) et le discernement (chuhūd) des amis d'Allah, miséricorde sur eux. L'esprit humain n'est pas en mesure de comprendre la réalité de ces choses. Allah le tout-puissant est unique dans Son essence et dans Ses attributs, et il n'y a aucun changement ou transformation dans Son essence ou dans Ses attributs.

Nous constatons que les mondes sont dans un ordre étonnant. Chaque petit vient au monde sous la forme de sa mère. L'enfant crie et pleure dès qu'il vient au monde. Il n'y a qu'un Seul qui a donné cette forme à cet enfant. Un enfant pourrait-il émettre un son si ses organes n'étaient pas à leur place ? La science découvre sans cesse de nouveaux aspects de cet ordre parmi les créatures du monde. Le créateur d'un tel ordre doit être vivant (hayy), connaissant (ālim), puissant (qādir), voulant (murīd), entendant (samī'), voyant (basīr), parlant (mutakallim) et créant (khāliq), car la mort, l'ignorance, l'impuissance, l'action contrainte, la surdité, la cécité et le mutisme sont des défauts et des imperfections. Il est impossible que le créateur de cet univers, de ce monde, qui l'a créé avec cet ordre et l'a préservé de la non-existence, ait de telles caractéristiques déficientes.

De l'atome aux étoiles, toutes les créatures sont créées selon un calcul et des lois. L'ordre cohérent que nous découvrons dans les lois physiques, chimiques, biologiques et astronomiques émerveille l'esprit. Même Darwin, qui n'était pas musulman, s'est senti obligé de dire ceci en ce sens : « Lorsque je réfléchis uniquement à l'ordre et aux subtilités de l'œil, j'ai l'impression que mon esprit va éclater de stupeur. » Comment Allah le tout-puissant, qui a créé toutes les lois, les calculs subtils et les formules enseignées dans les matières scientifiques, pourrait-il posséder des attributs défectueux ?

De plus, nous voyons également ces attributs de perfection

dans Ses créatures. Il a également doté Ses créatures de ces attributs. S'Il n'avait pas ces attributs Lui-même, comment pourrait-Il les créer dans Ses créatures ? S'Il n'avait pas ces attributs, les créatures seraient supérieures à Lui.

Nous disons également que le Créateur des mondes doit posséder tous les attributs de la perfection et de la supériorité, et qu'il ne doit posséder aucun des attributs défectueux, car celui qui a des défauts ne peut pas être un dieu, un créateur.

Si nous faisons abstraction de ces preuves logiques, nous constatons que les versets coraniques et les hadiths rapportent clairement qu'Allah le tout-puissant dispose d'attributs de perfection. Il n'est pas permis d'en douter. Un tel doute conduirait à la mécréance (kufr). Les huit attributs de perfection mentionnés ci-dessus sont appelés « **al-sifāt al-thubūtiyya** » (attributs affirmés). Cela signifie que les attributs fixes d'Allah le tout-puissant sont au nombre de huit. Allah le tout-puissant, possède tous les attributs de la perfection. Dans Son essence, dans Ses attributs et dans Ses actions, il n'y a ni défaut, ni incohérence, ni changement.]

Nous avons déjà mentionné que le noble Coran comporte de nombreux versets qui témoignent de l'unicité d'Allah le tout-puissant dans Son essence, Ses attributs et Ses actions. Le verset 1 de la sourate al-Ikhlās dit par le sens interprétatif : « [Ô Muhammad !] **Dis** [à ceux qui s'interrogent sur Allah] : **Cet Allah est unique** [dans son essence, ses attributs et ses actions]. » Le verset 163 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **Votre Dieu est Allah, qui est unique. Il n'y a pas de divinité à part Lui. Il accorde Ses bienfaits à tout le monde ici-bas, mais dans l'au-delà, Il n'est miséricordieux et bienveillant qu'envers les croyants.** » Il existe de nombreux autres exemples comme celui-ci dans le noble Coran.

Selon les lexicographes, les deux mots « ahad » et « wāhid » ont la même signification. Cependant, en y regardant de plus près, nous constatons qu'ils sont respectivement utilisés à des endroits différents. En effet, le terme « ahad » désigne à tous égards le « wāhid ». Ahadiyya, c'est-à-dire l'unicité, désigne numériquement le contraire de la pluralité, c'est-à-dire un être unique. Ce terme désigne cette existence qui n'est pas composée de parties, qui n'a pas de partenaire, qui n'a pas de dimensions, qui n'est pas soumise à des changements et qui ne peut pas être décrite par des couleurs, de la lumière ou de l'obscurité. Celui qui est ahad ne peut avoir une autre espèce de même nature ni un individu similaire. Il ne peut être divisé ni logiquement ni en sensoriellement, c'est-à-

dire qu'il ne peut être fractionné ni séparé en parties. Ahad est également au-delà de toute composition faite de parties réelles, telles que les divers corps, les (plus petites) particules indivisibles, les petits corps solides et images, ainsi que de parties conceptuelles, telles que le genre et la différence. On appelle ahad l'être qui n'a pas d'associé ni d'égal et qui est donc unique et immuable, et c'est Allah le tout-puissant. [Une autre différence entre le wāhid et l'ahad réside dans le fait que le wāhid peut se trouver dans l'ahad, mais que l'ahad ne peut se trouver dans le wāhid. Ainsi, ahad est aussi wāhid, mais tout wāhid n'est pas ahad.]

Wāhid est utilisé dans l'affirmation (ithbāt) et ahad dans la négation (nafy). On dit « ra'aytu rajulan wāhidan » (j'ai vu un homme). En revanche, pour nier, on dit : « mā ra'aytu ahadan » (je n'ai vu personne).]

Allah le tout-puissant est miséricordieux envers Ses serviteurs. Le verset 30 de la sourate Āl Imrān dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant vous ordonne de craindre Son châtement et de vous en préserver. Et Allah le tout-puissant est bienveillant envers Ses serviteurs.** » [Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **Méditez sur les créatures d'Allah le tout-puissant, mais ne réfléchissez pas à Son essence. Car vous ne pouvez pas lui attribuer la valeur requise, vous n'êtes pas en mesure de Le comprendre.** » Aucune créature ne peut jamais comprendre son Créateur. Notre Prophète, paix sur lui, a dit dans un autre hadith : « **Allah le tout-puissant est au-delà de tout ce qui peut venir à l'esprit.** »]

— 14 —

## À PROPOS DE LA CONNAISSANCE

Nous avons déjà longuement évoqué, à partir de la page 23 de ce livre, qu'Allah le Tout-puissant a huit « attributs de perfection » (al-sifāt al-thubūtiyya) et que le premier de ces attributs est la vie divine (Hayāt). Nous allons maintenant parler de la connaissance divine (Ilm).

Les chrétiens attribuent certes à Dieu l'attribut de la connaissance et disent que Dieu a connaissance des choses, mais Lui attribuent d'autre part, de diverses manières, l'ignorance. En effet, il est dit dans l'Ancien Testament, au premier chapitre du livre de la Genèse, qui est toujours lu dans les églises : « Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre. La terre était informe et vide : il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme [...]. Dieu dit : Que la lu-

mière soit ! Et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne. » [Gn 1 : 1-4] Il est également dit que Dieu créa le ciel et la terre et qu'il vit que cela était bon, et que Dieu créa ceci et cela.

[Ô chrétiens,] soyez raisonnables ! Lorsqu'un ingénieur veut construire un bâtiment, ne l'imagine-t-il pas d'abord ? Commencerait-il à bâtir sans même savoir si l'édifice sera beau ou laid ? Certainement pas. [De nos jours, avant de construire un bâtiment, les architectes dessinent d'abord un plan afin que l'édifice soit harmonieux et bien ordonné. Ce plan précise toutes les dimensions des éléments, et la construction se fait en fonction de celui-ci. Peut-on imaginer que du ciment, des pierres, du sable et des briques empilés au hasard donnent naissance à un bâtiment structuré ? A-t-on jamais vu quelqu'un ériger un bâtiment sans plan ?] Est-il possible qu'Allah le tout-puissant n'ait même pas la connaissance d'un simple ingénieur ? [Qu'Il préserve d'une telle croyance !]

Dans le livre de la Genèse, il est dit, à propos de Dieu : « L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal. L'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur. Et l'Éternel dit : J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'au bétail, aux reptiles, et aux oiseaux du ciel ; car je me repens de les avoir faits. » [Gn 6 : 5-7] De plus, dans le livre de la Genèse, aux chapitres sept à huit, il est dit que Dieu ordonna à Noé de construire une arche et de s'y réfugier avec ceux qui le suivaient, que Dieu anéantit tous les hommes et les êtres vivants à l'exception de ceux qui se trouvaient sur l'arche, qu'il plut pendant quarante jours et quarante nuits, qu'un déluge survint puis se retira plus tard, et que Dieu ne se souvint de Noé qu'après 150 jours.

Il faut être honnête et perspicace : si une personne insensée accomplit une tâche très importante, elle ne l'oubliera pas même après quarante ans. Comment Dieu, le Créateur de tous les mondes, pourrait-Il oublier Noé, paix sur lui, et ses disciples ? Les chrétiens ne connaissent pas de limites lorsqu'il s'agit d'attribuer l'ignorance à Dieu.

Selon la foi musulmane et les explications des savants de Kalām, Allah, le tout-puissant, sait à chaque instant tout ce qui se trouve dans le passé et dans le futur. Allah le tout-puissant connaît toutes les choses, qu'elles existent ou non, ou qu'elles soient possibles ou impossibles. Il n'y a pas un seul grain qui se trouve en dehors de la connaissance divine. Les musulmans ont prouvé ce fait par de nombreuses preuves rationnelles.

Les actes d'Allah le tout-puissant sont parfaits et loin de toute incohérence ou imperfection. Dans toutes Ses créatures, il y a de multiples bénéfiques et sagesse. Celui dont les actes sont constants et parfaits est certainement le Créateur de l'univers. Celui qui voit l'ordre des cieux et de la terre, la création des cieux à partir du néant, les propriétés spécifiques de la matière et les atomes, les différents fruits, légumes, plantes, minéraux et les différentes espèces animales, sait que les actes d'Allah le tout-puissant sont constants et parfaits. Si l'on y réfléchit, on s'étonne de voir que tout cela se déroule dans un certain ordre et selon des lois. La raison est de toute façon incapable de comprendre beaucoup de choses dans ce monde créé par Allah le tout-puissant.

[Dès l'enfance, l'être humain commence à s'interroger sur l'origine des choses qu'il voit autour de lui. Plus il grandit, plus l'enfant comprend quelle magnifique œuvre d'art est le monde dans lequel il vit et s'en émerveille de plus en plus. Plus tard, lorsqu'il approfondit ses études et découvre les subtilités des choses et des créatures qui l'entourent, son étonnement se transforme en admiration. Quel grand miracle que l'être humain ne puisse rester et vivre qu'au moyen de la force d'attraction terrestre sur une sphère qui se déplace seule dans l'espace à une très grande vitesse, dont l'intérieur est rempli de feu et qui est elliptique (c'est-à-dire que ses deux pôles sont légèrement plats). Et les montagnes, les pierres, les mers, les êtres vivants et les plantes qui nous entourent - avec quelle force énorme ils se forment et se développent et combien de particularités différentes ils présentent. Alors que certains animaux marchent sur la surface de la terre, d'autres volent dans les airs et d'autres encore vivent dans l'eau. Le soleil, qui nous éclaire, fournit une chaleur incommensurable et permet aux plantes de croître et à certaines d'entre elles de subir des réactions chimiques qui permettent d'obtenir de la farine, du sucre et bien d'autres corps encore. Pourtant, cette Terre n'est qu'une minuscule tache à l'échelle de l'univers. Le système solaire, dans lequel se trouve notre Terre avec d'autres astres en orbite autour du soleil, n'est qu'un parmi une multitude de systèmes stellaires dans cet univers. Prenons un petit exemple pour expliquer l'énorme puissance et l'énergie au sein de la création : L'énorme source d'énergie que les êtres humains ont découverte en dernier lieu est l'énergie atomique, obtenue par la fission de noyaux atomiques. Mais si l'on compare l'énergie d'une bombe atomique, décrite par les humains comme une « source d'énergie énorme », à l'énergie libérée lors de grands tremblements de terre, il devient évident que cette dernière

est bien supérieure à l'énergie libérée par des dizaines de milliers de bombes atomiques.

L'être humain n'a pas conscience que son corps est une gigantesque usine et à un laboratoire. Pourtant, le simple fait d'inspirer et d'expirer est un processus chimique incroyable. L'oxygène absorbé par l'air est expiré sous forme de dioxyde de carbone après avoir servi à brûler les nutriments.

Le système digestif ressemble lui aussi à une énorme usine. Les aliments et les boissons ingérés par la bouche sont décomposés, divisés et transformés dans l'estomac et les intestins, puis les corps utiles à l'organisme sont filtrés dans l'intestin grêle et envoyés dans le sang, tandis que les déchets sont éliminés du corps. Ce processus grandiose et hautement complexe se déroule de manière totalement automatisée dans un ordre grandiose, comme une usine.]

Pour décrire tout cela en détail, ni les stylos ni les cahiers ne suffiraient. Ce fait est aussi évident que le soleil pour ceux qui possèdent des connaissances en astronomie, anatomie, zoologie et botanique. [Le Créateur de toutes ces choses est ALLAH LE TOUT-PUISSANT qui possède une puissance inimaginable, qui ne change jamais et dont l'existence est infinie.]

Pour les amis d'Allah (awliyā) en particulier, c'est-à-dire ceux qui se sont élevés dans le monde des âmes, la perfection et l'ordre des actes divins sont évidents. La perfection et l'ordre des actes renvoient à la connaissance globale de celui qui accomplit ces actes. Celui qui voit par exemple une très belle écriture sait que le scribe fait preuve d'une grande connaissance et d'une grande habileté dans le domaine de la calligraphie. Ainsi, le verset 164 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif : « **En vérité, dans la création des cieux** [avec leurs étoiles] **et de la terre** [avec ses montagnes, ses mers, ses plantes, etc.], **dans l'alternance de la nuit et du jour, dans les navires qui voguent en mer et transportent** [les hommes et] **ce qui est utile aux hommes ; dans la pluie que Dieu fait descendre du ciel et qui, par Sa volonté, redonne vie à la terre après sa mort et y répand toutes sortes d'animaux, dans le mouvement des vents en toutes directions et dans la formation des nuages entre le ciel et la terre selon Son ordre, il y a assurément des signes et des enseignements sur la puissance et la grandeur d'Allah pour les gens doués d'intelligence.** » Le verset 53 de la sourate Fussilat dit par le sens interprétatif : « **Nous leur** [les habitants de la Mecque] **montrons Nos signes sur les horizons** [dans les cieux et sur la terre] **et en eux-mêmes** [dans la subtilité et l'unicité de leur propre création] **jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que**

**ceci [le noble Coran et le Messenger d'Allah] est la vérité. »**

Par signes sur les horizons, c'est-à-dire les signes qui indiquent sur terre la puissance d'Allah le tout-puissant, on entend le ciel, les étoiles, la nuit, le jour, les rayons du soleil, l'obscurité, l'ombre, les quatre éléments [eau, feu, terre et air] et d'autres choses qui indiquent la puissance d'Allah le tout-puissant. Les signes « en eux-mêmes » désignent des choses telles que la formation des membres humains dans le ventre de la mère [et que l'oxygène ingéré par l'air, après avoir servi à brûler les nutriments, est expiré sous forme de dioxyde de carbone, que les aliments et les boissons ingérés par la bouche, sont décomposés et divisés dans l'estomac et les intestins, puis que les substances utiles au corps sont filtrées dans l'intestin grêle et envoyées dans le sang, et que les déchets sont éliminés du corps, que le cœur bat et que les reins filtrent les substances nocives dans le sang, et autres processus similaires qui se déroulent de manière parfaitement automatisée dans un ordre grandiose].

Les signes mentionnés dans le verset coranique sacré, qu'ils soient dans les horizons ou dans les êtres humains eux-mêmes, ont été cités afin que les gens reconnaissent l'existence d'Allah le tout-puissant, l'omniscient, le sage et l'omnipuissant, qui est exempt de tout opposé et de tout semblable [c'est-à-dire qu'ils croient en Lui et L'adorent]. En résumé, ces processus parfaits et ordonnés font référence à la perfection de la connaissance et de la puissance d'Allah, qui est le Créateur de tous ces processus. Les savants du kalām l'ont prouvé à l'aide de plusieurs preuves. Il s'agit notamment de :

1. Allah le tout-puissant est unique, c'est-à-dire qu'Il n'est pas corporel. [Il n'est ni une matière, ni un élément, ni un mélange, ni une combinaison. Il n'est pas dénombrable et n'est soumis à aucune mesure. Il échappe à tout calcul. Il n'est soumis à aucun changement. Il n'est limité ni par l'espace ni par le temps. Il n'est pas limité par le lieu et le temps. Il n'a ni « avant » ni « après », ni « devant » ni « derrière », ni « dessous » ni « dessus », ni « droite » ni « gauche ». C'est pourquoi la pensée, le savoir et l'intellect humain ne peuvent en aucun cas Le concevoir.] Étant donné qu'Allah le tout-puissant est unique, Il connaît donc toute chose.

2. Allah le tout-puissant connaît Sa propre essence. Si le Créateur connaît Sa propre essence, alors Il connaît également toute autre chose. Lorsque l'être humain connaît quelque chose, cela signifie qu'il se représente dans son esprit l'essence (māhiyya) d'une chose indépendante, c'est-à-dire la signification abstraite de la matière. Il n'y a rien qui soit inconnu d'Allah le tout-puissant. Il

connaît l'essence de Son propre être. Celui qui connaît Sa propre essence connaît également toutes les autres essences.

Allah le tout-puissant a créé toutes les choses soit directement, soit indirectement (avec ou sans moyens). Comprendre les créatures nécessite de reconnaître qu'il y a aussi un Créateur.

— 15 —

## À PROPOS DE LA PUISSANCE

Il est bien connu que, bien que les chrétiens disent de Dieu qu'Il est tout-puissant, ils Lui attribuent en même temps l'impuissance (l'incapacité). [Comme nous l'avons déjà mentionné,] la Torah, c'est-à-dire l'Ancien Testament, a été falsifiée. Dans la Torah, il est dit que Dieu a créé le monde en six jours et s'est reposé le septième jour. Dans le livre de la Genèse, il est écrit : « Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant. » [Gn 2 : 2-3] [C'est pour cette raison que les chrétiens ne travaillent pas le dimanche, mais se reposent.]

Dieu a-t-il donc créé comme un menuisier avec divers outils, de sorte qu'Il aurait été fatigué ? [Qu'Il nous préserve d'une telle croyance !] Dans le livre de la Genèse, on peut également lire ce qui suit :

« Jacob demeura seul. Alors un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, cet homme le frappa à l'emboîture de la hanche ; et l'emboîture de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. Il dit : Laisse-moi aller, car l'aurore se lève. Et Jacob répondit : Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni [c'est-à-dire, avant que tu ne m'aies béni]. Il lui dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob. Il dit encore : ton nom ne sera plus Jacob, mais tu seras appelé Israël ; car tu as lutté avec Dieu et avec des hommes, et tu as été vainqueur. » [Gn 32 : 24-28]

Ô chrétiens, soyez justes et perspicaces ! Dieu aurait-il lutté avec Jacob, qui est l'une de Ses créatures, jusqu'à l'aube et perdu ? Peut-il exister un Dieu aussi impuissant ? Certes, Dieu est au-dessus de telles choses.

Selon la foi [pure] des musulmans, Allah le tout-puissant est capable de créer toute chose possible. Il possède l'attribut de la

Toute-Puissance (Qudra). La Toute-Puissance d'Allah est un attribut éternel qui agit sur une chose à laquelle il se rapporte et qui la crée. Tous les musulmans sont d'accord sur ce point. Allah le tout-puissant est capable de créer toute chose à laquelle Sa toute-puissance s'applique. Tout ce qui est créé est venu à l'existence par Son pouvoir.

***Si Allah le veut, vois comme tout peut devenir facile pour toi,  
Il crée les moyens et les voies, et Il t'accorde en un instant Ses bienfaits.***

Toutes les choses auxquelles se réfère la toute-puissance d'Allah sont équivalentes en ce qui concerne l'effet de Sa puissance, c'est-à-dire leur création, car elles sont possibles (mumkin) et ont été créées. Cependant, la puissance divine ne se réfère pas à l'existence nécessaire (wājib al-wujūd) ou aux choses dont l'existence est impossible. Il est impossible que le pouvoir se réfère à cela. Être possible, c'est-à-dire pouvoir exister et ne pas exister, est une propriété commune à toutes les formes d'existence possible. Tout ce qui est possible est soit amené à l'existence, soit retiré de l'existence par la toute-puissance d'Allah. Allah le tout-puissant est tout-puissant par son essence même. Ce fait est identique pour toutes les choses auxquelles le pouvoir se rapporte.

Si le pouvoir d'Allah le tout-puissant ne s'exerçait que sur certaines créatures, il devrait y avoir une raison à cela. Cela conduirait à son tour à ce que la perfection d'Allah le tout-puissant dépende d'une autre cause. [Il faudrait donc qu'il y ait une cause qui oblige à ce que le pouvoir d'Allah le tout-puissant ne soit dirigé que vers certaines créatures.] Ce serait là une imperfection, alors que Dieu est au-dessus de toute imperfection.

Selon les chrétiens, Dieu n'est pas capable de tout. [Car il est dit dans la Torah que Dieu a dit : « Je marcherai avec les enfants d'Israël vers le pays de Canaan. Ils sonneront du cor à haute voix, afin que je puisse l'entendre. » Selon la croyance musulmane, Allah le tout-puissant entend et voit tout. Cependant, Allah le tout-puissant est exempt de moyens comme les yeux ou les oreilles [ainsi que des sons et de la lumière]. [Sa vision et Son audition se font sans intermédiaire.]

Selon la foi chrétienne, Dieu se serait incarné en Jésus. Nous avons déjà mentionné qu'ils utilisent pour Jésus les expressions « Dieu issu de Dieu » et « Lumière issue de la Lumière ».

Selon les croyances musulmanes, Allah le tout-puissant est exempt de toute incarnation dans quoi que ce soit, car l'incarna-

tion (hulūl) peut se produire sous deux formes. La première forme est de s'incarner dans le lieu (makān) d'une chose, de sorte que l'on s'y trouve. La deuxième forme est de s'incarner dans l'attribut (sifa) d'une chose. Allah le tout-puissant est exempt de toute incarnation dans un lieu quelconque. La preuve de cela est qu'Allah le tout-puissant est au-delà du fait d'avoir un lieu ou de faire partie d'une chose. Le fait de se trouver dans un lieu ou de faire partie d'une chose fait en effet partie des particularités des corps. Cependant, nous avons déjà prouvé qu'Allah le tout-puissant n'est pas un corps et que les propriétés des corps ne peuvent pas non plus Lui être appliquées. Tous les savants se sont accordés sur ce point. Si nous en venons maintenant à l'impossibilité de l'incarnation d'Allah le tout-puissant dans une chose par l'un de ses attributs, ceci et d'autres formes d'incarnation contredisent le fait qu'Allah le tout-puissant est nécessaire (wājib al-wujūd) dans Son existence, car celui qui s'incarne dans une chose est certainement dans le besoin de celle-ci. L'incarnation d'un corps dans un lieu, d'un accident (arad) dans une substance (jawhar), d'une forme (sūra/chakl) dans une matière (mādda) ou d'une qualité (sifa) dans une personne (mawsūf) marquée par cette qualité ne sont pas vraiment considérées comme des incarnations selon les philosophes, mais comme des qualités. En résumé, ce qui s'incarne dépend du lieu dans lequel il s'incarne. [Ceci est cependant impossible pour Dieu.]

Selon les chrétiens, Dieu est un corps et se compose de matière. La Torah dit en effet : « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu. » [Gn 1 : 27] Les chrétiens placent même différentes icônes et idoles dans leurs églises et les adorent. Ils croient que Dieu est assis au ciel et que la terre est un lieu de passage pour ses pieds.

Allah le tout-puissant est au-dessus de ces croyances des chrétiens et de toutes ces choses. Sur ce point, les savants musulmans et les philosophes grecs de l'Antiquité s'accordent.

Les preuves en sont consignées dans les ouvrages de kalām.

Les chrétiens croient en outre [comme nous l'avions déjà mentionné] que tous les êtres humains et les prophètes, d'Adam à Jésus, paix sur eux, devaient être punis en Enfer à cause de la faute d'Adam [et du péché originel qui y est lié] et que Dieu n'a pas trouvé d'autre moyen de pardonner ce grand péché que de faire tuer Son fils unique par les Juifs au moyen de diverses humiliations et tortures, puis de le faire brûler huit jours en Enfer.

Selon la croyance musulmane, il n'y a pas de souverain au-des-

sus d'Allah le tout-puissant, ni personne à qui il aurait à rendre des comptes. Allah le tout-puissant est le Pardonneur absolu (ghafūr) et le Très-Miséricordieux (rahīm). Si l'un de Ses serviteurs commet un péché et meurt sans se repentir (tawba), Il peut lui pardonner ou le punir selon son péché. [S'Il pardonnait à tous Ses serviteurs et les faisait entrer au Paradis, ce serait en accord avec Sa bonté et Sa miséricorde. S'Il laissait tous Ses serviteurs entrer en Enfer, ce serait en accord avec Sa justice.] Croire que Dieu n'aurait trouvé d'autre moyen pour pardonner aux êtres humains que de sacrifier Son fils unique est une idée extrêmement étrange. Pourtant, ce sont les prêtres eux-mêmes qui parcourent les villages et qui, moyennant une somme d'argent, accordent l'absolution des péchés aux gens. Ce sont aussi les papes qui vendent des places au Paradis comme s'ils en détenaient les clés et possédaient le registre foncier du Paradis. [Les versets bibliques sur lesquels s'appuient les ecclésiastiques à ce sujet ont déjà été mentionnés plus haut.]

Si nous en venons maintenant à l'honneur et au respect [!] que les chrétiens ont pour les prophètes, nous voyons qu'ils attribuent à chaque prophète toutes sortes de péchés. Les choses ignobles qu'ils attribuent aux prophètes, ils ne les attribueraient même pas au plus indigne de leurs ecclésiastiques. Il s'agit notamment de la fornication de Lot avec ses propres filles en état d'ivresse [Gn 19 : 33-35], de la fornication de Juda avec sa belle-fille [Gn 38 : 13-18], de la fornication de David avec la femme d'Urie [2 S 11 : 2-4] et du fait que Salomon aurait adoré une idole. Les chrétiens croient que les douze apôtres sont des prophètes et des messagers et que Judas, qui était l'un d'entre eux, a livré Jésus aux Juifs contre un pot-de-vin de trente pièces, que Pierre [la nuit de l'arrestation de Jésus] a renié trois fois Jésus lorsque le coq a chanté trois fois, et que Paul a proclamé sa foi après avoir torturé et assassiné les disciples de Jésus de diverses manières pendant seize ou dix-sept ans, allant jusqu'à faire écorcher vif l'un des apôtres. Selon la foi chrétienne, Paul est un meilleur messager que Moïse, il a remplacé la circoncision par le baptême, il a remplacé le jeûne, qui figure de manière évidente dans les Évangiles et la Torah, par une certaine forme de régime alimentaire et il a modifié de nombreux jugements tirés de la Bible et de la Torah. Ces aspects mentionnés font partie des calomnies des chrétiens envers les prophètes.

Pour attribuer la divinité au noble Jésus, les chrétiens attribuent un péché à tous les autres prophètes. Lors d'une discussion avec des chrétiens, un érudit islamique a demandé à un prêtre qui croyait en la divinité de Jésus quels étaient les arguments de ce

dernier en faveur de sa croyance. Celui-ci a répondu qu'il avait quatre arguments :

« Mon premier argument est qu'il a été créé sans père. » Ce à quoi le savant islamique répondit : « Adam, paix sur lui, a été créé à la fois sans père et sans mère. Les anges aussi ont été créés sans père et sans mère. [Les anges n'ont pas de masculinité ni de féminité.] Par conséquent, Adam, paix sur lui, et les anges devraient être des dieux, tout comme Jésus, paix sur lui. » Le prêtre ne put rien répondre à cela et passa à son deuxième argument :

« Mon deuxième argument est que Jésus a ressuscité les morts. » L'érudit islamique répondit : « Il est écrit dans la Torah que certains des prophètes des enfants d'Israël ont également ressuscité des morts. Moïse, paix sur lui, a même redonné vie à son bâton inanimé. Ils devraient donc eux aussi être des fils de Dieu. » Le prêtre ne put rien répondre à cela non plus et passa ensuite à son troisième argument :

« Mon troisième argument est que Jésus a été élevé au ciel. » Ce à quoi le savant musulman répondit : « Vous dites que Jésus, paix sur lui, a été élevé au ciel après avoir été humilié puis tué de différentes manières. Aussi bien les chrétiens que les musulmans croient qu'Hénoch (Idrīs), paix sur lui, a été élevé vivant au ciel d'une manière honorée et respectée. Pour cette raison, Hénoch, paix sur lui, serait encore plus digne d'être appelé fils de Dieu. » Là encore, le prêtre ne put rien répondre et passa à son quatrième argument :

« Tout prophète a péché, mais Jésus n'a pas commis de péché. C'est une caractéristique de la divinité. » Lorsque le savant islamique demanda : « Quel prophète a commis un péché ? », le prêtre répondit : « David. » Le savant islamique répliqua : « Ô prêtre, par cette parole, tu es devenu plus vil que les Juifs, car il est écrit dans les quatre Évangiles que Jésus a toujours parlé de lui-même comme étant le fils de David. Si, selon votre croyance, David était quelqu'un qui forniquait, peut-il y avoir un doute sur le fait que Jésus s'est indirectement qualifié de bâtard, puisqu'il a dit qu'il était le fils de David ? Ô prêtre, tantôt tu places la puissance de Jésus, paix sur lui, au niveau de la divinité, tantôt tu le rabaises au rang de bâtard. Quelle grande contradiction entre ces deux affirmations ! » Le prêtre, ne pouvant une fois de plus répondre, s'éloigna, couvert de honte.

Une autre croyance étrange des chrétiens est qu'alors qu'ils attribuent toutes sortes de péchés aux prophètes, qu'Allah le tout-

puissant a choisis parmi ses serviteurs par faveur et générosité, ils attribuent aux papes l'infaillibilité et l'absence de péché. Quelle grande absurdité et quelle ignorance ! Le verset 2 de la sourate al-Hachr dit par analogie : « **Ô vous qui êtes doués de clairvoyance,** [regardez l'ordre d'Allah le tout-puissant, réfléchissez-y et] **tirez-en une leçon !** »

— 16 —

[Dans le chapitre 92 du premier volume du livre **Se'âdet-i Ebediyye** (La félicité éternelle), on peut lire :

### **JÉSUS (ĪSĀ), PAIX SUR LUI, ÉTAIT HUMAIN ET NE DOIT PAS ÊTRE ADORÉ**

Une délégation chrétienne de Najran était venue voir notre Prophète, paix sur lui. Najran est une ville située entre le Hejaz et le Yémen. Il y avait 60 cavaliers et 24 d'entre eux étaient les anciens. Trois d'entre eux étaient les aînés des 24 et leur chef s'appelait Abdulmasih. Abul-Hārith ibn Alqama était le plus érudit d'entre eux. Il avait lu dans l'Évangile les signes du Prophète de la fin des temps. Cependant, par amour pour son statut mondain et sa renommée, il ne se convertit pas à l'islam, car il était reconnu pour son savoir, jouissait du respect de l'empereur et présidait de nombreuses églises. Ils arrivèrent donc à Médine et entrèrent dans la mosquée après la prière de l'après-midi. Ils portaient des vêtements décorés, comme ceux des prêtres. Comme l'heure de leur prière était arrivée, ils commencèrent à prier dans la mosquée, et le Messager d'Allah, paix sur lui, dit : « **Laissez-les prier.** » Ils prièrent en direction de l'est. Les trois anciens d'entre eux se mirent à parler. Au cours de la conversation, ils appelaient Jésus, paix sur lui, tantôt Dieu, tantôt Fils de Dieu, et parfois l'un des trois dieux. La raison pour laquelle ils l'appelaient Dieu était qu'il ressuscitait les morts et guérissait les malades. Ils disaient qu'il donnait des nouvelles de ce qui était caché et qu'ensuite, lorsqu'il soufflait sur un oiseau d'argile, celui-ci prenait vie et s'envolait. La raison pour laquelle ils l'appelaient Fils de Dieu était qu'il n'avait pas de père précis. La raison pour laquelle ils l'ont appelé l'un des trois dieux est que Dieu a parlé sous la forme « Nous avons fait/créé » ; s'Il n'était qu'un seul, Il aurait dit « J'ai fait/créé ». Le Messager d'Allah, paix sur lui, les invita à la foi et lut quelques versets du Coran, mais ils n'acceptèrent pas la foi. Ils dirent : « Nous avons accepté

la foi avant toi. » Le Messager d'Allah, paix sur lui, dit : « **Vous mentez, car quiconque prétend qu'Allah a un fils ne peut avoir la foi.** » Ils demandèrent :

« S'il n'est pas le fils de Dieu, qui est son père ? »

Le Messager d'Allah, paix sur lui, répondit : « **Ne savez-vous pas qu'Allah le tout-puissant est Celui qui ne meurt jamais et qui maintient toute chose dans l'existence ? Jésus, paix sur lui, n'existait pas auparavant et sera anéanti.** »

Ils dirent : « Oui, nous le savons. »

Le Messager d'Allah demanda : « **Ne savez-vous pas qu'il n'y a pas d'enfant qui ne ressemble à son père ?** »

Ils répondirent : « Tout enfant ressemble à son père. » [Le petit d'une brebis ressemble à une brebis.]

Le Messager d'Allah dit : « **Ne savez-vous pas que notre Seigneur crée, fait croître et nourrit toute chose ? Mais Jésus, paix sur lui, n'a rien fait de tout cela.** »

Ils dirent : « Oui, c'est vrai. Il n'a rien fait de tout cela. »

Le Messager d'Allah dit : « **Notre Seigneur a créé Jésus, paix sur lui, comme Il l'a voulu, n'est-ce pas ?** »

Ils répondirent également par l'affirmative.

Le Messager d'Allah dit alors : « **Notre Seigneur ne mange ni ne boit. Il n'est soumis à aucun changement. Savez-vous cela aussi ?** »

Ils répondirent par « oui ».

Ensuite, le Messager d'Allah dit : « **Jésus, paix sur lui, avait une mère. Il vint au monde comme n'importe quel autre enfant. Il mangea comme tout autre enfant. Il buvait, mangeait et faisait ses besoins. Vous le savez aussi, n'est-ce pas ?** »

Ils répondirent également par l'affirmative.

Le Messager d'Allah demanda alors : « **Alors comment Jésus, paix sur lui, peut-il être comme vous le prétendez ?** »

Ils ne purent répondre à cela et gardèrent le silence. Puis, après un court moment, ils dirent :

« Ô Muhammad ! Ne dis-tu pas que Jésus est la parole d'Allah et une âme de Lui ? »

Le Messager d'Allah répondit par l'affirmative.

Puis ils dirent : « Cela nous suffit » et persistèrent dans leur position.

Allah le tout-puissant ordonna alors à son Messager de les ap-

peler à la « mubāhala » (à l'imprécation mutuelle). En conséquence, le Messager d'Allah, paix sur lui, dit :

« **Si vous ne me croyez pas, alors accomplissons la mubāhala.** » C'est-à-dire qu'il leur dit : « Disons que celui d'entre nous qui est menteur ou dans l'erreur, qu'Allah le tout-puissant le maudisse ! » Cet ordre d'Allah le tout-puissant se trouve dans le 61<sup>e</sup> verset de la sourate Āl Imrān. Charhabīl, qu'ils appelaient leur maître (sayyid), les rassembla et dit : « Cet homme est certainement un prophète, cela ressort de tout. Si nous accomplissons la mubāhala contre lui, ni nous ni ceux qui nous suivent ne seront sauvés. Nous serons alors certainement frappés par un malheur ! » Ils se sont donc abstenus de faire la mubāhala et ont dit :

« Ô Muhammad ! Nous sommes satisfaits de toi. Nous te donnons ce que tu veux ! Envoie avec nous l'un de tes compagnons en qui tu as confiance, afin que nous lui remettions les impôts ! »

Le Messager d'Allah, paix sur lui, dit : « **Je vais envoyer avec vous un homme très digne de confiance.** » Les nobles compagnons, qu'Allah les agrée, se demandèrent qui serait honoré d'être appelé « digne de confiance » Le Messager d'Allah, paix sur lui, ordonna :

« **Lève-toi, ô Abū Ubayda !** » Il dit : « **Voici l'homme le plus digne de confiance de ma communauté** », et l'envoya avec la délégation.

Les conditions de paix étaient les suivantes : Chaque année, 2000 ensembles de vêtements seront donnés, dont 1000 au mois de Rajab et 1000 au mois de Safar. Avec chaque ensemble de vêtements, 40 dirhams [135 g] d'argent seront donnés. Leur chef Abdulmasīh et leur maître Charhabīl devinrent plus tard musulmans et furent honorés de servir le Messager d'Allah, paix sur lui.

Dans l'Ancien Testament des « Saintes Écritures », que les chrétiens font traduire dans toutes les langues et diffusent dans tous les pays, on peut lire dans le livre du Deutéronome : « Écoute, Israël ! l'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel. [...] Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants. » [Dt 6 : 4-7]

Dans le livre d'Esaië, il est dit : « Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre, Hors moi il n'y a point de Dieu ; Je t'ai ceint, avant que tu me connusses. C'est afin que l'on sache, du soleil levant au soleil couchant, Que hors moi il n'y a point de Dieu : Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre. » [Es 45 : 5-6]

Plus loin, dans le même chapitre, il est dit : « Tournez-vous vers moi, et vous serez sauvés, Vous tous qui êtes aux extrémités de la

terre ! Car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre. » [Es 45 : 22]

Au chapitre 46, il est également dit : « Car je suis Dieu, et il n'y en a point d'autre, Je suis Dieu, et nul n'est semblable à moi. » [Es 46 : 9] Alors que les « Saintes » Écritures des chrétiens disent que Dieu est un et que rien ne Lui ressemble, ils disent eux-mêmes : « Jésus est Dieu et le Fils de Dieu. » Ce faisant, ils contredisent leur propre écriture. Qu'Allah tout-puissant leur donne la perspicacité et l'intelligence et leur permette de voir et de comprendre la vérité, afin qu'ils ne se trompent plus et qu'ils cessent d'égarer les autres !

— 17 —

### **JÉSUS, PAIX SUR LUI, EST UN PROPHÈTE ET NE DOIT PAS ÊTRE ADORÉ**

Le grand érudit de l'islam et auteur du **al-Tafsīr al-kabīr** et d'autres livres précieux, Imām Fakhrudīn al-Rāzī [décédé en 606 (1209 apr. J.-C.) à Herat], miséricorde sur lui, écrit ce qui suit dans son interprétation du verset 61 de la sourate Āl Imrān :

Je me trouvais à Khwarezm. J'ai entendu dire qu'un prêtre était venu et qu'il s'efforçait de répandre le christianisme. Je suis allé le voir et nous avons commencé à discuter. Il m'a demandé : « Quelle est la preuve que Muhammad est un prophète ? » Je répondis alors :

**Fakhrudīn al-Rāzī** - De même qu'il a été rapporté que Moïse, Jésus et les autres prophètes, paix sur eux, ont accompli des miracles, il en a été rapporté de même en ce qui concerne Muhammad, paix sur lui. Ces récits ont été confirmés à de nombreuses reprises (mutawātir). Soit tu acceptes les récits tawātur, soit tu ne les acceptes pas. Si tu les rejettes et dis que les miracles ne prouvent pas qu'une personne est un prophète, cela exige que tu ne croies pas non plus aux autres prophètes dont les miracles ont été rapportés par tawātur. Mais si tu reconnais les récits tawātur et que tu dis que celui qui a accompli un miracle est un prophète, alors tu dois accepter que Muhammad, paix sur lui, soit lui aussi un prophète, car Muhammad, paix sur lui, a également accompli des miracles et ces miracles ont été rapportés par des récits de tawātur. Puisque tu crois à la prophétie des autres prophètes en raison de leurs miracles rapportés par tawātur, tu dois aussi croire que Muhammad, paix sur lui, est un prophète !

**Le prêtre** - Mais je ne crois pas que Jésus, paix sur lui, soit un prophète, je crois qu'il est un Dieu.

[Par « Dieu » (Ilāh), on entend « quelque chose de digne d'adoration ». Tout ce qui est adoré est appelé Dieu. Le nom d'Allah le tout-puissant est « Allah » et non pas Dieu. Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah. Dire Dieu à la place d'« Allah » est faux et répugnant.]

**Fakhruddīn al-Rāzī** - Nous sommes en train de parler de la prophétie. Avant de parler - maintenant de la divinité, nous devons auparavant clore le sujet de la prophétie. Or, ton affirmation selon laquelle Jésus, paix sur lui, serait Dieu est fausse, car un Dieu doit exister en tout temps. Par conséquent, la matière, un corps et tout ce qui occupe un espace ne peuvent pas être Dieu. Pourtant, Jésus, paix sur lui, était un corps et un être humain. Il n'existait pas auparavant et est venu à l'existence plus tard, puis a été tué, selon vous. Il était d'abord un enfant, puis il a grandi. Il mangeait et buvait, parlait comme nous, dormait, se reposait, se réveillait et courait partout. Il avait besoin de beaucoup de choses pour vivre comme tous les autres êtres humains. Quelqu'un de dépendant peut-il jamais être un être qui n'a besoin de rien ni de personne ? Comment quelque chose qui a été amené dans l'existence à partir du néant peut-il être éternel ? Une chose qui change peut-elle être continue et sans fin ?

Vous prétendez que Jésus, paix sur lui, bien qu'il ait fui et se soit caché, a été trouvé et pendu par les Juifs. Vous dites que Jésus, paix sur lui, en a été très affligé et qu'il a cherché tous les moyens possibles pour se sauver de cette situation. Si Dieu ou une partie de Dieu s'était incarné en lui, il aurait pu se protéger lui-même des Juifs et les anéantir. Pourquoi est-il devenu triste et a-t-il cherché une cachette ? Par Allah, je ne peux que m'en étonner ! Comment un être humain raisonnable peut-il dire une telle chose et croire en une telle chose ? La raison elle-même témoigne de la corruption de ces paroles.

Vous dites trois choses :

1. Vous dites : « C'est un Dieu matériel qui peut être vu avec les yeux. » Dire que le Dieu du monde est physique et humain signifierait que les Juifs, en tuant Jésus, paix sur lui, auraient tué le Dieu du monde. Par conséquent, le monde devrait être sans Dieu. Mais il est impossible que le monde n'ait pas de Dieu. Et comment quelqu'un que les Juifs ont injustement chassé, capturé et tué, c'est-à-dire une personne aussi faible et indigente, peut-il être le

Dieu des mondes ?

Le fait que Jésus, paix sur lui, adorait beaucoup Allah le tout-puissant et qu'il était très soucieux dans l'obéissance à Allah est également prouvé par tawātur. Si Jésus, paix sur lui, était un Dieu, il n'adorerait personne et n'obéirait à personne, car Dieu ne s'adore jamais lui-même [mais est adoré par d'autres].

Par là aussi, nous comprenons que les paroles du prêtre sont fausses.

2. Vous dites : « Dieu s'est parfaitement incarné en lui. Il est le Fils de Dieu ». Cette croyance est fausse, car un Dieu ne peut être ni un corps ni un accident (attribut). Il est impossible que Dieu s'incarne dans un corps. Si Dieu était un corps, Il pourrait s'incarner dans un autre corps. Ce qui s'incarne dans un autre corps est lui-même un corps et par cette incarnation (hulūl), la matière de deux corps s'unit. Cependant, cela nécessiterait la divisibilité de Dieu. Si Dieu était un accident, Il aurait besoin d'un lieu. Mais cela signifierait à nouveau qu'Il dépend d'autre chose. Or, un être qui dépend d'autre chose ne peut jamais être un Dieu. [Quelle était la raison pour laquelle Dieu se serait incarné en Jésus, paix sur lui ? S'incarner sans raison en Jésus, paix sur lui, serait une préférence, alors qu'il n'y a pas de raison à cette préférence (Tarjīh bilā murāj-jih). Le fait que cela soit à nouveau invalide a été précisé précédemment lorsque nous avons prouvé l'unicité d'Allah le tout-puissant.]

3. Vous dites : « Il n'est pas Dieu, mais une partie de Dieu s'est incarnée en lui. » Si la partie qui s'est incarnée en lui a une influence sur le fait que la divinité soit un Dieu, alors la séparation de cette partie de Dieu annule la divinité de Dieu. Mais si elle n'a pas d'influence sur la divinité, alors elle n'est pas non plus une partie de Dieu. Cela montrerait que Dieu ne s'est pas incarné en lui.

Quelle autre preuve as-tu donc que Jésus, paix sur lui, est un Dieu ?

**Le prêtre** - Il a ressuscité les morts, il a guéri les aveugles de naissance et il a guéri le vitiligo. C'est pourquoi il est Dieu, car seul Dieu peut accomplir de telles choses.

**Fakhruddīn al-Rāzī** - En l'absence d'un signe (dalīl), peut-on affirmer que ce que le signe indique (madlūl) n'est pas non plus présent ? Si tu dis qu'en l'absence d'un signe, ce que le signe indique n'existe pas non plus, tu affirmes par là qu'avant la création de toutes les créatures, c'est-à-dire dans la prééternité, le Créateur de ces créatures n'existait pas, ce qui ne peut pourtant pas être le

cas, car toutes les créatures sont un signe de l'existence du Créateur.

Mais si tu dis qu'une chose peut exister même sans signe, alors tu admetts qu'il y avait, dans la prééternité, lorsque les créatures n'existaient pas encore, un Créateur. Mais si tu affirmes que, lorsque Jésus, paix sur lui, n'existait pas encore dans la prééternité, Dieu s'est incarné en lui dans la prééternité, tu devrais en apporter la preuve, sinon tu l'aurais accepté sans signe, car Jésus, paix sur lui, a été créé plus tard. Le fait qu'il n'ait pas existé dans la prééternité signifie également l'absence du signe. Tu acceptes donc sans signe que Dieu se soit incarné en Jésus, paix sur lui, mais comment sais-tu qu'Il ne s'est pas incarné en toi, moi, les animaux, les plantes et les pierres ? Pourquoi n'acceptes-tu pas qu'Il se soit également incarné dans ces derniers, également sans signe ?

**Le prêtre** - La raison pour laquelle Dieu s'est incarné en Jésus, paix sur lui, mais pas en toi, moi ou d'autres créatures, est évidente. En effet, Jésus, paix sur lui, a accompli des miracles. Mais on n'a pas vu de tels états extraordinaires chez toi, moi ou d'autres créatures. Nous comprenons donc que Dieu s'est incarné en lui et non en nous ou en d'autres créatures.

**Fakhruddīn al-Rāzī** - Tu dis que ses miracles sont la preuve que Dieu s'est incarné en lui. Mais s'il n'y a pas de signes, c'est-à-dire qu'on ne voit pas de miracles, pourquoi affirmes-tu qu'Il ne peut pas s'incarner ? Tu ne peux pas dire que Dieu ne s'est pas incarné en nous et en d'autres créatures simplement parce que nous ne voyons pas de miracles, car nous avons dit que s'il n'y a pas de signe, il se peut que ce qui est indiqué existe. Par conséquent, l'incarnation de Dieu ne dépend pas de la présence de signes chez une personne, c'est-à-dire que cette personne présente des états extraordinaires et accomplit des miracles. Tu dois donc croire que Dieu peut aussi s'incarner en toi, en moi, en des chats, des chiens et des rats. Une religion qui incite à croire que Dieu peut s'incarner dans ces êtres inférieurs peut-elle être une vraie religion ?

Ensuite, il faut ajouter que la transformation d'un bâton en serpent est un miracle plus grand que la résurrection d'un mort, car entre un bâton et un serpent, il n'y a pas la moindre ressemblance. Vous croyez que Moïse, paix sur lui, a transformé le bâton en serpent, mais vous ne l'appellez pas Dieu ou Fils de Dieu. Alors pourquoi dites-vous de Jésus, paix sur lui, qu'il est Dieu ou ceci ou cela ?

Le prêtre n'a rien pu répondre à ces paroles et a été contraint de se taire. L'extrait ci-dessus est tiré du livre **Se'âdet-i Ebediyye**.

Ô prêtre, nous aimerions que tu présentes les croyances de ces deux religions à des philosophes qui n'appartiennent à aucune d'elles, qui sont dotés de raison et d'équité, et que tu leur demandes laquelle de ces religions est la plus conforme à la raison, la plus correcte et la plus belle, car toi aussi, dans ton livre **Ghadā al-mulāhazāt**, tu as recommandé de comparer les deux religions et de juger laquelle est la plus belle pour ensuite l'accepter. Ainsi, nous insistons pour que tu restes fidèle à ta parole.

Le succès [l'assistance] ne vient que d'Allah le tout-puissant.

— 18 —

## À PROPOS DES QUATRE ÉVANGILES

L'extrait suivant est tiré de la partie initiale de l'ouvrage « **Īdāh al-marām** » d'Abdullah Abdī<sup>[1]</sup>, publié à Istanbul en 1288 [1871 apr. J.-C.] :

Les quatre Évangiles qui constituent aujourd'hui les écrits religieux des chrétiens ne sont pas l'Évangile original (Injīl) envoyé du ciel à Jésus (Īsā) par l'intermédiaire de Gabriel (Jibrīl), paix sur lui. Au lieu de cela, il s'agit de livres d'histoire qui ont été écrits par quatre personnes différentes après l'élévation de Jésus, paix sur lui, au ciel. L'un d'entre eux est « **Matthieu** ». Il aurait été l'un des apôtres. A la demande de certains de ses amis et connaissances, il écrivit douze ans après l'ascension de Jésus, paix sur lui, un livre intitulé **Milād Īsā**. Il s'agit là d'un livre d'histoire sur la naissance de Jésus, paix sur lui. Le deuxième est « **Marc** », qui n'a pas vu Jésus, paix sur lui, et qui, 28 ans après l'ascension de Jésus, paix sur lui, a mis par écrit les paroles et les récits qu'il a entendus de la part des apôtres. Le troisième est une personne du nom de « **Luc** ». Lui non plus n'a pas vu Jésus, paix sur lui, mais a écrit ce qu'il a entendu des apôtres 32 ans après l'ascension de Jésus, paix sur lui, à Alexandrie. Le quatrième est « **Jean** ». On dit qu'il faisait partie des apôtres. Il écrivit la vie de Jésus, paix sur lui, 45 ans après son ascension. Cependant, l'Évangile révélé par Allah le tout-puissant était un seul livre. Dans cet Évangile authentique, il n'y avait pas de contradictions ou d'aspects qui ne correspondaient pas à la réalité. Les quatre Évangiles, en revanche, sont remplis de contradictions.

---

[1] Abdullah Abdī ibn Dastān Mustafā Manastrī est mort en 1303 [1885 apr. J.-C.]. Son livre turc **Īdāh al-marām** et ses œuvres arabes **Burhān al-hudā fī radd qawl al-nasārā** et **Risāla al-Samsāmiyya** furent imprimés.

Dans le noble Coran, il est dit clairement que Jésus, paix sur lui, n'a pas été tué, ni exécuté. Or, comme les quatre Évangiles indiquent clairement qu'il a été tué, il s'ensuit que l'Évangile dont il est question dans le noble Coran, et qui est la parole de Dieu, est différent des quatre Évangiles.

Tant les Évangiles eux-mêmes que les ecclésiastiques chrétiens confirment qu'une partie des récits des Évangiles n'ont pas été entendus par Jésus, paix sur lui, mais ont été mis par écrit après son ascension. Il s'agit par exemple des déclarations de Jésus, paix sur lui, qu'il aurait faites pendant sa détention et son exécution. Il est évident que ces déclarations n'étaient pas présentes dans l'Évangile original et ne constituent donc pas la parole de Dieu. Ces exemples, et bien d'autres de ce type, montrent que les quatre Évangiles ne représentent pas la parole de Dieu. C'est ce qu'ont écrit Imām Muhammad al-Qurtubī [décédé en 671 (1272 apr. J.-C.)] dans son ouvrage **Kitāb al-a'lām fī bayān mā fī dīn al-nasārā min al-bid'i wa-l-awhām**, Ibn Qayyim al-Jawziyya [décédé en 751 (1350 apr. J.-C.)], dans son ouvrage **Hidāyat al-hiyārā fī ajwibat al-yahūd wa-n-nasārā**, Sālih al-Su'ūdī al-Mālikī dans son ouvrage **al-Tahjīl man harrafa al-Injīl** ainsi que Tachkubrizāda Ahmad Efendi et Kātib Tchalabī dans leurs célèbres ouvrages. Sālih a écrit son livre en 942 [1535 apr. J.-C.].

L'Évangile original n'existe plus aujourd'hui. Ni les chrétiens ni les musulmans ne possèdent ce livre. La plupart des ecclésiastiques chrétiens nient même l'existence d'un quelconque Évangile descendu du ciel. Selon une tradition, les Juifs auraient jeté l'Évangile au feu lorsqu'ils ont voulu assassiner Jésus, paix sur lui, ou bien ils l'auraient découpé et fait disparaître. À cette époque, l'Évangile n'était pas encore répandu. En effet, la prophétie de Jésus, paix sur lui, n'a duré que trois ans et très peu de gens l'ont suivi. De plus, la plupart d'entre eux étaient des villageois qui ne savaient ni lire ni écrire. Ou bien encore, l'Évangile originel aurait été détruit en l'an 325 apr. J.-C., en même temps que de nombreux autres Évangiles, car on l'aurait considéré comme un Évangile falsifié. A l'époque, il y avait 40 à 50 Évangiles qui n'étaient pas en accord les uns avec les autres. De nombreux conflits ont éclaté entre les partisans des différents Évangiles, ce qui a entraîné de nombreuses effusions de sang. Lors de la condamnation d'Arius, quatre Évangiles ont été choisis et tous les autres ont été interdits. C'est ce qui est écrit dans les histoires de l'Église. Un ecclésiastique britannique a un jour cherché les Évangiles interdits et a traduit en anglais ceux qu'il a trouvés. Parmi ceux qu'il n'a pas trouvés, il a écrit

les noms et les a publiés à Londres en 1236 [1820 apr. J.-C.]. Ahmad al-Fārisī, un journaliste de la revue « al-Jawā'ib », l'a traduit en arabe. Nous avons inclus les noms de ces livres, qui ont été appelés Évangiles, dans notre livre **Samsāmiyya**.

Les chrétiens croient que ces quatre Évangiles, la Torah et les Psaumes ont été descendus du ciel. Cependant, comme tout ce qui est mentionné dans les quatre Évangiles comme étant des paroles de Jésus est basé sur des traditions individuelles douteuses et n'est pas transmis à de multiples reprises (mutawātir), on ne peut pas s'appuyer sur elles. Marc et Luc étaient des disciples de Paul et n'ont jamais vu Jésus, paix sur lui. Luc écrit dans le neuvième chapitre des Actes des Apôtres que Paul non plus n'a jamais rencontré le noble Jésus, mais qu'il est apparu publiquement après son ascension, affirmant que Jésus s'était révélé à lui. On ne peut même pas croire qu'ils aient entendu les récits directement des apôtres et qu'ils les aient mis par écrit, car ils n'ont nullement indiqué les noms ou les caractéristiques de ceux qui les ont transmis, mais ils ont écrit comme s'ils avaient eux-mêmes rencontré Jésus, paix sur lui, et entendu parler de lui. Les historiens qualifient ces textes de faux et de mensonges. Par exemple, le chapitre 26 de l'Évangile de Matthieu et le chapitre 14 de l'Évangile de Marc disent que la nuit où Jésus, paix sur lui, a été capturé par les Juifs, onze de ses disciples se sont enfuis, que Pierre, le chef des disciples, a observé l'événement de loin, a suivi les Juifs jusqu'à la maison du rabbin, mais s'est ensuite enfui par peur. Pourtant, les quatre Évangiles disent que les Juifs, lors de l'arrestation de Jésus, lui ont fait telle et telle chose et que Jésus leur a répondu à cela de telle et telle manière, comme s'ils avaient vu et entendu cela directement. Il ne fait aucun doute qu'il doit s'agir de mensonges et de calomnies de la part des Juifs.

Si l'on dit que ces récits des Évangiles ne sont pas basés sur les récits des Juifs, mais que Jésus lui-même a raconté ce qui lui est arrivé après être ressuscité de son tombeau trois jours plus tard, cela ne peut pas être vrai. En effet, lorsque les Juifs ont voulu enterrer la personne crucifiée, ils se sont aperçus qu'il ne s'agissait pas de Jésus. Pour que personne d'autre ne s'en aperçoive, ils ont secrètement retiré la personne de son tombeau et l'ont enterrée à un autre endroit. Ils ont alors menti, formulé de fausses accusations et dit que les disciples avaient retiré Jésus de son tombeau. Cela montre que l'hypothèse évoquée ci-dessus ne peut pas être vraie. Ils reconnaissent eux-mêmes que leur affirmation « il est ressuscité de son tombeau » n'est pas vraie. Dans le dernier chapitre de

l'Évangile de Marc, il est dit que Jésus est ressuscité et qu'il s'est d'abord montré à Marie de Magdala, qui l'a à son tour rapporté aux disciples. Mais les disciples ne l'ont pas crue. Le fait que Marie de Magdala l'ait pris pour un jardinier est mentionné au chapitre 20 de l'Évangile de Jean. Si l'on disait que Jésus avait déjà informé les disciples de ce qui allait lui arriver et qu'il ressusciterait trois jours plus tard, ils n'en auraient pas douté lorsque Marie leur a dit qu'elle avait vu Jésus. Au contraire, elles seraient même venues au tombeau et auraient attendu sa résurrection.

[Les chrétiens d'aujourd'hui croient que les quatre Évangiles acceptés par le clergé lors du Concile de Nicée sont l'Évangile descendu du ciel. La Trinité, mentionnée dans l'Évangile de Jean, est le fondement de leur religion. Ils croient donc que Jésus est Dieu ou le Fils de Dieu. Ils disent : « Le Dieu éternel et unique l'aime beaucoup et fait tout ce que celui-ci veut. C'est pour cette raison que nous lui demandons tout. C'est dans cette intention que nous l'implorons, lui et nos idoles qui le représentent. Père et Fils signifie "une personne bien-aimée". Dire qu'il est le Fils de Dieu, c'est dire que Dieu l'aime beaucoup. » Ceux qui croient ainsi sont appelés « **ahl al-kitāb** » (gens du Livre). Cependant, les chrétiens qui croient que Jésus, paix sur lui, serait également éternel et aurait la capacité de créer, sont des polythéistes (muchrikūn). Puisqu'ils ne croient pas en Muhammad, paix sur lui, ils sont tous des mécréants (kuffār).]

## — 19 —

### LE JUDAÏSME, LA TORAH ET LE TALMUD

Comme la religion de Jésus, paix sur lui, (c'est-à-dire le christianisme primitif) est la continuation de la loi (la charia) de Moïse, paix sur lui, il est utile de donner quelques informations sur les juifs et leurs livres. Tout d'abord, nous allons parler de l'histoire du judaïsme :

Abraham (Ibrāhīm), paix sur lui, est l'un des prophètes ululazm. Il n'était ni juif ni chrétien, mais un vrai musulman. Abraham, paix sur lui, est à la fois l'ancêtre des enfants d'Israël (israélites), c'est-à-dire des Juifs, et celui des Arabes. Il fait donc également partie des ancêtres de Muhammad, paix sur lui.

Le centre des Chaldéens était Babylone (Babel). Leurs rois étaient appelés « **nimrod** ». Les Chaldéens adoraient alors la lune, le soleil et les étoiles et ils avaient fabriqué différentes idoles pour

les représenter. Les nimrods faisaient également partie de ces idoles. Allah tout-puissant leur a envoyé Abraham, paix sur lui, comme prophète, mais ils n'ont pas accepté la vraie foi. Ils ont essayé de brûler ce noble prophète dans le feu, mais Allah le tout-puissant a rendu le feu inoffensif. Le feu, pour lequel ils avaient rassemblé du bois de chauffage pendant des jours, devint un jardin verdoyant pour Abraham, paix sur lui. Malgré ce miracle, la plupart d'entre eux n'acceptèrent pas la foi. Abraham, paix sur lui, se rendit alors en Égypte, puis en Palestine sur ordre d'Allah le tout-puissant. Après le décès d'Abraham, son fils Isaac (Ishāq) devint prophète, puis son fils Jacob (Ya'qūb), paix sur lui. Un autre nom de Jacob, paix sur lui, est Israël (Isrā'īl). C'est pour cette raison que les descendants des douze fils de Jacob, paix sur lui, sont appelés « **enfants d'Israël** » (Banū Isrā'īl). Parmi les fils de Jacob, Joseph (Yūsuf), paix sur lui, était envié par ses frères. Ils le jetèrent dans un puits et mentirent à Jacob, paix sur lui, en lui disant qu'il était mort. Plus tard, des voyageurs venus au puits l'enlevèrent et l'emmenèrent en Égypte. Là, ils le vendirent comme esclave. Potiphar (Azīz), le ministre des finances d'Égypte, acheta Joseph, paix sur lui, et l'amena dans sa maison. Sa femme Zalīkha tomba amoureuse de lui. Comme Joseph, paix sur lui, ne répondit pas à ses avances, elle le calomnia. À la suite de cette calomnie, Joseph, paix sur lui, fut alors emprisonné dans un cachot. Lorsqu'il interpréta un rêve pour le pharaon, le chef de l'Égypte, il fut libéré de prison et devint le ministre des finances du royaume. Joseph, paix sur lui, fit venir en Égypte son père Jacob, paix sur lui, et ses frères du pays de Canaan, c'est-à-dire de Palestine. Le pharaon a traité Jacob, paix sur lui, et ses fils avec beaucoup de générosité. C'est ainsi que les enfants d'Israël (Israélites) se sont installés en Égypte. Alors qu'ils menaient une vie très agréable en Égypte, ils ont ensuite subi de grandes injustices et tribulations et ont été réduits à l'esclavage. Celui qui les a sauvés de cette situation difficile et les a conduits en « Terre promise » (al-Ard al-maw'ūd) [c'est-à-dire la Palestine] fut Moïse (Mūsā), paix sur lui.

Moïse, paix sur lui, a été élevé par le pharaon dans son palais. Lorsqu'il atteignit ses 40 ans, il quitta le palais et se rendit auprès de sa famille et de son grand frère Aaron (Hārūn).

Un jour, il vit qu'un Égyptien [copte] infidèle faisait du mal à l'un des Israélites. Lorsqu'il essaya de le sauver, le copte mourut. Pris de peur, Moïse, paix sur lui, se rendit à la ville de Madyan (Madyan), près de Tabouk. Là, il épousa la fille de Jéthro (Chu'ayb), paix sur lui, et le servit pendant dix ans. Lorsqu'il prit le chemin du

retour vers l'Égypte, il s'entretint en chemin avec Allah le tout-puissant près du mont Sinai (Tūr). Il arriva ainsi en Égypte et invita le pharaon à la vraie religion. Il demanda la liberté pour les enfants d'Israël, mais le pharaon ne l'accepta pas. Au lieu de cela, il dit : « Moïse est un grand magicien qui veut nous tromper et nous dépouiller de nos terres. » Lorsqu'il interrogea ses vizirs, ceux-ci lui dirent : « Rassemble les magiciens afin qu'ils le vainquent. » Les magiciens arrivèrent donc et jetèrent leurs cordes sur le sol sous les yeux de la population égyptienne. Les cordes prirent l'apparence de serpents et se dirigèrent vers Moïse, paix sur lui. Moïse, paix sur lui, jeta alors son bâton sur le sol, qui se transforma en un grand serpent et avala les cordes. Cela étonna tellement les magiciens qu'ils acceptèrent de croire. Furieux, le pharaon s'écria : « Il était donc votre maître ! Je vais vous couper les mains et les pieds, puis vous faire pendre à des dattiers ! » Mais ils répondirent : « Nous croyons en Moïse et cherchons refuge auprès de son Seigneur. C'est à Lui seul que nous demandons pardon et miséricorde. » L'eau des infidèles se transforma en sang, il plut des grenouilles, les gens furent frappés de maladies de peau et l'obscurité régna durant trois jours. En voyant ces miracles, le pharaon prit peur et autorisa finalement les enfants d'Israël à quitter l'Égypte. Mais lorsque Moïse, paix sur lui, se mit en route avec eux vers Jérusalem (Qods), le pharaon revint sur sa décision et se lança à leur poursuite avec son armée. Les eaux du golfe de Suez se fendirent, ce qui permit aux croyants d'atteindre la rive opposée. Lorsque le pharaon voulut le traverser, les eaux se refermèrent, ce qui entraîna sa noyade et celle de ses soldats. En chemin, les enfants d'Israël virent que certaines personnes adoraient un taureau. Ils dirent alors à Moïse, paix sur lui : « Nous voulons, nous aussi, un dieu semblable. » Mais Moïse, paix sur lui, répondit : « Il n'y a de divinité qu'Allah. C'est Lui qui vous a sauvés. » Ils arrivèrent ensuite dans le désert de Sin, où ils se perdirent. Ils n'avaient ni nourriture ni boisson. Au lieu de cela, ils reçurent du ciel la « mann » (la manne) et le « salwā », c'est-à-dire la pâtisserie (halwa) et la viande, et s'en nourrirent. Et lorsque le noble Moïse frappait le sol de son bâton, il en sortait de l'eau dont ils buvaient. Mais ils dirent : « Nous nous sommes lassés de la pâtisserie et de la viande. Nous voulons des légumineuses et des oignons. » Ils mirent Moïse en colère, paix sur lui, et restèrent donc 40 ans dans le désert. Moïse laissa Aaron, paix sur lui, comme représentant et se rendit au mont Sinai. Là, il pria Allah le tout-puissant pendant 40 jours et entendit la parole d'Allah le tout-puissant. Allah le tout-puissant

lui révéla la Torah et deux tablettes sur lesquelles étaient écrits les Dix Commandements. Un hypocrite du nom de Sāmīrī rassembla l'or et les bijoux de tous ceux qui se trouvaient dans le désert de Sîn, les fit fondre et en forma un veau. Il dit aux gens : « Voici le Dieu de Moïse, adorez-le ! » Ils se mirent alors à adorer le veau, sans écouter Aaron, paix sur lui. Lorsque Moïse, paix sur lui, revint et vit ce qui s'était passé, il se mit extrêmement en colère et maudit Sāmīrī. Il se sentit tellement offensé qu'il saisit son grand frère (Aaron) par la barbe. Ils se repentirent et demandèrent grâce. Moïse, paix sur lui, leur transmitt la Torah et les Dix Commandements. Ils commencèrent à pratiquer le culte selon la Torah, mais retombèrent dans l'erreur après un certain temps. Ils se divisèrent en 71 groupes.

Moïse, paix sur lui, arriva avec sa communauté dans la partie sud de la mer Morte. Ils combattirent le roi Og et conquièrent la région à l'est du Jourdain. Il grimpa sur la montagne qui se trouvait en face de la ville de Jéricho et vit au loin le pays de Canaan (Kan'ān). Il désigna Josué (Yūcha'), paix sur lui, comme successeur et y décéda, selon une tradition, en 1605 av. J.-C., à l'âge de 120 ans. Josué, paix sur lui, prit d'abord la ville de Jéricho, puis Jérusalem, des mains des Amalécites infidèles.

Plus tard, David (Dāwud), paix sur lui, devint roi. Après qu'il eut à nouveau conquis Jérusalem, l'âge d'or des Juifs commença. Plus tard, son fils Salomon (Sulaymān), paix sur lui, construisit le célèbre temple, c'est-à-dire le Temple de Jérusalem ou Temple de Salomon (aujourd'hui : mosquée al-Aqsā [Masjid al-Aqsā]), sur l'emplacement que son père avait fait aménager. Salomon, paix sur lui, fit placer l'arche d'alliance, qui contenait la Torah et d'autres objets précieux ainsi que les tablettes sur lesquelles étaient inscrits les Dix Commandements, dans une chambre du temple. Les Juifs, répartis en douze tribus, se sont divisés en deux royaumes après la disparition de Salomon, paix sur lui : dix tribus formèrent le royaume d'Israël et deux le royaume de Juda. Ils devinrent excessifs et démesurés et s'écartèrent du droit chemin, s'exposant ainsi à la colère divine. Le royaume d'Israël fut détruit par les Assyriens en 721 av. J.-C. et le royaume de Juda par les Babyloniens en 586 av. J.-C. Les Babyloniens envahirent le royaume des Assyriens. En 587 av. J.-C., le roi babylonien Nabuchodonosor II détruisit Jérusalem et tua la plupart des Juifs. Il emmena les autres à Babylone. Pendant ces troubles, la Torah descendue du ciel fut brûlée et détruite. Cette Torah originale était très grande. Elle comportait quarante volumes, chaque volume contenant mille

sourates et chaque sourate mille versets. Personne ne connaissait ce livre par cœur à part Esdras (Uzayr), paix sur lui. Il enseigna aux Juifs la Torah à nouveau. Avec le temps, de nombreux passages sont tombés dans l'oubli et ont été modifiés. Différentes personnes ont noté les versets dont elles se souvenaient et ont appelé la compilation de ces écrits la Torah. Un rabbin du nom d'Esdras, qui vivait vers 400 av. J.-C., a rassemblé ces écrits et a rédigé la Torah qui existe aujourd'hui. Après avoir vaincu les Babyloniens, le souverain perse Cyrus II a autorisé les Juifs à revenir à Jérusalem. En 520 av. J.-C., les Juifs construisirent à nouveau le Temple de Jérusalem et vécurent d'abord sous la domination des Perses, puis sous celle des Macédoniens. En 63 av. J.-C., Jérusalem a été occupée par le général romain Pompée. Pompée a chassé les Juifs et a incendié et détruit la ville et le temple. Les Juifs sont ainsi passés sous la domination des Romains. En 20 av. J.-C., Hérode, le roi juif client de Rome en Palestine, a reconstruit le temple. Par la suite, les Juifs se sont rebellés contre la domination romaine. En 70 apr. J.-C., le commandant romain Titus a complètement détruit la ville de Jérusalem en l'incendiant et en ne laissant que des ruines derrière lui. Le temple fut également incendié, à l'exception du mur ouest. Ce mur est appelé le « **Mur des Lamentations** ». Ce mur a maintenu pendant des siècles le sentiment national et la conscience religieuse des Juifs. La croyance en un sauveur (Messie) assurait la continuité de cette conscience. Les Byzantins, puis les Omeyyades et les Ottomans, ont préservé ce mur et restauré le temple.

Après le massacre et les atrocités commises par Titus, les Juifs quittèrent la Palestine par groupes. Ils furent expulsés de Jérusalem et de ses environs. Les prisonniers juifs furent contraints de travailler pour les Romains et déportés en Égypte à cette fin. Cette année-là, les Juifs se sont dispersés dans le monde entier.

Les juifs ont distingué deux sources de commandements dans le judaïsme : 1. les commandements écrits et 2. les commandements oraux.

Les livres considérés comme sacrés par les juifs sont au nombre de deux : la Torah [Tawrāt] et le Talmud. Selon la tradition juive, la Torah contient les commandements écrits, tandis que le Talmud rassemble les commandements oraux.

Le Tanakh est appelé « Ancien Testament » par les chrétiens, mais les juifs n'acceptent pas cette appellation. Les juifs divisent le Tanakh en trois sections : 1. la Torah (la Loi), 2. les Nevi'im (ou Nebiim, les Prophètes) et 3. les Ketouvim (ou Ketubim, les Écrits).

Le mot Tanakh a été créé en réunissant les trois premières lettres de ces trois sections en hébreu. Les Nevi'im sont composés de deux parties : les premiers prophètes/les prophètes antérieurs, qui comptent quatre livres, et les derniers prophètes/les prophètes ultérieurs, qui en comprennent quinze. Les Ketouvim se composent de onze livres selon la tradition juive et de quinze livres selon la tradition chrétienne.

Les juifs croient que les cinq livres qu'ils appellent la Torah ont été envoyés par Dieu à Moïse, paix sur lui. Ces cinq livres sont : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome. Le livre du Deutéronome contient des informations biographiques sur la mort de Moïse, paix sur lui, sur les dernières années de sa vie, son âge, ses funérailles et le service funéraire que les Juifs lui ont rendu [Dt 34]. Comment ces informations, qui concernent également la période qui suit son décès, peuvent-elles figurer dans un livre dont ils prétendent qu'il a été révélé à Moïse, paix sur lui ? Cet exemple est une preuve évidente que cette Torah n'est pas le livre révélé à Moïse, paix sur lui, par Allah le tout-puissant.

Selon l'érudit juif Heinrich Hirsch Graetz dans son livre **History of the Jews**, les juifs ont fondé le « **Conseil des soixante-dix [anciens]** » (The council of seventy [elders]), afin de pouvoir garantir le respect total des commandements de la Torah. Le président de ce conseil était appelé « **grand prêtre** ». Les érudits juifs qui enseignent aux jeunes juifs et expliquent la Torah sont appelés « **scribes** » (sopherim). Les annotations, explications et compléments de ces scribes ont été mêlés au texte de la Torah proprement dit dans les textes de la Torah rédigés ultérieurement. Les scribes mentionnés dans les évangiles sont précisément ces scribes. Une autre tâche de ces scribes est de veiller à ce que les Juifs suivent la Torah.

Il existe une autre Torah à laquelle la plupart des Juifs ne croient pas. Celle-ci s'appelle « **Torah shomronit** » (Torah samaritaine). Ceux qui croyaient en cette Torah s'opposaient à ce que les scribes expliquent et complètent la Torah, et même à ce qu'ils en modifient une seule lettre. On dit qu'il y a jusqu'à 6000 différences entre la Torah utilisée aujourd'hui par les juifs et la Torah samaritaine.

Il est évident que la Torah actuelle n'est pas la vraie Torah révélée à Moïse, paix sur lui, par Allah le tout-puissant. Entre la plus ancienne édition de la Torah et Moïse, paix sur lui, il y a 2000 ans. Moïse, paix sur lui, exigea des érudits de sa communauté qu'ils gardent la Torah dans l'arche d'alliance. Lorsque Salomon, paix sur

lui, construisit le Temple, il y fit déplacer le coffre et l'ouvrit. Il ne contenait que les deux tablettes de pierre sur lesquelles étaient inscrits les Dix Commandements.

Richard Elliott Friedman, professeur à l'université de Californie, a fait basculer la Bible dans l'oubli avec son livre **Who Wrote the Bible ?** publié en 1987. (Qui a écrit la Bible ?), a semé le trouble dans le monde juif et chrétien. Le professeur Friedman a expliqué que les cinq livres qui composent la Torah ont été écrits par cinq théologiens différents et qu'ils ne peuvent pas être comparés à la Torah qui a été envoyée à l'origine à Moïse, paix sur lui. Le professeur Friedman cite dans son livre des exemples montrant que l'Ancien et le Nouveau Testament se contredisent. Il attire l'attention sur le fait que les différents livres de la Torah, et même les différents chapitres d'un même livre, se contredisent fortement, et exprime le fait qu'un livre présentant de telles contradictions ne peut pas être qualifié de « révélation divine ». Les styles linguistiques des cinq livres qui constituent la Torah sont également totalement différents.

Selon le professeur Elliot Friedman, la Torah actuelle a été mise par écrit quelques siècles après Moïse, paix sur lui, par cinq rabbins, recueillie par Rabbi Esdras et reproduite comme la version originale de l'Ancien Testament. Plus loin dans son livre, le professeur Friedman, historien, écrit :

« Aujourd'hui, il existe trois versions différentes de la Torah : la Torah hébraïque, acceptée par les juifs et les protestants, la Torah grecque, acceptée par les catholiques et les orthodoxes, et la Torah samaritaine, acceptée par les samaritains. Bien que ces versions soient considérées comme les plus anciennes et les plus authentiques, il existe de nombreuses contradictions, tant entre les versions qu'au sein d'une même version. Des gens y sont appelés à commettre des injustices qui n'existent dans aucune religion divine, et des actes extrêmement répugnants et indignes de leur rang sont attribués à certains prophètes. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait eu des incohérences dans la Torah authentique. »

Le théologien français Richard Simon écrit dans son livre **Histoire critique de l'Ancien Testament** que la Torah actuelle n'est pas celle qui a été révélée à Moïse, paix sur lui, mais qu'elle a été écrite plus tard à différentes époques et rassemblée en un seul livre. Cet ouvrage fut confisqué et son auteur fut banni de l'Église.

Dans son livre **Conjectures sur les mémoires originaux, dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse,**

Dr Jean Astruc écrit que les cinq parties de la Torah sont en réalité des livres distincts provenant de diverses sources. Il souligne également qu'une même histoire est racontée à différents endroits avec des variations dans les noms utilisés :

Dans le chapitre 1 du livre de la Genèse [Gn 1 :11 et suivants], il est dit que les plantes ont été créées avant l'être humain. Dans le chapitre 2 [Gn 2 : 5-9], en revanche, il est dit que lorsque l'être humain a été créé, il n'y avait pas de plantes sur la terre et que les plantes ont été créées après l'être humain. Jean Astruc, qui a souligné ces contradictions et bien d'autres erreurs majeures, a été déclaré incroyant.

Gottfried Eichhorn publia en 1775 un livre dans lequel il démontrait que les livres suivant la Genèse diffèrent entre eux quant à leur époque de composition et leur style linguistique. Lui-même, ainsi que ses écrits, furent interdits.

Le poète et philosophe allemand Herder [1744-1803] a écrit dans son livre **Vom Geist der ebräischen Poesie** (De l'esprit de la poésie hébraïque) que les poèmes du livre des Psaumes, qui se trouve dans l'Ancien Testament, appartiennent à différents poètes hébreux, qu'ils ont été écrits à différentes époques et qu'ils ont été rassemblés après coup. Il explique en outre que le « Cantique des Cantiques » est un chant d'amour érotique et obscène et que de tels chants ne peuvent pas être attribués à un prophète comme Salomon, paix sur lui. Pour en savoir plus, il suffit de lire le livre « Cantique des Cantiques ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les recherches sur la langue hébraïque se sont intensifiées, et il fut établi que les cinq livres de la Torah ne peuvent être attribués à Moïse, paix sur lui, et que les livres de l'Ancien Testament ont été compilés à différentes périodes. De nombreux historiens, prêtres et évêques européens publièrent des ouvrages à ce sujet.

Le Dr Graham Scroggie, du Moody Bible Institute, admet dans son livre **Is the Bible the Word of God ?** (La Bible est-elle la parole de Dieu ?) que l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont pas la parole de Dieu.

Dr Scroggie écrit : « Le livre de la Genèse est rempli d'arbres généalogiques. Ce sujet est omniprésent. En quoi cela me concerne-t-il ? Quel est le lien avec l'adoration de Dieu et l'amour pour Lui ? Comment peut-on devenir une bonne personne ? Qu'est-ce que le jour dernier ? À qui et comment rendrons-nous des comptes ? Que faut-il faire pour être un être humain ver-

tueux ? Très peu de choses sont dites à ce sujet. L'essentiel du texte est composé de diverses légendes. Avant même que le jour ne soit mentionné, on passe déjà à la nuit. » Comment un tel livre pourrait-il être la parole de Dieu ?

Quiconque lirait aujourd'hui le livre que les juifs appellent le Tanakh et les chrétiens l'Ancien Testament ne croirait pas qu'il s'agit d'un livre révélé par Dieu, mais d'un livre érotique qui enseigne à l'être humain l'indécence et la luxure. De nombreux ecclésiastiques et érudits occidentaux, comprenant qu'il ne peut s'agir d'une parole divine, publient de nombreux ouvrages afin de faire connaître la vérité à chacun. L'ampleur de notre livre ne nous permet pas de les mentionner tous ici.

— 20 —

## LE TALMUD

Il s'agit du livre sacré des juifs après la Torah. C'est le livre qu'ils appellent les « commandements oraux ». Le Talmud se compose de deux parties : la Mishna et la Guemara.

**Mishna** : En hébreu, cela signifie « répétition ». Elle constitue la première transcription des commandements oraux sous forme de lois. Selon la croyance juive, Dieu révéla à Moïse, paix sur lui, au mont Sinaï, la Torah sous forme de « commandements écrits » et lui fit connaître en outre les « commandements oraux ». Moïse (Mūsā), paix sur lui, a à son tour transmis cette connaissance à Aaron (Hārūn), Josué (Yūcha') et Éléazar, paix sur eux, qui l'ont à leur tour transmise aux prophètes après eux. Éléazar est le fils d'Aaron, paix sur lui. Dans le **Munjid**, il est dit que les juifs appellent le prophète Uzayr, paix sur lui, « Ezra ».

Ce savoir a été transmis de génération en génération, c'est-à-dire de rabbin à rabbin. De 538 av. J.-C. à 70 apr. J.-C., différentes Mishnas ont été rédigées. On y ajouta les traditions des juifs, les législations, les discussions des rabbins sur certains sujets et leurs opinions personnelles. C'est ainsi que les différentes versions de la Mishna sont devenues des livres exprimant les propres opinions et discussions des rabbins.

Le rabbin juif Akiba les rassembla et les divisa en sections. Son disciple, le rabbin Meïr, y a apporté des ajouts et les a simplifiés. Les rabbins ultérieurs ont établi certaines méthodes et conditions pour la rédaction et la collecte de ces traditions. De nombreuses traditions et livres ont ainsi vu le jour. A un moment donné, ils at-

teignirent le rabbin Yehuda ha-Nassi. Afin d'éliminer ces ambiguïtés, il a rédigé, au deuxième siècle apr. J.-C., la version qui était considérée comme la plus authentique. Yehuda utilisa les éditions existantes, en particulier celle de Meïr, et produisit un livre au bout de quarante ans. Ce livre devint la dernière et célèbre « **Mishna** », qui contenait toutes les autres.

Les rabbins du premier et du deuxième siècle apr. J.-C. qui ont participé à la rédaction de la Mishna et dont les opinions y sont consignées sont appelés « **tannaïm/tannaïtes** » (enseignants). Yehuda était l'un des derniers enseignants. Ils sont également appelés « juges ». Les rabbins qui ont participé à l'élaboration (compilation) de la Guemara sont appelés « **amoraïm/amoraïtes** » (explicateurs, rapporteurs). Ceux-ci ne peuvent pas considérer les opinions des enseignants comme erronées, mais seulement les expliquer. Ceux qui ont rédigé des explications et des compléments au Talmud aux sixième et septième siècles apr. J.-C. sont appelés « **saboraïm/saboraïtes** » (réfléchissants, discutants, raisonnants). Les chefs des académies juives, connus comme interprètes du Talmud, étaient appelés « **gueonim** » (experts en droit). Ceux qui n'étaient pas chefs d'académies étaient appelés « **poseqim** » (décisionnaires).

Les rabbins postérieurs à Yehuda ont rédigé des suppléments et des explications à la Mishna. La langue de la Mishna est le néo-hébreu (également appelé hébreu de la Mishna), qui a été influencé par le grec et le latin.

Le but de la rédaction de la Mishna était d'exposer les commandements oraux qui complètent la Torah, qui contient les commandements écrits. Les informations que Yehuda n'a pas incluses dans sa Mishna et qui étaient contenues dans les Mishnas écrites par d'autres rabbins ont été rassemblées par la suite. Elles furent appelées « **Tosefta** » (suppléments).

Les Mishnas se distinguent de la Torah en ce qu'elles sont plus faciles à comprendre et utilisent d'autres formes de mots et de phrases. Les commandements y sont formulés sous forme de règles et de principes généraux et des exemples marquants y sont utilisés. On y trouve aussi parfois des récits d'événements. Lors de l'exposition des commandements, les versets de la Torah sont cités comme sources. La Mishna se compose de six ordres (Sedarim) : 1. Zera'im (semences, graines), 2. Mo'ed (périodes de fête, comme par ex. les jours de fête et de jeûne), 3. Nashim (femmes), 4. Nesiqin (dommages), 5. Qodashim (choses sacrées) et 6. Teharot (purifications). Ces six ordres sont divisés en 63 traités, eux-mêmes

subdivisés en sections.

**Guemara :** Les Juifs avaient deux académies importantes en Palestine et à Babel. Dans celles-ci, les rabbins appelés amoraim (explicateurs) ont tenté d'interpréter la Mishna, de lever les contradictions, de trouver une base pour les jugements attachés aux coutumes et de trouver des jugements pour les cas théoriques, qu'ils se soient réellement produits ou non. Les explications rédigées par les rabbins de Babylone sont appelées « **Guemara de Babylone** ». Cette Guemara a été rédigée en même temps que la Mishna. Le livre qui en a résulté a été appelé « **Talmud de Babylone** ». Les explications rédigées à Jérusalem par des rabbins ont été appelées « **Guemara de Jérusalem** ». Cette Guemara fut également mise par écrit avec la Mishna et le livre qui en résulta fut appelé « **Talmud de Jérusalem** ».

Selon une tradition, la Guemara de Jérusalem a été achevée au troisième siècle apr. J.-C.

La Guemara de Babylone a été commencée au quatrième siècle et achevée au sixième.

Par la suite, on ne fit plus de distinction entre les explications de Jérusalem et celles de Babylone et on appela « **Talmud** » la combinaison de la Mishna et d'une Guemara. Le Talmud de Babylone est trois fois plus volumineux que le Talmud de Jérusalem. Les Juifs considèrent le Talmud de Babylone comme plus important que le Talmud de Jérusalem. Parfois, une ou deux phrases de la Mishna sont expliquées en dix pages dans le Talmud. Comprendre le Talmud est plus difficile que de comprendre la Mishna elle-même. Dans son enseignement religieux, chaque juif doit consacrer un tiers de son étude à la Torah, un tiers à la Mishna et un tiers au Talmud.

Les rabbins écrivent dans le Talmud que ceux qui ont l'intention de faire une mauvaise action pèchent, même s'ils n'accomplissent pas l'acte. Selon eux, une personne devient impure si elle a l'intention de faire quelque chose que les rabbins considèrent comme interdit. Les musulmans ont appelé le Talmud, qui est la source de cette croyance, « Abul-Anjās » (« Père des impuretés ») (Hebrew Literature, p. 17). Celui qui n'accepte pas le Talmud et n'y croit pas n'est pas reconnu comme juif par les juifs. C'est pour cette raison que les karaïtes (karaim), qui n'acceptent que la Torah et ne se lient qu'à elle, ne sont pas reconnus comme juifs par les juifs.

Les érudits juifs se gardent bien d'admettre qu'il existe de

grandes différences et contradictions entre le Talmud de Jérusalem et le Talmud de Babylone.

Le Talmud de Babylone a été imprimé pour la première fois à Venise en 1520-1522 et le Talmud de Jérusalem en 1523. Le Talmud de Babylone a été traduit en allemand et en anglais et le Talmud de Jérusalem en français.

30 % du Talmud de Babylone et 15 % du Talmud de Jérusalem sont composés d'histoires et de récits. Ces récits sont appelés « **aggada** ». Ces histoires constituent la base de la littérature juive et elles sont enseignées dans leurs écoles. Dans les écoles juives et même les universités, l'apprentissage et l'enseignement de la Torah et du Talmud sont obligatoires.

Les chrétiens sont hostiles au Talmud et l'attaquent avec véhémence.

Comme nous avons déjà mentionné les atrocités commises par les chrétiens contre les juifs à différents endroits de notre livre, nous ne les rappellerons pas ici. Nous voulons seulement parler brièvement de la manière dont les chrétiens ont infligé des injustices aux juifs en ce qui concerne le Talmud :

Dans des pays chrétiens comme la France, la Pologne et l'Angleterre, le Talmud a été collecté et brûlé. Il était même interdit aux juifs d'avoir le Talmud chez eux. Les personnes les plus importantes qui ont exposé les jugements du Talmud étaient les apostats juifs Nicolas Donin et Pablo Christiani. Pablo Christiani a vécu en France et en Espagne au 13<sup>ème</sup> siècle apr. J.-C. Lors de la discussion qui eut lieu en 1263 dans la ville espagnole de Barcelone, les rabbins ne purent rien répondre aux questions posées concernant les principes stricts du Talmud et ne purent pas défendre ces principes.

Selon les explications du livre **al-Kanz al-marsūd fi qawā'id al-Talmūd**, le Talmud dit que Jésus, paix sur lui, se trouve dans les profondeurs de l'Enfer entre la poix et les flammes, que la noble Marie a commis la fornication avec le soldat romain Pandira (ou Pandera), que les églises sont impures, que les prêtres chrétiens ressemblent à des chiens et que les chrétiens doivent être tués, et d'autres choses semblables.

Avec la permission du pape, le Talmud de Babylone a été imprimé en 1520 [927 de l'Hégire] et, trois ans plus tard, le Talmud de Jérusalem. Trente ans plus tard, les Juifs ont subi de grandes épreuves. Toutes les éditions du Talmud que l'on trouva à Rome le 9 septembre 1553 furent brûlées. La même chose se produisit

dans les autres villes italiennes. En 1554, le Talmud et d'autres textes hébraïques furent censurés. En 1565, le pape interdit même l'utilisation du terme Talmud.

Entre 1578 et 1581, le Talmud fut réimprimé à Bâle. Dans cette édition, certains traités ainsi que de nombreuses phrases critiquant le christianisme furent supprimés et de nombreuses expressions furent modifiées. Après cette date, les papes firent à nouveau confisquer les éditions du Talmud.

Le 9<sup>e</sup> sultan des Omeyyades andalous, Hakam II, ordonna au rabbin Joseph Ben Mases de traduire le Talmud en arabe. Après avoir lu la traduction, on la qualifia d'« impureté mise dans un sac ». Hakam II mourut en 366 [976 apr. J.-C.].

Les juifs karaïtes rejetaient le Talmud et le considéraient comme une innovation illégitime.

Selon le Talmud, les femmes ne peuvent pas être admises dans les écoles religieuses, car elles sont considérées comme intellectuellement faibles et l'enseignement religieux n'est pas obligatoire pour elles. Parmi les propos de Rabbi Éliezer, on peut citer : « Qui-conque enseigne la Torah à sa fille lui a enseigné quelque chose de mauvais. » (Mishna, Nashim, Traité Sota, 216) Le rabbin juif Moshé ben Maïmon (Moïse Maïmonide) a dit que cela ne signifiait pas la Torah, mais le Talmud.

Selon le Talmud, l'astrologie est une science qui a une influence sur la vie humaine. Le Talmud affirme qu'une éclipse solaire est un mauvais présage pour les êtres humains. Une éclipse de lune est un mauvais présage pour le peuple juif. Le Talmud est rempli de magie noire et de sorcellerie. Il relie de nombreuses questions aux démons. Rabbi Rab Huna a dit : « Chacun de nous a 10.000 démons à sa droite et 10.000 démons [diables] à sa gauche. » Rabbi Rabba a dit : « Les bousculades qui se produisent lors des sermons dans les synagogues se produisent à cause des démons. L'usure des vêtements est due au frottement avec les démons et le fait de se casser les pieds est également dû aux démons. » Le Talmud dit également que les satans dansent sur les cornes des taureaux, que le diable ne peut pas nuire à une personne qui lit la Torah et que le feu de l'Enfer ne brûlera pas les pécheurs parmi les enfants d'Israël.

Le Talmud dit à nouveau que les pécheurs parmi les enfants d'Israël brûleront douze mois en Enfer, mais que les négateurs de l'au-delà et les pécheurs des autres nations seront punis éternellement et amèrement en Enfer, où les asticots dans leurs corps ne

mourront jamais et où leur feu ne s'éteindra jamais.

Certains rabbins ont écrit dans le Talmud que l'âme, après s'être séparée du corps, ne devait pas rendre de comptes, mais que le corps était responsable des péchés, car l'âme ne pouvait pas être tenue pour responsable du corps. Un autre rabbin a contredit ce qui est également écrit dans le Talmud.

Le Talmud dit : « Certains rabbins sont capables de créer des hommes et des pastèques. » Il est également mentionné dans les récits du Talmud qu'un rabbin transforma une femme en ânesse et la monta jusqu'au marché, puis un autre rabbin la ramena à son état initial. Dans le Talmud il est dit que les rabbins faisaient de nombreuses choses surnaturelles. De nombreuses histoires et légendes sont liées à des serpents, des grenouilles, des oiseaux et des poissons. Selon l'un de ces récits, il y avait un animal sauvage dans une forêt et l'empereur romain souhaitait le voir. Lorsque l'animal s'est approché à 400 miles de Rome, il a rugi jusqu'à ce que les murs de Rome s'effondrent. Il est également dit dans le Talmud que les taureaux d'un an étaient aussi grands que le mont Sinai dans les forêts. Comme ils étaient si grands, Noé, paix sur lui, eut du mal à les sauver, raison pour laquelle il n'en attacha qu'un seul au bateau par ses cornes. Le roi de Bashân de l'époque s'appelait Og et était si grand qu'il ne pouvait pas monter sur le bateau, c'est pourquoi il s'assit sur le taureau. Le roi Og était un roi amorite, né du mariage d'un ange et d'une femme humaine. Son pied aurait été long de 40 miles. A côté de cela, il existe encore de nombreuses autres absurdités que ni la raison ni la logique ne peuvent accepter...

De plus, le Talmud raconte que Titus est entré dans le Temple, a percé le rideau avec son épée et que du sang a jailli du rideau. En guise de punition, on envoya un moustique qui pénétra (par le nez) dans le cerveau de Titus. Celui-ci grandit dans son cerveau jusqu'à ce qu'il atteigne la taille d'une colombe. Lorsque Titus mourut, on ouvrit son cerveau et on vit que le moustique avait un bec de cuivre et des griffes de fer.

Il est également dit dans le Talmud que les personnes qui contredisent les choses enseignées par les rabbins sont punies, qu'un juif qui témoigne contre un autre juif à côté d'un étranger est maudit et que le serment d'un juif devant un étranger n'a aucune valeur d'engagement.

Dans les chapitres « Hoshen Mishpat », « Yore Dea » et « Choulchan Aroukh » du Talmud, on trouve des phrases telles que :

« Faire couler le sang des non-juifs, est comme offrir un sacrifice à Dieu », « Tous les péchés commis pour le judaïsme sont permis, à condition qu'ils soient commis en secret », « Seuls les juifs sont considérés comme des êtres humains. Les non-juifs sont des animaux », « Dieu a attribué toutes les richesses du monde aux juifs », « Le commandement de ne pas commettre de vol ne concerne que les juifs. La vie et les biens des non-juifs sont permis aux juifs », « La vie et la dignité des non-juifs sont permises. L'interdiction de la fornication ne s'adresse qu'aux juifs », « C'est une bonne chose qu'un juif s'approprie les biens et le travail d'un non-juif », « Révéler nos commandements aux non-juifs est aussi grave que d'annoncer que tous les juifs doivent être tués. Si les non-juifs apprennent ce que nous enseignons à leur sujet, ils nous expulseront », et : « Il n'y a pas de métier plus méprisable que l'agriculture. »

Le Talmud dit, à propos du Messie que les juifs attendent : « Le Messie écrasera les non-juifs sous les roues des chars de guerre. Il y aura une grande guerre dans laquelle les deux tiers de l'humanité périront. Les Juifs sortiront vainqueurs et utiliseront les armes des vaincus comme combustible pendant sept ans.

Les autres peuples obéiront aux juifs. Le Messie ne reconnaîtra pas les chrétiens et les exterminera complètement. Les richesses de tous les peuples tomberont entre les mains des juifs, qui deviendront extrêmement riches. Une fois les chrétiens anéantis, les yeux des autres peuples s'ouvriront, et ils deviendront juifs. Ainsi, les juifs domineront le monde et il n'y aura plus personne qui ne soit pas juif.

**Remarque 1 :** Ce livre intitulé « **Islam et christianisme** » montre que les chrétiens et les juifs se sont toujours attaqués aux musulmans et ont toujours essayé d'éradiquer l'islam par leurs livres, leurs médias et leur pouvoir d'État. Pour y parvenir, ils ont d'abord éliminé les connaissances sur l'islam et les érudits islamiques, assurant ainsi que les jeunes grandissent sans aucune conscience de leur religion. Certains jeunes musulmans, trompés par les pièges et les mensonges des missionnaires chrétiens et des communistes perfides, et privés d'acquérir des connaissances sur les excellences de l'islam et les grandes réalisations de leurs ancêtres, sont devenus avec le temps des personnes influentes ayant quelque chose à dire, et des auteurs importants. C'est ainsi qu'ils commencèrent à parler de manière ignorante et insensée. Ils disent par exemple : « Nos ancêtres vivaient selon les lois du désert. Ils étaient paralysés par les chaînes obscures que l'islam impose à l'esprit et vivaient comme s'ils étaient à l'âge de pierre. Il y aurait une

vie après la mort. Il y aurait un Paradis avec des bienfaits et un Enfer avec un châtement par le feu. En pensant ainsi, ils ont renoncé au monde et, en se fiant à un être inconnu appelé “Dieu”, ils sont devenus paresseux et ont vécu comme des animaux. Nous ne sommes pas des arriérés comme eux. Nous sommes diplômés d’universités. Nous suivons l’Europe et l’Amérique en matière de civilisation et de progrès scientifique et technique. Nous vivons dans la jouissance et le plaisir et ne perdons pas notre temps en prières et en jeûnes. Qu’est-ce qu’une personne éclairée vient faire dans une mosquée ou à la Mecque ? Qui voudrait éviter les rassemblements où les hommes et les femmes dansent, chantent, boivent de l’alcool et jouent à des jeux de hasard ensemble... et passer son temps à faire des choses ennuyeuses et étouffantes comme la prière, le jeûne et le mawlid ? Qui a déjà visité le Paradis et l’Enfer et les a vus ? Peut-on donc échanger cette belle vie contre une illusion ? » Cependant, la vie mondaine qu’ils convoitent et louent s’achève lentement mais sûrement et se transforme en rêve, et ils se séparent de ceux qu’ils aiment. Nous espérons que ces personnes pitoyables liront notre livre et comprendront qu’elles ont été trompées. Les hommes d’État, les politiciens et les scientifiques européens et américains qu’ils imitent et qu’ils considèrent comme particulièrement éclairés et modernes, ainsi que les millions d’Européens qu’ils veulent imiter et auxquels ils veulent ressembler, croient eux aussi à une vie après la mort, au Paradis, à l’Enfer, à Dieu et à Ses prophètes, et ils se rendent en masse à l’église chaque dimanche pour assister à l’office religieux.

**Remarque 2 :** Nous avons expliqué dans ce livre, preuves à l’appui, que les quatre Évangiles ne sont pas l’Évangile révélé par Allah le tout-puissant, mais des livres d’histoire écrits par des prêtres, et que la Torah et le Talmud, lus par les juifs, sont remplis d’histoires inventées de toutes pièces par les rabbins. En revanche, le fait que le noble Coran soit la parole d’Allah, révélée à Son bien-aimé Prophète Muhammad, paix sur lui, dont la prophétie est prouvée par de nombreux miracles, est aussi évident que le soleil. Nous lisons tous les jours dans les journaux que des chrétiens et des juifs doués de raison et de savoir reconnaissent ce fait et embrassent l’islam avec joie.

## QU'EST-CE QUE LA CIVILISATION ?

### (Progrès et régression)

Les connaissances dont l'acquisition est obligatoire pour les musulmans sont appelées « **sciences islamiques** » (al-ulūm al-islāmiyya). Les sciences islamiques se divisent en deux catégories : Les « **sciences religieuses** » et les « **sciences positives** » (sciences naturelles). L'une des sciences religieuses est la science de l'éthique (science des vertus).

Les peuples qui adoptent les vertus de l'islam, désignées comme bonnes, et qui sont avancés dans les sciences naturelles, c'est-à-dire dans les deux domaines des sciences islamiques, sont qualifiés de « **civilisés** ». Les peuples qui sont avancés dans les sciences naturelles et qui possèdent une industrie forte, mais qui sont éloignés des vertus de l'islam, sont appelés « tyrans », c'est-à-dire rétrogrades, prédateurs et dictatoriaux. Ceux qui sont en retard dans les sciences naturelles et éloignés des vertus islamiques sont appelés « sauvages » (« dégradés »). La « **civilisation** » signifie la construction du pays et le bien-être des serviteurs d'Allah. Autrement dit, il s'agit de l'édification des villes et du service à l'humanité. Cela se fait à travers les sciences naturelles, l'art et le bon caractère. En résumé, on appelle « **civilisation** » la combinaison des sciences naturelles, de l'art et du bon caractère. Un homme civilisé utilise les sciences et l'art au service de l'humanité. En revanche, les tyrans les utilisent pour tourmenter et opprimer les gens. Comme on peut le voir, un véritable musulman est civilisé et progressiste. Les chrétiens, les juifs et les communistes [donc les athées] sont, en revanche, des personnes rétrogrades, malheureuses et pitoyables.

### LES DERNIERS MOTS DE L'UN DE NOS MARTYRS

#### **Données personnelles du martyr :**

**Nom :** M. Tevfik

**Rang :** Capitaine

**Service :** Commandant de troupe

**Nom du père :** Ali Rıza

**Année de naissance :** 1296 de l'Hégire (1881 apr. J.-C.)

**Lieu de naissance :** Istanbul

Le 2 juin 1916, il fut blessé par une balle britannique et mourut ensuite en tant que martyr dans un hôpital militaire à Çanakkale.

**AU CAMP DE TENTES PRÈS D'OVACIK**  
**18 MAI 1331 - LUNDI**  
**(1915)**

Mon cher père et ma chère mère, vous qui êtes la raison de mon existence et mes guides :

Lors de la première grande bataille à Ariburnu, à laquelle j'ai pris part, une balle britannique m'a frappé à travers mon pantalon sur mon flanc droit. Grâce à Allah, j'ai été sauvé. Cependant, ne pensant pas survivre aux combats à venir, je rédige ces quelques lignes en souvenir :

**Louange à Allah le tout-puissant qui m'a permis de m'élever jusqu'à ce rang. Sa prédestination a fait de moi un soldat. Vous, mes parents, m'avez éduqué selon les moyens dont vous disposiez afin que je serve notre religion sacrée, notre patrie et notre peuple. Vous êtes la raison d'être de mon existence et mes guides. Je remercie infiniment Allah le tout-puissant et vous.**

Aujourd'hui est le jour où je mérite l'argent que mon peuple m'a donné jusqu'à présent. Je fais tout ce que je peux pour servir ma religion sacrée et ma patrie. Si je deviens martyr, je serai satisfait d'être un bien-aimé serviteur d'Allah. Et étant soldat, cela peut arriver à tout moment, ô mon cher père et ma chère mère. Je confie ma femme Münevver, qui est la prunelle de mes yeux, et mon fils Nezih à Allah d'abord, puis à vous deux. S'il vous plaît, faites tout ce que vous pouvez pour eux ! Aidez-les, ensemble avec ma femme, à ce que mon fils reçoive une éducation appropriée et grandisse en un musulman vertueux. Comme nous le savons, nous ne possédons pas de richesses. Je ne demande rien de plus que ce qui est possible, et même si je le voulais, ce serait vain. Veuillez remettre la lettre jointe que j'ai écrite pour ma femme à elle personnellement. Elle sera certainement très affectée. Remettez-lui la lettre de manière à apaiser sa tristesse. Elle pleurera et sera triste. S'il vous plaît, consolez-la. C'est notre destin divin. Faites attention au carnet que j'ai joint à l'enveloppe pour ma femme, où sont inscrits mes créances et mes dettes ! Les dettes que Münevver a en mémoire et celles qu'elle a notées dans son propre carnet sont correctes. Ma lettre à Münevver est plus détaillée. Vous pouvez la consulter personnellement à ce sujet.

Cher père, chère mère ! J'ai peut-être, sans le vouloir, violé vos droits à de nombreuses reprises. Veuillez me pardonner et excuser mes fautes ! Que mon âme trouve la paix. S'il vous plaît, aidez ma

femme à régler nos affaires.

**Ma chère sœur Lutfiye,**

**Comme tu le sais, je t'aime beaucoup. J'ai toujours voulu faire pour toi tout ce que je pouvais. Peut-être t'ai-je également fait du tort. S'il te plaît, pardonne-moi ! Tel est le destin divin. Pardonne-moi et que mon âme trouve la paix. S'il te plaît, aide également ta belle-sœur Münevver et mon fils Nezih.**

**Accomplissez tous les cinq prières rituelles ! Faites très attention à ne pas en manquer une seule. Faites-moi plaisir en récitant la Fātiha pour mon âme. Je vous confie tous à la bonté et à la protection d'Allah le tout-puissant.**

**Ô vous, mes proches, amis et chers, au revoir. Pardonnez-moi tous vos droits. Je vous pardonne tous mes droits et vos erreurs. Au revoir, au revoir. Je vous confie tous à Allah le tout-puissant. Qu'Allah le tout-puissant vous protège pour l'éternité ! Mon cher père, ma chère mère.**

## **TRADUCTION DE LA 147<sup>E</sup> LETTRE**

Le grand savant indien et guide parfait (murchid) Muhammad Ma'sūm al-Fārūqī [décédé en 1079 (1668 apr. J.-C.) à Sirhind], miséricorde sur lui, écrit ce qui suit en persan dans sa lettre à Mīr Muhammad Khāfī, qui est la 147<sup>e</sup> lettre du premier volume de son **Maktūbāt** :

Qu'Allah le tout-puissant vous honore, vous et nous, en suivant son bien-aimé et le plus éminent des prophètes, Muhammad, paix sur lui. Ô mon frère miséricordieux ! La vie terrestre (ici-bas) est très courte. Dans l'au-delà éternel et perpétuel, nous obtiendrons la récompense des actions que nous faisons dans la vie terrestre. Le plus heureux en ce monde est celui qui, dans sa courte vie, accomplit les actions qui lui seront utiles dans l'au-delà, et se prépare ainsi au long voyage de l'au-delà. Allah le tout-puissant vous a accordé une position dans laquelle vous pouvez répondre aux besoins des gens et les guider vers la justice et la prospérité. Soyez très reconnaissants pour ce grand don ! La vraie gratitude s'obtient ici en répondant aux besoins des serviteurs d'Allah le tout-puissant. Votre service envers l'humanité sera un moyen d'élévation, tant dans ce monde que dans l'au-delà. Efforcez-vous donc de traiter les serviteurs d'Allah le tout-puissant avec bienveillance et facilitez-leur la vie par un visage souriant, des paroles agréables et un bon comportement. Cet effort vous permettra d'obtenir l'agré-

ment d'Allah le tout-puissant et des rangs élevés dans l'au-delà. Dans un hadith, il est dit ceci :

**« Les êtres humains sont les serviteurs d'Allah le tout-puissant. Il aime ceux qui font du bien à Ses serviteurs. »** Il existe de nombreux hadiths qui mentionnent l'excellence et la récompense pour avoir satisfait les besoins des musulmans, pour avoir fait plaisir aux musulmans, pour avoir un bon caractère, pour être doux et patient. Je voudrais maintenant en citer quelques-uns. Lisez-les avec attention. Si vous ne comprenez pas bien certaines significations, demandez aux vrais savants qui possèdent une bonne connaissance de leur religion et s'y tiennent fermement.

Un hadith dit : **« Le musulman est le frère du musulman. Il ne lui fait pas de tort et ne l'abandonne pas. Quiconque aide son frère, Allah le tout-puissant l'aide. Quiconque allège le fardeau de son frère, Allah allège son fardeau le jour du jugement dernier. Quiconque réjouit un musulman, Allah le tout-puissant le réjouira au jour dernier. »**

Un autre hadith dit : **« Quiconque aide son frère en religion, Allah le tout-puissant est son aide. »**

Dans un autre hadith, il est dit : **« Allah le tout-puissant a créé certains de Ses serviteurs pour qu'ils répondent aux besoins des êtres humains. Ceux qui ont des soucis se tournent vers eux. Ceux-là seront à l'abri du châtement du jour dernier. »**

Dans un autre hadith, il est dit : **« Allah le tout-puissant a accordé à certains de Ses serviteurs de nombreux bienfaits et les a désignés comme un moyen pour soulager les serviteurs éprouvés. S'ils ne distribuent pas ces bienfaits aux nécessiteux, Il les leur retire et les donne à d'autres. »**

Un autre hadith dit : **« Celui qui comble le besoin de son frère en religion obtient la récompense de dix années d'i'tikâf. La distance entre celui qui accomplit un jour d'i'tikâf pour l'agrément d'Allah et le feu de l'Enfer est de trois fosses. Et la distance entre deux fosses est aussi grande que celle entre l'Est et l'Ouest. »**

Dans un autre hadith, il est dit : **« Quiconque satisfait un besoin de son frère en religion, Allah le tout-puissant lui envoie 75.000 anges qui font des invocations pour lui du matin au soir. Et si c'est le soir, ils font des invocations jusqu'au matin. Pour chacun de ses pas, un péché lui est pardonné et il est élevé d'un degré. »**

Un autre hadith dit : **« Celui qui se déplace pour répondre à un besoin de son frère en religion reçoit, à chaque pas qu'il fait, 70 récompenses et 70 de ses péchés sont effacés. Après l'avoir libéré de**

**son souci, il sera libéré de ses péchés comme un nouveau-né. S'il meurt pendant son assistance, il entrera au Paradis sans règlement de compte. »**

Un autre hadith dit : « **Celui qui, pour délivrer son frère en religion d'une détresse, se rend avec lui au gouvernement [au tribunal], celui-là sera de ceux qui traversent le pont Sirât sans glisser. »**

Dans un autre hadith, il est dit : « **Le meilleur et le plus méritoire des actes d'adoration est de faire plaisir à un croyant, de lui offrir un vêtement, de le nourrir s'il a faim ou de satisfaire l'un de ses besoins. »**

Un autre hadith dit : « **L'acte le plus excellent après les actes obligatoires est de faire plaisir à un musulman. »**

Dans un autre hadith, il est dit : « **Si quelqu'un réjouit son frère en religion, Allah le tout-puissant crée un ange qui accomplit des actes d'adoration pour lui jusqu'à sa mort. Après sa mort, lorsqu'il est placé dans sa tombe, l'ange vient le voir et lui demande s'il le connaît. Après qu'il ait répondu : "Non, qui es-tu ?", l'ange lui dit : "Je suis la joie que tu as procurée à l'un de tes frères en religion. Maintenant, j'ai été envoyé vers toi pour te réjouir, pour t'aider à répondre aux questions des anges qui t'interrogent et pour être témoin de tes réponses. J'intercéderai pour toi dans la tombe et au jour dernier, et je te montrerai ta place au Paradis." »** Lorsqu'on demanda quelle était cette chose qui fait que beaucoup de gens entrent au Paradis, la réponse fut : La « **taqwā** (la crainte de Dieu, c'est-à-dire éviter les interdits et avoir un bon caractère). » Lorsqu'on demanda à nouveau quelle était la chose à cause de laquelle beaucoup de gens entreraient en Enfer, la réponse fut la suivante :

**« La langue et les parties intimes d'une personne. »**

Dans un autre hadith, il est dit : « **Parmi les croyants, celui dont la foi est complète est celui qui a un bon caractère et qui est doux envers son épouse. »**

Dans un autre hadith, il est dit : « **Grâce à son bon caractère, un être humain atteindra de hauts degrés dans l'au-delà et ses actes d'adoration seront récompensés de manière multipliée. Quant au mauvais caractère, il conduit l'être humain dans les abysses de l'Enfer. »**

Un autre hadith dit : « **L'acte d'adoration le plus simple et le plus facile est de parler peu et d'avoir un bon caractère. »**

Lorsqu'une personne vint auprès du Messager d'Allah, se tint face à lui et lui demanda quelle était l'action qu'Allah le tout-puis-

sant, aime le plus, il répondit : « **Avoir un bon caractère.** » Après s'être déplacé à sa droite et avoir posé à nouveau la même question, le Prophète répéta : « **Avoir un bon caractère.** » Il se plaça ensuite à sa gauche et demanda encore une fois, et le Prophète répondit de nouveau : « **Avoir un bon caractère.** » Enfin, après avoir contourné le Prophète pour l'interroger par derrière, celui-ci lui dit : « **Pourquoi ne comprends-tu pas ? Avoir un bon caractère signifie, autant que possible, ne pas se mettre en colère.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Celui qui renonce à la dispute, même lorsqu'il a raison, se verra attribuer un palais au bord du Paradis. Celui qui ne ment pas, même pour plaisanter, un palais lui sera donné au milieu du Paradis. Celui qui a bon caractère aura un palais à l'endroit le plus élevé du Paradis.** »

Dans un hadith qudsī, il est dit : « **Parmi toutes les religions, j'ai choisi cette religion. Cette religion se perfectionne par la générosité et le bon caractère. Perfectionnez-la donc chaque jour grâce à ces deux-là.** »

Un autre hadith dit : « **De même que l'eau chaude fait fondre la glace, le bon caractère fait disparaître les péchés. De même que le vinaigre altère le miel, le mauvais caractère corrompt les actes d'adoration.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant est doux et aime ceux qui sont doux dans toutes leurs affaires.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant aime le caractère doux et aide toujours une telle personne. Par contre, Il n'aide pas les gens au cœur dur.** »

Un autre hadith dit : « **Celui qui n'entrera pas en Enfer et ne sera pas brûlé par le feu de l'Enfer est celui qui a un caractère doux et qui rend la vie facile à tout le monde.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant aime celui qui ne se précipite pas. La hâte vient du diable. Allah le tout-puissant aime la douceur, c'est-à-dire le caractère doux.** »

Un autre hadith dit : « **Le doux atteint le niveau de ceux qui jeûnent le jour et prient la nuit.** »

Dans un autre hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant aime beaucoup celui qui agit avec douceur au moment de la colère.** »

Un autre hadith dit : « **Allah le tout-puissant accordera des grades élevés et offrira des palais au Paradis à ceux qui traitent avec douceur ceux qui sont durs envers eux, qui pardonnent à ceux qui leur font du tort (de l'injustice), qui sont généreux envers ceux**

**qui ne le sont pas avec eux et qui rendent visite à ceux qui ne viennent pas les voir. »**

Un autre hadith dit : « **Le véritable héros n'est pas celui qui est victorieux dans la lutte, dans la compétition, mais celui qui sait se maîtriser lorsqu'il est en colère. »**

Un autre hadith dit : « **Celui qui salue son frère avec un visage souriant recevra la récompense d'une aumône (sadaqa). »**

Dans un autre hadith, il est dit : « **Accueillir le frère en religion avec un sourire sur le visage, ordonner le bien et interdire le mal, sauver une personne de l'erreur à une époque où le savoir religieux est tombé dans l'oubli et où l'erreur [la mécréance] se répand, enlever des chemins et des places les pierres, les épines, les os et les ordures, et remplir la coupe à boire d'une personne assoiffée, tout cela est sadaqa. »**

Un autre hadith dit : « **Au Paradis, il y a des palais dont l'intérieur peut être vu de l'extérieur et l'extérieur de l'intérieur. Ils sont réservés à ceux qui parlent d'une manière agréable, qui nourrissent les affamés et qui accomplissent les prières pendant que tout le monde dort. »**

Ces hadiths sont tirés du livre **al-Targhīb wal-tarhīb**, qui fait partie des précieux ouvrages de hadiths.<sup>[1]</sup> Qu'Allah le tout-puissant nous permette à tous de mettre ces hadiths en pratique. Celui dont l'état et les actions sont en accord avec ces hadiths doit être très reconnaissant envers Allah le tout-puissant. Celui dont l'état ne correspond pas à ces hadiths doit implorer Allah le tout-puissant afin que son état change. Celui dont l'état ne leur correspond pas, la reconnaissance de ses propres défauts est également un grand don. Celui qui ne voit pas ses défauts et ne s'afflige pas pour eux, il est clair que sa foi est faible.

## **TRADUCTION DE LA 83<sup>E</sup> LETTRE**

Le noble Muhammad Ma'sūm écrit ce qui suit en persan dans la 83<sup>e</sup> lettre du deuxième volume adressée à Mirzā Muhammad Sādiq, en expliquant deux bienfaits (dons) et le thème du destin et de la prédestination (qadā et qadar) : si une personne à qui ces deux grâces ont été accordées ne ressent aucun plaisir ou état spirituel, elle ne doit en aucun cas être attristée. La première de ces

---

[1] L'auteur de ce livre, Abdul'azīm al-Mundhirī al-Qayrawānī al-Chāfi'ī, est décédé en 656 [1258 apr. J.-C.].

deux grâces est l'obéissance à Muhammad, paix sur lui, qui est le fondateur de cette religion, et la seconde est l'amour du murchid (cheikh, maître spirituel). Ces deux dons conduisent l'homme à toutes sortes de félicités et de connaissances spirituelles (fayd). Mais si l'un de ces deux dons manque, la fin de cette personne sera catastrophique. Le fait qu'il fasse preuve de beaucoup de connaissances, d'œuvres ou de prodiges ne peut pas la protéger de cette catastrophe.

La raison la plus dommageable et la plus dangereuse pour laquelle on perd ces deux dons est de fréquenter des mécréants et des gens qui rejettent les écoles juridiques, et de lire leurs livres et autres publications [comme leurs revues]. Il faut fuir de telles personnes égarées, comme si l'on fuyait un lion. Au lieu de cela, il faut absolument lire les livres des érudits de l'ahl al-sunna [c'est-à-dire des musulmans véridiques dont la foi et les actes d'adoration ne sont pas corrompus]. Pour celui qui veut lire les œuvres des grands savants, la lecture du livre **Maktūbāt** d'Imām al-Rabbānī<sup>[1]</sup> est extrêmement utile [Les livres des éditions Hakīkat sont des traductions des œuvres de ces savants véridiques. Nous recommandons ces livres à ceux qui souhaitent apprendre l'islam de manière authentique.]

La connaissance du destin et de la prédestination est très délicate et difficile à comprendre. En parler et en débattre a été déclaré interdit dans les hadiths. Le devoir des musulmans est d'apprendre les commandements et les interdictions d'Allah le tout-puissant et de s'y conformer. Nous sommes chargés de croire au destin et à la prédestination et non d'en étudier les détails. Nous devons apprendre et croire autant que l'ont dit les érudits de l'ahl al-sunna. Ces véritables savants [c'est-à-dire les experts en connaissance islamique] disent qu'Allah le tout-puissant savait dans la prééternité tout ce que les êtres humains allaient faire comme actes bons et mauvais. Lorsque le moment où ces actes doivent se produire arrive, Il veut et crée ces actes. Cette création d'Allah est appelée « **taqdir** ». [La connaissance divine éternelle est appelée « **qadar** ». C'est-à-dire que le qadar est la connaissance éternelle et non pas ce qu'Allah ordonne aux êtres humains dans la prééternité (c'est-à-dire pas un commandement éternel).] Le seul Créateur est Allah le tout-puissant. Il n'existe aucun autre

---

[1] Imām al-Rabbānī Ahmad al-Fārūqī a grandi en Inde et fait partie des plus grands érudits de l'ahl al-sunna et des amis d'Allah. Il est décédé en 1034 [1624 apr. J.-C.] dans la ville de Sirhind.

créateur en dehors de Lui. Aucun être humain ne peut rien créer. Les ignorants et insensés appelés « mu'tazila » et « qadariyya » ont rejeté la croyance au destin et à la prédestination. À la place, ils ont cru que l'homme pouvait tout créer par sa propre volonté et son propre pouvoir. Ces personnes sont devenues mécréantes, et elles sont nombreuses à notre époque.

La volonté et la décision de l'être humain ont également une influence sur la création de toute chose, bonne ou mauvaise. Si l'être humain veut accomplir une action et qu'Allah le tout-puissant le veut également, Il crée cette action. La volonté de l'être humain est appelée « **kasb** » (acquisition, appropriation). Cela signifie que tous les mouvements et actes de l'être humain se font avec le kasb de l'être humain et la création d'Allah le tout-puissant. Un meurtrier est puni dans l'au-delà parce qu'il s'est « approprié » cet acte, c'est-à-dire qu'il l'a voulu.

Les membres du groupe appelé « jabriyya », en revanche, niaient le kasb, c'est-à-dire le libre arbitre de l'être humain. Selon eux, Allah créerait tous les mouvements et actions de l'homme, que l'être humain le veuille ou non. Ils disaient que toutes les actions de l'être humain sont comme les feuilles d'un arbre qui sont agitées par le vent, et qu'Allah force les êtres humains à tout faire. Ils ont cru que l'être humain n'était capable de rien. Dire cela est de la mécréance (kufr) et celui qui croit ainsi est un mécréant (kāfir). Selon eux, ceux qui ont accompli de bonnes actions seraient récompensés dans l'au-delà, mais ceux qui ont commis de mauvaises actions ne seraient pas punis. Les mécréants, les désobéissants et les pécheurs ne seraient donc pas punis, car c'est toujours Allah le tout-puissant qui a exécuté ces péchés. En effet, ils auraient été contraints par Allah à commettre ces péchés. Tous les prophètes ont maudit ceux qui croient ainsi. Le tremblement de la main ou du pied est-il comparable au fait de bouger volontairement la main et le pied ? Dans les versets 92 et 93 de la sourate al-Hijr, il est dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant les interrogera tous sur ce qu'ils ont fait.** » Dans le verset 24 de la sourate al-Wāqī'a, il est dit par le sens interprétatif : « **Ils recevront le châtiment pour ce qu'ils avaient l'habitude de faire.** » Dans la sourate al-Kahf, le verset 29 dit par le sens interprétatif : « **Que celui qui veut croire donc, et que celui qui veut nie. Nous avons préparé le feu de l'Enfer pour ceux qui nient.** » Le verset 33 de la sourate al-Nahl dit par le sens interprétatif : « **Allah le tout-puissant ne leur fait aucune injustice, mais ce sont eux qui s'oppriment eux-mêmes.** » Certains individus rejetant les écoles juridiques et héré-

tiques rejettent le kasb, la volonté de l'homme, pour se dispenser de l'effort de suivre les commandements et les interdictions d'Allah le tout-puissant et ne pas être punis en raison de leurs péchés.

Allah le tout-puissant est généreux et Sa miséricorde est sans limite. Il n'a ordonné aux êtres humains que ce qui leur est bénéfique et seulement dans la mesure de leurs capacités. En revanche, Il a interdit ce qui est nuisible. Le verset 286 de la sourate al-Baqara dit par le sens interprétatif :

« **Allah le tout-puissant n'impose à personne une charge supérieure à sa capacité (c'est-à-dire qu'Il ne prescrit aux êtres humains que ce qu'ils peuvent accomplir aisément).** » On ne peut que s'étonner des gens qui ne croient pas que l'être humain possède une volonté. Pourquoi alors se fâchent-ils contre les gens qui ne les écoutent pas et leur causent du souci ? Pourquoi tentent-ils d'éduquer leurs fils et leurs filles ? Pourquoi réprimandent-ils leurs épouses lorsqu'ils voient qu'elles font des choses répréhensibles ? Pourquoi ne les tolèrent-ils pas en partant du principe qu'ils n'ont pas de volonté et qu'ils sont donc obligés d'agir ainsi ? Ils croient ainsi pour pouvoir commettre toutes sortes de méfaits ici-bas et ne pas être punis dans l'au-delà. Pourtant, les versets 7 et 8 de la sourate al-Tūr disent par le sens interprétatif : « **Le châtement de ton Seigneur arrivera certes. Nul ne peut y échapper.** »

Les adeptes de la qadariyya, en rejetant le destin et la prédestination, et les membres de la jabriyya, en rejetant le libre arbitre de l'être humain, se sont tous deux écartés du droit chemin. Ils sont ainsi devenus des égarés (ahl al-bid'a). La bonne voie est celle de l'« **ahl al-sunna wal-jamā'a** », qui se situe entre les deux. Les membres de cette voie authentique sont appelés « **sunnites** ». Imām Abū Hanīfa, le chef de l'ahl al-sunna, demanda à Imām Ja'far al-Sādiq<sup>[1]</sup>, qu'Allah les agrée : « Ô petit-fils du Messager d'Allah ! Allah le tout-puissant a-t-il laissé les actes des êtres humains à leur libre arbitre, ou bien les contraint-il à les accomplir ? » Celui-ci lui répondit : « Allah le tout-puissant ne laisse pas ce qui relève de Son droit aux serviteurs, et il ne convient pas à Sa justice de les contraindre et de les punir ensuite. » Les mécréants disent : « Allah a voulu que nous soyons des mécréants, des polythéistes (muchrikūn), et ce qu'Il a voulu s'est réalisé. » Le verset 148 de la sourate al-An'ām dit par le sens interprétatif : « **Les polythéistes disent : Si**

---

[1] Imām Ja'far al-Sādiq est le fils du petit-fils d'Imām Husayn, qui est lui-même le petit-fils du Messager d'Allah.

**Allah n'avait pas voulu, ni nous ni nos ancêtres ne Lui aurions donné des associés... »** En réponse, il est dit : « **Ainsi, ceux qui les ont précédés n'ont pas cru, et Nous les avons donc châtiés.** »

Les polythéistes ne prononcent pas cette parole pour s'excuser ou pour échapper au châtement. En réalité, ils ne savent même pas que leur association et leur mécréance sont mauvaises. Ils disent : « Tout ce qu'Allah le tout-puissant veut est bon, et Il en est satisfait, car s'Il n'en était pas satisfait, Il ne l'aurait pas voulu. Par conséquent, Il devrait aussi être satisfait de notre association et ne pas nous châtier pour cela. » Allah le tout-puissant a fait savoir par l'intermédiaire de Ses prophètes qu'Il n'est pas satisfait de la mécréance, de l'association. Il a fait savoir que la mécréance est condamnable, que les mécréants sont maudits et qu'ils subiront un châtement éternel. Il n'est pas nécessaire d'être satisfait d'une chose voulue. Allah le tout-puissant veut et crée la mécréance et la désobéissance, mais Il n'est pas satisfait de celles-ci. Le fait qu'Il ne soit pas satisfait de celles-ci, Il l'a annoncé de manière évidente dans le noble Coran. Peut-être que les polythéistes ne disent cela que pour se moquer des prophètes.

**Question :** Allah le tout-puissant a déterminé et su dans la prééternité la création du bien et du mal. Il veut et crée selon Sa connaissance. Ainsi, la volonté humaine reste sans effet. Cela ne signifie-t-il pas que l'être humain est contraint d'exécuter le bien ou le mal ?

**Réponse :** Allah le tout-puissant savait dans la prééternité que l'être humain accomplirait un acte par sa propre volonté. Le fait qu'Allah le tout-puissant dispose d'un tel savoir ne signifie pas que l'être humain n'a pas de volonté et de liberté de choix. Allah le tout-puissant crée bien d'autres choses en dehors de l'homme selon Sa prédestination éternelle. Si l'être humain était contraint dans ses actions, alors Allah le tout-puissant le serait aussi dans toutes Ses créations. Ainsi, il est clair qu'Allah le tout-puissant est libre dans Sa volonté, c'est-à-dire qu'Il n'est pas contraint, et que l'être humain aussi est libre dans sa volonté.

## **TRADUCTION DE LA 110<sup>E</sup> LETTRE**

La traduction de la lettre écrite en persan par Muhammad Ma'sūm, miséricorde sur lui, à un de ses disciples nommé Abdulhakīm, qui est la 110<sup>e</sup> lettre du deuxième volume, est la suivante : Il ne faut pas fréquenter des gens dont la foi et la pratique de la foi sont corrompues, ni entretenir de compagnie ou d'amitié avec des

égarés. Yahyā ibn Mu‘ādh al-Rāzī (décédé en 258 [872 apr. J.-C.]) a dit :

« Ne fréquente pas trois groupes de personnes : les érudits négligents, ceux qui ont mémorisé le Coran (huffāz), mais qui ne recherchent que les gains mondains, et les cheikhs qui n’ont aucune connaissance de la religion. » Si les déclarations, le comportement et les actes d’une personne connue sous le nom de cheikh ne sont pas conformes aux dispositions de l’islam, ne l’approche en aucun cas. Fuis même la ville ou le village où il se trouve ! Car c’est un voleur sournois qui vole la foi des êtres humains. Il fait en sorte que les êtres humains tombent dans le piège du diable. Même s’il manifeste des états surnaturels, accomplit des prodiges et semble déconnecté de tout intérêt mondain, fuis-le comme tu fuirais un lion. L’expert en tasawwuf Junayd al-Baghdādī (décédé en 298 [910 apr. J.-C.]) a dit : « Il y a beaucoup de gens qui prétendent faire partie des adeptes du tasawwuf. Parmi eux, seuls ceux qui suivent le Messenger d’Allah sont véridiques ». Il a également dit : « Ne pensez pas qu’une personne qui ne suit ni le noble Coran ni les précieux hadiths soit un ami d’Allah ! » Une autre fois, il a dit : « Le chemin qui mène les êtres humains à la satisfaction et à l’amour d’Allah est le chemin de ceux qui suivent le Coran et la sunna. » Ne croyez pas qu’une personne dont les propos, les actes et les traits de caractère ne sont pas en accord avec la voie du Messenger d’Allah [et qui ne lie pas sa famille, ses filles à cette voie] soit un ami d’Allah ! Les juifs, les prêtres chrétiens et les religieux indiens connus sous le nom de brahmanes prononcent également de belles paroles et semblent être loin de tout ce qui est répréhensible. Mais il ne faut pas se laisser tromper par leurs paroles et leur apparence. Ne vous laissez pas induire en erreur par leur détachement du monde, leurs actes surnaturels et leurs propos sur « l’unité de l’existence » (tawhīd wujūdī) ! Abū Umar al-Sulamī a dit : « Toutes les paroles et états qui ne sont pas en conformité avec les prescriptions islamiques sont nuisibles. Le tasawwuf est le fait de s’efforcer de suivre les dispositions de l’islam (al-ahkām al-islāmiyya). Le seul signe distinctif qui sépare le véridique du menteur est l’obéissance au Messenger d’Allah. Une abstinence, une confiance en Dieu et des paroles séduisantes qui ne ressemblent pas à celles du Messenger d’Allah, paix sur lui, sont vaines. Les évocations, les réflexions, les états de jouissance spirituelle et les prodiges qui ne sont pas en accord avec l’islam sont inutiles. » [Abdullah al-Dahlawī (décédé en 1240 [1824 apr. J.-C.] à Delhi), miséricorde sur lui, dit dans sa douzième lettre :

« Si une personne qui rejoint un ordre (tarīqa) n'accomplit pas ses tâches de manière continue, elle est considérée comme quelqu'un qui a quitté l'ordre. »] Les actes surnaturels peuvent également être accomplis par des personnes qui restent affamés pendant une longue période ou qui luttent contre leur nafs (une force en l'être humain qui désire les choses dont le corps a besoin, sans faire de distinction entre le bien et le mal). Ceux-ci ne montrent pas qu'ils sont des amis d'Allah. Abdullah ibn al-Mubārak (décédé en 181 [797 apr. J.-C.]) a dit :

« Celui qui ne suit pas les règles de bienséance (ādāb) de l'islam sera privé de l'observance de la sunna du Messager d'Allah. Celui qui est négligent quant à l'observance de la sunna sera privé de l'observance des obligations. Celui qui est négligent vis-à-vis des obligations (farā'id) et des interdictions (mahārim) ne peut pas être un ami d'Allah. » Pour cette raison, il est dit dans un hadith :

**« Persister à commettre des interdits conduit à la mécréance. »** Lorsqu'on dit à Abū Sa'īd Abul-Khayr (décédé en 440 de l'Hégire) qu'untel pouvait marcher sur l'eau, il répondit : « Cela n'a rien de particulier. De même la paille/le brin flotte sur l'eau. » Quand on lui dit qu'untel pouvait voler dans les airs, il répondit : « De même, la mouche et le corbeau volent dans les airs. » Lorsqu'on lui dit qu'untel pouvait voyager dans plusieurs villes en un seul instant, il répondit : « Le diable aussi peut le faire. Ces choses ne signifient pas qu'elles sont précieuses. Le vrai brave achète et vend comme tout le monde, se marie et a des enfants, mais dans tout cela, il n'oublie pas Allah le tout-puissant un seul instant. » Lorsqu'il a été dit au grand ami d'Allah Abū Alī Ahmad al-Rodbārī (décédé en 321 de l'Hégire en Égypte) que quelqu'un écoutait de la musique et disait qu'il avait atteint des niveaux élevés dans le tasawwuf et que, par conséquent, l'écoute [de musique et de voix de femmes] ne lui était plus interdite, il a répondu :

« Oui, il a atteint l'Enfer. » Abū Sulaymān Abdurrahmān al-Dārānī (décédé en 205 de l'Hégire à Damas) a dit : « Il me vient souvent à l'esprit des choses que je considère d'abord comme bonnes. Mais avant de les avoir pesées avec la balance de l'islam, je ne leur accorde aucune valeur. »

[Imām al-Rabbānī, miséricorde sur lui, écrit dans la 82<sup>e</sup> lettre du deuxième volume : « Ne t'attache pas aux plaisirs séduisants de ce bas monde et ne te laisse pas tromper par ses ornements éphémères et passagers ! Efforce-toi afin que toutes tes paroles et tes actes soient conformes à l'Islam ! Commence par orienter ta foi en fonction de ce qui est écrit dans les ouvrages des érudits de l'ahl al-

sunna ! Ensuite, veille à ce que toutes tes actions et tes actes d'adoration soient en accord avec ce qui est écrit dans les livres de fiqh de ces mêmes savants ! L'attention portée au halāl et au harām est extrêmement importante. Les actes d'adoration surrogatoires n'ont aucune importance comparés aux actes d'adoration obligatoires. Payer un dinar comme zakāt apporte une récompense bien supérieure à celle de centaines de milliers de dinars données en aumônes surrogatoires. Pour se protéger des dangers d'ici-bas et obtenir des dons éternels dans l'au-delà, [il faut être musulman, c'est-à-dire pour cela] il n'y a pas d'autre solution que d'embrasser d'abord la foi (iman) et de se conformer ensuite aux dispositions de l'islam. » L'« islam » est la foi avec le cœur et l'observance des dispositions islamiques avec le corps. Les commandements d'Allah le tout-puissant sont appelés « **fard** » (pl. farā'id) et Ses interdictions « **harām** » (pl. mahārim). Les deux ensemble sont appelés « **al-ahkām al-islāmiyya** » (dispositions islamiques). Il est obligatoire pour chaque musulman, homme ou femme, d'apprendre les six principes de la foi, qui doivent être attestés avec le cœur, ainsi que les connaissances religieuses essentielles qui sont courantes et nécessaires dans la vie quotidienne, comme la prière, la récitation de la sourate al-Fātiha dans la prière, et de vivre conformément à ces connaissances. L'enseignement de ces principes aux enfants est un devoir pour les parents. Si un enfant de parents musulmans qui atteint l'âge de se marier ou un musulman récemment converti n'accorde pas d'importance à l'acquisition et à la mise en pratique de ce savoir et n'accepte pas qu'il s'agit du premier devoir, il apostasie. Une telle personne est appelée « **murtadd** » (apostat). Un apostat est pire qu'un mécréant qui n'a jamais été musulman. La source de la science islamique est le noble Coran et les précieux hadiths. Toutes les paroles de Muhammad, paix sur lui, sont appelées de nobles « **hadiths** ». Le noble Coran et les nobles hadiths sont en arabe. Seul Muhammad, paix sur lui, a compris le sens du noble Coran et en a expliqué toute la signification à ses compagnons. Les érudits islamiques l'ont à leur tour appris des nobles compagnons du Prophète et l'ont consigné dans des livres. Ces livres sont appelés livres de « **tafsīr** » (exégèses du Coran) et ces érudits sont appelés érudits de l'« **ahl al-sunna** ». Les plus grands érudits de l'ahl al-sunna ont recueilli la connaissance des dispositions islamiques dans les ouvrages de tafsīr et l'ont consignée dans des livres séparés. C'est ainsi que sont nés les ouvrages de « **fiqh** ». Les religieux ignorants et les ennemis de l'islam apparus par la suite ont trompé les jeunes en rédigeant des ouvrages de tafsīr et de fiqh

à leur guise et selon les connaissances scientifiques de leur époque. Si la personne trompée n'a pas perdu sa foi, elle est qualifiée d'« **égarée** » (sāhib al-bid'a). Mais si elle a perdu sa foi, alors elle est considérée comme un apostat. Ceux qui lisent ces livres nuisibles n'apprennent pas l'islam, mais les pensées et les opinions de leurs auteurs. Ces livres constituent des attaques contre l'islam de l'intérieur et tentent d'éradiquer les vrais musulmans appelés « **ahl al-sunna** ». En tête de ceux qui nourrissent de l'hostilité envers l'islam se trouvent les juifs et les Britanniques. Ceux qui ont été trompés par les livres juifs sont appelés « **chiïtes** », et ceux qui ont été trompés par les espions britanniques sont appelés « **wahhabites** ». Nous décrivons comment les Britanniques ont établi le wahhabisme dans notre livre « **Confessions d'un espion britannique** », et comment ils ont fondé l'Arabie saoudite wahhabite dans le dictionnaire « **al-Munjid** » sous le terme « Lawrence ». Afin de pouvoir convaincre les jeunes des déclarations corrompues contenues dans leurs livres, les chiïtes et les wahhabites ajoutent également à leurs livres des versets coraniques, des hadiths et des déclarations des nobles compagnons et des anciens pieux. Cependant, ils interprètent ces ajouts à leur guise de manière erronée et tentent de prouver que ce qui est écrit dans leurs livres est la vérité. Ils embrouillent les jeunes. Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que l'on peut distinguer leurs livres de ceux de l'ahl al-sunna. Seuls ceux qui étudient leurs fausses croyances seront capables de les reconnaître lorsqu'ils les trouveront dans un livre, et sauront alors que cet ouvrage est corrompu, évitant ainsi de tomber dans leurs pièges.

Allah le tout-puissant a créé toute chose avec ordre et harmonie. Dans le noble Coran, Il proclame que tout est ordonné et calculé. Nous appelons aujourd'hui cet ordre les lois de la physique, de la chimie, de la biologie et de l'astronomie. C'est pour maintenir cet ordre qu'Il crée tout avec des moyens spécifiques. Tout comme Il a établi la matière comme un moyen pour la création d'une autre matière, Il a également fait du libre arbitre et de la capacité d'action de l'homme un moyen. Parfois, Il crée aussi de manière surnaturelle, extraordinaire, c'est-à-dire en suspendant son habitude sans moyens spécifiques. Le fait qu'Il crée sans moyen à la suite des invocations des prophètes est appelé « **mu'jiza** » (miracle). Le fait qu'Il crée à la suite des invocations des amis d'Allah dont les cœurs et les nafs ont été purifiés par l'observance de l'islam est appelé « **karāma** » (prodige). Le diable ne peut pas tromper ces personnes. Le fait qu'Il crée les désirs des pécheurs et des

mécréants qui châtient leur nafs par la faim et l'autoflagellation, au point de le rendre incapable de tromper le cœur, est appelé « **is-tidrāj** » et « **sihr** ». Si une personne accomplissant des choses surnaturelles, communiquant l'emplacement d'objets perdus, racontant des événements futurs et parlant aux djinns, se conforme à l'islam, il devient évident que cette personne est un ami d'Allah (walī). En revanche, si elle ne s'en tient pas à l'islam, il devient clair que cette personne est un mécréant qui a purifié et poli son propre nafs et a ainsi acquis des forces particulières. Cependant, son cœur n'a pas pu se libérer de l'amour pour les créatures et son nafs ne s'est pas libéré de l'hostilité envers Allah le tout-puissant. De plus, le diable ne s'éloigne jamais de son côté.

Si un musulman souhaite obtenir quelque chose, il suit l'habitude d'Allah, Sa coutume et utilise les moyens qui conduisent à la création de cette chose. Par exemple, celui qui veut gagner de l'argent exerce un métier, une profession ou fait du commerce. Celui qui a faim prend de la nourriture. Celui qui est malade consulte un médecin et prend des médicaments. Celui qui veut apprendre sa religion lit les ouvrages des érudits de l'ahl al-sunna. Si un malade prend ses médicaments auprès d'une personne non informée, il ne trouve pas la guérison, mais meurt. De même, une personne qui lit les livres islamiques trompeurs et nuisibles écrits par des personnes qui n'appartiennent pas à l'ahl al-sunna, par des égarés et des gens sans foi ni loi, perd sa foi. Allah le tout-puissant a également fait de l'invocation un moyen d'obtenir des besoins religieux et mondains. Cependant, pour que les invocations soient acceptées, il faut être musulman, appartenir à l'ahl al-sunna et être vertueux, c'est-à-dire s'efforcer d'obtenir l'amour d'Allah le tout-puissant. C'est pourquoi il faut éviter les voies interdites, ne pas violer les droits des autres et n'invoquer qu'Allah le tout-puissant. Celui qui ne remplit pas ces critères demande à une personne qui les remplit, c'est-à-dire un ami d'Allah, de faire des invocations pour lui. Les amis d'Allah entendent même après leur mort. Ils font des invocations pour ceux qui viennent les demander sur leurs tombes.

Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **Lorsque vous êtes dans la difficulté (accablés) et ne savez plus quoi faire, demandez de l'aide à ceux qui sont dans la tombe.** » Le cheikh al-islām Ahmad ibn Kamāl explique ce hadith dans sa traduction des quarante hadiths (dans son ouvrage **Hadīth-i arba'īn**). L'ouvrage arabe **al-Tawassul bin-nabī wa-bis-sālihīn**, l'ouvrage persan **Radd-i wahhābī** et l'ouvrage turc **Kiyāmet ve Āhiret** ainsi que sa traduction française **La**

**Résurrection et l’Au-delà**, publiée par les éditions Hakikat, en traitent également en détail. Les lettres 8, 28 et 35 d’Abdullah al-Dahlawī sont également des documents précieux à ce sujet. Dans sa 33<sup>e</sup> lettre, on trouve le double verset suivant :

***Allah a donné aux amis d’Allah un tel pouvoir d’action ;  
Ils repoussent même les balles tirées.***

Les wahhabites, qui ont été trompés par les espions britanniques, n’y croient cependant pas. Les livres des éditions Hakikat répondent aux wahhabites.]

Dans un hadith, il est dit : « **Les égarés seront les chiens des habitants de l’Enfer.** » [C’est-à-dire que les égarés (ahl al-bid’a, les gens de l’innovation) seront jetés dans le feu de l’Enfer sous la forme de chiens.] Dans un autre hadith, il est dit : « **Le diable entraîne les égarés à accomplir des actes d’adoration. Pendant qu’ils accomplissent des actes d’adoration, ils pleurent** [par crainte de Dieu]. » Dans un autre hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant n’accepte pas les prières, le jeûne, l’aumône, le hajj et la umra, le djihad, les actes obligatoires et les actes d’adoration surrogatoires des égarés. Tout comme un poil est retiré de la graisse, ils sortent de l’islam** » [c’est-à-dire qu’ils sortent facilement de l’islam].

Si l’on a péché, il faut immédiatement se repentir [avec le cœur] (tawba) et demander pardon [avec la langue] (istighfār). Il faut se repentir en secret pour un péché commis en secret et se repentir en public pour les péchés commis en public. Il ne faut pas remettre à plus tard la repentance. Si l’on a péché, les anges attendent trois heures avant de l’écrire. Si l’on se repent du péché dans ce délai, rien n’est écrit. Si l’on ne se repent pas, le péché est noté. Remettre le repentir à plus tard est un péché encore plus grave. Le repentir est accepté jusqu’à la mort. De plus, la crainte de Dieu [taqwā, c’est-à-dire le fait d’éviter les choses interdites] et le scrupule [wara‘, c’est-à-dire le fait d’éviter les choses douteuses] doivent être des qualités à acquérir. Éviter les choses interdites est plus important que d’accomplir ses devoirs. En effet, le fait d’éviter les choses interdites permet à l’être humain d’aller plus loin sur cette voie [c’est-à-dire sur la voie de la purification du cœur et du nafs] que l’accomplissement des devoirs, et est donc plus utile. Les bonnes actions peuvent être accomplies aussi bien par les justes que par les pécheurs. Cependant, seuls les fidèles et ceux dont la foi est forte se gardent des interdits. Ma’rūf al-Karkhī (décédé en 200 de l’Hégire à Bagdad), le murchid de Sirrī al-Saqatī, disait : « Ne regardez pas les femmes et les filles, ni même la brebis ! » Un

hadith dit : **« Au jour dernier, à la tête de ceux qui obtiendront l'agrément d'Allah le tout-puissant, il y aura ceux qui auront wara' et zuhd (qui seront vigilants et ascétiques). »** [« Zuhd » (ascétisme) signifie aussi s'éloigner de ce qui est superflu, même s'il est permis.] Dans un autre hadith, il est dit : **« La prière derrière un imam doté de wara' est acceptée. Le cadeau pour une personne dotée de wara' est accepté. S'asseoir avec une personne dotée de wara' est un acte d'adoration et lui parler est une sadaqa. »** [« Accepté » (maqbul) signifie ici qu'une grande récompense est accordée pour cela.] De plus, un hadith dit : **« Deux unités de prière avec un imam doté de wara' sont meilleures que 1000 unités de prière avec un pécheur. »** [« Meilleures » (afdal) signifie que la récompense est plus élevée.] Si tu fais quelque chose mais que ton cœur ne trouve pas la paix en le faisant [et qu'il est donc oppressé et bat plus fort], alors renonce à cet acte ! Consulte ton cœur dans les affaires dont tu n'es pas sûr ! Dans un hadith, il est dit : **« Les choses dans lesquelles ton cœur trouve la paix [dont il est satisfait] et dans lesquelles ton nafs est oppressé [dont il n'est pas satisfait] sont bonnes. Une chose dans laquelle seule ton nafs est tranquille est mauvaise. »** Dans un autre hadith, il est dit : **« Les choses licites et illicites ont été proclamées de manière évidente. Méfie-toi des choses douteuses et attache-toi à ce qui est évident. »** Dans un autre hadith, il est dit : **« Allah le tout-puissant a clairement exposé le licite et l'illicite. Ce qu'Il n'a pas exposé clairement, Il le pardonne. »** Si tu es confronté à une situation douteuse, pose ta main sur ton cœur ! Si tu ne ressens pas de battement accéléré, alors fais cet acte ! Dans un hadith, il est dit : **« Pose ta main sur ton cœur ! Pour ce qui est halâl, le cœur est en paix. »**

Considère toutes tes actions et actes d'adoration comme imparfaits ! Sois conscient que tu ne les as pas accomplis comme il se doit ! Abū Muhammad ibn Manāzil a dit : « Allah le tout-puissant a loué dans le 17<sup>e</sup> verset de la sourate Āl Imrān les patients, les fidèles, ceux qui prient, ceux qui donnent la zakāt et ceux qui demandent pardon à l'heure du sahar. Le fait de mentionner en dernier ceux qui demandent pardon vise à inciter l'être humain à considérer tous ses actes d'adoration comme imparfaits et à toujours implorer le pardon. Ja'far ibn Sinān, miséricorde sur lui, a dit : « L'autosatisfaction de ceux qui accomplissent des actes d'adoration est pire et plus nuisible que les péchés des pécheurs. » Imām al-Murta'ich avait l'habitude de pratiquer l'i'tikāf dans la grande mosquée à partir du 20<sup>e</sup> jour du Ramadan. Lorsqu'on le vit dehors et qu'on lui demanda pourquoi il avait quitté la mosquée,

il répondit : « J'ai vu l'autosatisfaction des huffāz et j'ai fui loin d'eux. »

Il est permis de travailler pour soi-même et pour sa propre famille et de gagner ainsi sa vie. Celui qui travaille ainsi a été loué dans le hadith. Les anciens pieux (al-salaf al-sālihūn) ont toujours trouvé un moyen de gagner leur vie. Mais il est également louable de ne pas travailler et de s'en remettre à Allah (tawakkul). Il est cependant supposé qu'il n'attende rien de personne. On demanda à Muhammad ibn Sālim (décédé en 697 de l'Hégire), qui était un juge chafite à Hamā : « Devons-nous travailler et gagner de l'argent ou rester inactifs tout en plaçant notre confiance en Allah ? » Il répondit alors : « La confiance en Dieu est l'état du Messager d'Allah et le travail est sa sunna. Celui qui ne parvient pas à exercer la confiance en Dieu, c'est pour lui une sunna de travailler et de gagner sa vie. Mais celui qui parvient à exercer la confiance en Dieu, il lui est permis de travailler uniquement pour servir le bien de l'islam et des musulmans. La combinaison du travail et de la confiance en Dieu est bonne en tout temps. » Il ne faut manger ni trop ni trop peu. Les repas doivent être équilibrés et modérés. Manger trop conduit à la mollesse et à la paresse. Manger trop peu empêche de travailler et d'accomplir les actes d'adoration. Khāja Muhammad Bahā'uddīn Naqchiband (décédé en 791 [1389 apr. J.-C.] à Boukhara), miséricorde sur lui, disait : « Mange jusqu'à ce que tu sois rassasié et accomplis tes actes d'adoration de belle manière ! » [Il ne faut pas manger avant d'avoir faim, ni manger après avoir été rassasié.] Il est important d'accomplir les actes d'adoration de manière appropriée et dans un bon état d'esprit. Tout ce qui y contribue est béni, et tout ce qui constitue un obstacle doit être évité.

On doit avoir une bonne intention dans toutes les affaires. On ne doit pas commencer un acte d'adoration avant d'avoir dans le cœur une intention sincère [pour l'agrément d'Allah]. On ne doit pas passer son temps à faire des choses inutiles [et encore moins des choses nuisibles]. [Celui qui ne trouve pas de personnes vertueuses dont la foi est conforme à ce que les savants de l'ahl al-sunna ont transmis, et qui apprennent l'islam et s'y conforment], il doit se retirer [c'est-à-dire consacrer son temps précieux à son travail, à l'acquisition licite de sa subsistance et à la lecture des livres des érudits de l'ahl al-sunna. On ne doit en aucun cas se lier d'amitié avec des gens qui n'apprennent pas leur religion à partir de ces ouvrages et qui croient plutôt selon leur propre conception, ni avec des ignorants qui se sont laissés tromper par les livres de ces per-

sonnes rejetant les écoles juridiques. De plus, on ne doit pas introduire chez soi des médias qui font la propagande de l'athéisme, de la mécréance, du christianisme, du judaïsme et de l'immoralité]. Un hadith dit : « **La sagesse [les choses bénéfiques] se divise en dix parties : neuf résident dans l'isolement et une dans le fait de parler peu.** » On ne doit rencontrer ses amis que dans la mesure où cela est nécessaire pour apprendre ou enseigner des choses utiles, et le reste du temps doit être consacré aux actes d'adoration et à la purification du cœur.

On doit traiter tout le monde, ami ou ennemi, avec un visage souriant et des paroles agréables, et ne se disputer avec personne. On doit accepter les excuses de chacun, pardonner les fautes et ne pas répondre aux actes nuisibles par des actes nuisibles. Abdullah al-Balyānī a dit : « Être un derviche ne signifie pas seulement prier, jeûner et accomplir des actes d'adoration pendant la nuit, car ce sont des obligations de la servitude que chaque être humain doit accomplir. Être un derviche signifie ne pas briser les cœurs des gens. Celui qui y parvient obtient l'agrément d'Allah le tout-puissant [c'est-à-dire qu'il devient un ami d'Allah]. » Un jour, on demanda au noble Muhammad Sālim à quoi on pouvait reconnaître un ami d'Allah. Il répondit : « On le reconnaît à sa douceur dans la parole, à son bon caractère, à son visage souriant, à sa générosité, au fait qu'il ne se dispute pas, qu'il accepte les excuses et qu'il est miséricordieux envers chacun. » [Un ami d'Allah (walī) signifie une personne vertueuse qui a obtenu l'agrément d'Allah le tout-puissant.] Abdullah Ahmad al-Maqqarī al-Mālikī (décédé en 1041 de l'Hégire) a dit : « La futuwwa (virilité) consiste à bien traiter celui qui est hostile, à être bienveillant envers celui qui ne t'aime pas et à parler gentiment même à celui que tu n'aimes pas. » Il faut parler peu, dormir peu et rire peu. Rire aux éclats et de manière excessive endurecît le cœur [cela fait oublier Allah le tout-puissant]. En toute affaire, il faut placer sa confiance en Allah le tout-puissant [c'est-à-dire prendre les moyens nécessaires, mais n'attendre l'effet de ces moyens que d'Allah]. On ne doit ni négliger ni retarder une obligation. Junayd al-Baghdādī a dit : « Le remède pour se libérer des besoins consiste à se détacher des choses dont on a besoin et à attendre la satisfaction de tous ses besoins [ainsi que les moyens qui y conduisent] d'Allah. » Dans un hadith, il est dit : « **Lorsque l'être humain s'en remet à Allah pour ses besoins, Il les satisfait** [c'est-à-dire qu'Il crée les moyens par lesquels ses besoins sont satisfaits]. » Par exemple, Il met la miséricorde dans le cœur des autres à ton égard et leur inspire de te venir en aide. Yahyā ibn

Mu'adh al-Rāzī (décédé en 258 de l'Hégire à Nishapur) a dit : « Chacun t'aime dans la mesure où tu aimes Allah, te craint dans la mesure où tu crains Allah et t'obéis dans la mesure où tu obéis à Allah. » Il a également dit : « Dans la mesure où tu sers Allah, on te servira. En bref, que chacune de tes affaires soit donc pour Son agrément ! Sinon, aucune de tes affaires ne te sera profitable. Ne pense pas toujours à toi-même ! Ne place ta confiance en personne d'autre qu'Allah ! » Abū Muhammad al-Rāchī<sup>[1]</sup> a dit : « Le plus grand voile [le plus grand obstacle] entre toi et Allah le tout-puissant est le fait de toujours penser à ton propre intérêt et que tu comptes sur des personnes qui, tout comme toi, sont impuissantes.

Être soufi ne signifie pas pouvoir aller où l'on veut, se reposer à l'ombre des nuages et être honoré et respecté par tous. Cela signifie plutôt placer sa confiance en Allah le tout-puissant en toute situation. » Il faut toujours parler à ses enfants et à sa famille avec gentillesse et avoir un visage souriant. De même, il ne faut rester avec eux que le temps nécessaire, de sorte que l'on respecte leurs droits. La présence avec eux ne devrait pas durer si longtemps qu'elle conduirait à l'oubli de Dieu. Ne dévoile pas à tout le monde tes états intérieurs ! Ne fréquente pas excessivement les personnes de haut rang ou les gens fortunés ! Efforce-toi de vivre selon la sunna en toute situation et tiens-toi éloigné des innovations religieuses ! Ne perds pas espoir en Allah dans les moments difficiles et ne sois pas triste ! Le verset 5 de la sourate al-Inchirāh dit par le sens interprétatif : « **Après chaque difficulté vient une facilité.** » Ton état ne doit pas changer, que tu traverses des moments heureux ou difficiles ! Les périodes de prospérité ou de pénurie ne doivent pas affecter ton état. Sois même plus heureux en temps de pénurie et plus préoccupé en temps de prospérité ! Lorsqu'on demanda à Abū Sa'īd al-Arabī comment doit être le fakir (derviche), celui-ci répondit : « Il est serein en période de pénurie et préoccupé en période de prospérité. Dans le bien-être, il cherche les préoccupations. Le changement des événements ne modifie pas son caractère. Il ne regarde pas les défauts des autres, mais seulement les siens. Il ne se considère pas supérieur à un quelconque musulman, mais il considère tous les musulmans comme supérieurs à lui-même. » Sīrī al-Saqatī (décédé en 251 de l'Hégire à Bagdad), le murchid de Junayd al-Baghdādī, disait : « Je ne suis supérieur à personne. » Lorsqu'on lui demanda ensuite s'il n'était

---

[1] Rāchī vient de la province syrienne de Rāsyā et n'a aucun rapport avec le rachwa (corruption).

pas non plus supérieur à un pécheur manifeste, il répondit par l'affirmative. Chaque fois que l'on voit un musulman, il faut se dire que son propre bonheur pourrait dépendre du fait de gagner le cœur de ce musulman et d'obtenir son invocation. On doit se voir comme un esclave de ceux qui ont des droits sur nous. Dans un hadith, il est dit : « **Celui qui fait trois choses est un véritable croyant : celui qui sert sa famille, qui s'assoit avec les pauvres et qui mange avec son serviteur. C'est ainsi qu'Allah le tout-puissant décrit dans le noble Coran les qualités du croyant.** » On doit toujours lire les biographies des anciens pieux et rendre visite aux personnes solitaires et pauvres. On ne doit pas médire de quelqu'un et empêcher ceux qui médisent de le faire. On ne doit pas négliger l'ordonnance du bien et l'interdiction du mal, c'est-à-dire le bon conseil. On doit soutenir financièrement les pauvres et ceux qui luttent pour l'islam. On doit faire le bien et faire des dons de bienfaisance. On doit se garder de commettre des péchés. Lorsqu'on demanda à Muhammad ibn Alyāna quelle est la caractéristique qui fait qu'Allah le tout-puissant est satisfait d'un de Ses serviteurs, il répondit : « C'est qu'il trouve du plaisir dans les actes d'adoration et se garde des péchés. » Dans un hadith, il est dit : « **Celui qui déteste le péché et éprouve du plaisir dans le culte est un véritable croyant.** » On ne doit pas être avare par peur de la pauvreté. Dans le verset 268 de la sourate al-Baqara, il est dit par le sens interprétatif : « **Satan vous fait craindre la pauvreté et vous pousse à des actions honteuses (comme la fornication).** » Si l'on se trouve dans la pauvreté, il ne faut pas s'attrister, car Allah le tout-puissant peut aussi accorder la richesse. La véritable richesse consiste à obtenir la félicité dans l'au-delà. La souffrance dans ce monde conduit à la félicité dans l'au-delà. Dans un hadith, il est dit : « **Celui qui a beaucoup d'enfants et peu de biens, qui accomplit ses prières selon les conditions et qui ne médit pas sur les musulmans, celui-là sera rassemblé avec moi** » Un autre hadith dit : « **Bonne nouvelle à ceux qui meurent sur le chemin du pèlerinage et à ceux qui combattent dans le sentier d'Allah ! Quiconque a beaucoup d'enfants et gagne peu, mais ne se plaint pas de sa condition, entre joyeusement dans la maison et en sort joyeusement, celui-là est aussi du nombre des pèlerins et des combattants.** »

Double verset :

***Si Allah le veut, vois comment tout peut devenir facile pour toi,  
Il crée les moyens et les voies, puis te fait don en un seul instant.***

Il faut servir les nécessiteux et tous les frères en religion. Ja'far

al-Khuldī (décédé en 348 de l'Hégire), l'un des compagnons de Junayd al-Baghdādī, a dit : « Les grands n'ont pas travaillé et peiné pour eux-mêmes, mais pour aider leurs frères en religion » Muhammad Abū Abdullāh ibn Khafif (décédé en 371 de l'Hégire) a raconté ce qui suit : « Un frère en religion était autrefois mon invité. Il fut pris de maux d'estomac, et je le servis donc toute la nuit avec un seau et une aiguière à la main. Mais lorsque je me suis endormi pendant un court moment et que je me suis réveillé, il m'a dit : "Tu t'es endormi ? Qu'Allah te maudisse". » Les gens qui avaient entendu cela lui demandèrent : « Comment ton cœur a-t-il réagi lorsqu'il t'a maudit ? » Il répondit : « Je me suis réjoui comme s'il avait dit "qu'Allah te fasse miséricorde". » Abū Umar al-Zujjājī dit : « Lorsque quelqu'un parle d'un rang élevé qu'il n'a pas encore atteint, ses paroles peuvent être une cause de fitna et un obstacle à ce qu'il atteigne ce rang. »

Fais attention à ton comportement en présence de ton murchid. Seul celui qui a de bonnes manières bénéficiera de sa compagnie. **« La base de la tariqa est le bon comportement (adab). »** Celui qui n'a pas un bon comportement n'obtient pas l'agrément d'Allah. Mon père béni Imām al-Rabbānī a écrit en détail les règles de bienséance de cette voie. La synthèse de celles-ci consiste à se détacher de toutes les caractéristiques humaines et à devenir comme la terre, servant les grands et recherchant leur compagnie. Si l'on n'a pas cela, on ne doit pas aspirer à être en compagnie des amis d'Allah, car elle pourrait dans ce cas être plus nuisible que bénéfique. Abū Bakr Ahmad ibn Sa'dān a dit : « Celui qui aspire à la compagnie des grands soufis (al-sūfiyya al-aliyya) ne doit pas penser à lui-même, à son cœur, à ses biens et à sa fortune. Celui qui pense à eux ne pourra pas atteindre son but. » Recherche constamment, sans perdre de temps, la connaissance divine [l'agrément d'Allah le tout-puissant]. Abū Bakr al-Siddīq, qu'Allah l'agrée, a dit : « La connaissance divine (ma'rifa) [c'est-à-dire connaître Allah le tout-puissant] consiste à comprendre qu'on ne peut jamais Le comprendre. » La déclaration d'Imām Abū Hanīfa : « Je t'ai bien reconnu » signifie ceci : « J'ai reconnu que l'on ne peut pas Te comprendre. » Abū Bakr al-Tamstānī a dit : « Le tasawwuf consiste à éprouver de la souffrance. Il n'y a pas de tasawwuf dans la tranquillité et le bien-être. » On entend par là que l'amoureux doit toujours s'efforcer de rechercher son bien-aimé et ne pas trouver de repos dans autre chose que le bien-aimé.

Double verset :

***Que puis-je regarder et à quoi puis-je penser,  
mon cœur ne pense qu'à toi et mes yeux ne cherchent que toi.***

Le chercheur (murīd) doit être tel que décrit par le sens interprétatif du verset 118 de la sourate al-Tawba : « **La vaste terre leur semble étroite et leurs cœurs ne trouvent aucune paix. Ils ont compris qu'on ne peut chercher refuge contre le châtimement d'Allah qu'auprès de Lui.** » Lorsque l'amour de Dieu atteint ce niveau et que la terre devient étroite et sombre, on peut espérer que la mer de la miséricorde divine se déverse, qu'elle touche ce pauvre serviteur, et qu'il soit détaché de tout et accepté par Allah le tout-puissant.

Double verset :

***Les signes du trésor tant recherché, je te les ai donnés,  
peut-être que tu trouveras, si tu te mets en quête.***

Poème :

***Où sommes-nous, et où sont les boucles de ses cheveux ?  
Pourtant, je veux l'atteindre, comme un fou.***

## TRADUCTION DE LA 16<sup>E</sup> LETTRE

Muhammad Ma'sūm, miséricorde sur lui, écrit ce qui suit dans la 16<sup>e</sup> lettre du troisième volume à Muhammad Sādiq, le fils de Nāsir Khan : Ces jours-ci, nous entendons d'étranges nouvelles. Tout le monde, qu'il soit savant ou ignorant, parle de la connaissance de « l'unité de l'existence » (wahdat al-wujūd) et dit que tout est « Lui ». Ils disent :

« Le nom d'Allah est un mot qui désigne l'ensemble de la création, c'est-à-dire l'ensemble des créatures. Le nom Zayd, par exemple, désigne l'ensemble des parties du corps d'une personne, mais en même temps, chaque partie du corps a aussi son propre nom. Aucune partie du corps ne porte le nom de Zayd, mais le nom de Zayd désigne chaque partie du corps. De la même manière, on voit Allah le tout-puissant dans la création, et il est possible de désigner la création par le nom d'Allah. » Alors qu'en réalité, ces mots signifient une négation de « l'unité de l'existence », car ils impliquent l'existence des créatures. Selon ces personnes, l'existence d'Allah le tout-puissant se trouve à l'intérieur de l'existence des créatures. Ainsi, il n'y a pas d'existence en dehors de

l'existence des créatures. La futilité de ces paroles est aussi évidente que le soleil, car ainsi, l'existence d'Allah le tout-puissant et Ses attributs parfaits dépendraient de l'existence des créatures. C'est exactement comme si un composé dépendait des éléments qui le composent. Cela conduit finalement à nier l'existence d'Allah le tout-puissant. Il est donc évident qu'il s'agit là d'une mécréance et que ceux qui défendent ce point de vue sont des mécréants.

En réalité, l'existence d'Allah le tout-puissant est distincte de celle des créatures. Il faut concevoir Son existence au-delà de celle des créatures. Ces deux existences sont différentes et ne se ressemblent pas. Les grands savants du tasawwuf qui ont parlé de wahdat al-wujūd n'ont pas réussi à exprimer clairement ce qu'ils entendaient par là, car si leur propos correspondait à ce que nous avons mentionné plus haut, ce serait de la mécréance. Mais s'ils veulent dire que l'existence d'Allah est différente de celle des créatures, alors la notion d'unité (wahda ou tawhīd) n'aurait plus de sens. S'ils disent : « Si les créatures existaient réellement, alors la croyance en l'unicité serait fausse. Or, les créatures n'existent pas réellement, leur existence est une simple illusion, une apparence [comme les images visibles à la télévision ou au cinéma]. », alors encore une fois, le concept d'« unicité » [union] n'aurait pas de signification, et ils ne pourraient pas dire que tout est « Lui », car il ne peut être question qu'une chose qui existe pratiquement/réellement s'unisse à une illusion. Si leurs paroles « tout est Lui » signifiaient que Lui seul existe et qu'il n'y a rien en dehors de Lui, alors leurs paroles seraient justes et auraient un sens. Mais leur affirmation « tout est Lui » serait à prendre au sens métaphorique et non littéral. Lorsque l'on dit que l'image d'une personne dans le miroir est la personne elle-même, il s'agit d'un langage métaphorique, tout comme lorsque l'on dit que l'on a vu la personne dans le miroir. On peut désigner métaphoriquement le reflet et l'apparence d'une chose comme la chose elle-même. Mais en réalité, cette chose est distincte de son reflet [Ainsi, l'appel à la prière (adhan) et la récitation du Coran que l'on entend à la télévision, à la radio ou dans les haut-parleurs ne sont pas réellement la voix de celui qui les lit. Ce sont plutôt des sons qui ressemblent à la voix de celui qui lit. Désigner ces sons comme la voix de l'appel à la prière (muezzin), de l'imam, du hāfiz est correct au niveau métaphorique, mais faux au niveau littéral. Pour cette raison, il n'est pas permis de suivre un imam dans la prière que l'on entend simplement par haut-parleur.] Dire que les deux sont une seule et même chose re-

vient à comparer un lion à un âne. Ces deux animaux sont en réalité totalement différents. On ne peut pas non plus dire qu'ils deviennent un par les simples paroles des êtres humains. Certains grands savants du tasawwuf ont dit : « L'expression "tout est Lui" signifie qu'Allah le tout-puissant se révèle sous la forme des créatures, et ne signifie pas qu'Allah existe séparément des créatures. Allah le tout-puissant existe et les créatures sont des reflets et des manifestations de Son existence. » Mais on comprend de ces mots que les créatures sont éternelles (sans commencement). Comme cette affirmation nie le caractère éphémère des créatures, il s'agit d'une mécréance.

De plus, nous avons entendu qu'ils disent ceci à propos de la résurrection et de l'au-delà : « Tous les êtres vivants que nous voyons naissent de la terre et retournent à la terre. Par exemple, les légumes et les plantes sortent de la terre et sont mangés par les animaux, qui deviennent alors de la viande. Les hommes mangent à leur tour les légumes, les céréales et les animaux, ce qui leur permet de prendre la forme d'êtres humains. Les êtres humains donnent naissance à d'autres êtres humains. C'est cela la résurrection. Ces paroles nient la résurrection de l'être humain après sa mort. Elles sont donc une apostasie et une hérésie. Ils nient le noble Coran et les précieux hadiths.

De plus, nous avons entendu certains dire : La prière que nous voyons a été prescrite uniquement pour les ignorants. L'homme et toutes les autres créatures adorent déjà Allah, qu'ils en soient conscients ou non. Tout être créé accomplit naturellement un acte d'adoration. Muhammad, paix sur lui, a ordonné la prière aux gens arriérés afin qu'ils ne s'adonnent pas aux vices et aux actes de banditisme. » Sachez que ceux qui parlent de la prière et d'autres actes d'adoration de cette manière ne sont que des insensés et des ignorants. Notre Prophète, paix sur lui, a dit : « **La prière est le pilier de la religion. Celui qui accomplit la prière fortifie sa religion. Celui qui n'accomplit pas la prière détruit sa religion** », et :

« **La prière est le mirāj du croyant** », c'est-à-dire que le moment où l'être humain est le plus proche d'Allah le tout-puissant est le moment où il accomplit la prière. De plus, il a dit :

« **La prière est la lumière de mes yeux** », et : « **Pendant la prière, les voiles qui se trouvent entre l'être humain et son Seigneur sont levés.** »

Toute excellence et toute félicité résident dans les commandements et interdictions d'Allah le tout-puissant. Le 32<sup>e</sup> verset de la sourate Yūnus dit par le sens interprétatif : « **Tout ce qui s'en**

**écarter est égarement.** » Le noble Coran et les précieux hadiths nous ordonnent de nous conformer aux dispositions islamiques. C'est le droit chemin (al-sirāt al-mustaqīm). Quiconque s'en détourne suit le chemin du diable. Abdullah ibn Mas'ūd, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, paix sur lui, traça une ligne droite sur le sable et dit : « **Voici le chemin qui mène l'homme à l'agrément d'Allah le tout-puissant.** » Ensuite, il traça d'autres lignes [comme des arêtes de poisson] à droite et à gauche de la ligne et dit : « **Ce sont les voies de la perte vers lesquelles le diable incite.** » Le savoir que tous les prophètes ont annoncé et que les érudits de l'ahl al-sunna ont consigné dans leurs livres ne doit pas être considéré comme des imaginations, des récits et des histoires. Dire que l'islam est destiné à des êtres humains attardés et stupides relève de la mécréance, de l'hérésie et de la folie.

Les créatures ne sont pas Allah le tout-puissant. Ne vous laissez pas troubler lorsque l'on dit qu'elles ne sont pas non plus autre chose qu'Allah. Ne demandez pas : « Que sont alors les créatures ? » Les créatures sont les manifestations des noms d'Allah le tout-puissant, et non Lui-même. Lorsqu'on dit que les créatures ne sont pas autre chose qu'Allah, on veut dire qu'elles ne sont pas séparées de Lui et qu'elles ne sont pas non plus des existants qui ne Lui ressemblent pas. En effet, les noms et les attributs d'Allah le tout-puissant existent avec Lui. Ils ne sont donc pas dissociés de Lui et n'existent pas indépendamment de Lui. C'est comme si on disait que l'apparence d'une personne dans un miroir n'est pas la personne elle-même mais n'est pas non plus quelqu'un d'autre.

Dans un hadith, il est dit : « **Allah le tout-puissant a créé Ādam à son image.** » Cela signifie que tout comme Allah le tout-puissant n'a pas d'image (pas de semblable), Il a aussi créé Ādam sans ressembler à d'autres créatures [animaux]. Nous devons croire sans hésitation aux aspects décrits de manière évidente dans ce hadith et dans d'autres. De nombreux termes avaient alors une signification différente de celle qu'ils ont aujourd'hui. Nous ne devons pas laisser notre foi vaciller en pensant aux significations actuelles. Allah le tout-puissant a créé chez Ādam, paix sur lui, des perfections qui ressemblent à Ses perfections. Le hadith mentionné ci-dessus exprime que ces perfections ne sont pas identiques, mais qu'elles ressemblent simplement à ces perfections. Il en est de même pour les attributs de la connaissance, du pouvoir et les autres attributs. Seules les appellations se ressemblent et non la réalité qui se cache derrière elles.

Le noble Coran est un miracle (mu'jiza). Dire que le caractère

miraculeux du noble Coran se limiterait à l'aspect linguistique et rhétorique et à l'inimitabilité, c'est nier le caractère miraculeux des commandements et des interdictions ainsi que des messages qu'il contient. Cela signifie que l'on ne croit pas au noble Coran et que l'on se moque de lui.

Dans le noble Coran, le verset 54 de la sourate Fussilat dit par le sens interprétatif : « **Sachez qu'Il embrasse toute chose.** » Embrasser signifie entourer une chose de tous les côtés. Les érudits de l'ahl al-sunna ont dit que la connaissance d'Allah le tout-puissant embrasse toute chose, c'est-à-dire qu'Il sait tout. Quand on dit qu'Allah le tout-puissant embrasse lui-même toute chose, cela ne doit pas être compris comme un corps qui en entoure un autre. Nous croyons qu'Allah le tout-puissant embrasse toute chose et est présent auprès de toute chose, sans chercher à comprendre comment cela se réalise, car notre raison est incapable d'appréhender ces réalités. Ces choses ne sont pas comme celles que l'être humain peut imaginer ou concevoir.

Quand on dit « **Lā ilāha illallāh** » (il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah), on doit en même temps rejeter les idoles que les mécréants appellent des dieux. Lorsque les mécréants appellent une idole « dieu », cela signifie qu'ils la considèrent comme digne d'être adorée et qu'ils l'adorent. Ici, « dieu » ne signifie pas « créateur » ni « celui dont l'existence est nécessaire ». La plupart des mécréants sont donc polythéistes en ce qui concerne leurs adorations. Pour être musulman, il faut aussi dire « **Muhammadun rasūlullāh** » (Muhammad est le Messager d'Allah). Tant qu'un être humain ne dit pas cela, il n'est pas un croyant (mu'min). Pour que la foi soit parfaite, il faut aussi rejeter les désirs du nafs. Ces désirs sont également rejetés quand on dit « **lā ilāha** ». Le 23<sup>e</sup> verset de la sourate al-Jāthiya dit par le sens interprétatif : « **As-tu vu celui qui prend ses propres désirs pour divinité ?** » Les érudits de l'ahl al-sunna ont dit que les choses auxquelles l'être humain aspire sans cesse deviennent aussi ses divinités. En disant « **lā ilāha** », ces désirs sont rejetés. Lorsqu'une personne dit souvent la parole de l'unicité (kalimat al-tawhīd), elle se libère des désirs de son nafs et des insufflations du diable, et manifeste qu'elle est uniquement le serviteur d'Allah le tout-puissant. Répéter souvent le nom d'Allah le tout-puissant rapproche l'être humain d'Allah le tout-puissant, c'est-à-dire que cela augmente l'amour réciproque. Ainsi, l'être humain se consume en Allah, c'est-à-dire qu'il ne reste plus d'amour dans son cœur que pour Allah. Répéter souvent la parole de l'unicité conduit au détachement total des liens avec les créa-

tures, de sorte que tous les voiles entre Allah et l'être humain sont levés. Chāh Naqchiband Muhammad Bahā'uddīn al-Bukhārī [décédé en 791 (1389 apr. J.-C.) à Boukhara] a dit : « Rien de ce que tu vois, entends et connais n'est Allah. Lorsque tu dis "lā", tu dois rejeter tout cela. » Abū Ishāq al-Kāzrūnī [mort en 426 (1034 apr. J.-C.)] a vu notre Prophète, paix sur lui, en rêve et lui a demandé ce qu'était le tawhīd. Il reçut comme réponse : « Savoir que lorsque tu dis "Allah", tout ce qui te vient au cœur, tout ce qui te traverse l'esprit et tout ce que tu peux imaginer n'est pas Allah. »

Celui qui s'autoproclame cheikh ou murchid, mais qui tient des propos contraires à l'islam et corrompt ainsi la foi des musulmans, n'est pas un savant, mais un voleur qui vole la foi des êtres humains, et un mécréant. On ne doit pas s'approcher de telles personnes. Parler avec eux et lire leurs livres corrompt la foi de l'être humain et conduit à un malheur éternel. Il faut fuir ces personnes et leurs livres comme si l'on fuyait un lion. Celui qui a été trompé par ces personnes doit immédiatement se repentir (accomplir la tawba). La porte de la tawba est ouverte. Jusqu'au dernier souffle, la tawba est acceptée.

## TRADUCTION DE LA 153<sup>E</sup> LETTRE

Le noble Muhammad Ma'sūm écrit ce qui suit dans la 153<sup>e</sup> lettre du troisième volume adressée au cheikh Abulmakārim : « Il faut chercher des érudits de l'islam, trouver et lire les livres des érudits de l'ahl al-sunna. Chaque jour qui passe est extrêmement précieux. On ne reviendra pas une deuxième fois dans ce monde. Le plus grand don est la compagnie (suhba), c'est-à-dire le fait d'être en compagnie d'un érudit de l'ahl al-sunna et de profiter de ses paroles [et de son souffle]. Bien qu'Uways al-Qarnī ait profondément aimé le Messenger d'Allah et qu'il ait accompli des actes d'adoration jour et nuit, il n'a pas atteint le rang des nobles compagnons honorés d'être en compagnie du Messenger d'Allah.

Si une personne intelligente et prudente aime beaucoup l'un des murchids déjà décédés [et tourne son propre cœur vers le sien], il est certain que les lumières et les bénédictions qui se trouvent dans son cœur couleront également dans son propre cœur. Il obtiendra ainsi de nombreuses connaissances. Cependant pour atteindre les degrés de l'amitié divine, il est nécessaire d'être ensemble. Bonne nouvelle à ceux qui, dans cette courte vie, atteindront la félicité éternelle en recevant des connaissances spirituelles (fayd) d'un murchid parfait et en évoquant beaucoup Allah !

## TRADUCTION DE LA 154<sup>E</sup> LETTRE

Cette lettre a été écrite aux enfants de Muhammad Hanīf Qābilī : « Mon cher frère Khāja Ubaydullah ! Servez votre frère, votre sœur, votre épouse, votre mère et tous vos frères en religion. Accrochez-vous à la sunna de notre bien-aimé prophète Muhammad Mustafā, paix sur lui [c'est-à-dire aux dispositions islamiques] ! [N'apprenez pas cette religion dans les livres mensongers écrits à leur guise par des gens qui se prétendent érudits, mais dans les livres des amis d'Allah qui les ont transmis des érudits de l'ahl al-sunna. C'est un grand don que de pouvoir distinguer ces livres des faux livres et de se protéger ainsi du mal des faux livres. Bonne nouvelle à ceux qui ont acquis ce don.]

Toutes les épreuves et les tribulations se font par la volonté d'Allah le tout-puissant et Son destin dans la prééternité. Il faut être satisfait de Son décret et s'y soumettre. Il convient de dédier (d'offrir) les récompenses de la Fātiha, des invocations et des aumônes aux âmes des défunts. On devrait se rendre sur les tombes des amis d'Allah pour leur demander de l'aide et les implorer. Servir leurs enfants et petits-enfants encore en vie est un moyen d'obtenir d'eux des connaissances spirituelles. Nous devons éduquer nos enfants selon les coutumes islamiques ! Nous devons habituer nos filles à se couvrir dès leur plus jeune âge et leur enseigner les connaissances religieuses et l'accomplissement de la prière ! Lorsque nous constatons que l'heure des cinq prières quotidiennes est arrivée, nous devons absolument prier derrière un imam appartenant à l'ahl al-sunna ! Nous devons apprendre à réciter le noble Coran de manière correcte, sans erreur et sans le lire de manière mélodieuse, et nous devons le réciter quotidiennement ! Lisez la 70<sup>e</sup> lettre du deuxième volume, rédigée par votre maître !

## BUDAPEST

*Cesse de te plaindre, ô rossignol, c'est déjà l'automne,  
Tes lamentations causent une grande douleur à mon cœur,  
Le temps du commerce des roses est terminé, mon cœur,  
L'Autriche a pris Budapest.*

*Il n'y a plus d'ablutions aux fontaines,  
Et les mosquées sont vides, il n'y a plus d'assemblée,  
Tout ce qui était construit a été détruit, tout n'est plus que platitude,  
L'Autriche a pris Budapest.*

*À Budapest, il y a le bazar Uzun Carsi,  
Au milieu duquel se trouve la mosquée Sultan Ahmed,  
Elle ressemble même à la Kaaba,  
L'Autriche a pris Budapest.*

*Notre dépôt de munitions a explosé, cela nous a beaucoup perturbés,  
Les grandes mosquées ont toutes été incendiées,  
Tous les enfants en bas âge ont été brûlés dans le feu,  
L'Autriche a pris Budapest.*

*Les canons ont été tirés trois fois en direction de la qibla, ce jour-là,  
Il y a eu une éclipse de soleil, inattendue le jeudi,  
Le jour suivant, Budapest est tombée après une longue résistance,  
c'était le vendredi,  
L'Autriche a pris Budapest.*

*En 1939, Budapest a été prise par les Allemands et les esprits ont été  
dévastés,  
Les femmes des assassins hongrois, de manière inattendue, elles sont  
devenues veuves,  
Lorsque les âmes des morts de Budapest ont vu cela, il est devenu clair  
que la Hongrie avait été jugée,  
Car jusqu'à aujourd'hui, la justice d'Allah a été rendue sans aucun doute.*

Budapest a été conquise en 933 [1526 apr. J.-C.] par le sultan Kanuni Süleyman et occupée en 1098 [1686 apr. J.-C.] par l'Autriche.

## LE POÈME DE L' AHL AL-SUNNA

*La foi de l'ahl al-sunna est ta première mission,  
Les 73 autres groupes finiront tous en perdition.  
Les vrais musulmans sont les sunnites, guidés par Nu'mān,  
Le Paradis est promis à tous ceux qui suivent leur chemin.*

*Affermis ta foi, suis l'islam avec fidélité,  
Suis les cinq piliers, éloigne-toi des interdits.  
Si tu commets un péché, repens-toi sans tarder,  
Car regrettera sûrement celui qui ne suit pas les commandements.*

*Évite les mécréants, sans le moindre doute,  
Car croire en eux ne mène qu'à la déroute.  
Les hypocrites prétendent être des anges, mais ils sont comme le diable.  
Pour te piéger, ils font preuve d'amitié de tout leur cœur.*

*Chacun prétend détenir la vérité et rejette celui qui ne l'accompagne pas,  
Mais seul l'islam décide du juste et de l'injuste en tous cas.  
Sont égarés ceux qui s'éloignent du chemin de l'islam,  
Quiconque s'y connaît en histoire peut également les distinguer.*

*Le médecin est la première adresse quand survient la douleur,  
Nul ne veut mourir, la vie est ce que l'on chérit avec ardeur.  
Y en a-t-il qui affirment qu'ils n'ont pas le désir de vivre éternellement,  
La mort n'est pas une fin, crois à la vie du tombeau.*

*Le Paradis et l'Enfer sont éternels, nous dit le Coran,  
Il faut se mettre à l'abri du châtement éternel, même au moindre soupçon.  
Mais même cela, certains le nient, même la chauve-souris fuit la lumière,  
Le corbeau se délecte des déchets, le rossignol est tout excité par la rose.*

*Rien d'étonnant à cela ; les gens en perdition ne peuvent pas aimer l'islam.  
La différence est évidente ; le bien et le mal sont différents,  
Les musulmans sont justes et bienveillants envers tous les êtres vivants,  
Les mécréants sont violents et semblables à des serpents cracheurs de venin.*

*Ô Allah, aide-nous s'il te plaît, la fin des temps est si difficile,  
L'islam est oublié, presque plus personne ne prie.  
Les francs-maçons sont si impatients de voir la foi s'effriter,  
Les communistes torturent, tuent et asservissent les musulmans.*

*Le Prophète a prédit ces temps chaotiques comme suit :*  
« Un temps viendra où ceux qui me suivent souffriront de solitude,  
Où la musique sera entendue dans chaque maison, où l'adhan sera inaudible,  
Où les savants seront introuvables, où les ignorants seront au premier plan.

*Les croyants sont alors faibles, les infidèles règnent comme Süleyman, si puissants,  
Les femmes sont les maîtres de la maison, les hommes deviennent impuissants,  
De hautes constructions s'élèvent, semblables à des dents de chien, acérées et anguleuses,  
Les voyages deviennent assez rapides, les distances tout à fait insignifiantes.*

*L'intelligence peut découvrir beaucoup de choses, mais l'insouciance restera évidente. »*

*Birgiwī<sup>[1]</sup> a expliqué dans son livre, de nombreux hadiths en toute sincérité,  
Que les signes du jour dernier, arrivent les uns après les autres,  
Parmi les plus connus se trouve l'ivresse généralisée.*

*On fait passer pour savant celui qui n'a pas de savoir,  
Le tyran est flatté par la peur de ses méfaits.  
Le manque d'honneur est très apprécié, et l'impudeur très répandue.  
A Moscou, l'être humain le plus humble a l'autorité en fixant des règles.*

*Chacun se croit savant, mais les musulmans sont traités d'ignorants.  
Les véridiques sont peu nombreux, les menteurs parlent sans cesse.  
Certains, dont on fait beaucoup l'éloge, n'ont pas une once de foi,  
Les hommes portent de la soie et ressemblent ainsi aux femmes, sans honte.*

*La musique et la fornication sont considérées comme un art, le désir pour les femmes est supplanté par le désir pour les garçons,  
Les femmes portent des vêtements serrés, leurs jambes et leur cou sont dénudés et montrés en public.  
Les meurtres sont commis sans raison, l'anarchie est très répandue,  
chaque lieu est poussé au chaos,  
L'islam est modifié et détruit, peu de gens sont enclins à suivre la sunna.*

*Comme le faux messie, les inconscients répandent beaucoup de mensonges sans aucune prise,  
Si quelqu'un ose dire la vérité, ils se précipitent sur lui, glacés.  
Les hommes n'ont aucune connaissance de l'islam, les femmes sont alors débauchées et corrompues,  
« Ordonner le bien » est oublié, les charlatans entraînent les êtres humains à leur perte.*

---

[1] Muhammad al-Birgiwī est décédé en 981 [1573 apr. J.-C.].

*L'islam est attaqué, partout on agit conformément aux interdictions,  
On ne connaît l'islam qu'en paroles, on ne veut écouter le Coran que pour  
les sons.*

*Le croyant est considéré comme un arriéré, l'apostat est traité en priorité,  
Avant que le jour dernier n'arrive, tout cela se produira, on le sentira aussi.*

*Le grand signe est le faux messie, il apparaîtra au Khorasan,  
Ensuite, Īsā, à Damas à la mosquée, descendra très certainement.  
Dans un hadīth, il est dit : « Parmi les descendants de Fātima émergera,  
Le fils d'Abdullah appelé Mahdī, il viendra donc certainement.*

*Il mène l'islam à la victoire, la foi se répand dans le monde entier,  
S'unit à Īsā, tout ferme et joyeux, ce vaillant héros,  
Ils tuent le faux messie, apportent la justice et la sécurité au monde entier,  
Ensuite Gog et Magog brisent le rempart qui les retient d'éclater.*

*Ils viennent par millions, partout ils versent le sang,  
Sous la colline Safā de la Mecque, surgit la créature de la terre,  
Imposante comme une montagne, distinguant le mal du bien,  
Puis, en signe, le soleil se lève de l'ouest.*

*Quand les infidèles le voient, ils manifestent tous leur foi,  
Mais cela ne sert à rien pour ceux qui étaient perdus jusqu'à présent.  
Un autre signe est une fumée qui sort d'Aden,  
La Kaaba est détruite par des sauvages à la peau sombre.*

*Le Coran, source de miséricorde, n'existera plus sur terre,  
Les musulmans mourront, il ne restera que des désobéissants.  
Ils commettront tous les maux, les sauvages à forme humaine,  
Mais un feu d'Arabie (Hejaz) les mettra en mouvement.*

*Tandis qu'ils erreront là, le jour dernier se lèvera soudain,  
Bien d'autres choses se produiront dont on ne peut rien dire. »  
Comme c'est triste, on adore untel et untel,  
Ô Seigneur, si tu ne protèges pas, nous serons les perdants.*

*En ces temps d'incrédulité, le péché et la désobéissance sont nos actes,  
Les êtres humains sont égarés, le héros est celui qui peut sauver son navire,  
finalement.  
L'obscurité qui m'entoure me fait aussi oublier,  
La vie passe à la hâte, ô mon cœur, réveille-toi enfin.*

*Tu as toujours travaillé pour ce monde, tu as ruiné l'autre, n'est-ce pas ?  
Tu t'es occupé de ton corps, ton cœur n'a pas été pris en compte.  
Tu n'as pas suivi la raison et le savoir, tes nafs étaient aux commandes,  
Ta jeunesse est passée, tu n'as cherché qu'à vivre dans le monde.*

*Tu as été sourd aux bons conseils, tu t'es perdu comme si tu étais ivre,  
Tu t'es adonné aux plaisirs du monde, ô quel malheur à ton état !  
Tu as été durement trompé, tu as cru que la roue tournerait éternellement,  
Tout a été vain, il ne te restera rien de la richesse et de la prospérité.*

*Maintenant, j'ai compris que celui qui suit l'islam obtient le vrai bonheur,  
Ma vie a été gâchée, l'impuissance m'a rattrapé, finalement.  
Si seulement j'avais suivi le Coran, je serais sultan pour toujours,  
Même si l'on possède le monde entier, l'être humain reste éphémère.*

*Où sont Darius et Alexandre ? Où sont Rome et les anciens Grecs ?  
Où sont Nimrod, le pharaon, Qārūn et Hāmān, que souffrent-ils maintenant ?  
Où sont Gengis et Hitler<sup>[1]</sup> ? Qu'y a-t-il à mentionner à propos d'eux ?  
Edison<sup>[2]</sup>, Marconi et Pasteur souffriront aussi dans l'au-delà !*

*Faire le bien pour l'humanité ne signifie pas être parfait,  
L'antidote est prélevé sur le serpent, mais parfois le remède est aussi toxique.  
Ne te fie donc pas aux apparences, la perfection réside dans la foi seule !  
Allah ordonne l'effort, le croyant ne peut rester inactif.*

*Le glorieux Prophète a réprimandé les paresseux et les retardataires,  
Il a dit un jour : « Le travailleur est aimé de son Seigneur. »  
Il faut aussi prendre soin de l'âme, les animaux ne prennent soin que du  
corps, La santé du corps passera comme les eaux courantes.*

*Comme il est le porteur de l'âme, le corps est certainement important,  
Prendre soin des deux est la tâche du croyant.  
Le prophète est-il resté inactif ? Réfléchis, car c'est important !  
Ses compagnons étaient des maîtres en paix, et en guerre, un lion surgissait  
en eux.*

---

[1] Le chancelier allemand s'est suicidé en 1945 apr. J.-C.

[2] L'Américain Edison est mort en 1350 [1931 apr. J.-C.].

**Bien que je sache tout cela, j'ai malheureusement suivi mon nafs,  
Je ne me suis pas abstenu de pécher, est-ce là de la gratitude ?  
Ô Hilmi, ne désespère jamais, ton Seigneur est le Tout-Miséricordieux,  
Mon Seigneur, sauve-nous, les ennemis nous ont encerclés !**

**Les livres, les journaux, les films, les radios sont tous de petits démons.  
S'ils montraient la vérité, personne n'aurait plus de doutes.  
Cependant, les cercles scientifiques trompent en montrant de fausses  
données, Bien que les sciences montrent clairement le Seigneur.**

**De l'atome au corps céleste, ils disent tous : « Allah existe ! »  
Mais aucun de ceux qui l'entendent, le pouvoir de connaissance des cœurs  
a été éliminé.  
Pour celui qui se rebelle contre Allah, le monde est certes un cachot plein  
de ténèbres.  
C'est pourquoi, en Europe, en Amérique et en Asie, il n'y a pas la moindre  
étincelle ?**

**Ils ne peuvent malheureusement pas voir la vérité à travers le brouillard  
qui les entoure,  
Le progrès matériel en abondance, mais l'humanité est dans la prison.  
Il n'y a rien d'autre à attendre du communisme ou de la franc-maçonnerie,  
Celui qui s'éloigne de l'islam attendra en vain le bonheur et la tranquillité.**

**La radio de Moscou a attaqué quotidiennement l'islam durant ce Ramadan,  
De manière sournoise et sans honneur, elle a laissé l'islam être dénigré.  
Même si la mécréance demeure, les injustes sont éphémères,  
Allah dit : « J'accorde un sursis au tyran, mais cela ne signifie pas qu'il est  
oublié. »**

**Que les croyants ne s'affligent pas, le Seigneur protégera le Coran,  
Les prophètes sont venus dans les moments d'incrédulité pour soutenir la foi.  
Lorsque le monde était au plus sombre, la lumière attendue est apparue,  
Aujourd'hui encore, la guidance s'élève d'Anatolie, comme la lumière du soleil.**

**Le bien-aimé d'Allah a ouvert la voie de la guidance,  
Quiconque se souvient du titre « bien-aimé » reconnaît sa perfection.  
Ô Seigneur, il est certes un grand Prophète, ses serviteurs sont des sultans !  
Un cœur plein de son amour, rayonne aussi de cette lumière de perfection.**

*Pourquoi cette lumière n'est-elle pas visible ? Le monde entier est devenu aveugle,*

*Honneur et bonheur illimités, est dans son amour, dans la vérité.*

*Par Allah, je sacrifie ma vie et mes biens pour son amour,*

*Celui qui ne goûte pas à la douceur du sucre n'y verra jamais clair.*

*Mon visage est noirci par les péchés, mais l'amour illumine mon cœur,  
Beaucoup de larmes d'amour versées, la terre d'Erzincan est témoin de  
ma douleur.*

*Cet amour a mis fin à toutes les turpitudes, mon état est dans la plus pro  
fonde tristesse,*

*Le dernier souffle est certes incertain, mais ce signe indique plus précisé  
ment le bonheur dans l'au-delà.*

*L'aimer est une grâce, je l'ai maintenant clairement compris,*

*Qu'il soit proche de lui, par qui cet amour nous a été connu.*

1960 apr. J.-C.

1380 de l'Hégire

Erzincan

---

### Invocations célèbres :

#### Invocations sélectionnées des érudits de l'ahl al-sunna :

A'ūdhu billāhi minach-chaytānir-rajīm, a'ūdhu billāhis-Samī'il-  
Alīm. Bismillāhir-Rahmānir-Rahīm. Bismillāhilladhī lā yadurru  
ma'asmihī chay'un fil-ardi wa-lā fis-samā'i wa-Huwas-Samī'ul-  
Alīm. Yā Allāh, yā Allāh, yā Rahmān, yā Rahīm, yā man nusibat  
ilayhil-azamatul-abadiyyatu wad-daymūmiyyatus-sarmadiyyatu  
taqaddasat asmā'uka wa-tanazzahat an muchābahatil-amthāli  
dhātuka. Yā Allāhu bi-ka tahassantu wa-bi-abdika wa-rasūlika  
Muhammadin sallallāhu ta'ālā alayhi wa-sallama istajartu. Yā  
Afuwwu, yā Karīm, fa'fu annī warhamnī anta Arhamur-Rāhimīn,  
tawaffanī musliman wa-alhiqnī bis-sālihīn. Allāhummaghfir-lī wa-  
li-wālidayya wa-li-ajdadī wa-jaddātī wa-li-ikhwatī wa-akhawātī  
wa-li-ābā'ī wa-ummahātī zawjatī wa-li-ikhwatī wa-akhawātī wa-lil-  
mu'minīna wal-mu'mināt wa-li-ustādhi Abdullhakīm al-Arwāsī.  
« Rahmatullāhi ta'ālā alayhim ajma'in ». Allāhummaghfir lil-  
mu'minīna wal-mu'mināt al-ahyā'i minhum wal-amwāt bi-rahma-  
tika yā Arhamur-Rāhimīn. Allāhummaghfir warham anta Arha-  
mur-Rāhimīn tawaffanī musliman wa-alhiqnī bis-sālihīn. Astaghfir-  
rullāh, astaghfirullāh, astaghfirullāh al-azīm alladhī lā ilāha illā hu-  
wal-hayyal-qayyūma wa-atūbu ilayh, tawbata abdin zālimin li-naf-  
sihī lā yamliku li-nafsihī mawtan wa-lā hayātan wa-lā nuchūrā.